

H I S T O I R E



Sous la direction de
Michel Denis, Michel Lagrée et Jean-Yves Veillard

L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique

en France et à l'étranger



Het breken van het zwaard der Gerechtigheid.



Gratie voor Dreyfus... geen Recht.

L'affaire Dreyfus et l'opinion publique

en France et à l'étranger

Michel Denis, Michel Lagrée et Jean-Yves Veillard (dir.)

Éditeur : Presses universitaires de Rennes

Année d'édition : 1995

Date de mise en ligne : 9 juillet 2015

Collection : Histoire

ISBN électronique : 9782753526105



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782868471604

Nombre de pages : 362

Référence électronique

DENIS, Michel (dir.) ; LAGRÉE, Michel (dir.) ; et VEILLARD, Jean-Yves (dir.). *L'affaire Dreyfus et l'opinion publique : en France et à l'étranger*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1995 (généré le 06 juin 2016). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/16484>. ISBN : 9782753526105.

Ce document a été généré automatiquement le 6 juin 2016. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Presses universitaires de Rennes, 1995

Conditions d'utilisation :

<http://www.openedition.org/6540>

Le centenaire du début de l'affaire Dreyfus invite à revenir sur l'alchimie complexe qui conduisit d'une confidentielle affaire d'espionnage à un grand débat public, crise emblématique et paradigme du passage à l'État de droit, mais aussi de la lutte constante contre préjugés et pulsions irrationnelles qu'implique la démocratie. À ce titre, l'affaire Dreyfus reste une leçon permanente. Compte tenu de la position particulière de la France dans le monde de l'époque, point de référence pour tous les hommes épris de liberté et de justice, cette fièvre hexagonale eut un retentissement quasi planétaire. Ceci attestait l'irrésistible ascension du quatrième pouvoir, celui de la presse, avec ses droits, mais aussi ses responsabilités, pour le meilleur et pour le pire. À deux pas du lycée de Rennes, siège du second Conseil de guerre en 1899 et placé aujourd'hui sous l'invocation d'Émile Zola, le Musée de Bretagne conserve depuis 1978 un fonds de documents, en particulier des témoignages de soutien reçus par la famille Dreyfus, de France et du monde entier. La rencontre en ce lieu, en septembre 1994, de spécialistes, français et étrangers, a donc fait se rejoindre la mémoire, qui est une ardente obligation, et l'histoire, laquelle travaille « à frais nouveaux », élargissant sans cesse sa quête de documents, de l'écrit à l'image, traités avec des méthodes renouvelées.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Ouvrage numérisé avec le soutien du Centre national du livre.

SOMMAIRE

Introduction

Michel Denis et Jean-Yves Veillard

Allocution d'ouverture

Pierre Heurtin

Première partie. L'opinion en France

L'affaire Dreyfus : la Cour de Cassation et l'opinion publique

Jean-Denis Bredin

The Policy of Pardoning : Dreyfus and the World's Fair in 1900

Michael Burns

Modestes considérations sur l'engagement de la société culturelle dans l'affaire Dreyfus

Pascal Ory

Caricature et opinion : une influence réciproque

Pierre-Olivier Perl

Homogénéité de la politique éditoriale dans la presse

Manipulation informative : volonté d'apaisement et de propagande

Dénonciation et stigmatisation : le contenu des caricatures

La culture politique de l'antidreyfusisme

Zeev Sternhell

Victor Basch, chef des dreyfusards de Rennes

Françoise Basch

Prise de conscience

Une nouvelle vie

Notre petite armée

Basch, le « Sous Dreyfus »

Veillée d'armes

En marge du procès

Le « dernier acte d'un grand drame »

Victor Basch et les droits de l'homme

Madeleine Rebérioux

Une longue carrière ligueuse

La défense des droits

Voici la tragédie

Les derniers antidreyfusards ou l'antidreyfusisme de 1906 à nos jours

Marc Knobel

L'Affaire, dans le calme de l'histoire ?

Dreyfus, expositions, films, statues et passions

L'intolérable vérité

Deuxième partie. Catholicisme et aire latine

Le Saint-Siège et l'affaire Dreyfus

Jean-Dominique Durand

Le pape, la France, l'antisémitisme

1847-1897 : une attention prudente

Le tournant de l'été 1898

Les inquiétudes du pape

Attendre la sentence des tribunaux

L'adresse aux Français

Calmer les ardeurs

Débat franco-français ou morale universelle

L'affaire Dreyfus et l'Italie

Leonardo La Puma

De l'antisémitisme foncier à l'antidreyfusisme aveugle dans la presse intégriste espagnole

Jésús Jareño Lopez

Sur l'autel de la raison d'État

Le bras armé de l'Église

Lequel des deux Christs est le Christ de l'évangile ?

L'écho de l'affaire Dreyfus en Catalogne. Les intellectuels en face de la crise française

Joaquim Coll i Amargós

L'affaire Dreyfus vue du Mexique

Haïm Avni

Avant-propos : contexte et questions

La source : la presse

Le lien avec la France

La France et « l'Affaire » dans la politique intérieure mexicaine

L'affaire Dreyfus et les Juifs du Mexique

L'opinion publique en Argentine et l'Affaire Dreyfus

Liliana Marta Grinberg

Première période (1894-1906) : Argentine, fin de siècle

Deuxième période (depuis 1935). Argentine : Discours libéral et nationaliste

ANNEXES. Un exemple de la première période (1894-1906)

La répercussion du meeting dans la presse

Troisième partie. L'Europe centrale et orientale et l'Affaire

L'Affaire Dreyfus dans la presse quotidienne allemande 1897-1899

Eric Cahm

Visions contemporaines et visions postérieures de l'affaire Dreyfus en Allemagne

Beate Gödde-Baumanns

I.

II.

III.

IV.

L'affaire Dreyfus vue par les Polonais

Janina Kulczycka-Saloni

Les échos de l'affaire Dreyfus en Russie

François-Xavier Coquin

Quatrième partie. La planète libérale et l'Affaire

La Belgique, un foyer de dreyfusisme

Jean Stengers

Paroles et silences : réflexions sur le rôle joué par la presse britannique dans l'affaire Dreyfus

Nelly Wilson

Introduction : francophobes et francophiles

Interventions et inventions

British Opinion and the Pretenders to the French Throne during the Dreyfus Affair

Maurice Larkin

L'opinion publique juive aux États-Unis face à l'affaire Dreyfus

Willa Z. Silverman

L'opinion publique (juive) américaine face à l'Affaire

L'opinion publique juive américaine face à l'Affaire : La question de l'antisémitisme

L'Affaire Dreyfus comme allégorie juive

Dimensions de l'opinion publique juive lors de l'Affaire Dreyfus

Politique et contextes culturels : l'exposition Dreyfus de 1987 au Musée juif de New-York

Norman L. Kleeblatt

Conclusion

Michel Lagrée

Introduction

Michel Denis et Jean-Yves Veillard

- 1 L'organisation à Rennes d'un colloque en 1994 sur le thème *L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique en France et à l'étranger* pouvait sembler être en porte-à-faux. On écartera l'objection de la date, car c'est bien l'opinion qui, par presse interposée, s'en prend, à l'automne 1894, à la mollesse du Général Mercier. Et quand le 1^{er} novembre, le journal de Drumont, *La libre Parole*, fait sa manchette « Haute trahison. Arrestation de l'officier juif Alfred Dreyfus », c'est l'opinion qui est interpellée.
- 2 Le lieu paraît plus étrange, même si d'emblée s'impose l'image de l'été 1899, du second Conseil de Guerre, dans cette ville mise sous haute surveillance policière et militaire. L'argument de la présence de nombreux journalistes français et étrangers, la crainte des réactions de l'opinion publique, notamment à l'étranger, du boycott de l'exposition universelle de 1900 devant le scandaleux jugement du 9 septembre peuvent être évoqués. Mais la raison profonde est plus récente et plus personnelle. En 1978, Jeanne Pierre-Paul Lévy, la fille d'Alfred et Lucie Dreyfus donnait au musée de Bretagne un ensemble de près de 4 000 documents dont la partie la plus originale consistait en des témoignages de soutien ; de la lettre au télégramme, de la pétition à l'album d'hommage ; témoignages d'inconnus ou de personnalités de Victor Basch à Gabriel Monod ;

témoignages provenant de France, mais aussi du monde entier, de l'Uruguay au Japon. A un moment où s'amorçait la réalisation de la promesse faite d'une exposition permanente autour de ce fonds qui, depuis 1978, a continué de s'accroître, l'organisation d'un colloque relevait d'une ardente obligation et le thème de l'opinion publique de la pertinence.

- 3 L'affaire Dreyfus marque sans doute le point culminant du long et difficile combat mené par les Français pour la construction de leur démocratie et de leur République ; et en ce sens elle est bien une crise du XIX^{ème} siècle. Après avoir imposé le suffrage universel dès 1848, après avoir arraché les grandes libertés publiques dans les années 80, c'est encore l'opinion qui cette fois subordonne définitivement les castes et les clans à l'Etat de droit, c'est l'opinion qui rend à un régime d'origine étriquée et d'inspiration « orléaniste » sa charge progressiste, c'est l'opinion qui fait prévaloir durablement la supériorité des Droits de l'Homme sur la raison d'État. Bref, l'Affaire est un moment essentielle dans l'élaboration du « modèle républicain » ¹.
- 4 A elle seule cette dimension suffirait à justifier l'attention des historiens. Mais l'affaire Dreyfus n'est pas seulement le couronnement d'un passé, elle est aussi l'amorce de problématiques nouvelles. C'est notamment la naissance du corps des intellectuels, gardien vigilant à travers tout le XX^{ème} siècle des valeurs idéalistes de justice et de liberté ². Mais c'est surtout la première fois que les citoyens découvrent massivement que leur devoir ne se limite pas à une participation aux élections et que le système représentatif n'épuise pas la démocratie. Celle-ci ne peut se réduire à « un ensemble de règles et de procédures », comme le suggère la *managerial conception* en vogue aux États-Unis en cette fin de XX^{ème} siècle ³ ; mais elle implique au contraire un minimum de vertu

civique et même de militantisme : entre les scrutins les électeurs gardent des devoirs - qui sont aussi des droits - afin que la société civile surveille l'État. Autrement dit l'intervention de l'opinion publique dans l'affaire Dreyfus marque le passage à une nouvelle phase dans l'approfondissement du processus démocratique ; et en ce sens elle annonce bien notre temps.

- 5 Mieux encore, ce colloque peut éclairer l'actualité la plus proche. En effet, cent ans après, est-on sûr que la France antidreyfusarde soit morte ? On ne pense pas ici aux héritiers de ceux qui ont fait le coup de poing sur les boulevards parisiens à l'appel de la Ligue des Patriotes ou de la Ligue antisémite, mais à la masse des indifférents qui, moins par idéologie que par préjugé, est toujours prête à se laisser entraîner par les messages de racisme, de xénophobie ou de nationalisme vers le rejet d'autrui. Si l'affaire Dreyfus s'est traduite par la victoire finale des élites républicaines, elle a été aussi le premier champ d'expérience d'une manœuvre plusieurs fois tentée depuis ce temps, l'utilisation du mécontentement et de l'irritation populaires par les adversaires des valeurs démocratiques ; et en ce sens elle est une leçon permanente ⁴.
- 6 Enfin l'examen des réactions de l'étranger face à l'affaire Dreyfus peut nous aider à mieux comprendre les conditions dans lesquelles se renforcent et s'enracinent l'amitié ou le mépris entre peuples. Chez ceux qui n'aimaient déjà pas la France, chez ceux qui cultivaient les griefs à son encontre, comment l'Affaire n'aurait-elle pas fourni de nouveaux arguments ? Bien au-delà de la réussite de l'Exposition universelle de 1900 c'est l'image du pays tout entier qui est en jeu, avec des conséquences économiques et diplomatiques majeures. Le camp des francophobes risque de se gonfler des amoureux déçus, tels le grand écrivain portugais Eça de Queiros qui ne mâche pas ses mots au lendemain du procès de Rennes : « La

France n'a jamais été une exaltée de la Justice, ni même une amie des opprimés. Ces sentiments de haut humanisme appartiennent uniquement à une élite... Je ne nie pas que cette élite ait vers 1840 réussi à propager son sentiment dans la large bourgeoisie ramollie par l'éducation romantique. Mais avec l'Empire la France s'est récupérée, est retournée à sa *naturelle nature* et a recommencé à être, comme toujours, la Nation avare, profiteuse, égoïste, sèche, cupide. J'aurais dû ajouter cruelle car toutes les cruautés de l'histoire moderne ont été commises par la France » ⁵. Quant à ceux qui restent francophiles, comment ne seraient-ils pas déchirés entre leur affection et leur raison ? C'est pour eux une nouvelle version du drame d'Antigone ; et en ce sens l'affaire Dreyfus rejoint l'éternel.

NOTES

1. Voir, notamment, M. AGULHON, *La République, de Jules Ferry à François Mitterand*, Paris, 1990 ; M. WINOCK, « Le mythe fondateur : l'affaire Dreyfus », dans S. BERSTON et O. RUDELLE, *Le modèle républicain*, Paris, 1992.
2. Ch. CHARLE, *Naissance des intellectuels* », Paris, 1990.
3. I. KRISTOL, *Reflections of a Neoconservative*, New-York, 1983.
4. Sur l'Affaire comme source du populisme, voir J.-P. RIOUX, « Naissance du XX^{eme} siècle », *L'histoire*, janvier 1994.
5. Cité et traduit par P. CALHEIROS, « L'impact de l'affaire Dreyfus au Brésil et au Portugal », dans *Portugal Brésil France. Histoire et culture*, Paris, 1988.

AUTEURS

MICHEL DENIS

Institut d'Études Politiques de Rennes

JEAN-YVES VEILLARD

Musée de Bretagne

Allocution d'ouverture

Pierre Heurtin

- 1 Je voudrais tout d'abord, si vous le voulez bien, remercier les familles d'Alfred et de Mathieu Dreyfus et Madame Françoise Basch de leur présence à ce colloque, dans une ville qui, cela nous a été rappelé hier soir, nous le savions déjà mais sans avoir autant de précisions, n'a pas réservé à leurs ancêtres l'accueil que nous aurions voulu que Rennes leur réserve alors.
- 2 Je voudrais remercier Madame Madeleine Rébérioux, présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, pour son introduction au colloque, pleine de fougue, de nuances aussi, et surtout de la sympathie profonde avec laquelle hier soir elle nous a présenté Victor Basch. Je voudrais dire à Madame Françoise Basch combien le portrait qu'elle nous a fait de son grand-père, dans la tourmente de l'Affaire à Rennes rempli de verve, de tendresse, de compréhension et de critique amusée nous a ravis et combien nous nous sentons maintenant plus proches encore de Victor Basch et comprenons beaucoup mieux précisément, le rôle qu'il a joué dans la formation et la cristallisation d'une opinion publique rennaise et, au-delà, favorable au capitaine Dreyfus, dans le contexte de cette atmosphère rennaise générale qu'il décrit comme « ardemment cléricale et résolument antisémite ».

- 3 Je crois pouvoir dire, au nom de tous ceux qui dans cette ville, ont été nourris de cette histoire que nous évoquons aujourd'hui que c'est toujours avec émotion que nous accueillons ici les membres de vos familles, toutes celles et ceux qui à un titre ou à un autre ont travaillé et travaillent toujours à tenter d'élucider les mécanismes de la machination.
- 4 L'affaire Dreyfus est une affaire toujours actuelle et l'angle d'étude que vous avez choisi apparaît au profane comme complémentaire de ce qui a déjà été jusqu'à présent étudié : cette opinion publique qui dans un sens ou dans un autre, a joué un tel rôle dans le développement de l'affaire, ici, en France et dans le monde entier, donnait un retentissement mondial aux événements à l'affaire, déchirant les familles, les villes, les nations. Ils n'en ont pas encore parlé... ils en ont parlé !
- 5 Nous avons les uns et les autres à titre divers à exercer le « devoir de savoir » comme le disait hier Madame Rebérioux et les éminents spécialistes que vous êtes qui sont réunis pour ces journées et qui viennent justement du monde entier, ne sont pas là uniquement pour la célébration d'un centenaire.
- 6 Nous avons le devoir de savoir, de comprendre, de dire et d'agir. Ce colloque est aussi comme le symbole de ce combat permanent que nous avons à livrer et à gagner de nouveau chaque jour et les rennais d'aujourd'hui, ne peuvent à l'évidence être absents de ce combat là. A cause de son Université où professeurs et étudiants, emmenés par Victor Basch autour de la mémoire duquel nous nous sommes rassemblés hier soir, se sont mobilisés il y a cent ans avec la Ligue des Droits de l'Homme pour la défense d'un innocent, contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie, l'exclusion. Et il nous faut tout particulièrement remercier le professeur Michel Lagrée pour sa participation à l'organisation et au déroulement de ce colloque.

Rermercier, pour les mêmes raisons l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes et le professeur Michel Denis.

- 7 A cause de son Université, mais aussi à cause de l'histoire même de cette ville. Rennes a changé depuis l'affaire Dreyfus et depuis que Victor Basch nous en a fait une description affreuse, dans son rejet haineux des autres : communautés israélite et protestante. Son maire Edmond Hervé et toute son équipe ont voulu fortement qu'il en soit ainsi. Si vous vous promenez dans nos rues, et regardez les plaques qui les dénomment ainsi que nos institutions, vous pourrez retrouver les dénominations déjà anciennes de Lycée Emile Zola, de rue Victor Basch et puis plus récentes, la rue du Capitaine Alfred Dreyfus, la rue Démangé, la rue Labori. Vous pourrez, dans le jardin du Lycée Emile Zola, voir la représentation de la dégradation par le sculpteur israélien Tumarkin.
- 8 Et surtout dans ces lieux qui nous accueillent, la Ville de Rennes par l'intermédiaire du Musée de Bretagne et plus précisément de son Conservateur Jean- Yves Veillard, troisième artisan du colloque, a reçu la donation de la famille Dreyfus il y a quelques années, fonds qui est destiné à prendre place dans la salle Dreyfus du Nouvel Equipement Culturel qui s'apprête à bientôt sortir de terre. Pour ce fonds d'un intérêt majeur, nous vous redisons Madame, Monsieur notre profonde gratitude.
- 9 Pour toutes ces raisons Mesdames et Messieurs les professeurs et les chercheurs qui venez ici de près ou de loin pour entrecroiser les résultats de vos travaux, soyez remerciés. Nous vous accueillons respectueusement, mais si vous le voulez bien aussi amicalement, car ce qui nous rassemble ici bien sûr, c'est la référence aux mêmes valeurs, dont l'affaire Dreyfus a fini par montrer qu'elles peuvent et doivent être capables de triompher. Mais nous savons bien aussi tous que leur victoire est toujours fragile et nous vous remercions de

nous aider, par le savoir renouvelé qui va sortir de vos travaux, à exercer mieux nos responsabilités dans ce monde cahotique, de nouveau souvent haineux, xénophobe et raciste, et à lutter pour la construction d'un monde toujours plus humain, toujours plus fraternel, toujours plus solidaire au delà des diversités, des traditions religieuses et des origines ethniques.

AUTEUR

PIERRE HEURTIN

Maire adjoint de Rennes

Première partie. L'opinion en France

L'affaire Dreyfus : la Cour de Cassation et l'opinion publique

Jean-Denis Bredin

- 1 - I - Le 30 août 1898 dans le bureau de Godefroy Cavaignac, Ministre de la guerre du gouvernement de Brisson, le Colonel Henry a avoué l'un de ses faux. Le lendemain il s'est tranché la gorge dans sa prison du Mont Valérien. Dès le 3 septembre Lucie Dreyfus a déposé sa requête en révision. Brisson, Président du Conseil, dreyfusard convaincu mais prudent, obtient, non sans peine, du gouvernement que la requête de Lucie Dreyfus soit transmise à la Cour de Cassation. « L'affaire était terminée » écrira Léon Blum dans ses *Souvenirs sur l'Affaire*. « Certes de nouvelles déceptions, de nouvelles batailles nous attendaient. N'importe. L'Affaire, la véritable Affaire était terminée. La vérité était établie. L'innocence de Dreyfus était démontrée ».
- 2 L'affaire terminée, l'innocence démontrée ? « la décision de Brisson, clame Drumont dans la *Libre Parole*, est un » acte de haute trahison. Espérons que l'Affaire Dreyfus se terminera à la française ; par la pendaison des ministres vendus qui, de complicité avec les Juifs, se préparent à livrer nos secrets militaires ». Et Rochefort dénonce « les ministres de la trahison ». Chanoine, ministre de la guerre, démissionne comme avait fait Godefroy Cavaignac. Le gouvernement Brisson est renversé, remplacé par le pâle gouvernement de Dupuy,

qui promet la prudence. Drumont commente « M. Brisson, ce plat valet du syndicat prussien, est à l'égout ».

- 3 Le Conseiller Loew préside la Chambre Criminelle. C'est un juriste rigoureux, qui sera d'un exemplaire courage. Il cherche, pour faire rapport sur la requête de Lucie Dreyfus, un jeune Conseiller sérieux, capable de résister à un torrent très probable d'insultes et de calomnies. Il choisit le Conseiller Bard. Aucun des deux ne croit à l'innocence de Dreyfus. Mais ce sont des magistrats, courageux, intègres, intransigeants.
- 4 Le 27 octobre 1898, en pleine crise ministérielle, la Chambre Criminelle se réunit. Jules Guérin, Déroulède, Drumont, sont présents dans la salle, entourés de leurs bandes. La presse se déchaîne contre les valets des Juifs. Le Conseiller Bard lit son rapport. Le Procureur Général Manau conclut, comme Bard, à la nécessité d'un supplément d'information. Par 10 voix contre 4 la Chambre Criminelle déclare recevable la requête de Lucie Dreyfus et ordonne un supplément d'information. « Œuvre de prostitution collective », écrit aussitôt Drumont, « les hauts dignitaires de la Cour de Cassation se sont fait les sujets de l'empereur d'Allemagne... tas de gredins... »
- 5 La fureur se fera pire encore lorsque la Cour de Cassation décidera le 14 novembre 1898, d'ordonner que Dreyfus soit informé « par voie rapide » de l'arrêt qu'elle avait rendu, et de préciser qu'il sera « invité à préparer ses moyens de défense ». *La Libre Parole*, *La Croix*, *L'Intransigeant* fustigeront cette honteuse décision. « Reinach commande et la Chambre Criminelle obéit ». Le Président Loew n'est plus désormais que « le juif Lévy ». Les injures et les outrages ne cesseront plus.
- 6 - II. La Chambre Criminelle a commencé de poursuivre implacablement son enquête. On raconte vite, partout, qu'elle est

indiscrète. Elle entend tous les témoins. Elle exige même la communication du « dossier secret » qui fit condamner Dreyfus. Va-t-elle donc vers la révision ? C'est le Président de la Chambre Civile de la Cour de Cassation, M. Quesnay de Beaurepaire qui, par conviction antidreyfusarde, et aussi par appétit de notoriété, soif de parler et faire parler de lui, va devenir l'instrument de la campagne pour le « dessaisissement » de la Chambre Criminelle. Il adresse le 28 décembre 1898 au Premier Président de la Cour de Cassation, M. Mazeau, que l'on dit antidreyfusard, un mémoire dénonçant la partialité de ses collègues de la Chambre criminelle.

- 7 On aurait vu, expose-t-il, le Conseiller Bard parler au Colonel Picquart et l'appeler « Mon Cher Picquart ». Le Président Loew se serait excusé auprès de Picquart de l'avoir fait attendre. Au Colonel Picquart fatigué on aurait fait porter un « grog chaud ».
- 8 Le Président de Beaurepaire fait connaître à la presse le contenu de son rapport au Premier Président. Et pour marquer sa conviction et son indépendance il adresse au Garde des Sceaux Lebret, le 8 janvier 1899, sa démission de Président de la Chambre Civile. Démissionnaire il annonce de nouvelles révélations pour confondre ses collègues soumis à Dreyfus. La droite exulte. La « Ligue de la patrie française » vient d'être constituée et Jules Lemaître, l'un de ses fondateurs dénonce aussitôt « une instruction conduite par des juges publiquement suspects ».
- 9 Sous la pression de l'opinion, le très médiocre Garde des Sceaux ordonne une enquête sur les griefs de du Président de Beaurepaire qui ne cessent de s'accumuler. Le Conseiller Dumas aurait, dit-on, rencontré la famille de Dreyfus. Un autre Conseiller, assure *l'Echo de Paris* du 11 janvier 1899, aurait eu un « conciliabule prémédité » avec Picquart dans les urinoirs...

- 10 Le Premier Président Mazeau entend réagir. Il convoque Loew Président de la Chambre Criminelle et lui signifie qu'il présidera à sa place la Chambre Criminelle, le jour de l'audience, et qu'il fera alors remplacer le Conseiller Bard dans ses fonctions de rapporteur. Injuriés, indignés, mais silencieux, le Président Loew et le conseiller Bard poursuivent leur travail. A la Chambre des Députés Manau, Bard et Loew sont traités de « trio de coquins ». Quesnay de Beaurepaire poursuit maintenant sa campagne, pour déshonorer ses collègues, dans *l'Echo de Paris*. « L'arrêt qui s'élabore, écrit-il, est d'avance frappé de suspicion, il n'est pas digne de la Justice française. »
- 11 - III - Le 12 janvier 1899, toute une séance à la Chambre des Députés est consacrée au verre d'eau chaude servi au Colonel Picquart, à la profondeur du salut du Président Loew accueillant le témoin Picquart. Le Général Billot, le Général Roget entendus comme témoins, ont-ils disposé eux aussi d'une carafe d'eau et d'un flacon de rhum ? Le Président du Conseil Dupuy, Lebret le Garde des Sceaux défendent très mollement l'indépendance de la magistrature, sous les sarcasmes de Cavaignac.
- 12 Pour apaiser les mécontentements, le gouvernement décide de charger le Premier Président Mazeau, assisté des Doyens de la Chambre Civile et de la Chambre des Requêtes, d'une nouvelle « enquête » sur le comportement de la Chambre Criminelle. Tous trois passent pour des adversaires convaincus de la révision. Ce que fut cette enquête révèle le point où on en est venu. L'enquête dura dix jours, du 17 au 27 janvier 1899. Tous les témoins entendus par la Chambre Criminelle furent entendus contre elle. Les pires adversaires de la révision (Cavaignac, Roget, Cuignet) furent longuement écoutés. On entendit aussi les « minoritaires » du délibéré de la Chambre criminelle qui avait conduit à l'arrêt de

recevabilité. Le Président Loew fut longuement interrogé sur sa famille, sur son frère, demeuré notaire en Alsace, sur les fréquentations de son fils. Mais ce zèle implacable fut inutile. La Commission ne trouva aucun grief à retenir. Pourtant elle conclut habilement, le 27 janvier, dans le sens attendu par le Gouvernement : « Nous ne suspectons ni la bonne foi, ni l'honorabilité des magistrats de la Chambre Criminelle ; mais nous craignons que, troublés par les insultes et les outrages, entraînés, pour la plupart, dans des courants contraires, par des préventions qui les dominant à leur insu, ils n'aient plus, après l'instruction, le calme et la liberté morale indispensable pour faire l'office des juges ». « Nous avons été abandonnés », observera Loew dans ses souvenirs, « pour avoir servi le droit et la vérité, et pour n'avoir voulu servir qu'eux. Dreyfus nous était indifférent ».

13 - IV - La voie était ouverte à la procédure qu'exigeait une large partie de la presse, encouragée par Monsieur de Beaurepaire et la Ligue de la Patrie française. Dès le 30 janvier le Gouvernement déposait « pour apaiser l'opinion publique » le projet de loi tendant à dessaisir la Chambre Criminelle au profit des Chambres Réunies. « Loi de nécessité », dit le projet, « loi d'apaisement ». Rochefort crie victoire dans la presse : « Le ministre a reconnu l'indignité des filles de brasserie de la Cour de Cassation ». On pouvait espérer que les Chambres Réunies mettraient en minorité la Chambre Criminelle. Qu'importaient les principes. Seul comptait le résultat : que la révision fût rendue impossible.

14 La discussion vient à la Chambre des Députés en février. Alexandre Millerand monte à l'assaut, pour protester contre cet affreux projet : « Chez M. Mazeau le Premier Président a fait place à l'homme politique... votre projet est une prime à la calomnie... Il n'y a pas de

doute : avant même d'être élaboré l'arrêt des Chambres Réunies sera discrédité, ruiné... ».

- 15 Puis c'est Pelletan qui s'indigne : « Vous avez, Monsieur le Président du Conseil, imaginé de confondre dans la même personne les deux qualités de magistrat et de prévenu ». Mais Poincaré, Barthou, Ribot, Sarrien, Brisson lui-même, se taisent. Et le Garde des Sceaux Lebreton, défendant le projet, conclut son intervention par ces mots : « Messieurs les Parlementaires, regardez dans vos circonscriptions ».
- 16 Au Sénat, c'est d'abord Maxime Lecomte qui proteste : « Vous donnez à l'opinion publique les juges qu'elle veut, mais ce qu'elle exigera vous le savez bien, c'est l'arrêt qu'elle veut ». Puis Monis, l'ancien Garde des Sceaux, s'indigne à son tour. « Quelle belle justice nous aurons le jour où tout plaideur qui voudrait se défaire des juges que la loi lui assigne aurait la ressource de s'en faire donner d'autres, en diffamant ceux dont il redoute le verdict ». Puis c'est Waldeck-Rousseau qui prononce, au nom du droit, un superbe réquisitoire : Nous avons toujours été un peuple épris d'idéal et de raison. Nous étions avides d'égalité, et des prédications furieuses, exhumant, pour les vanter, des souvenirs qui sont la honte de l'histoire, essaient de précipiter tout une partie d'un peuple contre une autre. Nous étions avides de justice et l'on a pu dire, sans que partout ce peuple frémisses, que contre le droit individuel il peut y avoir des raisons d'Etat ». « On a parlé de l'opinion, conclut-il, je réponds parlons de la Justice ».
- 17 Rien n'y fait. Selon le vœu du gouvernement, les deux Assemblées approuvent le projet. Le Premier Président Mazeau vote comme Sénateur la loi dont il a été, comme magistrat, le promoteur. La Chambre Criminelle de la Cour de Cassation était dessaisie par la loi du 1^{er} mars 1899, au profit des Chambres Réunies. La raison d'Etat l'avait emporté. Entre-temps, le 16 février 1899, Félix Faure,

Président de la République, était mort, dans les circonstances que l'on connaît. Emile Loubet lui avait succédé.

- 18 - V - Mais les antidreyfusards n'avaient pas gagné cette bataille. Sous les injures, les menaces, les calomnies, la Chambre criminelle avait poursuivi son travail. Quand est promulguée le 1^{er} mars 1899 la loi scélérate - qui ne sera abrogée qu'en 1908 - l'enquête est clôturée depuis février. Et le 4 mars le dossier est transmis aux 47 membres de la Cour de Cassation. Le Conseiller Ballot-Beaupré, qui a succédé à Beaurepaire à la présidence de la Chambre Civile, a été désigné comme rapporteur. Sur son rapport, et pour apaiser l'opinion, les Chambres Réunies décident d'ordonner une nouvelle enquête. Celle-ci durera deux mois. Ce travail reprendra et complétera celui de la Chambre Criminelle. Les Chambres Réunies ne cherchent pas à rendre au législateur le service qu'il attendait : elles poursuivent le difficile chemin du Droit et de la Justice.
- 19 - VI - Le 29 mai 1899 l'affaire vient à l'audience des trois Chambres Réunies, sous la présidence du Premier Président Mazeau. Ce jour le Président Ballot-Beaupré, rapporteur, prononça, aussi calme que la salle était passionnée, les mots restés fameux : « Messieurs, après un examen approfondi j'ai acquis pour ma part la conviction que le bordereau a été écrit non par Dreyfus, mais par Esterhazy », et il constata l'existence de « faits nouveaux » de nature à ouvrir la voie à la révision. Ce fut, commentera Jaurès, « un souffle de résurrection ». Ballot-Beaupré, écrira Cassagnac dans l'Autorité « s'est montré le digne émule des scélérats de la Chambre Criminelle ». Le Procureur Général Manau conclut avec passion dans le même sens. Maître Mornard plaida admirablement, reprenant tout le dossier dans ses moindres détails, et demanda, avec l'accord de Lucie et Mathieu Dreyfus, le renvoi du déporté de l'île du Diable devant un nouveau Conseil de guerre.

- 20 Le délibéré fut long et, dit-on, difficile. Le Premier Président Mazeau, avant d'ouvrir l'audience solennelle, ce 3 juin 1899, adressa une allocution à ses collègues. Il fallait oublier les querelles. Il s'adressa surtout à la Chambre Criminelle. Elle avait été à l'épreuve. Le Président Loew se leva, prit la main du Premier Président, et prononça ces mots au nom de la Chambre Criminelle : « Monsieur le Premier Président, j'oublie et je pardonne ».
- 21 Puis les Conseillers entrèrent dans la salle d'audience, et le Premier Président Mazeau lut, solennellement, le fameux arrêt : « La Cour casse et annule le jugement rendu le 28 décembre 1894 contre Alfred Dreyfus et renvoie l'accusé devant le Conseil de Guerre de Rennes ». On cria dans la salle « Vive la justice ».
- 22 Le lendemain la presse se déchaîna. « Victoire Juive » ! Ballot Beaupré n'était qu'une « infecte crapule », « un scélérat qui sera une figure dans l'histoire des ignominies humaines » (*Autorité, Intransigeant, Libre Parole*). Drumont vitupéra dans *La Libre Parole* du 4 juin : « Une armée qui ne sait pas défendre son honneur contre une bande de Juifs ne saura pas défendre la patrie contre une invasion étrangère. Cette victoire de la Chambre Criminelle, commenta Beaurepaire, est celle du mensonge et de l'illégalité. Au-dessus des juges humains il y a Dieu ». Cassagnac promet dans *l'Autorité* que cette trahison sera sans importance : « C'est l'armée qui aura le dernier mot ».
- 23 Ainsi vit-on un gouvernement apeuré par l'opinion publique, un gouvernement prêt à tout pour soumettre le pouvoir judiciaire. On a vu ramasser dans des poubelles des secrets de famille pour compromettre un magistrat et reprocher à un juge d'avoir parlé trop courtoisement à un témoin. On a vu un gouvernement, au mépris de tous les principes, obtenir d'un Parlement de dessaisir une juridiction dont l'arrêt risquait de déplaire. On a vu un Parlement

voter une loi rétroactive dont le seul objet était d'empêcher la révision. On a vu l'exécutif et le législatif rassembler leurs prérogatives pour se soumettre à la fureur de l'opinion. Mais on a vu des magistrats, exposés avec passion, au déchaînement d'une presse ivre de haine, qui : accomplirent leur tâche avec une tranquille résolution : parce que leur devoir professionnel était de rechercher la vérité, et d'appliquer le droit.

- 24 - VII - On ne dira que quelques mots de la seconde révision, celle qui conduira à la décision que rendront les Chambres Réunies, le 12 juillet 1906, à cet arrêt, que lira le Premier Président Ballot-Beaupré, annulant le jugement du Conseil de guerre de Rennes : « Attendu en dernière analyse que de l'accusation portée contre Dreyfus rien ne reste debout... »
- 25 Mais en 1906 tout sera différent, et les trois Chambres seront, dit-on, unanimes. Alfred Dreyfus avait retrouvé sa liberté. Le 19 septembre 1900 Emile Loubet avait signé le décret qui, sur proposition du gouvernement, graciait Dreyfus. Dreyfus libre, les dreyfusards s'étaient partagés entre ceux qui comprenaient et ceux qui refusaient que Dreyfus ait accepté sa grâce. « Il n'est pas donné à tout le monde d'être un héros » écrira Labori, son avocat. Démystifiée l'affaire, dira Péguy, est devenue politique. Elle est devenue une affaire « impure ».
- 26 Waldeck Rousseau, Président du Conseil, a jugé que le moment était venu de « clore » l'Affaire par l'oubli. Une loi d'amnistie devait mettre fin à l'Affaire. En dépit des protestations de quelques uns (tel Emile Zola dans sa « lettre aux sénateurs » : « la loi de dessaisissement a été un crime juridique, la loi d'amnistie va être une trahison civique... ») cette loi sera votée par les deux Chambres et promulguée le 24 décembre 1900. La France semble maintenant avoir les yeux tournés vers l'Exposition universelle. Désormais

Alfred Dreyfus poursuit seul, aidé de quelques uns, son combat pour l'honneur... mais l'opinion publique ne vit plus de l'affaire Dreyfus.

- 27 Au lendemain de l'enquête du Général André, s'appuyant sur les révélations faites par Jaurès à la Chambre des Députés dans son grand discours du 6 avril 1903 pour mettre en marche la procédure de révision, Alfred Dreyfus dépose, le 25 novembre 1903, une nouvelle requête en révision. La révision semble désormais irrésistible. » Cette mer orageuse, observe Reinach, qu'avait été la première révision s'était apaisée en un lac tranquille ».
- 28 A peine Rochefort et Drumont protestent-ils, sans élan. L'attention est ailleurs : elle regarde vers les lois qui remettent l'armée au pas, puis vers celles qui s'en prennent à l'Eglise et aux Congrégations. Le ministre de la guerre est désormais le plus ferme partisan de la révision. On négocie avec la famille Dreyfus les progrès de la procédure. Les nationalistes « tapent sur des tambours crevés ». Le 3 mars 1904 la Cour de Cassation ordonne une nouvelle enquête. Celle-ci durera jusqu'au 19 novembre 1904. Ce n'est que le 14 mai 1905 que sera désigné comme rapporteur le Conseiller Moras. L'accord semble général pour » ralentir le mouvement ». Mieux vaut ne pas redonner vie à l'Affaire. Mieux vaut, avant de jouer le dernier acte, laisser passer les élections générales de 1906. Alfred Dreyfus souffre de ce long retard. » J'attendais la fin de mon supplice » écrira-t-il. Le Colonel Picquart fulmine contre cette stratégie, contre les anciens soldats de la révision qui ne tiennent plus à se battre parce qu'ils se sont mis à ramasser le butin ».
- 29 L'affaire Dreyfus ne joue à peu près aucun rôle dans les élections de mai 1906. La gauche emporte 420 sièges (dont 250 sièges aux radicaux socialistes). La droite semble écrasée... L'affaire peut donc venir. L'audience des Chambres Réunies est fixée au vendredi 15 juin 1906. La droite semble prostrée. Déroulède, Rochefort, Drumont

n'injurient presque plus. Cavaignac est mort. Les audiences des Chambres Réunies, qui sept ans auparavant avaient été envahies d'une foule passionnée sont à peine peuplées. « Nulle précaution de police, observe Reinach, le calme des jours ordinaires ».

- 30 Du 18 au 22 juin, le Conseiller Moras lit son rapport, merveilleux exemple de précision, de probité d'esprit, n'écartant aucun fait, discutant chaque témoignage, examinant avec une implacable minutie le moindre document. Puis se lève le Procureur Général Baudouin. Alors que le Conseiller Moras, assis, a lu son rapport, d'une voix égale, monocorde, sans la moindre émotion apparente, Baudouin va, durant huit audiences, parlant d'une voix forte, souvent emportée, improvisant parfois, prendre des réquisitions véhémentes, excommuniant tous ceux qui ont entravé l'œuvre de vérité. Joseph Reinach le décrit « infatigable, en bataille, en colère, tordant les arguments... », et juge ainsi, trop sévèrement peut-être, ce réquisitoire très violent : « Baudouin, avec son argumentation passionnée, son manque d'indulgence, sa haine récente, toute fraîche, est la voix de ces retardataires qui se pressent, de cette immense arrière garde qui rejoint la petite armée victorieuse ».
- 31 Vient Mornard, l'avocat de Dreyfus. C'est la quatrième fois qu'il plaide pour Alfred Dreyfus devant la Cour de Cassation. Trois jours durant, calmement, avec cette gravité naturelle qui ne l'abandonnait jamais, sans geste, il reprend tout le dossier et refait une dernière fois son implacable démonstration. Puis terminant, il salue tous ceux qui ne sont plus là pour prendre leur part de la victoire commune, morts en chemin : Scheurer-Kestner, Trarieux, Zola, Bernard Lazare. Il cite Massillon prêchant devant Louis XIV : «... Il n'est point d'injustice que le bien public justifie... » Les applaudissements éclatent.

- 32 Le délibéré fut court, calme. Les haines, les passions semblaient apaisées. Il n'y a plus chez aucun Conseiller aucun doute sur l'innocence de Dreyfus. Le Premier Président Ballot-Beaupré rédige à partir des projets du Conseiller Moras le fameux arrêt qu'à l'audience publique il lira. Le 12 juillet, lentement, d'une voix grave et ferme, il lit l'arrêt qui annule le jugement du Conseil de Guerre, réhabilite Dreyfus, et met fin à l'affaire.
- 33 Cet arrêt, commentera Joseph Reinach, proclamait qu'il faisait jour alors que le soleil était déjà très haut sur l'horizon »... Il ne faisait que libérer d'un lourd remords la conscience française ». A peine quelques articles de journaux, les plus enragés, troublent l'indifférence de l'opinion. Pas une manifestation à la cour de Cassation ni dans la rue. Le soir une table de vingt-quatre couverts est dressée chez les Dreyfus. Une avalanche joyeuse de fleurs survient, les journalistes se pressent. « Excusez mon frère, dit Mathieu, aujourd'hui il est tout à ses amis ». On s'embrasse, on pleure. Cette fois c'est vraiment fini. « Je n'avais jamais douté, écrira Dreyfus, de ce triomphe de la Justice et de la Vérité ». Il n'avait jamais douté. Mais il avait fallu 12 ans de luttes.
- 34 L'arrêt de la Cour de Cassation fut affiché dans toutes les communes de France, comme l'avait été le discours de Cavaignac accablant Dreyfus. Il fallait que chacun sût que Dreyfus était innocent...Et le 22 juillet, dans la cour de l'Ecole Militaire, le Commandant Dreyfus en grand uniforme, portant le képi à grenade d'or des officiers hors cadre, à quelques pas du lieu où il fut dégradé, douze ans plus tôt, reçoit du vieux Général Gillain, la croix de la Légion d'Honneur. Dreyfus pense à son sabre brisé, gisant à ses pieds en tronçons épars, à ses galons arrachés, aux hurlements de la foule. Il a peine à supporter la réalité réparatrice. Le jour est gris, terne, la cérémonie

presque secrète. On crie « Vive Dreyfus ». « Vive Picquart ». « Vive l'armée ». Dreyfus corrige « Vive la Vérité, vive la République ».

AUTEUR

JEAN-DENIS BREDIN

de l'Académie française

The Policy of Pardoning : Dreyfus and the World's Fair in 1900

Michael Burns

- 1 Two distinguished historians, separated by a century, have given us the most thorough accounts of the ten critical days between Alfred Dreyfus's conviction at Rennes and the presidential pardon that aimed to close the wounds of the Affair. While Joseph Reinach's seven volume history remains the foundation text of the Dreyfus epoch, it is only a fraction of the vast archival legacy left by that principal actor in the history he chronicled. Another Reinach text, composed *à chaud* between September 10 and 13, 1899, describes the internal Dreyfusard debates over the pardon. Less celebrated than Zola's public manifesto of the previous year, Reinach's private memoir is no less passionate or revealing. And Pierre Vidal-Naquet has given it a title ("Vers la Grâce de Dreyfus") and probed its contents. Examining the bitter personal and ideological battles that followed the Rennes verdict, Vidal-Naquet builds on Reinach's account to tell the story of a crusade in crisis, of one Dreyfusard camp fighting for the prisoner's life while another camp, willing to jeopardize that life, fights for an idea. And he tells the story of a government navigating the Scylla of the army's honor and the Charybdis of public opinion to reach a pardon that was "au plus haut degré politique ¹"

- 2 Reinach and Vidal-Naquet focus largely on the domestic drama, on the intense negotiations involving Prime Minister René Waldeck-Rousseau, Minister of War Gaston Galliffet, Minister of Commerce Eugène Alexandre Millerand, the prisoner's principal spokesmen (Reinach and Mathieu Dreyfus), and, in the end, Président Emile Loubet. But simultaneously in the middle days of September external pressures influenced the government's actions. The stage of the Affair's "fourth act" (as Emile Zola called Rennes) ² was populated by more than one *deus ex machina*. Many factors led to the *grâce* and général amnesty that followed, and it would be reductionist to insist, as Hannah Arendt did a génération ago, that "French public opinion had been turned around" by international protest, and specifically by "fear of a projected boycott" of the 1900 Paris Exposition. Still, foreign reactions helped push the Affair toward its final phase, and Reinach alludes to those reactions in passing. Referring to "l'horreur du verdict de Rennes... devant l'Etranger", he describes how "la presse du monde entier couvre la France d'injures et de sarcasmes," and he quotes the question posed by Millerand (whose portfolio included the World's Fair) to his Dreyfusard friends : "Et l'Exposition ? Est-ce que l'Exposition n'est pas en danger ? Est-ce qu'il ne se forme pas un véritable complot de l'étranger pour ne pas venir à l'Exposition, pour mettre Paris, la France, en quarantaine ? "The question was "inattendu", says Reinach, and 8 très juste ³
- 3 The question had been building since that pivotai moment in 1898 when the case became an *affaire*. Prior to the Esterhazy and Zola trials, most foreigners, like the majority of the French population, accepted "la chose jugée" ; they assumed that the army had exposed a traitor and that Dreyfus had deserved his fate. But after January 1898, French ambassadors, chargés d'affaires and various other commentators based in London, Berlin, Rome, Amsterdam, Brussels

and elsewhere informed their superiors of the broad belief in Dreyfus's innocence and of the growing wave of anti-French sentiment. In late February, the consul general in New York reported that “la presse entière et même les organes les plus modérés ont saisie occasion de la condamnation prononcée contre Zola pour attaquer le gouvernement et la France avec une extrême violence et une mauvaise foi insigne. ” Another official, in Holland, described camelots hawking translations of “J'Accuse” and shouting “L'Affaire Dreyfus, le plus grand scandale du siècle !” ; and he added that Dutch Protestants compared the France of the Affair to the days of “St. Barthélémy et des dragonnades.” One French army officer, summarizing the comments of a highly placed Russian official, reported that large numbers of educated Russians were “outrés contre la France.... La France est jugée, et très sévèrement jugée par tout l'étranger”. In Berne, a Swiss diplomat confirmed that “tout le monde [...] connaît la vérité. Les Français semblent être les seuls à ne pas la savoir”. And yet another report announced that “partout à l'étranger on se demande si le monde est fou en France ⁴ .”

- 4 Foreign reactions were never uniform. Indifférence and ignorance could be found abroad, as in France, and so too could ferocious antidreyfusard sentiments. Segments of the Catholic population in the United States vilified Zola's fictional and political “pornography”, while in Canada many Québécois listened to the sermons of antisemitic *curés* and believed what they read in antidreyfusard newspapers like *L'Action nationale*. In addition, foreigners, again like many French citizens, often grafted the Affair's broad outlines to specific local concerns : Jews in London's East End and anarchists demonstrating in Hyde Park were clearly mobilized by more than Dreyfus's fate ; and British reactions in general, official and unofficial, were shaped by centuries of anti-French hostility

(intensified by Fashoda). But after 1898 even the most cynical French observers based abroad could not deny the intensity of foreign reactions to the Affair ⁵.

- 5 They could, however, simplify the causes, misread the significance, and take every occasion, as the French ambassador in Rome put it, “d'indiquer qu'il s'agit d'une affaire intérieure qui ne regarde que nous ⁶”. The evidence suggests that many diplomats and police informants made little effort at sophisticated analysis. Instead, they prejudged international reactions and traced them to a single source ; it was, they reported, the work of the Jews. In the summer of 1898, the French ambassador in Berlin, with constant allusions to the Jewish-dominated press, noted how hard it was to counter the influence of “sémites” on the question of the Affair. Reports from Austria described the national press (“presque entièrement aux mains des juifs”) encouraging support of Dreyfus and attacks on the French army ; and another official defined Belgium as “l'un des théâtres d'opérations les plus actifs du syndicat israélite”. In London, French police agents were not alone in their obsession with the Jews ; according to the ambassador “la presse de ce pays qui obéit à des inspirations israélites très prononcées a fortement agi sur l'opinion dont elle a su flatter les préjugés favoris”. And also from the French embassy in London came rumors of vast Jewish funds behind the pro-Dreyfus movement and warnings about Jewish insidiousness. In one particularly byzantine account, an embassy official made a point of noting that the Parisian correspondent of the *Daily Telegraph* was married to the sister of the paper's owner, and that the owner (and one presumed the sister) was a Jew. That same official's dull mind and sharp bigotry prompted him to announce from his base in the heart of Anglican England that “tous les

journaux qui ne sont pas dans les mains des juifs sont dans les mains des protestants”. Only the Freemasons slipped his net. ⁷

- 6 The mental torpor captured in these examples, the inability on the part of some officials to grasp the complexity of foreign reactions, would also mark assessments of protests surrounding Rennes (“C'est un concert unanime contre la France”, wrote a French police agent based in London, led by a press which is “entre les mains des juifs” ⁸). But the “Jewish question” could not explain ail the protests that came from every corner and every class within hours of the Rennes verdict. *Le Siècle* had it right ; “Dans le monde civilisé tout entier”, the paper announced, “va éclater une explosion de colère et de mépris”. Thousands of telegrams, letters, petitions, manifestos, newspaper editorials and even poems from around the world confirmed the breadth and depth of support for Dreyfus and anger at the French army and government. Members of the Swedish Association of the Blind (who, like the prisoner, had lost the light and live “en chaînes”) sent words of consolation to Dreyfus and his family, while an American citizen in Cranbury, New Jersey sent a warning to the Paris “chief of police” that “it will be unsafe for Frenchmen to travel in this United States of America”. A more celebrated American, William James, felt “deeply saddened by the behavior of the French” during the Rennes debacle, and in a brief but devastating salvo gave thanks that he, at least, “lived in a Republic ⁹”. Two newspapers in Brussels carried the Rennes story “encadré de noir”, and another obituary, from Austria, echoed Zola's words of September 12 (“notre Sedan moral est perdu”) ; “No army in the world can remain healthy and vigorous under these conditions”, a Vienna newspaper announced. “The French Army has suffered an interior Sedan, the repercussions of which will be more profound and lasting than those of September 1, 1870”. In London,

Jews rallied to the prisoner, as did the Queen, in her own way, nearby. Informed by her Lord Chief Justice (who attended the Rennes trial) that the Dreyfus case “no longer concerns a question of justice Queen Victoria, through her ambassador, announced her “profound sorrow upon hearing news” of the verdict, and called the reconviction a “defiance of good sense”. Less diplomatie than their monarch, sixty five Englishmen, along with five Germans, signed a telegram to Président Loubet, and to avoid misunderstanding they wrote the message in French : “Monsieur, vous êtes chef”, they announced on September 12,” d'un sale peuple 10 ”.

- 7 Most important, actions accompanied words, and in the context of the presidential pardon, the timing was crucial. Peaking in numbers and intensity at the précisé moment that Dreyfusards pressed for an immediate *grâce* (the moment that Reinach composed his text à *chaud*), external protests reinforced the internai campaign. Through the week following September 9, while Dreyfusard leaders met in newspaper rooms and ministerial offices, and while Waldeck-Rousseau's government pondered the wisdom of Dreyfus's release, a wave of démonstrations took place in Rome, Milan, Budapest, Antwerp, Brussels, London, Chicago, New York and other cities and town. Crowds shouted slogans and carried banners praising the prisoner and vilifying the French army (“Long live Dreyfus ! Down with Mercier !” went shouts in Budapest and London). Mounted police confronted protestors who threatened French embassies and consulats across Europe ; and those French citizens abroad who dared to demonstrate against Dreyfus (“A bas les juifs !” shouted a group of French workers and merchants in London) clashed with larger crowds of local Dreyfus supporters. Demonstrators in Chicago burned the tricolor, and in Jersey, off the English coast, French visitors were insulted in public with the récurrent epithet “sales

Français”. Two thousand people marched through the streets of Naples, fewer in Budapest, and many more in London, where estimates of the Hyde Park protest varied from 30 000 to 50 000. ¹¹

- 8 The idea of an immediate grâce was not confined to France. As early as September 10 in Rome and only a day or two later in London, public meetings called for the release of Dreyfus by way of a presidential pardon. And from the start of the démonstrations throughout much of Europe and America the trade off was clear ; if Dreyfus remained in prison, the international community would refuse participation in the Universal Exposition due to open in Paris the following spring. The threats came from private citizens and ad hoc organizations, not from individual governments, but private exhibitors and visitors were the life-blood of the grand World Fairs of the modern âge. And French officials knew it well ¹² .
- 9 With the massive project already seven years in the making, the political and financial stakes were high. As Prime Minister in 1892, Emile Loubet, along with other public officials and private entrepreneurs, had broached the idea of an exposition that would be far grander than the enormously successful event of 1889. Commerce, éducation, and the cause of international understanding would share the list of high priorities, as they had always done, with national rivalries. In fact, French organizers had rushed to announce their project in order to “steal a march” on the German emperor, who had been planning an exposition for Berlin. They succeeded, and by 1895 dozens of greater and lesser nations had formally accepted France's invitation. Officials aimed to attract at least 60 million visitors to Paris (21 million more than 1889). And after more than a decade of parliamentary scandais, anarchist attacks, and working class agitation, they aimed to celebrate French prosperity in a peaceful setting ¹³ .

- 10 The Dreyfus Affair and the World's Fair had intersected many months before Rennes. In March 1898, on the heels of the Zola trial, the French consul général in Hamburg sent the Minister of the Interior a summary of German newspaper reports on European reactions : “déjà en Hollande et en Suisse on parlait de refuser toute participation à l'exposition de 1900” and he announced that the same question commençait à s'agiter dans les cercles industriels allemands.” Waving a new red rag at the Gallic bull, another German newspaper “conseillait [...] aux Allemands de s'abstenir de visiter dans deux ans la grande exposition française parce qu'ils ne seraient pas en sûreté dans un pays où tous les droits sont violés, où seule la populace antisémite et chauvine fait la loi, menaçant de jeter à la Seine quiconque ne partage pas ses passions ¹⁴”. Such threats, isolated in 1898, multiplied in September 1899, along with the use of the word “boycottage”, which, historian Richard Mandell tells us, seems to have entered the French vocabulary during the Affair's late phase. ¹⁵.
- 11 But whatever term was applied —. *interdit*, *quarantaine*, *abstentionnisme*, or *boycottage*— the warning mattered most. On September 14, *Le Temps* summarized the crisis and then trivialized the threat : “La France a une mauvaise presse”, the paper announced. “Aux quatre coins du monde, d'honnêtes vengeurs de la justice outragée s'occupent à chevalier les moyens de nous faire sentir leur réprobation. [Les] don Quichotte du porc salé se proposent de ne pas venir à l'Exposition ¹⁶”. Other sources took the warnings seriously and reported, for example, that the British press predicted “the failure” of the Paris Exposition. According to one French police agent, “les financiers Viennois qui avaient formé le projet de fonder [...] un journal allemand pour l'Exposition, l'ont abandonné” Merchants in St. Louis and San Francisco called for a

boycott, while citizens groups throughout the United States appealed to Congress for an official withdrawal from the Exposition. And more immediately, in Paris, the director of Galeries Lamartine lamented that “commissionnaires étrangers ont reçu l'ordre de leurs missions de n'acheter pour le moment aucun article de modes en France”. In addition, nearly every public demonstration beyond French borders included calls for a World's Fair boycott. ¹⁷ .

12 Given the conjuncture of internal events and external threats, Waldeck-Rousseau's government quickly realized that a pardon would serve many purposes : it would eliminate the very real possibility of the prisoner's death while in custody (suffering malarial fever, dysentery, malnutrition and constant nausea, he would deteriorate, physicians warned, “without hope of recovery ¹⁸”) the pardon would also serve to liberate Dreyfus without exonerating him (and thereby pacify many factions in France) ; and it would salvage the 1900 Exposition by calming international protest. While the government continued to deliberate, increasing numbers of French observers agreed that the crisis was taking its toll on France “devant le monde”. According to *Le Temps*, “le pays ne le supporterait point [...] Quelle force pour nous, et quelle surprise pour nos rivaux qui nous croient voués aux mortels déchirements, si les étrangers retrouvaient, dans quelques mois, les Français dépourvus de prétextes à récrimination et de sujets de rancunes, souriants, apaisés, réconciliés ! ¹⁹”.

13 Borne between the Exposition he had helped conceive and the army he continued to fear, Emile Loubet hesitated. But with domestic pressures and foreign demonstrations continuing to exert pressure, he finally signed the pardon on September 19, 1899, three weeks short of the fifth anniversary of Captain Dreyfus's arrest ²⁰ .

- 14 Dreyfus left Rennes the way he arrived, in the middle of the night and surrounded by guards. Hoping to avoid renewed démonstrations in France, Waldeck-Rousseau had asked Mathieu Dreyfus to send his brother out of the country, to some distant locale. But Mathieu refused ; that would appear cowardly, he insisted, and given the strong sympathies for his brother outside France, it might embarrass the republic in the eyes of the world (which the Dreyfus family had struggled for five years to avoid). Instead, the Captain would recuperate at the home of his eldest sister in Carpentras, and he would begin the work for his final exonération. Five security agents and a Dreyfus nephew acted as bodyguards on the train that left Rennes within hours of the pardon. And Mathieu, who managed the departure as meticulously as he had managed the Affair, carried a revolver ²¹ .
- 15 Emile Zola had anticipated the fifth act of the Dreyfus Affair in a letter to Alfred Bruneau. “Entre nous” he wrote five days before the pardon, “j'ai la conviction que la lutte est finie. Ce sera la grâce, puis une amnistie louche et bâtarde, les honnêtes gens et les coquins dans le même sac [...]. Je ne doute pas non plus de la réhabilitation de l'innocent à laquelle nous continuerons à travailler ; mais dans combien de mois ou d'années ? ²² ”. The amnesty came in December 1900 and the rehabilitation six years later ; but for ail except Dreyfus and his closest allies those were minor epilogues to the major events of September 1899. Shortly after Dreyfus's release, a fellow Alsatian, Auguste Lalance, advised the captain to be patient : “Il est de votre intérêt et surtout de l'intérêt supérieur de la France que l'agitation cesse autour de votre nom, qu'il y ait une trêve d'un an pendant laquelle on ferait le silence. Il faut laisser passer l'Exposition avant de pouvoir entamer utilement la campagne de réhabilitation.” Though Dreyfus had been forced to remain silent for over four years

on Devil's Island, and though he longed to engage the battle to clear his family name, he had no choice but to wait ; he needed time to build his physical strength and légal argument, and while he publicly condemned the amnesty, he privately honored, as an obedient French officer, the “World's Fair truce ²³”.

- 16 Much has been written about the Dreyfus Affair as a “dress rehearsal” for our times, about the legacies it left to modern antisemitic movements on the one hand, and to defenders of the parliamentary republic on the other. But in the context of démonstrations surrounding Rennes and the Universal Exposition, the Affair's global dimension suggests another dress rehearsal. Though previous World's Fairs had political agendas and served as “recovery rites” after national traumas (1878 following the *seize mai* crisis and 1889 in the wake of Boulanger's rapid rise and fall ²⁴) none had confronted the threat of an international boycott which linked the questions of commerce and human rights. On that score, events on the eve of the 1900 Exposition were more typical of the century to come than of the century just passed.
- 17 Political scientist R. A. Vincent has recently noted the “inescapable tension between human rights and foreign policy (...) It is not now enough for a state to be (...) recognized as sovereign. It must also act domestically in such a way as not to offend against the basic rights of individuals and groups within its territory ²⁵”. Vincent's comments, coming in the aftermath of the United Nations Déclaration of Human Rights and the Helsinki accords, describe a very différent world than that of the Dreyfus epoch, when great powers refrained from meddling in each other's domestic affairs, and when small nations, like small children, were expected to remain silent. But if sovereign states never called for an official boycott of the Paris Exposition (indeed, many foreign governments

rejected the idea), thousands of private citizens and scores of organizations anticipated a central feature of international relations in the twentieth century when they made the connection between Dreyfus's civil liberties and the *économies* of the World's Fair. Insisting that France be punished for an offense against the basic rights of an individual, and noting the currency of prestige that France had invested in the 1900 Exposition, foreign protesters believed that commercial sanctions fit the crime.

18 And they leveled their threats with such intensity because the offense against Dreyfus had been committed in a country that exemplified, for much of the world, the ideals of justice and tolerance. As Hannah Arendt noted, “the wrong done to a single Jewish officer in France was able to draw from the rest of the world a more vehement and united reaction than all the persecutions of German Jews a *génération* later ²⁶”. In the domain of human rights, France was held to higher standards than other nations, and when those standards seemed to collapse, as they did in the months between Zola's first trial and Dreyfus's second court martial, the charges of hypocrisy followed. In September 1899, an English journalist described the “great country” of France, “which claims to march at the head of civilization... flagrantly [trampling] Justice, honor and truth under foot!” Even the American Henry Adams, who had no sympathy for Dreyfus, acknowledged that the Affair threatened the “moral collapse” of an enlightened nation, of France's capacity “to maintain a character of any sort in a world like Europe ²⁷”

19 Paris was not only “the capital of the nineteenth century” in the realm of World's Fairs and material culture (as Walter Benjamin described it). It was also the capital of cosmopolitanism at a time when that notion of freedom from provincialism and particularism

commanded more respect than suspicion. And as the center of enlightenment and revolutionary traditions of equal justice, it was also the cradle of Jewish émancipation and the Rights of Man. That is why Theodor Herzl, upon witnessing Dreyfus's dégradation, reacted with such shock when Parisian crowds shouted “Mort aux juifs” ; and that is it why, after the Rennes debacle, high officials and ordinary citizens from around the world attacked the French government with such ferocity. Echoing the Dreyfusards' domestic campaign, the international community called on France, not for the last time, to honor its own history, and to be worthy of itself.

NOTES

1. For Reinach's text and Vidal-Naquet's analysis, see P. VIDAL-NAQUET, *Les juifs, la mémoire et le présent II*, Paris, 1991, pp. 129-158. See also, Vidal-Naquet's préfacé to A. DREYFUS, *Cinq années de ma vie*, Paris, 1994, pp. 5-45. Other accounts of the September 1899 debate appear in M. DREYFUS, *L'Affaire telle que je l'ai vécue*, Paris, 1978, pp. 237-250, P.V. STOCK, *Mémoire d'un éditeur. L'Affaire Dreyfus anecdotique*, Paris, 1938, pp. 156-158 ; J.-D. BREDIN, *L'Affaire*, Paris, 1983, pp. 395- 402 ; and M. BURNS, *Histoire d'une famille française : Les Dreyfus*, Paris, 1994, pp. 312-20. See also, P. SORLIN, *Waldeck-Rousseau*, Paris, 1966, pp. 405-22.

2. E. ZOLA, *L'Affaire Dreyfus : La Vérité en marche*, Paris, 1969, pp. 157-166.

3. REINACH, “Vers la Grâce”, in VIDAL-NAQUET, *Les juifs, la mémoire*.

4. Archives Nationales (hereafter cited as AN) BB/19 103, French consul général reports, New York, Feb. 25, 1898, and Amsterdam, Feb. 7, 1898. AN BB/19 96, General Jamont letter, May 4, 1898 ; and Bibliothèque Nationale (hereafter cited as BN) NAF 17386, Albert Sandoz letter, Jan. 12, 1898. The Berne diplomat is quoted in J. Testts, *La Trahison : Esterbazy et Schwartzkoppen*, Paris, 1898, pp. 6-7.

5. E. FELDMANN, *The Dreyfus Affair and the American Conscience, 1895-1906*, Détroit, 1981, pp. 132-33 and passim ; and I. ABELLA, *A Coat of Many Colors : Two Centuries of Jewish Life in Canada*. On the ways in which the Affair was either ignored or grafted to local issues in the French

countryside, see M. BURNS, *Rural Society and French Politics : Boulangism and the Dreyfus Affair, 1886-1900*, Princeton, 1984.

6. AN BB 19/103, French ambassador, Rome, Feb. 26, 1898.

7. AN BB 19/103, French ambassador, Berlin, July 10, 1898 ; report on Austria, Jan. 20, 1898 ; report from Belgium, Feb. 27, 1898 ; French ambassador, London, Feb. 26, 1898 ; and embassy report from London, Jan. 20, 1898.

8. Archives de la préfecture de police, Paris (hereafter cited as APP) BA/1047, police reports, Sept. 11-15, 1899.

9. Letter from A. Lundberg, Association des aveugles de la Suède, to Alfred Dreyfus in Dreyfus family private collection ; and APP BA/1047, Wilfred Graver to Paris police, Sept. 1899. William James is quoted in D. Lewis, *W.E.B Du Buis*, New York, 1993, p. 247.

10. APP BA/1047, police reports from London, Sept. 1899 ; and AN F/7 12 465, telegrams, Sept. 12 and 28, 1899. For Zola's comment, see *L'Aurore*, Sept. 12, 1899. The Vienna newspaper is quoted in *La Quinzaine littéraire*, April 18, 1984. For Alfred Dreyfus's comments on the British Lord Chief Justice at Rennes, see BN NAF 14308.

11. *Le Temps*, Sept. 11, 1899 ; APP Ba 1047, police report, London, Sept. 15, 1899 ; AN F/7 12465, police reports, England, Sept. 11-18, 1899 ; and BREDIN, *L'Affaire*, p. 396. For more on British reactions, see M. CORNICK, "La réception de l'Affaire en Grande-Bretagne", in M. DROUIN, *L'Affaire de A à Z*, Paris, 1994, pp. 575-80, and N. WILSON's article in this volume.

12. On early foreign agitation for a pardon, see, for example, the report from Rome in *Le Temps*, Sept. 11, 1899. Nearly every démonstration cited in note 11 above made some référence to the 1900 Paris Exposition. R. MANDELL charts die history of World's Fairs in *Paris 1900 : The Great World's Fair*, Toronto, 1967.

13. M. CORDAY, "La Genèse de l'Exposition *Revue de Paris*, July 15, 1899 ; E. WEBER, *France, Fin de Siècle*, Cambridge, Mass., 1986, pp. 242-43 ; and MANDELL, *Paris 1900*, pp. 30-39.

14. AN BB/19 103, consul general, Hamburg, March 10, 1898.

15. MANDELL, *Paris 1900*, p. 89.

16. *Le Temps*, Sept. 14, 1899.

17. APP Ba 1047 and AN F/7 12465, police reports, Sept. 11-22, 1899. For an excellent account of international reactions, see MANDELL, *Paris 1900*, pp. 94-103. And for more on American responses, see W. SILVERMAN's contribution to this volume.

18. See BURNS, *Histoire d'une famille française*, p. 267 ; and letter from Salomon Reinach to Carlos Blacker, Sept. [12 ?], 1899 (private collection).

19. *Le Temps*, Sept. 13, 1899. Pierre Sorlin discusses Waldeck-Rousseau's abrupt "volte-face" in the days immediately following the Rennes verdict ; after rejecting the idea of a pardon, he suddenly agreed with Galliffet (Sorijn, *Waldeck-Rousseau*, p. 414). Again, there were many reasons for that shift, and foreign protests, which did not subside until after mid-September, must have been among them.

20. Mandell suggests that just the promise of a pardon was the key : “Many foreign officials, as soon as they heard that a pardon was in the air, assured Millerand, French diplomatie officers, and the commissioner général of the exposition that they intended to participate in 1900” (*Paris 1900*, p. 100). Evidence from Chambers of Commerce in the United States and their équivalents in Europe confirm this (see, for example, the news summaries in *Le Temps*, Sept. 14-16, 1899).

21. BURNS, *Histoire d'une famille française*, p. 320.

22. ZOLA, *L’Affaire Dreyfus*, p. 233.

23. Lalance’s letter of Sept. 27, 1899 appears in A. DREYFUS, *Souvenirs et correspondance, publié par son fils*, Paris, 1936, p. 257. On Dreyfus after Rennes, see BURNS, *Histoire d'une famille française*, pp. 321ff. Near the end of die Affair, Dreyfus disagreed with Clemenceau on many points, including the Tiger’s remark about the Exposition : " C’est la République qui s’amuse de mourir " (quoted in BREDIN, *L’Affaire*, p. 408).

24. WEBER, *France, Fin de Siècle*, p. 110.

25. R.A. VINCENT, *Human Rights and International Relations*, Cambridge, England, 1986, pp. 129-30

26. H. HARENDT, *Origins of Totalitarianism*, New York, 1973, p. 91.

27. The *London Times*, Sept. 11, 1899, quoted in E. SANDERSON, *Historié Parallels to l’Affaire Dreyfus*, London, 1900, p. xv. On Henry Adams, see J. C. LEVENSON, *et al*, eds., *The Letters of Henry Adams*, v. 5, Cambridge, Mass., 1988, pp. 14-15.

AUTHOR

MICHAEL BURNS

Mount Holyoke College, Massachusetts

Modestes considérations sur l'engagement de la société culturelle dans l'affaire Dreyfus

Pascal Ory

- 1 La question qui sera évoquée ici n'est pas mince puisqu'on peut y voir, tout simplement, celle des conditions d'intelligibilité des comportements humains, saisie au travers du prisme spectaculaire dénommé, depuis les années 30 ¹, « engagement ». On entendra par engagement l'acte par lequel un individu affichera son adhésion à une initiative collective a priori étrangère à sa spécification sociale, le mode d'affichage pouvant alors aller de la prise de position privée, repérable seulement par le recours aux documents biographiques, jusqu'aux multiples formes de la publicité. Depuis l'époque même des faits, on sait que l'Affaire Dreyfus représente à cet égard un type de cristallisation extrême, par le caractère particulièrement dramatisé de l'engagement qu'elle suscita chez ses protagonistes, ce dramatisme étant lui-même dû à sa concentration dans le temps et à sa nette bipolarisation : comme affaire (d'opinion publique) la question Dreyfus s'impose en quelque sorte « à la première page des journaux » pendant environ deux ans, de la fin de l'année 1897 à la fin de l'année 1899, et elle entraîne une proportion particulièrement élevée de prises de position au sein des professions culturelles. C'est

en effet à ces dernières que je vais m'intéresser ici, sans entrer dans le débat autour de l'écho, dit réel, que l'Affaire a pu trouver dans les supposées » profondeurs de la société ». Il me suffit, pour la suite de la démonstration, qu'il y ait eu nette sommation d'engagement dans les milieux considérés.

- 2 Dès l'époque, aussi, le problème avait été posé de savoir si l'on ne pouvait pas repérer un déterminisme quelconque à l'origine de la prise de parti. Des représentants des deux camps l'avaient suggéré ou pressenti, toujours, bien entendu, pour symétriquement légitimer leur choix ou délégitimer celui de leurs adversaires. Par un renversement de perspective qui n'étonnera pas les bons connaisseurs de la période, c'est du sein des dreyfusards que montèrent alors les voix les plus éloquentes en faveur d'une interprétation idéaliste du choix — Julien Benda puis Charles Péguy —, alors que ce sont les antidreyfusards qui ont été à l'époque les plus matérialistes — le Paul Bourget de *L'étape*, le René Doumic de la conférence, trop peu connue, « Où sont les intellectuels ? », pour ne citer qu'eux.
- 3 Le progressif rapprochement de l'histoire et des sciences sociales a conduit, depuis une vingtaine d'années, à reprendre le questionnement. La publication des travaux de Christophe Charle ² a redonné du poids à l'hypothèse d'une théorie générale rendant enfin compte du positionnement des professions culturelles. On résumera la thèse de l'auteur, sans, je l'espère, la déformer, en disant qu'après avoir confronté les listes de pétitionnaires, pro et contra, à diverses informations statistiques et prosopographiques, il conclut à l'adéquation générale du choix bipolaire pro/anti avec la position du sujet opinant sur un axe dominé/dominant. On reviendra tout à l'heure sur l'ambiguïté, même limitée, qui peut subsister au sein de la première bipolarisation. Retenons seulement pour l'instant les

déclinaisons de la seconde : « anciens/modernes » et aînés/cadets (« querelle de générations »), formulations qui, à l'usage, recouvrent plutôt « établis/prétendants », ce qui n'est déjà plus, on le voit, tout à fait la même chose. Chez les universitaires l'opposition se vérifie à la fois au sein d'une même discipline ou entre disciplines neuves/périphériques et vieilles/organiques ; chez les hommes de lettres, sur les axes avant-garde/tradition et obscurité/célébrité.

- 4 Depuis sa sortie, cette thèse n'a cessé d'être nuancée. Le plus rigoureux critique en a été Christophe Charle lui-même qui, tout en l'exposant, a multiplié les nuances et les exceptions, au point de rendre l'usage du schéma malaisé dans plusieurs champs. De Wladimir Rabi dès 1981 ³ à Michel Winock, à plusieurs reprises, les commentateurs ont, chacun pour son domaine, relativisé son caractère mécanique. On veut ici poser simplement quelques questions préjudicielles ou annexes, destinées à faire avancer le débat, en permettant d'en circonscrire plus nettement l'enjeu, qui me semble, surtout, avoir été mal estimé dès le départ.
- 5 Un premier ensemble de critiques portera sur la position même du problème. De qui parle-t-on ? Et de quoi ? En d'autres termes repérons nous avec des critères suffisamment rigoureux d'une part les catégories concernées, nettement définies dans ce qui les distingue globalement des autres et dans ce qui les distingue entre elles, d'autre part la nature exacte de leur engagement dans l'Affaire ? Prenons d'abord la précaution de ne pas focaliser la recherche sur les seuls universitaires. La pente est trop compréhensible, qui privilégie ses semblables dont, par ailleurs, la gestion administrative des carrières facilite la prosopographie. Ce traitement de faveur pourrait se justifier par la prééminence - ambiguë - qui leur a été accordée dès le début de la mise en ordre de la bipolarisation, c'est-à-dire dès le débat éditorial

Clemenceau/Barrès autour des « intellectuels », encore en italiques ⁴. Admettre ce primat sans le discuter revient, comme sur beaucoup d'autres points, à adopter un point de vue dreyfusard, celui-là même des pétitionnaires de *L'Aurore*, qui entreprirent de classer leurs signatures en mettant en avant les diplômes ou fonctions universitaires.

- 6 Pourtant, sans aller plus loin, l'occasion même de la mobilisation - le texte que l'on sait d'Emile Zola - montrait assez que l'étude des protagonistes de l'Affaire ne pouvait se limiter aux milieux enseignants, même élargis aux trois ordres. Entre alors en jeu un autre groupement de professions culturelles, dont la compétence est en effet abondamment mise à profit par les deux camps : celui des hommes de lettres, pour reprendre la formule d'époque, moins restrictive que celle, en voie d'obsolescence, de « publiciste ». Sous ce dernier vocable les contemporains rassemblent tout à la fois ce qu'aujourd'hui l'on essaierait de distinguer comme P» écrivain « et comme le » journaliste », alors que l'économie du temps et le droit qui l'exprime ne connaissent pas encore cette distinction ⁵ : à la limite, l'écrivain de 1899 est celui qui peut se payer le luxe de ne pas vivre de sa plume, au contraire du journaliste. Mais dès lors qu'on a franchi ce pas, on ne peut pas s'arrêter en si bon chemin.
- 7 D'une part, la presse de l'époque intègre aussi une catégorie d'artistes organiques bien caractérisée, à moins qu'il ne faille voir en elle un sous-ensemble des journalistes ; gardons lui, pour simplifier, sa spécification actuelle de « dessinateur de presse ». D'autre part, puisqu'il est question ici de légitimités mises en avant, on ne peut ignorer, même s'ils interviennent en petit nombre dans le débat, le rôle joué par les artistes des « Beaux-Arts », entendons par là ceux qui, au contraire des précédents, exercent leur activité en des lieux affectés par la société à l'exercice de leur art : architectes, peintres,

sculpteurs et décorateurs, musiciens, mais aussi auteurs dramatiques, en un temps où le théâtre est à son apogée social, et, au delà, tous les gens du spectacle, depuis le chanteur jusqu'au metteur en scène, pour ne citer que deux figures dont la cristallisation sociale se situe précisément à cette époque. On demande donc ici que toute recherche à venir prenne en considération l'ensemble des professions culturelles, compte tenu des solidarités qui les unissent au sein de cette structure vivante que les contemporains réunissent sous le triptyque « Arts, Lettres et Sciences », celui-là même qui est allé, en 1870, jusqu'à constituer un département ministériel autonome ⁶. Au reste, dans les deux camps les sergents recruteurs des engagements ne procédèrent pas autrement, fort heureux d'avoir ici reçu le ralliement d'un Claude Monet, là d'un Henri Lavedan.

- 8 Bref, la société culturelle que le chercheur devra à l'avenir prendre en compte, à ses risques et périls, rassemble à la fois créateurs et médiateurs, et sans exclusive a priori. Dans la première catégorie figurent à la fois les « artistes », ou producteurs artistiques, et les « savants », ou producteurs intellectuels. On prendra alors bien soin d'intégrer dans les artistes les interprètes, au sens large du terme, qui va, par exemple, pour le théâtre du comédien au metteur en scène : Lucien Guitry ou Lugné-Poe ont été des dreyfusards reconnus comme tels. Du côté des médiateurs se situeront les enseignants et les journalistes, y compris dessinateurs. Les enseignants en question appartiendront aux deux ordres « inférieurs » du secondaire et du primaire, l'enseignement supérieur, en pleine réorganisation depuis une dizaine d'années, participant, lui, du monde savant, sans distinction significative, à ce stade, entre universités et grandes écoles. Toutes ces qualifications sont, bien entendu, à prendre dans leur globalité, sous réserve de rares cas aberrants.

- 9 Sans doute bien des membres de ces catégories peuvent-ils participer simultanément de plusieurs activités culturelles, sans parler de la successivité qui a fait, par exemple, des deux normaliens Jules Lemaître et Ferdinand Brunetière deux critiques littéraires. Mais il suffit de se pencher sur chaque cas individuel pour constater que, pour les contemporains, les ambiguïtés n'existent pas ou ne durent guère, quitte, dans les cas limites, à ce que l'individu se dédouble par hétéronymie — Emile Chartier n'est pas Alain. A chaque moment étudié, l'individu avance sur le devant de la scène — puisqu'il s'agit toujours de cela, ne l'oublions pas : deux années de publicité, tout au plus — revêtu d'un signe principal d'autorité. La multiplicité des légitimités ne sert qu'à renforcer l'autorité principale. Maurice Barrés a beau ne cesser d'écrire dans les journaux, il a beau avoir été député, sa légitimité essentielle est celle d'un écrivain, comme en témoigne le discours de ce qu'on appelle dans ces années les « jeunes revues » à son égard. C'est pour cette raison que Scheurer-Kestner ne peut figurer dans notre champ de réflexion, car ce n'est pas, on le sait, sa qualité professionnelle initiale de chimiste qui est mise en avant, donc en cause, dans l'Affaire. Si des difficultés de catégorisation, donc de raisonnement, peuvent demeurer, c'est dans la qualification de certaines spécialités, qu'elles soient, au reste, artistiques ou intellectuelles. Ainsi, de même qu'il n'existe pas encore de « cinéastes » à l'époque — même s'il importe de pas oublier Georges Méliès dans la liste des artistes dreyfusards —, de même la sous-catégorie des « sociologues » est-elle à peine, dans ces années 1890, en train de s'ébaucher.
- 10 Là, en revanche, où il est clair que le chercheur s'aventure sur un terrain franchement mouvant, c'est quand il fait intervenir, pour les besoins de la démonstration, une catégorisation proprement esthétique comme celle d'« avant-garde » Terme, en effet, d'usage

déjà assez courant mais dont le flou condamne, à mon sens, le recours, malgré la perche tendue aux générations suivantes par la publication de « manifestes » bien repérables, plus ou moins accompagnés de déclarations d'inféodation. D'abord parce qu'il faudrait utiliser le pluriel, l'époque considérée superposant déjà plusieurs avant-gardes successives, aux valeurs opposées, telles les écoles autodénommées « naturaliste » et « symboliste ». Ensuite parce qu'elles se sont empressées, comme il est de coutume dans l'histoire des écoles, de perdre de leur unité avec le temps, à force de départs discrets ou de ruptures solennelles. Pour cette raison même, on peut se demander si les avant-gardes des décennies précédentes le sont toujours vers 1899 — ce n'est certainement plus le cas des Impressionnistes, par exemple— et, plus fondamentalement encore, si rattacher certaines écoles à l'avant-garde n'est pas une erreur de compréhension radicale — je pense ici à l'Ecole naturaliste, au reste désormais dispersée, qui ne s'est jamais perçue comme telle. Constituer pour finir, en 1899 justement, une anti-Académie, sous l'égide d'Edmond de Goncourt, ne suffit pas à faire de vous une avant-garde. Zola n'est pas un artiste d'avant-garde — il suffit de lire ce qu'en pensent les futurs dreyfusards de la *Revue blanche* —, c'est un artiste discuté et populaire, ce qui est fort différent, et l'apparenterait plutôt à Rodin, autre mythifié ⁷. Gardons nous, enfin, des erreurs de perspective : Marcel Proust n'est pas en 1899 un artiste d'avant-garde — s'il l'a jamais été —, lui dont le seul livre (*Les plaisirs et les jours*) est sorti, en 1896, préfacé par Anatole France.

- 11 Prenons le cas des peintres et sculpteurs. Les Impressionnistes, si l'on veut bien continuer à les raisonner comme un groupe, n'ont sur l'Affaire aucune unité. Degas et Renoir sont antidreyfusards, Monet et Pissarro dreyfusards. Sans doute les Nabis, plus dispersés encore quoique d'histoire plus récente, sont-ils en majorité dreyfusards : ce

n'est pas parce qu'ils sont nabis, mais parce que ce sont « les peintres de la *Revue blanche* ». Quand on cherche des œuvres peintes ou sculptées qui entretiennent avec l'Affaire un rapport direct, les noms qui s'alignent sont ceux d'artistes classés académiques par l'histoire de l'art : Edouard Debat-Ponsan, Jean-Jacques Henner, Jules Dalou. Pas plus à cette époque qu'à aucune autre, l'avant-garde esthétique ne se confond avec l'avant garde politique : vers 1900 la modernité musicale se nomme Claude Debussy, mais l'engagement social Alfred Bruneau, compositeur attiré d'Emile Zola, ou Gustave Charpentier, deux noms présents sur les programmes des grands établissements lyriques parisiens, c'est-à-dire au sommet du cursus honorum musical de l'époque.

- 12 Au delà de toutes ces nuances demeurerait à ce stade, et quoi qu'il en soit, une dernière difficulté préjudicielle : pourquoi privilégier dans l'interprétation de l'engagement pro et anti une ou deux composantes seulement du statut social et culturel ? La thèse sociologique a eu conscience du problème, en faisant entrer en ligne de compte la solidarité de génération, sans cependant aller très loin dans cette direction, qui promet pourtant d'être féconde, à condition de ne pas se limiter au repérage des dates de naissance des individus. La lettre de rupture solennelle de la *Revue blanche* avec son maître proclamé Maurice Barrés, parue dans le numéro du 15 février 1898 sous la signature du contremaître Lucien Herr, texte tout à fait exceptionnel dans ce fonctionnement encore trop mal connu qu'est l'économie d'une génération, nous indique une piste qu'il faudra suivre.
- 13 On semble, en revanche, avoir complètement laissé de côté une autre composante de l'analyse, aussi sous-estimée dans l'analyse ultérieure qu'elle a été sur-estimée dans la polémique de l'époque : l'appartenance communautaire, et d'abord l'appartenance

minoritaire, placée au premier plan par la nature du débat. Je me contenterai de signaler sur ce point une piste évidente : le poids des origines étrangères dans le choix de tant d'artistes, sans doute bien placés pour juger avec un certain recul la violence nationaliste française : le Suisse Steinlen, le Canadien Raoul Barré, l'Américaine Mary Cassatt, les Belges Théo Van Rysselberghe, Evenepoel, Maeterlinck ou Verhaeren : tous dreyfusards. En un mot comme en cent, si l'on admet que chaque individu est au croisement de plusieurs plans de détermination, tels, outre l'âge et le statut, la génération proprement dite -définissable par rapport à des généalogies intellectuelles et des figures cristallisatrices-, la position religieuse, le type de formation, les sociabilités familiales ou les solidarités communautaires, l'analyse de son engagement doit en rendre compte.

- 14 Supposons maintenant que nous nous soyons entendus sur les catégories observées, en les ayant définies avec plus de finesse que jusqu'à présent. Une dernière difficulté subsiste : comment raisonner valablement sur ces sujets engagés dès lors que l'on ne peut ou veut prendre en considération le temps et, surtout, la nature de l'engagement ? Le temps en question sera moins affaire de date que d'époque. Il permettrait, si on disposait des informations nécessaires pour le préciser, de distinguer entre divers types de stratégie. Quant à la nature, ce n'est quand même pas une petite affaire. Laissons même de côté les cas de palynodies, qui ne peuvent nous être connues qu'aléatoirement, au hasard des documents subsistants et des célébrités ultérieures. Il reste qu'on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les degrés, fort différents, d'engagement.
- 15 Je suggère d'en distinguer au moins quatre, étant bien entendu que toute analyse plus poussée conduirait à en augmenter le nombre,

mais sans doute pas au profit de la clarté de la démonstration — si démonstration il doit rester. Un premier degré de l'engagement se limitera à des manifestations privées, dont on ne saurait cependant mépriser l'efficacité, au sein de tel ou tel réseau et face à une question qui a longtemps conservé le caractère d'une affaire particulière non d'un débat général, susceptible, par exemple, d'être transposé en affrontement électoral - les élections de 1898 sont là pour le prouver, par l'absurde. Le deuxième cercle est celui qui, jusqu'à présent, a le plus mobilisé l'enquête sociologique : il est le seul susceptible d'un traitement statistique via l'engagement pétitionnaire, qui permet aux divers camps de se « mesurer dans tous les sens du mot. On ne peut évidemment le confondre avec cette sorte d'engagement du troisième type qui conduit à la mise à contribution publique des compétences. C'est Anatole France gauchisant son *Histoire contemporaine*, Debat-Ponsan peignant son *Nec Mergitur*, Forain et Caran d'Ache lançant le *Pstt... !* etc.

- 16 On pourrait s'arrêter là. Je propose pourtant un quatrième type d'engagement, comme une forme extrême du précédent mais dont on sentira toute la différence, puisqu'il s'agit de la mise à contribution des compétences non plus seulement au service de la propagande mais dans la discussion technique elle-même autour de la culpabilité de Dreyfus. C'est tout le sens de l'intervention des chartistes dreyfusards (Giry, Meyer, Molinier, Paris) au procès Zola — l'Affaire Dreyfus est, intrinsèquement, une affaire de paléographie — ou de la lettre ouverte de Gabriel Monod, le 5 novembre 1897. Arrêtons là, sans entrer plus avant dans la dissection des modalités d'engagement : on aura compris qu'on veut seulement plaider pour le rééquilibrage du quantitatif par le qualitatif, pas exclusif, pour autant, d'une solide catégorisation.

- 17 En effet, les précautions qui précèdent, si elles ont rendu plus compliquée l'interprétation sociologique, ne l'ont pas récusée. Encore faut-il s'entendre sur le sens à donner à la thèse de la dominance. La classe d'âge, par exemple. Retenons, comme un acquis précieux, que l'analyse des dates de naissance des « écrivains » dreyfusards confirmerait une moyenne d'âge plus basse que celle de leurs adversaires. Il paraît difficile d'aller plus loin dans l'enquête : nous ne possédons aucun moyen de mesure de l'âge des journalistes ou des étudiants impliqués. Les témoignages dont on dispose sur la mobilisation antidreyfusarde de la « Jeunesse des écoles » laissent à penser que l'extrapolation est difficile. La mise en parallèle des âges, connaissables et connus, des porte-parole ou porte-plume des deux camps ne permet pas de tirer des conclusions très nettes. Dans le milieu des dessinateurs de presse, par exemple, on ne constate aucune différence sensible entre tous ces enfants ou neveux du *Chat Noir*.
- 18 La prise en considération de la spécialité est déjà beaucoup mieux soutenable. Comme Antoine Compagnon l'a montré pour le petit milieu des professeurs de littérature de la Sorbonne ⁸, comme est en train de le montrer Vincent Duclert pour les savants ⁹, l'Affaire peut servir de révélateur à l'identité de corps des disciplines. Ainsi le dreyfusisme prédomine-t-il dans les sciences expérimentales. Mais la situation des disciplines littéraires et philosophiques est déjà plus complexe. On ne devra pas perdre de vue que ce secteur se distingue des trois autres (« Droit », « Médecine » et « Sciences ») par la mise en concurrence de ses universitaires avec des producteurs intellectuels, beaucoup plus nombreux, issus d'autres circuits de légitimation que l'Université, généralement adverses : l'Eglise — y compris les Facultés catholiques —, les sociétés savantes, les revues académiques, etc. Une analyse sociologique compréhensive n'aura

garde d'oublier que l'historien de 1899 n'est que secondairement un universitaire ; c'est d'abord un érudit local, ensuite un écrivain, parfois un notable. On peut même sans doute placer à cette époque la séparation, dont le père fondateur serait Taine, entre une histoire universitaire et une histoire que je qualifierai d'académique, destinée à rester dominée, pendant une génération, par l'Action française. Le phénomène a sans doute ses équivalents dans l'univers philosophique, où un Théodule Ribot a son Gustave Le Bon comme un Charles Seignobos aura son Jacques Bainville. Au reste, la contradiction peut subsister au cœur même de la citadelle dite positiviste : l'évolution caractérisée de Gabriel Monod ne doit pas faire oublier que le co-fondateur de la *Revue historique*, Gustave Fagniez, va à l'occasion de l'Affaire bifurquer décidément vers l'Action française.

- 19 Il devient dès lors difficile de situer fermement les choix pro et anti des élites culturelles sur un axe dominants/dominés. Ni Debat-Ponsan, qui sera président de la Société des Artistes français, ni Henner, mascotte de l'Institut, ne sont des dominés. Au reste, si l'on s'arrête à l'Institut, terre par excellence des établis, le schéma fonctionne mal. L'Académie française comprend en son sein une minorité agissante anti, l'Académie des sciences comprend, elle, une minorité agissante pro, et l'ensemble des cinq académies se signale plutôt par sa prudence. A la Française même Anatole France est loin d'être l'isolé qu'on voit parfois en lui. Il y est flanqué de dreyfusards convaincus appartenant aussi bien au cercle des « hommes de lettres », tel Sully-Prudhomme, que des « savants », tel Gaston Paris - cette Académie française qui, dans quelques mois, va élire en son sein un Georges de Porto-Riche-.
- 20 Christophe Charle a montré, chiffres à l'appui, tout en faisant place à maintes exceptions, les réticences des universités de province et,

plus généralement, de l'Université à suivre le mouvement révisionniste, par rapport aux grandes écoles parisiennes. La question demeure posée de savoir si c'est être dominé que d'avoir à ses côtés les administrateurs de l'Ecole des Chartes (Paul Meyer), de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Gabriel Monod), de l'Ecole Libre des Sciences Politiques (Emile Boutmy), de l'Institut Pasteur (Emile Duclaux) ou du Collège de France (Gaston Paris)... Au reste, il serait tout aussi aventuré d'inférer quoi que ce soit de ce premier constat à propos de l'ensemble de la catégorie concernée — comme on l'a pourtant fait-, puisque les traditions de libéralisme intellectuel des établissements en question faisaient que, par exemple, le directeur de l'Ecole des Chartes n'était pas suivi par la majorité de son corps enseignant ni de son corps étudiant et que le choix de Boutmy n'était pas celui de son plus prestigieux professeur, Albert Sorel. Mais, du coup, on devra se méfier avant de raisonner sur une distinction grandes écoles/universités : les deux ensembles apparaissent singulièrement hétérogènes. Contentons nous de constater que la partie de la thèse selon laquelle plus on s'approcherait des lieux d'élaboration de la théorie du pouvoir (le droit civil, par exemple), moins on serait dreyfusard, doit être fortement nuancée par la considération de tous ces notables devenus dreyfusards malgré leur double reconnaissance par leurs pairs et par les pouvoirs publics.

- 21 « Malgré » ou « à cause » ? La théorie sociologique simple est obligée de reconnaître qu'il existe dans le camp antidreyfusard bien des exemples de marginalité. On a déjà vu que c'était le cas pour certaines disciplines universitaires. Face à un Duclaux, même couvert d'insultes, face à un Edouard Grimaux, même sanctionné, le marginal c'est bien Alphonse Bertillon, chef du Service d'anthropométrie de la Préfecture de Police. Ça ne l'est pas moins souvent chez les hommes de lettres ou les artistes. Si les ténors de la

critique sont des figures de l'antidreyfusisme (Brunetière, Faguet, Lemaître), les auteurs populaires sont souvent, contrairement aux apparences, dans l'autre camp, même si ce n'est pas toujours avec la visibilité de Zola ; ainsi des deux grands auteurs à succès du temps, Victorien Sardou, pour la vieille génération, et Edmond Rostand, pour la nouvelle. Dans la presse les figures dominantes de l'antidreyfusisme sont des figures tribuniennes déjà bien situées, entre éternel-opposant et tombeur-de-ministère : Henri Rochefort et Edouard Drumont. Elles sont flanquées de personnalités connexes d'opposants structurels, tel Arthur Meyer, directeur d'un journal monarchiste. Le destin d'un Ernest Judet montre bien la sanction qui frappe un engagement trop net : à la fin, le directeur de la rédaction du *Petit journal*, trop marqué anti, doit s'en aller diriger un titre de moins grande audience. Au sens strict, il se marginalise.

- 22 Si par « dominants » on signifie l'appartenance à ce que j'appellerai, grossièrement mais pas inexactement, l'Ancienne-Culture, réunissant les deux caractéristiques d'être catholique et autoritaire ; si, par là, on l'oppose à une Nouvelle- Culture, laïque et libérale, alors on enfonce des portes ouvertes. D'autant plus qu'il va de soi que, par ailleurs, ces deux camps sont, dès qu'on les étudie de près, de composition très complexe. Parmi les catholiques figure un contingent bien repérable et, pour des raisons faciles à comprendre, fort actif, de convertis de fraîche date, dont le meilleur exemple reste Brunetière, et il est rejoint par un contingent d'agnostiques conservateurs, où figurent rien de moins que l'écrivain le plus illustre de sa génération, Barrés, et le président de la principale organisation anti, Jules Lemaître, influencé, comme Brunetière, par le darwinisme social, sans parler du jeune Maurras. Symétriquement, il n'y a rien de surprenant à voir finalement réunis dans la même campagne révisionniste un libéral bon teint comme Emile Boutmy et

un libertaire affiché comme Jean Grave. J'ajouterai, pour aggraver mon cas, qu'on doit aussi tenir compte de la nature de leur dreyfusisme, pour constater que ces deux personnalités antithétiques sur à peu près tout sont, pour ce qui nous importe, deux dreyfusards modérés : on sait assez qu'il est impossible dans ce camp de superposer le radicalisme politique au radicalisme dreyfusard, et que, de droite à gauche, Ludovic Trarieux, Jean Jaurès ou Sébastien Faure furent plus engagés que Léon Bourgeois, Jules Guesde ou Jean Grave.

- 23 On comprend dès lors que la solidité idéologique des deux camps n'ait pu être durable, mais qu'à tout prendre ce fut celui des vaincus qui résista le mieux, puisqu'il n'avait pas à gérer une victoire, et ses conséquences institutionnelles. La dissidence claironnante du groupe Péguy n'est pas le seul exemple, précoce, de ces contradictions de vainqueurs. Quelques mois après le Procès de Rennes naît la *Revue de synthèse historique* d'Henri Berr, qui fonctionne fondamentalement comme une *anti-Revue historique*. Dans la foulée de cette création, l'une des principales polémiques historiographiques du temps opposera, en 1903, deux dreyfusards, François Simiand et Charles Seignobos.
- 24 Au fond, l'interprétation de l'Affaire Dreyfus par l'histoire intellectuelle part d'une idée reçue, déjà présente chez Péguy, selon laquelle les dreyfusards, vainqueurs politiques de la confrontation, ce qui ne paraît pas niable, ont, dans la foulée, conquis des positions de pouvoir culturel ; que la seule limite à cette victoire est venue de leurs désunions, qu'elles soient politiques (les collectivistes se séparant derechef des libéraux) ou éthiques (la « mystique » s'éloignant, écœurée, de la « politique »). On doit, au contraire, se demander s'il ne faut pas inverser l'analyse. Là où les dreyfusards sont les mieux placés, c'est dans la partie de la société culturelle la

plus proche du pouvoir central : voici le point de départ de l'histoire intellectuelle de l'Affaire, qui est une histoire essentiellement postérieure au temps de l'engagement. Or l'étape suivante se situe dans les années 1910. Il importe peu qu'une certaine relecture de droite ait exagéré le « retour aux valeurs » traditionnelles de la société culturelle de cette époque ; toutes les analyses dont on dispose confirment que l'on est là devant la période de plus nette hégémonie d'une forme renouée de l'Ancienne-culture : la culture nationaliste, exemplarisée par l'Action française. Or l'examen des généalogies intellectuelles montre que ce dynamisme nouveau puise ses racines dans l'Affaire Dreyfus.

- 25 En d'autres termes, si l'on veut à tout prix trouver des jeunes et des dominés de 1899 en train de forger le levier qui ébranlera la domination de leurs aînés, c'est d'abord du côté de la droite qu'il faut les chercher, secondairement du côté de la gauche. Après tout, quand, après la réforme de l'Ecole Normale Supérieure, Péguy va se déchaîner contre Ernest Lavisse, présenté comme le bourreau de Brunetière au nom de mesquins règlements de compte dreyfusistes, il désigne en fait du doigt le type achevé de ces intellectuels qui jusqu'au bout ont prêché l'Union, c'est-à-dire, en fait, refusé de choisir. Position minoritaire qui ne leur a attiré que des rebuffades, des deux côtés, et s'est donc soldée par un échec. Ces trois patriarches qu'étaient respectivement pour les trois ordres des Lettres, des Sciences et des Arts Ernest Lavisse, Marcelin Berthelot et - il faut bien insister sur ce point - Auguste Rodin, ces trois Etablissements se signalèrent en l'Affaire par leur silence assourdissant.
- 26 Récapitulons : d'un côté, il me semble que l'analyse des conditions d'engagement des professions culturelles est encore posée avec trop peu de rigueur ; de l'autre, il me paraît difficile de repérer plus de cas de déterminisme simple, par situation sur une échelle

dominant/dominé, que d'exceptions à cette loi, qui, du coup, ne peut en être une. Est-ce à dire qu'il faudrait renoncer à toute interprétation par le social ? Et de là par le général ? Cette conclusion ne serait scandaleuse que pour ceux qui croient que l'individu est nécessairement interprétable. Mais on n'aura pas besoin de se scandaliser : il se trouve, simplement, que cette conclusion, nous ne la partageons pas.

- 27 On voudrait, tout aussi simplement, mettre en valeur à ce stade la notion de réseau. Dans la société culturelle le réseau rapproche dans une sociabilité plus ou moins réglée les confesseurs des mêmes valeurs, qu'on les décline en éthique ou en esthétique. Sans doute le réseau se construit-il à partir de données sociales qui lui sont extérieures : les probabilités d'adhésion au réseau augmenteront fortement en fonction des déterminations originelles déjà mentionnées : âge, patrimoine, type de formation, etc., et parfois le réseau ne sera que la surévaluation de l'un de ces caractères hérités. Plus souvent, cependant, il sera moins la résultante des traits originels que le fruit d'une configuration originale ; il pourra, d'autre part, se renouveler, parfois sur plusieurs générations, par l'agrégation d'individus différemment déterminés. La constitution du groupe de la *Revue blanche* appartient au premier cas de figure, le destin des mouvances politiques se rattachera au second.
- 28 On voit ainsi fonctionner, parfois se réactiver, au sein des dreyfusards un réseau anarchiste, un réseau libéral, un réseau protestant, un réseau juif, un réseau alsacien, mais aussi un réseau des « jeunes-revues », voire un réseau clemenciste ; au sein des antidreyfusards, un réseau boulangiste, un réseau catholique, un réseau monarchiste, un réseau des revues académiques. Il est facile de mettre des noms derrière toutes ces épithètes, et quelques autres. Prenons les anarchistes. On a trop glosé sur les hésitations, les

divisions, les contradictions d'un milieu par définition multiforme. Ce qui importe ici, c'est l'efficacité d'un certain réseau anarchiste, dès lors qu'il est mis en branle au service du dreyfusisme : outre Bernard-Lazare, citons seulement les noms de Félix Fénéon, Henri Ibels, Maximilien Luce, Constantin Meunier, Camille Pissarro et son fils Georges Manzana, Paul Signac, Laurent Tailhade ou Félix Vallotton. *L'Hommage à Picquart*, par exemple, est essentiellement structuré par le réseau anarchiste.

- 29 Bien entendu, un même individu pourra appartenir à plusieurs réseaux, ce qui tout à la fois pourra déterminer encore plus lourdement son choix et faciliter l'interconnexion des réseaux. Ainsi Fénéon ou Ibels sont-ils à la fois du réseau anarchiste et du réseau *Revue blanche*, ainsi le réseau libéral se redouble-t-il souvent d'un réseau protestant, etc. Peut-être d'ailleurs les réseaux les plus solides sont-ils ceux qui croisent confession et professions ; la lecture du *Journal* de Jules Renard nous montre en grandeur nature le fonctionnement d'un réseau des « naturalistes de théâtre », qui unit, pour des raisons fonctionnelles faciles à comprendre, des auteurs, des metteurs en scène, des directeurs de salles, des comédiens et des journalistes. La surprise qu'a pu être la prise de position d'un Barrés ou d'un Albert Sorel pour certains dreyfusards, ici Léon Blum, là Gaston Paris, tient à la méconnaissance, peut-être volontaire, de ce type de multi-appartenance.
- 30 Ceci étant posé, il n'y a rien de fatal. Certains réseaux fonctionnent moins bien que d'autres sur l'Affaire — *Le Mercure de France* n'aura pas l'activisme de la *Revue blanche* —, d'autres n'y résistent pas : c'est que ce ne sont pas de vrais réseaux, telle l'Union pour l'Action Morale, ou que ce n'en sont plus, comme le défunt Parnasse, partagé entre Coppée d'un côté, Sully-Prudhomme ou Catulle Mendès de l'autre. A l'inverse, toute une partie de l'histoire intellectuelle

ultérieure est incompréhensible sans la prise en compte de la survie d'un réseau proprement « dreyfusard », jusqu'aux abords de la Seconde guerre mondiale — en miroir d'un réseau d'Action française, tout aussi clair.

- 31 Au sein des réseaux les plus solides, on trouvera encore des exceptions remarquables. A la *Revue blanche* elle-même, qui finira par se transformer en organe central du dreyfusisme, Pierre Louys s'éloigne, après Lucien Muhlfeld et Pierre Veber, et Alfred Jarry, collaborateur épisodique dès 1896, régulier à partir de 1900, est resté très en retrait. Il faut, en effet, se garder de juger a posteriori comme « allant de soi » certaines prises de position. Dans le cas de Jarry, une certaine fidélité aux valeurs du symbolisme pouvait, au contraire de l'évolution de certains autres membres de l'Ecole, conduire à une éthique du refus de responsabilité. La meilleure vérification de cette prudence interprétative passe par la considération des évolutions ultérieures : seule notre position facile de prophète du passé nous permet d'interpréter le passage d'Urbain Gohier ou d'Hermann-Paul à l'antidreyfusisme, ou toute la dissidence péguyste.
- 32 Et c'est là que l'on peut mieux comprendre pourquoi, à mon sens, si la réponse est peu encourageante pour la pensée catégorielle, voire catégorique, c'est d'abord parce que l'exemple a été mal choisi. Pourquoi ne pas penser que le déterminisme social vaut essentiellement pour des déterminations... sociales ? Le regard sociologique garde toute sa force de conviction dès lors qu'il s'agit de montrer la forte part de reproduction qui gît dans les généalogies et les topographies économiques : qu'il s'agisse du choix professionnel, du choix conjugal ou du choix esthétique, les études confirment le poids décisif du milieu. Mais le mécanisme commence à se gripper dès que l'on aborde le terrain politique, et plus encore si l'on passe à ce domaine mal défini et pourtant si prégnant, auquel se rattache

l’Affaire : l’éthique. Ici le poids du milieu se trouve rééquilibré par celui du rapport au milieu, donc de la cristallisation individuelle. Il s’agit toujours de déterminisme, mais réactionnel, et la sociologie doit faire sa place à la psychologie. Sans cette prise en compte on se prive d’un outil capital d’intelligibilité du comportement individuel ; on ne comprend plus guère, en particulier, la logique des associations et dissociations personnelles provoquées par l’Affaire.

33 Ma conclusion sera donc simple, et un peu brutale. Il existe bel et bien deux histoires. Une histoire des objets qui, par définition, demandera toujours raison au collectif, une histoire des sujets, qui objectera toujours que tout individu est, en dernière instance, arbitrage entre un milieu et — osons le mot, il n’a pas perdu toute réputation scientifique — un caractère. Aucun sociologue de 1897 — l’année des *Régies de la méthode sociologique* — ne pouvait prévoir que les deux « hommes de lettres » qui joueraient le rôle le plus décisif pour sauver l’honneur d’un militaire issu de la bonne bourgeoisie juive seraient respectivement un essayiste juif anarchisant et un romancier non-juif à grands tirages soucieux de respectabilité : deux personnalités, notons le au passage, ne disposant que d’une très faible autorité intellectuelle ¹⁰. Nous sommes ici dans le qualitatif, assurément, mais qui dit mieux ?

34 L’enjeu d’une histoire culturelle est là tout entier.

NOTES

1. La problématique et la terminologie sont, en effet, déjà constituées avant la guerre et le succès sartrien que l’on sait.

2. CHARLE (Christophe), « Champ littéraire et champ du pouvoir », *Annales ESC*, 1977, n 2. ; *Naissance des « intellectuels » 1880 - 1900*, Paris, Editions de Minuit, 1990.
3. RABI (Wladimir), « Ecrivains juifs face à l’Affaire », in Leroy (Gerald), *Les écrivains et l’affaire Dreyfus*, Paris, PUF, 1983, pp. 17 à 25.
4. Cf. ORY (Pascal), Introduction et Chapitre 1 de : ORY (Pascal), SIRINELLI (Jean-François), *Les intellectuels en France de l’Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, rééd. 1992.
5. L’étape décisive sera la loi de 1935 portant statut du journaliste. Son auteur est un ancien dreyfusard, ami intime de Blum, chez qui ce dernier écrira, la même année, ses *Souvenirs sur l’Affaire*, Paul Grunebaum-Ballin.
6. Un Ministère de cette dénomination exista en effet dans le cabinet Emile Ollivier. Douze ans plus tard, Gambetta tenta un « Ministère des Arts ».
7. Cf. sur ce point l’ouvrage de Rose-Marie MARTINEZ, *Rodin, l’artiste face à l’Etat*, Paris, Séguier, 1993.
8. COMPAGNON (Antoine), *La Troisième République des lettres*, Paris, Le Seuil, 1983.
9. DUCLERT (Vincent), « Les savants », in DROUIN (Michel), *L’affaire Dreyfus de A à Z*, Paris, Flammarion, 1994, pp. 490 à 495.
10. Pour Lazare la preuve en est administrée par le parallèle Lazare/Herr des *Souvenirs sur l’Affaire*.
-

AUTEUR

PASCAL ORY

Université de Versailles - Saint-Quentin

Caricature et opinion : une influence réciproque

Pierre-Olivier Perl

- ¹ L'étude conjointe de la caricature et de l'opinion publique nécessite que soient résolues des difficultés d'ordre conceptuel. La notion d'opinion publique présuppose qu'il existe, réellement, une entité que l'on puisse nommer ainsi. Or, cette notion est, sociologiquement, difficile à définir. Qui plus est, les définitions existantes sont connotées et conduisent souvent à ne considérer qu'un aspect de la problématique. Chez les sondeurs, l'opinion publique est l'expression personnelle de croyances, d'attitudes, de valeurs vis-à-vis des objets politiques. Et comme les opinions de chacun ont le même poids, l'opinion publique est l'agrégation des opinions individuelles. En ce qui concerne l'affaire Dreyfus, le repérage de l'opinion publique est d'autant plus ardu que nous ne pouvons disposer d'outil de récollection des opinions individuelles. Il faut utiliser une autre méthode qui consiste à admettre qu'il y a de l'opinion individuelle dans les caricatures et dans les messages que reçoivent les caricaturistes de la part de leurs lecteurs. Ce faisant, nous sommes amené à utiliser une définition opératoire de l'opinion publique qui confond des opinions politiquement constituées et des dispositions éthiques ¹. Nous avons donc été conduit à effectuer un choix raisonné de dessinateurs et de supports afin de ne pas faire

croire que toutes les opinions se valent et qu'elles sont toutes une représentation de l'opinion publique.

- 2 La seconde difficulté réside dans l'analyse fonctionnelle des caricatures. La diffusion de la caricature a toujours été destinée à influencer l'opinion publique. Il suffit de se remémorer les dessins de Daumier dans les journaux de Philippon pour se convaincre que la caricature est un instrument de propagande, et que cette fonction la conduit à entrer en relation avec l'opinion publique, objet de sa sollicitude. La caricature mène un combat. Il lui faut convaincre les lecteurs. Certes, l'acte d'achat d'un journal précis suppose que l'on ait effectué un choix partisan. Mais la présentation du dessin sur la première page d'un journal, sur les murs ou dans les bras d'un vendeur de journaux, permet la visualisation par tous du contenu politique de la caricature. Comme média, le dessin est un vecteur de propagande, un outil d'identification des hommes publics et un moyen de connaissance du monde politique au service de l'opinion publique. « (II) est une arme dans le combat politique et combien efficace ! Comment le contester aujourd'hui où le dessin de Faizant, chaque matin dans *Le Figaro*, et de Plantu le soir en première page du *Monde* sont autant d'actes politiques et pèsent sur la formation de l'opinion cent fois plus que les petites phrases concoctées par nos hommes politiques à l'intention des grands médias » ² .
- 3 La fonction propagandiste de la caricature aboutit à une vision unidirectionnelle des rapports qu'elle entretient avec l'opinion publique. Si la caricature cherche à transformer et à convaincre l'opinion publique, cette dernière influe sur la première. Il existe un rapport complexe entre le dessin et l'opinion publique. L'opinion agit sur le caricaturiste, et ce dernier cherche à persuader celle qui l'influence. Cette interaction est malaisée à étudier et à mesurer. On peut cependant utiliser l'étude du contenu du dessin pour juger de

l'état conjoint de l'opinion du dessinateur et du public. Préfaçant un travail sur la dernière guerre mondiale, René Rémond indique que le « dessin est un instrument assez fidèle du moral des collaborateurs : On discerne à travers le dessin et leur légende la montée de leur inquiétude sur le sort des armes après le désastre de Stalingrad »³. De même, la mise en scène de la vérité, enfouie sous des gravats ou sortant du puits, est un indicateur du moral de l'opinion publique au moment de l'affaire Dreyfus.

- 4 Dans cette optique, l'étude du non-dit, c'est-à-dire l'oubli de la parution d'un certain nombre d'information de la part des médias est révélateur du sentiment éprouvé à certains moments par des caricaturistes. C'est certainement parce que cela aurait eu des effets négatifs sur l'image d'une armée homogène dans son refus d'accréditer la thèse de l'innocence de Dreyfus que les nationalistes refusent de diffuser des critiques, même acerbes, sur les écrits de Picquart. Par ailleurs, pour juger du malaise provoqué par les déclarations des uns et des autres, il faut se remettre dans un contexte où l'information était lente et incomplète sur la connaissance des événements de l'affaire. Il faut analyser les réactions de l'opinion face à certains faits en considérant l'état des connaissances de l'époque, avec ses imperfections par rapport à notre information actuelle.
- 5 Dans ce cadre conceptuel et face à la difficulté de « mesure » de l'opinion publique à la fin du XIX^{ème} siècle, il faut appréhender les rapports entre la caricature et son public par des voies détournées, indépendantes des instruments d'étude que nous connaissons aujourd'hui. L'étude de la presse permet de saisir l'homogénéité de l'information fournie et le choix politique des médias. Les délais de diffusion des événements de l'affaire Dreyfus facilitent la compréhension de la manipulation informative. Le contenu des

caricatures permet de comprendre la société, la dénonciation et la stigmatisation des acteurs de l'époque.

Homogénéité de la politique éditoriale dans la presse

- 6 Au moment où débute l'affaire Dreyfus, il existe quatre canaux de transmission de l'image vers le public : le journal, l'affiche, la carte postale et l'album. Ces quatre supports ont un contenu novateur différent. En règle générale, les affiches et les cartes postales reproduisent des caricatures déjà parues dans les journaux. Quant aux albums, « ils contribuent à la notoriété de l'artiste, mais viennent après coup »⁴. Ils reproduisent des dessins déjà connus. « Allons-y » de Ibels, paru dans *le Sifflet* en 1898 n'est édité en album qu'en 1899.
- 7 Ce sont les journaux qui se trouvent en situation de monopole quant à l'information du public. Leur puissance est reconnue. John Grand-Carteret cite un passage du journal *La Papeterie*, organe de la chambre syndicale des papiers en gros : « Il n'en reste pas moins que l'industrie du papier détient la paix d'une nation et que, lorsqu'elle le voudra, elle tuera dans l'œuf toutes les réclames malsaines »⁵. La suppression de Dame Anastasie, en 1881, profite à l'industrie journalistique, de quelque bord qu'elle soit. Face à la kyrielle des publications, nous avons retenu six journaux. Chacun d'entre eux a une place, distincte de celle des autres, dans un espace politique ou artistique cohérent.
- 8 *Le Sifflet* et *le Psst... !* sont des organes exclusivement consacrés à la caricature. Ils furent créés pour l'affaire Dreyfus et se répondirent mutuellement une année durant.

- 9 *La Revue Blanche* d'où sont issues les caricatures de Hermann-Paul, est une revue littéraire inspiré des thèses libertaires, et qui utilise les services de peintres d'avant-garde ⁶.
- 10 *Le Charivari* est le plus ancien des journaux de l'époque. Créé par Philippon en 1832, il est au départ un journal militant républicain. Bien qu'ayant basculé dans une ironie mondaine, le journal ne renie pas les engagements de son créateur. Son directeur en 1899, le caricaturiste Henriot, est inscrit au syndicat des journalistes républicains. ⁷
- 11 *Le Siècle*, fondé en 1836, est un journal proche du monde politique qui va perdre de nombreux lecteurs au moment de l'Affaire Dreyfus. Dans le même temps, Yves Guyot fait du journal « une sorte d'organe de la Ligue des Droits de l'Homme » ⁸. L'ancien ministre de Lanessan lui succéda mais ne put enrayer la baisse d'audience d'une rédaction républicaine, proche des idées de Gambetta.
- 12 Grâce au bien nommé Aspic, indicateur des services de police, le personnel de *l'Antijuif* est connu ⁹. Il y figure un médecin et un maître d'arme. Le caractère belliqueux des articles de *l'Antijuif* explique la présence de ce personnel particulier. Jules Guérin, chef de la « Ligue antisémite de France » en est le directeur. Dans les premiers numéros de ce journal extrémiste, les rédacteurs demandent le départ de France des capitalistes juifs, mais ils ne tardent pas à élargir leur requête à tous les juifs, francs maçons et autres protestants. Le journal soutint la tentative de coup d'Etat de Déroulède et il participa au retranchement des nationalistes à Fort Chabrol.
- 13 Enfin, *le Grelot*, grand in folio de quatre pages, parut pour la première fois le 9 avril 1871. Son rédacteur en chef était alors Arnold Mortier. La première page du journal était consacrée à la publication d'un dessin en couleur. La ligne politique du journal était républicaine

modérée ainsi que l'expliquent ses rédacteurs : « *Le Grelot* est un journal politique cautionné, dévoué à la cause républicaine modérée, grand ami de l'ordre, de la famille, de la morale, de la société ¹⁰ . »

- 14 Cette position est demeurée stable jusqu'en 1897, date à laquelle l'équipe se divisa. Le caricaturiste Pépin adopta la cause dreyfusiste ¹¹ alors que la rédaction se rangea sous la bannière opposée. Lorsque Dreyfus fut de nouveau condamné à Rennes, le caricaturiste démissionna (ou fut limogé) et remplacé par Gravelle, l'ancien dessinateur de *l'Antijuif*. Fin 1900, le journal confia l'illustration à des dessinateurs plus modérés.
- 15 Dans ce contexte très politisé, l'intérêt qui mène à la publication de caricatures est double. D'une part, la publication de scènes, de vaudevilles graphiques, permet d'accrocher le regard du passant afin qu'il achète le journal ; d'autre part, la publication de caricatures politiques est destinée à convaincre. C'est dans un but de propagande que la majorité des journaux illustrés diffuse des caricatures. Cet objectif contraint la rédaction et le dessinateur à une entente politique. Seule exception, le désaccord qui a existé entre le caricaturiste et la rédaction du *Grelot* entre 1897 et 1899. L'homogénéité est évidente dans le cas du *PSST... /* et du *Sifflet*. Le *Charivari* prit comme directeur le caricaturiste Henriot ce qui suppose un accord entre rédacteurs et dessinateurs. Le cas du *Siècle* est plus problématique. Ce journal républicain parlementaire utilise les services de Ibels, caricaturiste antiparlementaire et libertaire, proche de Sébastien Faure. Une telle collaboration est étonnante. Cependant, il faut noter que les charges développées par Ibels ¹² furent consacrées à la stricte défense du Capitaine Dreyfus, sans allusion à ses sentiments d'outre-gauche vis-à-vis des républicains.
- 16 L'accord entre le dessinateur et l'équipe rédactionnelle du journal est donc très souvent libre de toutes entraves. Si le caricaturiste ne

partage pas les opinions de la direction, sa collaboration est contractuelle, fixée par un cadre précis, chacun sachant ce que les termes de l'accord lui laissent de possibilité d'expression et de liberté d'opinion. Cette homogénéité de l'ensemble des collaborateurs des journaux présentés ici permet de concevoir les opinions émises dans les articles ou dans les dessins comme des indicateurs du choix partisan de l'équipe rédactionnelle, dans son ensemble.

Manipulation informative : volonté d'apaisement et de propagande

- 17 Cette homogénéité permet de donner un sens à la publication ou à la non- publication d'une caricature. Le dépouillement de plus de huit cents caricatures sur l' Affaire Dreyfus permet d'opérer un classement selon le laps de temps, mesuré en semaine, entre un événement, ou son émergence dans le domaine public ¹³, et son apparition dans les journaux.

LE CHARIVARI

<i>Evénements</i>	<i>Nombre de semaines</i>
Procès de 1894	(1)
Evasion de Dreyfus	entre 12 et 40
Procès Zola	entre 2 et 10
Révision	6
Coup d' Etat de Déroulède	11
Aveux d' Esterhazy	30
Fort Chabrol	3
Procès de Rennes	2
▪ L'incident est clos ▪	1

La durée moyenne est de 13 semaines

(1) Les dessins sur le sujet sont permanents

PSST... !

<i>Evénements</i>	<i>Nombre de semaines</i>
Procès de 1894	(1)
« J'accuse »	3
Discours de Méline	2
Elections	4
Radiation Picquart	1
Election de Loubet	3
Discours de Cavaignac	32
Coup d'Etat de Déroulède	5
Bagarres d' Auteuil	1
Arrivée de Dreyfus	1
Attentat Labori	3

La durée moyenne est de 6 semaines

Le SIFFLET

<i>Evénements</i>	<i>Nombre de semaines</i>
Procès 1894	(1)
Emeutes en Algérie	12
Menaces contre Picquart	2
Suicide Henry	entre 2 et 34
Exil Esterhazy	1
Incarcération de Picquart	10
Meeting nationaliste	1
Révision	1
Election Loubet	1
Aveux Esterhazy	2
Dessaisissement	4
Arrestation du Paty	28
Démission Freycinet	2

La durée moyenne est de 9.6 semaines

(1) Les dessins sur le sujet sont permanents

LE GRELOT

<i>Evénements</i>	<i>Nombre de semaines</i>
Evasion de Dreyfus	3
Intervention Scheurer	1
Lettres à Mme Boulancy	2
Procès Esterhazy	1
Suicide Lemercier	1
Agression sur Picquart	5
Suicide Henry	2
Election Loubet	1
Coup d'Etat de Déroulède	2
Aveux Esterhazy	2
Fort Chabrol	3
Jugement Déroulède	2
Loi d'amnistie	1

La durée moyenne est de 2 semaines

- 18 Les événements liés aux péripéties du procès de 1894 émaillent, à l'exception du *Grelot*, la production globale des journaux. Ces événements serviront constamment aux caricaturistes de référence positive ou négative ; les uns admettront les déclarations sous serment des officiers comme preuve de la culpabilité de Dreyfus, tandis que les autres les remettront en question en évoquant les mensonges.
- 19 Le *Charivari* met 13 semaines à informer ses lecteurs, le *Sifflet* 9.6 semaines, le *Psst... !* 6 et le *Grelot* seulement 2 semaines ¹⁴. Ces écarts dans la moyenne de parution laissent à penser que le *Grelot* aspire à être un organe d'information graphique. Pour ce journal hebdomadaire, le dessin est un moyen d'information au même titre que l'écriture. La moyenne des parutions restée identique après que Gravelle eut remplacé Pépin souligne cette volonté. A l'inverse, le

Charivari est peu pressé de relater les faits de l'affaire, bien que Henriot, directeur du journal soit classé par Brisson parmi les humoristes ¹⁵, c'est la volonté de non-engagement de la direction du *Charivari* qui l'a conduit à laisser l'événement perdre sa valeur émotionnelle immédiate. Il est remarquable que seule la phrase du Général Galliffet « l'incident est clos » trouve un écho rapide dans cet organe républicain modéré. Mais, si le *Charivari* informe peu, les informations se maintiennent longtemps dans ses colonnes ¹⁶. Cette pérennité renforce l'idée que le journal a une volonté de non-information, d'autant que le *Charivari* est un journal quotidien.

- 20 La fréquence hebdomadaire du *Grelot* pose des problèmes de choix au caricaturiste Pépin. L'élection d'Emile Loubet à la Présidence de la République coïncidant avec la tentative de coup d'Etat de Déroulède contraint le dessinateur à choisir. Il tranche en faveur de l'élection à la Présidence du candidat proche des dreyfusistes, montrant ainsi un fait favorable à sa volonté politique. Dans le même esprit, il représente tardivement les propos d'Esterhazy à l'encontre de Picquart afin de privilégier les résultats des élections législatives de 1898.
- 21 Entre les moyennes extrêmes du *Grelot* et du *Charivari* se trouvent celles du *Sifflet* et du *Psst... !*. Les journaux de Forain et de Ibels, créés dans un but de propagande, ne s'appuient pas sur une critique immédiate des faits mais sur une action qui, pas à pas, par une approche générale, vise à affermir la conviction du convaincu et à drainer de nouveaux adeptes. Toutefois, les événements choisis par les caricaturistes du *Sifflet* ne sont pas dénués d'ambiguïté. Couturier informe ses lecteurs des mésaventures de Picquart le 29 septembre 1899, soit plus de deux mois après le fait. La cohérence politique devrait l'inciter à plus de diligence. De nombreux dreyfusards ont en effet été convaincus de l'innocence de Dreyfus au moment où le

colonel des renseignements généraux a affirmé sa certitude de l'innocence du Capitaine ¹⁷. Le désir permanent de convaincre du dessinateur du *Sifflet* aurait dû le motiver à informer au plus vite ses lecteurs de l'injustice supplémentaire infligée à Picquart par ses supérieurs hiérarchiques. Caran d'Ache, quant à lui, s'empresse de faire connaître au lecteur du *Psst... !* la radiation de Picquart des cadres de l'armée, afin de prouver l'illégitimité de ses assertions en tant que militaire. Couturier, par son silence graphique, cautionne le raisonnement de Caran d'Ache. Il préfère publier des caricatures anodines sur Félix Faure et sur Esterhazy.

- 22 Une des caricatures produites par Couturier pendant cette période représente un fait divers dont de simples soldats furent les victimes. Ce dessin sur l'armée et les militaires suggère que le dessinateur du *Sifflet* a intentionnellement omis d'utiliser la radiation de Picquart des cadres de l'armée. Comme un grand nombre de dreyfusistes de gauche et d'extrême gauche, les caricaturistes du *Sifflet* n'éprouvent pas une grande sympathie pour le Colonel. Les radicaux et les républicains modérés ont des motivations différentes de celles des anarchistes et des guesdistes. Après le dénouement de l'affaire, ces factions rivales s'affronteront politiquement, notamment par l'intermédiaire des syndicalistes révolutionnaires et de la CGT naissante.
- 23 La différence entre le temps de diffusion du *Psst... !* et celui du *Sifflet* à propos de l'élection de Emile Loubet apparaît, a contrario de ce qui précède comme logique en rapport avec les enjeux défendus par ces journaux. Tout comme le *Grelot*, le *Sifflet* fait rapidement part de la bonne nouvelle à ses lecteurs. Ibels représente le bonheur de Marianne et le dépit de Rochefort à l'annonce du résultat de l'élection. Le *Psst... !* fait attendre sa réaction trois semaines. Cette lenteur s'explique par le dépit qu'éprouvent Forain et Caran d'Ache.

Si Félix Faure n'a pas hésité à observer une non-intervention favorable aux antidreyfusards, Emile Loubet leur laissait présager des lendemains incertains. La représentation que fait Caran d'Ache de Loubet ne prête pas à équivoque : Le nouveau Président de la République est le suppôt des juifs.

24 La parution tardive dans le *Psst... !*¹⁸ du discours de Cavaignac présenté huit mois plus tôt à la Chambre des Députés est un autre trait remarquable du sens que ce journal veut donner à l'actualité. Quand le ministre de la guerre affirme clairement la culpabilité de Dreyfus, ses déclarations sont importantes et le moment de l'apparition n'est pas hasardeux. Il est possible que cette diffusion tardive d'un événement favorable corresponde à une réalité du moment préjudiciable à la thèse défendue. Au début de mars 1899, le Parlement dessaisit de son enquête sur la révision la Chambre criminelle de la Cour de Cassation. Cet événement ne peut satisfaire totalement les antidreyfusards car ils ont toujours représenté les députés comme les alliés des juifs. Au même moment, Esterhazy, en exil à Londres, accorde un entretien à des journalistes de l'*Observer*. Il y renouvelle ses aveux. Si, malgré le dessaisissement de la Chambre criminelle, Caran d'Ache croit devoir insister sur les déclarations de Cavaignac, c'est afin d'annihiler les effets des secondes révélations d'Esterhazy. La réitération des aveux porte fatalement préjudice aux antidreyfusards. Pour s'opposer aux paroles du Uhlan, Caran d'Ache est dans l'obligation de surenchérir en publiant l'avis d'un acteur plus légitime.

25 Le contenu et le temps de diffusion des caricatures découvrent deux éléments importants pour la compréhension des relations entre la caricature et l'opinion publique. D'une part, la volonté différente d'information des journaux qui permet de comprendre la modulation des passions en fonction des objectifs d'apaisement ou

d'exacerbation des enjeux ; D'autre part, la volonté des caricaturistes d'affirmer leur spécificité en opposition à leurs adversaires ou à leurs alliés idéologiquement différents. Le temps de la parution est un symptôme de la signification politique que les caricaturistes donnent à un événement. Celui-ci ne vaut pas uniquement par lui-même, il est utilisé et mis au service de la cause défendue par le média. La date de parution d'un événement, comparativement au contexte, indique la volonté de propagande et indique l'opinion du dessinateur sur l'affaire Dreyfus.

Dénonciation et stigmatisation : le contenu des caricatures

- 26 Pour avoir une idée de l'impact des caricatures sur l'opinion publique naissante, l'étude des moments d'apparition des caricatures est nécessaire. Ce moment n'est pas choisi au hasard. Il faut plusieurs conditions pour qu'une caricature paraisse. La première est l'existence de la volonté des commanditaires pour qu'une information soit répandue dans l'opinion. Si l'on excepte le *Psst... !* et le *Sifflet* qui ont été conçus dans un but de propagande et qui se répondent mutuellement, on peut admettre que l'existence d'un dessin dans un journal est volontaire et représente une tentative de créer un mouvement de sympathie en faveur des idées défendues. Mais il faut aussi que l'opinion soit, du moins en partie, prête à recevoir des messages. A titre d'exemple, le moment de publication du premier fascicule de Bernard Lazare a été choisi par Mathieu Dreyfus et par les premiers défenseurs du Capitaine Dreyfus afin qu'il ait le plus d'impact possible.
- 27 Par conséquent, l'étude du moment de parution de la caricature fournit un état de l'opinion, et en retour, le contenu des caricatures

indique l'importance de certains faits au lecteur, afin de lui procurer des arguments propres à affermir son avis sur la culpabilité ou la non-culpabilité du capitaine Dreyfus. Une caricature ne convainc pas en totalité, elle n'est qu'un des éléments qui participe à la propagande générale et c'est la permanence d'un type d'information qui construit une opinion.

- 28 Pour étudier cette relation, nous avons élaboré un recensement thématique des caricatures ¹⁹, regroupé selon l'ordre et l'importance quantitative de leur apparition.
- 29 La vie de Dreyfus n'influe guère sur la production des dessins ²⁰. Seul, le *Grelot* tente une assimilation entre les socialistes et le Capitaine afin d'identifier la trahison à l'internationalisme. Par contre, il apparaît nettement qu'il existe une augmentation considérable des publications à partir de 1897. Cette variation s'explique par les efforts de la famille en faveur du déporté et par la place de plus en plus grande qu'occupe l'affaire Dreyfus dans la presse. C'est à partir de 1897 que des journaux spécialisés apparaissent, entraînant par là-même un accroissement des caricatures sur le sujet.
- 30 Contrairement à la vie de Dreyfus, la personnalité des Présidents du Conseil alimente les caricatures, indiquant par là-même comment l'opinion les ressent ou comment elle devrait les ressentir. Les deux premiers gouvernements de l'affaire Dreyfus ont été pratiquement épargnés par la caricature. L'Affaire n'était alors qu'un simple fait divers qui réalisait l'union de tous sur son épilogue : la condamnation de Dreyfus. C'est en 1898 que la presse illustrée se réveille. Les articles de Zola, le procès Esterhazy et la semaine d'émeutes antijuives vont faire basculer l'opinion publique et favoriser la chute du gouvernement Méline. Le 22 janvier 1898, la police intervient dans l'hémicycle de l'assemblée nationale pour

séparer les députés. Ces faits influencent plus la production de caricatures que le sort de Dreyfus soumis depuis quelques mois au régime spécial de l'Île du Diable.

- 31 La politique est un thème présent dans les caricatures sous le ministère Méline, principalement pour cause d'élections législatives. Les journaux dreyfusards dénoncent le faible entrain républicain du Président du Conseil et annoncent sa déchéance politique. Le gouvernement est critiqué pour ses accointances avec l'Eglise et ce que l'on peut appeler le « syndicat antidreyfusard ». Les caricaturistes chargent simultanément les acteurs antirépublicains quels qu'ils soient.
- 32 Sous le second ministère Brisson, les thèmes sur la politique, la vérité, la révision, l'armée, l'avenir prophétique ²¹ sont fréquemment diffusés par les journaux. Dans le camp dreyfusiste, le *Grelot* est modéré envers Brisson alors que le *Sifflet* se méfie de sa personnalité, bien qu'il soit jugé républicain. Vers la fin de l'année 1898, les antidreyfusards développent des caricatures sur la justice. Ils dénoncent une coalition « juiverie/magistrat » qui est destinée, selon eux, à établir des témoignages favorables à Dreyfus, malgré les « preuves accablantes de trahison ». Cette pratique tend à renforcer chez les lecteurs le sentiment antidreyfusard à un moment où il semble que la cause de Dreyfus est mieux entendue auprès des hommes politiques. L'absence de réponses des dreyfusistes laisse supposer que le gouvernement est investi de confiance. Celle-ci se traduit chez les caricaturistes du *Sifflet* et du *Grelot* par la représentation de la Vérité dans un environnement favorable : elle sort de son puits détruisant les prétentions des nationalistes et des ligueurs.
- 33 Si Brisson reçut un accueil plutôt favorable de la part des journaux dreyfusards, Dupuy n'eut pas droit aux mêmes égards. Son

ministère, mal débuté par l'affaire Fachoda, et par le manque de courage dont il fit preuve à cette occasion, fut décrié par l'ensemble des caricaturistes. Les groupes de ligueurs et les partis extrémistes ont rapidement compris qu'il était possible d'effrayer le Président du Conseil et de le manipuler en utilisant la force. C'est durant ce ministère qu'eurent lieu le plus grand nombre de manifestations et de heurts avec la police. Cette situation relance l'activité graphique. Les dessinateurs du *Sifflet* et du *Grelot* demandent la Révision tandis que ceux du *Psst... !* réclament le départ des magistrats félons. Défavorable à la Révision, Dupuy fait voter par les députés le dessaisissement de la chambre criminelle de la Cour de Cassation. Les défenseurs de Dreyfus rappellent alors les positions opportunistes de Dupuy en 1885. Il en résulte une recrudescence des charges à son encontre.

- 34 Au regard des caricatures, le cabinet Waldeck-Rousseau n'a pas atteint son but : réunifier une France divisée. Il a, malgré tout, été perçu comme un gouvernement d'union. Le *Psst... !* et le *Grelot* de Gravelle relèvent l'ambiguïté de la position de Millerand. Comment être socialiste et Ministre du commerce ? La présence du Général Galliffet à la tête du Ministère de la guerre dans un gouvernement républicain incite les caricaturistes antidreyfusards à défendre les généraux et à demander une armée nationaliste. Cette présence pousse les dreyfusards à défendre les conscrits face aux militaires de carrière, estimant de plus qu'ils doivent obéissance à la République. L'importante production de caricatures sur le sujet militaire prouve que l'armée reste un enjeu fondamental pour les caricaturistes des deux bords. A la veille du procès de Rennes, le *Charivari* insistera sur l'état désastreux dans lequel les protagonistes laissent la France.
- 35 Les caricatures contiennent un grand nombre de représentés, au-delà des Présidents du Conseil. Il s'agit des acteurs de l'affaire

Dreyfus. Ces acteurs peuvent être individuels ou typiques ²². Chacun des dessinateurs et chaque média utilise différemment la représentation de l'une ou l'autre de ces images.

36 En règle générale, les représentations d'acteurs typiques sont plus nombreuses que celles d'acteurs individuels. Mais il faut moduler cette perception en fonction des journaux. Le *Charivari* est le média qui utilise le plus la représentation des acteurs typiques. Parmi l'équipe de dessinateurs de ce journal, Albert René fait exception. Son cas est particulier. Semi-professionnel du dessin, il commence sa collaboration avec le *Charivari* en mai 1899, publie peu mais régulièrement. Tandis que les autres dessinateurs du journal se contentent de scènes impersonnelles, Albert René charge ses personnages. L'homogénéité traditionnelle du style et de l'humour du *Charivari* rend étonnante la présence en ses rangs d'un tel satiriste. Albert René a été choisi par Henriot pour animer politiquement le journal, pour donner l'avis de la rédaction sur le gouvernement de la France. Si les charges d'Albert René sur le gouvernement Waldeck-Rousseau mettent en garde contre les dangers du collectivisme, il n'hésite pas à croquer Déroulède et Guérin en fantoches. Pour leur part, Drawner, Henriot et Stop se contentent de représenter des groupes professionnels, tentant d'amuser au moyen d'un humour corporatif apolitique, éloigné de l'affaire Dreyfus. Les groupes qu'ils mettent en scène appartiennent pour leur majorité à des classes moyennes naissantes et aux classes supérieures.

37 L'iconographie de Hermann-Paul utilise aussi beaucoup les allégories. A l'inverse des caricaturistes mondains du *Charivari*, il privilégie les représentations du pouvoir exécutif et il dénonce les pouvoirs militaire et judiciaire. La situation dans laquelle il place ses personnages est révélatrice de ses sentiments. Méline, Félix Faure,

Cavaignac et Dupuy sont toujours en situation de fraude, d'escroquerie, de trahison ou de couardise. Les caricatures d'Hermann-Paul correspondent ainsi parfaitement à ses valeurs libertaires, ainsi qu'aux valeurs des lecteurs de la *Revue Blanche*. La caricature est l'outil permettant l'expression du message libertaire.

- 38 Les caricaturistes du *Sifflet*, de *Psst... !* et de *l'Antijuif* réalisent des caricatures que l'on peut qualifier d'extrémistes. Elles déchaînent les passions sur les représentés. C'est à travers ces caricaturistes que l'on peut énoncer une tendance constante du dessin de presse à l'époque de l'affaire Dreyfus : moins il y a de connivences entre le caricaturiste et le caricaturé, plus les caricatures de ce dernier sont nombreuses et violentes. Cette tendance obéit à une régulation informelle, à un équilibre entre le désir de convaincre et le désir de détruire.
- 39 Dreyfus et Esterhazy sont caricaturés en fonction de la sympathie qu'ils exercent sur les dessinateurs. Caran d'Ache charge Dreyfus tandis que Ibels charge Esterhazy. Il existe d'autres couples antagoniques dans les journaux de l'époque. Mercier et Picquart, Félix Faure et Emile Loubet, Méline et Waldeck- Rousseau, Cavaignac et Jaurès, Rochefort et Zola, Coppée et Pressensé, Du Lac et Zadoc-Kahn ²³.
- 40 La représentation des acteurs typiques n'obéit pas à la même tendance. La répartition des professions, des institutions, des allégories ne s'établit plus dans une dualité mais elle est fonction de la présence ou de l'absence de certaines revendications chez les caricaturistes. Certains dessinateurs emploient fréquemment la représentation des acteurs typiques ; tel est le cas de Caran d'Ache, D'Ache, Drawner, Forain, Henriot, Ibels et Stop. D'autres privilégient les représentations individuelles. Seul, Pépin a une production équilibrée.

- 41 La prédilection des dessinateurs du *Charivari* pour les acteurs typiques renvoie à la volonté politique du journal. Mondains et républicains modérés, ils prennent garde de nommer et de charger des individus de leur monde. Ils refusent d'envenimer les positions contradictoires des participants à l'affaire Dreyfus. A l'opposé, Forain et Caran d'Ache polémiquent. Si l'Armée, la République ou des ouvriers apparaissent, ils sont nationalistes. Chez Ibels, ces mêmes représentations indiquent le contraire. La mise en scène des groupes constitués ou des allégories révèle ainsi les enjeux du dessinateur.
- 42 Pépin, dans le *Grelot*, utilise aussi les acteurs typiques. Son style, bien que très proche de la charge pure, n'est pas un handicap lorsqu'il s'agit de représenter des groupes ou des institutions. Il utilise les professions comme support à des déclarations de principe : un paysan demandera l'apaisement au nom de la Nature, un officier demandera la Révision au nom de l'honneur de l'Armée.
- 43 Ainsi, le contenu des caricatures se modifie au gré des dessinateurs. Ce changement permet de valider l'hypothèse que la caricature est un instrument de propagande. Mais le changement intervient aussi au cours du déroulement de l'affaire Dreyfus. Il y a alors une volonté de prendre en considération les évolutions de l'opinion publique. Il est plus facile de représenter ce qui est déjà admis que ce qui ne l'est pas.
- 44 En ce sens, le contenu des caricatures est un instrument de compréhension de la société qui les produit. Ce contenu, que Panofsky, étudiant les œuvres d'art, appelle la signification intrinsèque, est un « symptôme culturel qui indique la manière dont, en diverses conditions historiques, les tendances essentielles de l'esprit humain ont été exprimées par des thèmes et des concepts spécifiques » ²⁴. Par analogie, « les tendances essentielles de l'esprit humain » correspondent (entre autres) à l'opinion publique. Celle-ci

est bien présente dans les caricatures, mais elle est aussi à la base de leur création. C'est parce que les dessinateurs et les lecteurs partagent une compréhension empathique du monde que les messages, que la propagande, des caricatures sont révélateurs des effets de l'opinion publique sur les dessinateurs, et vice-versa. La relation n'est pas univoque, elle est pluridimensionnelle. La caricature agit sur l'opinion publique autant que celle-ci provoque la création du dessin. C'est la totalité de la relation qui permet de saisir les valeurs et les sentiments en jeu au moment de l'affaire Dreyfus. C'est l'interdépendance entre l'émission et la réception du message qui exprime les valeurs nationalistes et xénophobes véhiculées par le camp antidreyfusard ou les valeurs de liberté et de justice exprimées par les dreyfusistes.

Après la lettre à la jeunesse d'Emile Zola



PÉPIN, *Le Grelot*, 19 décembre 1897
Fig. 1

Après la condamnation de Picquart et de Zola, la foule se prosterne...



IBELS, *Le Sifflet*, 10 mars 1898
Fig. 2



CARAN D'ACHE, *Psst... !*, 12 novembre 1898
Fig. 3



COUTURIER, *Le Sifflet*, 6 janvier 1899
Fig. 4

Après le dessaisissement de la Cour de Cassation



CHEVALIER, *Le Sifflet*, 14 avril 1899
Fig. 5

Le retour de Zola



CARAN D'ACHE, *Psst... !*, 10 juin 1899
Fig. 6

NOTES

1. Pierre BOURDIEU, « L'opinion publique n'existe pas » in *Questions de sociologie*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, pp 222 à 235.
2. René RÉMOND, préface de Christian DELPORTE, *Les crayons de la propagande*, Paris, Edition du C.N.R.S., 1993, p. 6.
3. René REMOND, *op.cit.*
4. Michel RAGON, *Les maîtres du dessin satirique en France de 1830 à nos Jours*, Paris, Edition Horay, 1972.
5. John GRAND-CARTERET, *L'Affaire Dreyfus et l'image*, Paris, Flammarion, 1900.
6. Philippe ROBERTS-JONES, *La caricature française entre 1860 et 1890*, Bruxelles, U.L.B., 1954.
7. BELLANGER et alii, *Histoire générale de la presse française*, Tome 3, Paris, P.U.F., 1972.

8. *Ibid.*

9. Archives de la préfecture de police de Paris. B.A. 1107.

10. *Le Grelot* 10 mars 1872

11. L'emploi du terme « dreyfusiste » permet de se situer plus spécifiquement dans le champ politique. Simone FRAISSE lors de sa communication au Colloque d'Orléans indique que « Pris au sens large, le dreyfusisme réunit tous ceux qui ont cru qu'à travers le combat pour la justice, se forgeait une nouvelle société. Ceux que Blum appelle dans ses *Souvenirs*, les révolutionnaires (et qui acceptent aussi d'être nommé dreyfusards. Le mot perd très vite sa nuance péjorative). Enfin, sont appelés « dreyfusistes » les héritiers, les vainqueurs des élections de 1902, radicaux socialistes qui ont souscrit à la politique de Combes ». S. FRAISSE, L'antidreyfusisme de gauche in *Les écrivains et l'Affaire Dreyfus*, Acte du colloque d'octobre 1981, Orléans, P.U.F., 1983.

12. IBELS, *Les légendes du Siècle*.

13. Il est possible qu'un événement ne soit pas connu immédiatement par l'opinion publique de l'époque. Nous avons donc pris en considération, non pas la date historique de l'événement, mais le moment où les contemporains de l'Affaire Dreyfus ont appris son existence. Par exemple, nous connaissons maintenant la date exacte de la mise aux fers de Dreyfus, mais ses contemporains n'en ont été informés qu'après l'effectivité du fait.

14. Afin d'établir une moyenne opératoire du temps nécessaire à l'apparition d'un événement dans un journal, les faits du procès de 1894 ont été supprimés.

15. Dans *Nos humoristes* (1900), Adolphe BRISSON tente une typologie des dessinateurs. Il estime que les journalistes graphiques humoristes tels Henriot et Fernand Fau sont des parodistes. Cette catégorie est « un succédané du caricaturiste mais (qui) a un sens plus aigu de la réalité. Il note ce qui se passe autour de lui dans la société Cette catégorie s'oppose à une strate plus noble de dessinateurs, les satiristes, tels que Ibels et Forain..

16. La fausse nouvelle de l'évasion de son frère produite par Mathieu Dreyfus en Angleterre trouve son prolongement dans les dessins du journal durant 28 semaines et le procès Zola est commenté deux mois.

17. Paul Louis Marin, auteur de nombreux ouvrages en faveur du Capitaine Dreyfus avoue avoir été partisan de la *Libre Parole* avant l'intervention de Picquart.

18. *Psst... !* du 18 mars 1899.

19. Le classement thématique des caricatures de l'échantillon a permis de dégager 27 éléments : Justice, Gouvernement, Vérité, Représentation des hommes politiques, Assemblée Nationale, Socialistes, Faits de l'affaire, Révision, Armée, République, Division de la France, Représentation de la Droite, Politique générale, Elections, Procès, Presse, Avenir prophétique, Représentations des hommes publics, L'affaire et les Français, Etat de la France, Lassitude, Représentation des juifs, Propagande juive, Juifs et étrangers, Juifs et France, Syndicat dreyfusard, Eglise, Syndicat antidreyfusard.

20. Il faut dire que peu d'informations circulent à l'époque sur la vie de Dreyfus à l'île du Diable. Les gardiens ont des consignes de silence et encore aujourd'hui, seul, le manuscrit non publié de A.B. Marbaud, *Dreyfus à l'île du Diable* apporte des informations sur la vie en détention d'Alfred Dreyfus.

21. Nous avons regroupé sous le terme d'avenir prophétique des caricatures dont le sujet annonce l'avenir, tant pour les dreyfusards (fin de l'erreur judiciaire) que pour les antidreyfusards (expulsion des loges maçonniques de France).

22. Les acteurs individuels sont des personnages connus, de chair et d'os. Les acteurs typiques sont des représentations d'inconnus représentatifs d'une catégorie sociale ou une allégorie (ils sont nommés 'groupes' dans *L'Affaire Dreyfus de A à Z* (sous la direction de Michel DROUIN). Nous en avons recensé 46 dans notre échantillon. Ce sont les hommes bourgeois, les femmes bourgeoises, les enfants, les mondaines, les prostituées, les voleurs, les clochards, les paysans, les ouvriers, le personnel de service, les experts, les artistes, les médecins, les académiciens, les députés, les ministres, les Intellectuels, les soldats étrangers, les civils étrangers, l'Armée, l'Etat-Major, la Chambre, le Sénat, les personnages mythologiques, la Constitution, l'Histoire, la Vérité, la Révision, la Justice, la République, les magistrats, les magistrats militaires, les magistrats de la cour de cassation, les simples soldats, les policiers, les officiers, la droite antidreyfusarde, les monarchistes, les dreyfusards, les anarchistes, les ecclésiastiques, les juifs, les francs maçons, les journaux dreyfusards, les journaux antidreyfusards et enfin les Français de base.

23. Cette liste n'est pas exhaustive.

24. Erwin PANOFSKY, *Essais d'iconologie*, Paris, Gallimard, 1967, traduction de Bernard TEYSSÈDRE.

AUTEUR

PIERRE-OLIVIER PERL

Université Paris VIII - Saint-Denis

La culture politique de l'antidreyfusisme

Zeev Sternhell

- 1 Avec l'Affaire Dreyfus, la révolte contre la modernité prend en France, une forme concrète. L'explosion de ces dernières années du XIXe siècle, la plupart des protagonistes du drame le sentent bien, n'est pas le simple produit d'une erreur judiciaire ou de quelque sordide machination, mais touche les questions essentielles de la vie culturelle et politique. Pour tous ceux qui, dans les deux camps, s'engagent dans la bataille avec une ardeur de croisés, ce n'est pas le sort d'un homme ou même d'un régime qui est en cause mais bien l'avenir de toute une civilisation.
- 2 En effet, ces années charnières constituent un moment crucial dans l'histoire de notre temps : c'est alors que se fait la jonction entre la révolte intellectuelle contre l'héritage des Lumières et la révolte politique qui, un quart de siècle plus tard, débouchera sur le fascisme. Si cette rencontre se fait en France avant qu'elle ne se produise ailleurs en Europe, c'est précisément parce que la France, dépositaire naturel de l'héritage des Lumières, est aussi la société libérale la plus avancée du continent. C'est justement au sein de la société où la démocratie libérale se trouve être mieux structurée qu'ailleurs, que la réaction contre les assises intellectuelles de

l'ordre libéral se développe en révolte politique et devient un phénomène de masse.

- 3 C'est là que réside la véritable signification historique de l'Affaire. Dans le feu de la bataille, il devient clair qu'au cours du siècle qui venait de s'écouler, la France avait produit non pas une mais deux traditions politiques opposées ; face à la tradition rationaliste, humaniste et individualiste des Lumières et de la Révolution française, se dresse, au tournant du siècle, une seconde tradition politique, particulariste, organiciste, où domine souvent une variante locale de nationalisme culturel, parfois biologique et racial, très proche de la tradition volkisch en Allemagne. Cette seconde tradition politique est alors loin d'être marginale. Au contraire : son influence sur l'évolution des mentalités est considérable et elle imprègne la société à un degré infiniment plus important que l'on ne voudrait généralement l'admettre. Depuis la fin du 19^{ème} siècle ces deux traditions se combattent mais aussi coexistent, souvent dans une même œuvre, dans une même pensée et indépendamment de la fameuse dichotomie droite- gauche. Le conflit traditionnel entre la droite et la gauche ne rend que très partiellement compte des réalités de l'époque, très souvent il n'en rend pas compte du tout. L'explosion de l'Affaire, précédée par la crise boulangiste, en atteste amplement.
- 4 En vérité, l'antidreyfusisme, qui joue le rôle d'une sorte de réceptacle où viennent se déverser des apports divers, fournit une alternative globale à la vision de l'homme et de la société du 18^{ème} siècle. Le contenu intellectuel et les solutions politiques de l'antidreyfusisme représentent un projet anti-Lumières complet et cohérent. « Toute cette modernité est contre quoi je lutte, modernité telle que Nietzsche la définit » ; écrit Barrès ¹. Dans l'Affaire, il combat « le rationalisme du XVIIIe siècle » ², « l'esprit de

l'Encyclopédie qui ne voit de source de vérité que dans la raison claire qui proclame déraisonnable tout ce qu'on trouve d'irrationnel dans le monde » 3 .

- 5 Le système de pensée barrésien signifie bien un refus de la modernité, une révolte contre ce que les critiques de la culture de l'époque définissent en termes de décadence : décadence rationaliste, matérialiste, utilitaire. En termes politiques, cela signifie libéralisme, démocratie, socialisme démocratique. C'est bien ce refus de la modernité qui constitue le véritable cadre conceptuel de l'antidreyfusisme.
- 6 Le terme modernité est utilisé ici dans un sens à la fois très précis et très large : la mise en pratique du contenu intellectuel des Lumières. Car avec les Lumières françaises mûrit la révolution scientifique et philosophique du XVIIIe siècle ; c'est alors que sont développés concrètement et appliqués à la politique les fondements universalistes de la morale et du droit. Le rationalisme, l'optimisme, l'universalisme des Lumières, la foi quasi absolue dans la science trouvent une concrétisation immédiate dans l'aspiration vers une transformation rationnelle de la vie politique et sociale.
- 7 L'âge des Lumières est celui de la critique et celle-ci, conçue comme une méthode d'investigation, de création et d'action est le trait distinctif de la modernité : critique de la religion, de la philosophie, de la morale, du droit, de l'histoire, de l'économie et de la politique. Les idées cardinales de l'âge moderne - progrès, révolution, liberté, démocratie - sont issues de la critique. C'est la critique rationnelle des certitudes et des valeurs traditionnelles - en premier lieu, la religion - qui produit la théorie des droits naturels, le principe de la primauté de l'individu par rapport à la société, l'idée selon laquelle le bien et le bonheur de l'individu constituent toujours l'objectif final de toute action politique. C'est la critique rationnelle de l'ordre

existant qui permet de concevoir la société comme un agrégat d'individus et l'Etat comme un instrument entre les mains de l'individu. C'est donc la critique qui produit notre vision hédoniste et utilitaire de la société et de l'Etat sans laquelle ne sont possibles ni libéralisme, ni démocratie, ni socialisme. Finalement, cette critique, qui est aussi celle de la métaphysique traditionnelle, produit l'impératif catégorique qui reste le véritable symbole des Lumières et leur expression la plus noble ⁴.

- 8 L'utilisation instrumentale de la raison en vue de maîtriser le monde pour le bien individuel et collectif apparaît donc comme le trait caractéristique de la modernité. Dans la même mesure est caractéristique de la modernité l'idée de la perfectibilité humaine : au XVIIIe siècle, l'individu était conçu comme sujet historique, responsable de son propre destin. L'émancipation du sujet humain, au sens que Kant a donné à ce processus, trouve sa concrétisation dans la Révolution française. Ce n'est pas l'effet du hasard si Kant et Rousseau restent depuis deux siècles les bêtes noires de tous les ennemis de la modernité.
- 9 Face à l'essence même de la modernité - l'idée selon laquelle les hommes sont capables de se créer d'une manière rationnelle un avenir différent et meilleur - se dresse le déterminisme culturel - le plus souvent biologique - du nationalisme intégral. Pour Barrés, le premier véritable prophète français du nationalisme culturel, inventeur de la fameuse théorie de la terre et des morts, qui est l'équivalent français du principe allemand du sang et du sol, le nationalisme est « l'acceptation d'un déterminisme » ⁵.
- 10 N'appartient pas à la nation qui le veut : « On n'entre par décret ni dans une famille ni dans une nation. Le sang que l'on apporte dans ses veines en naissant, on le garde toute sa vie. L'individu est écrasé par sa race, et n'est rien. La race, la nation sont tout », dit Georges

Vacher de Lapouge, un des fondateurs, avec l'Allemand Otto Ammon, de l'école anthroposociologique du tournant du siècle ⁶. Après avoir insisté sur la réalité biologique de la nation, il montre que les « nations ne sont pas des sociétés dont on devient membre par élection, ni des associations d'intérêt où l'on entre en prenant une action, et d'où l'on sort comme d'une valeur » ⁷.

- 11 Un des disciples de Vacher de Lapouge, Henri Muffang, insiste sur le fait que l'idée qui met en relief l'importance des facteurs ethniques dans l'évolution des civilisations n'est pas neuve. Il ne manque pas de rappeler qu'elle est exposée dans *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* de Gobineau, dans *l'Histoire des langues sémitiques* de Renan et dans *l'Histoire de la littérature anglaise* de Taine ⁸. En effet, Renan connaît bien l'œuvre de Gobineau et s'en inspire, tout comme Albert Sorel et Paul Bourget ⁹. Taine, en revanche, se réfère plutôt à Darwin. A beaucoup d'égards même, son œuvre constitue le trait d'union entre les idées de Gobineau, de Darwin et de Wagner et celle des écrivains racistes et nationalistes des années 1890. En tout cas, vingt ans après la publication de *l'Histoire de la littérature anglaise*, c'est déjà un lieu commun d'affirmer avec Bourget « qu'une société doit être assimilée à un organisme » et « ne subsiste qu'à la condition d'être capable de lutter vigoureusement pour l'existence dans la concurrence des races » ¹⁰.
- 12 Tout au long des années 1850, Taine réfléchit sur les habitudes mentales innées des peuples européens. Après avoir expliqué le caractère de Macaulay par le fait qu'il est anglais, le génie de Dickens par le fonds germanique qui y est perceptible, il se présente à Renan comme un homme qui « a touché la physiologie pour comprendre ce que sont les crânes, l'hérédité et les races » ¹¹. En 1863, Taine apprend aux Français de son temps que l'individu n'est que le produit de la civilisation et qu'une civilisation n'est elle-même que le

résultat de ces « trois forces primordiales » : « La race, le milieu et le moment » ¹². « Ce qu'on appelle la race, ce sont ces dispositions innées et héréditaires que l'homme apporte avec lui à la lumière, et qui ordinairement sont jointes à des différences marquées, dans le tempérament et dans la structure du corps. Elles varient selon les peuples » ¹³. Car ce qui relie les hommes entre eux, dit Taine, c'est avant tout « la communauté de sang et d'esprit » ¹⁴.

- 13 Chez Renan, l'idée de race et sa place en politique n'est pas moins explicite. Certes, la nécessité d'opposer un principe universel capable de tenir tête au déterminisme culturel et racial sur lequel les intellectuels allemands comme Ranke fondent la légitimité de l'annexion de l'Alsace et la Lorraine, amène l'auteur de *La Réforme intellectuelle et morale* à adopter le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ainsi de la confrontation avec l'Allemagne émerge un Renan libéral, connu surtout par sa fameuse conférence faite en Sorbonne, le 11 Mars 1882, « Qu'est-ce qu'une nation ? » ¹⁵. Cependant, l'essentiel des idées exprimées dans la conférence de 1882 se trouve déjà dans un contexte qui leur donne une signification nettement différente. En effet, dans « Lettre à M. Strauss » du 16 septembre 1870, ainsi que dans « Nouvelle Lettre à M. Strauss » publiée le 15 septembre 1871, l'idée de nation est déjà puissamment associée à la race ¹⁶. « Les nationalités » sont « des groupes naturels déterminés par la race, l'histoire et la volonté des populations » ¹⁷. Un an plus tard, Renan va plus loin : « Certes, nous repoussons comme une erreur de fait fondamentale l'égalité des individus humains et l'égalité des races ; les parties élevées de l'humanité doivent dominer les parties basses ; la société humaine est un édifice à plusieurs étages, où doit régner la douceur, la bonté (l'homme y est tenu même envers les animaux), non l'égalité » ¹⁸. Ailleurs il déplore la décadence qui guette notre civilisation, fruit

inévitable d'un « nivellement ethnique où les éléments les plus bas prendront le dessus par le nombre et décapiteront systématiquement les revenants par atavisme des nobles races du passé. Une irrémédiable décadence de l'espèce humaine est possible ; l'absence de saines idées sur l'inégalité des races peut amener un total abaissement » 19 .

- 14 Comme Taine, Renan lance lui aussi une véritable révolte contre l'héritage des Lumières et de la Révolution. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de constater que pour Renan le libéral, « la plus importante révolution des temps modernes » est la Réforme partie d'Allemagne 20 . La Réforme allemande et non pas la révolution « glorieuse » anglaise pas plus que la révolution américaine. Ce qui somme toute est assez naturel pour un auteur qui part en campagne contre la démocratie avec une hargne extrême. Tout comme il est naturel que l'essentiel du contenu de *La Réforme intellectuelle et morale*, essai écrit après la débâcle de 1870, tout ce qui véritablement y compte, se trouve déjà dans un long article de la Revue des deux mondes publié en novembre 1869, presque un an avant la bataille de Sedan. Dans cet essai intitulé « la Monarchie constitutionnelle en France », Renan expose le fond de sa pensée. Il condamne avant tout « l'idée des droits égaux de tous, la façon de concevoir le gouvernement comme un simple service public qu'on paie et auquel on ne doit ni respect ni reconnaissance, une sorte d'impertinence américaine, la prétention [...] de réduire la politique à une simple consultation de la volonté de la majorité » 21 .
- 15 Après avoir déversé son mépris sur les États-Unis, Renan exhorte Napoléon III d'adopter « le programme vraiment conservateur », seul capable de barrer la route à « ce jacobinisme âpre, hargneux, pédantesque, qui remue le pays », à cet « esprit démocratique [...] qu'on peut bien qualifier de matérialisme en politique » et qui, en fin

de compte, ne peut engendrer qu'« une sorte de médiocrité universelle ». Quoi qu'il en soit, et quel que soit l'avenir - ici Renan s'aventure sur un terrain particulièrement glissant, celui de la prophétie, et il prédit, en 1869, que la France « paraît [...] devoir longtemps encore échapper à la république [...] il est « probable que le XIXe siècle sera [...] considéré dans l'histoire de France comme l'expiation de la Révolution » 22 .

- 16 Cette analyse est reprise souvent mot-à-mot dans *La Réforme* : « Énergée par la démocratie, démoralisée par sa prospérité même, la France a expié de la manière la plus cruelle ses années d'égarément », écrit Renan au lendemain de la défaite.
- 17 « La France telle que l'a faite le suffrage universel est devenue profondément matérialiste ; les nobles soucis de la France d'autrefois, le patriotisme, l'enthousiasme du beau, l'amour de la gloire, ont disparu avec les classes nobles qui représentaient l'âme de la France. Le jugement et le gouvernement ont été transportés à la masse ; or la masse est lourde, grossière, dominée par la vue la plus superficielle de l'intérêt » 23 .
- 18 Sedan prend ainsi les dimensions d'une défaite subie par une culture politique qui est « la négation de la discipline », et dont la tendance est « de diminuer l'État au profit de la liberté individuelle ». Face à une Prusse qui avait conservé toutes les vertus d'un « régime quasi féodal, un esprit militaire et national poussé jusqu'à la rudesse », la France expie aujourd'hui la « conception philosophique et égalitaire de la société » alliée à « la fausse politique de Rousseau ». Aux hommes de sa génération, à ses innombrables disciples de la génération suivante, Renan apprend qu'un pays démocratique ne peut être bien gouverné, bien administré, bien commandé ». C'est pourquoi la déroute de 1870 ne s'explique pas par une politique hasardeuse ou par l'incompétence militaire, mais bien par la débâcle

de toute une culture politique. Ce sont une certaine forme de rapports entre les hommes, un certain mode de vie et une idéologie où prédominent les néfastes valeurs jacobines, qui mènent le pays à la décadence. La défaite fait seulement que « tous les voiles se déchirèrent » et « des défauts de tempérament qu'on ne faisait que soupçonner », tout d'un coup « apparurent d'une manière sinistre »
24 .

- 19 Le premier et le plus grand de ces défauts, le défaut capital, c'est « le matérialisme ». Notion-clé s'il en est, l'anti-matérialisme constitue la colonne vertébrale et le dénominateur commun de toutes les tendances qui, depuis Sedan jusqu'à Vichy, entrent en révolte contre l'héritage du XVIIIe siècle, contre l'utilitarisme libéral ou socialiste. « Le matérialisme » résume en fait ce que Renan appelle « le mal de la France »
25 .
- 20 « Pendant que nous descendions insouciant la pente d'un matérialisme inintelligent ou d'une philosophie trop généreuse, laissant presque se perdre tout souvenir d'esprit national, c'est la Prusse demeurée pays d'ancien régime, et ainsi préservée du matérialisme industriel, économique, socialiste, révolutionnaire, qui a dompté la virilité de tous les autres peuples »
26 .
- 21 La démocratie et le socialisme sont des matérialismes ; mais il y a aussi un « matérialisme bourgeois »
27 , autre aspect de cette même médiocrité qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, emporte tout. C'est le matérialisme qui est à l'origine de la décadence française, c'est le matérialisme libéral et bourgeois, la théorie des droits naturels et l'individualisme qui furent battus à Sedan. Cette idée fondamentale revient d'une manière pratiquement identique lors de la débâcle de 1940 : c'est toujours le matérialisme qui ronge le corps de la nation. Seulement, dès le début du siècle, au matérialisme libéral et bourgeois s'ajoute le matérialisme marxiste et prolétarien. Certes,

Renan est déjà conscient des dangers du matérialisme socialiste, mais ce n'est que dans les années 1890 que le marxisme, avec ses divers partis politiques, avec ses tendances et chapelles idéologiques, devient une force de première importance. En été 1940, le matérialisme porte de nouveau la responsabilité de tous les malheurs qui frappent le pays.

- 22 Il n'est pas sans intérêt de constater ici, en passant, que l'on retrouve bon nombre de ces thèmes chez Taine qui joua un rôle majeur dans la formation intellectuelle du jeune Mosca et que Nietzsche lui-même d'ailleurs n'a jamais cessé de flétrir le matérialisme aussi bien libéral que socialiste, l'humanisme et l'utilitarisme, l'héritage des Lumières et « la Révolution française, cette farce sinistre et à tout prendre inutile » avec laquelle commence » la dernière grande révolte d'esclaves » ²⁸. Il en est de même dans l'œuvre de Wagner et Treitschke : chez eux aussi, c'est encore et toujours le matérialisme qui porte la responsabilité de la décadence de la culture européenne. En France, cette idée fondamentale revient d'une manière pratiquement identique soixante ans plus tard, tout au long des années 1930 : lors de la débâcle de 1940, c'est toujours le matérialisme qui ronge le corps de la nation ²⁹.
- 23 Ici on revient de nouveau à Kant, qui reste l'objet par excellence de la vindicte de tous les ennemis des Lumières. De Nietzsche qui stigmatise la « tartufferie raide et vertueuse » ³⁰, de Kant jusqu'à Barrés qui tout au long du Roman de l'énergie nationale instruit le procès de l'impératif catégorique, de l'esprit critique, du rationalisme et de l'universalisme, c'est toujours le XVIIIe siècle qui porte la responsabilité de la décadence et de la décomposition. Le terroir constitue la seule digue capable de résister au déracinement kantien, au morcellement et à la corruption morale de la démocratie. Les hommes du peuple, parce que gens simples et proches de la

nature, sont comme une source de santé sociale et de rectitude morale, seuls capables de refaire cette unité organique de la nation brisée non seulement par la modernisation technologique mais surtout par la modernité idéologique.

24 Ici se fait la transition de la révolte culturelle vers la révolte politique. Renan, Taine, Nietzsche professent encore une forme d'élitisme culturel qui abomine ce qu'il est convenu d'appeler les masses. Nietzsche met entre guillemets tous les gros mots du lexique libéral - « Lumières » dans philosophie des « Lumières » - « progrès », « esprit scientifique », il lance la révolte contre le contenu intellectuel des Lumières, contre ce qu'il nomme « l'esprit moderne », contre cette « morale de l'utilité » que charrient le libéralisme et le socialisme, et il a horreur du nationalisme qu'il considère être un élément particulièrement méprisable du mouvement démocratique ³¹. Mais Nietzsche abhorre l'antisémitisme, son cosmopolitisme est sans faille : il n'est pas réellement un homme du XXe siècle. A beaucoup d'égards, Taine et Renan, l'un darwiniste social, l'autre ouvert à l'antisémitisme, apparaissent plus proches de notre siècle que l'auteur de l'Antéchrist, mais ils restent eux aussi, au stade de la révolte culturelle. Leur élitisme, leur peur viscérale des bas fonds de la démocratie, leur interdisent de sauter le pas.

25 Ce sont les intellectuels antidreyfusards - écrivains, publicistes, journalistes - qui franchissent la distance séparant la révolte culturelle de la révolte politique. Il traduisent en termes concrets, compréhensibles pour le plus grand nombre et susceptibles d'être appliqués dans la vie de tous les jours, les principes qui sont à la base du refus des Lumières. Chez eux le nationalisme de la Terre et des Morts s'articule sur la révolte nietzschéenne : cette synthèse qui s'exprime de la manière la plus complète dans l'œuvre de Barrés et

de Maurras, constitue en fait le cœur de l'antidreyfusisme. De cette manière les intellectuels antidreyfusards réussissent à transformer la critique nietzschéenne de la modernité, individualiste, aristocratique et détachée de la vie de tous les jours, en une machine de guerre d'une extraordinaire efficacité lancée contre les fondements de la démocratie libérale.

- 26 Ce processus, on serait presque tenté de dire cette métamorphose, est rendu possible par la contribution spécifique des antidreyfusards : chez eux, l'élitisme culturel de Nietzsche, l'élitisme à la fois culturel et social de Taine et Renan font place à l'appel au peuple, aux instincts primaires des gens simples, à la sève primitive des hommes dont l'horizon mental reste limité par l'église du village, le lopin de terre hérité des ancêtres et la leçon d'histoire apprise à l'école primaire. Barrés, l'intellectuel engagé par excellence, sait goûter « profondément le plaisir instinctif d'être dans un troupeau » ³². Des formules de cette nature reviennent fort souvent chez les hommes de la génération de 1890.
- 27 Ainsi se développe une énorme littérature de révolte et de ressentiment dont le succès stupéfie les contemporains. Au triomphe de Drumont en France fait écho en Allemagne la performance de Julius Langbehn : *Rembrandt comme éducateur*, ouvrage publié en 1890 et qui charrie les mêmes idées et les mêmes sentiments que *La France Juive* (1886), vend trente éditions en l'espace de deux ans. Jusqu'en 1940, seront vendues 90 éditions. A la même période, Gustave Le Bon dont les premiers livres datent des années 1894-1895, est traduit en seize langues. Ernst Haeckel, le père du « monisme » darwinien devient très connu et Barrés, ce « prince de la jeunesse » des années 1880, auteur des *Déracinés* en 1897, est considéré par beaucoup comme le premier écrivain français. C'est ainsi que le refus de la modernité devient un phénomène de masse. En termes

populaires, cette révolte contre l'héritage des Lumières s'exprime de la manière la plus tangible dans la réflexion sur l'identité nationale.

- 28 Qu'est-ce qu'une nation ? Un ensemble de citoyens libres et égaux en droits, une collectivité d'individus ayant choisi de vivre ensemble et qui se sentent liés par une culture commune ou au contraire, une grande famille élargie, une tribu serrée autour de l'église du village et communiant dans le culte des ancêtres ? En d'autres termes : être citoyen français et appartenir à la nation française, est-ce bien la même chose ? Tout citoyen français est-il nécessairement aussi français ? L'identité française est-elle définie en termes politiques et juridiques ou au contraire, est-elle un produit de facteurs ethniques, biologiques, raciaux ? Quel est le rôle du libre arbitre dans la vie des hommes ?
- 29 A la base de la culture politique de l'antidreyfusisme, se trouve le déterminisme ³³. Il en découle le principe en vertu duquel la qualité de citoyen français n'est qu'une simple fiction légale : le citoyen Dreyfus n'appartient pas à cette entité à caractère biologique - la nation française - forgée par des générations de morts qui lui sont étrangers, enterrés dans une terre qui n'est pas celle de ses ancêtres, et ayant pratiqué une religion qui n'est pas la sienne. Ces idées fondamentales de l'antidreyfusisme s'expriment de la manière la plus complète dans la théorie de la terre et des morts de Barrès.
- 30 En effet, chez Barrès, le déterminisme engendre la négation de l'existence de toute norme morale absolue : « la vérité, c'est ce qui satisfait les besoins de notre âme », écrit Barrès ³⁴. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de vérité absolue mais seulement une « vérité française, c'est-à-dire celle qui est la plus utile à la nation » ³⁵. De même, il n'existe pas de justice absolue. Il en est ainsi d'autant plus qu'« il n'y a de justice qu'à l'intérieur d'une même espèce ». Dreyfus est « le représentant d'une espèce différente » :

n'était-ce la nécessité de le juger « selon la moralité française et selon notre justice », son cas serait du ressort d'une « chaire d'ethnologie comparée »³⁶. Un violent antirationalisme et le culte de l'inconscient complètent les structures intellectuelles de l'antidreyfusisme tel que Barrés contribue à le façonner³⁷. En un mot, pour les antidreyfusards, les valeurs du XVIIIe siècle tuent la nation. C'est ainsi que la solution de rechange à la culture politique des Lumières, antihumaniste, antirationaliste, anti-universaliste, qui va peser de tout son poids sur la première moitié de notre siècle, est désormais toute prête.

- 31 Une dernière observation s'impose. Si en cette fin de siècle l'antisémitisme tient une place aussi prépondérante dans un pays comme la France ou la communauté juive compte moins de 75 000 personnes pour une population de 40 millions d'habitants, c'est que l'antisémitisme est, comme le disait Maurras, une nécessité de méthode. En effet, l'antisémitisme est un instrument de combat politique, un facteur de mobilisation qui joue un rôle de premier plan dans la révolte contre la modernité idéologique. C'est au temps du boulangisme que l'on découvre en France la puissance mobilisatrice de l'antisémitisme : c'est la campagne boulangiste qui dresse l'acte de naissance de l'antisémitisme politique. Très rapidement, le combat contre les Juifs devient la pièce maîtresse de la machine de guerre lancée contre la démocratie libérale.
- 32 Car, les Juifs deviennent alors le symbole vivant de l'œuvre émancipatrice de la Révolution, de sa signification universaliste et humaniste : ils constituent la seule catégorie de personnes dont le sort, en cette fin de siècle, est intimement lié à la capacité de survie de la démocratie libérale. Dans le passé, l'existence des Juifs était assurée en Europe par les structures de la société d'ancien régime. Dans le monde moderne leur survie n'est vraiment possible que dans

le cadre d'un État libéral. Mais les Juifs sont exclus sans appel de la société tribale et fermée telle que l'aurait voulue l'antidreyfusisme. Ils sont les seuls à ne pouvoir jamais y trouver leur place. C'est pourquoi, plus que quiconque, les Juifs incarnent la Révolution française. Quand, un demi-siècle après l'Affaire, la nouvelle défaite que subit la France sonne le glas de la démocratie, les lois antijuives d'octobre 1940 constituent le dernier clou enfoncé dans le cercueil de l'héritage des Lumières.

NOTES

1. M. BARRÈS, *Mes Cahiers*, Paris, Plon 1931 tome III, p. 139.
2. M. BARRÈS, *Mes Cahiers*, tome XIII, p. 161.
3. M. BARRÈS, *Mes Cahiers*, tome X, p. 219.
4. Cf. un texte déjà classique de J. HABERMAS, « La modernité : un projet inachevé », *Critique*, n° 413, octobre 1981, p. 951. Cf. du même auteur, *The Philosophical Discourse of Modernity*, The MIT Press, Cambridge, 1987, p. 1-22. On consultera également avec le plus grand profit, A. TOURAINE, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992. Voir aussi le beau texte d'Octavio Paz, « Poésie et modernité », in *Le Débat*, septembre-décembre 1989 ; p. 4.
5. M. BARRÈS, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Paris, Pion, 1925, p. 8.
6. G. VACHER DE LAPOUGE, *L'Aryen, son rôle social*, Paris, Fontemoins, 1899, p. 511.
7. *Ibid*, p. 365.
8. H. MUFFANG, avant-propos à « Histoire d'une idée. L'anthroposociologie », par Otto AMMON, in *Revue internationale de sociologie*, 6^e année, n° 3, mars 1898, p. 145-146.
9. Cf. l'éloge de Gobineau par Albert SOREL, in *Notes et portraits contenant des pages inédites*, Plon-Nourrit, Paris, 1909, p. 227-239.
10. P. BOURGET, *Essais de psychologie contemporaine*, Paris, Lemerre, 1885, 4^{ème} éd., p. 24-26.
11. Cf. F. LEGER, « L'idée de race chez Taine », in *L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine*, Paris. Ed. du CNRS, 1977, p. 2.
12. H. TAINE, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris, Hachette, 1863, tome 1, p. XXII-XXV, p. XX- VIII-XXXII.

13. *Ibid.*, p. XXIII.
14. *Ibid.*, p. XXIII et XIX.
15. E. RENAN, « Qu'est-ce qu'une nation ? ». Conférence faite en Sorbonne, le 11 Mars 1882, in *Œuvres complètes de Ernest Renan*, Paris, Calmann-Lévy, 1947, Tome I, p. 887-906.
16. E. RENAN, *Œuvres*, p. 437-462.
17. E. RENAN, « Lettre à M. Strauss » in *Œuvres*, p. 438.
18. E. RENAN, « Nouvelle Lettre à M. Strauss », in *Œuvres*, p. 454.
19. E. RENAN, « Dialogues philosophiques. Deuxième dialogue », in *Œuvres*, p. 591.
20. E. RENAN, « Lettre à M. Strauss », in *Œuvres*, p. 438.
21. E. RENAN, « La Monarchie constitutionnelle en France » in *Œuvres*, p. 505.
22. *Ibid.*, p. 479, 483, 508, 513, 519.
23. E. RENAN, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, Paris, Union Générale d'édition, coll. 10/18, S.d. p. 25 et p. 46.
24. *Ibid.*, p. 32, 79, 89, 90, 93-94.
25. *Ibid.*, p. 29.
26. *Ibid.*, p. 88, 92.
27. *Ibid.*, p. 26.
28. F. NIETZSCHE, *Par delà le Bien et le Mal*, Paris, Union Général d'Éditions, Coll. « 10/18 », 1970, p. 63 et p. 73.
29. Cf. Z. STERNHELL, « La modernité et ses ennemis. De la révolte contre les Lumières au rejet de la démocratie », in *l'Éternel Retour contre la démocratie : l'idéologie de la décadence*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p. 9-37.
30. F. NIETZSCHE, *Par delà le Bien et le Mal*, p. 27.
31. *Ibid.*, p. 63, 73, 162-163, 212.
32. M. BARRÈS, *Mes Cahiers*, Tome I, p. 39.
33. Sur ces questions, je me permets de renvoyer à mon *Maurice Barrés et le nationalisme français*, éd. de poche, Complexe, 1985, p. 254 et suiv.
34. M. BARRÈS, *Les Déracinés*, Paris, E. Fasquelle, 1897, p. 322.
35. M. BARRÈS, *Mes cahiers*, Tome II, p. 86.
36. M. BARRÈS, *Scènes et doctrines du nationalisme*, Tome I, p. 167. Cf. aussi *Mes Cahiers*, Tome II, p. 89-90.
37. Cf. Z. STERNHELL *Maurice Barrés et le nationalisme français*, p. 271-273.

AUTEUR

ZEEV STERNHELL

Université de Jérusalem

Victor Basch, chef des dreyfusards de Rennes

Françoise Basch

- 1 Je suis très émue de parler de Victor Basch, mon grand-père, en cette ville qu'il habita près de vingt ans et dans laquelle il livra la lutte la plus âpre et la plus excitante de sa carrière. Quel changement survenu dans l'inscription de sa mémoire ! Lorsqu'il y a trois ans je passais ici quelques jours à la recherche de ses traces, elles étaient enfouies dans le silence des archives locales. Aujourd'hui, après la Sorbonne, on inaugure solennellement non pas un mais deux amphithéâtres Victor Basch ¹ à l'occasion d'un colloque international sur l'Affaire Dreyfus.
- 2 Deux remarques liminaires :
 1. Outre les documents des archives municipales et départementales et celles de l'Université, je me suis servie des correspondances de Victor Basch avec Joseph Reinach, avec Henri Sée et surtout avec sa femme Ilona.
 2. M'adressant à un public hautement spécialisé, j'ai largement éliminé le contexte pour me concentrer sur l'activité de Victor Basch pendant cette période.
- 3 — Un événement historique : l'Affaire Dreyfus
- 4 — Une ville : Rennes, théâtre du procès en révision du 7 août au 9 septembre 1899, depuis le renvoi de l'affaire devant le conseil de guerre de cette ville.

- 5 — Un homme : Victor Basch que les hasards d'une carrière universitaire installent ou relèguent à Rennes de 1887 à 1906, (de 24 à 43 ans) comme professeur de langue et littérature allemande. Juif hongrois né à Budapest en 1863, il avait fait toutes ses études en France et en 1883 épousa Ilona Furth qu'il était allé chercher au « vieux pays », selon la tradition : ils ont déjà deux enfants, Lucien et Fanny. Il ne fut jamais amoureux de Rennes traversée par la Vilaine, « une espèce de cours d'eau qui ne court jamais » et qu'il trouve tristement privée de beaux bâtiments. En revanche il vibre au romantisme de la mer bretonne : « Vous l'entendrez tempêter, vous l'entendrez sangloter, vous l'entendrez hurler d'allégresse... » (banquet de Lyon 1908 BOLDH).
- 6 Arrivant de Nancy, la famille Basch s'installe dans la propriété du « Gros Chêne », 66 faubourg d'Antrain, vantée par maint contemporains comme un lieu de rêve : Séverine célèbre ses murs épais, sa chapelle, ses allées de tilleuls ; des souterrains hantés par l'âme des proscrits qui circulaient de la chapelle à la ville. On distingue sur une photo, dans une pénombre agréable, un Victor Basch chevelu et moustachu, sa femme nu tête, simplement vêtue d'une robe d'été et quelques élégantes provinciales de leurs connaissances. En ce brûlant été 1899, le Gros Chêne, son parc et la fraîcheur de ses ombrages compensaient le manque de charme de la ville et la distance (une bonne demi- heure) à parcourir jusqu'au Lycée. Victor Basch savait mettre en avant cet avantage lorsqu'il invitait des personnalités aussi distinguées que Zola ou Lucie Dreyfus. Quant à Ilona, ennemie invétérée du soleil et de la chaleur, le jardin lui sauvait la vie.

Prise de conscience

- 7 Si Rennes se trouve désignée comme la ville de l’Affaire, comment Basch devient-il le « chef des dreyfusards » ? Avant d’entrer dans le vif de cette épopée, rappelons la signification politique et éthique de l’Affaire à ses yeux. »... tant qu’il y aurait une seule victime de l’iniquité sociale... l’affaire Dreyfus n’était pas close », déclarait Basch en 1909 : l’Affaire définit son système de valeurs, ses choix politiques et sa quête passionnée de justice.
- 8 C’est en 1897, dans le courant de l’été, qu’il voit la lumière : « J’avais vécu jusqu’ici dans le monde des idées comme sous cette cloche de plongeur dont parle Jean-Paul. » ² D’un seul coup, l’indifférence vis à vis du Capitaine Dreyfus « se change en illumination, en brûlure qui [le] dévorait tout entier... » ³ car, en 1894, comme tout le monde, il ne s’était pas posé de question sur la condamnation du capitaine. Puis, en automne 1897, de passage à Paris après sa soutenance de thèses (sur Kant et Schiller), il est convaincu par la brochure de « Bernard-Lazare le brave », qui l’année précédente, tente d’alerter l’opinion sur la « monstrueuse iniquité » ⁴ . Et, dans une interview pour un journal juif, Basch explique le réveil de sa solidarité « avec un coreligionnaire malheureux » ⁵ .
- 9 Dès lors, il tient à mener sa propre enquête et soumet ses hypothèses et ses réflexions à Joseph Reinach, collaborateur du *Siècle* ⁶ . Le 30 novembre 1898, il tombe d’accord avec Reinach sur la collusion entre Esterhazy et Henry et sur les machinations de ce dernier, et acquiert enfin la certitude de l’innocence de Dreyfus. Il tenait informé ses collègues et amis de l’Université de Rennes : Jules Aubry, Jules Andrade, George Dottin et Henri Sée ⁷ .
- 10 Précurseur héroïque de la croisade dreyfusarde comme Bernard-Lazare et Joseph Reinach ? Non. Victor Basch le reconnaît. L’année

1897 est celle du ralliement en masse d'écrivains, d'intellectuels et d'universitaires (*La Revue Blanche*, l'École Normale) à la cause de Dreyfus. Victor Basch est emporté par cette lame de fond. L'événement le plus spectaculaire de l'année, écrit-il, « le plus fulgurant des éclairs », fut le manifeste de Zola du 13 janvier 1898 : « J'accuse ». « Emile Zola, le plus grand romancier de son temps dont la gloire tumultueuse avait rempli le monde », affirme l'innocence de Dreyfus, la culpabilité d'Estérahazy, la complicité de l'État-major, écrivait Basch ⁸. Notons qu'à la différence de Lucien Herr, Charles Andler, ou Léon Blum, cette élite normalienne, à la fois cocon protecteur et réseau de pouvoir, Basch se trouve dans un certain isolement. A Nancy puis à Rennes, villes confinées et réactionnaires, il est, avant même les batailles de l'Affaire, en butte à l'antisémitisme ambiant. Son intégration culturelle et son attachement aux valeurs républicaines n'effacent pas son statut de juif et d'étranger.

- 11 La dimension antisémite de l'Affaire fait partie de cette prise de conscience. Basch avait toute raison de se considérer comme un juif assimilé. Mais la violence de l'antisémitisme antidreyfusard réveille sa judéité. «...Durant et après le Procès, j'ai toujours hautement professé ma qualité de Juif... » ⁹. Il n'est pas seul à réagir ainsi et raconte : « Puisque, me dit Herzl au procès de Rennes, dans le pays le plus affranchi du monde, dans la patrie même de la Révolution, une affaire Dreyfus est possible, il faut que les Juifs tentent de se créer une patrie... » ¹⁰. Victor Basch, André Spire, Théodor Herzl, Bernard Lazare : quatre figures pour lesquelles l'Affaire Dreyfus signifie la fatalité des persécutions et la fin du rêve d'assimilation. Une seule solution, le sionisme, mais avec des modalités et des engagements divergents. Rétrospectivement, Basch date de cette période le choix d'assumer « la race maudite et sublime... de ses ancêtres ». « Il y a deux façons de porter le fardeau du Sémite :

honteusement ou orgueilleusement. J'ai choisi quant à moi, depuis 1898, époque où pour la première fois on m'a jeté des pierres au cri de l'antique Hepp — Hepp, la seconde manière. » ¹¹

Une nouvelle vie

- ¹² Victor Basch n'avait pas attendu le procès pour se signaler à l'attention des autorités. Le 21 juin 98, le recteur constate que « les manifestations de cet hiver ont été en partie dirigées contre M. Basch ». « Les étudiants dont plusieurs s'étaient munis de lanternes se sont rendus en grand nombre vers 8 heures et demi devant la demeure de M. Basch où ils l'ont conspué comme les jours précédents », ce qui devient un rituel des réunions nationalistes ¹². Le 16 décembre 1898, Basch profite d'une conférence sur Michelet pour évoquer l'Affaire. Le Préfet d'Ille-et-Vilaine le dénonce au ministre de l'Instruction publique, en précisant, pour que nul n'en ignore, que « M. Basch est de race juive et d'origine hongroise [...] naturalisé français le 10 décembre 1887, dès qu'il put échapper aux obligations de la loi militaire. » Il importe de mettre un terme, affirme le préfet, aux « interventions de ces professeurs de l'Enseignement Supérieur » ¹³, (les dreyfusards de la section Rennaise de la Ligue des droits de l'homme, Jules Aubry, professeur à la faculté de droit, Jules Andrade, professeur de mathématiques, Georges Dottin, professeur à la Faculté des lettres et Henri Sée) ¹⁴. Vœux pieux car Victor Basch s'était engouffré dans une vie nouvelle. Plongé dans la « grande mêlée de l'Affaire », il devient le leader du camp dreyfusard et républicain à Rennes.

Notre petite armée

- 13 A partir de 1897, Victor Basch lutte pour la révision du procès par tous les moyens en son pouvoir, notamment en participant à la création de la Ligue des droits de l'homme, qui essaime rapidement en France. En dépit de la « situation révolutionnaire » qui sévit à Rennes, écrit Basch, manifestations d'étudiants nationalistes, violences à l'Université et devant son domicile, les quatre mousquetaires (ses collègues) accomplissent un vaste travail d'information et recrutent quelques universitaires. Mais les militants locaux se heurtent parfois à la direction de la Ligue. Socialiste et combatif, Basch conteste la politique du président Trarieux et la modération du comité central : d'où tensions avec Pans, mais aussi avec certains ligueurs rennais.
- 14 Pour assurer la représentativité du mouvement et pour « affronter victorieusement les haines contre nous conjurées de toute une ville », Victor Basch s'efforce de rallier les ouvriers : les étudiants nationalistes ne tiendront plus le haut du pavé. Plus tard, c'est aussi parmi les ouvriers que les chefs dreyfusards recrutèrent des gardes du corps pour les protéger lors des trajets du Gros Chêne au Conseil de guerre. Ce n'est que lorsqu'on eut regroupé « les chefs ouvriers, quelques uns de mes étudiants, quelques francs-maçons, quelques protestants, » que se fonda officiellement la section rennaise de la Ligue des droits de l'homme. La séance d'inauguration eut lieu au Gros Chêne, le 22 janvier 1899. Un rapport de police révèle que, dans ce lieu de subversion, se réunit aussi un autre groupuscule, le « comité sémite », qui faisait le coup de poing avec ouvriers et révisionnistes pour perturber des réunions antisémites ¹⁵.
- 15 Entre le mois de janvier et le mois d'août, Basch est sans cesse sur la brèche. Jules Aubry, professeur à la Faculté de droit, présidait la

section. Mais : « C'est moi qui fais fonction de secrétaire général et m'occupe de tout ce qui concerne la propagande, » écrit Basch (7 juin 1899 à Joseph Reinach). Amis et ennemis le désignent « chef du parti dreyfusiste en Bretagne » à Rennes. *L'Intransigeant* du 31 juillet 1899 parle du « sieur Basch, chef du dreyfusisme rennais », le *Figaro* de même ¹⁶. Dans ses souvenirs, où perce l'exaltation de l'aventure et du danger, Basch assume ce rôle, non sans grandiloquence. « C'est la réaction qui m'a sacré chef des dreyfusards rennais, mon piédestal est fait uniquement des pierres qu'on m'a lancées... » ¹⁷. Pendant les mois qui précèdent le procès, Basch parle, voyage, milite. Il fait le point sur les réunions de la Ligue « tenues dans un hôtel borgne » où assistaient, outre des étudiants et des instituteurs, des ouvriers et se dit très satisfait des résultats.

C'est naturellement sur les ouvriers qu'a porté l'effort de notre propagande. Les chefs sont avec nous, font partie du Comité de la Ligue et ont pris la parole dans notre dernière réunion. Malheureusement, les ouvriers rennais sont extrêmement divisés. Il n'y a guère que 800 syndiqués...

- 16 Fort de ce soutien ouvrier, Victor Basch veut organiser une manifestation publique, « au risque d'une bagarre », sans trop compter sur le soutien du Comité LDH de Rennes, ni du « président, (Jules Aubry) mon meilleur ami, très généreux mais un peu timoré ». A Rennes, en ce mois de juin 1899, Basch voit les révisionnistes divisés en deux camps : ceux qui veulent éviter toute provocation, pour ne pas exaspérer l'état-major,

les autres, les ouvriers et moi - nous soutenons que le moment est venu d'élargir notre action et [...] de nous opposer aux bandes nationalistes et antisémitiques qui ont commencé le cours de leurs exploits le soir même de l'arrêt des [...] manifestations organisées ¹⁸.

- 17 Il imagine alors de demander à Jaurès de venir à Rennes. « La municipalité, qui a besoin des voix des ouvriers, n'oserait pas leur refuser la salle du marché couvert — Les Lices — très favorable aux bagarres » Il prévoit même le contenu de la réunion :

Jaurès, à mon sens, devrait faire une conférence sur la situation en général, sur les dangers que court la République, sur le besoin, pour tous les républicains de s'unir [...] l'Affaire Dreyfus ne viendrait que... comme symptôme, comme symbole.

- 18 Ligueurs et ouvriers sont d'accord. Mais les universitaires, « sauf moi », redoutent que cette conférence n'apparaisse comme une provocation, (lettre à Bernard-Lazare du 23 juin 1899). Les modérés l'emportèrent, forts de l'intervention d'un émissaire du Parti socialiste de Paris, défavorable à la venue de Jaurès, alléguant les manifestations antisémites prévues pour l'arrivée imminente du capitaine Dreyfus : Basch avait même envisagé de tenir le meeting chez lui, dans son jardin, « où tiennent des milliers de personnes »¹⁹. Bien qu'on enterre le projet, Basch marque tout de même un point : le 30 juin, il annonce triomphalement à Reinach que le député Le Hérissé, directeur du journal nationaliste, anti-dreyfusard, *Le Petit Rennais*, « affolé par la perspective de la venue de Jaurès promet sa neutralité. »
- 19 Le banquet républicain du 14 juillet, que Victor Basch réussit à organiser, malgré l'opposition de Reinach et de fortes réticences en haut lieu, accentue ce clivage entre stratégie défensive et offensive. Le 4 juillet, il annonce à sa femme : « Je m'occupe en ce moment activement d'un banquet pour le 14 juillet. Il aura lieu aux Trois Marches à deux francs par tête. »²⁰ Toute proche de sa maison, cette auberge était un haut lieu de convivialité dreyfusarde. Comme le Gros Chêne, c'était la campagne ; Séverine évoque « les chemins creux par où, et sans falot, on reconduisait les plus menacés ». L'idée de Basch : profiter de la fête nationale et révolutionnaire pour renforcer la cohésion du clan des dreyfusards et de la Ligue²¹. « J'y prononcerai un grand discours et nous tiendrons notre petite armée en haleine, en mangeant et en buvant à leurs côtés » annonce Basch. Festoyer, chanter, parler, s'affirmer comme le tribun qu'il sera

désormais : quoi de plus naturel ? Ce projet, affirme-t-il, « nos amis les ouvriers le réclament impérieusement. « Mais à Paris, on ne l'entend pas de cette oreille (Ilona 10 juillet).

Paris ne veut pas qu'il [le banquet] ait lieu. Les plus hautes personnalités de l'État se sont mises en communication avec nous. J'ai eu hier une longue conversation par téléphone avec Reinach. [...] On estime en haut lieu, c'est l'avis de Waldeck-Rousseau en personne, que ce banquet peut [...] mettre le feu aux poudres dans un climat déjà très tendu, et surtout indisposer le tribunal militaire ²².

- 20 La tension montait à Rennes. La date exacte du procès ne cessait de changer. Le 28 juin, Madame Dreyfus était arrivée à la gare, où lui même s'était abstenu de se rendre. Le 1^{er} juillet, le capitaine Dreyfus était acheminé de Quiberon par des voies détournées. Par discrétion, Victor Basch refuse l'invitation des journalistes du *Matin* d'aller à sa rencontre. Dans ce contexte, comment ne pas prendre au sérieux les menaces de Le Hérissé de mettre tout à feu et à sang ? Mais Victor Basch, qui connaît ce « matamore » depuis des années ne veut pas céder à ces manœuvres d'intimidation. Ce banquet lui paraissait crucial pour le moral et l'énergie des révisionnistes, dont montait la popularité à l'inverse de celle de Le Hérissé et de ses partisans. Belliqueux à ses heures mais doué de sens stratégique, il était convaincu qu'attaquer valait mieux que battre en retraite et que certaines reculades se payaient très cher.
- 21 Pour circonvenir Joseph Reinach et le persuader de l'innocence de cette « fête campagnarde », Basch déploie des trésors de patience et une certaine roublardise. C'est la coutume locale qui veut, lui explique-t-il, que, le 14 juillet, se tiennent parallèlement deux banquets, celui du *Petit Rennais*, nationaliste, et l'autre autour de *l'Avenir*, républicain et modéré. Ce dernier s'adresse à tous ceux qui sont » en leur for intérieur révisionnistes ». Pour apprivoiser Reinach, Basch s'engage à ce qu'on s'abstienne de parler de l'Affaire et il énumère les notables invités :

M. Lebreton, directeur du Crédit Foncier de Rennes, membre de la chambre de commerce [...] M. Blondel, professeur à la Faculté de Droit, leader du parti républicain modéré [...] Vous voilà éclairé, Monsieur et cher Maître, sur la nature véritable de notre manifestation : ce sera une fête républicaine, toute familiale, toute pacifique - nous comptons y admettre les « citoyennes » - et presque [...] une partie de campagne » ²³ .

- 22 Comment imaginer que ces innocentes festivités indisposent le conseil de guerre ? Quant à la menace brandie par Le Hérissé de faire venir Déroulède, Victor Basch la traite par le mépris. L'argument massue de ce plaidoyer était la menace de débordement par les ouvriers. Après les avoir harangués, excités, « nous passons notre temps à les retenir, à les inciter au calme, à les doucher. » Paternaliste, Basch poursuit : « Vous savez combien ils sont méfiants, ces grands enfants... ils croient que nous sommes en train de les rouler... » Ils sont d'ailleurs décidés à maintenir le banquet, même seuls, ce qu'il jugerait, quant à lui, imprudent. « Si nous n'étions pas là pour les diriger et pour parler en leur nom, ils iraient certainement trop loin. » Victor Basch ne pouvait pas trouver de meilleur argument pour rallier les Parisiens.
- 23 Enfin arrive le grand jour : dans les lettres à sa femme, Victor relate les épuisants préparatifs du banquet. Sur le plan local, l'événement et ses échos parisiens lui valent le respect et la considération des autorités. Impressionné par « la lettre de Paris » (celle du neveu de Waldeck Rousseau), le préfet se met à sa disposition ainsi que le sous-chef de la Sûreté de Paris, chargé de la police de Rennes. Victor Basch fait à Reinach un récit enthousiaste.

Le banquet a été splendide. Nous étions 260 exactement, nos journaux diront sans doute 400 mais moi je vous donne le chiffre exact [...] pas une manifestation inopportune, pas un cri discordant. [...] on n'a manifesté ni devant la maison de Mme Dreyfus, ni devant la cellule du capitaine. C'est moi qui ai servi de paratonnerre. Une centaine de gamins conduits par quelques meneurs sont venus hurler sous mes fenêtres, casser quelques carreaux et me lancer des pierres, dont quelques unes de taille. La police toute occupée du côté de Rennes et de la prison n'a pu intervenir.

24 Plus explicite avec sa femme, il raconte qu'après être allé vérifier les derniers préparatifs aux Trois Marches, les fleurs, la table présidentielle, les menus, il entendit des hurlements (« 125 petits antisémites environ »).

Je me mets, comme à mon habitude, à la fenêtre. On me vomit à la face toutes les injures que tu peux imaginer... on fait silence et on hurle : « topo, laius ». Je dédaigne de parler à ces brutes [...] avec le tapage, les cailloux volent et me cassent un carreau.

25 Les manifestants criaient alternativement « Vive l'armée » et « A bas les juifs ». Les individus arrêtés : de très jeunes gens, entre 15 et 18 ans et parmi eux deux élèves du pensionnat de Saint Martin et de jeunes voisins. Trois d'entre eux pourtant ont entre 21 et 29 ans ²⁴. Ils furent immédiatement relaxés. Après cet intermède, il retourne aux Trois Marches. Sa maison sera désormais gardée nuit et jour par douze gendarmes et ses déplacements escortés, écrit-il le 17 juillet à Ilona pour la rassurer. La presse « vespasienne » s'en prenait au « chef du dreyfusisme local, juif hongrois de fraîche naturalisation »... « Éminence dreyfusarde ». Ces manifestations font partie de son quotidien. Mais celle du 14 juillet 1899, de par l'agressivité et le nombre des assaillants, fut l'une des plus spectaculaires.

26 Malgré ce pénible préambule, cet événement politico-patriotique fut un franc succès. La tente ornée de cartouches de drapeaux se détachait sur le « clair reflet de rouge et de blanc et de bleu et la sombre verdure des tilleuls. » Au menu du « Banquet républicain et démocratique, potage pâtes, bœuf sauce tomate, veau braisé, jambonneau, saucisson, poulet, veau, salade de saison, dessert, vins, liqueur, Champagne. Au lieu des 160 personnes prévues, il en arriva 260. Les discours succèdent aux toasts. On reconnaissait parmi les convives des républicains et des socialistes, tous dreyfusards : Victor Barrucaud, rédacteur de la *Revue Blanche*, les Ligueurs universitaires,

Bertrand, directeur de la *Petite République française*. Armand Dayot, inspecteur des Beaux Arts, à la tête des « Bleus de Bretagne », association républicaine des Bretons de Paris, produisit une forte impression.

- 27 Fidèles aux engagements pris, les orateurs n'évoquèrent pas directement le procès Dreyfus ²⁵. Quant à Victor Basch, il trace, en ce 14 juillet 1899, une grande fresque historique, variation sur le thème des Bastilles. « Je bois à tous les destructeurs de Bastille, je bois à une humanité plus belle, plus juste, plus libre, plus fraternelle » ²⁶. La presse nationaliste s'irrita considérablement des propos de ce Hongrois, qui « raconte à sa façon l'histoire de France depuis 1789 », (*Petit Rennais* du 16 juillet), et qui se permet de critiquer Napoléon 1^{er}, (*Le Journal de Rennes* du 17 juillet). « Moi, très fatigué et migrainé, comme d'habitude à des cérémonies de ce genre », écrit-il à sa femme. Tout à ce triomphe, il ne mentionne pas d'autres manifestations hostiles. Pourtant ce même jour *Le Journal de Rennes* publiait un manifeste du Groupe Antisémita Nationaliste Rennais, sympathisant de Drumont et Déroulède, qui traînait dans la boue le « juif hongrois Basch » ainsi que « les juifs et les sans patrie » ! La presse « immonde ² » se déchaînait contre le « banquet austro-hongrois » (*Le Patriote Breton* du 18 juillet). *Le Petit Rennais* du 20 juillet 1899 donne sa version du menu :

Entrées : solde de conserves de l'île du Diable.

Poissons : la raie de la Cour de cassation.

Dessert : grands fours de la révision.

Bombe glacière.

Vin : petit bleu Picquart.

- 28 Le Hérissé avait maintenu le banquet nationaliste aux Lices, présidé par lui-même et par le maire, en présence de nombreux conseillers municipaux. Pour terminer, une retraite aux flambeaux aux accents du « Ça ira » antisémite : « tous les youpins à la lanterne, tous les

youpins, on les pendra. » La journée s'achève par quelques escarmouches entre révisionnistes et anti-dreyfusards rapidement dispersées par les forces de police.

Basch, le « Sous Dreyfus »

- 29 L'antisémitisme antidreyfusard prend à Rennes Victor Basch, champion de Dreyfus, comme bouc émissaire. Dans cet assaut de racisme et de xénophobie, la presse jouait un rôle clé. Un seul journal dreyfusiste, *L'Avenir de Rennes* contre plusieurs « journaux ennemis », déjà nommés, qui refusent unanimement au « chef du Syndicat » droit de parole et donc droit de cité. Le rédacteur du *Journal de Rennes* du 17 juillet 1899 se résignait par exemple aux « harangues des professeurs Aubry et Blondel et des socialistes révolutionnaires [...] unis par la foi en Dreyfus. » Par contre, *L'Intransigeant* du 31 juillet interdit au juif hongrois « et à tous les êtres de la race d'Abraham et de Jacob d'intervenir d'une façon quelconque dans l'Affaire Dreyfus ». « Ce juif errant, allant à travers le monde, sans autre patrie que son intérêt personnel... » n'a aucun droit à la parole, répète *La Libre Parole* du 31 juillet 1899. Voici quelques exemples de ces fantasmes haineux. Dans leur hâte de se débarrasser de ce personnage encombrant, on répand la rumeur de son départ. (Ilona, 15 juin 1899 ; *Le Patriote Breton* du 20 juin le dit parti pour l'Autriche-Hongrie. » Un cocher assure avoir conduit à la gare de Rennes un juif du nom de Basch [...] le voyageur sémite aurait donné au cocher un pourboire de cinquante centimes ». Ailleurs on l'accuse de ne faire servir, contrairement aux personnalités nationalistes, que de la piquette aux militants qui gardent sa maison, (*Patriote Breton* du 13 juillet et *L'Intransigeant* du 31 juillet 1899).

30 Fait exceptionnel, il répond à une « longue tartine » du *Patriote Breton*, qui insulte le « chef du syndicat de Rennes, juif hongrois naturalisé à 35 ans, ambitieux terrible visant à la députation, etc. ». « Je réponds aujourd'hui dans *L'Avenir* avec hauteur et dédain. D'ailleurs, étant devenu une façon d'homme public, je ne puis pas trop me plaindre d'être malement attaqué. (Ilona 15 juin 99) » Il prend ses distances — « je laisse couler avec dédain le flot fangeux dont m'honore la presse vespasienne » — mais pour revendiquer plus fièrement ses origines :

Je suis en effet né de parents juifs, ce qui est [...] de nos jours une tare indélébile. [...] Quant à la qualité de juif en tant que race — bien que je ne croie pas au concept de race — je la revendique hautement, [...] moi juif, moi originaire de la Hongrie ²⁷.

31 On le voit réagir diversement » aux coups de langue, aux coups de pierre ». Son sang-froid, son courage naturels ainsi que le souci de ne pas inquiéter ses proches l'incitent à minimiser menaces et harcèlement. Il est même capable d'humour. Mais parfois, poussé à bout, il tonne contre ses ennemis. A Reinach (9 juillet 1899) il parle des *crapauds*, « lettres de menaces de mort et d'injures immondes que m'apporte tous les matins et tous les soirs mon courrier ». Il va jusqu'à provoquer en duel un certain Léon Berthaut qui (*Le Patriote Breton* du 22 juillet 1899) l'accuse d'avoir retardé sa naturalisation pour éviter le service militaire. Ce n'était ni la première fois ni la dernière qu'on l'accusait de lâcheté sur ce point ²⁸. Le sieur Berthaut accepta de se rétracter et le duel n'eut pas lieu.

32 Les relents d'antisémitisme n'émanent pas que du fonctionnaire d'autorité ou de la presse « vespasienne » mais des plus hautes instances universitaires. Dans son rapport de thèse de doctorat, rédigé à Paris le 18 juin 1897, le professeur Perreus qui ne recule pas devant la haute spéculation psychologique voit en Victor Basch « deux hommes qui n'ont pas réussi encore à se fondre ensemble »,

un Hongrois germanisé et un Français ²⁹. Victor Basch est catalogué comme un être hybride, ni Hongrois, ni Allemand, ni Français, mais juif à coup sûr. Ses prises de position politiques et sa pugnacité ne pouvaient qu'aviver la haine envers un être venu d'ailleurs et qui, circonstance aggravante, assumait son appartenance multiple. Le recteur qui, tout au long de sa carrière à Rennes lui avait manifesté de la sympathie, note dans une lettre au ministre : « c'est toujours M. Basch que visent les manifestants, quels qu'ils soient ; on ne s'occupe pas des autres professeurs. »

33 La fréquence des manifestations d'extrême droite (29 décembre 1898, 9 et 22 juin) ponctuées par « Vive l'armée, A bas les juifs », « les youpins, on les pendra », confirment cette fonction de bouc émissaire. Ainsi que ce mot d'ordre répété à l'envi, « allons chez Basch » ou « allons au Faubourg d'Antrain » ³⁰. Séverine illustre son courage et son esprit de répartie par une anecdote qu'on se racontait volontiers dans la famille : « A bas Basch ![...] tu n'iras pas faire ton cours », criaient des étudiants antisémites un matin devant son domicile. Il répondit par la fenêtre : « D'abord je vous défends de me tutoyer ! Ensuite changez donc votre cri, vous avez l'air de gâteaux ! Criez 'Basch à l'eau', c'est bien plus euphonique ! » Il s'en fut bel et bien faire son cours malgré les mises en garde de trois de ses collègues venus à sa rencontre ³¹.

34 Le courage, voire l'héroïsme de Victor Basch frappèrent, c'est vrai, plus d'un témoin. Gustave Hervé, qui fut étudiant à Rennes, témoigne que parfois le talent de ce maître exceptionnel pouvait provisoirement faire taire des préjugés antisémites.

En ma catholique Bretagne, quelques étudiants chuchotaient bien : « c'est un juif ». Mais il était si éloquent, si savant, il connaissait si merveilleusement la musique et la philosophie allemande que les étudiants les plus « chouans » passaient sur sa tare originelle ³².

35 La police aussi s'intéressait à lui. Pendant une dizaine de jours, du 23 au 31 juin 1899, Victor Basch fit l'objet d'une étroite surveillance : les rapports relatent tous ses mouvements, les cours au Palais des Facultés et les repas « à sa pension », l'auberge des Trois Marches. Ils notent que Basch déjeune à midi en 45 minutes et dîne à 7 heures, puis qu'il rentre généralement chez lui. Ils énumèrent ses fréquentations : amis et collègues, Henri Sée, Jules Aubry et Vignols, Mme Veuve Caillot, directrice de *l'Avenir*. ; un « homme blond » qui se révèle être le frère de Dreyfus et des « personnages » et « individus » non identifiés. « M. Basch n'est pas sorti dans la matinée et n'a reçu aucun personnage quelconque chez lui : il est allé déjeuner à sa pension... » (sic) dit le rapport du 22 juin 99. Le rapport de police du 27 juin mentionne plusieurs « individus », dont l'un, « étranger au pays », parle mal le Français. Le 30 juin, « une dizaine de Messieurs » s'attardent chez Basch jusqu'à onze heures du soir. En ville, pas grand chose à signaler : Basch se rend la Faculté, à la poste et au journal, *L'Avenir de Rennes*.

Veillée d'armes

36 Le procès se rapproche. Le 7 juin 1899, « pessimiste mais clairvoyant », Victor Basch évoque les haines exacerbées dans la ville et au Conseil de guerre.

La situation générale à Rennes est déplorable. Le monde bourgeois est exaspéré au point que je suis obligé de faire quitter le *lycée* à mon petit garçon [...] Il était fou de faire siéger le conseil de guerre dans l'une des villes [...] où les officiers subissent fatalement la pression d'une société ardemment cléricale et résolument antisémite, dont le député est le sieur Le Hérisse. Deux éléments positifs : la présence de presque tous nos amis les ouvriers dans cette ville morte en août et les progrès de la propagande dreyfusarde ³³. Chaque jour apporte un nouvel adhérent.

- 37 Les informations que Basch transmet à Reinach sur le tribunal militaire se résument à un constat d'inintelligence et de préjugés. Le commandant Carrière, commissaire du gouvernement, un « être absolument inintelligent et à demi fou [...] absolument inférieur à sa tâche », en outre chef de file d'étudiants nationalistes. Le colonel Jourdy, qui devait présider le tribunal, passe pour un homme « assez intelligent et fort réactionnaire : son fils a été le chef des petits antisémites qui ont torturé mon petit garçon », écrit Basch à Reinach. Le colonel Jouaust, président du tribunal, officier apparemment honnête cherche seulement à finir sa carrière à Rennes. Aucune illusion sur le général Mercier : « Innocenter Dreyfus, passe encore ! Mais condamner un général ! » (7 juin). Même ceux qui ne croient plus au bordereau attendent le « coup de massue Mercier », à savoir les preuves irréfutables de la forfaiture de Dreyfus, écrit-il à Reinach dans sa dernière lettre avant le procès. « Tout le milieu officier, conclut-il, — à de très rares exceptions près — est donc aussi mauvais que possible ».
- 38 Il conseille du point de vue stratégique d'éviter d'exaspérer les membres du Conseil de guerre. Utiliser plutôt la « faiblesse intellectuelle notoire » de Carrière qui fera de « son réquisitoire un modèle d'ineptie » facile à réfuter. Jugement global : « Il faut tout apprendre aux juges. Ils ne savent rien, ils ne voulaient rien savoir, ils n'ont rien lu, ils ne voulaient rien lire », écrit Victor Basch à sa femme le 10 août 1899. « Ne connaissent de l'Affaire que ce que *La Libre Parole* et *l'Intransigeant* en ont dit [...] Ce n'est pas fameux comme ensemble. » Sur la justice militaire, il est sans illusion. « Oiseau de mauvais augure », il percevait toute la médiocrité et la haine antisémite des milieux militaire et judiciaire.

En marge du procès

- 39 Vers le 7 août, Parisiens et provinciaux commençaient à arriver à Rennes. Séverine tout émue de rencontrer Bernard Lazare à la gare Montparnasse descend à l'Hôtel Moderne ³⁴. Elle évoque les réveils difficiles à 4 h 30 pour ne pas manquer le début de l'audience à 6 heures du matin. Elle se sent agressée par la foule de croix des églises et des couvents. Mais l'excitation du procès et la chaleur des dreyfusards locaux, notamment les rencontres avec Victor Basch et les dîners aux Trois Marches, égayaient un peu la sinistrose d'une ville qu'Henri Sée dit aussi fourmillante de curés ³⁵.
- 40 Depuis le mois de juin, quelques ligueurs se consacraient à la complexe tâche des hébergements. Les chambres d'hôtel atteignaient des prix exorbitants, 18 et 20 francs ; par ailleurs, les hôteliers, prudents, évitent de loger à la même enseigne révisionnistes et anti antidreyfusards. On les regroupe respectivement à l'Hôtel Moderne et à l'Hôtel de France. Le logement de Madame Dreyfus posait des problèmes à notre organisateur. Dès le 4 juin, il l'invite à descendre au Gros Chêne. Elle décline son offre et choisit une résidence plus proche du Lycée et de la prison militaire et un lieu plus neutre que cette ruche dreyfusarde.
- 41 « Madame Dreyfus n'a pas pris Azélie que je ne comptais lui prêter que jusqu'au procès : le pasteur (Collet) lui avait fourni une autre bonne, plus robuste », écrit Basch à sa femme, le 1^{er} juillet. Le pasteur lui avait aussi trouvé une maison bourgeoise avec un jardin, chez une veuve Godard, protestante et apparemment respectable. Victor Basch ne cesse d'émettre des réserves. « C'est une femme excellente, mais très bavarde et très commune »(Reinach, le 22 juin). Trois jours plus tard, il l'accuse carrément d'immoralité : « Il y aurait une maison publique à six ou sept maisons de là, dit-il, « elle a eu des

amants ». Sa source : le *Journal* du samedi 24 juin ! Les lettres à Ilona vitupèrent « cette « abominable mégère », « la veuve alcoolique qui se cramponne » (24, 30 juin et 4 juillet). Dépit, jalousie ? Il répète que « Ma maison serait, à beaucoup d'égards, préférable ». *Le Patriote Breton* du 2 juillet 99 ne perdait pas cette occasion d'associer Basch et Collet : « chefs du parti dreyfusiste à Rennes... M. Basch est juif, M. Collet est protestant et pasteur. »

- 42 Victor Basch avait rendu visite à Madame Dreyfus dès son arrivée le 29 juin et se rend quotidiennement chez eux. Madame Dreyfus est une femme de taille exceptionnellement élevée, forte, poitrail haut et beau — une vraie Walkyrie. Type juif très accentué, beaux yeux noirs, nez et bouche forte. De l'énergie mais aucun charme. Néanmoins, cette femme l'impressionne par son sang-froid et sa maîtrise d'elle-même.
- 43 Dans cette conjoncture complexe et combien tendue, l'organisation de l'hospitalité affectait les susceptibilités des uns et des autres. Victor Basch subit de pires camouflets que le refus de Lucie Dreyfus. Le 29 juin, il note que le colonel Picquart, qu'il avait invité, ne tenait certainement pas à descendre chez un juif. » Il faut que sa réputation d'antisémite tienne jusqu'au bout. » Quelques jours plus tard, il reproche à « cet imbécile de Morhardt » de dissuader également Labori d'aller chez lui ³⁶. Et, ce, avant même le début du procès. Ce serait à cause d'une « petite manifestation anodine » : « on s'imagine ne pas pouvoir entrer dans ma maison sans être lapidé. » Il méprise cette pusillanimité mais il fera maison pleine.
- 44 Chef des Dreyfusards Victor Basch ploie aussi sous les soucis domestiques. Vers la mi-juin, Ilona avait emmené ses quatre enfants rejoindre la famille Fürth, sa mère et ses sœurs Irma et Etti en Autriche au bord d'un lac de Carinthie. Au Gros Chêne, Victor Basch surveille les travaux du jardinier qui a coupé les haies, sarclé les

oignons et vendu le cassis pour trois francs 40 ; les réparations effectuées par le propriétaire. (Ilona 1^{er} juillet) Lorsqu'Azélie part pour une autre place : « Qui me raccommoiera mes chaussettes et me coudra un bouton ? Grave, grave question » demande-t-il, le 10 juillet. Vers le 18, la maison est enfin présentable. Tant mieux, car le grand ballet va commencer. Les lettres à sa femme (25 juin) entremêlent désormais les considérations politiques, les conseils paternels et les soucis pratiques et donnent une idée de l'incroyable tourbillon dans lequel il vivait, épreuves à corriger, duel, invasion des reporters, soucis de logements.

- 45 Dans les derniers jours de juillet, Victor Basch apprend qu'aussitôt terminées ses tâches d'examineur, il doit se tenir prêt à recevoir ses invités, Jean Jaurès, Giry, Psichari, Paul Meyer. Disposition provisoire : « Jaurès dans la chambre des petites filles, Giry dans notre chambre à coucher, Meyer dans le salon converti en chambre à coucher, Psichari dans la chambre de Lucien, moi sur un lit d'emprunt dans mon cabinet de travail », ce cabinet qu'évoque Séverine, » tapissé de livres où l'image de Gambetta fait pendant à un admirable profil de Goethe vieilli » ³⁷. Mais tout change avec l'arrivée de Max Nordau : le maître de maison installe Jaurès dans le salon. Le 5 août, il se plaint de la chaleur « sénégalienne » et énumère ses dispositions pratiques. « Je ferai venir tous les matins Madame Denis pour une heure, pour tirer de l'eau pour tout ce monde-la et pour aider Azélie. » « J'ai encore à me procurer deux seaux, une table de nuit et une petite table pour écrire. » Au centre du microcosme dreyfusard, il voit arriver chez lui des inconnus, qui n'hésitent pas à le considérer comme un aubergiste ou une agence de voyages révisionniste (5 août).
- 46 Qu'eut fait le maître de maison surmené, accablé de chaleur et de soucis sans la providentielle auberge ? Lorsque les pensionnaires du

Gros Chêne ne dînent pas dans le jardin, « avec du manger des Trois Marches » (7 août), ils y prennent les repas dans une atmosphère d'excitation et d'amitié. Il dîne avec Picquart, Edmond Gast, cousin de ce dernier, le Dr Reclus, — habitués — le député Viviani et plusieurs journalistes. Le 10, Séverine se joint à eux.

Tu devines ce que peuvent être des conversations où Jaurès tient le dé, Picquart jette de temps à autre une observation fine et malicieuse. C'est vraiment un moment extraordinaire pour nous. J'écris ce mot en six fois. A chaque instant ce sont des coups de sonnette. C'est tantôt Jaurès, tantôt moi que l'on veut voir

47 écrit Basch à Ilona, le 10 août. Pour partager un peu ces jours extraordinaires avec sa femme, Basch esquisse des portraits de ses compagnons, Picquart, « doux, intelligent, fin, lettré — le Héros vraiment. » Ses préventions semblaient s'être évanouies. « Jaurès est charmant, spirituel et pas du tout le dieu tonitruant que j'avais imaginé » Dans cet ensemble exceptionnel, seul Psichari, le gendre de Renan, détonne : « puissé-je trouver un moyen de le dégoûter de mon home » confie-t-il à Ilona le 8 août ³⁸.

48 Victor Basch, jeune professeur et militant de fraîche date, dit s'abstenir par discrétion d'assister aux consultations entre ses illustres aînés, Mathieu Dreyfus, Jean Jaurès, Fernand Labori, Bernard-Lazare. Mais il participe néanmoins à des échanges éblouissants, comme cette « grande discussion esthétique entre Jaurès et moi » ou à l'humour de cette « rencontre shakespearienne » : sortant du Gros Chêne, Jaurès — myope — s'était élancé la main tendue vers un homme qu'il prenait pour Picquart : or il s'agissait du général Mercier, hébergé chez un voisin..., le général de Saint Germain, nationaliste virulent, vu plus souvent sur la plage de Saint-Lunaire qu'aux audiences (11 août). « Voilà les très petits côtés d'une grosse, très grosse affaire, qui changera peut-être les destinées de la France -, écrivait Victor à sa femme. Petits côtés, non, Ces lettres restituent le vécu quotidien d'un militant exceptionnel,

d'un honnête homme » et le tissu concret, et combien vivant, de ces mois de fièvre, où se jouait l'avenir d'un homme et de la République.

Le « dernier acte d'un grand drame »

- 49 Le procès commence enfin le 7 août 1899 au Lycée de Rennes, gardé par la troupe à pied et à cheval. C'est Basch qui avait protesté dans *le Siècle*, contre le choix de « la Manutention militaire » comme salle d'audience, boyau propre *Françoise Bascà* suffoqué 400 ou 500 personnes par la canicule rennaise, il proposait la salle des Fêtes du Lycée ³⁹. Dix ans plus tard, Victor Basch recrée l'étrange climat de tension et de spectacle qui règne dans la ville.

Des nuées de reporters venus de tous les coins du monde, des curieux et des curieuses, des snobs et des snobinettes [...], sans oublier une véritable armée de policiers, s'étaient abattus sur la capitale bretonne [...] Partout se tenaient des conciliabules, se formaient des camps, s'esquissaient des plans de bataille. ⁴⁰

- 50 Il évoque la salle du Lycée inondée de soleil, décorée d'imposants lustres, plaisant décor d'une sinistre mascarade.

Sur la scène, au premier rang, le Conseil de guerre [...] A ma gauche apparaissait le profil d'oiseau du Commandant Carrière, le ministère public (...) A droite, la physionomie pleine de bonhomie et de finesse de Maître Démangé et le grand corps flave de Labori. Dans la grande nef, [...] académiciens, auteurs dramatiques, des romanciers illustres, des acteurs, des actrices, des dames blanches, noires et autres. Sur les côtés, les journalistes. Au fond de la salle, maintenu par les gendarmes, le public. Le tout, avec les toilettes claires des femmes, les conversations roulant sur les plages et les villes d'eaux que l'on venait de quitter, ressemblait à une salle de casino ⁴¹.

- 51 Les photographies prises par A. Caillot, dont celui-ci fit cadeau à V. Basch, restituent l'atmosphère tragique et mondaine de ces semaines. On voit évoluer dans le préau du lycée des officiers en grand uniforme, des hommes en veste courte ou redingote, canotier ou chapeau melon, avec l'inévitable canne. Sous les arcades du préau, Labori, barbu, en toque et robe noire, s'entretient avec Démangé qu'il dépasse de vingt centimètres. Dans un autre coin de la

cour, Séverine en robe noire à ramages, avec la voilette claire qu'elle portait sur son visage pour échapper aux regards indiscrets ⁴². Quant à notre chef dreyfusard, en costume sombre et canotier, barbe et moustache noires, il s'entretient avec d'élégantes jeunes femmes ou traverse le préau à pas pressés.

52 Ce lundi matin 7 août à 7 heures du matin, Victor Basch constate que la salle est pleine : représentants de la presse locale, nationale et étrangère ; personnalités, dont Maurice Barrés, Jean Jaurès et Viviani, qui écrivent un article presque chaque jour, « reporteresses » du quotidien féministe, *La Fronde*. Entrent les membres du Conseil de guerre. Puis, le colonel Jouaust déclare l'audience ouverte. « Faites entrer l'accusé. » L'apparition du capitaine Dreyfus, après des années de martyre et de total isolement, émut ses plus farouches adversaires. Dix ans après, Victor Basch revoit le petit groupe des révisionnistes au terme de cette interminable attente : « Depuis plus d'un an et demi, nous avons vécu avec lui, nous avons souffert avec lui » écrit-il. « Obstinément, pas sionnement, leurs yeux étaient rivés sur une petite porte, du côté droit. C'est par là qu'il allait apparaître, l'homme de la Douleur. » C'est en images bibliques, en scènes des peintres italiens que s'exprime son émotion : « Et c'était Lazare en effet, Lazare tel que le représente Giotto [...] Au lieu de bandelettes, c'est un uniforme qui flottait autour de lui ».

Ce n'était pas un être vivant [...] mais un homme revenu du pays d'où l'on ne revient pas [...] Non, ce n'était pas une voix humaine qui sortait de ce gosier. C'était une voix étrangement rauque, sans timbre [...] la voix de quelqu'un qui, pendant cinq ans, n'avait pas parlé et qui ne savait plus parler ⁴³.

53 Le choc est tel qu'il ne trouve pas de mots pour en parler à sa femme. Après la lecture de l'acte d'accusation devant Dreyfus absent et impassible, commence l'interrogatoire de l'accusé par le colonel Jouaust, « jouant avec lui comme un chat avec une souris » ⁴⁴. « On

a trouvé Jouaust rogue et bougon, peu accessible à la pitié », écrit Basch à Reinach, le 17 août. Maurice Paléologue, Maurice Barrés, Victor Basch, tous ceux qui entendent la fameuse exclamation, « Je suis innocent », un des rares cris de cet homme brisé, remarquèrent le manque d'affect et le ton froid. Basch y discernait plutôt l'incapacité à exprimer ses émotions, qui desservit Dreyfus dans l'opinion publique. Car ses défenseurs s'étaient forgé une image mythique du personnage. » un héros romantique, un Hernani, un Mounet-Sully. Ils l'eussent voulu tumultueux, gesticulant, déclamant » ⁴⁵. Il cite l'exclamation d'Antoine : « Oh ! les... Si c'était moi qui avais dit cela, toute la salle sangloterait ».

54 Et cela était vrai : Dreyfus n'était pas un homme de théâtre. « C'était un homme de l'Est, peu expansif, [...] un polytechnicien à l'esprit clair, net et sec, un modeste et un sincère. [...] II lui manque [...] toute grande émotivité. C'est un bourgeois de Louis Philippe » ⁴⁶. Il savait de quoi il parlait, lui qui ne reculait pas devant l'effet théâtral, et qui s'exprimait souvent dans le registre de l'indignation et de la véhémence. Après ce tragique prélude, c'est le huis clos. Basch constate que « la bataille sera chaude », le résultat incertain. En tout cas, » les illusions optimistes de Bernard-Lazare, de Reinach et des autres se sont évanouies. »

55 Un temps fort du procès, la déposition du général Mercier. Basch ne pouvait souffrir cet homme « d'une laideur impressionnante, avec ces lourdes poches sous ses yeux bridés qui lui donnaient à la fois l'apparence d'une vieille femme et d'un Japonais » ⁴⁷. Le samedi 12 août, Mercier, procédant par insinuations et force détails, fait « d'une voix de vieille dame » un long exposé sur l'Affaire. Son témoignage selon Basch :

Un ressassement de toutes les vieilles histoires [...] et la finale : l'assurance que s'il avait conscience qu'il s'était trompé, il l'avouerait,] avec la réponse véhémence de Dreyfus qui vient enfin de cette bouche que l'on croyait incapable

de lancer des imprécations. [...] Pour moi, je n'avais pas eu un seul instant de révélations sensationnelles : je savais bien qu'il serait avoué, procédurier, conférencier

- 56 écrit Victor Basch à Reinach le 17 août 1899. Bref, « c'est un effondrement, et Mercier a été hué par nous tous », huées qui lui valent les hurlements hostiles des voyageurs du tramway qu'il prend pour rentrer chez lui.
- 57 L'espoir renaît dans le camp des dreyfusards et Dreyfus sort de sa prostration. « Quelle qu'ait été l'impression des juges, écrit Basch le 13 août, nous avons tous la ferme conscience que tout finira admirablement. » A l'origine de son optimisme en cette journée faste, l'arrestation sans doute aussi d'une quinzaine de « conspirateurs », dont Paul Déroulède. Mais le lendemain, 14 août, réveillé à 5 heures et demie par le garçon du colonel Picquart, Victor Basch se rend à l'audience, « où pour nous punir d'avoir hué la veille le colonel Mercier, on nous enlève nos cannes et on met à nos côtés, à chaque embrasure de fenêtre, un gendarme. »
- 58 Le 14 août, coup de tonnerre : « on a assassiné Labori », s'écrie quelqu'un en pleine audience. Le président du Conseil de guerre suspend les débats. Basch fait à Ilona le lendemain un récit circonstancié des événements. Labori, accompagné de Gast et de Picquart, se rendant à l'audience sur le quai de la Vilaine, fut atteint d'une balle dans le dos tirée par un individu jeune, coiffé d'une casquette plate. Picquart l'avait poursuivi sans succès. Puis ce sont les conférences avec les médecins de Labori, avec la famille Dreyfus et avec les camarades ligueurs ⁴⁸. « Enfin je suis allé dîner aux Trois Marches, où il y avait, tu l'imagines, grande assemblée. » Nuit blanche : à onze heures, dépêche pour Jaurès ; à minuit, les médecins de Labori décident de le transporter au Gros Chêne. Journée dantesque : il faut déménager Jaurès, l'installer dans la chambre de Lucien et préparer le salon pour le blessé. « A sept heures, arrivent

les quatre médecins. A huit heures et demie, quatre vélocipédistes en avant-garde, enfin à neuf heures, Labori en civière avec sa femme et ses médecins [...] Nous l'installons, nous arrangeons tout et je m'en vais dîner vers dix heures du soir. » Pas question de dormir : « toute la nuit arrivent des télégrammes de tous les coins de l'univers. » A cinq heures, lever et départ pour l'audience « suivis en voiture par l'inspecteur de police attaché à ma personne et entouré d'amis ». Si Victor Basch, dans les lettres à sa femme, apparaît efficace, énergique, face à l'urgence, il régale Reinach d'accents wagnériens (17 août) :

Quand on me l'a amené sur sa civière et que nous l'avons installé sur un sommier gigantesque, j'ai pu voir Siegfried et j'ai pu entendre la Marche funèbre du Crépuscule des Dieux [...] ce ne sera pas le Crépuscule des Dieux mais bien celui des Traîtres.

- 59 Basch pare au plus pressé avec son habituel sang-froid, bien que directement menacé : sur une liste de personnes à abattre que détenait la police, il figure en troisième position, après Dreyfus et Labori. Bien des portes, pense-t-il, se seraient ouvertes pour cacher l'assassin ⁴⁹.
- 60 Il continue à courir du Gros Chêne, envahi par cent personnes « de tous sexes et de toutes langues », à l'audience, puis aux Trois Marches, pour revenir auprès de Labori le tenir au courant. Si ce dernier se remet rapidement, choyé par tous, l'affolement règne au Gros Chêne. « Notre maison est au pillage. Le salon ressemble à une écurie. Ton armoire à linge est toute grande ouverte. On retrouvera ce qu'on pourra », écrit Victor à sa femme le 17 août 1899. Comment s'étonner après ces alarmantes nouvelles de voir accourir Ilona ? Les lettres de Basch à sa femme et à Joseph Reinach, s'arrêtent en effet le 22 août, en plein procès. C'est la fin des récits, des portraits, des impressions d'audience, des savoureuses rencontres et conversations.

- 61 Le 7 septembre, après d'interminables auditions de témoins, le commandant Carrière prononce le réquisitoire qui engage « les juges à condamner, même sans preuves », écrit Basch. Le 8, Démangé plaidait cinq heures durant, avec une rare éloquence, même de l'avis de Victor Basch, naguère si sévère à son égard. Par cinq voix contre deux, le tribunal décréta Dreyfus coupable avec les circonstances atténuantes et passible de dix ans de réclusion criminelle.
- 62 Pour les proches d'Alfred Dreyfus la priorité était d'obtenir sa libération le plus rapidement possible, ce qui imposait de traiter avec ménagement le tribunal militaire. Par contre, Victor Basch, comme Jaurès et Labori, tenaient à faire éclater justice et vérité et dénoncer le complot ourdi contre Dreyfus et contre la République. Basch avait déjà abondamment prouvé qu'il détestait céder aux menaces et aux chantages. Par tempérament et par stratégie, il répugnait aux reculades. Ce que confirment maintes fois ses impressions du procès et des acteurs.
- 63 Il fallait hautement aller de l'avant et prendre l'offensive : la seule façon de démontrer l'innocence de Dreyfus était de démontrer la culpabilité de ses accusateurs, écrit-il à Reinach le 17 août « ... Picquart, poursuit-il, a été...au-dessus de lui-même.... La cohabitation avec Jaurès, que je suis fier d'avoir provoquée-ils se voient tous les jours deux heures aux Trois Marches -... lui ont donné enfin ce qui, d'après Schiller manquait à Goethe : la bile. Il a été splendide de force, de méthode, d'ironie âpre et douloureuse. »
- 64 En revanche, Basch ne ménage pas ses critiques envers Démangé qu'il estime « absolument au-dessous de sa tâche : c'est un avocassier de province, un changeur de Louis Philippe et non le héros qu'il faudrait ». (19 août, Reinach)
- 65 Les différends entre dreyfusards quant à la stratégie de la défense aboutirent à ce que Labori renonce à plaider, à la suite d'une

démarche de Bernard Lazare, de Jean Jaurès et de Victor Basch. Lors d'une entrevue aussi pénible qu'embarrassante, comme Bernard-Lazare ne trouvait pas ses mots, Jaurès s'adressa à Labori en ces termes : « Si je suis ici en ce moment avec Basch, c'est que Bernard-Lazare vient de venir nous trouver de la part de Mathieu Dreyfus. Le gouvernement lui fait demander de vous prier de ne pas plaider. L'acquittement est certain si vous renoncez à la parole. »

- 66 Jaurès par la suite regretta ce geste. Mais trop tard. Labori refusa même la requête de Démangé d'intervenir in extremis au procès et resta persuadé que, comme Dreyfus, il était la victime d'une machination politique.
- 67 Pourquoi Victor Basch participa-t-il à cette démarche qui allait à l'encontre de sa conception de la défense et de son admiration pour Fernand Labori ? Car c'est une véritable passion qu'il éprouve pour cet homme. « Qu'il était grand et qu'il était beau ! C'était le Siegfried des Nibelungen... »⁵⁰ Pour se désolidariser de cet homme, Basch devait avoir perdu tout espoir de voir proclamer l'innocence de Dreyfus. Voyant jour après jour s'estomper les chances de réhabilitation, Victor Basch, influencé peut-être par Jaurès, dut adopter une position de repli et ne plus attendre la libération de Dreyfus que par la grâce présidentielle.
- 68 A l'issue du « dernier acte du grand drame », c'est la retombée tragique. Non pas le silence ; car certains célèbrent l'événement aux accents de la Marseillaise ponctuée par les injures antisémites habituelles, 'vive l'armée', 'A bas les juifs', 'Les youpins, on les pendra' ; puis par le cri de ralliement familial, 'allons au faubourg d'Antrain'⁵¹. Tard dans la nuit, les dreyfusards venus d'ailleurs regagnent la gare.
- 69 C'est le désespoir de la fin qu'évoque Victor Basch dans les pages magnifiques lues au congrès de la Ligue à Rennes en 1909 :

Il flottait sur cette salle des fêtes une lourde buée de désespérance....Nous étions sûrs de la défaite sans pouvoir cependant, tout au fond de nous, renoncer à espérer contre tout espoir.... Il était cinq heures lorsque nous sortimes du lycée. La ville avait un aspect sinistre. Tous les volets étaient mi-clos et il nous semblait voir luire dans les interstices, des yeux chargés de haine et de meurtre. Une visite, une cruelle visite à Madame Dreyfus, puis tout le monde partit et ce fut fini...

70 Plus tard Victor Basch résumait l’Affaire, ce « drame shakespearien... avec son cortège de scélérats surhumains, de lamentables victimes et de bouffons » ⁵². Ensemble dérisoire que rehaussent l’absurdité des débats, le « défi à toute méthode scientifique qu’ils révèlent ». Comme les dreyfusards extérieurs à la ville, il se hâte de quitter Rennes : le 11 septembre, il déjeune et dîne aux Trois Marches en compagnie de sa femme. Puis, après quelques courses, et une courte halte à l’*Avenir de Rennes*, il prend le train pour Paris à minuit 17, en route pour l’Autriche ⁵³.

71 Avant de conclure, je voudrais citer une confidence émouvante de Victor Basch à sa femme sur sa perception des événements. Il n’en est pas coutumier.

Par une suite de circonstances, où le hasard a joué un grand rôle, je suis arrivé à la notoriété.... Je suis aujourd’hui un homme connu.... Une fois l’affaire finie, le voile du silence retombera sans doute sur moi - et j’aurais voulu que tu puisses jouir de ce moment. (1er août 1899)

72 Après avoir regagné Rennes, en automne, « cité de la honte », « cité du crime », pour installer lui-même son fils au lycée, il continuait à rechercher « des faits nouveaux » en vue de la réhabilitation ⁵⁴. Mais dès octobre, il se préoccupe de son avenir professionnel et fait part à Reinach de son intention de se remettre au travail et de son désir de quitter Rennes, mais seulement pour Paris. « Tout autre déplacement serait considéré comme une victoire par les antisémites et M. Le Hérissé. C’est l’esthétique qu’il veut enseigner, discipline qui depuis la mort de Taine, ne figure dans aucun des grands établissements scientifiques français.

- 73 Drame shakespearien, opéra wagnerien, tragédie, mélodrame : la richesse des métaphores qu'invente Victor Basch au cours des années pour évoquer l'Affaire prouve à quel point l'événement avait stimulé son imagination et ses émotions.
- 74 Il revécut l'Affaire plus d'une fois, insistant sur la signification politique de l'événement : en 1935 par exemple : « Les fascistes d'aujourd'hui, ce sont les boulangistes et les antidreyfusards d'hier »⁵⁵. Ainsi se répète l'histoire, ainsi s'affirme sa passion éthique et politique. Mais le procès de Rennes, c'est aussi le souvenir nostalgique de sa jeunesse, militante et dangereuse, « la plus belle période de sa vie ».
-

NOTES

1. L'un à l'Université Rennes 1, (campus scientifique de Beaulieu), l'autre à l'Université Rennes 2 (Pôle Langues, campus de Villejean).
2. Congrès 1909, *Bulletin Officiel de la Ligue des Droits de l'homme*, (BOLDH), p. 1072-1076.
3. Victor BASCH, Banquet d'Amieas en hommage à V B pour ses soixante-dix ans , le 16 juillet 1933, *CDH*, 20 septembre 1933, p.541-544.
4. Victor BASCH, « Alfred Dreyfus et l'Affaire », *CDH*, 31 juillet 1935, p.502-505.
5. « Mon Judaïsme », *Connaître*, août 1924, p.5.
6. Victor BASCH, « Rennes », *CDH*, 10-15 juillet 1938, p 408-410.
7. Victor BASCH, « Rennes », *CDH*,. Henri Sée, historien et auteur d'une *Histoire de la Ligue des Droits de l'homme*, 1927.
8. Victor BASCH, « Rennes », *CDH*,. et « Alfred Dreyfus et l'Affaire », *CDH*, 31 juillet 1935, p.502-505.
9. « Mon Judaïsme », *Connaître*, août 1924.
10. Victor BASCH, « Quelle Jérusalem nouvelle ? », *L'Ere Nouvelle*, 2 octobre 1922.
11. V.B. à Joseph Reinach, Paris le 17 octobre 1915.
12. Procès verbal de police du 20 janvier 1898, Archives de la ville de Rennes, 1+80.

13. Lettre du Préfet d'Ile et Vilaine au Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, 22 décembre 1898, Dossier de fonctionnaire, Archives Nationales.
14. Victor BASCH, « Rennes », *CDH*, 10-15 juillet 1938, p.408-410.
15. Rapport du Commissaire central au Maire, 24 décembre 1898, Archives de la ville de Rennes, 1+80. Rapport de police du 3 août 1899, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 1 M 143.
16. Lettre de V. B. à sa femme, Ilona, en villégiature pour l'été dans sa famille en Carinthie avec les enfants. Rennes le 11 juin 1899.
17. Victor BASCH, « Rennes », *CDH*, 10-15 juillet 1938, p.408.
18. V.B. à Joseph Reinach, 7 juin 1899, B. N. Manuscrits
19. V. B. à Bernard-Lazare, 23 juin 1899, *Chalom*, revue juive mensuelle, septembre 1933. p.6. (Alliance Israélite Universelle)
20. V. B. à sa femme, Rennes le 4 juillet 1899
21. *Gil Blas*, 1^{er} janvier 1914.
22. Waldeck-Rousseau, ex député de Rennes, ministre de l'Intérieur et Président du conseil depuis juin 1899
23. V. B. à Joseph Reinach, 7 juillet 1899.
24. Commissaire de police, « État des jeunes gens arrêtés pendant la manifestation devant le domicile de M. Basch », 17 juillet 1899, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes 1 M 144.
25. Outre Victor BASCH, les orateurs furent Jean Bertrand, rédacteur à *La Petite République*, Cavalier, professeur à la Faculté des sciences et Francis Delaisi, étudiant, représentant le groupe d'action républicaine.
26. *L'Avertir de Rennes* du 17/7/99.
27. « Epilogue », *L'Avenir de Rennes*, 27 juillet 1899.
28. *L'Indépendance de Saint-Brieuc* du 11 juillet 1895, ch 1, p.12 et ch 2 p.13.
29. Rapport de M. Perreus, Doctorat ès lettres M. Basch, Paris, 18 juin 1897, Dossier de fonctionnaire. Archives Nationales
30. voir rapports des 22 et 29 juillet 1899, 10 septembre 1899, 1 M 143 et 1 M 144. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes
31. Séverine, « C'est jeune et ça ne sait pas », *Ere Nouvelle*, 12 septembre 1924
32. G. HERVÉ, « Polémiques », *Le Pays*, 1^{er} juillet 1917.
33. V. B. à Joseph Reinach, le 9 juin 1899.
34. SEVERINE, « C'est jeune et ça ne sait pas », *Ere Nouvelle*, 12 septembre 1924.
35. E. LE GARREC, *Séverine...*, p.197-206.
36. Secrétaire général de la Ligue, journaliste au *Temps*.
37. Cité par Jean- Denis BREDIN, *L'Affaire*, p.357.
38. Jean PSICHARI : un des fondateurs de la LDH et vice-président

39. « L'île du silence », *Le Siècle*, 1^{er} août 1899, non signé.
 40. Victor BASCH, « Le procès de Rennes dix ans après », Paris Ligue des droits de l'homme, 1928, p.5
 41. V. BASCH, « Le procès de Rennes... », op cit, p.8.
 42. Photographies de A. Caillot et de Gerschell, *Six semaines à Rennes*, 1900
 43. Victor BASCH, « Le Procès de Rennes... », p.10.
 44. Victor BASCH, « Alfred Dreyfus et l'Affaire », *CDH*, 31 juillet 1935, p.502-505.
 45. Victor BASCH, « Le procès de Rennes... », 1928, p.11.
 46. Victor BASCH, « Alfred Dreyfus et l'Affaire », *CDH*, 31 juillet 1935, p.503.
 47. Victor BASCH, « Le procès de Rennes... », p.19-20.
 48. Avait-on appelé le Docteur Pollet, médecin des Basch, dont la fille épousa Louis Ferdinand Destouches, c'est-à-dire Céline ?
 49. Victor BASCH, « Le procès de Rennes.... », p.7.
 50. *ibid*, p.20-21.
 51. Commissaire central au Préfet, 10 septembre 1899, Archives départementales d'Ille et Vilaine, Rennes, 1 M 144.
 52. « Le procès de Rennes... », p.28, 16.
 53. Le commissaire central au Préfet, 12 septembre 1899, Affaire Dreyfus, surveillance personnelle, Archives départementales d'Ille et Vilaine, Rennes, 1 M 144.
 54. P.V STOCK, *Mémoire d'un éditeur*, Stock 1938. p.215
 55. *La Lumière*, 27 juillet et 3 août 1935.
-

AUTEUR

FRANÇOISE BASCH

Université Paris VII

Victor Basch et les droits de l'homme

Madeleine Rebérioux

- 1 A Neyron, dans l'Ain, à l'aube du 11 juin 1944, des passants découvrirent, au milieu des arbustes, les cadavres, criblés de balles de deux personnes d'un certain âge : Victor Basch et sa femme, Ilona. Neyron : une commune tranquille, à quelques kilomètres de Lyon ; Lyon où le président de la Ligue des droits de l'homme et sa femme s'étaient réfugiés depuis l'été 1940. Sur le corps du grand Victor, un panneau : « Le Juif paye toujours [...] A bas de Gaulle, à bas Giraud », signé du Comité national antiterroriste de la région lyonnaise, une poignée de responsables de la Milice. C'est donc sous des balles françaises que tomba cet homme de 81 ans, tardivement naturalisé il est vrai -il était d'origine hongroise- mais dont les succès universitaires -on rappellera seulement qu'il fut nommé, à 22 ans, maître de conférences à l'Université de Nancy- et le comportement de toute une vie attestent l'attachement passionné à la langue, à la pensée, à ce qu'il y eut de plus haut dans la civilisation de son pays d'adoption.
- 2 Le beau livre de Françoise Basch me dispense d'esquisser ici une biographie de son grand-père, ce personnage haut en couleurs, violent et épris de tendresse, inflexible et grand négociateur, ce personnage qui fut-elle vous le dit ici même- le « chef du parti dreyfusard » à Rennes, cité alors notabiliaire, cléricale et antisémite.

Mais les interprétations sont libres, à la mesure du personnage et des sources consultées. Au reste le thème des droits de l'homme à propos duquel on a sollicité en moi à la fois la militante et l'historienne est assez complexe, au delà de son apparente évidence, pour que je tente de vous faire comprendre comment il fut à la fois le fil conducteur de sa carrière ligueuse, le but de sa vie et le thème de la tragédie au terme de laquelle il a péri après s'être passionnément débattu.

Une longue carrière ligueuse

- 3 Une carrière, cela comporte des étapes. Une « carrière ligueuse » pendant la première moitié du XX^e siècle, se présente d'abord comme un *cursus honorum*. Les ligueurs d'aujourd'hui ont quelque mal à s'en rendre compte. Pour n'avoir jamais imaginé, encore bien moins désiré, présider un jour la Ligue, j'ai moi-même peine à le concevoir : une charge militante parmi d'autres. Il en fut tout autrement pour Basch, ligueur de la première heure.
- 4 La première heure, qu'est ce à dire ? Il ne semble pas avoir assisté le 4 juin 1898 à l'assemblée générale constitutive de la Ligue : elle se tint au cœur du quartier latin à l'hôtel des Sociétés savantes dont la mémoire vit encore au cœur des militants de la guerre d'Algérie. Il n'est pas membre du premier « comité central » constitué ce jour là, revu quelques jours plus tard ¹. N'ayant pas passé par la rue d'Ulm, il ne fait pas partie des réseaux de Lucien Herr, pas plus que de ceux des écrivains anarchisants plus ou moins proches de Bernard-Lazare ². Il apparaît aussi étranger au modérantisme gambettiste dont le porte-parole dans la ligue naissante, Joseph Reinach, vit sans doute dans le dreyfusisme -en tout cas, les socialistes l'en soupçonnèrent- un moyen de revenir au pouvoir politique après le désastre de 1893 ³. Trop jeune enfin, trop « juif » peut être, trop fougueux

certainement, pour prendre la direction de la jeune section de Rennes -une des premières sections provinciales de la Ligue- il laisse la présidence à son collègue et ami, Jules Aubry. A lui, en revanche, le rôle d'organisateur et d'agitateur : l'agit-prop, comme on dira plus tard dans le mouvement communiste, une fonction qu'il exerce presque viscéralement. La présidence de cette section prestigieuse, il ne la prendra qu'en 1903, à la mort d'Aubry : voilà le premier échelon, le premier grade ligueur qu'il a franchi.

- 5 Quatre ans plus tard, en 1907, il est élu membre du comité central ; l'organisme dirigeant de la Ligue a ajouté son nom à la liste des 99 candidats présentés par les sections en vertu des statuts : « candidature officielle », comme le dit son principal concurrent, le docteur Oyon ⁴ ? Peut-être... La Ligue est présidée depuis 1903 non plus par un républicain conservateur et très antisocialiste -tel était le profil de Ludovic Trarieux, son fondateur- mais par un dreyfusard socialiste, proche de Jaurès, comme Basch lui-même, Francis de Préssensé.
- 6 Son élection fait l'objet d'une âpre bataille. Le 1^{er} février 1907 Préssensé y met un terme écrivant à Oyon : « M. Victor Basch a rendu et rendra, j'en ai l'assurance dans l'avenir, assez de services à la Ligue des droits de l'homme pour justifier son choix » ⁵.
- 7 Cette assertion sera rapidement vérifiée. Tout comme la relative méfiance politique, et peut être aussi personnelle -Basch manque de « rondeur républicaine » que sa personne continue de susciter. Au congrès de mai 1907, seul socialiste sur une fournée de douze nouveaux membres, il est l'avant-dernier élu : ce n'est pas très brillant. Toujours désiré, toujours contesté, il est certes élu vice-président, lorsque le comité central décide en juin 1909 de créer cette fonction, mais bon dernier : il ne recueille que neuf voix alors que le premier élu, Héricourt, en obtient quinze.

- 8 Au total son ascension nationale est jonchée d'autant d'épines que de roses. Succèdera-t-il en janvier 1914 à F. de Préssensé, son maître, son frère, son modèle ? Que non ! C'est Ferdinand Buisson, devenu radical-socialiste au soir d'une vie agitée, homme de consensus en tout cas, qui est élu à la présidence. Il la conservera jusqu'en 1926 : son retrait à cette date -il a 85 ans- laisse enfin la voie libre à Basch. Une élection convenable, mais comme toujours inconfortable : le comité central ne le porte à la fonction suprême, devant le radical Henri Guernut, qu'au second tour et par vingt trois voix sur quarante trois.
- 9 Une carrière ligueuse, toujours disputée donc, toujours difficile. Il faut s'en souvenir pour comprendre les attaques que, comme président, il eut à subir : elles remontent plus loin que la grande guerre. Une carrière civique, non directement politique, qui, du moins, n'avait pas compromis son ascension universitaire : docteur d'État en 1897, il quitte Rennes pour la Sorbonne en 1906. Chargé de cours, puis maître de conférences en littérature allemande dans la vieille maison, il finira professeur d'esthétique en 1928 : un enseignement neuf où il apporta un peu de génie.

La défense des droits

- 10 Ligueur ? pour quoi faire ? Simple en apparence -les droits de l'homme quoi de plus évident ?-, la réponse est, en réalité, multiple. Les premiers ligueurs en tout cas n'ont pas considéré la Ligue comme un piédestal, une rampe de lancement. Peu de différence à cet égard entre Ludovic Trarieux, homme politique accompli, déjà gavé d'honneurs, Francis de Préssensé et le jeune Victor Basch. Que de choses pourtant les distinguent !

- 11 Basch est de ceux qui préfèrent la bataille à la victoire ⁶. En 1931 il s'était déjà présenté en « président intransigeant, rude, mauvais coucheur, parlant haut et tapant du pied » ⁷.
- 12 Colérique ? Emporté en tout cas ? Sans nul doute. Voyez ses démissions à répétition du Comité central : 1918, 1922, 1934 ; au reste, il rebondit toujours ! Solitaire au besoin dans ses affirmations, voire individualiste ? Il voue une profonde admiration aux tempéraments hors du commun : Nietzsche, Stirner, Carlyle ; Carlyle à qui, en 1938, il consacre son dernier livre. L'acte militant suit parfois : le 12 février 1934, alors que le comité central a refusé d'appeler à la manifestation organisée par la CGT, il fait savoir haut et fort que le président de la Ligue s'y rendra. Et il s'y rend ⁸. Mais, en même temps, le grand Victor est un négociateur politique hors du commun. Les partis, les syndicats, les associations, c'est lui qui, pendant l'hiver 1934-1935, parvient à les grouper autour d'un projet de « Rassemblement populaire ».
- 13 Tel est l'homme, qui ne se réduit ni à son appartenance à la SFIO, ni à sa vie universitaire, ni à ses fonctions dans la Ligue : un militant, coureur de tréteaux, courageux et habile, soucieux du détail mais fort peu juriste et qui, s'il ne met pas dans sa poche ses idées sociales les plus avancées, sait aussi exercer le difficile magistère de la présidence dans une organisation de masse. La LDH, les années passant, diffère en effet toujours davantage, malgré le discours de glorification répétitive, de la petite phalange du tournant du siècle. Implantée de façon à la fois efficace et redoutable dans les réseaux de la République, elle compte en 1931, à son acmé, quelque 180 000 adhérents. Bref, par tempérament, Basch fait partie de ceux qui veulent exciter le peuple à « la révolte pour la justice » ; par sagesse politique et sens de l'équilibre, il va tenter aussi longtemps que possible de conserver l'outil constitué par la Ligue.

- 14 Un outil, voué chaque jour, à la défense des droits individuels. Certes, le service juridique de la Ligue en a la charge technique. Et, politiquement, la défense des individus relève d'abord du secrétaire général, en conflit traditionnel avec le Président, de Morhardt à Kahn, en passant par Guernut. Renonçant à brosser même l'esquisse d'un tableau pour lequel nous avons grand besoin des archives volées en 1940 par les nazis et conservées à Moscou depuis 1945, je me limiterai à quelques points inégalement litigieux.
- 15 La campagne pour Francisco Ferrer, d'abord. Le comité central la lui confie le 4 février 1907. Républicain et franc-maçon, libre-penseur et libertaire, Ferrer le catalan avait vécu en exil en France. De retour en Espagne le « père de l'école moderne » ⁹ fut arrêté à Barcelone en juin 1906 sous l'inculpation de complicité dans un attentat contre le roi Alphonse XIII. Il resta un an en prison avant d'être innocenté. Basch joua un grand rôle dans la défense de ce Dreyfus espagnol au moment même où il accédait au comité central, multipliant les conférences dans les grandes cités du sillon rhodanien, du Languedoc, de l'Aquitaine. Il y gagna ses galons. Pour peu de temps. Dès juillet 1909 et les débuts de la « semaine tragique » de Barcelone, Ferrer fut de nouveau traqué. Arrêté en septembre, condamné à mort le 9 octobre, il fut exécuté le 13 dans les sinistres fossés de Montjuich. La « protesta » se déploya dans toute la France : force manifestations y firent entendre le suffrage universel de la rue. Mais, du côté de la Ligue, c'est le docteur Sicard de Plauzolles qui conduisit cette ultime campagne : Basch avait-il eu tort d'avoir, le 13 octobre, sous le coup de l'émotion, convoqué d'urgence, en l'absence de Préssensé, le comité central et obtenu que, dans la hâte, celui-ci mît en cause la responsabilité de la Compagnie de Jésus dans l'assassinat du libre penseur ? ¹⁰. Ce n'est pas impossible... On ne retrouve pas le nom de notre bouillant ligueur parmi les membres du comité,

constitué en novembre 1909 à l'appel de la Ligue pour que soit élevé à Paris un monument à Ferrer.

- 16 Droits d'un homme, donc, pris au piège des rapports entre la tradition de l'Inquisition et un régime vétusté. Droits des femmes aussi. En ce domaine où les socialistes sont moins à leur aise que la direction -mais non la base !- de la Ligue, Victor Basch est un excellent témoin des oscillations entre vie privée et campagne publique. Son amour pour sa femme ne l'empêche nullement de la traiter comme une enfant qui lui doit des comptes ¹¹. Mais on constate aussi son silence, surprenant, au fil de la longue séance qui, pendant le congrès de 1909, voit Maria Vérone s'efforcer de faire adopter les revendications de la commission qu'elle a présidée sur les droits civils, économiques et politiques du sexe dit faible, et y parvenir. Après la guerre Basch s'engage dans maints comités féministes, ou plutôt dans leurs présidences d'honneur, il prend la parole dans force réunions publiques. Mais, ferme sur les principes ¹², il recule devant cet objet imaginaire, le vote des femmes aux législatives ! Commençons donc par les élections locales : vieille solution, prudente plus que rusée, solution étagée qu'il maintiendra somme toute avec constance, malgré l'enthousiasme des meetings, et que le « danger fasciste » en 1934-1936 renforcera encore : « Le sort de la démocratie ne se joue pas sur un coup de dé » ¹³. Trop de femmes, vraiment, se laissent mobiliser, à son goût, non plus seulement par « les curés -, mais par l'extrême droite.
- 17 Alors, une moindre attention aux droits des femmes que d'autres ligueurs ? Certes, s'il s'agit de Maria Vérone ou de Suzanne Collette. Voire de Préssensé ou de Buisson. Il y a beaucoup de rhétorique dans sa façon d'aborder les responsabilités de « la gauche » dès lors qu'il s'agit d'évaluer le renforcement des liens entre « la droite » et un certain féminisme ¹⁴. Les droits des femmes cependant ne se

réduisent pas au droit de vote. Le soutien de Basch n'a fait défaut ni aux femmes qui réclamaient la maîtrise de leur propre corps ! ¹⁵ ni aux exigences égalitaires des femmes salariées : ouvrières, postières, enseignantes. Ce ne fut pas toujours facile : la Ligue, n'était pas née en terre ouvrière, pas même en terre salariale. Les « droits économiques et sociaux » apparurent à son horizon entre 1907 et 1909, entre l'entrée de Basch au comité central et son élection à la vice-présidence ¹⁶. La condamnation par le comité central des décisions de Georges Clemenceau, ancien dreyfusard notoire ¹⁷, ouvre alors dans la Ligue une crise sans précédent : plusieurs membres de l'organisme directeur démissionnent ; en deux ans la Ligue perd la moitié de ses adhérents. La création des vice-présidents, l'élection de Basch à cette responsabilité attestent son accord profond au fil de cette crise, avec Préssensé : l'accord de deux socialistes pour la promotion et la défense des droits sociaux, contre les Seailles, les Reinach, courageux quand il fallait prendre position pour un officier injustement condamné, timides -le mot est faible- dès lors que se posait, devant l'État, la question des droits des travailleurs.

- ¹⁸ Basch n'était pourtant pas né en terre prolétarienne. Lorsqu'il devint dreyfusard, il n'avait à l'en croire -et il faut l'en croire- « jamais vu de près un ouvrier » ¹⁸, ceux-ci ne fréquentaient ni le lycée Condorcet, ni la Sorbonne, ni les facultés de province. Les ouvriers, il alla les chercher à la Bourse du travail de Rennes, pendant qu'il tenait dans cette ville le rôle de « chef du parti dreyfusard- ». C'est grâce à eux que les intellectuels purent s'exprimer, bien défendus par des bras solides devant les assauts nationalistes. La voilà la deuxième couche dreyfusiste. Jamais Basch ne se départira de ce choix, quasi existentiel : le syndicalisme est un vecteur et un défenseur des droits.

Voici la tragédie

- 19 Victor Basch, président de la Ligue, défenseur de tous les droits : assurément. Mais si, au lendemain de l’Affaire, nombreux étaient ceux qui pensaient que, la sortie de crise étant assurée à gauche, la Ligue pourrait assumer ardemment et sans contestation majeure, sa fonction de « vigie de la République », d’« instrument de contrôle des pouvoirs publics »¹⁹, la montée des tragédies du siècle, l’urgence de l’histoire allaient tôt prouver qu’il n’en était rien. Dès août 1914, la Ligue, et Victor Basch, son vice-président, avec elles, entraient dans la nuit. Le souffle héroïque de l’Affaire, les progrès accomplis au prix d’un renouvellement profond de l’organisation se brisaient sur la très grande guerre. Au delà des appartenances politiques et malgré, la guerre finie, l’essor des adhésions, les choix faits par chacun entre 1914 et 1918 allaient peser lourd sur l’entre-deux-guerres et notamment sur les années trente. Premier mouvement civique français : les difficultés rencontrées alors par la Ligue sont proprement emblématiques.
- 20 Voici Basch pris dans la tourmente. Défendre les droits des individus cela a-t-il un sens quand s’ouvre le temps de leur massacre collectif ? Au lieu d’insister sur cette question qu’un philosophe Kantien devait vivre plus intensément que d’autres²⁰, je m’en tiendrai au repérage des positions qu’il adopta alors et qui lui valurent, pendant un quart de siècle, la longue animosité des pacifistes. « Union sacrée », il le fut en effet, et jusqu’au bout. On le voit même collaborer à *la Victoire* : nouveau titre donné par le « sans-patrie », Gustave Hervé, à la brillante feuille d’extrême-gauche qui s’appelait jusque là *la guerre sociale* ! Et on le voit accepter outre-Atlantique, entre novembre 1915 et mars 1916, une mission officieuse destinée à convaincre les États-Unis d’entrer en guerre.

Pourquoi s'étonner cependant ? Fils d'étranger, il jeta dans le creuset de sa patrie d'adoption les forces accumulées dans le combat pour les droits.

- 21 Au reste, les choses n'étaient pas simples. Basch ne niait pas les responsabilités lointaine de la France coloniale et nationaliste dans la guerre. Mais, tout en les explicitant brièvement dans la brochure *La Ligue et la guerre* qu'il publia en mai 1915, il concluait aux responsabilités immédiates de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Or c'est sur ce problème que s'affrontèrent intellectuels et ligueurs soucieux de serrer la vérité au plus près. Basch participa, de janvier à mai 1916, aux travaux de la Société d'études documentaires et critiques sur la guerre, née en milieu ligueur, avant de la quitter lorsqu'il acquit la conviction que, de Jeanne Halbwachs, la sœur de son gendre Maurice, la femme de Michel Alexandre, jusqu'à Félicien Challaye et au secrétaire général de la Ligue, Mathias Morhard, les choix pacifistes régnaient sans partage ²¹. Les options radicales alors forgées ou adoptées allaient laisser des traces ineffaçables chez les meilleurs amis ²². Combien plus encore chez des militants accoutumés aux joutes publiques des congrès et, inéluctablement, aux manœuvres d'appareil qui les préparaient !
- 22 Au lendemain de la guerre il y eut pourtant un temps d'illusion lyrique chez ceux en tout cas que n'avait pas pleinement convaincus la « grande lumière qui se levait à l'Est ». Une esquisse de consensus sembla stabiliser les oppositions. La fin du massacre libéra en quelque sorte l'amour refoulé de la paix et à gauche, la quête d'une solution diplomatique acceptable pour les vaincus. Mais comment réactiver l'espace philosophique européen disloqué par la guerre ? Citoyen et philosophe français, Basch fut de ceux qui crurent passionnément à la Société des Nations, cette fille des Lumières. En Allemagne aussi, il y avait de grands penseurs et des amants de la

paix. Et de dénoncer en 1923 l'occupation de la Ruhr par la France, à la fois illégale et inique. Et de prêcher la réconciliation franche et complète. Et d'organiser, avec la jeune Ligue allemande des droits de l'homme groupée autour de Helmuth von Gerlach une tournée spectaculaire de conférences en France et en Allemagne, en 1924.

23 Des positions qui, sauf à ne revêtir qu'un caractère rhétorique, supposent la révision du traité de Versailles ardemment demandée par les anciens pacifistes. Les choses traînent jusqu'en 1932 : « ajuster » ou « réviser » ? ²³ Cette querelle sémantique atteste la pérennité des anciennes oppositions. Certes le comité central a décidé en 1932 d'écarter de l'ordre du jour du congrès le problème, diviseur entre tous, des origines de la guerre. Mais, même en s'en tenant aux principes qui fondent « l'ajustement », les chausse-trapes ne manquent pas. Tout se joue sur quelques mots. Un Fernand Corcos, fort lié naguère à Albert Thomas, trouve le moyen de faire adopter par « un vote de surprise » ²⁴ -avec la complicité évidente du secrétaire général, Émile Kahn, et, peut être, de Basch- un amendement qui déclare « inique et immoral » non pas l'article 231 du traité de Versailles, celui qui avait contraint le peuple allemand à se reconnaître coupable, mais « l'interprétation qu'en ont donnée les nationalistes allemands et français ». Il faudra, au congrès de 1933, l'intervention pressante d'Albert Bayet pour que soit rétablie la formule initiale ²⁵ .

24 Qu'il est dur de présider une organisation de masse -la Ligue compte alors quelque 180 000 adhérents- où sur les questions décisives, celles qui touchent à la politique internationale, les oppositions sont aussi profondes ! Surtout quand, comme président, on doit arbitrer, alors que l'on s'est situé clairement d'un côté de la barricade !

25 Et voici Hitler. Le fascisme, italien jusqu'alors, change de visage. Et avec lui les menaces qui pèsent sur la paix. Les mots d'ordre

antérieurs -supprimer l'inégalité des droits imposée par les vainqueurs, avancer partout vers le désarmement- ont-ils encore un sens ? Et que faire contre la vague montante de la barbarie ?

26 Premier acte : mesurer l'ampleur de la tragédie qui s'avance. Au congrès de juillet 1933, maints leaders du courant pacifiste s'y refusent : de Pioch à Challaye, de Cancouët à Émery, ils tiennent fermement que le fascisme menace en France plus qu'en Allemagne. Gare à la dérive nationaliste : ne montrons pas l'Allemagne du doigt. Basch est de ceux, assez rares à cette date, qui voient lucidement les faits. Aidé qu'il est par son patriotisme sourcilleux et ses origines juives ²⁶. Écoutons son rapport moral : « Il me semble que ce ne sont pas six mois, mais un véritable abîme qui nous sépare de la fin de 1932 ». Et de dénoncer « le lâche assassinat de tant de communistes [...], les 60 000 innocents emmurés dans des prisons ou des camps de concentration [...], les centaines de milliers d'êtres humains privés, parce qu'ils n'appartiennent pas à la race élue, d'abri et de pain, et acculés à la mort, au suicide ou à la fuite » ²⁷.

27 Ce cri de douleur, le congrès l'écoute en silence : à l'exception de quelques jeunes ligueurs désireux d'en découdre avec les vieux, surtout quand ceux-ci ne pensent pas comme eux, il y a, par delà les divisions, une sorte de vénération autour de ce ligueur de la première heure. Jamais il ne démordra de sa dénonciation passionnée de Hitler : qu'il soit maudit ! Pour le mal fait à tant d'êtres humains. Mais aussi pour avoir fait vaciller le rapprochement franco-allemand et la stratégie de la paix dans la SDN ! Cette conscience aiguë de la rupture du tissu historique, ce sens hugolien de l'imprécation, comment ne pas les admirer chez Basch ? Mais comment inscrire en politique, en civisme en tout cas, l'Internationale de la protestation, son rêve ? Comment y appeler sans s'opposer à ceux qui l'accusent de s'exprimer, dans la presse,

d'une plume à la fois belliciste et sans efficace ? Une intervention militaire ? « Jamais » ne répond-il. Alors, la parole seule ? Mais elle peut susciter des actes. Lesquels ? Et puis, est-il vrai, comme un ligueur lyonnais le lui déclare que ses mains sont « lasses et tremblantes » ? Une blessure personnelle qui s'ajoute à ce mélange de conviction et de doute qui l'habite. Après tout, en juillet 33, l'Allemagne n'a encore quitté ni la conférence du désarmement, ni la SDN ²⁸. La guerre ne menace pas encore. L'absence de synthèse entre le bref appel déposé par la majorité du comité central « Contre le fascisme » et le texte de Pioch ²⁹ n'est pas vécue comme une catastrophe.

28 Tout bascule bientôt. De nouveaux porte-paroles des « deux camps » esquissés en 1933 apparaissent dans la Ligue. Côté minoritaires : Michel Alexandre, Félicien Challaye, Léon Émery, bientôt Gaston Bergery. Côté majoritaires : Albert Bayet, Salomon Grumbach. Hitler rétablit le service militaire obligatoire (mars 1935), il réoccupe militairement la Rhénanie (mars 1936). Les forces fascistes progressent en Europe centrale. Les choix s'aiguisent. En juin 1935, en, juillet 1936, Basch parvient à « faire la synthèse au prix d'un effort sur lui-même dont on croira aisément, le connaissant, qu'il fut inouï : des textes longs, quelque peu filandreux, où les mots des deux camps se retrouvent côte à côte et, en quelque sorte, s'anéantissent ³⁰.

29 A l'ouverture du congrès de 1936 le gouvernement de Front populaire venait de se constituer et -on était le 19 juillet- le coup d'État franquiste avait déjà deux jours. Pouvait-on à cette date en prévoir les conséquences ? Dans la Ligue, elles furent ravageuses. Basch qui s'est résigné à la non-intervention « par un amour peut-être excessif de la paix » ³¹ n'évite pas pour autant d'être traité de belliciste. Et il est vrai que le « vieux Président » est de tous les

meetings, de tous les voyages. Il est vrai que son dynamisme est décuplé. Il est vrai que son action personnelle rencontre un large écho du côté des ligueurs, des hommes de gauche, des communistes. Les minoritaires tempêtent : en proposant à la France de soutenir line SDN, désormais croupion, que cherche la Ligue sinon à isoler l'Allemagne et l'Italie, sinon la guerre ³² ? L'accusation est désormais frontale. Le congrès de 1937 ouvre le temps des déchirements.

- 30 Déchirement aussi, ô combien ! autour des procès de Moscou, second thème de ce congrès, un thème stratégiquement inséparable du premier -les mêmes hommes sont à l'attaque- et qui, vu d'aujourd'hui pose des problèmes que seul le regard de l'historien permet de débroussailler, je ne dis pas de résoudre. Ici, l'attaquant désigné c'est Challaye, un dreyfusard de la première heure, l'égal de Basch en somme, mais aussi le seul anticolonialiste de principe- et de toujours- du comité central ³³, un homme aimé de tous, à la différence d'Emery, un admirateur de la jeune URSS, en proie, lui dit Basch malicieusement, au « dépit amoureux » ³⁴. Derrière lui, notamment, Magdeleine Paz, une journaliste, une oratrice pacifiste, flamboyante, longtemps admiratrice de l'URSS, elle aussi, désormais vigoureusement antistalinienne. Le secrétaire général de la Ligue, Émile Kahn a refusé de publier un article signé par elle et dénonçant un rapport sur le procès de 36 que la Ligue avait demandé à un de ses conseils juridiques, Maître Rosenmark : celui-ci, nullement « compagnon de route » du PCF, bien sûr, avait conclu à la valeur probatoire des aveux passés en audience publique pendant le procès. Mis en cause par Challaye, Basch fait état de ses « doutes [...] sur la culpabilité vraie de ces inculpés acharnés à s'accuser » ³⁵, même si, d'un point de vue juridique, la culpabilité n'est pas douteuse. Il précise que « l'enquête n'est que suspendue ». Mais, sur l'essentiel, il

ne se désolidarise pas du comité central qui a approuvé le rapport Rosenmark. La motion Challaye recueille 258 mandats, contre 1088 à celle du comité central. C'est peu ? C'est beaucoup ? Beaucoup plus en tout cas que les 161 mandats qui s'opposent à la motion générale d'orientation.

31 Qu'importent, au reste, les épisodes, si dramatiques soient-ils, voire les votes de ce congrès décisif ! Dès l'ouverture tout était fini. Les militants avertis le savaient ³⁶. Basch avait d'emblée abattu ses cartes. Plus de compromis, plus de synthèse : « Nous n'admettons pas que l'on dise : plutôt la servitude que la guerre ³⁷. Nous disons quant à nous : ni guerre, ni servitude. Nous proclamons quant à nous que nous sommes décidés à ne pas permettre que la France démocratique devienne une succursale du fascisme italien ou du nazisme allemand » ³⁸. Mais il est vrai que la guerre civile espagnole rendait les choix inéluctables dès lors qu'elle absorbait à chaque instant la vie et la pensée des militants. Pouvait-on, au nom des négociations avec l'Allemagne, souhaitables en tant qu'ultimes démarches de paix, laisser l'Allemagne réarmer et écraser l'Espagne ³⁹ ? Basch n'avait guère d'illusions sur le caractère répressif du régime soviétique. Mais quoi ? l'URSS aussi « veut la paix » ⁴⁰. Liée à la France par le pacte franco-soviétique de mai 1935, elle constitue une pièce essentielle du barrage encore dressé face à Hitler.

32 Les jeux sont faits, donc, à l'intérieur de la Ligue. Parmi ceux que l'on commence à nommer les « pacifistes intégraux », plusieurs décident de se retirer du comité central, mais non de la Ligue où ils pourront continuer à s'exprimer. Nouvelle écrasante annoncée par Émery en fin de congrès ⁴¹ : Challaye s'en va, et Michon, et Émery. Les fêlures anciennes sont devenues d'irréremédiables fractures. Les démissionnaires font en sorte que leur départ soit abondamment commenté dans la presse. Leurs amis organisent, dans la Seine et en

Seine-et-Oise, des réunions publiques où ils leur offrent une tribune ⁴². Certes le comité central fait front : il décide de se solidariser avec la longue « mise au point » que Basch a publiée le 1^{er} novembre, trois mois après le congrès, dans les Cahiers ⁴³ sous la forme d'une « Libre opinion ». Mais le trouble est profond. L'autorité du vieux Président est dorénavant contestée. Ses textes ne prévalent plus automatiquement au Comité central. Quoi de plus dur pour lui ?

33 Si, il y a plus dur. Il y a sinon l'effondrement, du moins l'effritement de la Ligue, les exigences des démissionnaires ⁴⁴ rejoints par M. Paz, Pioch, Élie Reynier, les critiques de ceux -ainsi Henri Guernut- qui lui reprochent d'avoir trop politisé la Ligue. Opportunistes, tièdes, hésitants tout simplement, beaucoup s'en vont. En avril 1937 il y avait encore 140 000 ligueurs. Ils ne sont plus que 127 000 en 1938, 110 000 en 1939- La faute en incombe-t-elle à « un système de recrutement poussièreux » ⁴⁵. Ne faut-il pas aller plus loin ? Que faire des « droits de l'homme » quand les bases de la civilisation européenne s'effondrent -Munich, l'annexion de la Tchécoslovaquie- quand la guerre générale frappe à la porte, moins de vingt ans après l'autre, la « très grande » ? Basch voit s'écrouler les fondements de l'œuvre à laquelle il a voué sa vie. Comment pourrait-il ne pas s'interroger sur ses responsabilités ? Comment ?

34 S'il y a un choix qu'il semble pourtant assumer désormais -sans doute par hostilité au milieu plus ou moins trotskisant où se recrutent nombre de ceux qui se séparent de la Ligue- c'est la confiance croissante qu'il voue à l'URSS. Ses « tribunes libres » - voyez par exemple celle qu'il publie dans les Cahiers le 11 novembre 1937- rendent un son nouveau. Certes, là-bas, des crimes épouvantables ont été commis. Mais, après tout, la Révolution française aussi... ⁴⁶. Puis l'œuvre accomplie, au total il l'admire. Et, du coup, il « comprend » mieux ce Staline « obligé de se défendre

contre les graves menaces des trotskistes » 47 . Au total, de 1937 à 1939, l'admiration pour l'URSS connote fortement l'exigence antifasciste. Sont-ils nombreux ceux qui pensent comme lui ? Nous l'ignorons. Mais deux membres du comité central, Langevin et Bayet, un ligueur de 1898, Hauser, et Joliot, le jeune prix Nobel français, et quelques autres, partagent son sentiment. Il les rencontre à l'Union des Intellectuels français, un mouvement né après Munich, fortement engagé dans le refus de toute politique antisoviétique, et qui n'hésite pas à demander en mars 1939, la comparution du ministre des affaires étrangères, Georges Bonnet, devant une commission d'enquête comme responsable d'une « politique officieuse » d'entente avec l'Allemagne nazie 48 . L'UDIF : un nouveau réseau ou le grand Victor rajeunit, rafraîchit son ancienne, sa profonde idéologie ligueuse : une source de vie ?

- 35 Hélas ! Si les drames sont individuels, la tragédie est collective. Image emblématique de l'antifascisme non communiste, Victor Basch subit à la fois le drame et la tragédie. Lui qui préconisait encore, après Munich, le « désarmement simultané et contrôlé » 49 , lui qui en appelait passionnément quelques mois plus tard, non plus au « Front des démocraties » mais au « Front de la paix », avec l'URSS donc 50 , l'annonce du Pacte germano-soviétique n'a pu que le désespérer. L'horizon de ses espérances, l'ultime horizon, disparaissait. Unique écho de ce malheurs, en l'absence, pour le moment, d'autres documents : l'appel qu'il signe le 29 août, avec Langevin, Bayet, Joliot, Aimé Cotton, Irène Joliot-Curie et d'autres, « Pour l'Union des Intellectuels Français ». Je n'en citerai d'un extrait : « Les intellectuels français qui ont tous ardemment réclamé contre la menace hitlérienne la constitution du front de la Paix et le pacte d'entente franco-anglo-soviétique, réprouvant toute duplicité dans les relations internationales, expriment leur stupéfaction

devant la volte-face qui a rapproché les dirigeants de l'URSS des dirigeants nazis » 51 .

- 36 Est ce fini ? Non. Le 3 septembre la Grande-Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne, la guerre où Basch voyait toujours, même s'il en avait finalement accepté le risque, « la plus terrible des catastrophes » 52 . Quelques mois plus tard, c'est la défaite, l'armistice, le pouvoir de Pétain, et le suicide de son fils, Georges : son seul fils. Le drame personnel rejoint la tragédie collective. Les Basch panent pour Lyon : c'est là que la milice et la mort les rejoindront le 10 juin 1944.
- 37 « La vie prépare à ce qui n'arrive jamais » : s'agissant de Victor Basch, ce beau mot de Yeats, l'irlandais, se charge de sens. En refusant la gloire solitaire que sa conscience peut procurer au Juste, en inscrivant son action dans la Ligue des droits de l'homme pendant un demi-siècle, en choisissant d'infléchir l'organisation à laquelle il appartenait et d'être infléchi par elle, le grand Victor ne savait certes pas qu'il marchait vers la mort. Encore moins qu'il y entraînait Ilona. Mais il avait une fois pour toutes refusé les pétitions hasardeuses et constitué l'engagement de sa vie : à savoir, à agir.
- 38 Au reste, l'homme n'était pas tout d'une pièce. Etre de raison ? Sans doute, comme tout bon dreyfusard. De passion aussi. D'amour enfin : « Je ne veux pas être vénéré, s'écrie-t-il pendant le congrès de 1931. Je veux avoir votre affection - Vous l'avez, crie la salle ». Cette affection qui, sur le tard, lui fit en partie défaut. Belliciste, lui ? Belliqueux par tempérament, certes. Mais acceptant, voire recherchant une deuxième guerre, la « guerre pour les Juifs » comme on disait alors ? Il ne renie pas l'expérience de 1914. Mais une autre boucherie est elle concevable ? acceptable ? par lui, pour d'autres ? Belliciste : il ne put se défaire de cette étiquette. Or, en même temps, il prenait conscience de ce que les temps nouveaux exigeaient de

nouveaux outils : ni la SDN, ni la SFIO, ni la Ligue n'étaient à la hauteur de l'urgence historique. Pourtant c'était là le monde où il se mouvait. Et, quand il tenta de chercher ailleurs, ce fut pour rencontrer « le Pacte ».

- 39 Alors, tant de force, tant de grandeur, tant de douleur. Basch fut acteur d'une génération trois fois vaincue : dans ses espoirs de paix en 1914, dans son culte de la SDN pendant les années 20, dans son antifascisme pendant les années 30. Un de ces chênes qui s'abattent sur le bûcher de Mars.

NOTES

1. Sur la naissance du premier comité central de la Ligue des droits de l'homme, bien des témoignages restent à confronter : celui, par exemple, de Jean PSICHARI en 1904, celui de Georges BOURDON en 1938, celui de Joseph REINACH : tout se joue, définitivement, entre le 10 et le 17 juin 1898.
2. Cf. Uri EISENZWEIG, « Représentations illégitimes : Dreyfus à la fin de l'anarchisme », *Romantisme*, 1995, n° 87.
3. M. REBERIOUX, « Zola, Jaurès et France : trois intellectuels devant l'affaire », *Cahiers naturalistes*, 1980, n° 54.
4. *Bulletin officiel de la Ligue des droits de l'homme* (désormais : BOLDH), 1907, T.I. pp 152 - 156.
5. *Idem*, p. 264.
6. C'est la conclusion du rapport moral qu'il présente le 19 juillet 1936 devant le congrès national de Dijon : compte rendu du congrès, p. 59.
7. Compte rendu du congrès de 1931 (Vichy), p. 170.
8. Compte rendu du congrès de 1934 (Nancy), p.65.
9. Cf. *L'Affaire Ferrer*, Castres, Centre national et musée Jean Jaurès, 1991, 190 p.
10. Le BOLDH donne le texte intégral de la résolution adaptée par le comité central (1909, T. II, p. 1362).
11. Edifiantes à cet égard, les lettres qu'il lui écrit pendant l'été 1899, celui du second procès du capitaine à Rennes : sa femme et ses enfants sont alors en vacances en Autriche.

12. « Nous demandons les mêmes droits pour la femme que pour l'homme » (Compte rendu du congrès de 1924, p. 206 - 7).
13. Formule énoncée le 25 mai 1936, au moment où tout se joue, où les partis du Rassemblement populaire approuvent la constitution d'un comité consultatif féminin auprès de Léon Blum, président du conseil : cf. Christine Bard, *Les filles de Marianne*, Fayard 1995, p. 345.
14. Président de la Ligue depuis 1926, il considère, d'ailleurs, que la stratégie du bloc reste valable, surtout quand « le fascisme » menace : voir sa ferme opposition à la campagne contre Herriot, maire de Lyon ; menée en 1934 par la section LDH de la capitale des Gaules : cf. Congrès national de Nancy p. 127 - 160.
15. Il entre au comité de rédaction de la revue, *Le problème sexuel*, fondée en 1933 par Bertie Albrecht.
16. 1908 : le comité central prend position contre le maintien en prison du bureau de la CGT rendu responsable par Clemenceau, président du Conseil, des manifestations de Villeneuve-Saint-Georges ; 1909 : la Ligue soutient le droit des postiers à se syndiquer alors que le ministre des PTT, Symian, en chasse plusieurs centaines pour fait de grève.
17. Cf. Jacques JULLIARD, *Clemenceau briseur de grèves*, Julliard, 1965, 202 p.
18. J'utilise ici le très beau discours qu'il prononça lors du banquet de clôture du congrès de 1909 : il se tint à Rennes dix ans après le second procès de Dreyfus. (BOLDH, 1909, tome II, p. 1 071 - 1 076).
19. Ce sont les termes utilisés par Basch à propos de Préssensé lors des obsèques de son ami en janvier 1914.
20. Cf. [sous la direction de Philippe SOULEZ, *Les philosophes et la guerre de 14*, Presses universitaires de Vincennes, 1989.
21. Cf. Christophe PROCHASSON, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre 1900-1938*, Le Seuil, 1993, chapitre 7.
22. Un seul exemple : la *Correspondance* Jean-Richard Bloch - Marcel Martinet, éditée en 1994 par Haruc TAKA HA SHI, Tokyo, Université Chuô.
23. Compte rendu du congrès de 1932 (Paris), p. 202.
24. Ibid, pp. 242 - 245.
25. Compte rendu du congrès de 1933, (Amiens), p. 144.
26. Cf. l'article qu'il donne en septembre 1933 à la revue de Lucien Vogel, *Témoignages de notre temps*.
27. Compte rendu du congrès de 1933, pp. 98 - 116.
28. Ces deux décisions seront prises en octobre 1933.
29. Trois-quarts des mandats pour le texte du comité central, un quart pour les minoritaires : Compte rendu du congrès de 1933, p. 225.
30. Compte rendu du congrès de 1936, Dijon, pp. 490 - 499.

31. C'est ce qu'il dira au congrès de Tours en 1937, (p. 71 du Compte rendu).
32. Cf. la motion déposée par Emery, devenu chef de file des pacifistes, au congrès de 1937 (compte rendu pp. 334 - 337).
33. C'est Challaye qui, lors du congrès de 1931, a rapporté sur « La colonisation et les droits de l'homme » et Basch a toujours dit que, face à Maurice Viollette, c'est grâce à Challaye, après de violents débats au comité central qu'il était parvenu à faire qualifier « le régime colonial impérialiste » comme « fondé sur une spoliation originelle ».
34. Compte rendu du congrès de 1937, p. 173.
35. Ibid, pp. 168 -173.
36. Cf. Émery : « La certitude où je suis des résultats de ce congrès » (ibid p. 107). Plusieurs séances du comité central avaient en effet, notamment le 20 mai 1937, montré le caractère irréductible des oppositions sur la question de la paix. (Les séances du C.C. sont relatées après la guerre dans *Les cahiers des droits de l'homme*).
37. Ibid, p. 71. C'est la formule employée par Jean Mathé, secrétaire général du syndicat national des agents des PTT, au congrès confédéral d'unité en mars 1936.
38. Ibid, p. 71.
39. A. Bayet, ibid, p. 268.
40. Ibid, p. 69.
41. Ibid, pp. 389 - 391.
42. Contre l'avis de Kahn, et de quelques autres, Basch insiste pour que la « salle de la Ligue » leur soit accordée.
43. Basch s'y explique surtout sur « l'intransigeance » qui lui est traditionnellement attribuée et sur la « trahison » des oppositionnels qui ont attaqué la Ligue dans « une feuille étrangère » -Feuilles libres contrôlée par Émery- et l'ont distribuée dans toutes les sections.
44. Il faut changer « toute la direction » déclare Challaye dans *La patrie humaine* (citation au C.C. du 21 novembre 1937).
45. Rapport de Kahn pour le congrès de 1938, publiée dans *Les cahiers*.
46. On sait que cet argument, si profondément populaire en France a exaspéré François Furet qui y voit une marque de la naïveté antifasciste.
47. *Cahiers*, 11 novembre 1937, p. 690
48. Cf. le supplément au bulletin de l'UDIF de mars 1939 (Archives de la Ligue).
49. Cf. son intervention, reproduite dans les *Cahiers*, au comité central du 6 octobre 1938.
50. Cf. le projet de résolution pour le congrès de Mulhouse (juillet 1939) qu'il signe avec Kahn et, cette fois, Viollette : *Cahiers*, 15 juin 1939.
51. Texte intégral du Manifeste -un texte au reste complexe- dans : Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises*, Fayard, 1990, p. 126. L'œuvre, le Temps, la Lumière le publièrent fin août.

52. Cf. son texte adressé « Aux ligueurs », *Cahiers*, février 1940 (c'est le premier et le dernier numéro des *Cahiers* paru pendant la « drôle de guerre »).

AUTEUR

MADELEINE REBÉRIOUX

Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme

Les derniers antidreyfusards ou l'antidreyfusisme de 1906 à nos jours

Marc Knobel

L’Affaire, dans le calme de l’histoire ?

- 1 « L’Affaire Dreyfus est à l’origine de tous les maux qui ont affligé notre patrie depuis trente ans, y compris le plus retentissant et le plus funeste de tous, la Grande Guerre, avec l’invasion, la dévastation de notre sol, nos quinze cent mille morts et ce traité de paix qui nous a octroyé, en reconnaissance de nos sacrifices et comme prix de notre victoire, la ruine à brève échéance. »
- 2 C’est donc ainsi que le commandant Cuignet, conférencier de l’Action Française dans les années 20-30, présente l’Affaire Dreyfus, dans la préface qu’il accorde à l’ouvrage de Jean Roget, *L’Affaire Dreyfus : ce que tout Français doit en connaître*.
- 3 Publié par la Librairie de l’Action Française, en 1925...les curieuses Editions du Trident — qui font bonne figure parmi les maisons d’éditions d’extrême-droite, avec notamment la publication d’ouvrages de Saint-Loup sur les SS — viennent de le rééditer, en cette année 1994. L’ouvrage de Jean Roget est mis en vente dans une quinzaine de librairies toutes proches de l’extrême-droite française

et fut vendu à la fête du Front national, à Paris, les 18 et 19 septembre 1994.

- 4 Les Editions du Trident affirment dans leur présentation, ne pas avoir d'intention apologétique mais une intention strictement documentaire. Personne n'est cependant dupe. Le texte de Jean Roget, plus qu'une sorte de rappel historique vu et corrigé par la seule Action Française, porte en lui le message suivant : il y eut désorganisation et trahison de l'armée française, elle retarda la victoire et entraîna notre pays sur le plan incliné qui devait aboutir aux morts de 14-18. La désorganisation n'a pas cessé depuis et entraînera probablement les défaites d'une éventuelle future guerre.
- 5 Rappelons le contexte et le cheminement d'une campagne voulue et orchestrée par le mouvement de Charles Maurras. Le capitaine Dreyfus est réhabilité le 22 juillet 1906. Le mot « fin » peut être écrit au bas d'un des chapitres les plus tumultueux de notre histoire. Presque seule, l'Action Française refuse de s'incliner devant l'arrêt des Chambres réunies de la Cour de cassation et la proclamation de son innocence. Alfred Dreyfus demeure à ses yeux un traître et cette réhabilitation, une calamité. De même, lorsque Georges Clemenceau prend la présidence du Conseil en remplacement de Jean-Marie Sarrien, et nomme son ministre de la Guerre, l'ex-lieutenant-colonel Picquart, réintégré dans les cadres de l'armée le 13 juillet 1906 avec le grade de général de brigade, cette nomination apparaît comme une véritable provocation. Pour Charles Maurras et ses disciples, Picquart représente avant tout la désorganisation de l'armée, il symbolise l'humiliation de la France devant l'étranger, et par dessus tout, devant l'Allemagne.
- 6 Dès lors, ce thème de la désorganisation va être mis en exergue, irrégulièrement certes, mais d'une manière continue jusqu'aux années trente. Le texte fondateur devait être le *Précis de l'Affaire*

Dreyfus, publié en 1909 sous le pseudonyme d'Henry Dutrait-Crozon, par le Colonel Larpent, ouvrage en grande partie inspiré par le Commandant Cuignet. En 1910, dans le tome II de sa *Conjuration antichrétienne* (Paris, 1910), Henri Delassus prétend que l'Affaire a fomenté la guerre civile et fait une proie jugée facile à dépecer par l'Allemagne, allant jusqu'à écrire que si « le cuirassé d'escadre *Brennus* coule sur la côte du Portugal (43 victimes) ; si, en février 1903, le contre-torpilleur *Espingole* coule près de Saint Tropez ; en juillet 1905, le sous-marin *Farfadet*, en Tunisie (14 morts) ; si, en février 1907, le *Jean-Bart* se perd sur la côte occidentale d'Afrique « c'est parce que les ennemis de la Patrie complotent [...] pour tout chambarder depuis l'Affaire Dreyfus » (p. 598). L'année suivante, devant les jeunes filles royalistes du Loiret, le colonel de Saxcé, conférencier de l'Action Française, dénonce à son tour « la puissance du peuple juif » qui a pu, là encore, « tout chambarder » en France.

- 7 Depuis cette date, conférenciers et militants de l'Action Française se plaisent à évoquer ces bouleversements aux conséquences dites tragiques. Dès le mois de septembre 1911, par exemple, Léon Daudet, tout en frôlant constamment l'injure et la caricature, dénonce ce qu'il appelle l'immense « réseau de l'avant-guerre ». La parution de *L'Avant-guerre* en 1915, que complète *Hors du joug Allemand*, annonce une reprise de la campagne.
- 8 Dans l'avant-propos de *L'Avant-guerre*, Léon Daudet explique comment l'Allemagne guidée par le Juif « qu'il s'appelle Weyl, Dreyfus ou Grumbach » a su trouver en France « toutes les facilités, toutes les complicités, toutes les trahisons même qui lui ont permis de supplanter nos nationaux dans les diverses branches du commerce et de l'industrie intéressant la Défense Nationale ; comment il a su se rendre maître de notre blé, de notre or, et occuper [...] les points stratégiques [...] du pays (p. 3) ».

- 9 Léon Daudet va jusqu'à affirmer également qu'en vue des opérations de guerre, le Juif gêne les transports et les approvisionnements dans et hors de la capitale, affame Paris, détruit les travaux, éteint les forts de l'est par manque de combustible et rend les dirigeables inutilisables. Ce travail souterrain de destruction serait étendu méthodiquement sur le pays tout entier depuis l'Affaire Dreyfus et son corollaire, la suppression du Bureau des Renseignements. Léon Daudet écrit alors que « partout en France, il y a un agent [...] Juif du clan des ya que manœuvre l'Allemand et qui vend à l'Allemand la clef de son patelin, avec la manière de s'en servir » (p. 217), avant d'en déduire que « si c'est monstrueux, c'est ainsi parce que justement c'est la République ».
- 10 L'Affaire Dreyfus ne serait alors qu'un épisode dramatique de notre histoire, parmi d'autres, mettant cependant en évidence les tares du régime parlementaire, ses insuffisances, ses incohérences et ses trop nombreuses trahisons.
- 11 Par la suite, mais pour cause d'union nationale seulement, l'Action Française écourte cette campagne. En 1923, cependant, une série d'articles sur le sujet paraissent à nouveau dans l'organe du mouvement, *L'Action Française*.
- 12 Dans son édition du 18 octobre, notamment, le dénommé « parti dreyfusien » est accusé d'avoir « condamné à mort des centaines de milliers de Français ». Dans un autre article publié le 15 décembre, il est écrit que « les dégâts de 1789- 1830 et 1848 [...] sont aggravés par cette révolution dreyfusienne qui aboutit au pillage des églises et au désarmement national. Par la défaite provisoire qu'elle impose ainsi à la France, la démocratie libérale désorganise notre armée et lui crève les yeux, elle prononce dans ses journaux et ses prétoires la condamnation capitale des quinze cent mille jeunes morts de la guerre future... » Plus tard, le 19 juin 1927, *L'Action Française* titre

« l’Affaire Dreyfus est à l’origine de la mort de nos 1 500 000 soldats français tués lors de la Grande Guerre 1 ».

- 13 Il faudra cependant attendre l’année 1931, pour que le mouvement de Charles Maurras profite de la présentation d’une pièce de théâtre, pour réveiller plus violemment encore de vieilles passions. La location est ouverte depuis le 1^{er} février 1931, au théâtre de l’Ambigu, à Paris, de la version française en quatre actes et onze tableaux de Jacques Richepin, d’une pièce écrite par les auteurs allemands Hary J. Rehfisch et Wilhelm Herzog : *L’Affaire Dreyfus*. Le 4 février, lors d’une réunion organisée par le groupe des étudiants d’Action Française, sous la présidence de Maurras et du colonel Larpent, la décision est prise de perturber le bon déroulement de cette œuvre. Dès le 18 février, l’accès du théâtre est interdit à des militants connus de l’Action Française et des Camelots du Roi et pas moins de soixante quinze perturbateurs sont conduits au poste. Lors des représentations des 28 février et du 7 mars, les manifestations reprennent. Les 27 et 28 mars, à l’extérieur, c’est l’émeute. 600 camelots au boulevard Saint-Martin, 200 à la terrasse de la brasserie Wentzel et près de 2 000, place de la République, hurlent « A mort les Juifs ! »
- 14 Le 29 mars, sur les boulevards, plusieurs centaines de policiers sont mis au service de la direction du théâtre : 1 000 gardiens de la paix, 200 fantassins, 75 cavaliers de la garde. Le 31 mars, comme le désordre règne, le directeur du théâtre décide de la retirer définitivement de l’affiche. Alors que l’Action Française célèbre aussitôt cette décision comme une grande victoire, *Monde* du 4 avril 1931, (dont Henri Barbusse fut le directeur), note : « Le retrait de *L’Affaire Dreyfus* [...] ne sert qu’à marquer la pression toujours plus accentuée d’une idéologie réactionnaire de force (...) contre quelque

chose qui meurt béatement, avec couronnes et fleurs de rhétorique : la liberté ² »

- 15 A partir de l'année 1932, l'Affaire semble être enfin « entrée dans le calme de l'histoire ³ ». Le 12 juillet 1935, à 17 heures, en son domicile, 7, rue Desrenaudes, à Paris, survient le décès du lieutenant-colonel Alfred Dreyfus. Agé de 76 ans, il succombe à une crise d'urémie, qui le tenait alité depuis onze ans. Sa femme Lucie Dreyfus et sa fille Madeleine Lévy, son fils, Pierre Dreyfus l'entourent quand il rend le dernier soupir. Et, en dehors de la publication prochaine de ses *Souvenirs sur l'Affaire* de Léon Blum (Editions Gallimard, 1935), le décès d'Alfred Dreyfus ne suscite et ne suscitera que de vagues commentaires et entrefilets disparates qui correspondent à l'annonce d'un fait divers.
- 16 Dans *l'Action Française* cependant, Charles Maurras rappelle que l'Affaire eut des conséquences non seulement « antimodérées, antipropriétaires, antihéritaires, anticatholiques » mais « furent aussi et surtout antipatriotiques et antimilitaristes ⁴ ».
- 17 Au mois de février 1939, les disciples plus ou moins dissidents de Maurras, pour la plupart nés au moment ou après les événements, et regroupés au sein de la rédaction du journal antisémite *Je suis partout*, font paraître un numéro spécial intitulé *Les juifs et la France*. La culpabilité de Dreyfus ne fait pas le moindre doute pour Lucien Rebatet, auteur d'un long article sur « L'Affaire ».
- 18 Rebatet écrit notamment qu'il faut toujours combattre ce « clan dreyfusard » qui, triomphant, continuant de s'acharner sur ses adversaires, redoublant d'antimilitarisme et d'anticlérisme, épurant l'armée, après avoir chassé les congrégations, a établi la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
- 19 Ces propos précèdent de peu l'instauration, en juillet 1940, du régime de Vichy. Et, alors que d'anciens dreyfusards sont en place,

on retrouve sous Vichy, les passions, les thèmes et même souvent les mots de l'antisémitisme de la fin du XIX^e siècle.

- 20 Au mois de septembre 1941, le Capitaine Sézille, officier en retraite, directeur de l'Institut d'Études des Questions Juives (IEQJ) entreprend de célébrer la mémoire de l'écrivain antisémite et violemment antidreyfusard, Edouard Drumont. Avec l'approbation de l'Ambassade d'Allemagne, l'IEQJ inaugure une plaque commémorative sur la maison où Drumont vécut, organise une cérémonie en son honneur à l'exposition Berlitz sur « Le Juif et la France » et offre une gerbe à madame Drumont qui assiste à toutes les cérémonies prévues.
- 21 Au mois d'avril 1942, les derniers fidèles de l'auteur de *La France Juive* comme Jean Drault, Lucien Pemjean, Jacques Ploncard ou Henry Coston fêtent bruyamment le cinquantenaire de *La Libre Parole*, le brûlot de Drumont qui lança l'Affaire. En octobre de la même année est inaugurée la « Maison des journalistes antijuifs » dont la veuve Drumont assure la présidence. Plus tard, en 1944, une centaine d'irréductibles se rassemblent devant la tombe de l'écrivain antisémite.
- 22 Le fait le plus marquant se situe cependant à la fin de l'année 1943 et au tout début de l'année 1944. Louis Darquier de Pellepoix est compromis dans une affaire de corruption, il faut donc envisager de lui trouver un successeur au poste de Commissaire Général aux Questions Juives. L'Ambassade d'Allemagne et le *Sicherheitsdienst* souhaitent que le Comte Jacques Bouly de Lesdain, rédacteur politique à *L'Illustration*, organisateur des expositions de « La France européenne » au Grand Palais des 31 mai 1941 et 4 avril 1942, ou Louis Thomas, administrateur des Editions Calmann-Lévy aryannisées, soient nommés en remplacement de Darquier. Seulement, Vichy a décidé d'écarter de l'administration ces deux

journalistes profiteurs antisémites, geste d'indépendance, certes, mais geste purement gratuit, relève l'historien Joseph Billig ⁵, « à l'époque où la solution finale était assurée, du côté français par la Milice ». Comme il n'y a aucune candidature sérieuse à ce poste, le Président Laval et le général Dentz conviennent du nom de Charles Mercier du Paty de Clam. Les Allemands ne pourront prendre ombrage de la nomination d'un fonctionnaire dont ils ignorent tout et dont le nom de famille peut donner entière satisfaction aux antisémites et collaborateurs qui se souviennent du rôle qu'avait joué son père, comme le souligne *Le cri du Peuple*, du 28 février 1944, « Charles Mercier du Paty de Clam est le fils d'un soldat, le Commandant Armand du Paty de Clam, qui sut, pendant l'Affaire Dreyfus, n'obéir qu'à son devoir et à sa conscience. Il fut calomnié pour la droiture de son caractère et sa fermeté par les Juifs, dont il eut à supporter la haine et les vengeances, ainsi que par tout ce qui constituait alors l'anti-France ⁶ ». En définitive, le poste sera réellement attribué à Joseph Antignac, qui s'est distingué pour son zèle policier à la tête de l'une des directions régionales du Commissariat aux Questions Juives.

- 23 Le mot de la fin revient à Charles Maurras. Le 27 janvier 1945, alors qu'il vient d'apprendre sa condamnation à la réclusion perpétuelle pour intelligence avec l'ennemi, il s'écrie à l'adresse des juges : « C'est la revanche de Dreyfus ! »

Dreyfus, expositions, films, statues et passions

- 24 Qu'en est-il de la mémoire de l'Affaire Dreyfus dix ou quinze ans plus tard ? L'Affaire qui, en son temps, avait déclenché le premier événement médiatique de la France contemporaine, apparaît pour

beaucoup, dans les années 1960- 80, comme une sorte de vieille histoire pour laquelle, somme toute, les Français n'éprouvent pas plus d'intérêt que pour les scandales de la Rome antique. Quelquefois, pourtant, on trouve ici ou là, trace d'une survivance antidreyfusarde.

- 25 Dans un de ses ouvrages, l'historien Michel Winock raconte l'anecdote suivante ⁷. Au cours de l'année 1961-1962, alors qu'il enseignait au lycée de Montpellier, il découvrit à cette occasion la persévérance de l'antidreyfusisme dans certaines familles françaises lorsque, ayant consacré, en classe terminale, une leçon à l'affaire Dreyfus, il eut la surprise d'entendre un élève contester l'innocence du capitaine Juif avec une assurance indémontable. Avait-il des arguments ? Non, mais il savait. Il savait de son père, qui le tenait de son grand-père, que Dreyfus était un espion à la solde de l'Allemagne — quoi qu'on ait pu dire et écrire là-dessus depuis 1898 ⁸.
- 26 Jusqu'en 1974-1975 également, que montre-t-on de l'Affaire Dreyfus au cinéma ou à la télévision ? Dans un entretien qu'il accorde à un hebdomadaire juif progressiste, *La Presse Nouvelle Hebdomadaire* (13 décembre 1974), Jean Chérasse, ancien producteur à l'O.R.T.F., explique comment il s'est vu empêcher de traiter son film-document, *Dreyfus ou l'intolérable vérité* pour la télévision, et quelles sont les difficultés que le film a rencontré par la suite. Il y eut d'abord un avis négatif « de la précensure au temps de Pompidou », ce qui le conduit à filmer clandestinement sous le titre *La Belle Epoque*. Puis, le ministère de l'Armée lui oppose un refus de filmer et même d'accéder à ses archives. En 1974, enfin, en dépit d'innombrables obstacles, la censure lève son interdit, le film sort, mais « dans des conditions déplorables ⁹ ».

- 27 Dans le même entretien, à la question de savoir si un certain nombre de gens continuent de porter vis-à-vis de Dreyfus le même jugement de culpabilité, Chérasse répond que, lors d'une conférence donnée à la maison de la culture de Rennes, il lui fut indiqué par des militants socialistes que la municipalité alors de droite avait refusé à deux reprises de donner le nom de Dreyfus à un lycée finalement baptisé Emile Zola ¹⁰. Ce n'est qu'en 1978, que le tout nouveau conseil municipal de gauche décide de donner le nom d'Alfred Dreyfus à l'ancienne rue du Lycée qui est parallèle au lycée Emile Zola, à l'occasion du 80^e anniversaire de la Ligue des Droits de l'Homme.
- 28 La cérémonie d'inauguration se déroule en présence de Mme Lévy, fille du capitaine Dreyfus, de membres de la famille Dreyfus, du maire de Rennes, des adjoints et conseillers municipaux, du recteur d'Académie et du président de l'Université de Haute-Bretagne, du conservateur du Musée de Bretagne, d'enseignants et du proviseur du lycée Emile Zola, d'un député, de l'ancien ministre, Charles Tillon, du président national de la Ligue des droits de l'Homme, Henri Noguères, des représentants des communautés israélites et protestantes de Rennes ainsi que des Amitiés judéo-chrétiennes. Dans une correspondance publiée par le quotidien *Le Monde*, le 22 mai 1978, un lecteur signale toutefois que les autorités préfectorales, militaires et judiciaires, de même que la hiérarchie catholique rennais ont omis de se faire représenter.
- 29 La même année, une exposition sur l'Affaire Dreyfus et les Droits de l'Homme se tient à la Bibliothèque Municipale de Rennes. Les Rennais peuvent y voir exposés pour la toute première fois des documents exceptionnels offerts à la Ville par la famille du Capitaine Dreyfus. *Ouest-France*, qui couvre l'événement (28.4.78), rapporte cependant la stupéfaction d'une femme, qui, sortant de la Bibliothèque s'exclame : « Mais alors, il était innocent... ! »

- 30 Quelques années plus tard, le tout nouveau Palais des Congrès de Lorient propose une exposition du Musée de Bretagne sur l’Affaire Dreyfus. Pour en savoir un peu plus sur l’opportunité ou non du thème, *Le télégramme* (7 octobre 1982) se prête au jeu de l’interview de quelques Lorientais pour leur demander ce que l’Affaire Dreyfus évoque pour eux. Les réponses sont aussi variées qu’inattendues : de Monsieur. S., Lorientais depuis 30 ans, qui ne se souvient pas, à cette jeune mère de famille de Larmor-plage qui pense mais sans en être sûre, que « l’Affaire Dreyfus, évoque de l’antisémitisme... » De l’élève d’un lycée d’enseignement professionnel, pour qui l’Affaire n’évoque « rien du tout » à ce jeune homme de Lanester, pour qui l’Affaire Dreyfus évoque « l’antisémitisme et les magouilles politico-militaires ».
- 31 En 1981, la nouvelle exposition du Musée de Bretagne intitulée *L’Affaire Dreyfus, une Affaire toujours actuelle* est proposée au Musée municipal de Vendôme. L’exposition s’attache à en dégager l’essentiel. Figurent également quelques commentaires ainsi que des textes et illustrations évoquant des affaires beaucoup plus récentes liées, elles aussi, « à la raison d’Etat », celles par exemple des micros du *Canard Enchaîné*, ou de la fusillade du bar *Le Thélème*. Citons également des rapprochements avec l’Affaire du Watergate et la situation en Argentine. *Le Canard enchaîné* du 18 février 1981, raconte : « les notables n’avaient pas remarqué le sous-titre de cette expo itinérante, préparée par le Musée de Bretagne : *L’Affaire Dreyfus, une affaire toujours actuelle*. Et puis, soudain, maire et sous-préfet tombent en arrêt devant des panneaux reproduisant des pages du *Canard Enchaîné* consacrées à l’armée et à l’affaire des micros du *Canard*, histoire pour les auteurs de l’expo, d’actualiser la constance de la raison d’Etat. » C’est justement devant l’un de ces panneaux, que le sous-préfet, un certain... Philippe de Villiers, déclare à la

presse que l'affaire « qui appartient à la France toute entière n'a pas été traitée uniquement dans son historicité alors que cette exposition est surtout destinée aux enfants... »

- 32 Si, en cette année 1981, quelques personnalités locales, peu nombreuses cependant, s'offusquent de voir qu'une exposition sur l'Affaire Dreyfus puisse être ainsi présentée, plus près de nous, d'autres, par contre, n'hésitent pas à véritablement exploiter ce que l'Affaire Dreyfus peut toujours représenter et avec, je dirai, une certaine facilité. On peut noter, par exemple, la comparaison qui est faite, au mois de février 1994, par Maître Vergés, le récent avocat de Klaus Barbie, lorsqu'à l'annonce du verdict condamnant son client Omar Raddad pour le meurtre de Ghislaine Marchai, l'avocat s'écrie : « Il y a cent ans, on a condamné un officier parce qu'il avait le seul tort d'être juif, aujourd'hui on condamne un petit jardinier parce qu'il a le tort d'être marocain... »
- 33 La comparaison avec Dreyfus sent incontestablement la manœuvre destinée à relancer l'émotion. En effet, qu'est ce qui, dans le procès d'Omar Raddad implique une action délibérée de l'Etat destinée à abattre un innocent ? Le racisme lui-même que dut peut-être affronter Omar Raddad, doit-il être comparé à la violence antisémite que dut affronter le capitaine Alfred Dreyfus ¹¹ ? Dernier exemple, Maurice Papon. Ce haut fonctionnaire républicain passé au service de Vichy — et qui, à ce titre, a participé à la déportation des Juifs à partir de Bordeaux — pour clamer son innocence, déclare tout benoîtement, il y a peu de temps : « Je suis le capitaine Dreyfus ¹² ! »
- 34 Il faut attendre l'année 1985 pour que l'on reparle de l'Affaire. « Une nouvelle affaire Dreyfus ? » Cette question est en effet posée par Renée Bernard dans *l'Express*, 9-15 août 1985, après la polémique que suscite le projet d'une statue du capitaine Alfred Dreyfus. Quatre

vingt ans après la victoire des dreyfusards, le nom de l'officier vient s'inscrire sur la liste des personnages historiques auxquels François Mitterrand a décidé de rendre hommage, par une série de statues sur les places publiques. Sollicité par Jack Lang, ministre de la Culture, Louis Mittelberg, dessinateur éditorialiste de *l'Express*, peintre et sculpteur, connu sous le pseudonyme de Tim, se met au travail et réalise une maquette puis la statue. Coulée en bronze (3,50 x 1 x 0,80 m), la sculpture représente la capitaine en pied, tenant son sabre brisé à moitié devant le visage ; parce que, précisément, son sabre fut brisé — selon les règles — lorsqu'il fut dégradé.

- 35 Tim propose de l'installer dans la cour de l'École militaire, à l'endroit même où Dreyfus fut dégradé. Jack Lang est d'accord mais se heurte au refus de Charles Hernu. Le ministre de la Défense de l'époque allègue que la cour de l'École n'est pas accessible au public et propose les jardins de la Montagne Sainte-Geneviève, car la Montagne Sainte-Geneviève a abrité les locaux et les jardins de l'École Polytechnique où Dreyfus avait fait ses études.
- 36 La polémique s'engage alors, la presse anglo-saxonne s'en fait l'écho (*International Herald Tribune* des 17-18 août 1985, *Los Angeles Times* du 30 octobre 1986). *L'Hommage au Capitaine Dreyfus* réalisé par Tim reste dans la fonderie du sculpteur pendant deux ans. Finalement, le 9 juin 1988, le ministre de la Culture, Jack Lang, l'inaugure, dans le Jardin des Tuileries, côté Orangerie, près de la terrasse du « bord de l'eau », un lieu de passage plus ou moins fréquenté par les promeneurs qui passent la Seine et traversent le Jardin pour atteindre la place des Pyramides. *Le Monde* du 11 juin 1988, peut noter ironiquement : « L'honneur de l'officier injustement condamné est lavé dans le bronze dont on fait les statues ! »
- 37 Quelques jours plus tard, le lundi 20 juin 1988, Charles Dreyfus, petit-fils du capitaine, indique à la presse que la tombe de son grand-père,

située au cimetière du Montparnasse a été profanée en début du mois, par un ou des inconnus qui y ont tracé à la peinture, des croix gammées et inscrit différentes injures, dont : « traître et Jude... »

- 38 Six ans plus tard, on reparle de la Cour de l'École militaire. Mais, cette fois, un autre ministre de la Défense nationale vient d'autoriser le réalisateur Yves Boisset à tourner sur place, pour son film de cent minutes, d'après le livre de Jean-Denis Bredin. Yves Boisset, dans l'interview qu'il accorde au quotidien *Libération* (20-21 août 1994) s'explique : « François Léotard, le ministre de la Défense, s'est engagé très loin dans le projet, contre l'avis même de son état-major. L'armée a cet avantage que, même si c'est à reculons, quand elle a l'ordre d'y aller, elle y va. Notre collaboration s'est parfaitement bien passée, et son accord a permis de débloquent bien d'autres autorisations. » Boisset raconte ensuite l'anecdote suivante :

L'affaire Dreyfus est hélas toujours d'actualité : non seulement parce que la bêtise et l'intolérance ne sont guère mortes, mais aussi parce qu'il y a encore des gens qui croient dur comme fer que Dreyfus était coupable, et que toute cette histoire n'était qu'un complot judéo-maçonnique conçu et exécuté pour salir l'armée. A la fin d'une réunion de travail un général m'a dit : « Quand même, monsieur Boisset, vous m'avez l'air honnête. Vous n'allez quand même pas me dire qu'il était innocent ? »

L'intolérable vérité

- 39 Les exemples précédents montrent qu'il ne fut pas toujours facile de parler de l'Affaire Dreyfus, de filmer et projeter, d'exposer, voire même de donner le nom de Dreyfus à une simple rue. Et pourtant, depuis de nombreuses années, pour l'immense majorité des Français, l'Affaire en tant que telle, ne portait plus ni le moindre doute, ni passion, ni même le moindre intérêt. Depuis l'épisode de la statue de Dreyfus, l'Affaire continue, au gré des événements, de faire quelques vagues et de susciter quelques polémiques.

40 Dernier coup de théâtre, cette fois-ci, en cette année anniversaire de son centenaire. L’Affaire rebondit de façon inattendue à la suite de la parution dans une publication de l’armée, *SIRPA Actualités*, du 31 janvier 1994, d’un article controversé et d’une analyse plus que tendancieuse sur l’Affaire Dreyfus, placée sous la responsabilité du colonel Paul Gaujac, chef du service historique de l’armée de terre (le SHAT) et auteur de plusieurs ouvrages d’histoire militaire ¹³. Dès parution de l’article, le ministre de la Défense, François Léotard décide de mettre immédiatement fin aux fonctions du colonel. Preuve s’il en est que l’Affaire Dreyfus n’appartient pas seulement à l’histoire mais qu’elle reste présente dans les esprits ¹⁴, de nombreuses personnalités réagissent immédiatement à l’article incriminé. C’est le cas de l’Académicien, Jean-Denis Bredin dans *Libération*, le 5 février. Bredin note que ce résumé « traduit malheureusement la persistance, à travers un siècle, de la vieille mentalité antidreyfusarde » ; quant à Madeleine Réberieux, présidente de la Ligue des Droits de l’Homme, dans l’édition du 17 février du *Monde*, elle relève « les erreurs du service historique de l’armée ». L’historien Pierre Vidal-Naquet réagit également : « C’est rempli de conneries », dit-il, avant d’émettre le vœu que, « les archives de l’armée soient confiées à d’autres qu’à des militaires ¹⁵ ».

Vincent Duclert pense qu’il s’agit d’un « dérapage révisionniste » avant de constater que l’Affaire « n’est pas considérée comme une date à célébrer par la République et dans les lycées militaires » et d’accuser plus précisément les professeurs de la très prestigieuse école militaire de Saint-Cyr « de ne pas aborder certains sujets, Dreyfus, la collaboration et l’Algérie ¹⁶ ». Presque seule, Annie Kriegel dans *Le Figaro* du 1er mars, affirme que le texte controversé n’est « rien d’autre qu’une fiche technique interne[...] quelques formules à peines discutables dans un texte hâtif concocté par un

service pour le compte d'un autre service et publié à tort par un bulletin à tirage interne réduit, ne suffisant pas à lancer une affaire... »

- 41 Et d'accuser pour finir, François Léotard de recourir « une nouvelle fois à la méthode un peu trop en honneur à droite : couper l'herbe sous le pied de la gauche en faisant mieux qu'elle dans le registre d'une répression qui n'est en fin de compte qu'un abus de pouvoir... »
- 42 On peut noter également, la vive réaction de Georges-Paul Wagner, l'un des avocats de Jean-Marie Le Pen, dans le quotidien d'extrême-droite *Présent*, daté du 10 février 1994. L'article est intitulé : « Une nouvelle victime de l'Affaire Dreyfus. » Georges-Paul Wagner ironise : « l'innocence du capitaine fut proclamée en 1906 par un arrêt de la Cour de cassation, cassant sans renvoi, contre toute la jurisprudence, le jugement de condamnation de Rennes ». Et d'ajouter aussitôt, que cette innocence « ne suffit pas à la thèse officielle, car elle doit également signifier, à peine de « faute lourde » comme l'a dit M. Léotard, la culpabilité de la France et de son armée. Un éternel mea culpa est donc nécessaire. Et nous sommes prévenus qu'il n'y aura pas d'absolution. »
- 43 La revue confidentielle d'extrême-droite, *Lectures Françaises*, fondée par l'ancien collaborateur Henry Coston, consacre également son numéro du mois de mars à « l'Affaire » Gaujac. *Lectures Françaises* cite l'article de Georges-Paul Wagner et souligne plus particulièrement : « L'Affaire a profondément divisé le pays et l'a considérablement affaibli à la veille de la Grande Guerre ». Vieux thème s'il en est, depuis que l'Action Française en avait fait son cheval de bataille...
- 44 Tout comme Maître Georges-Paul Wagner et le mensuel *Lectures Françaises*, l'extrême-droite française toute entière, considère toujours la culpabilité de Dreyfus — ou les conséquences que l'Affaire

eut sur la société française — comme un dogme nécessaire. Mieux que quiconque, le polémiste François Brigneau sait rappeler les « culpabilités » dreyfusiennes. En 1975, déjà, François Brigneau, alors rédacteur de l'hebdomadaire d'extrême droite, *Minute*, est interviewé par Jean Chérasse qui veut faire paraître son ouvrage *Dreyfus ou l'intolérable vérité* (Editions Pygmalion).

45 Pour Brigneau, l'Affaire a été organisée, montée, développée, « par la conjuration de la franc-maçonnerie. » Plus grave encore et en partie à cause de l'Affaire, « il est interdit aujourd'hui en France d'être antisémite. On peut être anticapitaliste, anticatholique, on peut être antiallemand, on doit être antifasciste, mais on ne peut être antisémite sans risquer cinq mille francs d'amende et deux ans de prison (p. 225). »

46 Sous la forme d'un dialogue, aujourd'hui, le même François Brigneau, dans le numéro 4, d'un de ses derniers cahiers, intitulé *L'interrogatoire* (Publications FB-1993), écrit :

En étudiant l'Affaire, assez sérieusement [...] je dois reconnaître que des doutes me sont venus... Je me suis demandé si Dreyfus n'avait pas été l'appât d'un piège maçonnique... Tant que nous y sommes, disons judéo-maçonnique. Pourquoi pas ? Si vous y tenez. Ce ne serait pas faux, même si certains trouvent le terme caricatural... L'appât d'un complot judéo-maçonnique essentiellement dirigé contre l'armée et le pape.

47 Et Brigneau d'ajouter pour terminer : « Finalement, ce que l'Affaire Dreyfus m'a appris, c'est la formidable puissance de la nébuleuse juive...

NOTES

1. KNOBEL M., « L’Affaire Dreyfus et l’affaiblissement du système de Défense Nationale », *Combat pour la diaspora*, (Editions Syros), n° 20, 2^e trimestre 1987, pp. 53-56 et dossiers Archives Nationales AN F⁷ 12 863 : Action Française 1912-1915 ; AN F⁷ 13 195 : Action Française 1908-1925.
2. KNOBEL M., « Des incidents au théâtre de l’Ambigu », *Revue d’Histoire du théâtre*, 1989, pp. 264- 270 et Archives Nationales F⁷ 13951.
3. Préface par Lucien LÉVY-BRUHL de l’ouvrage de SCHWARZKOPPEN, *La vérité sur Dreyfus. Les carnets de Schwartzkoppen*, Paris, 1930, p. 13.
4. *L’Action Française*, 14 juillet 1935.
5. *Le Commissariat Général aux Questions Juives* «, Paris, CDJC, 1955, tome I, p. 125.
6. KNOBEL M., « Il y a toujours des antidreyfusards », *L’Histoire*, n° 173, janvier 1994, pp. 116-118 ; « C.M.V. du Paty de Clam, Commissaire général aux questions juives », *Le Monde Juif*, n° 117, janvier-mars 1985, pp. 18-24 ; « Un événement bien parisien en 1941 : une cérémonie à la mémoire d’Edouard Drumont. », *Yod*, n° 19, année 1984, pp. 58-65.
7. *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Editions Points Seuil, 1982, p. 157.
8. Pour notre part, nous rappellerons seulement que dans les années 1960-1970, les manuels scolaires consacraient de nombreuses pages à traiter de l’affaire Dreyfus et de nombreux ouvrages continuaient de paraître sur le sujet Nous renvoyons à l’article suivant : TISON H. et PHAN B., « L’Affaire à l’école », in *L’Affaire Dreyfus de A à Z*, sous la direction de Michel DROUIN, Flammarion, 1994, pp. 552-559.
9. On verra plus particulièrement l’article de Shlomo SAND, « Dreyfus, made in Hollywood », *L’Histoire*, n° 173, janvier 1994, pp. 120-123 et celui de DE BAECQUE A., « L’Affaire au cinéma », in *L’Affaire Dreyfus de A à Z*, *op.cit.*, pp. 548-552.
10. Cette proposition de rebaptiser le vieux lycée en lycée Alfred Dreyfus ou Alfred Jarry émanait d’un élève du lycée, Pascal Ory.
11. BIRNBAUM P., « Le retour de Dreyfus », *L’Arche*, mars 1994, pp. 5-6.
12. Cité par BIRNBAUM P., « L’Affaire et les Français d’aujourd’hui », *L’Arche*, septembre 1994, pp. 44-45.
13. On verra notamment les articles suivants : DESAUBUAUX P.H., « Léotard limoge un colonel », *Le Figaro*, 9 février 1994. « Punie, la gaffe », *France-soir*, 9.2.1994. « L’Affaire provoque encore des remous », *Le Parisien*, 9.2.1994. GUISEL J., « Affaire Dreyfus : la leçon d’histoire douteuse de l’armée », *Libération*, 5 février 1994. « Le chef du service historique de

l'armée de terre a été limogé », *Le Monde*, 5 février 1994. KRIEDEL A., « Une nouvelle affaire Dreyfus ? », *Le Figaro*, 1er mars 1994.

La presse britannique, américaine et allemande ayant consacré quelques articles à « l'Affaire Gaujac », le lecteur consultera également : « Paris Fires Colonel for Dreyfus study », *International Herald Tribune*, 9 février 1994. Richard O'MARA, « In France, Dreyfus Affair won't die », *The Sun*, 9 février 1994. « The Dreyfus Affair, continued », *The New-York Times*, 13 février 1994. William PFAFF, « When history moves into die future », *The Sun*, 14 février 1994.

« Ein weiteres opfer der Dreyfus-Affäre » et « Phantomschmerzen. Die Affäre Dreyfus nach hundert Jahren rollt wieder ein Kopf », dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 10 février 1994. « Ein Oberst muss die Stellung räumen. Frankreichs Militärjustiz hat die Unschuld von Alfred Dreyfus ausdrücklich anerkannt », *Süddeutsche Zeitung*, 12-13 février 1994.

14. A noter le sondage réalisé du 2 au 3 janvier 1994, par l'Institut CSA pour l'hebdomadaire *La Vie*, La Ligue des Droits de l'Homme et France Inter. Une majorité de Français (68 %) estiment que les leçons de l'Affaire Dreyfus sont toujours d'actualité, alors que 19 % pensent qu'elles appartiennent au passé. 45 % des personnes interrogées pensent que, depuis l'Affaire Dreyfus, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme se sont développés en France, 12 % qu'ils ont régressé, 33 % répondent « ni l'un, ni l'autre ».

81 % des Français « ne seraient pas gênés de voter pour un Juif français candidat à la présidentielle » contre 9 % d'opinion contraire ; 56 % des sondés « ne seraient pas gênés de voter pour un candidat d'origine étrangère naturalisé français à la présidentielle » contre 25 %.

Enfin, s'il y avait une nouvelle Affaire Dreyfus de discrimination ou d'accusation injuste à l'égard d'un individu, ce serait en raison de son origine ethnique pour 33 % des sondés, de sa religion pour 28%, de sa nationalité pour 28 % et pour 13 % seulement, de son appartenance politique.

15. Pierre VIDAL-NAQUET, « L'histoire est trop sérieuse pour la laisser aux militaires », *Info Matin*, 11 et 12 février 1994.

16. Vincent DUCLERT, « Dans la formation des officiers, on évite toujours l'Affaire Dreyfus... », *ibid.*

AUTEUR

MARC KNOBEL

Attaché de recherches au Centre Simon Wiesenthal

Deuxième partie. Catholicisme et aire latine

Le Saint-Siège et l'affaire Dreyfus

Jean-Dominique Durand

- 1 Si l'action des catholiques français confrontés à l'affaire Dreyfus est aujourd'hui bien connue grâce aux travaux solides et nuancés de Jean-Marie Mayeur, Pierre Pierrard, Pierre Sorlin notamment ¹, la position du Saint-Siège est restée curieusement dans le flou, et mérite d'être éclairée. La condamnation d'Alfred Dreyfus tomba en décembre 1894 sur le terrain fertile d'un actif antisémitisme d'inspiration catholique, mais aussi dans une période d'apaisement religieux rendu possible par l'encyclique sur le Ralliement de février 1892 et par l'esprit de conciliation de certains dirigeants de la République. L'Affaire, principalement après sa réactivation à partir de 1897, par les passions suscitées et les divisions exacerbées en France mettait en péril la politique pontificale. Le poids du souverain pontife dans une Eglise de France ultramontaine, invite à préciser sa pensée et son action ².
- 2 La mémoire commune est généralement plutôt favorable à Léon XIII. Si depuis Joseph Reinach l'antidreyfusisme des catholiques français est devenu une sorte de vulgate, même chez des historiens ³, en revanche un brevet de dreyfusisme est volontiers délivré au pape, après Léon Blum qui écrivait en 1935 : « toutes les cours d'Europe étaient dreyfusardes [...] Le pape et les plus hauts dignitaires de l'Eglise romaine l'étaient peut-être, l'étaient sans doute ⁴ ». Claude-

Isabelle Brelot accréditait récemment cette thèse : « toutes les cours Européennes sont dreyfusardes, comme les princes en exil et la papauté en la personne de Léon XIII ⁵ ».

- 3 Il est nécessaire, compte tenu du fait clérical dans l'affaire, d'aller au-delà de l'affirmation, et d'examiner avec soin la position du Saint-Siège et son évolution. Une telle démarche est possible grâce à toute une série d'informations tirées principalement des Archives de la Secrétairerie d'Etat, de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, du ministère français des Affaires Etrangères, de la Congrégation de l'Assomption, et d'un examen attentif des imprimés, de *La Civiltà Cattolica* et de *L'Osservatore Romano*.

Le pape, la France, l'antisémitisme

- 4 Il ne s'agit pas de revenir sur des définitions de nature juridique ou théologique, de peu d'utilité ici, mais de souligner la diversité de la Curie romaine, loin d'être unanime derrière la politique française de Léon XIII. Un rapport de l'Ambassade de France près le Saint-Siège de juin 1898, peu après les élections législatives ⁶, soulignait la force de cette opposition réveillée par ce qui apparaissait, après la chute du cabinet Méline, comme un échec pour la politique pontificale. Mais comme il est délicat de s'attaquer directement au Saint-Père, « la critique se donne plus librement carrière en affectant de dire que c'est la politique personnelle du cardinal qui est condamnée et que si le Pape mal renseigné s'est engagé c'est le secrétaire d'état qui a conduit l'entreprise et qui est responsable de l'échec. En réalité, le cardinal Mariano Rampolla Del Tindaro, secrétaire d'Etat depuis 1887, était l'exécuteur dévoué de la volonté de Léon XIII, et non le mauvais conseiller que les monarchistes

français et les milieux germanophiles de la Curie se plaisaient à critiquer. Celle-ci était traversée d' « intrigues souterraines » explique un biographe du pape ⁷. Elle était tout sauf monolithique, traversée de courants et de contre-courants qui s'enchevêtraient autour du pape, situation qui pouvait peser sur les prises de décision.

- 5 Léon XIII, pape depuis 1878 a cependant marqué son règne par l'audace de ses initiatives visant à sortir l'Eglise de la citadelle assiégée par le monde moderne dans laquelle l'avait enfermée son prédécesseur, pour au contraire le conquérir et le christianiser. Fondé théologiquement sur la rénovation du thomisme par l'encyclique *Aeterni Patris* en 1879, son souci de dialogue avec le monde s'était manifesté à travers des encycliques comme *Libertas* (1888), *Sapientiae christianae* (1890), *Rerum novarum* (1891), et encore, réservée au cas français, *Au milieu des sollicitudes* (1892).
- 6 Sur la question de l'antisémitisme, le pape paraît occuper une position très en retrait. Certes la dénonciation dans *Rerum novarum* de l' « usura vorax » a été souvent interprétée comme celle de la banque juive ; du moins telle en a été l'interprétation par le catholicisme social qui portait en lui un fort antisémitisme économique ⁸. Mais rien dans le texte de l'encyclique ne vient véritablement corroborer cette interprétation. En revanche, certaines prises de position révèlent une grande méfiance pour l'antisémitisme militant. Ainsi en a-t-il été à l'occasion du Congrès national de la Démocratie chrétienne à Lyon en novembre 1896 ⁹. Cette rencontre comprenait en fait quatre congrès : un congrès antimaçonnique, un congrès social, celui de l'Union nationale, et un congrès antisémite qui devait être présidé par Edouard Drumont. Etienne Lamy, l'homme sur lequel Léon XIII s'était tant appuyé au moment du Ralliement, servit d'intermédiaire pour obtenir une bénédiction pontificale. Le 1^{er} novembre 1896, dans une lettre à Mgr

Mourey, prélat français auditeur de Rote, qui était son intermédiaire pour atteindre le cardinal Rampolla, il reconnaissait son inquiétude quant à la présence de Drumont, mais insistait sur le fait que le Congrès serait dans son ensemble résolument républicain ; selon lui il fallait donc passer sur l'inconvénient Drumont et soutenir le Congrès. La réponse de Mgr Mourey, le 15 novembre, indique, sur instruction du secrétaire d'Etat, qu'il n'en est pas question : « le Congrès Anti-Sémitique doit absolument demeurer étranger à cette Bénédiction. Et cela, parce qu'en dehors de toute question de personne, le Saint Siège a pour règle de se tenir *partout* en dehors de cette campagne ¹⁰ ».

- 7 Si bien que la bénédiction pontificale ne s'adressa qu'à trois de ces congrès, excluant l'antisémite. Le cardinal Rampolla tint à préciser à l'ambassadeur Poubelle qu'il agissait bien d'un désaveu de la part du Saint-Siège ¹¹. La prévention à l'encontre de Drumont et de sa *Libre Parole* était très grande à Rome. Les rapports des nonces sont pleins de mises en garde, comme celui de Mgr Lorenzelli du 21 février 1901 : « le plan de la *Libre Parole* de discréditer continûment les Nonces et le Saint-Siège est bien connu ¹² ».
- 8 En 1894 le cardinal Rampolla a dû rappeler, à propos du programme du Parti chrétien social en Autriche, que l'on ne doit pas donner un caractère antisémite à un programme politique s'inspirant de *Rerum novarum* ¹³
- 9 Il serait pourtant erroné de faire de Léon XIII et de ses plus proches collaborateurs, des philosémites. Rien n'indique qu'ils partagent les vues d'un Anatole Leroy-Beau lieu exprimées dans *Israël chez les nations* (1893), réfutation de l'antisémitisme au nom du christianisme, ou du père Giovanni Semeria auteur en 1901 de *Il Primo sangue cristiano*, mais qui devait être victime du Saint-Office. Les préjugés théologiques (le déicide) et économiques (l'usure, la

banque, la finance internationale) restaient puissants au Vatican. En témoigne la revue des jésuites, *La Civiltà Cattolica*, dont le caractère officieux, les liens privilégiés avec le pape, l'aspect collégial des articles revus au Vatican, sont bien connus ¹⁴. Dans les années qui nous intéressent ici, le cardinal Rampolla put s'appuyer sur le père Salvatore Brandi qui l'aida à orienter la revue sur une ligne favorable à la France ¹⁵, et elle joua un rôle très important dans la diffusion du thomisme. Elle n'en restait pas moins porteuse de l'antisémitisme le plus classique, tout en restant très éloignée des excès de certaines feuilles françaises.

- 10 La tendance perceptible à la veille de l'affaire Dreyfus paraît donc plutôt au pragmatisme et à la modération. Celle-ci déclenchée, il convient d'être très attentif à la chronologie.

1847-1897 : une attention prudente

- 11 *L'Osservatore Romano* du 14 décembre 1894 donnait une information sur le procès du capitaine en soulignant le soutien de ses « coreligionnaires juifs » et de « l'or » mobilisé à cette occasion, thème repris amplement par la suite. Avec quelque perspicacité, l'on ajoutait qu'il « semble bien que cette affaire menace de prendre des proportions plus sérieuses qu'on ne le craignait ».
- 12 Quelques jours plus tard, l'on revenait sur la condamnation pour préciser que de toutes façons Dreyfus étant juif, il ne pouvait être Français (*Oss. Rom.*, 27 décembre 1894) et que non seulement il était juif, mais franc-maçon (*Oss. Rom.*, 30 décembre 1894). Le numéro du 7-8 janvier 1895 relatait la scène bien connue de la dégradation, puis le condamné disparaît complètement des préoccupations du journal, jusqu'au début de 1898. Une trouble affaire d'espionnage avait été jugée, il n'était pas nécessaire d'y revenir. Pourtant, les jésuites de *La*

Civiltà Cattolica ont été impressionnés par la cérémonie du 5 janvier, particulièrement par les proclamations d'innocence de Dreyfus ; l'on se déclarait dans la revue troublé par le jugement à huis clos du Conseil de guerre, et même si on ne doutait pas que les juges eussent de solides preuves, on regrettait que le procès n'eût pas été public ¹⁶.

- 13 En 1896, Lucie Dreyfus, l'épouse de l'officier déporté à l'île du Diable, paraît s'être adressée au pape. Sur la proposition et avec l'aide du journaliste Clifford Millage, elle rédigea une lettre pathétique en latin, publiée en anglais dans *The Sunday special* du 5 décembre 1897, et en français, dans *Questions actuelles*, revue éditée par les assomptionnistes de la Bonne Presse, du 18 décembre 1897 ¹⁷. Elle y soulignait la judaïté de son mari, rappelait la condamnation, montrait les doutes pesant sur celle-ci, parlait d'erreur judiciaire, émettait l'hypothèse que « le préjugé antisémitique n'ait eu beaucoup d'influence dans cette affaire » et implorait « la compassion du Père de l'Eglise catholique », auquel elle s'adressait en tant qu'épouse « accablée de douleur qui lève ses yeux pleins de larmes vers le Vicaire du Christ, comme autrefois les Filles de Jérusalem élevèrent leurs regard vers le Christ lui-même ».
- 14 Selon Mathieu Dreyfus c'est le journaliste britannique qui se chargea de faire parvenir la supplique au pape. L'on a reproché à Léon XIII de n'avoir pas donné suite à cet appel ¹⁸. Mais cette lettre, dont on ne retrouve pas trace aux archives du Vatican est-elle parvenue à destination ? Un vigoureux démenti a été publié en 1899 par *La Civiltà Cattolica* : « nous pouvons en toute sûreté et en défiant tout démenti, déclarer publiquement, que ni cette lettre ni aucune autre sur un tel sujet n'a jamais été envoyée au Saint-Père ¹⁹ ». On ajoutait que c'était un faux, destiné à tromper le public et à le monter contre le Saint-Siège. Laissons à la revue la responsabilité de

ses commentaires ; en revanche, ne convient-il pas de prendre en considération la vigueur du démenti, le support choisi pour le diffuser, l'absence de trace, même indirecte dans les archives ? Ne peut-on penser que l'on a là une vraie-fausse lettre faisant partie, avec la rumeur de l'évasion de Dreyfus, de l'arsenal destiné à l'automne de 1896, à relancer l'affaire assoupie ? Pourtant, selon le journal romain *Il Messaggero* du 2 septembre 1898, le cardinal Rampolla aurait regretté de ne pas avoir accordé une audience à la famille du capitaine « qui avait choisi Léon XIII comme juge suprême ²⁰ ».

- 15 Quoiqu'il en soit, la Secrétairerie d'Etat paraît s'être tenue au courant des événements ; la nonciature fit parvenir un exemplaire du plaidoyer de Bernard- Lazare, *Une erreur judiciaire. La vérité sur l'affaire Dreyfus*, dans son édition publiée par Stock en novembre 1897 ²¹ ; les nonces en France (Mgr Clari) et en Bavière (Mgr Lorenzelli) l'informaient de l'état de l'opinion ²² ; l'on disposait aussi de quelques-unes des nombreuses expertises des écritures d'Alfred Dreyfus et du bordereau au vu duquel il avait été condamné, commandées entre février et août 1897 par Mathieu ²³ : il n'y en a pas moins de cinq dans les archives, concluant toutes à l'innocence du condamné ²⁴. Ces papiers ont-ils été analysés ? Aucun document, aucune annotation ne permet de préciser l'usage qui en a été fait.

« Contre le gouvernement, contre l'armée et aussi contre nous »

- 16 Pourtant l'on ne panit pas accorder à ces documents une importance déterminante (l'on ne sait pas à quel moment exact il sont parvenus à Rome, mais c'est très probablement au plus tard au début de 1898 si l'on en juge par le dossier de classement). L'affaire relancée par le

procès Esterhazy et la dénonciation fameuse d'Emile Zola, trouva au début de 1898 au Vatican, de l'intérêt, et pour Dreyfus de l'hostilité. Le sentiment dominant a été correctement résumé par Maurice Paléologue en déplacement à Rome du 5 au 20 mars 1898 : « on y évite de se prononcer sur le fond du drame judiciaire, sur la question de savoir si Dreyfus a été légalement et justement condamné. Mais, avec une insidieuse ténacité, on n'y perd aucune occasion de plaindre la pauvre France, qui mesure maintenant à quelles épreuves, à quels périls s'expose une nation lorsqu'elle se laisse gouverner par les francs-maçons, les protestants, les athées, les juifs ! 25 ».

- 17 Ce sentiment, répandu dans la Rome vaticane, est confirmé par le témoignage d'un jeune homme de 25 ans, alors étudiant à la Sapienza et à l'Apollinare, Bonaventura Cerretti, qui devait être nonce à Paris de 1921 à 1926 et cardinal. Son *Diario* montre de l'intérêt pour les événements de France, et à la date du 28 février, on lit : « Jeudi Zola a été condamné au maximum de la peine, un an de prison et 3 000 liras d'amende !!! Bien fait pour lui ! Les juifs et les maçons ne peuvent pas nous laisser en paix !!! Poveretti !!! 26 ».
- 18 L'interprétation du nonce (Mgr Clari), que Rome fit sienne, était qu'il agissait d'une manœuvre électorale, « contre le gouvernement, contre l'armée et aussi contre nous », écrit-il dans son rapport du 1^{er} décembre 1897, « sont fortement organisés les juifs, les protestants, les socialistes et les fanatiques d'occasion appartenant aux divers partis. Pour tous il suffit de citer la seule affaire Dreyfus qui est une véritable manœuvre électorale alimentée par les trésors juifs et protestants 27 ».
- 19 Il évoquait aussi l'argent anglais et son organe, *L'Aurore*. Le 23 janvier, il se réjouissait des excès selon lui, des partisans de Dreyfus, de « l'affaire Zola », des incidents du 22 janvier à la Chambre des

députés, car à l'approche des élections, « sont tombés dans le mépris du pays, les juifs qui sont les principaux agents électoraux grâce à leur argent et les socialistes qui ont fait cause commune avec les premiers ²⁸ ».

20 Ces rapports qui soulignent la myopie et le manque de discernement de Mgr Clari, étaient bien accueillis à Rome. Dans sa réponse datée du 27 janvier, le Secrétaire d'Etat indiquait que le pape s'était réjoui de ces informations, « il a manifesté l'espoir que rien ne vienne troubler la préparation des prochaines élections », et invitait le nonce à veiller sur leur cours ²⁹. Les préoccupations de Rome allaient aux élections prévues au mois de mai. Dans l'été 1897, Léon XIII avait confié au père François Picard, Supérieur des Assomptionnistes et à dom Sébastien Wyart, abbé général des cisterciens de la Trappe, une mission auprès des évêques et des personnalités catholiques, en vue d'assurer leur union à l'approche de ces élections. Le 21 janvier, le président du Conseil Jules Méline répondait aux attaques du radical Alexandre Bérard par un éloge appuyé de Léon XIII, « trop prudent et trop sage » pour s'immiscer dans la politique française ³⁰. A Rome, l'on rêvait de l'impossible vote catholique, et l'on n'avait pas encore pris la mesure de la gravité des implications de l'affaire.

21 Les événements de janvier-février 1898 (procès Esterhazy, *J'accuse* de Zola, le procès de ce dernier ³¹), étaient présentés dans *L'osservatore Romano* comme dans *La Civiltà Cattolica* sous un jour très défavorable à Dreyfus, et avec une forte dose d'antisémitisme : le complot juif, l'or des juifs (auxquels étaient associés les francs-maçons et les protestants), étaient des thèmes récurrents. Dans cette affaire « suscitée par le judaïsme » seule trouvait grâce et « compassion » Lucie Dreyfus : « comme mère et comme épouse sa conduite relève

de l'héroïsme ; sa fidélité qui survit au malheur et au déshonneur, mérite l'éloge de tout cœur bien né » (*Oss. Rom.*, 14-15 février 1898).

22 Zola en revanche était traité dans *La Civiltà Cattolica* du 11 décembre 1897 de « pornographe ». Si les compte rendus de la « Chronique » de la revue des jésuites étaient moins agressifs, en revanche un article de fond particulièrement dur, rédigé par le père Raffaele Ballerini, *Il caso di Alfredo Dreyfus* fut publié dans le numéro du 24 janvier 1898

32 .

23 L'on y parlait de « légitime sentence », et on justifiait le huis clos qui avait pourtant été jugé troublant trois ans plus tôt : l'erreur judiciaire n'est pas envisageable, ce thème a été inventé en 1897 par les juifs « pour sauver un des leurs traître à la France ». L'article reprenait les grands thèmes de l'antisémitisme conquérant français : un pays colonisé par le judaïsme cosmopolite qui, bien que minoritaire mais allié à la franc-maçonnerie, s'est emparé de tout et sans rire, on énumérait : « du barreau, de la presse, du commerce, de la banque, des chemins de fer, de l'université, de la littérature, de la science, de l'administration publique, et en grande partie du pouvoir législatif et même de l'armée ». La trahison est la vocation des juifs ; ils complotent, ils ont accumulé un trésor dont une bonne partie vient d'Allemagne ; Zola est un « immonde romancier » et Esterhazy un « malheureux major » ; on dénonce le complot judéo-protestant en établissant la liste des soutiens protestants de Dreyfus, mais sans évoquer les catholiques engagés auprès de lui, comme son avocat, maître Edgar Démangé, l'un des tous premiers à croire à son innocence que Jean-Denis Bredin décrit ainsi : « catholique, conservateur, porté par beaucoup de préjugés du côté des accusateurs de Dreyfus, il ne verra que les violations du droit, la fragilité de l'accusation, le risque d'une effroyable erreur judiciaire. Il deviendra l'avocat tout dévoué de l'officier juif. Il le restera à

travers toutes les épreuves, sacrifiant sa carrière, jusqu'à l'accomplissement total de sa tâche ³³ ». Cependant, dans le même article, on mettait en garde contre les excès de l'antisémitisme à la Drumont, en condamnant la « solution » proposée par l'abbé Louis Vial dans *Le Juif Roi, comment le détrôner* (Paris, Lethielleux, 1897) qui préconisait le bannissement des juifs. Elle était présentée comme « non pratique », « non juste », « non chrétienne », et le jésuite rappelait que les papes ont toujours protégé les juifs au nom de la charité.

- 24 Une position donc ardemment antidreyfusarde, vigoureusement antisémite, mais restant en-deçà de certaines limites. Le modèle restait celui des juifs du pape : tolérés et jusqu'à un certain point respectés, mais surtout pas égaux en droit avec les catholiques : accorder cette égalité des droits restait pour la revue italienne l'une des grandes erreurs de la Révolution française.

Le tournant de l'été 1898

- 25 Louis Capéran et Jean-Marie Mayeur ont montré comment l'opinion catholique, comme l'ensemble de l'opinion française, a évolué de « l'antidreyfusisme à la lente acceptation de la révision après le suicide d'Henry ». Pierre Veillot écrivait le 1^{er} septembre 1898 dans *L'Univers* qu'un doute pénètre dans les cerveaux et dans les cœurs d'un grand nombre ³⁴ », et Eugène Veillot dans le même journal du 4 août 1899 : « nous n'avons pas déclaré la révision indispensable, mais nous avons senti qu'elle deviendrait inévitable ³⁵ ».
- 26 Une semblable évolution, qui concerne aussi d'autres familles de pensée, est perceptible à Rome. *L'Osservatore Romano* du 6-7 septembre 1898 évoquait l'émotion qui suivit la révélation du faux Henry et le suicide du colonel : l'affaire avait pris un tour nouveau.

La Civiltà Cattolica ne publiait plus depuis janvier d'articles de fond, se contentant de tenir ses lecteurs informés de l'évolution à travers la « Chronique » au ton assez modéré et souvent très neutre, ce qui ne l'empêchait de donner quelques coups de patte antisémite et d'opposer l'action positive des catholiques à l'agitation : « au milieu de la furie des luttes judaïques il est doux de repenser au grand bien que la France dispense dans les lointaines parties du monde entier avec ses missionnaires et avec les religieuses ³⁶ ».

- 27 Maurice Paléologue prit la mesure de l'évolution des esprits au cours d'un nouveau séjour à Rome du 28 février au 16 mars 1899, et il en a été frappé : « Au Vatican et dans les salons « noirs », le crime de Dreyfus n'est déjà plus un de ces axiomes irréfragables qui portent en soi leur évidence. On ne professe plus que « les Juifs ont été créés par un décret spécial de la Providence, afin que les traîtres ne manquent jamais aux nobles causes »... On pèse maintenant ses paroles ; on se tient sur la réserve ³⁷ ».
- 28 Surtout, le fait nouveau, c'est que le pape monta lui-même en première ligne. Léon XIII, très inquiet du tour que prenaient les événements, et du rôle joué par des catholiques éminents, s'attacha à déconnecter l'affaire Dreyfus de la religion, comme un démineur cherchant à désamorcer une bombe à retardement. Pour atteindre cet objectif, deux voies furent empruntées en concomitance : il s'agissait d'une part de définir l'affaire comme une simple affaire judiciaire dans laquelle la religion n'avait que faire, et d'attendre le verdict de la justice avec confiance, et d'autre part, de calmer les catholiques agités. Trois types de moyens furent utilisés : les remontrances discrètes via la nonciature, dont on changea le titulaire en juillet 1899, les fermes rappels à l'ordre, et plus spectaculaire, parce que sans précédent, un entretien accordé par le

pape à un journaliste, signe de l'importance qu'il accordait à l'Affaire et aux conséquences désastreuses pour l'Eglise qu'il percevait.

Les inquiétudes du pape

- 29 Informé par les nonces, le Vatican est également alerté par des catholiques soucieux de l'engagement virulent d'une partie de la presse catholique dans le camp antidreyfusiste. Révélée par le père Lecanuet, l'intervention de Paul Viollet, membre de l'Institut, auprès de Mgr Clari en octobre 1898 était placée sous le sceau de l'indignation : « l'attitude des catholiques marquants et des journaux catholiques, en particulier des journaux qui sont réputés suivre de très près les indications de la Cour de Rome (*La Croix* et principalement les *Croix*) constitue en ce moment pour tout les esprits droits et éclairés un scandale sans nom. Ces catholiques [...] soutiennent [...] les plus épouvantables erreurs, la cause du mensonge et du crime contre la vérité, le droit et la justice ». Et celui qui allait fonder en 1899 le Comité catholique pour la Défense du Droit avertissait : « une pareille attitude est en soi monstrueuse : elle ménage de plus à la religion les plus douloureuses et les plus explicables représailles ³⁸ ».
- 30 Plus tard, en juillet 1899, une autre figure représentative du catholicisme français, mais engagée dans l'antidreyfusisme, Albert de Mun, s'inquiéta de ce que les catholiques pussent être assimilés à Déroulède en raison d'une « campagne antisémitique, entendue dans le sens d'une hostilité contre tous les juifs indistinctement et parce qu'ils sont juifs », et il demandait une intervention de Rome, « le plus tôt possible et *très confidentiellement* ³⁹ ».
- 31 Significative aussi est cette lettre qu'un prêtre de base, J. Prénest, qui se présentait comme « prêtre partant pour l'Amérique », adressa au

Saint-Père dès février 1898 ⁴⁰. Les catholiques français, disait-il, plutôt que d'écouter les conseils « si sages et si pacifiques » du pape, se « laissent entraîner par des chefs haineux et sans conscience ». Il soulignait que « ces haines et ces colères [...] s'exercent presque au nom du zèle religieux ». Il demandait au pape d'intervenir en faveur de la justice : « Votre Sainteté ne saurait, je le sais, dans le conflit actuel, prendre parti expressément pour les adversaires formels de la Religion, mais elle pourrait nous redonner l'exemple qu'elle nous a toujours donné de la justice, et prendre parti pour la *Justice* où qu'elle soit. Le Juif que l'on accuse d'avoir trahi son pays, et que des chrétiens poursuivent encore de leur haine est peut-être innocent ou n'est que la victime de nos haines ». Et de souligner les conséquences possibles, contre le catholicisme, l'injustice entraînant « un même esprit d'injustice » ; en revanche, en intervenant, « Votre Sainteté se concilierait des ennemis peu habitués à cette franchise ».

- 32 A travers ces interventions, à des dates diverses, et de niveaux et d'origines différents, trois thèmes revenaient toujours et s'entrecroisaient : le souci de justice, le souci de se démarquer de l'antisémitisme, et un souci d'intérêt, de défense des positions du catholicisme en France.
- 33 On observe cet entrecroisement chez Léon XIII, avec à la fois le souci de la justice, de la compassion exprimée avec des accents de sincérité pour Dreyfus en mars 1899, et une très forte préoccupation pour le sort de sa politique française, mal reçue on le sait par une partie de la Curie. Or l'affaire Dreyfus ne pouvait que créer une profonde laceration entre les catholiques français et en même temps creuser le fossé entre les catholiques et les autres membres de la communauté française, dans un contexte marqué par une surenchère nationaliste, où le souvenir du boulangisme était encore vif. Comme l'écrivait avec inquiétude Albert de Mun dans sa note

transmise en juillet 1899 « les passions anticléricales se sont emparées des malheureux incidents survenus depuis deux ans pour s'en faire une arme de combat contre l'Eglise et ses représentants ».

34 En particulier, l'on s'attaque, disait-il à l'enseignement catholique et la prudence générale du clergé et des évêques risque d'être emportée par l'agitation de quelques-uns, notamment les *Croix*, « non seulement *La Croix* de Paris, mais celles des départements ». Dès son arrivée, Mgr Lorenzelli fut effaré des divisions, des agitations, des violences provoquées par l'Affaire ; des évêques « ont invité à prier pour que le Ciel donne la paix à ce pays », annonçait-il dans son rapport du 19 août 1899, et plus tard, en mars 1900, il se plaignit de l'action des jusqu'au-boutistes qui voulaient selon lui la rupture avec la République. Plus lucide que son prédécesseur, il laissa parler son indignation, ne trouvant pas de mots assez durs : « des insensés, ni bons catholiques, ni bons français. Ici, la société antirépublicaine est tellement passionnée qu'elle veut voir *un juif*, un *franc-maçon*, un *traître de la France* en quiconque ne maudit pas publiquement et sans mesure ce gouvernement ⁴¹ ».

35 Depuis longtemps Léon XIII et le cardinal Rampolla en étaient conscients. Depuis l'encyclique du Ralliement ils n'avaient cessé de multiplier les appels à la concorde et à la soumission. Le secrétaire d'Etat le rappelait au nonce dans ses instructions du 28 avril 1897 : « devoir des catholiques de s'unir et, en acceptant loyalement la forme de gouvernement constituée, s'engager à amender la législation en ce qu'elle offense la liberté et la justice due à l'Eglise [...]. Les catholiques français comme cela leur a déjà été dit tant de fois devraient dominer les passions politiques, et dociles aux directives pontificales, agir tous d'accord avec perspicacité et prudence pour obtenir ce qui est pratiquement possible ⁴² ». Dans ses rapports, l'ambassadeur de France soulignait après chaque

entretien avec le cardinal Rampolla, ses propos bienveillants pour la République, ses protestations de conciliation : il s'agissait de placer l'action des catholiques sur le terrain constitutionnel. Il écrit le 2 juillet 1899 : « il n'est pour ainsi dire pas un des entretiens que j'ai eus avec le Secrétaire d'Etat où celui-ci ne soit revenu avec moi sur ce point, avec une vivacité et une insistance que je crois de mon devoir de signaler, une fois de plus, à Votre Excellence. A sa dernière audience, le cardinal Rampolla a pris occasion de mon prochain voyage à Paris pour me demander, dans les termes les plus pressants, de signaler au Gouvernement de la République le prix que le S. Siège attache à maintenir les catholiques en dehors de toute compromission avec les partis hostiles à la République et les efforts utiles qu'il n'a cessé de faire en ce sens ⁴³ ». Et rendant compte de son audience avec le pape lui-même, l'ambassadeur Nisard relevait : « il s'est étendu avec complaisance sur les motifs de sa prédilection pour notre pays. (Le pape a rappelé) les recommandations réitérées qu'il avait adressées aux catholiques en vue de les maintenir unis sur le terrain constitutionnel. Il a renouvelé avec une grande énergie des protestations contre toute compromission avec des partis monarchiques ⁴⁴ ». La lettre pontificale adressée en septembre 1899 au clergé de France, consacrée notamment à la formation des prêtres, rappelait la « discrétion » qui devait présider à leur action publique. A contrario les comptes rendus du nonce à Paris de ses audiences avec le ministre des Affaires Etrangères, soulignent le poids des responsabilités de *La Croix* et des catholiques antidreyfusards dans le durcissement de la politique religieuse du gouvernement ⁴⁵. Faisant à nouveau le point le 7 mars 1900, le nonce indique être revenu avec le ministre « sur la genèse historique des troubles actuels, remontant en arrière, à la triste affaire Dreyfus » ; ce fut l'occasion pour Mgr Lorenzelli de réfuter l'idée de

la responsabilité de l'enseignement catholique, notamment des jésuites, dans le jugement du tribunal militaire, et d'appeler à la réconciliation et à la pacification en mettant en avant... la politique de Bismarck et la fin du *Kulturkampf* ⁴⁶. Mais, dit Armand Nisard, à la suite d'une audience chez le pape le 20 janvier 1901, « je n'ai pas été contredit lorsque j'ai fait remonter la délicatesse et l'importance de la tâche que le gouvernement avait à accomplir, au milieu des passions déchaînées par la crise, dont les blâmes infligés par le Saint Père lui-même à certains religieux indiquaient suffisamment à qui remontait la responsabilité ⁴⁷ ».

- 36 Le pape avait bien quelques raisons de s'inquiéter : l'affaire Dreyfus venait interférer avec sa politique d'apaisement avec la France. Il exprima aussi, dans *le Figaro* du 15 mars 1899, la crainte que la France n'entraînât dans son sillage d'autres nations : « c'est une des grandes prérogatives de votre grande nation, d'être appelée à marcher en tête de la civilisation ou de la barbarie. Ne dirait-on pas que la France est le cœur du monde, et que les autres nations ne font que se régler aux impulsions heureuses ou déplorables qu'elles en reçoivent ? ». Face à « cette atroce agression des partis » il lui fallait à tout prix tenter de calmer le jeu.

Attendre la sentence des tribunaux

- 37 Retraçant une rétrospective de l'affaire et de la position du pape, *La Civiltà Cattolica* du 10 octobre 1899 ⁴⁸ rappelait que l'affaire n'était qu'une affaire judiciaire, relevant des tribunaux français, « une cause privée, interne au gouvernement français et de compétence exclusive du Pouvoir judiciaire ». Il ne pouvait être question pour le pape de s'en mêler. Le rédacteur signalait que la revue n'avait publié qu'un seul article, au début de 1898, puis elle s'était contentée

« d'enregistrer historiquement les faits » : « et quant au jugement, nous restons fermes dans l'attente de la sentence des tribunaux. Nous ne pouvions rien faire d'autre pour rester sages ». Etait-ce sur instruction supérieure ? En septembre 1898, l'ambassadeur de la France près le Saint-Siège signalait que, contrairement à la presse « libérale » attaquant l'Etat-Major, « les organes du Vatican se faisaient remarquer par leur réserve et leur correction. La plupart se sont bornés à relater les événements en émettant l'avis qu'il convenait d'attendre, avant d'émettre un jugement, que la lumière fût faite sur une situation encore obscure ⁴⁹ ».

38 Cette position fut confirmée dans le courant de l'année 1899. Le ton fut donné par Léon XIII : « cette malheureuse affaire n'a-t-elle pas trouvé enfin son tribunal ? » s'écria-t-il dans *Le Figaro*. Appliquant à la lettre cette directive, Mgr Lorenzelli rencontrant le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui lui demandait son avis, répondit que « cette affaire ne m'intéressait en aucune manière, et qu'étant une affaire judiciaire, elle appartient exclusivement au tribunal de Rennes ⁵⁰ ».

39 Le procès de Rennes fut suivi à Rome avec une attention particulière. « Un service spécial de dépêches fonctionne entre Rennes et les bureaux du secrétaire d'Etat », assurait le correspondant du *Daily Mail* dans la capitale de la chrétienté, repris par *Le Temps* du 31 août 1899. Qu'entendait-il par « service spécial » ? Il est vrai que *L'Osservatore Romano* consacra une très large place aux débats, les relatant amplement chaque jour. Le jugement fut accueilli par l'organe du Vatican avec satisfaction : sans en voir le caractère étrange, l'on pensait qu'il devrait contenter ceux qui s'opposaient à « l'inique et antipatriotique campagne des défenseurs de Dreyfus », tout comme ses partisans car sa libération était proche désormais (*Oss. Rom.*, 13-14 septembre 1899). L'on avait pas compris le caractère

supérieur du débat, et on reprochait à ces derniers de ne pas désarmer, de poursuivre l'agitation après que le verdict eût été rendu et de menacer de boycotter l'exposition universelle (Oss. Rom., 15-16 et 20-21 septembre 1899). Le 14 juillet 1906, *L'Osservatore Romano* annonça « la sentence dans l'affaire Dreyfus » : c'était « le dernier mot ». On se réjouissait que justice fût rendue, mais en évoquant d'une manière générale des innocents injustement condamnés, mais qui « n'ont pas trouvé un Zola fulminant », « peut-être parce qu'ils n'étaient pas juifs ». Le caractère exemplaire de l'affaire aux yeux du droit et de la justice restait récusé.

- 40 Cette position présentait la commodité de pousser les catholiques français à ne pas se mêler d'une affaire qui n'était pas la leur, mais celle de la justice. En Italie la presse d'inspiration catholique se tint sur la réserve ⁵¹. L'on perçoit ici la distance avec les « catholiques dreyfusards » qui prétendaient défendre, justement au nom des principes évangéliques et de leur foi, le droit et la justice. Selon le nonce, l'épiscopat organisa des prières, mais il se tint coi. Ce silence lui fut reproché par les antisémites qui n'y virent que bassesse vis-à-vis du gouvernement, mais aussi par les dreyfusards qui y virent approbation tacite de l'antisémitisme de *La Croix*. En écho au pape, le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux répondait à Léon Chainé que les catholiques n'avaient pas les éléments pour juger des affaires judiciaires, l'autorité des tribunaux ne pouvant être remise en cause ⁵². Cette position était politique, pragmatique, prudente, désespérante pour ceux qui, comme l'abbé Brugèrette, faisaient de la justice et de la vérité des vertus chrétiennes supérieures ⁵³. Cette position n'était pas prophétique.

L'adresse aux Français

- 41 Léon XIII aurait pu se montrer plus prophétique en s'adressant directement aux Français. Il le fit à travers un entretien avec le publiciste Augustin Boyer d'Agen. Auteur de divers ouvrages d'inspiration catholique comme *Terre de Lourdes* en 1894 et surtout *La jeunesse de Léon XIII d'après sa correspondance inédite. De Carpineto à Bénévent (1810-1838)*, en 1896 ⁵⁴, qui lui avait permis d'approcher le pape, il publia cet entretien dans *Le Figaro* du 15 mars 1899 sous le titre anodin « Une visite à Léon XIII », mais en première page et sur trois colonnes. Il faut souligner l'importance de cette démarche, son caractère inédit, qui confirme le souci grandissant du pape.
- 42 Dans ce texte le pape s'attachait à clairement séparer la religion de l'affaire : « qu'on n'espère pas, proclamait-il, faire une affaire de religion de cette affaire de partis ». Il ajoutait « notre religion, à nous, a déjà consacré par le silence et la résignation, la juste cause de plusieurs millions de martyrs. A qui le Colisée a-t-il conté ses drames lamentables, qu'ont à tout jamais étouffés la poussière des mines et le pardon des saints ? Notre leçon est avec notre maître, au Calvaire. Heureuse la victime que Dieu reconnaît assez juste pour assimiler sa cause à celle de son propre Fils sacrifié ! Que nous servirait-il même de connaître son nom nos martyrologes en sont pleins ». Joseph Reinach a salué cette initiative : « Rome n'a coutume, écrit-il dans son *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, ni d'avancer l'aiguille sur le cadran ni d'attendre, pour élever une voix devenue inutile, que le dernier coup ait retenti. Apparemment, du haut de l'observatoire qui domine le monde, on avait enfin la claire vision, non seulement des faits de la cause, mais des temps qui étaient proches, où cette entreprise des Jésuites contre la France de la Révolution tournerait au désastre pour l'Eglise, si elle s'obstinait à l'impossible, dans l'absurde iniquité.

De là, ce grave avertissement, sous une forme qui n'avait rien d'officiel, mais tout y était, l'appel à l'humanité, l'hommage aux magistrats calomniés, l'espoir d'un verdict « définitif » des juges civils, le refus net de laisser compromettre davantage l'autorité du Saint-Siège, la comparaison qui de tout autre eût paru sacrilège, entre le martyr de l'île du Diable et le crucifié du Golgotha ⁵⁵ ». Adrien Dansette a repris à son compte cette interprétation. Selon lui, « la plus haute autorité de l'Eglise ne craint pas de comparer la passion de l'île du Diable à celle du Golgotha, et Dreyfus au Christ ⁵⁶ ».

». Pourtant la déclaration de Léon XIII sonne comme un reproche adressé aux juifs de trop s'agiter : au bruit des dreyfusards s'opposaient le silence du Colisée et le pardon des saints. La présentation du déporté de l'île du Diable comme un martyr juif ⁵⁷ ne pouvait convaincre un catholique qui baignait dans la théologie du « peuple déicide », avait tant de martyrs dûment homologués à déplorer et une seule leçon à recevoir, celle du Christ mort sur la croix. En revanche Léon XIII n'était pas insensible à la souffrance, et en introduisant la formule « heureuse la victime que Dieu reconnaît assez juste pour assimiler sa cause à celle de son propre Fils sacrifié », il exprimait de la compassion pour un homme dont la cause allait être de nouveau soumise à un tribunal, et surtout il empêchait l'assimilation catholicisme/antisémitisme en privant ce dernier de justification théologique.

- 43 Sans doute eût-il préféré « le silence et la résignation », mais il entendait calmer les esprits catholiques et montrer sa répugnance pour les excès. En fait sa préoccupation première portait moins sur les grands principes du Droit et de la Justice que sur la politique de conciliation avec la France. La « vraie accusée » n'est-elle pas la République ? se demandait-il. L'entretien se transformait en hommage appuyé à la République : « La République est, par principe,

une terre libre où toutes les bonnes libertés s'acclimatent tôt ou tard », formule qui va loin, jusqu'à témoigner d'une confiance dans les institutions, accompagnée d'un hommage appuyé aux hommes de la République, à Charles Dupuy alors président du Conseil, et aux « gouvernants » dont les intentions « valent mieux que leurs actes ». De plus ceux-ci étaient opposés à « quelques retardataires amateurs de formules anciennes » aux « respectables encore que vaines espérances » : rude formule pour désigner ceux qui s'opposaient encore au régime.

- 44 Cet entretien apparaîtrait comme une nouvelle tentative de ramener la paix civile et religieuse en France, de « tendre la branche d'olivier » disait en terminant Boyer d'Agen, et de préserver ainsi les intérêts de la religion catholique.
- 45 Léon XIII a-t-il été tenté d'aller au-delà de ses préoccupations de politique religieuse pour récuser l'antisémitisme, comme il le fit dans l'entretien au *Figaro*, brièvement mais avec efficacité, selon Hannah Arendt pour qui ce texte « suffit pour arrêter la progression de l'antisémitisme dans le monde entier ⁵⁸ ». Y a-t-il eu un projet d'encyclique sur l'antisémitisme, comme l'a prétendu un journaliste britannique, correspondant à Rome du *Daily Mail*, qui affirmait même qu'elle était « prête » ? A Madrid, *El Pais* du 16 septembre 1899 y fit allusion également ⁵⁹. L'enquête sur ce point doit être approfondie. L'analyse de son attitude face à *La Croix* peut aider à éclairer son état d'esprit.

Calmer les ardeurs

- 46 *La Croix* ne relevait pas de la hiérarchie ; propriété de la Congrégation des Augustins de l'Assomption, elle échappait à l'autorité des évêques. Mais l'importance de sa diffusion (elle tirait à

environ 170 000 exemplaires à partir de 1892, auxquels il fallait ajouter les nombreuses *Croix* départementales ⁶⁰, le crédit qu'on lui accordait, à tort, comme une sorte de porte-parole de l'Église, ses propres protestations de soumission à Rome, ont conduit le pape à tenter de calmer ses ardeurs politiciennes et antisémites.

- 47 Léon XIII avait eu déjà l'occasion de s'inquiéter des dérives politiques de *La Croix*, et un rappel à l'ordre fut donné par le cardinal Rampolla au printemps de 1896 ⁶¹. En 1897, c'est le pape lui-même qui mania la crosse, au cours d'une audience accordée le 24 mars au P. Emmanuel Bailly. Ce dernier était le frère du père Vincent de Paul Bailly, le batailleur directeur de *La Croix*, et depuis 1892 il était à Rome le procureur général de la congrégation. Le compte rendu qu'il en fit au père François Picard, le Supérieur général, témoigne de la détermination du pape ⁶². Après de bonnes paroles sur l'action des assomptionnistes en Orient : « à ce moment le Pape se renversa sur un fauteuil et, ne me regardant plus en face, prit un air préoccupé et dit : « Et pour la France, j'ai à vous parler de la *Croix*. *La Croix* doit suivre les directives pontificales [...]. J'ai bien dit qu'il fallait attaquer les lois mauvaises, mais pas le gouvernement [...]. Le gouvernement ne me promet pas, mais il me fait espérer de meilleures ou de moins mauvaises élections, si nous ne l'attaquons pas. Il faut donc user de calme et de ménagement ». Le père Bailly fut très frappé par le ton du pape : « un ton de sermon préparée, ne laissant pas de place à un mot de réplique et déroulant ses griefs sans laisser place à l'ombre d'une réponse » [...]. « Difficilement, car le Pape ne laissait place à aucune réplique », il parvint à protester de la fidélité du journal au Saint-Siège. « Le ton de reproche était vif, insistant, horriblement pénible », dit-il en conclusion, en se déclarant « broyé mais calme et résigné ». Cette audience douloureuse l'a suffisamment frappé pour qu'il revienne sur son écrit dans une nouvelle lettre au père Picard,

de 15 pages, le lendemain 25 mars, et encore le 26 avec une lettre de 16 pages serrées, et de nouveau dans les jours suivants : « je ne puis, ni le jour ni la nuit m'enlever de devant l'esprit le spectre de cette scène ⁶³ ». Le 2 avril cependant, le cardinal Rampolla s'employa à le rassurer : il n'était pas question de désavouer *La Croix*. Il s'agissait, pour répondre aux attentes éminemment politiques du Saint-Siège, de l'amener vers des eaux plus calmes. A partir de l'été 1898, *La Croix* adopta un ton plus mesuré ⁶⁴, plus antidreyfusard qu'antisémite. Les raisons tenaient à l'évolution même de l'affaire qui montrait que la culpabilité » de Dreyfus était rien moins qu'évidente. Une note du père Vincent de Paul Bailly, non datée, mais que son biographe et défenseur Paul Castel date du procès de Rennes ⁶⁵, témoigne de son trouble : « au moment du nouveau procès, on se demande si on ne devrait pas examiner froidement les choses sans transformer une question de fait en une sorte de question de principe. Je reste impressionné qu'on nous ait tant promis de pièces secrètes, que le général Mercier ait tant affirmé qu'il en avait une capitale qu'il cachait avec soin et que toutes ces promesses n'avaient jamais abouti [...]. Pourquoi nous a-t-on trompé si souvent par l'annonce de pièces secrètes, convaincantes ? » S'y ajoutaient les interventions de Rome : les déclarations de Léon XIII au *Figaro*, un rappel à l'ordre au père Picard que signala plus tard le père Merklen, dans son *Journal de guerre*, mais sans le dater : « pourquoi ces injustices de votre journal contre un malheureux juif innocent P ⁶⁶ ». L'avertissement prit un caractère officiel avec une directive du cardinal Rampolla au nonce le 30 août 1899 : le secrétaire d'Etat se plaignait du « langage excessif » du journal, spécialement contre les membres du gouvernement, et mettait en valeur les risques encourus de ce fait par les instituts religieux. Il donnait mission au nonce, au nom du Saint Père, de rappeler les limites à ne pas dépasser ⁶⁷. Selon le

Temps du 31 août, ce même jour, le pape aurait fait le même type de recommandation au Supérieur général des jésuites, le père Martin. L'audience du père Vincent de Paul Bailly du 23 septembre 1899 fut, selon Adrien Dansette, délicate ⁶⁸. C'est sans doute à cette audience qu'il est fait allusion dans le procès-verbal d'une commission formée des cardinaux Di Pietro, Gotti, Ferrata et de Mgr Cavagni autour de Rampolla le 25 février 1900, pour régler le sort de *La Croix*. On y lit qu'à propos de l'affaire Dreyfus, le directeur du journal « fut mis en garde par le Saint Père de ne pas compromettre de cette manière la cause de la religion ⁶⁹ ». Par ailleurs une note non datée (mais très probablement de l'automne 1899), du père Emmanuel Bailly, intitulée « Raisons d'abstention », signale parmi les reproches adressés par le pape, « langage et caricatures contre les représentants de l'autorité » et l'attitude face au « dreyfusisme » ⁷⁰.

- 48 La foudre vaticane allait tomber sur *La Croix* en 1900, après qu'à l'automne de 1899, la répression eût commencé à s'abattre sur les assomptionnistes, avec perquisitions, interrogatoires, procès, dissolution de la congrégation. Pour tenter de conjurer le risque d'une aggravation de la législation anticléricale, Mgr Lorenzelli conseilla à la Secrétairerie d'Etat, dans son rapport du 7 février 1900, « une déclaration précise et formelle de la part du Saint-Siège pour distinguer le catholicisme ou l'Eglise catholique de tout institut ou Congrégation et encore plus de ce qu'écrit ou n'écrit pas un journal, afin de différencier dans le journal *La Croix* ce qui relève de la doctrine catholique, dogmatique, morale ou disciplinaire, et l'élément humain, erroné, passionné et imprudent ⁷¹ ». D'autant plus que, selon le nonce, le journal des assomptionnistes s'entêtait dans « un esprit de guerre à outrance » et récusait « les recommandations de modération et de prudence ⁷² ».

49 Le 7 mars 1900, au lendemain de la condamnation des assomptionnistes en appel ⁷³, pour couper court à l'extension de mesures contre l'ensemble du clergé, le pape décida de trancher dans le vif : le cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers transmet l'interdiction absolue faite aux assomptionnistes de se mêler de politique, et la direction de *La Croix* fut confiée à de « bons laïcs » : « Que celui qui prend la direction de la Croix, pour la conserver comme journal catholique, dévoué aux intérêts de l'église et utile à celle-ci et à la France, accueille nettement les instructions pontificales, se garde de l'esprit d'opposition systématique au Gouvernement, s'abstienne des controverses et des attaques personnelles, évite les questions irritantes, et se livre à un débat élevé, recherchant avec un *sens pratique* les intérêts de la religion et de la société ⁷⁴ ».

Débat franco-français ou morale universelle

50 Toutes les dépêches de l'ambassadeur Nisard dans le premier trimestre de 1901, après le vote de la loi sur les Associations vont dans le même sens : ce pape « le plus libéral et le plus invariablement acquis à notre pays que l'histoire ait enregistré depuis l'ère nouvelle inaugurée par la Révolution française ⁷⁵ », était devenu d'une tristesse profonde ⁷⁶. Il « a été atteint au cœur », lui confia le cardinal Rampolla ⁷⁷.

51 La déception de Léon XIII était à la mesure des efforts dispensés depuis près de dix ans pour parvenir à un *modus vivendi* avec la République française. L'affaire Dreyfus, l'exacerbation de l'antisémitisme catholique, l'agitation de *La Croix* au premier rang de l'antidreyfusisme, la montée d'un anticléricalisme radical et sectaire, eurent raison de ses efforts. Durant les années du paroxysme de

l'affaire, de 1897 à 1899, tout le comportement du Saint-Siège paraît dominé par cette préoccupation politique de vouloir sauver ce qui pouvait l'être, de séparer cette affaire judiciaire à l'issue incertaine de la religion, afin que celle-ci n'en pâtisse pas. Pierre Sorlin n'est pas exactement dans le vrai lorsqu'il écrit en conclusion de son livre *La Croix et les Juifs* que « Léon XIII a regretté les outrances du P. Picard et du P. Bailly à l'égard du personnel républicain, mais il n'a pas soufflé mot de leur attitude à l'égard d'Israël ⁷⁸ ». On a vu la rudesse du pape pour le journal, dont le militantisme antidreyfusard a fait partie sans conteste du contentieux. Mais il reste vrai que l'on voyait avant tout les conséquences politiques de l'antidreyfusisme, et l'on restait obnubilé par l'idée du complot anticatholique et par le risque de la division des catholiques. D'où la consigne du silence : c'était une affaire judiciaire qui ne concernait pas les catholiques. Les grandes questions du droit, de la Justice, de l'innocence de l'accusé, n'ont pas été posées sur le plan des principes.

- 52 Bien informés de l'évolution de l'affaire, le pape et ses proches collaborateurs se sont convaincus de l'innocence de Dreyfus. Ce pape ouvert à son temps, dont le long pontificat a été marqué par tant d'intuitions à bien des égards prophétiques, n'avait aucune sympathie pour l'antisémitisme. *L'Osservatore Romano* du 14-15 septembre 1899 pouvait donc rappeler fermement que « Rome n'a jamais approuvé l'antisémitisme de Drumont, lequel dans ses livres vitupère contre la Curie romaine parce qu'elle ne l'approuve pas », et que d'Innocent III à Pie IX, « l'action de la papauté face au judaïsme est toujours une action de charité éclairée, de tolérance et d'amour ⁷⁹ ». Sur ce plan, l'interview rendue publique le 15 mars 1899 montrait dans quel camp se situait Léon XIII. Mais il restait empêtré dans un raisonnement politique, dans le calcul pragmatique, qu'à sa manière Joseph Reinach a noté : « la sale brutalité des

Assomptionnistes répugna, sans doute, à Léon XIII ; mais, politique aussi fin qu'il était lettré délicat, Italien de grande race qui ne dédaigne aucun moyen d'action, il les laissa faire, quitte à les désavouer après la défaite et à ne pas les avouer pendant la bataille ⁸⁰ ». Une position plus prophétique eût été possible si l'affaire Dreyfus n'avait pas été définie comme une simple affaire judiciaire française, mais avait été transposée au plan de la morale universelle ⁸¹. A-t-il perçu l'enjeu en préparant une encyclique sur l'antisémitisme ? Mais ce projet, s'il a existé, n'a pas abouti. En cela Léon XIII appartient à la généalogie de Pie XII, plus qu'à celle de Pie XI.

- 53 *La Civiltà Cattolica* a cru pouvoir répondre par la dérision à cette question fondamentale du silence de Léon XIII : « on reproche au pape de ne pas avoir parlé ; mais pourquoi ne le reproche-t-on pas aussi au Roi d'Italie, et au Tsar des Russie et aux Empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, et à la Reine d'Angleterre ; s'il est vrai, comme on le crie, qu'était en question la cause même de la civilisation, un devoir d'intervention n'incombait pas moins à ceux-ci qu'au Pape, et c'est à peine si l'on aurait pu en exempter le Sultan et l'Empereur de Chine ⁸² ». Etrange raisonnement qui conduisait à relativiser le Vicaire du Christ par rapport à n'importe quel souverain. Celui-ci n'avait-il donc pas pour la revue des jésuites, une mission particulière en ce monde ?

NOTES

1. Après les pionniers, le père LECANUET, *L'Eglise de France sous la III^e République. Les signes avant-coureurs de la séparation. Les dernières années de Léon XIII et l'avènement de Pie X (1894-*

1910), Paris, Alcan, 1910, 616 p., et Louis CAPÉLAN, *L'anticléricalisme et l'affaire Dreyfus 1897-1899*, Toulouse, Imprimerie régionale, 1948, 370 p., bien des travaux ont apporté nuances et précisions : Pierre SORLIN, « *La Croix* » et les juifs (1880-1899). Contribution à l'histoire de l'antisémitisme contemporain, Paris, Grasset, 1967, 345 p. ; Pierre PIERRARD, *Juifs et catholiques français. De Drumont à Jules Isaac*, Paris, Fayard, 1970, 336 p. ; Paul DUCLOS, « Catholiques et juifs autour de l'affaire Dreyfus », in *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1978, pp. 39-53 ; l'article fondamental de Jean-Marie MAYEUR, « Les catholiques dreyfusards », in *Revue Historique*, 1979, pp. 337-361 ; Danielle DELMAIRE, *Antisémitisme et catholiques dans le Nord pendant l'affaire Dreyfus*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1991, 277 p.

La moisson du centenaire du début de l'affaire est déjà abondante avec les travaux de Philippe LEVILLAIN, « Les catholiques à l'épreuve : variations sur un verdict », in Pierre BIRNBAUM (dir.), *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994, pp. 411-450 ; Jean-Marie MAYEUR, « Les catholiques français et l'affaire Dreyfus », in *L'affaire Dreyfus et le tournant du siècle (1894-1910)*, Nanterre, BDIC, 1994, pp. 156-163 ; René REMOND, « Les catholiques choisissent leur camp », in *L'Histoire*, janvier 1994, pp. 70-73.

2. Philippe LEVILLAIN a ouvert le dossier, « Le Saint-Siège », in Michel DROUIN (dir.), *L'Affaire Dreyfus de A à Z*, Paris, Flammarion, 1994, pp. 481-485.

3. Joseph REINACH, *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, Paris, Fasquelle, 7 vol., 1903-1923. Zeev STERNHELL fait état de « l'unanimité de la réaction catholique », in *La droite révolutionnaire*, Paris, Seuil, 1978, p. 238.

4. Léon BLUM, *Souvenirs sur l'Affaire*, Paris, Gallimard, 1935, rééd. 1981, p. 107.

5. Claude-Isabelle BRELOT, « Entre nationalisme et cosmopolitisme : les engagements multiples de la noblesse », in *La France de l'affaire Dreyfus*, op. cit., pp. 339-361.

6. Le rapport est intitulé « Etat des partis au Vatican ». Archives de l'Ambassade de France près le Saint-Siège (AAF-SS), correspondance politique, 1898, carton 126. Ce rapport est daté du 26 juin 1898.

7. Fernand HAYWARD, *Léon XIII*, Paris, Grasset, 1937, p.310.

8. Il suffit de se reporter à l'œuvre du père Léon Dehon, l'un des grands vulgarisateurs de *Rerum novarum* : son *Manuel social chrétien* et son *Catéchisme social*. Yves LEDURE (dir.), *Rerum novarum en France. Le père Dehon et l'engagement social de l'Eglise*, Paris, Ed. Universitaires, 1991.

9. Jean-Marie MAYEUR, Les Congrès nationaux de la Démocratie chrétienne à Lyon (1896, 1897, 1898), in *Catholicisme social et Démocratie chrétienne*, Paris, Cerf, 1986, pp. 155-169.

10. Archivio Segreto Vaticano (ASV), Segretaria di Stato, 1900, Rubrica 248, fascicolo 9.

11. cité par Jean-Marie MAYEUR, *Les Congrès*, op. cit.

12. ASV, Segr. Stato, 1902, Rub. 248, face 1.

13. Pier Francesco FUMAGALLI, « Ebrei e cristiani in Italia dopo il 1870 : antisémitismo e filosemitismo », in *Italia Judaica. Gli ebrei nell'Italia unita 1870-1945*, Roma, 1993, pp. 125-141.

Voir Victor CONZEMIUS, « L'antisémitisme autrichien au XIX^e et au XX^e siècles », in V. NIKIPROWETZKY (dir.), *De l'antijudaïsme antique à l'antisémitisme contemporain*, Lille, P.U.L., 1979, pp. 189-208.

14. Jean-Dominique DURAND, « La Civiltà Cattolica », in Philippe LEVILLAIN (dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, pp. 357-360.

15. Roger AUBERT, « Leone XIII : tradizione e progresso », in *Storia della Chiesa*, vol. XXII/1, Milano, Paoline, pp. 61-106.

16. *La Civiltà Cattolica*, 20 février 1895, Fasc. 1703, « Cronca », pp. 622-624.

17. Le texte in Robert GAUTHIER, *Dreyfusards ! Souvenirs de Mathieu Dreyfus et autres inédits*, Paris, Julliard, 1965, pp. 77-79, et Mathieu DREYFUS, *L'Affaire telle que je l'ai vécue*, Paris, Grasset, 1978, p. 84.

18. Michaël BURNS, *Histoire d'une famille française. Les Dreyfus. L'émancipation, l'Affaire, Vichy*, Paris, Fayard, p. 223.

19. « L'anticlericalismo e Dreyfus », *La Civ. Cat.*, 10 octobre 1899, fasc. 1184, pp. 129-141.

20. Cité par Giancarlo MENICHEUJ, « La réception de l'Affaire en Italie », in *L'Affaire Dreyfus de A à Z*, op. cit., pp. 592-600.

21. ASV, Segr. Stato, 1898, Rub. 248

22. Rapport du nonce en Bavière, 27 février 1898, ASV, Segr. Stato, 1898, Rub. 248, fasc. 1.

23. Mathieu DREYFUS, *L'Affaire*, op. cit., p. 88.

24. ASV, Segr. Stato, 1898, Rub. 248, fasc. 1. Il s'agit des expertises de Walter de Gray Birch, du département des manuscrits du Musée britannique, 9 et 20 avril 1897 ; Thomas Henry Gurrin, expert auprès de Scodand Yard et de la Banque d'Angleterre (non daté) ; Ed. de Marneffe, de Bruxelles, 19 février 1897 ; A. de Rougemont (non daté). Le dossier est incomplet : des expertises signalées par Mathieu Dreyfus dans son témoignage ne se retrouvent pas dans ce dossier (notamment celles de François Crépieux-Jamin et Gustave Bridier) ; en revanche l'on trouve celle de Charles Hurst, de Bâle, datée du 17 février 1897, non évoquée par Mathieu.

25. Maurice PALÉOLOGUE, *Journal de l'affaire Dreyfus 1894-1899. L'affaire Dreyfus et le quai d'Orsay*, Paris, Pion, 1955, p. 117.

26. Il s'agit bien sûr de 3 000 francs et non de 3 000 livres. Vittorio DE MARCO, *Un diplomatico all'Eliseo. Il Cardinale Bonaventura Cerretti (1872-1933)*, Roma, Ed. Di Storia e Letteratura, 1984, p. 20.

27. ASV, Segr. Stato, 1900, Rub. 248, fasc. 12.

28. Rapport du 23 janvier 1898. ASV Segr. Stato, 1898, Rub. 248, fasc. 1.

29. *Ibidem*

30. Gérard BAAL, *Le Parti radical de 1901 à 1914*, Thèse, Lille, 1991, p. 24.

31. Le procès Zola fit l'objet dans *L'Osservatore Romano* de longs compte rendus, le plus généralement en première page, dont la tonalité était favorable à l'accusation. Le numéro

du 24-25 février rendit compte sur quatre colonnes de la condamnation.

32. *La Civ. Cat.*, 24 janvier 1898, fasc. 1143, pp. 273-287. Joseph REINACH analyse cet article avec vigueur, *Histoire de l’Affaire Dreyfus*, 3, *La crise*, Paris, Fasquelle Ed., 1903, pp. 23-24. Voir Louis CAPÉLAN, *L’anticléricalisme*, op. cit., et LECANUET, *L’Eglise*, op. cit., pp. 180-181. Le thème du complot jésuite contre Dreyfus est repris par Hannah ARENDT, *Sur l’antisémitisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1951, rééd. Seuil, 1984, pp. 223-224. Maurizio RASPI, *L’Affaire Dreyfus in Italia*, Pisa, ETS Ed., 1991, pp. 13-14.

33. Jean-Denis BREDIN, *L’Affaire*, Paris, Fayard/Julliard, 1993, p. 112.

34. Jean-Marie MAYEUR, *Les catholiques français*, cit.

35. Jean-Marie MAYEUR, *Les catholiques dreyfusards*, cit.

36. *La Civ. Cat.*, 30 juillet 1898, fasc. 1155, p. 367. Angelo PRONTERA, « La Civiltà Cattolica » et l’affaire Dreyfus, in *Les écrivains et l’affaire Dreyfus*, Paris, PUF, 1983, pp 57-64.

37. Maurice PALÉOLOGUE, *Journal*, op. cit., pp. 178-179.

38. R. P. LECANUET, *L’Eglise*, op. cit., pp. 187-188 ; Jean-Marie MAYEUR, « Les catholiques dreyfusards », cit. L’on ne trouve pas trace de cette intervention de Paul Viollet aux Archives de la Secrétairerie d’Etat. Le nonce a-t-il transmis ? Les archives propres de la nonciature ne sont pas classées.

39. La formule est soulignée par de Mun. Note de la nonciature transmise au cardinal Rampolla le 9 juillet 1899, Arch. S. Congr. Affari ecclesiastici Straordinari, Francia, 1899-1900, n. 905, fasc. 477.

40. ASV, Segr. Stato, 1900, Rub. 248, fasc. 13.

41. Rapport du 19 août 1899, ASV, Segr. Stato, 1899, Rub. 248, fasc. 2 ; Rapport du 9 mars 1900, ASV, Segr. Stato, 1900, Rub. 248, fasc. 2.

42. ASV, Segr. Stato, 1900, Rub. 248, fasc. 10.

43. AAA-SS, Cor. pol., 1899, carton 128. Rapport du 2 juillet 1899.

44. Ibidem, rapport du 5 juillet 1899. Voir aussi les rapports de l’ambassadeur Nisard du 22 mai 1899 et du chargé d’affaires de Navenne du 13 octobre 1899, Archives du Ministère des Affaires Etrangères (MAE), 1896-1918, Saint-Siège, n. 21.

45. Rapport sur l’audience du 24 octobre 1899, daté du 25. Arch. S. Congr. Aff. Eccles. Straord., Francia, 1899-1900, n. 905, fasc. 477.

46. Rapport du 7 mars 1900, ibidem.

47. Rapport de Nisard, 20 janvier 1901, MAE, 1896-1918, Saint-Siège, n. 18.

48. « L’anticlericalismo e Dreyfus », cit.

49. Rapport du chargé d’affaires de Navenne, AAF-SS, Cor. pol., 1898, carton 126.

50. Rapport du 9 août 1899, ASV, Segr. Stato, 1900, Rub. 248, fasc. 1.

51. Giancarlo MENICHELLI, « La réception... », art. cit.

52. Léon CHAINE, *Les catholiques français et les difficultés actuelles*, Paris, Stock, 1904, p. 2, cité par Jean-Marie MAYEUR, « Les catholiques français », cit.

53. Henri de SAINT-POLI (pseudonyme de l'abbé BRUGERETTE), *L'affaire Dreyfus et la mentalité catholique en France*, Paris, Stock, 1904, 222 p., et abbé BRUGERETTE, *Le prêtre français dans la société contemporaine*, Paris, Lethielleux, 1935.
54. Tours, Marne, 1896, 703 p. Il publia une suite quelques années plus tard : *Un prélat italien sous l'ancien Etat pontifical : Léon XIII d'après sa correspondance inédite. De Bénévent à Pérouse (1838- 1845)*, Paris, 1907, 580 p.
55. Joseph REINACH, *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, 5, Rennes, Paris, Fasquelle Ed., 1905, pp. 36-37.
56. Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, Flammarion, 1965, p. 554.
57. Le thème de la souffrance revenait dans les sermons du Grand rabbin Zadoc Kahn. Voir Michael MARRUS, *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus*, Bruxelles, Complexe, 1985, pp. 43-44.
58. Hannah ARENDT, *Sur l'antisémitisme*, op. cit., pp. 253-254.
59. *Le Temps*, 31 août 1899, se fit l'écho de cette information. *El Pais* est cité par Jésus JAREÑO LOPEZ, *El Affaire Dreyfus en España 1894-1906*, Murcia, Ed. Godoy, 1981, pp. 39-42.
60. Pierre SORLIN, « *La Croix* », op. cit., p. 42.
61. *Ibidem*, p. 262, note 321.
62. Lettres du P. Bailly, 1897-1900. Archives de l'Assomption, Rome, HB1. La lettre est du 24 mars 1897.
63. Lettres de P. Bailly au P. Picard, 2 et 3 avril 1897.
64. Pierre SORLIN, « *La Croix* », op. cit., pp. 120-122.
65. Arch. de l'Assomption, GL 29. Paul CASTEL, *Le P. François Picard et le P. Vincent de Paul Bailly dans les luttes de presse*, Rome, Maison généralice, 1962, 602 p
66. Journal de guerre du Père Merklen, 1941, p. 16, Arch. de l'Assomption, JS02.
67. Arch. de l'Assomption, Rome, KP 22.
68. Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, pp. 277-278.
69. Arch. S. Congr. Aff. Eccles. Straord, Francia, 1900, n. 906-908, fasc. 480.
70. Arch. de L'Assomption, PZ 50.
71. Arch. S. Congr. Aff. Ecoles. Straord., Francia, 1900, n.906-908, fasc. 480.
72. Rapport du 14 février 1900, *ibidem*
73. Sur les conséquences de l'Affaire Dreyfus, Maurice LARKIN, *Church and State after the Dreyfus Affair. The séparation Issue in France*, London, Mac Millan, 1974, pp. 63-79.
74. Instructions au nonce, 7 mars 1900, *ibidem*. Et Notification du Card. Préfet de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers au P. Emmanuel Bailly, arch. de l'Assomption, PZ 49.
75. Rapport « au sujet du futur conclave », 27 novembre 1901, MAE, 1896-1918, Saint-Siège, n.2.
76. Compte rendu d'une audience du pape, 27 février 1901, MAE, 1896-1918, Saint-Siège, n.18

77. Rapport du 10 avril 1901, *ibidem*, n. 19.

78. Pierre SORLIN, « *La Croix* », *op. cit.*, p. 224. Cette idée est reprise dans Jean-Denis BREDIN, *L’Affaire*, *op. cit.*, p. 396.

79. *L’Oss. Rom.*, 14-15 septembre 1899, « Antisemitismo et Cattolicesimo ». L’on rappelait en revanche la puissance de l’antisémitisme en Russie et en Prusse, et l’on citait avec plaisir Luther.

80. Joseph REINACH, *Histoire de l’Affaire Dreyfus*, 3, *La crise*, *op. cit.*, p. 574.

81. Philippe LEVILLAIN, in « Les catholiques à l’épreuve », *cit.*, écrit avec justesse : « l’affaire Dreyfus posa à la fois un problème d’universalité morale et de perception des valeurs laïques que Dreyfus et le combat mené en vertu du dreyfusisme ne pouvaient pas dévoiler aux sommets de l’Eglise » (p. 447).

82. « L’anticlericalismo e Dreyfus », *art. cit.*

AUTEUR

JEAN-DOMINIQUE DURAND

Université Jean Moulin - Lyon III

L'affaire Dreyfus et l'Italie

Leonardo La Puma

- 1 Le projet initial de recherche concernant l'analyse de l'affaire Dreyfus dans la presse régionale, provinciale et locale, les périodiques, les journaux de partis, la presse occasionnelle, les brochures, etc. s'est avéré beaucoup plus difficile que prévu. L'absence de catalogues généraux de la presse locale, impose des déplacements d'une ville à l'autre, d'une bibliothèque à l'autre. On doit souvent remonter à des archives privées qui n'ont pas toujours été bien conservées au cours du temps. L'enquête s'est limitée pour l'instant au secteur géographique du centre de l'Italie, et notamment au sud continental, région très particulière à plus d'un titre. Cependant, le matériel réuni n'étant pas encore suffisant, je me limiterai ici à analyser l'attitude de l'Italie à propos de l'affaire Dreyfus à travers certains organes de presse nationaux. Ils reflètent non seulement le sentiment général des Italiens, en termes plus compréhensibles, mais influencent et orientent également ce sentiment.
- 2 En Italie comme du reste dans d'autres pays, les petits et grands journaux focalisent sur le cas du capitaine Dreyfus depuis la fin de l'année 1897 jusqu'à la fin de l'année 1899- Pendant ces deux années, on assiste à un combat politique et idéologique au cours duquel l'affaire devient successivement un outil, un prétexte et une

métaphore. On le déduit notamment des interventions militantes à chaud de la presse, surtout de certaines grandes agences d'information, de journaux d'orientations divergentes avec des références politiques, culturelles et sociales différentes et souvent opposées les unes aux autres.

- 3 L'un des exemples les plus intéressants d'évaluation de l'affaire est sans aucun doute celui qui est fourni par *l'Avanti !*, quotidien officiel du parti socialiste italien. Lorsque ce journal a été créé (le 25 décembre 1896), la presse socialiste italienne avait déjà une présence diffuse dans les campagnes et dans les centres industriels les plus importants. Cette presse mêlait les revendications sociales et le combat antimilitariste. Mais ce phénomène s'était développé également en raison de l'urgence d'autres phénomènes tels que le développement industriel, la transformation de la forme traditionnelle de production et les premiers processus d'urbanisation. On vit alors se développer une volonté de dépasser le fort particularisme et le chauvinisme de la presse socialiste afin d'empêcher la dispersion des énergies et d'élaborer une orientation politique unitaire du mouvement socialiste ouvrier.
- 4 Il est intéressant de souligner tout d'abord l'impact important de l'affaire Dreyfus sur la vie quotidienne des socialistes italiens. On peut affirmer sans exagération que l'évolution de cette affaire judiciaire en France s'accompagne, pour certains aspects non secondaires, de l'évolution de la politique, de la stratégie voire de l'idéologie du socialisme italien. Cet accompagnement ne va pas dans le sens d'un développement parallèle et toutefois autonome, mais dans le sens dialectique d'une vive et féconde interaction. L'événement judiciaire fournit à beaucoup d'intellectuels progressistes l'occasion d'une révision de leur conception de la démocratie et du rôle culturel et social des intellectuels dans les

processus de transformation de la société. Cela est en outre illustré par l'intérêt considérable que la presse socialiste, globalement, consacre à Dreyfus sur l'ensemble du territoire national.

- 5 Comme dans toute la presse nationale, l'épisode qui déclenche dans *l'Avanti !* une certaine curiosité pour cette affaire est la présumée tentative d'évasion de Dreyfus de l'île du Diable, tentative interprétée comme un complot judéo-bancocratique pour rendre la liberté à celui que les juifs considèrent comme un juif injustement condamné, mais qui est tout de même resté en fait un « capitaine traître » ¹. Au départ donc, l'attitude de *l'Avanti !* concernant l'affaire Dreyfus reste de l'ordre du malentendu et de la sous-évaluation car on n'a pas saisi la signification réelle de cette affaire et on n'évalue pas l'impact de ses conséquences politiques.
- 6 En effet, toute l'année 1897 est dominée par l'indifférence et le manque d'intérêt ainsi que par une position de scepticisme total que même les nouvelles preuves de l'innocence de Dreyfus ne modifieront pas. Celui-ci est toujours considéré comme objet/occasion de machination de la part des juifs français ².
- 7 En fait, chez les socialistes, le préjugé selon lequel juif est synonyme de capitaliste est très répandu. Le corollaire de ce préjugé est presque tautologique : derrière ce nouveau coup monté sur le cas Dreyfus plane l'ombre de la ploutocratie juive, d'après l'un des stéréotypes les plus classiques de la culture de gauche. Ce préjugé est à peine entamé par la série d'informations et d'indiscrétions qui arrivent de Paris, mais qui ne servent qu'à nourrir une attitude de non compromission. D'autre part, si les socialistes français sont ambigus et hésitants sur l'attitude à prendre, il ne semble pas opportun aux socialistes italiens de prendre des positions et de formuler des appréciations qui soient en mesure de supposer une position nette dans l'un des deux camps ³.

- 8 Dès le départ, un autre grand quotidien italien, *La Tribuna* de Milan, adopte un jugement plus net car sa motivation politique est également plus résolue. Ce grand journal est à l'époque le quotidien le plus vendu en Italie et il est le plus représentatif de ce milieu politique et social qui se reconnaît dans Francesco Crispi, dont l'expérience de gouvernement finit par un échec au printemps 1896, mais qui se représentera quelques années après. Non seulement *La Tribuna* appuie la politique militariste et expansionniste du gouvernement, mais elle nourrit également une attitude d'animosité vis-à-vis de la France, laquelle est considérée comme un obstacle à l'affirmation de l'Italie au niveau international. Ce journal fait de nombreuses interventions au sujet de cette réserve et l'affaire Dreyfus elle-même semble être plus exploitée comme un instrument pour poursuivre une politique francophobe, contrairement à l'orientation plus francophile du gouvernement. C'est pourquoi les interventions de *La Tribuna* reflètent la tentative de transformer le procès de Dreyfus en procès de la République, régime qui touche tout du moins à sa fin ⁴ .
- 9 Naturellement ce journal s'aligne pour la révision du procès, mais en inversant les rôles, au banc des accusés devra comparaître la politique intérieure et extérieure de la France ; son opinion publique devra comparaître, accusée d'être superficielle et victime d'une contagion psychologique terrifiante. Paris connaîtrait ce qu'a connu Milan à l'époque de la peste : « Comme à l'époque, il suffisait de crier haro à l'empoisonneur pour que tout le monde crût que le malheureux accusé était coupable, il a donc suffi que Paris crie au traître pour que tout le monde croit que Dreyfus était un traître. C'était le paroxysme du sentiment patriotique qui poussait inconsciemment à de tels extrêmes. Ajoutez cette horrible plaie du monde moderne qu'est l'antisémitisme ⁵ . ».

- 10 L'avocat Saverio Tutino, quant à lui, se charge de prouver la nécessité de la révision du procès dans un langage et un raisonnement qui s'adaptent plus à l'étude des faits et à la logique juive. Il rassemblera ensuite ses interventions dans une brochure intitulée *La revoca della rivoluzione francese* ⁶. A son avis, la condamnation de Dreyfus était un adieu à la grande révolution, « celle qui a proclamé les droits de l'homme, celle qui a appris au monde la lumière et la vérité dans la justice, la justice dans la loi, et l'empire de celle-ci seulement ; celle qui a prêché l'égalité, sans tenir compte de la naissance et de la religion ; celle qui voulait remplacer la faveur par le meilleur et la liberté sous, toutes ses formes ! ». La révolution française meurt devant la banqueroute de la justice et au cri de « mort au juif ». C'est justement la révocation de la révolution que l'histoire jugera comme elle a jugé la révocation de l'Edit de Nantes. Ceci dit, Tutino détruit l'échafaudage sur lequel a été construite l'incrimination de Dreyfus, sans précédent dans aucune législation. C'est pourquoi, il est absolument inacceptable que la France, qui a fait une révolution pour proclamer les droits de l'homme puisse être aujourd'hui la tombe de ces mêmes droits.
- 11 Toutefois, également dans une optique d'interprétation spécifique, ce grand journal ne se soustrait pas dès les premières répliques à une analyse plus approfondie de cette affaire en saisissant la signification universelle du procès d'un innocent, qui, en tant que tel, est le procès de « tous les siècles et de tous les pays ⁷ ». Un procès qui s'enracine dans le « paroxysme de l'amour de la patrie », dont la France est la proie. « Dieu, honneur, armée : ces trois grands mots créent les héros, mais ils créent parfois des fanatiques. Ce n'est pas que la religion qui crée le fanatisme. Celui-ci naît partout où il y a une idée noble, pour une conscience fautive, est sous l'emprise des caprices de l'imagination et aux égarements de la passion ⁸ » ;

l'amour de la patrie est certes une vertu, mais il devient une tragédie lorsqu'il est excessif et « l'excès de l'amour de la patrie c'est la fièvre, le délire, la démence ⁹ ».

- 12 En janvier 1898, le climat s'enflamme avec la publication du « J'accuse » de Zola et la mise en accusation consécutive de l'écrivain. Du Piémont à la Sicile, les rédactions des journaux italiens saisissent le changement de qualité que prendra cette affaire. Les expressions de sympathie et de soutien qui sont de loin plus qualifiées en comparaison des manifestations de dénigrement, que malheureusement l'Italie adresse à Zola, sont le signe d'un tournant qui se prépare dans le déchiffrement de l'enjeu réel entre les forces adverses. Ce déchiffrement qui ne s'oriente pas clairement vers les faits spécifiques, vers les idéaux et sur les principes mais plutôt vers l'esprit de tolérance, les bases de la démocratie, la certitude du droit, les institutions républicaines.
- 13 En principe, le geste de Zola est considéré comme un geste héroïque. Zola est même soutenu par le *Corriere della Sera*, le porte-parole le plus qualifié de la classe politique modérée et d'une grande partie de la classe dirigeante, partisan, contrairement à *La Tribuna*, d'une politique étrangère de rapprochement avec la France. Ce journal pense pouvoir trouver directement dans la production littéraire de Zola les antécédents de son « J'accuse ». « Cet impitoyable chercheur de documents humains », en effet, malgré « la rigueur imposée par la tentative d'analyse », laisse deviner « le continu et violent besoin d'une synthèse [...] une large vision de l'ensemble qui embrasse plus que ce que l'œil peut voir ¹⁰ ». L'analyse factuelle de cette affaire a conduit Zola « à une synthèse, peut-être également sommaire, mais certainement rigoureuse et sans aucun doute sincère de tout ce dramatique mystère ¹¹ ». Sa fibre de lutteur, sa force de tempérament l'ont convaincu à entreprendre une bataille furieuse

pour la vérité. A l'instar de Victor Hugo, Zola met en jeu son honneur, son nom, pour une cause de justice et cet acte délibéré et spontané, conclut le *Corriere*, « est quelque chose de tellement rare et tellement respectable que l'on s'en souviendra comme d'une magnifique protestation contre la montée de l'égoïsme quotidien ¹² ».

- 14 Pour *la Tribuna* également, éclate la foudroyante « passion de lumière » qui émane de la bataille acharnée de Zola « véritable image d'Hercule défiant et terrifiant », lequel, sans se soucier de son sort a défié tous ces fous furieux qui dans leurs convulsions, élevaient des hymnes aux ténèbres ¹³ ». Une grande importance est donc accordée dans les pages de ce journal au « plébiscite des mille esprits italiens qui glorifient Zola », qui vaut plus que celui des « cent mille médiocres » car il sont incapables de prouver « la vérité de l'idée et de la noblesse de l'action auquel ce plébiscite adresse son hommage ¹⁴ ».
- 15 La prise de position de Zola encourage et explicite également l'attitude des socialistes français. Au fur et à mesure que leur position évolue, s'insinue également dans le socialisme italien le besoin d'une approche moins schématique et moins superficielle des affaires qui secouent la France. Ce changement de perspective devient inéluctable face au « J'accuse » et surtout face à la décision résolue de Jaurès de ranger les socialistes aux côtés des innocentistes ¹⁵.
- 16 *L'Avanti !* met au second plan l'aspect littéraire de Zola et en valorise en revanche l'engagement civil. On acclame l'esprit civique de Zola qui « dans l'incertitude tâtonnante des esprits », a été capable de découvrir l'enjeu authentique et le vrai danger, telle la « monstrueuse alliance cléricale et militaire de l'épée et du goupillon projetant d'étouffer la liberté pour rétablir le césarisme ¹⁶ ». Pour

les socialistes italiens, Zola avait eu le grand mérite de déplacer toute la perspective de l'action et de faire comprendre qu'il s'agissait du combat de deux coalitions : réaction et progrès, dictature militaire et démocratie. L'incrimination de Zola était le signe sans équivoque des visées restauratrices des forces militaristes. Même après la fin du procès et la condamnation de Zola à cause du conservatisme de la bourgeoisie française à laquelle appartenaient tous les membres du jury, le Parti Socialiste renouvelait à l'écrivain français le témoignage de son estime pour le courage dont il avait fait preuve pour affronter « cette folie morale collective de l'antisémitisme » et pour démasquer les tentatives des forces réactionnaires de dévier l'opinion publique de l'objectif véritable que doit se fixer un pays civilisé ce qui se traduit inévitablement par des lois plus justes et plus humaines ¹⁷. Le journal socialiste stigmatisait le fait qu'en Italie il n'y avait pas eu la même mobilisation des intellectuels qu'en France, même si les accords affichés avec Zola avaient été forts et nombreux. Cette mobilisation paraissait d'autant plus nécessaire qu'il semblait désormais évident qu'il ne s'agissait pas d'un affrontement de forces à l'intérieur d'un pays (la France), mais d'un combat idéologique et politique qui dépassait les frontières nationales et faisait appel à toutes les forces démocratiques et socialistes ¹⁸.

- 17 On assiste visiblement à un changement de perspective par rapport aux interventions initiales de *L'Avanti !*. Les positions de la *Petite République* contribuent de façon déterminante à ce changement, de même que celles de Jaurès qui, après quelques résistances et non des moindres, avait obtenu l'accord des socialistes pour un engagement déterminé du côté des dreyfusards, clans lequel il s'était lancé avec son ardeur habituelle après avoir été convaincu par Lucien Herr de l'innocence de Dreyfus ¹⁹. Les attaques des anti-dreyfusards étaient

d'autant plus intenses que Jaurès était de plus en plus convaincu de l'existence d'un danger sérieux pour la République ou tout du moins d'une évolution réactionnaire et militariste ²⁰. D'où sa conviction qu'il fallait sortir les socialistes de l'isolement et les inscrire dans un jeu d'alliances pour la défense de la démocratie et de la République. La conséquence de cette stratégie a été l'arrivée de Millerand au Ministère Waldeck-Rousseau, mais cela s'est traduit également par une division ultérieure des socialistes français. Nous n'allons pas nous étendre sur la stratégie de Jaurès, mais il est important de souligner l'impact sur l'orientation des socialistes italiens des positions qu'il a développées au cours de cette affaire.

- 18 Au début de l'année 1898, *L'Avanti !* publiait l'accusation que Jaurès avait adressée aux juges de se prêter au jeu douteux des lâchetés, des mensonges et de la loi du silence ²¹. C'était une attaque frontale du militarisme partagée pleinement par *L'Avanti !*, qui affirme que « le combat contre le militarisme » doit être « le premier devoir, dont il faut absolument tenir compte, de tout bon socialiste sincère et sans peur ²² ». L'importance accordée par *L'Avanti !* à la publication d'un article de Jaurès témoigne de l'approbation de l'orientation proposée par Jaurès. Dans cet article Jaurès pointe un doigt accusateur contre « la force morale de cet état major rétrograde qui est une menace continuelle pour le prolétariat ²³ ». Dans ce combat, les socialistes, sans dénaturer leur statut social et idéal devaient savoir écouter les grands thèmes de la civilisation bourgeoise. La vision humanitaire du socialisme, propre à toute la formation culturelle de Jaurès, trouvait dans cet article son exposition la plus nette au point de provoquer chez les socialistes italiens un long débat interne sur l'évolution internationale de cette affaire et sur les rapports délicats entre l'Italie et la France.

19 Toutefois, les socialistes italiens, étrangers à l'esprit patriotique qui animait Jaurès, étaient plus préoccupés par l'éventualité que cette affaire puisse diviser « les effectifs du prolétariat international socialiste ²⁴ ». Ils saisissaient l'intérêt et l'impact de la stratégie de Jaurès, mais pensaient que son issue allait briser la consolidation d'un processus unitaire qui était considéré comme l'objectif principal. C'est pourquoi ils revendiquaient précisément leur capacité d'avoir réussi à se situer idéologiquement dans le créneau unitaire représenté par la social-démocratie allemande, contrairement au fractionnisme qui laminait les socialistes français ²⁵. Le besoin de parvenir à l'unité et de ne pas dénaturer la connotation de classe du parti socialiste n'empêche toutefois pas les socialistes italiens, après la répression gouvernementale du printemps 1898 et les tentatives réactionnaires qui se développèrent pendant toute l'année suivante, d'expérimenter avec des démocrates bourgeois et libéraux des formes d'entente qui ne se limitent pas qu'à la défense de la liberté, mais qui s'étendent également à une perspective de développement économique, social et politique du pays. Bref, comme en France, en Italie aussi les socialistes ont soutenu pendant quelque temps un ministère libéral bourgeois dirigé par Giolitti. Parallèlement à l'événement culturel et juridique créé par Zola, *La Tribuna* reprend le thème de la signification supranationale du cas Dreyfus. En effet, celui-ci prend une importance politique menaçante pour ces principes de civilisation, de liberté et de progrès dont la France a toujours été la championne ²⁶. Il n'en faut pas plus pour comprendre, malgré l'indifférence générale, que les affaires qui se passent de l'autre côté des Alpes ont tendance à frapper au coeur des conquêtes qui ont coûté à l'humanité des siècles de douleurs et de souffrances. Mais ce journal introduit un autre élément d'analyse qui déchaînera en Italie de

furieuses polémiques. Selon *La Tribuna*, derrière l'affaire Dreyfus, se trouve une orchestration des « soldats du pape c'est-à-dire ces militaires, notamment Du Paty de Clam et Esterhazy en personne, qui a été pendant longtemps au service du gouvernement pontifical. A travers eux, on voit se profiler un mouvement politique bien précis, une sorte de néo-boulangisme aggravé qui s'est fixé l'objectif d'abattre la république et d'instaurer un régime clérical et militaire, ce qui aurait fait reculer la France d'un siècle. Les jésuites français sont en accusation, on leur reproche de fomenter la haine anti-italienne. Le journal avance l'hypothèse d'un accord secret entre les antidreyfusards et le gouvernement français d'une part, et le Pape d'autre part ²⁷. Ce qui équivalait à alerter les socialistes et à les accuser de manque de perspicacité et d'incapacité à comprendre la menace cléricale au moment où ils tardaient à présenter l'affaire comme un simple conflit entre juifs et antisémites. L'anticléricalisme et la francophobie semblent être les chevaux de bataille de *La Tribuna*. La cible explicite de *La Tribuna* était la romaine *Civiltà Cattolica* fondée à Naples en 1850, mais qui avait été transférée à Rome et confiée aux soins des jésuites qui en avaient fait un moyen de pression et d'orientation très fort du monde catholique avec des tons de traditionalisme enflammé et d'antilibéralisme ²⁸.

- 20 Ce qui semble tout de suite évident, à la lecture des pages de la *Civiltà Cattolica*, c'est que pour elle l'affaire Dreyfus ne concerne pas immédiatement le cas d'un espion condamné après un procès seulement par présomption. En revanche, elle l'analyse dans un contexte clairement politique, et notamment religieux, dans les termes plus généraux d'un affrontement de deux cultures, de deux mondes.
- 21 Sans aucun doute, le fait que la *Civiltà Cattolica* élabore et fasse passer dans l'imaginaire collectif et catholique les figures des personnages

en question est une tentative intéressante. D'une part, le sénateur protestant Scheurer Kestner et « la race haïe des juifs » qui claironnent l'innocence de Dreyfus ; puis le colonel Piquait avec son comportement « abject et illégal » ; la bande des pamphlétaires soudoyés avec à leur tête le juif Bernard-Lazare et le « pornographe » Emile Zola. D'autre part, ceux qui affirment l'accusation de trahison du capitaine, que l'on appelle par euphémisme le « mystère de Dreyfus » (alors qu'il n'y a que des certitudes), l'esprit chevaleresque et orgueilleux des Français, le comte de Mun, « vieux et valeureux soldat », les « chefs insignes de l'armée », la « crotte de bique » de nullité que seraient les lettres écrites par le « malheureux » comte Esterhazy, le président Billot décrit dans une attitude fière et solennelle, tête haute et mains sur la poitrine ²⁹ .

- 22 C'est au début de février 1898 qu'est publié, après les notes de chronique initiales, le premier article véritable, véritable manifeste d'un antisémitisme théorique et idéologique explicite qui marque constamment la revue pendant toute la durée de l'affaire. L'*incipit* est une manifestation d'incrédulité vis à vis de l'énorme tapage provoqué par le cas du capitaine traître condamné par une sentence légitime. Si cela est arrivé, explique la *Civiltà Cattolica*, c'est parce qu'autour de Dreyfus, juif et grosse légume de la Franc-maçonnerie, s'est rassemblée « la force mystérieuse, la puissance occulte » du judaïsme international, inquiète qu'à travers Dreyfus, on atteigne ses positions de pouvoir. La marque de la trahison gravée sur le front du « juif mal-né » risquerait en effet de se graver sur le front de tout le « judaïsme cosmopolite » ³⁰ . Ce dernier, grâce aux lois qui l'ont assimilé au reste des citoyens français, s'est emparé de la République — qualifiée de ce fait plus juive que française — à travers l'occupation de tous les secteurs de la vie publique, « du Tribunal, de

la presse, du commerce, de la banque, des chemins de fer, de l'enseignement, de la littérature, des sciences, de l'administration publique, et d'une grande partie du pouvoir législatif voire de l'exécutif ³¹. La *Civiltà Cattolica* décrit donc tristement une France asservie politiquement et économiquement au judaïsme auquel serait même soumise la Franc-maçonnerie autrefois maîtresse de l'Etat.

- 23 S'il en est ainsi, la *Civiltà Cattolica* n'exclut pas une certaine dimension providentielle de l'affaire, son rôle eschatologique : en effet, elle peut rappeler à la mémoire des Français que Iscariote était juif aussi et peut leur rappeler les mots de Napoléon I^{er} qui considérait les juifs comme une race différente, un peuple étrange et qu'il serait donc humiliant pour la France d'être gouvernée par cette race, « la plus abjecte du monde ³² ».
- 24 Par rapport au cas particulier de Dreyfus, la *Civiltà Cattolica* adopte l'idée d'un cas soigneusement et préalablement préparé dans l'opinion publique, bref, l'idée d'un coup monté, « d'un piège préparé », une grande conjuration d'intérêts anti-catholiques et anti-français représentés par la plume du « grand pontife de la pornographie, Emile Zola ³³ ».
- 25 Les solutions à adopter sont cohérentes avec cette conception. En affirmant une montée de l'antisémitisme en France, la revue des jésuites considère que le moment est venu de remettre en question l'égalité civile dont jouissent les juifs. Cela à partir de l'argument selon lequel la *solidarité* de race reste pour eux toujours préliminaire, antérieure et supérieure à tout patriotisme, à tout civisme. On est d'abord et avant tout juif, puis citoyen d'un pays déterminé ; partout ils forment une nation dans la nation, un Etat dans l'Etat. Il faudra donc considérer les juifs comme des étrangers, les traiter avec distance comme des gens de passage et non comme des *citoyens*, sans

aucune indulgence ou faiblesse au jeu du droit-commun et de l'égalité ³⁴ . Le remède enfin, est la séparation nette des juifs et des chrétiens, afin d'empêcher ces premiers de poursuivre leur projet historique de s'emparer des biens de tous les peuples et de parvenir à s'emparer complètement du monde ³⁵ . Les notes contenues dans la « Cronaca contemporanea » sont toutes farcies d'antisémitisme fielleux et le moindre petit détail est mis en valeur pour faire pression sur l'opinion publique catholique.

26 Dans le numéro de mars, où l'on présente la chronique du mois précédent, après avoir jugé comme « sage décision » la mesure de van Cassel de limiter le débat dans le procès de Zola, la *Civiltà Cattolica* rêvasse sur les « machinations surnoises » des dreyfusards et sur le « drame d'intrigues et de mensonges que les juifs ont manigancé au détriment de la France et de son armée ³⁶ ». Le 9 février, jour de la comparution au Tribunal des généraux de Boisdeffre et Mercier, peut être donc considéré comme « la date la plus solennelle de la campagne juive », dont la victoire, malgré les « dépenses inouïes » et les « grandes fraudes » pour laver la marque de la trahison portée par les juifs, est maintenant rappelée par la condamnation de Zola et du directeur de l'Aurore ³⁷ .

27 Ce n'est qu'à partir de la fin du mois d'août, après la confession du lieutenant colonel Henry, que la *Civiltà Cattolica* semble prendre une attitude plus prudente en ce qui concerne l'affaire Dreyfus, mais sans aucune indulgence vis-à-vis des juifs injuriés. Et peu à peu, on constate le climat de danger sans précédent dans lequel évolue la troisième République ; si, auparavant les enjeux ne concernaient que les formes de gouvernement, maintenant ils concernent l'armée, espoir et défense de la patrie « déshonorée et exposée à la risée dans sa partie la plus délicate, l'Etat Major est sur le point de perdre sa force naturelle et son efficacité ³⁸ ». Naturellement, il ne s'agit pas

d'un acte de méfiance, même mineur, à l'égard de l'institution militaire, étant donné que les fissures, si fissures il y a, ne concernent que des cas isolés. Ainsi, lorsqu'on s'achemine vers la révision du procès, on prend acte que Esterhazy (désormais âgé), « s'il n'est pas un traître, n'est pas non plus une pure et blanche colombe ³⁹ ». A un certain moment, le rédacteur de la chronique est obligé d'admettre : « Je crains donc qu'il y ait de faux documents dans le procès Dreyfus ⁴⁰ », allant jusqu'à exprimer quelque petite critique sur la mentalité française qui pousse jusqu'au fétichisme le respect de la *res iudicata* aussi bien dans la justice civile que dans la justice militaire ⁴¹ .

- 28 Le verdict de Rennes est accueilli avec un soupir de soulagement. Après la confirmation judiciaire de la culpabilité de Dreyfus, la *Civiltà Cattolica* peut abandonner ses petits fléchissements, ses doutes, ses perplexités, ses questions des mois précédents. Elle peut donc ouvrir un nouveau front polémique, cette fois contre les journaux italiens, en premier lieu contre *l'Avanti !* et *la Tribuna*, représentants de ce « monde civil, c'est-à-dire franc-maçon » qui se seraient servi du procès de Dreyfus comme prétexte pour combattre l'Eglise et les jésuites, considérés comme les instigateurs de la condamnation du capitaine français. En réalité, derrière les campagnes du « monde civil » se trouverait l'habituelle et très puissante sphère juive ⁴² .
- 29 Cette polémique est reprise quelques mois après dans un long article où l'on distingue un changement de point de mire de la machine de guerre du franc-maçon cosmopolite qui vise d'abord l'armée puis la religion ⁴³ . Après avoir interprété à sa façon, à l'instar du camp adverse, en qualifiant l'affaire Dreyfus, d'affaire de ligne de partage des eaux, en en faisant un cheval de bataille de sa conception militariste et antisémite, la revue tente un changement d'orientation : le cas Dreyfus n'a cessé d'être un cas subjectif,

certaines ont voulu le transformer en un symbole mais avec l'objectif précis de remettre en question la religion catholique. La tentative d'universalisation de l'affaire est directement issue du projet précis de transformer le procès d'un particulier en procès de l'humanité, le procès de haute trahison d'un capitaine en procès de la justice et de la civilisation ⁴⁴. Si l'Eglise n'a pas pensé aux raisons de l'innocence de Dreyfus, ce n'est pas par complicité, mais par respect du rôle des tribunaux, et dans cette optique, on doit inclure également la conduite du Pape ⁴⁵.

- 30 Ainsi, le furieux contraste idéologique et religieux des mois précédents est interprété par la *Civiltà Cattolica* comme la simple déformation des opinions, le droit des catholiques d'avoir et de divulguer une opinion différente « de celle des franc-maçon, des juifs et des affairistes soudoyés ⁴⁶ ». Quoi qu'il en soit, innocent ou coupable, Dreyfus et son procès doivent rester deux choses qui n'ont absolument rien à voir avec la Religion car il n'y a aucun lien entre eux. Si on les confond, on joue le jeu des ennemis du Pape et des catholiques ⁴⁷.
- 31 Exception faite de l'attitude modérée, circonspecte du *Corriere della Serra*, la presse italienne, même si c'est avec quelques éléments de contradiction, de discontinuité, parfois d'autocritique, assume une position bien nette sur cette affaire. Dans les titres que nous avons retenus, on trouve un concentré (sauf exceptions honorables, dirait un dreyfusard comme Péguy) de sentiments, de jugements, et la passion d'une grande partie de l'opinion publique italienne.
- 32 Tout cela n'est lié qu'en partie aux développements effectifs de l'affaire Dreyfus étant donné qu'il semble clairement motivé par des préoccupations religieuses, politiques et idéologiques. A cet égard, le cas de *L'Avanti!* est sans aucun doute intéressant. Lorsque l'on aura terminé (j'espère très bientôt) l'analyse de l'ensemble de la presse

socialiste de cette époque, on comprendra encore mieux l'impact de l'affaire Dreyfus dans la conscience et donc dans l'idéologie et la praxis du socialisme italien.

NOTES

1. *Le Tentate evasioni di Dreyfus*, « Avanti », 4 octobre 1897. Sur ce journal socialiste, cfr. G. ARFÉ, *Storia dell «Avanti »*, Rome, Mondoperaio, L'Avanti !, 1977.
2. *Di nuovo Dreyfus*, « Avanti ! », 1^{er} novembre 1897.
3. Cf. G. TORTORELLI. *L'Affare Dreyfus e i socialisti italiani*, in « Società e storia », n° 31, 1986, pp. 105- 132 ; M. Raspi, « Dreyfus in Italia », intr» *L'affare Dreyfus in Italia*, Pisa, ETS ed. 1991, pp. 7-22.
4. A titre d'exemple voir les art. à ce sujet. « La condanna di Zola e la Francia odiata ? », *L'Avanti !* des 20 et 25 février et du 3 (mars) 1898
5. S. SIGHELE, « I discorsi del giorno. Dreyfus (un errore giudiziario ?) », *La Tribuna*, 2 novembre 1897
6. S. TUTINO, *La revoca della rivoluzione francese. Note giuridico-sociali sulla questione Dreyfus*, Roma, Tip. Partenopea F.lli Amoroso, (1898).
7. S. TUTINO, « La prova-madre nel processo Dreyfus », *La Tribuna*, 22 novembre 1897.
8. S. TUTINO, « Suggestione e sacrificio », *La Tribuna*, 7 décembre 1897
9. S. TUTINO, « Parossismo ! », *La Tribuna*, 27 décembre 1897.
10. « Zola », *Corriere della Sera*, 14-15 janvier 1898.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. S. TUTINO, « Passione di luce », *La Tribuna*, 18 janvier 1898
14. S. SIGHELE, « Il plébiscite dell'intelligenza », *La Tribuna*, 15 février 1898.
15. Vers la fin de 1897, on peut deviner les premiers signes de ce changement d'orientation qui fait honneur au refus des socialistes de rester rigidement bloqués sur des positions de préjugé. En effet, on aperçoit un petite ouverture dans les notes qui relatent les opinions de Jaurès, Millerand, Viviani (*L'Avanti !* 23 et 25 novembre 1897 et l'approbation reçue par l'abolition du secret de l'instruction (« Buon effetto dell'affare Dreyfus. L'abolizione délia istruttoria segreta », *L'Avanti !*, 15 novembre 1897).
16. W. MOCCHI, « Sciabola ed aspersione », *L'Avanti !*, janvier 1898.

17. « Il processo Zola », *L'Avanti !*, 9 août 1898. De janvier à février, presque tous les jours, le journal socialiste publie des articles sur Zola et sur le procès qui en fait le protagoniste
18. « Gli intellettuali e la campagna dreyfusarda », *L'Avanti !*, 1^{er} janvier 1899 (a.l.), « Gli intellettuali, *L'Avanti !*, 12 mars 1900.
19. A. BLUM, « L'ascendant intellectuel et moral de Lucien Herr sur les dreyfusards », *Les écrivains et l'affaire Dreyfus*, Paris, Puf, 1983, pp. 159-166.
20. C. PINZANI, *Jaurès, l'Internazionale e la guerra*, Bari, Laterza, 1970, p. 40.
21. « La repubblica tradita. Il discorso di Jaurès », *L'Avanti !*, 28 janvier 1898.
22. HARDY, « L'affaire Dreyfus », *L'Avanti !*, 12 août 1898.
23. J. JAURÈS, « I socialisti e l'affaire Dreyfus », *L'Avanti !*, 12 août 1898.
24. (c.t.), « La triste ora », *L'Avanti !*, 23 juillet 1898.
25. HARDY, « Jaurès e la questione Dreyfus », *L'Avanti !*, 18 août 1898 ; quelques années après STICUS reparlera de ce sujet, « Gli intellettuali nel socialismo », *L'Avanti !*, 2 mars 1901.
26. « Fra le quinte ! », *La Tribuna*, 20 janvier 1898.
27. *Ibid.*
28. Le plus grand spécialiste italien de la revue des Jésuites est l'historien Gabriele DE ROSA. Outre ses nombreuses contributions, voir, pour un panorama général, son *Introduzione a « La Civiltà Cattolica » (1850-1945)*, *Antologia*, 3 vol., Landi éd., San Giovanni Valdarno, 1971.
29. Cf. « Cronaca contemporanea », *La Civiltà Cattolica*, 4.12.1897 et 18.12.1897.
30. *Il caso di Alfredo Dreyfus*, *IVI*, fasc. 1143 du 5.2.1898.
31. Cf. p. 275.
32. Cf. p. 276.
33. Cf. p. 279 et 281
34. Cf. p. 286.
35. Cf. p. 287.
36. « Cronaca contemporanea », m, 5.3. 1898, p. 619.
37. Cf. p. 620 et 624.
38. Cf. 1.10.1898, p. 111.
39. Cf. 3.12.1898, p. 622.
40. Cf. 4.2.1899, p. 376
41. Cf. 2.9.1899, p. 623
42. Cf. 7.10.1899, p. 106
43. *L'anticlericalismo e Dreyfus*, *ivi*, fasc. 1184, 21. ? ?.1899.
44. Cf. p. 132.
45. Cf. p. 133
46. Cf. p. 138.48
47. Cf., p.141

AUTEUR

LEONARDO LA PUMA

Université de Lecce

De l'antisémitisme foncier à l'antidreyfusisme aveugle dans la presse intégriste espagnole ¹

Jésús Jareño Lopez

Les armes de Jésus c'est le désarmement [...]

Les armes de Jésus c'est le Samaritain,

Le blessé recueilli, le pauvre franciscain,

Les armes de Jésus c'est le républicain ; [...]

Les armes de Jésus c'est la race future...

(Charles Péguy, « La tapisserie de Sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc », in *Œuvres Poétiques Complètes*, Paris, 1967, pp. 848, 863, 865)

- ¹ On a pu reprocher à l'Église catholique, à travers l'histoire, le caractère presque toujours trop tardif de ses tentatives d'alerter les fidèles sur l'esprit non chrétien de toute manifestation antisémite. Ceci nous semble hautement révélateur de ce qu'a été depuis toujours ce qu'on s'accorde aujourd'hui à appeler l'inconscient collectif, hostile au peuple juif en tant que peuple, parce que déicide. Il existe une documentation hélas surabondante, conservée dans les départements des périodiques, dans les archives du monde entier et dans les cendres des bûchers inquisitoriaux. Ceci nous épargnera de présenter le sujet, pour justifier l'assertion précédente, par le biais

d'un exposé détaillé qui ne pourrait jamais remplacer, à notre avis, ce que le poète est en mesure de synthétiser d'une voix poignante, parce que poète, dans ces lignes qui reflètent tout ce que notre enfance, notre adolescence et notre première jeunesse ont bu :

Je t'ai demandé : Pourquoi les juifs sont méchants ?

Tu m'as répondu : Parce que ; tout le monde sait ça.

Puis je t'ai demandé : Pourquoi les anarchistes sont méchants ?

Tu m'as répondu : Parce que ; tout le monde sait ça.

Je t'ai demandé : Pourquoi papa était juif ?

Et tu ne m'as rien répondu.

Puis je t'ai demandé : Pourquoi papa était anarchiste ?

Et tu ne m'as rien répondu.

Oui.

Je t'ai demandé : Les Juifs, ce sont ceux qui ont tué Jésus-Christ ?

Tu m'as dit : Mais oui !

Puis je t'ai demandé : ' Les anarchistes, ce sont ceux qui posent des bombes pour tuer les gens ?

Tu m'as dit : « Mais oui ! »

Je t'ai demandé si je serais juif quand je serai grand.

Tu m'as dit : « Mais non ! »

Puis je t'ai demandé si je serais anarchiste quand je serai grand.

Tu m'as dit : « Mais non ! »

Puis tu as ajouté, maman, que j'étais bon et tu m'as embrassé.

Oui 2

- 2 De là jusqu'au titre choisi pour cette communication, mettant l'accent sur *foncier et aveugle*. Le lecteur comprendra qu'il n'y avait qu'un pas (obligé) à franchir pour rendre justice à toute vérité en marche. Seules, à notre avis, une telle audace, de telles avancées nous mettront en route vers la libération de toute injustice commise au nom de tant de raisons bâtardes. Si tel n'était point là l'esprit qui nous anime passionnément, quel sens auraient les milliers d'heures passées dans les départements de périodiques et dans les archives par de nombreux chercheurs, à propos d'une affaire que l'histoire aurait pu bel et bien classer définitivement en 1906 ? Péguy n'aurait-il pas, une fois encore, désigné à juste titre le caractère immortel de cette affaire dans son empreinte mystique, c'est-à-dire, par la

charité qui s'y renfermait, malgré toute la dégradation politique postérieure, car c'est bien le « métier » de toute politique que la dégradation ³ ?

- 3 Arme symbolique ⁴ pour abattre l'ennemi ⁵ : « les juifs, les maçons et les internationalistes », l'affaire Dreyfus n'est rien d'autre, en définitive, comme le confirmera Emilia Pardo Bazán, qu'un épisode de la lutte éternelle qui ensanglanta au Moyen-Age les rues de Valence et de Tolède ⁶ ». Affaire donc de race ⁷, comme le signalent, de concert, les uns et les autres, « on le préféra et on le choisit parmi plusieurs candidats à la trahison [...] précisément pour cela, parce qu'il appartenait à la race déicide, et qu'on pouvait compter d'avance sur la sympathie générale et le recours dramatique qui enferment ces deux mots : « Le Juif » ⁸ ». L'affirmation précédente serait-elle une affirmation gratuite, propre aux sectaires ⁹, aux libéraux, républicains, progressistes, libre penseurs - sans-Dieu » pour combattre, à leur tour, *La Voz de la Caverna* ¹⁰, *La Señal de la Victoria* ¹¹, *La Lectura Popular* et tous les organes proches de la « Buena Prensa ¹² » ?
- 4 Quiconque lira attentivement la littérature antidreyfusiste dans les trois journaux retenus pour cette étude, en tant que largement représentatifs, remarquera sans doute avec stupéfaction qu'à aucun moment, dans aucun article ou note d'information à caractère éditorial, ne figure la recherche de l'innocence ou de la culpabilité de Dreyfus. Cette dernière est fondée non sur la certitude des preuves accusatoires mais sur les préjugés, dont le choix de textes *contre le parti juif* ¹³ atteste que Dreyfus n'est que la balle ou la victime du pugilat ancestral contre le chien juif espagnol, copie du sale juif français. En effet, à la limite, « au Lycée de Rennes, on ne pose pas un problème juridique, on livre une bataille. Dreyfus n'est pas là le personnage principal, Dreyfus c'est un symbole [...] Ce qu'on y

discute c'est bien de savoir si, somme toute, les vainqueurs qui sortiront de la lutte éternellement engagée seront ceux qui luttent pour de sains idéaux de liberté et de justice ou ceux qui défendent, moyennant des accouplements monstrueusement hybrides de sabres et de goupillons, des intérêts bâtards de secte ou de parti ¹⁴ De quelle secte ou de quel parti s'agissait-il ? Quelle bataille y livrait-on ?

5 Voici ce que les adversaires eux-mêmes déclaraient être en jeu :

Nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs au sujet du plan du judaïsme et de la maçonnerie qui vise l'union de la race latine au moyen de la République, pour déchristianiser les nations latines. D'autre part, les Juifs et les maçons ont un grand intérêt à la prépondérance de l'Allemagne afin que, une fois accomplie la susdite union de race, l'Allemagne domine partout dans l'Empire latin, que ce soit sous un monarque maçon ou bien sous une république maçonnique ¹⁵.

Le militarisme, le cléricisme, le nationalisme sous son double aspect *chauviniste* et antisémite ont été vaincus [...] L'heure de la justice qu'aperçut l'auteur de « J'accuse ! » dans une vision poétique, est arrivée, en passant par-dessus la *sainteté de la chose jugée*, [...] en écrasant le fanatisme religieux et le préjugé de race et le patriotisme, et tout ce qui, enfin, s'était conjuré contre le 'capitaine juif, par un effet atavique ou de propos délibéré, couvé dans les sacristies et dans les casernes qui étaient des lieux de conspiration permanente contre la République. [...] Dreyfus ne fut pas considéré par ses détracteurs comme un traître. Il fut quelque chose de plus, il fut un symbole, quelque chose qui incarnait l'aspiration antagonique de tout un peuple. A-t-on jamais vu qu'un traître, par la simple raison de l'être, soit capable de susciter entre deux grandes factions, entre deux grands partis, une barrière de haines et de passions ? Avant tout et surtout, Dreyfus était juif, et la France anti-judaïque profita de l'occasion pour livrer la bataille décisive contre la France libre des aveuglements et de préjugés ¹⁶.

6 La prétendue erreur étant commise par l'instance chargée de la corriger là où elle pouvait apparaître dans la société, à quel instrument recourir pour combattre les suppurations d'une plaie qui menace de devenir — en fait elle l'est déjà dans l'expression orale et écrite — une guerre civile ¹⁷ acharnée ?

Sur l'autel de la raison d'État

7 Si nous partageons entièrement avec l'auteur de *Notre Jeunesse* ¹⁸ la conception de l'Affaire — dans sa racine la plus profonde et dans une bonne partie de ses manifestations externes, telles que déduites des textes que nous présentons — comme un fait religieux dans son essence, il nous semble non seulement significatif, mais d'une nécessité impérieuse, de venir à la source inéluctable d'où nous voyons émaner la justification temporelle de la croisade contre le traître Dreyfus.

8 Dans notre perspective, celle-ci est exposée de manière magistrale par Unamuno :

Si les éneigumènes de l'orthodoxie professionnelle du patriotisme milicien français qui suscita cette guerre civile purificatrice que fut, dans la République française, la très célèbre *affaire* Dreyfus ; si ces énergumènes-là avaient été des hommes de science, de véritable science, des hommes vraiment instruits, des hommes plaçant le respect dû à la vérité objective ¹⁹ au dessus de toute autre considération, ils auraient cm que, même pour éviter que l'Allemagne pût vaincre la France et l'anéantir comme nation indépendante, il n'était pas licite de soutenir de tels mensonges. Leur manque de véritable instruction, leur très mauvaise éducation et la monstruosité que quelques-uns nomment la religion de l'honneur — bien que pour l'honneur elle en ait peu et que, pour la religion ²⁰ , il s'en faut de beaucoup —, c'est ce qui les amena à des procédés barbares [...]

Et si c'est bien une vilénie que saouler un pauvre soldat pour le lancer dans le combat, c'est pire qu'une vilénie, c'est la plus perverse des scélératesses que de troubler la raison de celui qui doit juger. Et peut-être de lui inculquer les principes diaboliques avec lesquels Caïphe, le prêtre qui s'est préoccupé le plus du prestige de l'autorité, condamna le Christ ; les mêmes principes avec lesquels on condamna Dreyfus par la suite en France et tant d'autres ailleurs. C'est le principe barbare, inhumain et injuste du *salus populi*, le salut et le peuple étant entendus au sens où l'entendent les guérisseurs du patriotisme moyennant salaire ²¹ .

9 Y aurait-il un autre paradigme dans l'histoire religieuse de l'Affaire qui puisse en témoigner mieux que celui de Caïphe ²² pour soutenir le *salut temporel* ²³ comme le prouve d'une manière explicite ce

texte unique à l'aide duquel on peut expliquer et justifier l'holocauste de la victime sur l'autel de la raison d'État ?

Même si Dreyfus était innocent et que ses accusateurs étaient coupables [...], le salut de la Patrie demande impérieusement de laisser les choses en l'état, car l'innocence d'un individu ne vaut pas la paix d'une grande nation. On ne saurait le condamner, s'il est innocent ; mais, une fois condamné *juxta allegata et probata*, son innocence doit, *pro bonopacis*, se sacrifier sur l'autel du Bien commun, si en l'innocentant on doit troubler celui-ci. En l'état actuel des choses, quand bien même on suppose Dreyfus innocent, ce que font ses amis est un crime de lèse bien social ²⁴ .

- 10 Si ceux qui font valoir de telles plaidoiries brandissent comme seul étendard celui du Christ-Roi ²⁵ , se drapant, pour être écoutés, dans l'autorité de la soutane ²⁶ , comment empêcher que nous viennent à l'esprit, une fois de plus, « les principes diaboliques avec lesquels Caïphe, le prêtre qui s'est préoccupé le plus du prestige de l'autorité, condamna le Christ » : il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple ²⁷ ? Serait-on donc contraint de convenir avec les anticléricaux ²⁸ face au hurlement : « Crucifie-le !... Relâche Barabbas et crucifie le Christ !... Crucifie-le !... » que « le spectacle est horrible ; jamais le fanatisme haineux et misérable n'a commis un crime aussi atroce que le présent » et que la religion de Caïphe est :

la bâtarde prostituée de tous les temps, la bête noire de toutes les époques, qui souille et qui profane tout par son contact impur ; celle qui empoisonne l'âme d'une jeunesse pourrie par l'indifférence et monstrueuse par la lâcheté ; celle qui a engendré toutes les catastrophes de la haine, tous les massacres de la férocité et de la colère ; celle qui agonise en crachant sur Zola des crachats de fureur ²⁹ ?

Le bras armé de l'Église

- 11 Se trouve-on devant deux langages irréductiblement babéliens ou peut-on convenir que lorsque les uns disent « c'est elle qui a engendré toutes les catastrophes de la haine, tous les massacres de la férocité et de la colère » on puisse y trouver une coïncidence

paradoxe parmi les adversaires et les champs de bataille avec ceux que consigne de la sorte *El Siglo Futuro* : « Parcourons l'histoire de notre nation [l'Espagne] et là où l'on rencontrera quelque chose de bon, quelque chose de noble, quelque chose de sublime, on y verra l'influence de l'épée » 30 .

12 Quand Unamuno dit :

J'ai mentionné l'affaire Dreyfus et l'agitation et la division des esprits qu'elle provoqua en France [...] J'aurais honte d'être espagnol si pour préparer l'Espagne non pas à la défense, mais à l'offensive ; si pour faire de l'Espagne un peuple de proie, impérialiste, militariste, où l'on soumet tout à la discipline exigée par la préoccupation exclusive de l'agrandissement de la patrie, coûte que coûte, on nous forçait, les Espagnols, à ne pas lutter dans la justice, pour les droits de l'homme, d'un seul homme qui fût 31

13 emploie-t-on les mêmes paramètres linguistico-patriotiques que l'auteur de « El horror a la espada » quand il sonne l'alarme sur « le divorce des couches civiles et les classes militaires » en France, tout en nous prévenant du fait que « là aussi [en Espagne] l'horreur de l'épée grandit de jour en jour ; là aussi l'opinion publique est pleine de préoccupations rancunières et, loin de resserrer les liens d'union intime et d'affection qui doivent exister entre la nation et l'armée, elle fomente l'aversion insensée contre le métier militaire 32 » ?

14 Il est facile d'affirmer, en parcourant en effet les pages « sublimes » de l'histoire auxquelles fait allusion l'auteur de l'article précité, que l'on y préconise bien que seule l'alliance du sabre et du goupillon peut assurer la survie de la chrétienté, à défaut du pouvoir de la Parole par elle seule ?

15 Le traitement de l'Affaire dans la presse intégriste offre un moyen facile de disqualifier la milice qui s'appuie pour son ambition de conquête sur la sanction de la soutane ou plutôt essaie de confirmer sur terre le Messie davidique comme le soutien dont elle a besoin pour pouvoir chanter victorieusement dans ce monde le *hosanna* du

- « Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat », qui figure graphiquement sur l’emblème de *La Señal de la Victoria* ?
- 16 Que de fois, tout au long de l’histoire, les fidèles n’auront-ils pas vu en action des pères Didon et des pères Du Lac qui montent en chaire pour faire l’apologie de l’épée ³³ ! Est-ce un hasard si à toutes les pages de la revue précitée on continue à prêcher carrément la croisade ³⁴, au nom du Christ, en portant les « crucifix de la Milice de la Croix », l’étendard du Christ-Roi contre les Juifs et les maçons — à Franco d’ajouter les communistes —, très maudits ³⁵ dans le plus profond de leur être ? »
- 17 D’où vient donc toute la haine emmagasinée qui suinte par tous les pores de l’être sinon d’une éducation tournée, dès la plus tendre enfance, contre le juif impie et perfide ³⁶, traître par assimilation atavique et maudit par hérédité comme peuple ?
- 18 Quant à moi, il n’y a d’autres raisons au présent colloque — cent ans après la première sentence portant condamnation du crime d’être juif— que celle de nous apprêter, en utilisant comme armes les lumières de la réflexion, à éclairer la bataille qui ne finira pas ³⁷, tant que l’on continuera à fêter le 12 octobre en Espagne ou ailleurs ³⁸.

Lequel des deux Christs est le Christ de l’évangile ?

- 19 Celui de « Nos autem Christi » et de « In hoc signo vinces », autant dire celui de *La Señal de la Victoria*, *El Siglo Futuro* et *La Lectura Popular* pour qui Dreyfus, traître parce que juif, doit être crucifié sur l’autel de la raison d’État ou, par contre, le Christ du Samaritain ³⁹, celui de Isaïe, 58, 6 ⁴⁰ et de Mathieu, 25, 34-36 ⁴¹, qui pourrait parler par la voix des *Heraldo*, *Imparcial*, *Libéral*, *Pais*, *Progreso*, *España Nueva*,

Nuevo Régimen, Vida Nueva, Don Quijoté ⁴² lesquels, dans la campagne antisémite contre le juif Dreyfus « perçoivent l'esprit de vengeance qui pousse ceux qui, s'appelant eux-mêmes prêtres d'une religion d'amour et de pardon, rêvent de dresser sur le Golgotha la même croix sur laquelle est mort le premier chrétien pour clouer sur elle le dernier des juifs ⁴³ ? »

20 Peut-être le meilleur des commentaires ou des réponses que le lecteur puisse se donner sur toutes les questions que nous avons posées sera-t-il la simple lecture de ce choix de textes, nécessairement réduit, que nous proposons pour terminer, sans autre commentaire que celui de demander si oui ou non l'antisémitisme foncier aboutit inexorablement à l'aveugle antidreyfusisme de la presse intégriste, ainsi que la moindre des manifestations actuelles de racisme (en famille, à l'école, au Parlement ou dans les rues) — tous les Rois Catholiques, Mercier, Dulac et Le Pen de l'histoire aidant — n'entraîne-t-elle tous les jours quarante mille enfants dans la fosse de l'ignominie pour avoir commis le crime d'être nés en Angola, au Maroc, au Biafra... :

1. Qui ne connaît Zola ? ; qui ne connaît l'auteur de *Nana, La Terre, L'Assommoir, Lourdes* ? ; qui ne connaît le détracteur de la très Sainte Vierge, le propagateur infatigable de l'immoralité et du scepticisme, l'écrivain obscène qui a mérité d'être balayé de la Russie, de l'Angleterre et de l'Allemagne par le balai de la police ? Qui ne sait que cet écrivain vénal a pris fait et cause pour les Juifs dans l'affaire retentissante du traître Dreyfus tout en épousant le parti de tous les malintentionnés de la terre ?[...]

Si la sainte intransigeance des catholiques qui ne se vendent pas pour des lentilles, n'avait d'autre titre de gloire que celui de s'être battu dès le début contre la plaie du métissage dans le champ politique, religieux et littéraire, ce seul titre suffirait à mériter la considération des bons et [...] la haine des méchants ⁴⁴ .

2. En résumé : la persécution contre l'Église en France, ainsi que la mine de celle-ci et la révolution de la Russie (et sans doute la guerre russo-japonaise et tout ce qui se prépare en Espagne et ailleurs) a pour origine l'affaire Dreyfus, l'arme terrible avec laquelle les juifs très maudits tirent vengeance de l'Église et des peuples tels des démons. Et combien ne doivent-ils s'en venger encore ⁴⁵ !

3. Pour les dreyfusistes les tribunaux ne rendent la justice que lorsqu'ils acquittent ; pour les patriotes les tribunaux ont toujours raison même s'ils se trompent ; tel est le différend à régler entre l'esprit de rébellion, propre au peuple juif, et l'esprit d'ordre, propre aux nations chrétiennes.

Le remède du cancer juif dont souffre la France doit être long. Dans ces maladies la contagion est sûre et les dégâts horribles. [...] Il n'y a qu'un antidote : la foi chrétienne. Et un seul préservatif sûr : le ghetto.

Bénis soient les Espagnols du Siècle d'Or qui l'ont établi avec une rigueur si extrême

46 !

4. Sur le mur de la salle où se réunit le Conseil de guerre qui est en train de réviser la cause de Dreyfus, il y a un crucifix [...] Dreyfus s'assied face au Crucifix. S'il lève les yeux vers le tribunal qui le juge [...] Seulement il ne le connaît pas. Il sait de Lui ce qu'enseigne la synagogue : qu'il fut un imposteur qui prêchait des doctrines subversives ; qu'il voulut soulever le peuple ; qu'il fut trahi par l'un des siens et qu'il mourut sur un échafaud [...]

Les Juifs, comme les protestants, ne croient plus. Le XIX^e siècle qui leur a donné tant de choses, leur a ravi la foi d'Abraham. S'occupant à maquiller ses répliques avec les apparences de la vérité ; à se frayer un chemin qui le sauve ; à s'en assurer la vie de l'honnête homme, oh qu'il sera loin de songer à ce qu'il a sous les yeux celui qui est le chemin, la vérité et la vie même pour les coupables !

Par sa lignée et son éducation, Dreyfus est habitué à mépriser le Christ [...] L'image du Christ fait la rectitude du juge, la véridiction du témoin, la résignation de l'innocent poursuivi et laisse tranquille l'accusé qui paye pour sa faute [...] Il y a deux choses qui empêchent de le voir [le Christ] quand bien même on a son image devant les yeux : l'une consiste à s'y refuser ; l'autre à ne pas croire. Les deux sont le propre de Dreyfus.

En *bon* juif, il ne veut Le voir et il ne croit en Lui, et en *bon* rationaliste, aboutissement de tous les juifs modernes qui se respectent et qui possèdent une certaine culture, ni croit en Lui ni veut Le voir : l'impiété en partie double. C'est un joli bilan pour le jour du jugement ! [...]

Mais ce qui est le plus grave ce n'est pas que Dreyfus l'ait sous les yeux ; ce qui est le plus grave c'est que Dreyfus soit à sa merci [...] Le peuple qui n'a pas voulu le connaître erre en pleine diaspora sur la surface de la terre ; on le méprise partout ; il est discrédité même parmi ses amis qui souvent lui servent, et pour cause, et avec un mal gravissime pour les nations chrétiennes, l'estimant pour ce qu'il est en fait : un peuple maudit qui vit en faisant le mal.

Est-il possible de voir Dreyfus, et de le voir devant le Christ, sans se souvenir du nom de Judas, le nom qu'ont porté un grand général, puis un grand traître ? L'ennui, pour Dreyfus, c'est que chez les Juifs l'époque des héros est terminée et qu'il ne reste que des

traîtres. Et il n'y a pas à craindre qu'il ne vienne à l'idée de personne de l'appeler du nom de Maccabée bien qu'une foule de gens lui donnent le nom d'Isariote ⁴⁷

NOTES

1. Pour une vue d'ensemble sur l'Affaire dans la presse espagnole, cf. J. JAREÑO-LOPEZ, *El affaire Dreyfus en España (1894-1906)*, Murcia, 1981.
2. F. ARRABAL, *Baal Babylone*, Paris, 1959, pp. 205-206.
3. Ch. PÉGUY, *Notre Jeunesse*, Œuvres en Prose 1909-1914, Paris, 1968, pp. 542-544 ; et en particulier, pp. 581-582 : « Ce qui a pu donner le change, c'est que toutes les forces politiques de l'Église étaient contre le dreyfusisme. Mais les forces politiques de l'Église ont toujours été contre la mystique. Notamment contre la mystique chrétienne ».
4. C. DUQUEDENE, « L'Affaire », *La Señal de la Victoria*, Valencia, 5-VII-1906. Cf. aussi « El sable y el hisopo » *El Pais*, Madrid, 8-IX-1899
5. Sous cette rubrique, cf. C. DUQUEDENE., « L'Affaire », *art. cit.* ; « Siga la risa *La Lectura Popular*, Orihuela, I-IV-1898.
6. E. PARDO BAZAN, « De Europa », *La Ilustración Artística*, Barcelona, 3-VII-1899.
7. C. DUQUEDENE, « L'Affaire », *art. cit.*, cf. aussi C. DUQUEDENE, « La révisión del proceso Dreyfus », III, *La Sériai de la Victoria*, 14-1-1904 ; A. CLAVARANA, « Republicanos y republicanos », *La Lectura Popular*, Orihuela, 15-X-1902 : se reporter au dernier numéro : « Pauvre race latine ! » Voir à ce sujet, A. CLAVARANA, « Presentimientos », *La Lectura Popular*, Orihuela, I-X-1902.
8. E. PARDO BAZAN, « De Europa », *art. cit.* ; cf. aussi sur « le Juif », notamment sous l'aspect de traître et *déicide*, ainsi que sur les diverses insultes « sale juif, chien juif, vil juif », C. DUQUEDENE, « La révisión del proceso Dreyfus », I, *La Senal de la Victoria*, Valencia, 7-1-1904 ; C. DUQUEDENE, « La révisión del proceso Dreyfus », (Conclusion), *La Senal de la Victoria*, Valencia, 4-II-1904 : « En vérité on n'en revient pas : comment se peut-il qu'il y ait un catholique, un homme de discernement qui puisse douter de la trahison de Dreyfus et des desseins judéo-maçonniques dans l'exploitation de cette affaire ? » ; *Id.*, « L'Affaire », *art. cit.* ; DUQUEDENE, « Del pecho del traidor cuelgan las cruces », *La Señal de la Victoria*, 19-VII-1906 ; j. JUAREZ Y VICENS, « Delante del Crucifijo », *El Siglo Futuro*, Madrid, 12-VIII-1899 ; *Id.*, « Condenación de Dreyfus », *El Siglo Futuro*, Madrid, II-IX-1899 ; J. J. V. « En Francia », *El Siglo Futuro*, Madrid, 14-IX-1899 ; « Siga la risa », *art. cit.* ; F. Pi Y Margall, « El an- tisémitismo en Francia », *Don Quijote*, Madrid, 28-1-1898.

9. Cf. supra, note 4.

10. Il s'agit du nom péjoratif que les libéraux, etc., donnaient au journal intégriste *El Siglo Futuro* de Madrid.

11. Revue hebdomadaire qui a succédé à *Luz Católica* de Valence et dont le programme est esquissé sur l'emblème de la couverture. Elle a été publiée à Valence également du 1^{er} octobre 1903 (n° 1) au 28 décembre 1905 (n° 118), ayant été reliés tous ces numéros dans un premier volume, et du 4 janvier 1906 (n° 119) au 14 février 1907 (n° 176 « et dernier ») reliés dans un deuxième volume comprenant quatre suppléments sur la « vindicaciôn josefina » du P. José Domingo Maria Corbato, fondateur de la revue. Pour ce qui est du programme, cf. notamment « Nuestros propósitos », *La Señal de la Victoria*, Valencia, I-X-1903 : « Milice de la Croix est le titre de notre Hermandad : on dirait aujourd'hui un atome perdu sur l'espace [...], jusqu'au jour prochain où l'on deviendra une armée formidable et autorisée de *Cruciferos* » ; « Con esta Señal vencerás », *ibid.*, p. 14 ; Francisco Maria CRUZ, « A la Cruzada ! » et R. Fernandez VALBUENA, « Necesidad de una nueva Cruzada. Sermon de la Santa Bula », *La Sériai de la Victoria*, Valence, 14-1-1904, pp. 243, 244 ; voir la suite de ce sermon, pp. 259 (n° 17 du 21-1-1904) ; 274 (n° 18 du 28-1-1904) ; E. SELLES, « La Cruz y la Espada », *ibid.*, 25-VIII-1904 ; « Los emblemas de la Portada », *ibid.*, 19-X-1905.

12. Cf. « El clero y la prensa », *La Señal de la Victoria*, Valence, 22-X-1903, p. 53 ; « A la 'Asamblea de la Buena Prensa' una proposición », « El Episcopado y la Prensa », *ibid.*, 12-V-1904, pp. 522, 523 ; La Asamblea de la Buena Prensa », *ibid.*, 30-VI-1904, pp. 638-640 ; « Asamblea Nacional de la Buena Prensa : Conclusiones aprobadas », *ibid.*, 7-VII-1904, pp. 658-660. Voir la suite, pp. 674-676 (n° 42 du 14-VII-1904) et pp. 708-709 (n° 44 du 28-VII-1904).

13. Ch. PÉGUY : « Il ne faudrait pas beaucoup me pousser pour me faire déclarer ce que je pense, que l'affaire Dreyfus, dans la mesure où elle fut montée, fut montée *contre* le parti juif » (*op. cit.*, p. 62).

14. « El sable y el hisopo », *art. cit.*

15. C. DUQUEDENE, « La revisión del proceso Dreyfus », III, *art. cit.*

16. « Dreyfus triunfante. Las profecias de Zola », *España Nueva*, Madrid, 13-VII-1906.

17. Cf. C. DUQUEDENE, « La revisión... » (Conclusion), *art. cit.* ; C. Duquedene, « L'Affaire », *art. cit.* ; cf. aussi Achille, in *El Liberal*, Madrid, 26-IV-1899 : « La guerre civile [...] On dirait qu'on est en train de livrer la dernière et la plus sanglante des batailles pour le droit dont ce siècle des grandes épopées idéales ait été témoin » ; M. de UNAMUNO, « Educación e Instrucción », *Nuevo Mundo*, Madrid, 6-II-1920.

18. Ch. PÉGUY : « Notre dreyfusisme était une religion, je prends le mot dans son sens le plus littéralement exact, une poussée religieuse, une crise religieuse, et je conseillerais même vivement à quiconque voudrait étudier, considérer, connaître un mouvement religieux dans

les temps modernes, bien caractérisé, bien délimité, bien taillé, de saisir cet exemple unique » (*op. cit.*, p. 580).

19. Pour le « respect de la vérité » au sens ou l'entend M. de Unamuno, lire l'ensemble de l'article «La Patria y el Ejército », *Nuestro Tiempo*, Madrid, 5-II-1906. Cf. aussi « Francia », *Heraldo de Madrid*, 10-IX-1899 ; Blasco-Ibanez, « Aristides, Esquilo y Zola., *Don Quijote*, Madrid, 4-III-1898 ;]. RIQUELME « La bestia ciega », *El Progreso*, Madrid, 25-11-1898 ; J. ARAÑA, « Un valiente », *La Lucha de Closes*, Bilbao, 22-1-1898 ; A. CALDERON, « Crônica. Reflexiones », *Heraldo de Murcia*, 6-X-1902 ; » Triunfo de la verdad -, *El Libéral*, Madrid, 13-VII-1906.

20. Sur la religiosité dans l'Affaire et la mystique dreyfusiste, dans le sens exprimé dans la note n° 17, cf. aussi A. CLAVARAÑA, « Republicanos y republicanos », *art. cit.* : » Plus de foi, plus de Croix, plus d'aspiration surnaturelle, rien de *fanatismes archaïques* ; comme on dit à présent en parlant hébreu : des *lumières !*, du *progrès !* Mais du progrès et des lumières matérialistes, zolesques, de la chair et de la boue pour en arriver (...) à la mort politique et sociale et à l'enterrement comme nation «. L. BONAFoux « Israelitas y antisemitas », *Heraldo de Madrid*, 21-XI-1897 ; CLARIN, « Abajo los judíos ! » *Heraldo de Madrid*, 31-1-1898 ; Juan SIN TIERRA, « La Semana Nuevo Mundo, Madrid, 2-II-1898 ; A. MACHADO « Algunas consideraciones sobre libros recientes : *Contra esto y aquello* de Miguel de Unamuno », in *Obras. Poesía y Prosa*. Ed. Losada, Buenos Aires, 1964, pp. 780-781 ; M. de UNAMUNO, « La Patria y el Ejército », *art. cit.*, Blasco IBAÑEZ, « Arístides, Esquilo y Zola », *art. cit.* ; « El patriotisme). Con permiso de los patriotas -, *Espana Nueva*, Madrid, 22-VII-1906 ; F. PÉREZ Y GONZALEZ, « Cosas de otras partes », *El Libéral*, Madrid, 7-VI-1899 ; E. GOMEZ CARRILLO, « Sensaciones de Paris », *El Pais*, Madrid, 16-11-1899 Tous les faits cruels, l'histoire en fait foi, ont pour origine une fausse idée de la Patrie. La Patrie (...) du point de vue des politiciens professionnels est semblable aux religions exploitées par le clergé » « Rampolla y Dreyfus », *El Pais*, Madrid, 4-IX-1899 ; « El sable y el hisopo », *art. cit.* ; M. de UNAMUNO « Educaciôn e Instrucciôn » *art. cit.*, LORENA, « Tiene razón ? », *El Globo*, Madrid, 11-11-1898 ; « El último rugido », *El Progreso*, Madrid, 10-11-1898 ; M. SAWA, « A la juventud espanola -, *Don Quijote*, Madrid, 28-1-1898 ; Federico URALES, « Justicia », *Progreso*, Madrid, 12-11-1899 ; E. MARQUINA, « Diario de Paris. Las últimas horas de un proceso », *Espana Nueva*, Madrid, 13-VII-1906 ; L. BONAFoux, « El Calvario de Zola », *Emilio Zola. Su vida y sus obras*, Valencia, 1902, pp. 167-170.

21. 20. M. de UNAMUNO, « Educación e Instrucción », *art. cit.*

22. Jn 11, 47-53 ; 18, 13ss ; Me 14, 1-2 ; 53-65 ; Mt 26, 3-5.57-65 ; Le 22, .54-55.63-71.

23. Ch. PÉGUY, *op. cit.*, pp. 645-647.

24. C. DUQUEDENE, « La révisión... » (Conclusión), *art. cit.* ; cf. aussi J. Jareño LOPEZ, « Razón de Estado, patriotisme y demás religiones », *op. cit.*, pp. 49-98.

25. Cf. J. DINOMOL, « Jesús, Rey » *La Senal de la Victoria*, Valence, 26-VII-1906, pp. 431-432 ; P. CASES « Oración a la bandera », *ibid.*, p. 402 ; J. DEVOLX Y GARCIA, « A la bandera espanola », *ibid.*, p. 402 ; Francisco Maria CRUZ, « A la Cruzada ! *art. cit.* », R. Fernandez VALBUENA, « Necesidad

de una nueva Cruzada... », *art. cit* ; SILVIO, « Cristo vence », *La Senal de la Victoria*, Valencia, 10-11-1904, pp. 372-373 ; M. de M. SAINZ, « Nuestra bandera », *ibid.*, 7-IV-1904, p. 442 ; C. B. y S., « Reinará ! », *ibid.*, 23-VI-1904, pp. 622-623 ; « Paso al españolismo de la Cruz ! », *ibid.*, 3-XII-1903, pp. 147-149 ; J. DINOMOL « El reino temporal de Cristo *ibid.*, 9-VI-1904, p. 604. Voir la suite pp. 609-610 (n° 38 du 16-VI-1904) ; pp. 662-663 (n° 41 du 7-VII-1904) ; et pp. 678-679 (n° 42 du 14-VII-1904) ; J. DINOMOL « Himno », *ibid.*, 27-X-1904, p. 931 : « Aux armes, les guerriers chrétiens ! Pour défendre votre Patrie [...] Pour défendre votre Autel » ; « -Al divino Rey de las Españas » (couverture), Francisco Maria CRUZ « Tu reinarás », *ibid.*, 29-VI-1905, p. 1541 ; « Con esta Senal vencerás », *art. cit.* ; « Nuestros propósitos », *art. cit.* ; R. Martinez -ALVAREZ, « La bandera », *ibid.*, 4-II-1904, pp. 301-302 ; - L'himne crucífero- català de demà -, *ibid.*, I-IX-1904, pp. 797-798 : « Aux armes, nos frères, nous demandent / Notre Patrie, notre Roi et le lion Dieu ! » ; « Los emblemas de la Portada », *art. cit.* ; T. LLORENTE, « La nación de la fe », *ibid.*, 26-V-1904, pp. 558-559 ; voir la suite pp. 579-580 (n° 36 du 2-VI-1904) ; A. CLAVARANA, « Con este Signo vencerás », *La Lectura Popular*, Orihuela, I-V-1897.

26. « El sable y el hisopo », *art. cit.* ; cf. aussi L. BONAFoux, « El Jesuita », *El Progreso*, Madrid, 20-1-1898 ; *Id.*, « El Padre Dulac », *Francesas y Franceses*, Paris, 1914, pp. 81-82.

27. Jn 18, 14.

28. Sur le déricalisme et l'anticlérisme dans l'Affaire, cf. notamment C. DUQUEDENE, « La révision... », I, *art. cit.* ; *Id.*, « L'Affaire », *art. cit.* ; « Siga la risa », *art. cit.* ; J. J. V., « El motín de Paris », *El Siglo Futuro*, Madrid, 26-VIII-1899 ; /rf., « A Roma por todo », *ibid.*, 24-VIII-1899 ; A. CLAVARANA, « Republicanos y republicanos », *art. cit.* ; CLARIN, « Abajo las judios ! », *art. cit.* ; E. PARDO BAZAN, « De Europa », *art. cit.* « Dreyfus y el Papado », *El Pais*, Madrid, 16-IX-1899 ; « Rampolla y Dreyfus », *art. cit.* ; « Dreyfus y el Vaticano », *La Senal de la Victoria*, Valencia, 9-VIII-1906 ; Blasco IBANEZ, « Arlstides, Esquilo y Zola », *art. cit.* ; « El patriotismo. Con permiso de los patriotas », *art. cit.* ; F. PÉREZ Y GONZALEZ, « Cosas de otras partes », *art. cit.* ; E. GOMEZ CARRILLO, « Sensaciones de Paris », *art. cit.* ; L. MOROTE, « Paris votando », *Progreso*, Madrid, 20-V-1900 ; J. RIQUELME, « Sombras », *El Progreso*, Madrid, 20-1-1898 ; « El último rugido », *art. cit.* ; « Dreyfus condenado », *La Lucba de Closes*, Bilbao, Septiembre, 1899 ; « Dreyfus triunfante. Las profecias de Zola », *art. cit.* ; V. Blasco IBAÑEZ, « Una visita a Zola », *Emllio Zola. Su vida y sus obras*, Valencia, 1902, pp. 191-195 ; L. BONAFoux, « El Calvario de Zola », *art. cit.*

29. « El último rugido », *art. cit.*

30. J. C. y A., « El horror a la espada » *El Siglo Futuro*, Madrid, 13-VII-1906 : « Le verdict d'acquittement dans cette affaire qui avait suscité les batailles les plus passionnées et même les plus sanglantes entre les partisans et les détracteurs de la milice, vient d'être prononcé en dernière instance sans qu'il n'y ait guère personne pour protester contre cette sanction qui représente le déshonneur le plus grave que puisse essayer une armée ». Cf. aussi note n° 24, ainsi que E. SELLÈS, « La Cruz y la Espada », *art. cit.* ; R. de MAEZTU, « La Cruz de la Espada », *Vida Nueva*, Madrid, 27-VIII-1899 ; T. LLORENTE, « La nación de la fe », *art. cit.* ; J. Jareño LOPEZ,

« Razón de Estado, patriotismo y demás religiones », « La vergüenza de Rennes » et « Rehabilitación de la conciencia universal », *op. cit.*, pp. 49-98 ; 215-260 et 291-308, respectivement.

31. M. de UNAMUNO, « Confesión de culpa », *El Día*, Madrid, 7-XII-1917.

32. J. C. y A., « El horror a la espada », *art. cit.*

33. Cf. L. MOROTE, « Paris votando », *an. cit.*

34. Voir notes n° 24 et 29.

35. C. DUQUEDENE, « L’Affaire », *art. cit.*

36. Cf. notamment C. DUQUEDENE, « La révision... » I, *art. cit.* ; *Id.*, « L’Affaire », *art. cit.* ; *Id.*, « La révision... », III, *art. cit.* ; *Id.*, « Del pecho del traidor cuelgan las cruces... », *art. cit.* ; J. JUAREZ Y VICENS, « Delante del Crucifijo », *art. cit.* ; *Id.*, « El motín de Paris », *art. cit.* ; *Id.*, « A Roma por todo », *art. cit.* ; « Siga la risa », *art. cit.* ; A. CLAVARANA, « Republicanos y republicanos », *art. cit.*

37. E. PARDO BAZAN, « De Europa », *art. cit.* ; « El sable y el hisopo », *art. cit.* ; L. BONAFoux, « Israelitas y anti-semitas » *art. cit.*

38. Le jour de (la fête de) la race ou de la *Hispanidad*, célébré solennellement en Espagne.

39. Le 10, 29-37.

40. « Ouvrir les prisons injustes »

41. « Venez, les bénis de mon Père [...] Car [...] j’étais un étranger et vous m’avez accueilli, [...] j’étais prisonnier et vous êtes venus me voir »

42. Des journaux à tendance libérale, républicaine..., combattus âprement par la « Buena Prensa ». Cf. note n° 11

43. « El sable y el hisopo », *art. cit.*

44. « Siga la risa », *La Lectura Popular*, Orihuela, I-IV-1898.

45. C. DUQUEDENE, « L’Affaire », *La Señal de la Victoria*, Valencia, 5-VII-1906.

46. J. J. V., « En Francia », *El Siglo Futuro*, Madrid, 14-IX-1899.

47. J. JUAREZ Y VICENS, « Delante del Crucifijo », *El Siglo Futuro*, Madrid, 12-VIII-1899.

AUTEUR

JÉSÚS JAREÑO LOPEZ

Lycée Floridablanca, Murcia

L'écho de l'affaire Dreyfus en Catalogne. Les intellectuels en face de la crise française ¹

Joaquim Coll i Amargós

- ¹ Pour expliquer l'impact que l'affaire Dreyfus provoqua au sein des différents secteurs politiques et intellectuels catalans, il faut, avant tout, tenir compte du fait que c'est précisément la culture française qui a servi de voie de pénétration à la plupart des courants culturels, des modèles idéologiques et des propositions politiques de la période d'entre-deux-siècles en Catalogne et en Espagne. Dans ce sens, la transformation dans le langage du terme « intellectuel » — d'adjectif il devint substantif identifiant des individus ou des groupes professionnels (écrivains, journalistes, scientifiques, étudiants, artistes, etc.) — semble avoir eu lieu, dans la plupart des pays européens entre les années 1895 et 1900 ². Ce fait se produisit donc au moment où était créé en France le parti appelé « parti des intellectuels » pour défendre l'innocence du capitaine d'origine juive, Alfred Dreyfus, et pour revendiquer de plus hauts degrés de justice et de moralité publique ou nationale.
- ² Ainsi, bien que nous ne voulions pas prétendre fixer une date ou un événement qui soit à l'origine de la naissance des « intellectuels », il n'en est pas moins vrai que l'intervention des intellectuels français

dans l'affaire Dreyfus accéléra la transformation du concept d'« intellectuel » dans le sens signalé ci-dessus, en raison du caractère résolument exemplaire de cette action dans toute l'Europe de l'époque. Par conséquent, s'il est vrai que l'affaire Dreyfus peut être considérée comme un prototype du conflit politico-idéologique français, le débat suscité en France à ce sujet a cependant connu un écho immédiat dans tout le monde occidental.

- 3 La présente communication se propose donc, à partir des répercussions du cas Dreyfus en Catalogne ³, de signaler quelques aspects de son impact international. Auparavant, il faut toutefois souligner que cet angle de l'affaire que nous nous proposons d'étudier n'a, curieusement, pas suscité l'intérêt de l'abondante historiographie française — laquelle s'est surtout centrée sur les répercussions du conflit dans les limites de l'« hexagone » — et s'est limitée à quelques références dans d'autres pays ⁴.
- 4 Pour expliquer l'impact de l'affaire Dreyfus sur l'opinion publique européenne, il faut tenir compte du fait qu'elle reprenait et explicitait un certain nombre de problématiques et de contradictions qui n'étaient pas spécifiques à la France de la fin du siècle, mais qui se manifestaient également, quoiqu'à des degrés divers d'intensité, dans le reste du continent, en particulier en Europe méditerranéenne. Ces problématiques peuvent être énoncées, brièvement, de la manière suivante :

1. La critique menée dans les pays latins concernant le fonctionnement du système libéral-parlementaire dans tout le continent. Cette critique était fortement conditionnée par la dénonciation de l'existence, au sein de ces pays, de deux réalités sociales et politiques opposées ; l'une au pouvoir et l'autre en marge du système politique établi. Ainsi, en France, les premiers théoriciens à mettre en lumière cette problématique furent Ernest Renan et Hippolyte Taine, dont les idées furent postérieurement reprises par Paul Bourget, Maurice Barrés et Charles Maurras. En Italie, nous trouvons, d'une part les positions des fédéralistes conservateurs comme Stefano Jacinia, et d'autre part les réflexions sur les problèmes à caractère social,

institutionnel et territorial apportées par les sociologues de l'école lambrosienne, comme Scipio Sighele. En Espagne, plusieurs secteurs se retrouvèrent dans cette critique (républicains, catalanistes et, après 1898, les intellectuels du régénérationisme castillan).

2. L'insertion conflictuelle du secteur militaire dans le fonctionnement normal du système politique. Ces circonstances favorisèrent la consolidation d'un courant d'opinion favorable à une issue « césariste » de la crise de la fin du siècle, afin de répondre aux nouvelles urgences nationales (la course impérialiste) et aux nouveaux défis lancés par le mouvement ouvrier organisé.

3. La constatation d'un double phénomène : d'une part on assiste à une réaction catholique devant les tendances à la laïcisation des Etats, d'autre part, l'anticléricalisme connaît, à la fin du siècle, une intensité renouvelée et s'étend à de nouveaux secteurs sociaux.

4. La large diffusion d'un discours hostile aux « étrangers », fruit de la convergence du vieil antijudaïsme catholique et du nouvel antisémitisme social et économique qui se prétend moderne. Le succès rencontré dans toute l'Europe par l'ouvrage *La France Juive* (1886), du publiciste Edouard Drumont, illustre bien ce fait. En effet, si en France on fit de ce pamphlet 10 éditions (150 000 exemplaires), en Espagne la littérature antisémite eut aussi un grand succès, et il faut souligner la traduction quasi immédiate des principaux livres de l'antisémitisme européen. On peut ainsi trouver dans les principales bibliothèques de l'époque d'assez nombreux exemplaires du livre de Drumont, y compris les premières éditions françaises.

Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas non plus oublier que, dans cette même période, un intense débat intellectuel sur l'essor et le déclin des races et des nations a lieu dans tout le continent, et en particulier dans les pays latins. Le meilleur exemple est le grand impact provoqué par le livre du sociologue Edmond Desmolin, *A quoi tient la supériorité des Anglo-saxons ?* (1897) ⁵

5. Il faut finalement souligner que parallèlement à la critique du système libéral-parlementaire réalisée par le monde conservateur et traditionnel, dans certains milieux intellectuels on complétait la recette régénérationiste par un discours favorable à la décentralisation des Etats (régionalisme), afin de porter remède aux maux du « cosmopolitisme » et du déracinement social et culturel de l'individu ⁶.

5 Après avoir brièvement signalé ces problématiques communes aux régions de l'Europe méditerranéenne, il faut dire qu'effectivement en Catalogne et en Espagne, à partir de la publication de *J'accuse* d'Emile Zola (janvier 1898), toute la presse — en particulier la presse libérale et républicaine, mais aussi les journaux les plus

conservateurs et catholiques — s'intéressa de très près au déroulement de l'affaire (baptisée aux premiers moments du binôme Dreyfus- Zola). Citons comme exemple de la polarisation immédiate en termes idéologiques produite par l'affaire, les deux éditoriaux que l'hebdomadaire du catholicisme-catalaniste, *La Veu del Montserrat* (*La Voix du Montserrat*), consacra à la critique du courant naturaliste et au blâme de son principal représentant, en utilisant, pour ce faire, la condamnation qui, en février 1898, avait été imposée à Zola pour son *J'accuse*. Ainsi, *La Veu del Montserrat* proclama qu'« il s'agissait là de la condamnation définitive du naturalisme, car ce n'était pas seulement l'homme, Zola, qui était condamné par les tribunaux et la clameur populaire, mais aussi toute une idée venimeuse et mortelle ⁷ ».

- 6 A l'opposé, de nombreux intellectuels Catalans et Espagnols (Pere Coromines, Gabriel Alomar, Emilia Pardo Bazán, Miguel de Unamuno, Vicente Blasco Ibanez, etc.) éprouvèrent une profonde admiration pour l'action de Zola, et se manifestèrent peu à peu contre le militarisme et l'anti-sémitisme. Dans ce sens, il faut dire que l'exemple de l'intervention des intellectuels français dans l'affaire Dreyfus demeura très présent dans la conscience de leurs homologues de l'autre côté des Pyrénées. On put le constater à maintes reprises jusqu'à des dates très proches de la proclamation de la II^{ème} République espagnole (1931) ⁸. En outre, pendant toute cette période, les intellectuels laïcs regrettèrent amèrement leur incapacité d'éveiller — dans des cas comme le procès de Montjuic (1896) ⁹ ou l'exécution de Francesc Ferrer i Guardia (1909) ¹⁰ — la conscience publico-politique de la masse de leurs concitoyens, et, par conséquent, de provoquer une mobilisation à l'image de celle qui avait été organisée par leurs voisins devant le cas Dreyfus.

- 7 Nous pouvons donc affirmer que, lorsqu'en août 1899 commença à Rennes le second procès du capitaine Dreyfus, même si en Espagne — comme dans les autres pays du continent — les opinions étaient beaucoup plus unanimes quant à l'innocence de l'inculpé, le déroulement du procès fut suivi avec un grand intérêt et une grande attention. Ce fut le cas non seulement dans les milieux journalistiques et les secteurs intellectuels, mais aussi dans de larges secteurs populaires de tradition laïque et républicaine. Dans ce sens, nous ne pouvons pas oublier le parallélisme qu'établirent les groupes anarchistes et républicains espagnols entre la campagne révisionniste en France et la campagne d'agitation qu'ils menaient pour la révision du tragique procès de Montjuic.
- 8 Ainsi, fruit de l'écho suscité par l'affaire Dreyfus dans la Péninsule, nous pouvons trouver, dans les principales archives et bibliothèques, les premières éditions françaises des livres, pamphlets et manifestes à caractère historique et politique (en particulier des secteurs dreyfusards) publiés pendant ou immédiatement après l'affaire. Dans ce sens, l'immédiate traduction et publication dans de nombreux pays du *J'accuse* de Zola est, sans aucun doute, l'exemple le plus révélateur de l'intérêt éveillé par le conflit « franco-français » à cette époque dans tout le continent.
- 9 D'autre part, il est également intéressant pour nous de constater que ce cas donne lieu à l'apparition d'une petite production bibliographique autochtone réalisée par des journalistes et des publicistes, ainsi que le démontre le livre de Ramon Sempau et Eduardo de Bray, *El capitán Dreyfus (Historia de un proceso célebre)*, édité par la maison d'édition barcelonaise Maucci au mois d'octobre 1899 (en deux volumes et illustré de lithographies). Cette découverte nous permet de suggérer que l'affaire présenta à l'époque un double intérêt : d'une part, en tant qu'importante confrontation

idéologique, c'est l'aspect le plus connu ; mais aussi, en tant que complexe scandale judiciaire, dans lequel les suicides, les drames personnels, les lettres falsifiées et les services d'espionnage pouvaient très bien satisfaire la curiosité de larges secteurs de la population (« le feuilleton du siècle »).

- 10 Pour reprendre nos considérations générales sur l'impact de l'affaire Dreyfus en Europe, le moment de la plus grande attention dans la presse se situa, sans aucun doute, dans le courant des semaines qui suivirent l'ouverture du procès de Rennes : c'est pour cette raison que des journalistes venus du monde entier s'installèrent dans cette ville, afin de donner à leurs lecteurs tous les détails du déroulement des séances judiciaires. En ce qui concerne les réactions de l'ensemble de la presse européenne, et bien que nous n'ayons pas pu en faire une analyse exhaustive, il semble que, contrairement à la France — où au moment de l'ouverture du procès 85 % des publications demeuraient anti-dreyfusardes — très peu de journaux aient justifié le verdict de condamnation des juges de Rennes ¹¹. Ainsi, par exemple, l'éclectique journal barcelonais *La Vanguardia*, se référait au fait que presque tous les journaux européens (et en particulier *Gaceta de Colonia*, *Berliner Tageblatt*, *Vossische Zeitung*, *The Daily News*, *Daily Telegraph*, *Standard*, *Times*..), à l'exception du romain *Voce Della Verità*, étaient critiques vis-à-vis de la nouvelle sentence de condamnation prononcée à Rennes, et que certains journaux (anglais en particulier) s'exprimaient en des termes si insultants pour la France que *La Vanguardia* n'osait pas les reproduire. Cependant, quelques jours plus tard, le principal collaborateur de *La Vanguardia*, « Juan Buscón » (pseudonyme du journaliste Ezequiel Boixet), rejeta ce qui, selon lui, était un excès d'indignation des éléments « humanitaires et intellectuels » de l'Europe et des États-Unis envers

le verdict de Rennes, car, dans le fond, derrière ces critiques, c'est toute une campagne anti-française qui était orchestrée.

- 11 En effet, dans de nombreux pays européens et aux États-Unis, le résultat du procès de Rennes provoqua une mobilisation dreyfusarde au sein des secteurs intellectuels, des partis de gauche et des organisations sociales. Au cours des semaines qui suivirent la lecture du verdict de Rennes, des messages, des lettres et des communiqués d'adhésion provenant de l'ensemble du monde occidental furent adressés à Zola, au capitaine Dreyfus et au défenseur de la cause dreyfusarde, l'avocat M. Labori. De même, des actes et des manifestations de protestation eurent lieu dans plus de vingt villes européennes et américaines ¹². Cette mobilisation, cependant, fut particulièrement intense en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. Elle fut qualifiée, dans certains milieux journalistiques de campagne « anti-française », car il s'agissait des pays qui rivalisaient avec la France dans la course impérialiste. Il ne faut pas oublier que les images de la crise de Fachoda étaient encore très présentes.
- 12 En Catalogne, il faut souligner, dans ce domaine, les articles-éditoriaux écrits par le jeune catalaniste Francesc Cambô (1876-1947) dans le journal *La Veu de Catalunya* (La Voix de la Catalogne). Cette publication était dirigée par le principal théoricien du nationalisme conservateur catalan, Enric Prat de la Riba (1870-1917). Il faut signaler, d'autre part, l'importance de ce courant nationaliste, car à partir de 1901 et par l'intermédiaire de la Lliga Regionalista, il va dominer la vie politique catalane jusqu'à la Dictature du Général Primo de Ribera (1923).
- 13 Le jeune Francesc Cambó, qui évoluera progressivement vers la condamnation du courant dreyfusard, va affirmer dans un premier temps que la brutale confrontation politique qui divisait le pays voisin ne pouvait se comprendre dans toute sa complexité que si l'on

admettait que l'affaire Dreyfus faisait partie d'une lutte plus globale qui se livrait sur le continent entre : impérialisme et nationalisme, d'une part, et démocratie et cosmopolitisme d'autre part. En définitive, Cambó transcendait son analyse au-delà des schémas défendus par le courant anti-dreyfusard radical (pouvoir mondial des Juifs, conspiration maçonnique internationale, complot contre la France catholique, etc.), et il évitait de subordonner son discours aux vicissitudes de l'affaire. D'autre part, pour comprendre l'attitude anti-dreyfusarde qui caractérisa le catalanisme conservateur, il faut tenir compte du fort impact provoqué par Maurice Barrés et Charles Maurras en tant que représentants d'un courant de pensée régionaliste sur le nationalisme catalan de la fin du siècle ¹³.

- ¹⁴ Cela dit, ce sont surtout les articles-éditoriaux qu'il faut retenir des commentaires de Francesc Cambó, dans lesquels il justifiait la contradictoire sentence de condamnation des juges de Rennes, tandis que parallèlement il censurait durement la campagne des journaux et des groupes dreyfusards, en les traitant d'« anti-patriotes et anti-nationaux ». Ainsi, dans le dernier de ces textes et devant les « tas de boue que, sur le bon nom de la France » jetaient la plupart des journaux anglais et allemands, Francesc Cambó concluait à l'existence d'une campagne « anti-française » ¹⁴. Pour défendre son analyse, Cambó compara l'affaire Dreyfus au conflit qui opposait, au même moment, l'Empire britannique aux Boërs. C'est pourquoi il affirma qu'il était scandaleux de constater que la presse anglaise qui contribuait à ce que son pays « au mépris de tous les droits et sans aucune raison déclare la guerre au Transvaal, et abusant de sa force, écrase un peuple viril luttant pour son indépendance, feigne maintenant de s'émouvoir et de s'indigner parce que dans un autre pays un homme à la culpabilité douteuse a été condamné à dix ans. » Dans ce sens, il faut souligner qu'en Catalogne la popularité de la

lutte des Afrikaners contre l'Angleterre fut énorme, surtout parmi les secteurs catalanistes, car elle remplaça, en quelque sorte, les vieux mythes du nationalisme, comme la Pologne.

- 15 En ce qui concerne cette soi-disant campagne « anti-française », il n'est pas du tout étonnant qu'au beau milieu de la course impérialiste de la fin du siècle, des scandales comme celui de l'affaire Dreyfus ou des conflits comme celui des Boërs aient pu déchaîner des campagnes de condamnation dans l'opinion publique européenne. Cependant, et au-delà d'hypothétiques utilisations intéressées de la part des gouvernements et de la presse des pays rivaux de la France, le rejet provoqué à l'étranger par le verdict de condamnation des juges de Rennes semble un fait absolument indiscutable ¹⁵.
- 16 En Espagne, parmi les diverses mobilisations dreyfusardes organisées pendant les années chaudes de l'affaire, 1898-1899, il faut souligner l'initiative de la revue *Don Quijote* et son message adressé à la jeunesse espagnole (février 1898) qui proposait le soutien des étudiants à la personne de l'écrivain naturaliste français. Ce message — qui recueillit plus de deux mille signatures — fut repris par le journal *El Progreso* de Madrid et immédiatement appuyé par quelques groupes universitaires à Barcelone. Cependant, cette initiative de solidarité avec Zola fut tout suite contesté par d'autres groupes — cette fois antidreyfusards — dans une lettre de protestation qui recueillit plus de 300 signatures et publié dans le journal du catholicisme intégriste *El Correo Catalán*.
- 17 Quant à la position des publications en Espagne, ce sont surtout les journaux libéraux et républicains qui se déclarèrent ouvertement pro-dreyfusards — *El Imparcial*, *El Heraldo de Madrid*, *La Correspondencia de España*, *El Liberal*, *El Correo*, *El Globo*, *El Nuevo Régimen*, *El Progreso*, *El País* —, tandis que les journaux d'inspiration catholique et

conservatrice — *La Fe, El Fénix, El Estandarte* et surtout *El Siglo Futuro* et *El Correo Español* se montrèrent comme de fervents anti-sémites.

- 18 En ce qui concerne plus précisément la Catalogne, les opinions pro-dreyfusardes étaient principalement défendues par les journaux *La Renaixensa* (catalaniste radical), *La Publicidad* (républicain) et *El Poble Català* (catalaniste-républicain), d'une part, et les revues *La Catalònia* (liée au modernisme littéraire), *La Campana de Gràcia* (satirique, républicaine et anti-cléricale) et *La Revista Blanca* (anarchiste), d'autre part. Il faut rajouter à ce groupe *Lo Somatent*, journal catalaniste de Reus — la seconde ville de Catalogne à la fin du siècle — qui signa la lettre que les libéraux et les démocrates de Reus envoyèrent à Emile Zola en octobre 1899- Parallèlement, dans le reste de l'Etat espagnol d'autres initiatives de la sorte surgirent, comme, par exemple, le message que « toutes les classes sociales » de Gijón (Asturies) envoyèrent à Zola au mois de septembre 1899, ou la lettre de soutien que la rédaction de la revue *La España Artística* fit parvenir à l'avocat de Dreyfus.
- 19 Il faut, d'autre part, signaler que l'affaire réveilla l'intérêt pour l'œuvre de Zola dans la Péninsule. A partir de ce moment-là, ses livres vont attirer l'attention d'un large secteur du public qui voyait beaucoup plus chez lui la figure de l'intellectuel réformiste que celle du théoricien du naturalisme ¹⁶. Ainsi, dans la moderniste *La Catalònia*, où on aspire à faire un art et une littérature qui puissent arriver à la société toute entière afin de la réveiller et de la faire participer à la lutte, Zola acquiert une valeur de symbole de l'intellectuel pleinement engagé et obtient, en suivant les paroles de Joan Pérez-Jorba, le titre d'« apôtre des idées de l'Encyclopédie, partisan de la raison et de la justice, penseur de la morale utilitaire et libre... » ¹⁷.

- 20 Finalement, nous devons parler de l'initiative dreyfusarde la plus importante réalisée dans la Péninsule, le « Message des Catalans à Dreyfus - (août-septembre 1906) ¹⁸. La transcendance de ce message réside tant dans la quantité de signatures qu'il recueillit en un peu plus de vingt jours (plus de 5 000, selon ce qu'annonça le journal *El Poble Català*) ¹⁹ que dans le fait que, parmi ces signatures, on peut reconnaître le nom de personnalités catalanes de l'époque (journalistes, artistes, écrivains, etc.) ainsi que d'un nombre important de jeunes des professions libérales (surtout des médecins et des avocats), dont certains allaient faire plus tard une carrière politique.
- 21 De tout ce qui précède, nous pouvons finalement déduire que, de même que dans les autres pays européens et aux États-Unis, l'affaire Dreyfus connut un écho important dans l'opinion publique catalane et espagnole ; elle fut suivie avec un intérêt considérable tout au long des deux années de confrontation politique et idéologique. En outre, la transcendance de ce scandale demeura bien vivante durant plusieurs décades dans la conscience des politiciens et des intellectuels, de gauche surtout : il démontrait qu'il était vraiment possible de vaincre les pouvoirs établis (l'Église, l'Armée, la Justice). Il est vrai, cependant, que certains secteurs, comme celui du catalanisme conservateur, se situèrent du côté des anti-dreyfusards. L'explication de l'attitude de ce groupe ne relève pas seulement de son caractère idéologique ; elle est étroitement liée à une série d'influences européennes, parmi lesquelles nous citerons, dans la dernière décennie du XIX^{ème} siècle, celle des courants régionalistes français — nous parlons des jeunes félibres (Charles Maurras, Frédéric Amouretti, Jules Veran, Marius André, etc.) et d'écrivains consacrés comme Maurice Barrés et Paul Bourget — sur les formulations intellectuelles du catalanisme politique. En ce qui

concerne l'argumentation de son attitude, il faut dire que le catalanisme conservateur voyait dans la sauvegarde de la position anti-dreyfusarde la défense d'une vérité considérée comme « absolue », car elle donnait la priorité à la préservation sociale et à la cohésion nationale par-dessus une vérité considérée comme « relative » : c'est-à-dire, l'innocence (ou la culpabilité) du capitaine d'origine juive, Alfred Dreyfus. C'est pourquoi le jeune Francesc Cambó souligna très vite qu'il ne s'agissait pas tant de juger un homme que de résoudre un problème « politico-social » et avec lui, l'affrontement des deux grands courants idéologiques et spirituels de la fin du siècle : le nationalisme, d'une part, et le cosmopolitisme, d'autre part.

NOTES

1. NDLR : ce texte, déjà publié dans la revue *Sources. Travaux historiques*, N° 28 (1991/1992), pp. 57- 65, est reproduit ici avec l'aimable autorisation des responsables de *Sources*, que nous remercions ici.

2. Il semble, cependant, que le terme « intellectuel » n'ait pas acquis, dans l'espace culturel anglo-saxon, la même légitimité que dans les pays latins d'influence culturelle française. Ainsi, ni en Allemagne ni en Angleterre, le concept « intellectuel » n'a joui du prestige qu'il connaissait en France. Il fut même relégué dans un registre sociologique général. Voir : Christophe CHARLE, *Naissance des « Intellectuels » (1890-1900)*, Paris, 1992, pp. 227-228.

Dans le cas catalan, même si le concept d'« intellectuel » est fortement associé à l'idée française, il faut, cependant, faire référence au terme plus élaboré d'« intellectuels-professionnels » car il est plus précis et plus utile pour comprendre la dynamique de la société catalane et pour mieux saisir le phénomène du catalanisme politique. Voir : Jordi CASASSAS, *Intelectuals, professionals i polítics a la Catalunya contemporània (1850-1920)*, Barcelona, 1990.

Sur la nouvelle signification du terme « intellectuel » dans la culture espagnole, voir : E. INMAN FOX, « El año 1898 y el origen de los « intelectuales » in *Ideología y Política en las letras de*

fin de siglo (1898), Madrid, 1986. Voir également de Carlos SERRANO, « Los « intelectuales » en 1900 : ¿ Ensayo general ? » in Serge SALAÜN - Carlos SERRANO, *1900 en España*, Madrid, 1991, pp. 85-106.

3. Aspects traités dans mon livre, *El catalanisme conservador davant l'afer Dreyfus (1894-1906)*, Barcelona, 1994.

4. En ce qui concerne l'Espagne, il faut cependant citer la monographie de Jesús JAREÑO LOPEZ, *El affaire Dreyfus en España*, Murcia, 1981. Pour les Catalans, voir : Jordi CASTELLANOS, *Raimon Casellas i el Modernisme*, Barcelona, 1983 ; et sur quelques-unes des attitudes espagnoles vis-à-vis de Zola dans les dernières années du siècle, voir : Rafael PÉREZ DE LA DEHESA, « Zola y la Literatura Española Finisecular », *Hispanic Review*, 1971, núm. 39, pp. 49-60.

5. A propos de cette question, voir : Lily LITVAK, « Latinos y anglosajones. Una polémica de la Espana de fin de siglo », dans son livre *España 1900. Modernismo, anarquismo y fin de siglo*, Barcelona, 1990, pp. 155-200.

En Italie, cette thématique devint aussi la grande préoccupation de nombreux intellectuels. Un bon exemple en est l'article « Como sono decaute le nazione latine » de l'anthropologue spencerien et professeur de l'Université de Rome, Giuseppe Sergi (1841-1899), publié dans la régénérationniste *Nuova Antologia* (I/VIII/1899), pp. 385-399.

6. Il faut dire ici que dans son analyse sur la toile de fond idéologique de l'affaire Dreyfus, la plus grande partie de l'historiographie française n'assume pas la critique que certains groupes intellectuels engagés du côté anti-révisionniste faisaient également à la « pernicieuse centralisation jacobine ». Néanmoins, l'historien Victor N'GUYEN, dont l'œuvre est centrée sur l'étude de la pensée maurrassienne, rapproche les idées régionalistes de Maurras et celles des autres jeunes félibres fédéralistes, de son attitude ultérieure anti-dreyfusiste. Voir : Victor N'GUYEN, *Aux origines de l'Action française. Intelligence et politique à l'aube du XX^{ème} siècle*, Paris, 1991. De même, Maurice Barrés expliquait l'adhésion de Frédéric Mistral à la *Ligue de la Patrie Française* par le fait que celle-ci s'était proposé d'unir « les patriotes de Déroulède, avec les régionalistes et avec tous ceux, catholiques ou positivistes, qui veulent une discipline sociale ». Voir : *Scènes et Doctrines du Nationalisme*, pp.76-84.

7. Voir : « La condemna del Naturalisme » *La Veu del Montseirat* (26/11/1898).

8. Cette même année, le journaliste catalan Màrius Aguilar publia *El proceso Dreyfus*, Barcelona, 1931, qui, entre autres choses, voulait rappeler aux nouvelles générations l'énorme transcendance de ce combat livré à la fin du siècle précédent en France. De même, dans le prologue, et après avoir établi un parallèle entre la proclamation du régime républicain en Espagne et le fait que le procès Dreyfus ait correspondu à une seconde proclamation de la III^{ème} République française, les éditeurs, eux-mêmes, déclaraient que : “En ces jours de transformations espagnoles définitives, nous pensons que la publication de ce Procès Dreyfus servira de leçon, car si parfois une république, à peine née, prend les armes, d'autres ont besoin de créer en leur sein l'esprit animateur de la structure. ”

9. L'attentat terroriste de juin 1896 est à l'origine de ce cas. Cet attentat fut attribué, sans aucune garantie juridique, au mouvement ouvrier anarchiste catalan. La presse française, en particulier *La Revue Blanche* et *L'Intransigeant* se fit l'écho de la campagne pro-révision que menèrent les groupes anarchistes et républicains espagnols en s'inspirant de l'action dreyfusard.

10. Cette exécution provoqua l'une des plus fortes campagnes de protestation contre ce qu'on appelait « l'Espagne de l'Inquisition. Voir : Vincent ROBERT, « La protestation universelle lors de l'exécution de Ferrer : les manifestations d'octobre 1909 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 1989, num. XXXVI, pp. 245-265.

11. Malgré les limitations qu'elle présente en ce qui concerne l'analyse de la presse étrangère, l'étude de Patrice BOUSSEL, *L'affaire Dreyfus et la presse*, Paris, 1960, nous offre une première approche.

12. La presse européenne informait qu'à Hyde Park, à Londres, par exemple, 40 000 personnes avaient participé à un meeting de protestation. Les consulats français de Naples, Milan, Trieste et Budapest furent placés sous la surveillance de la police devant les protestations menaçantes de la foule. Dans certains théâtres européens, il fallut suspendre ou ajourner la représentation de spectacles français à cause des sifflets insistants du public. A Chicago, une entreprise métallurgique licencia tous ses travailleurs français ; en Belgique, les socialistes proposaient le boycott général de l'Exposition de Paris de 1900, tandis que les libraires refusaient de vendre les livres des écrivains français anti-dreyfusards (M. Barrés, J. Lemaître, etc.).

13. Outre l'impact dans les cercles catalanistes de l'œuvre d'inspiration clairement régionaliste de Barrés, *Les Déracinés*, (1897), il faut également citer le feuilleton que Ch. Maurras publia l'année suivante, *L'Idée de la Décentralisation*, qui avait une dédicace bien illustrative : « A la Doctrine de nos Maîtres, Comte, Le Play, Renan et Taine », ainsi qu'« à Messieurs les Officiers d'état-major de l'Armée française investis par les ennemis de l'Etat ». Aspects traités dans : Joaquim Coll, « Regionalistes francesos i catalanistes en la fi de segle », *Generació*, 1992, num. 3, pp. 53-67.

14. Voir : « La campanya anti-francesa » *La Veu de Catalunya* (23/IX/1899).

15. Le meilleur exemple de ce que nous affirmons est l'énorme quantité de messages et de communiqués d'adhésion en provenance de la France et de l'étranger que reçurent Emile Zola et Alfred Dreyfus. Un bon échantillon de ces textes fut publié plus tard dans le *Livre d'hommage des lettres françaises à Zola*, suivi du *L'hommage de la jeunesse à Zola* et des pétitions du *Manifeste des intellectuels*. De même, pour une étude approfondie de cette mobilisation dreyfusiste en Europe et aux Etats-Unis, il faudrait se livrer à des recherches aux Archives « Alfred Dreyfus » du Musée de Bretagne (Rennes) et dans les archives de Zola déposés dans le « Centre Zola » (dépendant du CNRS).

16. Voir : Rafaël PÉREZ DE LA DEHESA, « Zola y la Literatura Espanola Finisecular », *Hispanic Review*, 1971, num. 39, pp. 49-60.

17. Il faut citer l'hommage rendu à Zola, en 1903, à l'Ateneu Barcelonès, au cours duquel eut lieu la première du drame de José Fola Iqurbide, *Emilio Zola o el poder del genio* (Émile Zola ou le pouvoir du génie), qui connut un grand succès de public.

18. Ce document, qui jusqu'à présent était totalement inconnu des historiens catalans, se trouve dans les archives « Alfred Dreyfus » du Musée de Bretagne (Rennes). Voir : « A Alfred Dreyfus, Barcelone, septembre 1906 » (rangement meuble 9 B-A.D. 78.23.1383 à 1623).

19. Néanmoins, la copie que le Musée de Bretagne a eu la gentillesse de nous envoyer ne contient que 700 signatures. De toutes manières, ce nombre nous semble également significatif et démontre que l'affaire Dreyfus était toujours présente chez les jeunes libéraux catalans en 1906.

AUTEUR

JOAQUIM COLL I AMARGÓS

Université de Barcelone

L'affaire Dreyfus vue du Mexique 1

Haïm Avni

Avant-propos : contexte et questions

- 1 Le 5 février 1867, le corps expéditionnaire français réembarqua du port de Veracruz au Mexique à destination de la France. Ce même jour s'achevait l'aventure politique de Napoléon III, entamée trois années auparavant, lorsque Ferdinand Joseph Maximilien de Habsbourg avait été couronné empereur du Mexique sous la protection de l'armée française. Dans l'histoire encore brève du Mexique indépendant, cet épisode d'occupation et de domination étrangère provoqua une nouvelle cicatrice qui s'ajouta à celle laissée par un événement précédent, lorsque, en 1847, l'armée des Etats-Unis avait conquis Veracruz et Mexico-City et y était restée plus d'une année.
- 2 Les relations diplomatiques entre le Mexique et la France reprirent leur cours normal uniquement après de longues négociations et des contacts qui durèrent près de dix ans ². Mais avant même le rétablissement de ces relations, les liens culturels avec la France s'étaient déjà approfondis et renforcés, de par son influence très importante sur l'idéologie politique qui régnait au Mexique. Le libéralisme du milieu du XIX^e siècle d'une part, et d'autre part le positivisme qui se renforça et se développa jusqu'à devenir, en

partie, doctrine officielle du régime républicain vainqueur, se nourrissent tout deux, et largement, de sources françaises, et leurs promoteurs en furent conscients ³. Cet arrière-plan divisé et contradictoire, composé à la fois de souvenirs historiques et de relations culturelles, soulève la première question que nous voudrions traiter dans ce travail : quel genre d'attitudes envers la France se dégage-t-il des réactions de la presse mexicaine à l'affaire Dreyfus ?

- 3 Au moment où l'affaire Dreyfus se révèle aux yeux du grand public, en France comme en dehors de son territoire, fin 1897 et surtout au cours des années 1898 et 1899, le Mexique se trouve sous le pouvoir prolongé du président Porfirio Díaz. Après avoir gouverné une première fois de 1877 à 1880, il était revenu au pouvoir légalement en 1884, et refusa de quitter son poste en 1888, comme il aurait dû le faire. Sur le prétexte qu'il n'y avait pas de remplaçant possible à Porfirio Díaz, et que le besoin objectif, scientifique et national, l'obligeait à poursuivre sa tâche, il fut de nouveau « élu » en 1892, « réélu » en 1896, et il s'apprêtait à se faire réélire au début du siècle, non plus pour un mandat de quatre mais de six ans. Ainsi, Porfirio Díaz se maintint au pouvoir jusqu'à ce que la révolution de 1911 y mette fin. L'opposition était alors suffisamment importante pour permettre ceci ; alors qu'au moment de l'affaire Dreyfus, l'opposition était presque inexistante, tout du moins sur le terrain ⁴.
- 4 Dans ces circonstances, on peut se poser une deuxième question : dans quelle mesure les comptes-rendus et les commentaires politiques sur les événements en France servirent de moyens d'expression, directs ou indirects, pour les luttes politiques internes au Mexique ? Et de là, une troisième question : les juifs. Les années pendant lesquelles se produisit l'affaire Dreyfus en France appartiennent à une période prolongée pendant laquelle il n'y eut

pas de vie publique juive quelle qu'elle soit au Mexique. Alors qu'en 1861 l'existence dans la capitale d'une centaine de famille juives est avérée, ainsi que les efforts d'une quarantaine d'entre elles pour organiser des prières, dans les années qui suivent la victoire des républicains, et jusqu'en 1904, aucune expérience de ce type ne fut tentée. Avec ceci, on peut trouver quelques individus juifs, et justement parmi ceux venant de France, qui occupaient des places marquantes parmi les financiers et les publicistes traitant de sujets généraux, et l'on trouvait ainsi à Mexico-City des propriétaires d'entreprises et de magasins dont l'origine juive était connue de leur entourage ⁵.

- 5 Dans ces circonstances il semble nécessaire d'étudier comment les journaux mexicains qui transmirent des informations sur l'Affaire Dreyfus s'y intéressèrent ? Apparaît-il, dans les réactions à cette affaire, des allusions à l'intérêt des journaux envers la présence ou l'éventuelle future présence de Juifs au Mexique ?

La source : la presse

- 6 La liberté de la presse en France à cette époque ne faisait pas l'ombre d'un doute, bien que se soient multipliées les protestations contre l'utilisation négative qui était faite de cette liberté. C'est une image bien différente qui apparaît à nos yeux, dans ce domaine de la liberté d'expression, lorsque l'on observe la presse mexicaine de cette même période. Porfirio Diaz limita de trois manières différentes la liberté d'expression pendant toute la durée de son pouvoir, y compris pendant la période de « l'Affaire » en France. Tout d'abord, il fut interdit de nuire à l'honneur des chefs de l'Etat et du pouvoir. Les plaintes contre les transgresseurs émanaient de l'Etat lui-même et les juges, dont la dépendance vis-à-vis du pouvoir était connue,

suivaient fidèlement la coercition que la loi imposait. Une autre manière de réprimer les journaux était de les exposer aux actions civiles et à d'importantes condamnations qui étaient imposées par le système judiciaire. Ainsi, le 13 août 1893, pas moins de 29 journalistes travaillant dans neuf journaux se retrouvèrent derrière les barreaux ⁶ ! En ces circonstances, les rédacteurs et employés des journaux étaient devenus des prévenus habituels des logements d'honneur des prisons et, en vérité, certains d'entre eux, au cours de leur carrière professionnelle, furent arrêtés de nombreuses fois : 8 et même 16 fois ⁷ !

7 La troisième manière pour le pouvoir de s'assurer le silence et la fidélité des journaux était de les subventionner. Ce moyen n'était certes pas une invention propre du régime de Porfirio Diaz, mais, au Mexique, ce système a même été parfois argumenté, à savoir la contribution du pouvoir à la réduction de l'ignorance et à l'éducation du public à la lecture des journaux. Ainsi, l'époque de « l'Affaire » en France était loin de représenter un âge d'or dans l'histoire de la presse au Mexique. C'est ainsi qu'en 1896, les difficultés financières accompagnées de l'arrêt du soutien gouvernemental amenèrent la fermeture de deux journaux libéraux indépendants, parmi les plus anciens : *El Siglo XIX* et *El Monitor de la Republica* ⁸.

8 C'est à ce moment de dépression et de fermeture de journaux que se répandit avec force un journal qui devint un véritable phénomène de masse : *El Impartial*. Le premier au Mexique, son rédacteur en chef, Rafaël Reyes Spinadola, introduisit au sein de sa rédaction une machine linotype, réduisit le prix du journal à un centime — contre 5 à 6 centimes pour les concurrents — multiplia les images et traita, plus que d'autres, de sujets à scandale dans le domaine des faits divers, tout en conservant une fidélité complète au Président et à

son régime. L'année d'après, en 1897, les frères Octavio et Rafaël Reyes Spinadola entreprirent de publier un quotidien du soir, *El Mundo*, qui parut, comme *El Impartial* du matin, avec plus d'une édition. Il s'agissait là, sans conteste, d'une percée dans le domaine de la presse mexicaine, et ses parutions furent couvertes dans une grande mesure par le pouvoir : celui-ci attribua aux frères Reyes Spinadola au minimum chaque année 50 000 pesos. Et ainsi, dès 1897, les deux publications atteignirent le chiffre de 50 000 exemplaires quotidiens, à un moment où les autres journaux importants — et parmi eux cinq quotidiens étrangers, américains, français et espagnols — totalisaient ensemble le chiffre de 29 300 seulement. Parmi ces publications, il ne demeurait que *quatre* journaux d'opposition, relative ou non, au pouvoir, et leur diffusion conjuguée n'atteignait pas plus de 5 800 exemplaires ⁹.

9 La presse mexicaine était ainsi soumise au pouvoir et on ne peut parler d'influence sur le gouvernement. Cependant, étant donné qu'il n'existait pas véritablement, dans ces années là, de vie politique diversifiée, et que le Sénat et la Chambre des Députés se contentaient d'être, depuis 1888, de simples chambres d'enregistrement des actions de Porfirio Diaz et de ses ministres, la presse constituait *l'unique forum* où les hommes du pouvoir et leurs fidèles rencontraient des idées et des cercles d'oppositions. C'est pourquoi la presse représentait certainement un reflet imponent des positions qui étaient répandues au moins parmi l'élite intellectuelle ¹⁰.

10 Les deux principaux journaux sur lesquels s'appuie cette étude sont *El Impartial*, dont nous venons de parler plus haut, et *El Tiempo*, publication catholique militante, qui ne diffusait en 1897 que 3 500 exemplaires, mais qui représentait depuis 1884 le plus engagé des opposants cléricaux au pouvoir. Par ailleurs, nous nous sommes

appuyés de façon systématique mais limitée sur *El Nacional*, également publication catholique, mais plus modérée et libérale que *El Tiempo*, et qui, par conséquent, eut souvent à subir les critiques de son concurrent. En outre, nous nous sommes aidés d'*El Liberal*, un nouveau journal de cette période, qui affirmait, dans son premier numéro, qu'il serait fidèle à son titre ¹¹. Les opinions d'autres journaux se reflétèrent dans les colonnes de ces publications et, en cas de besoin, nous y ferons appel.

Le lien avec la France

- 11 La première constatation relative à notre sujet réside dans la large étendue, diversifiée quant à son contenu, donnée à l'affaire Dreyfus à travers les journaux, accompagnée d'une actualisation quotidienne et d'une fréquence d'apparition toute particulière. A partir du premier procès d'Emile Zola, au début de 1898, et jusqu'à la grâce accordée à Dreyfus et sa libération de prison au lendemain de son deuxième procès, en septembre 1899, les journaux furent remplis d'articles détaillés sur les éléments des débats juridiques, sur les événements qui accompagnaient son déroulement — les crises gouvernementales, les manifestations anti ou pro-dreyfusardes, les attaques antisémites — sur les rumeurs de coup d'Etat militaire se préparant et sur les arrestations effectuées dans ce cadre. La grande place allouée à ces informations montre amplement l'intuition ressentie par les rédacteurs quant à l'intérêt porté par les lecteurs aux différents détails et à leur actualisation. L'intérêt et la connaissance portés par les rédacteurs eux-mêmes, et apparemment par le groupe intellectuel auxquels ils appartenaient, ne peuvent être mis en doute
- 12 L'information de base provenait directement des grandes agences de presse étrangères comme *Agenda Regagnon*, *Associated Press*, mais

également d'autres sources, et était retransmise non seulement de Paris, mais également de Londres, de Berlin et des Etats-Unis, contenant des renseignements sur les échos de l'affaire dans ces différents pays. En raison du décalage horaire entre l'Europe et le Mexique, une grande partie des nouvelles portaient la même date que celle du numéro du journal où elles apparaissaient. La couverture de l'Affaire ne faiblit pas, même lorsque se déroulèrent des événements historiques de première importance dans des régions géographiques plus proches du Mexique, et le plus central fut, sans nul doute, la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis à Cuba qui se termina par la destruction du dernier souvenir de l'Empire colonial espagnol dans le nouveau monde.

- 13 Etant donné que les informations transmises aux différents journaux provenaient de sources proches, voire même identiques, elles furent assez souvent répercutées aux lecteurs d'une même manière. Ce n'était pas le cas pour ce qui concernait le lien entre l'information et les commentaires.
- 14 *El Tiempo* mit tout son poids et sa langue sans concession au service du camp anti-dreyfusard. Emile Zola ne représentait pas pour lui autre chose qu'un « *novelista pornográfiõ* », l'auteur de *Nana*, et le journal « fêta » largement sa défaite en procès d'appel, sa fuite en Angleterre et sa destitution de l'ordre de la Légion d'Honneur. L'apparente « confession » de Zola qui, depuis qu'il avait écrit le livre *Lourdes* en 1894, au contenu anticlérical, avait vu sa chance tourner et sa situation se dégrader, ainsi que la critique violente contre le talent de Zola exprimée par Marcelino Menendez y Pelayo, historien et critique réputé de la littérature espagnole, réjouirent les rédacteurs d'*El Tiempo* ¹². Le tournant qui intervint le 31 août 1898, lorsque l'on apprit le suicide du lieutenant-colonel Henry, n'influença pas la position du journal, mais au fur et à mesure que la

balance se mit à pencher du côté des Dreyfusards, la voix d'*El Tiempo* s'amointrit, sans que ses positions se transforment. L'information fournie aux lecteurs était complète et équilibrée, avec, malgré tout, une tendance à souligner les positions des anti-dreyfusards, mais les commentaires de la rédaction furent supprimés ¹³.

15 Les positions d'*El Imparcial* s'exprimèrent sous plusieurs formes : par des titres du genre « Dreyfus est innocent » ou « Le triomphe de la vérité », qui accueillirent l'annonce du tournant de l'Affaire après le suicide d'Henry ; par un contenu favorable à Dreyfus, à Zola, au colonel Picquart, tel qu'il transparaisait de nombreux articles ; par les nombreuses illustrations mises en valeur dans le journal, accompagnées de titres explicatifs, des images de Dreyfus à l'île du Diable, de son épouse, du colonel du Paty de Clam, ou encore du bateau dans lequel Dreyfus s'apprêtait à revenir en France ; tout ceci était étroitement accompagné d'« informations colorées » que le journal attribuait au héros de l'affaire et à ses supporters ¹⁴.

16 Les autres journaux exprimèrent également leur opinion, que ce soit du côté des opposants à Dreyfus, comme *El Pais*, *El Correo Español*, ou encore en se gardant de prendre position — comme *El Nacional*. Cependant, tous présentaient une caractéristique commune claire et saillante : leur relation étroite avec la culture française et leur sympathie marquée pour la France. *El Nacional* présentait de temps à autres à ses lecteurs — et de plus en première page — des informations sur la vie théâtrale en France. Ces articles comprenaient des critiques sur la qualité des spectacles, comme si les lecteurs s'apprêtaient à y assister ¹⁵. Tous les journaux rendirent compte des préparatifs qui se faisaient à Paris en vue de l'Exposition Internationale, ainsi que des événements qui étaient censés l'accompagner, comme un Congrès des sciences religieuses ¹⁶. L'Affaire Dreyfus semblait à priori être en contradiction avec les

valeurs culturelles que la France représentait, mais ceci ne remit pas en cause dans la presse mexicaine l'image de la France comme centre culturel international. « Les événements qui ont pour théâtre la république européenne attractive » sont porteurs de signification « pour toute l'humanité civilisée » , affirme *El Imparcial* le 2 septembre 1898, en présentant une nouvelle fois le récit de l'ensemble de l'Affaire ; à son avis, le peuple français était rempli d'un sentiment profond pour la justice, et lorsque s'apaiserait la tempête provoquée par « *caliente sangre latina* », le sang chaud latin, et que serait constatée l'innocence de Dreyfus, « la nation en masse réclamerait sa réhabilitation ». « Grâce au privilège incontestable dont jouit la métropole française en étant le cerveau du monde, rien ne peut s'y dérouler de sensationnel qui ne soit répercuté et soulevé à travers l'univers entier », réaffirme le journal neuf mois plus tard, alors que la décision de révision du procès a déjà été prise. Et cette idée, que la mise à l'épreuve du système judiciaire français intéresse « l'ensemble du monde civilisé », revient également dans les propos de Justo Sierra, éducateur et homme politique ¹⁷ .

- 17 Dans le camp de la presse catholique également la France garda la première place. *La Voz de Mejico*, le plus ancien journal catholique, voyait certes dans la France « le vertigineux dispensateur de la gloire » qui avait toujours honoré les têtes de couronnes de laurier, pour le lendemain les décapiter et les jeter au panier de la guillotine. Mais *El Tiempo* avait contesté l'opinion de son confrère : la vraie France n'était pas celle qui avait tranché la tête de Louis XVI ; son agitation était passagère, et sa signification culturelle véritable était permanente. Un an plus tard, après la deuxième condamnation de Dreyfus, cette presse mexicaine défendit la réputation de la France face aux critiques qui fusaient. Contre celles de la presse anglaise, qui était citée au Mexique, *El Pais*, suivi de *El Correo Español*, affirma

que le tribunal militaire qui avait à nouveau condamné Dreyfus était d'une valeur morale bien supérieure aux actions de la Grande-Bretagne dans ses colonies ; et contre les émeutes qui accompagnèrent le deuxième procès et qui amenèrent *El Popular* à proclamer que la France revenait à l'âge de pierre, *La Voz del Mejico* répondit que l'unique raison de réchauffement des esprits « dans un pays civilisé et catholique comme l'est la France » tenait au libéralisme extrême, anachronique, qu'était le Jacobinisme. La véritable essence culturelle de la France, qui la rendait digne d'admiration et d'appréciation, était cependant éternelle ¹⁸.

¹⁸ *El Tiempo* et *El Imparcial*, malgré les désaccords qui les séparaient, émettaient la même opinion en ce qui concerne le lien à la France. C'est ainsi que le premier cita les propos enthousiastes concernant la France qui avaient été imprimés dans un article du second, à la date du 20 août 1899, sans émettre ni réserve ni critique. Et ainsi était-il écrit dans un contexte faisant clairement allusion à la guerre contre les troupes françaises au Mexique : « L'amour pour la France, celle qui nous attire tant, qui est secouée aujourd'hui par de très grandes convulsions, a perduré au-delà de la guerre, de laquelle il ne reste plus d'autres vestiges que le monument qui conserve les restes des adversaires d'une autre époque, dont les cendres, fraternellement entremêlées, s'offrent à l'histoire comme un signe d'estimation et de respect bien au-delà de la tombe elle-même » ¹⁹.

¹⁹ Cette pleine réconciliation avec l'ennemi du temps de l'Empire de Maximilien ne se fit pas en raison d'intérêts économiques ou politiques concrets. Le 31 mai 1899, José Ives Limantour, ministre de l'économie et, sans conteste, bras droit de Porfirio Diaz, était reçu par le Président de la République Française, Emile Loubet. Il s'agissait là du sommet d'un voyage officiel dont le but était de resserrer les liens entre les deux pays. Limantour était l'architecte

de la stabilité monétaire dont jouissait le gouvernement de Porfirio Diaz, et le but précis du voyage consistait à solliciter un emprunt gouvernemental auprès de la France, sur la base de cet équilibre. Il fut accueilli chaleureusement, et sa mission fut couronnée de succès mais le montant des investissements français sur le marché mexicain, qui était réduit avant ce voyage, ne connut pas de croissance spectaculaire après ²⁰. Les liens positifs avec la France étaient fondés cependant avant tout sur une base culturelle, et peut-être également sur le mythe du « sang latin chaud » commun aux « races » française et hispano-latino-américaine ²¹. Avec cela, il se peut qu'ils aient été aussi influencés indirectement par un autre type de liens, clairement définis, et qui transparaissaient également des journaux : les liens de rejet, voir même d'hostilité qu'entretenait la presse mexicaine vis-à-vis de l'autre puissance qui l'avait autrefois occupé, à savoir les Etats-Unis.

- 20 La presse catholique montre une haine véritablement profonde vis-à-vis du voisin de la frontière nord, qui prend non seulement des aspects nationaux-historiques et religieux, mais également des aspects économiques tout à fait contemporains. *El Tiempo* est sans conteste celui qui distille le plus systématiquement, en chaque occasion et pour chaque sujet d'actualité, ce rejet des « yankees », cette volonté de freiner le processus d'américanisation — den « *ayancamiento* » dans son langage — qui touche les Mexicains et les Latino- américains en général. Le journal incite les catholiques à combattre le protestantisme qui tente de planter ses racines dans les villes du Mexique, car le protestantisme n'est pas le christianisme véritable et que ses actions au Mexique n'ont d'autres buts que de donner des moyens aux projets des Etats-Unis d'annexer encore d'autres terres mexicaines. *La Voz del Mejico* déteste également les Etats-Unis et l'hostilité envers le voisin du nord — sans en contenir

les éléments religieux. — est également le lot commun des journaux libéraux, comme nous le constatons à travers la première page du premier numéro d'*El Liberal*, qui réclame l'arrêt de l'immigration et de la pénétration économique des Etats-Unis, malgré le développement du Mexique qu'ils entraînent ²².

- 21 La conquête-libération de Cuba par l'armée américaine à la même époque alimente le contexte des craintes envers l'extension des Etats-Unis. Mais la permanence de ce motif tout au long de la période, ainsi que l'importance des arguments dont on abuse, prouve qu'il ne s'agissait pas d'un intérêt limité dans le temps, et qu'il transcendait les frontières politiques et idéologiques. La France civilisée, latine, lointaine, n'apparaissait pas seulement plus proche mais également comme une sorte d'appui et de contre-poids, spirituel dans son essence, face au danger culturel, économique et politique des Etats-Unis. Mais même si les Mexicains étaient unis dans ce sentiment - chaque groupe possédait en son sein une image particulière de la France, qui reflétait les différences politiques et idéologiques qui les séparaient.

La France et « l'Affaire » dans la politique intérieure mexicaine

- 22 Une observation méticuleuse de la couverture accordée par la grande presse mexicaine à l'affaire Dreyfus révèle qu'il n'y a qu'une seule et unique question intérieure mexicaine qui s'abrite derrière les commentaires contradictoires des journaux : le problème de l'implication de l'Eglise catholique dans la politique. Pour *El Imparcial*, la force qui a provoqué toute l'affaire, qui a créé un regroupement contre le capitaine juif, c'est le « groupe clérical en France ». *El Mundo*, *La Patria*, *El Diario del Hogar* et les autres journaux

libéraux emboîtèrent le pas à cette opinion, et attribuèrent sans cesse au « cléricalisme », à l'Eglise en général, et en particulier à l'ordre des Jésuites, non seulement le rôle principal au sein des anti-Dreyfusards, mais également la responsabilité et l'organisation de plusieurs événements, comme l'attentat à Rennes contre Maître Fernand Labori, l'avocat de Dreyfus, et celui dirigé contre le Président de la République aux courses de chevaux à Auteuil ²³. *El Tiempo* réagit de manière forte à ces accusations et les traite de « romans » et de calomnies systématiques dont le but politique est de « déchristianiser les masses ». Cependant, le journal confirme en fait, lui aussi, que la lutte en France se déroule entre l'Eglise catholique d'un côté, et les Francs-maçons, les Jacobins *Juifs de l'autre*. *El Tiempo* s'identifie bien entendu clairement aux Jésuites, et de là provient sa critique acerbe de ses deux confrères catholiques, *El Nacional* et *El Correo Espagnol*, qui balancent entre ces deux catégories ²⁴.

- 23 Le débat sur le statut de l'Eglise au Mexique est soulevé à travers l'information et les commentaires sur ce qui se déroule en France. C'est pourquoi *El Tiempo* n'hésita pas à formuler clairement son opinion sur un incident, en marge de l'affaire, au cours duquel un général (Jamont) fut blâmé par un ministre pour avoir participé de manière ostentatoire et en grand uniforme à une cérémonie religieuse et au sermon du Père Didon, antidreyfusard notoire, qui avait appelé à s'opposer par la force des armes aux injustices qui se dissimulaient derrière le masque de la « légalité formelle ». Le journal émit également son opinion à propos de la loi sur la liberté des monastères là-bas. Dans les deux cas, on peut voir dans ces réactions un signe de l'actualité politique mexicaine et l'expression du combat politique local de l'Eglise, car en effet, au Mexique, il n'était pas permis à l'Eglise, d'après les plaintes de *El Tiempo*, non

seulement de gérer son propre patrimoine et de mener des actions économiques afin de soutenir son réseau scolaire, mais il était même interdit aux prêtres de se promener dans les rues des villes revêtus de leurs vêtements ecclésiastiques. L'Église du Mexique se trouvait aux prises, à ses dires, avec un combat culturel — un *Kulturkampf*— qui était dirigé contre elle, et la prise de position sur les sujets de ce domaine touchant à la France était destinée, apparemment, à renforcer les arguments de l'Église du Mexique elle-même ²⁵ .

- 24 Malgré cela, avec toute la large couverture de l'affaire Dreyfus effectuée par la presse mexicaine, nous n'avons pas trouvé de tentative systématique d'utiliser l'information en provenance de France comme un moyen d'exprimer indirectement ou de faire allusion allégoriquement à une opinion concernant des sujets d'actualité politique mexicaine. La crainte du pouvoir autoritaire était certes forte, et la presse n'abonde pas en débats politiques directs, mais il semble cependant que la liberté d'expression était encore suffisante pour qu'elle n'ait pas besoin de recourir aux symboles et à l'allégorie politique que l'Affaire Dreyfus mettait à sa disposition.

L'affaire Dreyfus et les Juifs du Mexique

- 25 Le motif des événements de France revient de façon soutenue à travers les réactions de *El Imparcial*. « Le groupe clérical », qui était, à son avis, à l'origine de l'affaire, constituait « un terrible adversaire des Sémites, profitant de cette occasion pour présenter un homme d'origine israélite comme sali ». Constatant que parmi les huit juristes nommés par le gouvernement, après les aveux d'Henry, puis son suicide, afin de vérifier la possibilité de réviser le procès, il n'y avait aucun juif, le journal estimait que « comme la nation

(française) aujourd'hui se montre fanatiquement antisémite et que Dreyfus est juif, cela nécessite du gouvernement d'agir avec beaucoup de tact ». « L'antisémitisme est ainsi devenu clairement un phénomène nocif », écrit le journal dans son compte-rendu des émeutes provoquées par les antisémites sous la direction du député et leader antisémite, Paul Déroulède, du rédacteur de *La libre parole*, Edouard Drumont, et du propriétaire du journal *L'intransigeant*, Henri-Victor Rochefort. Les lecteurs du journal mexicain ne pouvaient manquer d'être touchés à la lecture de tels propos, et de beaucoup d'autres des positions négatives exprimées par *El Imparcial* vis-à-vis de l'antisémitisme régnant en France ²⁶ .

- ²⁶ *El Liberal*, qui est apparu en somme au moment où la France était agitée par le débat — puis la décision — de casser le premier procès, cita largement les journaux libéraux de Paris, décrivit les manifestations et les cris de « Vive l'armée ! » et de « Mon aux Juifs ! » qui étaient poussés par les partisans de Déroulède et de la Ligue des Patriotes, cita les articles d'Henri Rochefort, qui appelait à crever les yeux et à pendre sur la place publique ceux qui autoriseraient les avocats de Dreyfus à consulter les pièces secrètes. Cependant le journal agit ainsi sans s'intéresser *explicitement* à l'aspect juif de l'affaire. Même lorsqu'il décrit, de façon très colorée, l'ouverture des débats du tribunal qui décida finalement de la révision du procès, tout en fournissant à ses lecteurs des informations sur « le prisonnier de l'Ile du Diable, dont on affirme qu'il avait été condamné car on lui avait imputé la vente d'importants secrets militaires à un agent d'une puissance étrangère », le journal le fait *sans* faire allusion à *l'origine juive* de Dreyfus. Il est difficile de s'empêcher de penser que le journal avait volontairement négligé l'aspect juif de l'affaire, malgré, ou peut être à cause du fait qu'il se tenait du côté des « dreyfusards » ²⁷ .

27 Dans le camp catholique il n'y eut pas d'hésitation pour mettre en valeur le pan juif des événements, mais là également apparurent des différences dans la manière de s'intéresser à cet aspect. Les lecteurs de *El Nacional*, ce journal accusé par *El Tiempo* de nager entre deux eaux, pouvaient ressentir, déjà lors du premier procès d'Emile Zola, la force des sentiments antisémites qui se répandaient en France et leur justification, apparemment, de par la puissance financière et l'influence de Juifs. Mais bien sûr il n'avait pas été dissimulé, aux yeux des lecteurs, le ton également sarcastique et à moitié réservé par lequel était présenté parfois cet antisémitisme. Dans un article général sur « Ce que signifie la condamnation d'Emile Zola », les attaques de celui-ci contre l'armée étaient reliées aux actions du « syndicat juif, dont l'auteur de *Nana* était le porte-parole et la victime expiatoire ». Ce qui ressortait le plus de l'affaire Zola était « la colère et la haine contre les Juifs », qui existaient depuis longtemps parmi la haute société française, bien que celle-ci, à cause de l'influence de l'or des Juifs, ne se soit pas interdit de les recevoir dans ses salons. A présent, du fait de la propagande antisémite systématique et fréquente apparaissant dans les plus grands journaux de France, les masses s'étaient éveillées de leur torpeur, « et le peuple français est profondément empli de haine à l'encontre du Judaïsme cosmopolite qui est en passe de vassaliser bientôt complètement toute la société française ». Ce sentiment, qui était perceptible dans chaque café et rue, s'exprimait dans les cris répétés de « A bas les Juifs ! Mort aux Juifs ! ».

28 Cependant, dans ce même reportage, les lecteurs pouvaient remarquer la mise en relief du phénomène paradoxal dans lequel les cris de « Vive la République » étaient accueillis par la foule « comme un cri subversif de caractère sémitique et anti-national ». D'une façon plus explicite ils pouvaient constater la position de *El Nacional*

lorsqu'il dénonçait le niveau intellectuel et la fiabilité des affirmations de *La Libre Parole*, qui avait vu dans l'avocat de Zola, Fernand Labori, un traître du fait qu'il était d'origine allemande, que sa femme juive étaient anciennement l'épouse d'un Allemand — et ceci alors qu'en réalité il était le fils d'un Français qui s'était distingué lors de la guerre contre la Prusse, et que sa femme, qui n'était pas juive, était antérieurement mariée à un Russe... 28 .

- 29 L'attitude diversifiée de ce journal envers les Juifs se révéla indirectement dans d'autres articles, qui n'étaient pas liés à l'affaire Dreyfus 29 , et il est permis d'en tirer la conclusion que ce journal ne tente pas — du moins à cette période — d'être au Mexique le représentant de l'antisémitisme européen.
- 30 *El Tiempo* était, comme prévu, passionné et sans concession dans sa haine des Juifs. Il se situe parmi ceux qui considèrent que ce sont les Juifs et les francs-maçons qui luttent pour la réhabilitation de Dreyfus et d'Emile Zola, et qui, par des investissements considérables de leur large fortune, ont corrompu la presse française, ont suscité des interventions politiques et ont amené le gouvernement français « à préparer le coup de théâtre dramatique du suicide d'Henry ». Les intrigues et les larges distributions d'argent des Juifs de la « Synagogue » sont ainsi l'essentiel de l'affaire — cet argument s'exprima pleinement le 29 septembre 1898 en première page du journal : « Les Juifs ne prennent pas de repos ; ils utilisent tous les moyens qui se présentent à eux pour gagner du terrain dans l'opinion publique » ; le combat se situe sur le plan des idées, et non en fonction du sort de Dreyfus ou de Zola : « il existe en France une lutte ancienne entre deux éléments : les Juifs ou les Francs-maçons, et les catholiques... la haine du Juif excitée contre la résistance de la société croyante. Il y a, derrière ce torrent de passion débordante, une conspiration contre l'ordre public, une tentative de retour en

arrière, car ils veulent obliger la France à sortir du bon chemin dans lequel elle paraît s'être engagée, pour que recommencent les horreurs de la révolution anti-chrétienne ». Le complot politique qui transparait derrière ces derniers mots est dirigée contre la République conservatrice en France, et le motif dominant est celui des menées subversives juives contre les bases de la société chrétienne, en raison d'une haine religieuse envers elle. Ce motif est connu pour être le plus saillant dans le faux antisémite classique du début du vingtième siècle, *Les Protocoles des Sages de Sion*, il était bien répandu à l'époque de l'Affaire en France, mais au Mexique, nous le trouvons pour la première fois dans l'article de *El Tiempo* ³⁰ .

- 31 Cependant, il semble qu'à la lumière des événements qui marquèrent « l'Affaire » en France, à la fin de 1898 et dans la première moitié de 1899, *El Tiempo* sentit qu'il avait été trop loin dans la direction des antisémites, et qu'en fonction de l'intérêt de l'Eglise catholique qu'il était censé représenter, il se trouvait sur un terrain inconvenant. Dans un article central, neuf mois seulement après avoir publié le texte cité plus haut, et alors qu'il réfutait les accusations de *El Mundo* selon lesquels des membres du clergé avaient participé à l'attaque dirigée contre le Président Emile Loubet, le journal affirmait que les manifestations contre le Président avaient été organisées par les socialistes, les membres de la Ligue des Patriotes et les anarchistes ; le clergé ne pouvait bien entendu se joindre aux premiers, ni même à la Ligue, qui selon l'article était antichrétienne. « Quant aux antisémites, s'il est vrai que le clergé catholique ne peut sympathiser avec les Juifs, cependant, il existe toujours pour lui les directives des différents Papes, et notamment celles de Léon XIII, qui conseillent d'agir par la charité envers ces mêmes Juifs ». Trois jours plus tard, en première page, dans un reportage bien en vue consacré à la visite d'Edouard Drumont à Paris, le journal rend compte des forfanteries

de ce dernier à propos des émeutes anti-juives que lui-même avait organisées en Algérie, et du plaisir ressenti par ses partisans antisémites à l'écoute de ses propos et devant les faits qui s'étaient déroulés ; l'auteur de l'article ajoutait : « Il est regrettable, réellement très regrettable, que dans Paris, à l'aube du XX^e siècle, soient glorifiés des actes aussi infâmes ». Ce reportage rapporte l'admiration de Drumont pour la nouvelle race, libre, qui se forme en Algérie, et de sa demande, « au nom de l'humanité », pour que la France accueille et protège ce nouveau peuple et que soit assuré le succès de son développement là-bas ; et le journaliste de relever : « Au nom de l'humanité ! Voici une phrase sarcastique lorsqu'elle est proférée par Drumont ! Au nom de l'humanité, il faut également demander le respect et la protection pour cette race juive qui est frappée sans pitié et dont l'anéantissement est prédit sans relâche par l'implacable apôtre » ³¹ .

- 32 Au cours des mois suivants, à travers tous les comptes-rendus détaillés du procès en révision, *El Tiempo* ne revint pas sur le motif du complot juif contre la France, ni sur la présentation des Juifs comme les auteurs de l'agitation de l'opinion publique. Au lieu de cela, le journal rapporta des informations précises sur la tentative de complot organisé par les antisémites Paul Déroulède et Jules Guérin contre le pouvoir, et notamment sur le drame de la « révolte » de Guérin, lorsqu'il s'était barricadé dans sa maison parisienne avec une poignée de ses partisans, tandis que de nombreuses forces de l'ordre assiégeaient les forcenés pendant plus de cinq semaines, à partir du 15 août 1899, et jusqu'à leur reddition le 21 septembre. Y-a-t-il eu un changement réel d'orientation dans la façon dont la rédaction du journal considérait les Juifs, on peut en douter ³² . Mais il semble que quelqu'un, au sein de la rédaction de cette publication, empêcha la poursuite de la ligne entamée en 1898, et qui identifiait l'Eglise

avec le combat anti-dreyfusard et antisémite en France. Cependant, il n'est pas douteux que *El Tiempo*, comme d'ailleurs les autres journaux catholiques, contribuèrent, pendant ces deux années de l'affaire Dreyfus, à provoquer au Mexique un intérêt plus marqué pour les Juifs. Les journaux libéraux que nous avons inventoriés ne s'y intéressèrent que rarement. Mais ni les uns, ni les autres, ne firent la moindre allusion aux Juifs qui vivaient au Mexique ou même à la possibilité qu'une présence juive effective puisse s'y développer.

33 De l'enquête que nous avons réalisée à travers la presse, il apparaît clairement que les cercles intellectuels au Mexique, toutes tendances confondues, étaient liés sur le plan de la culture et de l'émotion à la France, et que l'intervention militaire et l'Empire de Maximilien n'étaient déjà plus des agents pouvant nuire à ce lien de sympathie envers elle. Dans la mesure où la presse peut le refléter, on peut affirmer qu'à ses propres yeux, le Mexique était inclus dans un univers culturel dont le centre était constitué par Paris et la France. Ce fait explique la très grande couverture dont a bénéficié l'affaire dans les publications mexicaines, en dehors bien sûr de son aspect de feuilleton politique dramatique et piquant, qui appartient à l'esprit de tous les journaux du monde. Les craintes et l'hostilité envers les Etats-Unis, qui étaient monnaie courante au Mexique, et l'aliénation vis-à-vis de la culture anglo-saxonne protestante, constituaient sans doute un des facteurs supplémentaires encourageant les relations chaleureuses et particulières avec la France.

34 Le débat entre droite cléricale et nationale, centre libéral et gauche socialiste, qui donna son empreinte en France à l'affaire Dreyfus, au cours des deux années que nous avons examinées, coïncida dans une grande mesure, au Mexique, à la divergence entre les conservateurs et catholiques d'un côté, et positivistes et libéraux de l'autre. Le fait qu'à Paris comme à Mexico, il y ait eu des forces différentes dans le

camp anticléric, ne diminua pas l'hostilité mutuelle entre les deux camps pour tout ce qui concerne le sujet de la séparation entre la religion et l'Etat, tandis qu'au Mexique cette situation était déjà réalisée dans les années 1898-1899- Et au moment où en France les forces libérales devaient continuer à se battre pour avancer dans cette direction, ces forces au s'efforcer de ne pas perdre de l'ampleur dans la réforme qui avait déjà été réalisée. Dans les deux pays, l'Eglise catholique et ses fidèles étaient confrontés à cette crainte et ce fait, en sus du lien hiérarchique naturel des forces de l'Eglise, encouragea l'identification des cléricaux au Mexique avec leur collègues de France. C'est pourquoi ils empruntèrent des motifs et des arguments qui appartenaient aux luttes autour de « l'affaire » en France pour renforcer directement ou indirectement leurs propres arguments sur la scène locale mexicaine. Avec cela, dans les conditions de liberté restreinte de la presse qui régnait au Mexique, il n'y avait cependant pas de nécessité pour que le débat consacré au sujet de la religion et de l'Etat soit limité au point qu'il ait exigé l'emploi d'un langage indirect.

- 35 L'identification et le rapprochement de la presse cléricale mexicaine avec le combat anti-dreyfusard en France eurent des conséquences particulièrement graves en ce qui concerne le thème juif. La presse libérale mexicaine vit essentiellement dans l'affaire un défi pour la solidité de la culture démocratique en France, et pour la bonne santé des principes d'égalité et de justice qui y régnaient, et elle considéra les événements antisémites comme des phénomènes d'accompagnement, ignominieux et gênants. La presse catholique au Mexique — et nous avons vérifié dans ce domaine particulier le porte-parole le plus militant, *El Tiempo* — avait placé au centre de l'affaire, au moins pendant l'année 1898, les Juifs et l'antisémitisme. Cette presse copia la France et puisa au sein de la culture catholique

elle-même un échantillon d'images empoisonnées à l'aspect particulièrement parfait et démoniaque dans son caractère, que nous rencontrerons moins de dix ans plus tard dans les « Protocoles des Sages de Sion ».

- 36 Y'avait-il là une nouveauté dans l'histoire du traitement des problèmes juifs par la presse du Mexique ? Nous ne pourrions pas en juger dans ce travail. Mais il nous semble qu'il a été montré ici que, de par la proximité culturelle et religieuse et de par l'existence d'intérêts politiques semblables entre les mouvances cléricales française et mexicaine, il a été injecté une pleine mesure d'antisémitisme moderne au Mexique. Cependant, il faut noter que nous n'avons pas trouvé, parmi la presse sur laquelle nous avons travaillé, de mise en application claire de cette haine vis-à-vis des Juifs du Mexique, ou de ceux qui pourraient y vivre dans l'avenir. De même, nous avons constaté qu'au cours de la deuxième année étudiée ici — et pour des raisons qui n'étaient évidemment pas liées avec une influence juive quelconque — se produisit une diminution marquée de la force de ce processus de développement de l'antisémitisme en terre mexicaine.

NOTES

1. La recherche au Mexique et la traduction de ce travail de l'hébreu (par le docteur Alain Michel) ont été rendues possibles par le Fonds Dolly Steindling de l'Institut Avraham Harman de Judaïsme Contemporain de l'Université Hébraïque de Jérusalem.

2. LUCIA de ROBINA, *Réconciliación de México y Francia 1870-1880*. Publicaciones de la Secretaría de Relaciones Exteriores, Dirección General de Prensa y Publicidad, Mexico 1963 ; Daniel Cosío VILLEGAS, *Historia Moderna de México, El Porfiriato - la Vida Política Exterior*, Parte Segunda, Editorial Hermes, Mexico-Buenos Aires, 1963, pp. XXX-XXXI, 599-684.

3. Leopoldo ZEA, *El Positivismo en Mexico, Nacimiento, Apogeo y Decadencia*, Fondo de Cultura Economica, México 1968 ; Charles A. HALE., *The Transformation of Liberalism in Late Nineteenth Century Mexico*, Princeton University Press, Princeton New Jersey, 1989, pp. 28-41, 208-210.
4. *Ibid*, pp. 103-131 ; Daniel COSIO VILLEGAS, *Historia Moderna da México, El Porfiriato - Vida Política Interna*, Parte Segunda, Editorial Hermes, Mexico-Buenos Aires, 1993, pp. IX-XI, 629-638.
5. Corrine A. KRAUSE, *Los Judios en México, Una Historia con Enfásis Especial en el Periodo de 1857 a 1930*, (Traducción, Presentación y Notas de Ariela Katz de Gugenheim), Universidad Iberoamericana, Mexico 1987, pp. 48-55 ; 76-81.
6. Daniel COSIO VILLEGAS, *op. cit. Vida Política Interior*, 20, pp. 535-537.
7. *Idem, ibid, La Vida Social*, Segunda Parte, Hermes, Mexico-Buenos Aires, 1990, p. 681. Il est question ici du redacteur de *El Tiempo*, Victoriano Agueros, et du rédacteur du journal *Diario del Hogar*, José Mariá Mata.
8. *Ibid*, p. 678 ; *ibidem, Vida Política Interior* 20, p. 530, 526.
9. *Ibid, ibidem*.
10. Sur l'importance de la presse comme source pour l'étude de la periode de Porfirio Diaz : *ibid*, pp. 944-946 : « *Apreciación de las Fuentes : las impresas* ».
11. *El Liberal*, 5-10-1898, p. 1.
12. *El Tiempo*, 14, 17, 27-8-1898, p. 1 ; 2-9-98, p. 1, 6-9-98 p. 2.
13. *Ibid*, 6, 7-9-98 p. 2, 30-9-98, p. 1.
14. *El Imparcial*, 2-9-1898, pp. 1-2 ; 6-9—98, p. 1 ; 17-9-98, p. 1 ; 15-6-1899, pp. 1-2 ; 16-6-1899, p.l.
15. *El Nacional*, 17-3-1898, p. 1 ; 6-4-1898, p. 1.
16. *El Tiempo*, 24-8-1898,, p. 1 ; 25-5-1899, p. 1.
17. *El Imparcial*, 2-9-1898, p. 1 ; 2-6-1899, p. 1 ; *El Mundo Ilustrad*. 21-5-1898 l'article de Justo Sierra, cité dans *El Imparcial*, 21-5-98, p. 1.
18. *El Tiempo*, 8-9-98, p. 2 ; 15-9-99, p. 2 ; 30-8-99, p. 2.
19. *Ibid*, 20-8-99, p. 2
20. Rapport de Gustavo Baz, Chargé d'Affaires du Mexique, 31-5-1899, qui a été publié dans : *Buletin del Ministerio de Relaciones*, Mexico, et cité au complet dans : *El Tiempo*, 31-8-1899, p. 2
21. *El Imparcial*, 1-9-98, p. 1 : « *Dreyfus Inocente* » ; *El Correo Español*, 15-9-1899, citée par *El Tiempo*, 15-9-1899, p. 2.
22. Deux exemples seulement : *El Tiempo*, 30-8-1898, p. 1 : « *El Protestantismo en Saltillo* » ; 12-8- 1899, p.2 : « *Nuestros Libérales* ». Cf. : *La Voz de Mejico*, 8-9-98, cité dans *El Tiempo*, 8-9-1898, p. 2 ; *El Libéral*, 15-10-98.
23. *El Imparcial*, 2-9-1898, p.1 ; *El Mundo*, 6-6-1899, *El Diario del Hogar*, 19-8-1899 - cités dans : *El Tiempo*, 7-6-1899, p. 2., 10-6-1899, p. 2, 20-8-1899, p.2.
24. *ibid*, -9-1898, p. 2 ; 8-9-1898, p. 2.
25. *Ibid* 14-8-1898, p. 1 ; 21-8-1898, p.l, 15-6-1899, p. 2 : « *La politica de Conciliación* ».

26. *El Imparcial*, 2-9-1898, p. 1 ; 12-9-1898, p. 1 ; 4-10-1898, p.2 ; 26-9-1898, p. 1, 1-6-1899, p. 2 ; 5-6-1899, p.1.
27. *El Liberal*, 15-10-1898, p. 2 ; 16-10-1898, p. 1, 26-10-1898, pp. 1-2. ; 28-10-1898, p. 3.
28. *El Nacional*, 15-3-1898, p. 1 - le reportage de fond depuis Paris date du 24-2-1898 ; 21-3-1898, p. 1 : « Cronicas ».
29. *Ibid*, 19-3-1898, p. 1 : « El Antisemitismo en Austria » ; 19-4-1898, p.2 : « Los Rotschild » ; 23-4-1898, p. 1 : « El Gran Problema ».
30. *El Tiempo*, 8-9-1898, p. 2 ; 29-9-1898, p. 1.
31. *Ibid*, 7-6-1899, p. 2 : *El Tiempo* ; 10-6-1899, p. 1 : « Extranjero - Paris ».
32. Sur la révolte des antisémites : *ibid*, 15,27,29 Août 1899 ; 14,21, Septembre p. 2 ; et cf. : *ibid*, 26-8-1899, p. 1 : « Dreyfus », et ainsi la remarque en réponse à *El Universal* : « Semitas y Jacobínos », 23-9-1899, p. 2. D'autre part, voir l'article « Les Juifs en Palestine », *El Tiempo*, 21-9-1899, p.1.
-

AUTEUR

HAÏM AVNI

Université de Jérusalem

L'opinion publique en Argentine et l'Affaire Dreyfus

Liliana Marta Grinberg

- 1 Un événement, l'Affaire Dreyfus, déclenche sa propre constitution et sa propre falsification. La presse et l'opinion publique bâtissent un discours : une fiction et une mise en scène. D'après ce discours, il y a eu trahison. Comment la presse exprime-t-elle cette affirmation, comment réagit-elle ?
- 2 L'époque où l'Affaire Dreyfus eut lieu, est marquée en Argentine par le mythe d'« une nouvelle et glorieuse Nation », soutenu depuis 1810 jusqu'en 1930, c'est-à-dire, depuis la Révolution de l'Indépendance, point de passage de l'ère coloniale à l'ère créole. Cette nouvelle nation aura un nouveau personnage déjà indépendant, témoin d'une terre argentine ouverte à l'immigration. A l'époque de l'Affaire Dreyfus on insiste de façon particulière sur ce concept de nation. L'idée de nation concerne les intérêts de la ville de Buenos Aires étant donné qu'il s'agit du moment où le plus grand courant d'immigration se produit. Ce souci nationaliste sera postérieurement lié à des idées antisémites. L'Affaire aurait pu donner lieu à des expressions de condamnation de cette sorte puisque l'accusé était juif ; cependant, elles ne se sont pas produites. Dans cette période, la xénophobie par rapport au courant d'immigration et surtout à

l'entrée des anarchistes dans le pays encourageait les mouvements nationalistes argentins.

- 3 Il y a donc des raisons d'ordre historique, politique et social qui déterminent en Argentine, pour l'Affaire Dreyfus, une réception fortement différente de celle qui eut lieu en France. On dit qu'à l'arrivée des bateaux d'immigrants, les gens qui attendaient sur le quai se montraient avides d'avoir des nouvelles de l'Affaire. Cette répercussion dans la population fut marquée par des débats, des polémiques, des *meetings* qui divisèrent l'opinion publique. Or, il ne reste presque aucune trace de cette polémique dans la presse.
- 4 Après avoir réuni des articles sur ce sujet, on peut effectuer une évocation de l'époque et des idées et connaître ainsi le comportement des intellectuels argentins vis-à-vis de l'Affaire. On peut également suivre la ligne de pensée de la culture argentine prédominante à ce moment historique, dont les articles des journaux, revues, annales et livres sont l'expression significative.
- 5 Il y a deux moments dans la réception de l'Affaire Dreyfus, qui correspondent à deux périodes différentes dans la presse argentine : la première, celle de l'information dépourvue de commentaires critiques, qui va de 1894 à 1906, et la deuxième, celle des réactions et des prises de position, depuis 1935. Voyons tout d'abord les caractéristiques de la première période.

Première période (1894-1906) : Argentine, fin de siècle

- 6 Dans cette première période, l'admiration pour la France et ses institutions ainsi que le respect de l'opinion publique française, conduisent *La Prensa*, un des grands journaux de l'époque, à reproduire fidèlement la vision de la presse française. La

dégradation de Dreyfus est perçue comme un exemple « de haute moralité que la France donne à sa propre armée ». Puis il signale que « la France aura senti la douleur de l'épreuve exécutée sur l'un de ses soldats, en présence de toutes les nations qui ont leurs yeux fixés dans cette très cultivée République... » ; mais, en même temps il fait référence « à la satisfaction du châtement ». L'article se termine par une invitation au lecteur à concentrer son attention sur l'information à venir. Malgré cette condamnation, il n'y a là qu'une réponse à l'apparence sous laquelle se présente l'Affaire.

- 7 A partir de là, tandis que la presse française s'engage dans une mise en scène de combats, de polémiques et de luttes acharnées entre écrivains et intellectuels, parmi lesquels excelle Emile Zola, la presse argentine se limita à offrir la reproduction d'articles publiés dans la française. En France on pouvait suivre au jour le jour le déroulement de l'Affaire en lisant les journaux. La littérature pamphlétaire créa une atmosphère où la vérité et le mensonge prospérèrent ensemble. En Argentine, la répercussion de l'Affaire Dreyfus fait ressortir les principes républicains dans une période où la démocratie était encore restreinte.
- 8 Les journaux et revues consultés ne montrent pas de différences de ton si on considère les titres et les contenus des articles. Leur but est essentiellement informatif et leur ton est neutre. Par exemple, vers la fin de l'année 1897, au moment où les débats sont à leur point culminant à cause de l'affaire Esterhazy, le journal *La Prensa* se contente du titre : « L'affaire Dreyfus-Esterhazy ». La même année, le 15 novembre, le journal intitule « L'Affaire Dreyfus. Sensationnelle nouvelle du *Figaro*. Version de la *Liberté* » ; puis le 15 décembre : « La question Dreyfus. Insistance de *L'Intransigeant* ». Ces exemples mettent en valeur le fait que, pour la presse argentine, le sujet de débat est la presse française et non pas l'Affaire Dreyfus en soi. Il y a

cependant une exception. Le journal du Parti Socialiste *La Vanguardia* prend la défense de Dreyfus.

- 9 A l'époque de la réhabilitation, ce journal titre : « Mystification jésuitico-militaire » (18 et 19 juin 1906). « Une victoire des manœuvres criminelles » (26 juin 1906), « Un faussaire accusateur » (28 juin 1906). En revanche, les deux grands journaux libéraux de l'époque, *La Prensa* et *La Nación*, en appellent à des sources différentes afin de respecter le principe d'objectivité, la présomption d'objectivité étant l'une des idées mères des principes libéraux. Le pragmatisme de cette position soutient que les discours libéraux peuvent être appuyés puisque leurs principes n'excèdent pas les bornes d'une conception du monde qui suit les traditions du dix-neuvième siècle. Il y a eu des diatribes à propos de l'anarchisme mais non pas dans le cas Dreyfus dont l'innocence pouvait être défendu sans avoir recours à des débats passionnés.
- 10 Cette première période — de la condamnation à la réhabilitation — est caractérisée par l'importance que la société argentine accorde aux problèmes découlant du courant d'immigration et de l'entrée des anarchistes telle qu'on l'a déjà décrite ci-dessus. En effet en 1914 la population de la République Argentine comprenait une proportion d'immigrés supérieure à celle des autres pays : à peu près un tiers de la population.
- 11 Les années 1890 en Argentine, constituent l'époque libérale, caractérisée par la fièvre du progrès. Pour ces raisons, une fois la crise économique déclenchée, il était nécessaire de montrer à l'Europe l'habileté à la conjurer et la capacité de se gouverner. C'est alors que le Baron Hirsch offre la sécurité d'un foyer en Argentine à ses camarades obligés d'y chercher refuge. En 1890 a lieu la fondation de la synagogue *Baron Hirsch* dans la colonie *Moisesville* à *Entre Rios*. En 1895 le premier acte de gouvernement du Président est

le projet d'une ample amnistie afin de mettre fin aux procédures entamées en raison des faits de 1893 (actes de sédition armée et violence pour renverser les autorités). En 1898, les socialistes qui se sont présentés aux élections pour la deuxième fois dénoncent un acte électoral frauduleux et demandent son annulation. C'est l'époque du fort impact de l'immigration : les Espagnols au béret bleu, les Juifs qui cherchent leurs frères de croyance, les Italiens et leurs centaines de parents. Ils ont tous préféré s'entasser à Buenos Aires et chercher une occupation conforme à leur origine.

- 12 Dans cette première période les mouvements nationalistes ont une source différente de celle des mouvements allemands qui mettaient l'accent sur l'antisémitisme. En raison de la xénophobie existante et des problèmes économiques, des lois de résidence ont été édictées en République Argentine. En 1890, Miguel Cané, sénateur et écrivain argentin très connu, présente le premier projet de loi « contre les étrangers indésirables » destiné aux immigrants anarchistes. Les journaux comme *La Prensa* et *La Nación* ont appuyé ces idées xénophobes sans que pour autant se manifeste une contradiction avec leurs idées libérales, car il s'agissait d'un conflit interne.
- 13 L'Affaire Dreyfus était un conflit concernant un pays étranger, dont les principes libéraux républicains étaient en cause. Quelle aurait été la répercussion de l'Affaire si celle-ci avait impliqué un conflit interne ? Apparemment il n'y avait pas, à cette période, d'intellectuels pouvant participer à un tel débat. La presse se limitait à reproduire des articles pour ou contre Dreyfus. En 1895-1897 et 1898 *La Prensa* recueille des nouvelles sur le suicide de Henry qui divisèrent l'opinion des journaux français, sans prendre parti, ou bien informe des manifestations et des meetings qui avaient lieu à Buenos Aires, à propos de l'Affaire. Par exemple lors du meeting qui

réunit de deux mille à trois mille personnes le 17 juillet 1899 pour protester contre le verdict de Rennes.

- 14 Autres exemples concernant la publication des notes dans *La Prensa*, exposées à continuer. La première nouvelle concernant l’Affaire fut publiée le 2 novembre 1894. On peut lire le 4 février 1898, (p.3 Col.7) et (p.4 Col.1), peu de trois ans après la dégradation de Dreyfus : « notre attention est attirée par le fait que sur présentation d’un simple bordereau, Dreyfus a été inculpé et qu’il n’y a pas d’autres preuves ; d’autres grands chefs de l’armée et ministres du cabinet sont aussi impliqués, ce qui a donné matière à d’amples commentaires dans le public ». Le 9 mars 1898, (p.3 Col.6), *La Prensa* fait référence à l’aspect physique de Monsieur Zola et à son attitude chevaleresque. Le journal semble douter qu’on lui fasse justice et remarque l’appui reçu de l’Italie. La note mentionne également un hommage réalisé par les écrivains et artistes plus importants. Les adhésions reçues par Emile Zola sont signalées à l’article publié le 21 février 1898. Entre ces adhésions *La Prensa* mentionne celle du Comité libéral de Buenos Aires. Le 18 janvier 1898, une lettre d’Henri Houssaye, correspondant spécial de ce journal à Paris est publiée à Buenos Aires. L’auteur insiste sur la culpabilité de Dreyfus. Ce même jour, sous le titre « Dreyfus-Vaux-Calas », *La Prensa* compare le procès Dreyfus avec les cas de Pedro Vaux, condamné par erreur judiciaire, et de Jean Calas, accusé injustement de la mort de son fils. Le 16 décembre 1897 Henri Houssaye écrit qu’il faudrait démontrer clairement la culpabilité de Dreyfus. Le 28 décembre 1897 François Coppée insiste sur l’idée que si Dreyfus avait été condamné, c’était dû à la présentation de preuves suffisantes. Au moment de publier trois dessins de l’Ile du Diable, le journal affirme que l’intérêt du monde y est dirigé puisque Dreyfus y est confiné.

- 15 Le 22 novembre 1897 sous le titre *Autographes curieux*, une note est publiée informant que l'Ambassadeur d'Allemagne refuse tout rapport de son gouvernement avec Dreyfus. Egalement un journaliste qui signe avec le pseudonyme *Viudex*, au mois de juin, reproduit dans la revue américaine *Forum*, le fac-similé du document utilisé pour l'accusation et une lettre authentique.
- 16 Il y a aussi d'autres revues intéressantes qui se sont occupées de l'Affaire Dreyfus : *Caras y Caretas*, *P.B.T.*, *Búcaro Americano*, *Miniaturas* et *Arlequin*. *Caras y Caretas* était un hebdomadaire humoristique, littéraire, artistique et d'actualités publié à Buenos Aires de 1898 à 1939- Pendant les années 1899 et 1906 il a fait connaître les principaux personnages de l'Affaire, moyennant la publication de photographies et caricatures : Dreyfus à l'île du Diable, son retour à Rennes, le procès, sa réincorporation à l'armée avec la réhabilitation et autres renseignements pertinents. *P.B.T.* publia des nouvelles dans une section nommée « Histoires de la semaine » avec des photographies. *Miniaturas*, une curiosité de l'époque, publia en 1899 une série de portraits de personnages liés à l'Affaire. Les portraits de Madame Dreyfus et de Zola sont accompagnés d'un bref commentaire revendiquant l'innocence de Dreyfus et le courage de M. Zola et de Mme Dreyfus. Sous les autres portraits, il n'y a que le nom, aucun commentaire. On peut supposer que le public devait connaître leur participation dans l'Affaire (M^e Labori, Colonel Picquart, M. Deroulède, M^e Démangé, Général Zurlinder, Général Mercier, M. De Pellieux, M. de Cavaignac, M. Reinach, M. Brisson, M. Clemenceau, M. Lemaître, M. Drumont, M. Nordau, M. Méline, M. Faure, Général Billot, M. de Boisdeffre, M. Esterhazy).
- 17 *Búcaro Americano* (1896-1909), éditée par des femmes, publia des poèmes et des dialogues revendiquant aussi la figure de Dreyfus. *Arlequin* publia en 1899 un article intitulé « La leçon de Dreyfus ».

Quant à *La Vanguardia*, journal socialiste, il prend parti pour la cause de Dreyfus. En juillet 1906, il affirme :

On peut presque dire sans exagérer que l'histoire politique française des dernières années a tourné autour de l'Affaire Dreyfus. Les partis réactionnaires, monarchiques, nationalistes, cléricaux, dans un suprême effort contre les nouveaux courants sociaux, ont fait de cette affaire un instrument de combat pour renverser la République. Leur dessein était celui d'éveiller la jalousie de l'armée contre la République et en même temps exciter les sentiments patriotiques du peuple contre les juifs, en se présentant eux mêmes comme les sauveurs de la Nation.

Le Conseil de Guerre qui a enfoui Dreyfus dans l'Île du Diable a pu se tromper et croire à la culpabilité du condamné. Dans toute la France et au dehors un cri d'indignation s'est levé contre cette injustice. Il y a eu à ce moment suprême, dans cette heure de lâcheté morale, un homme qui a osé parler : Zola. Dreyfus a obtenu justice ». Le 14 juillet, *La Vanguardia* intitule *Le dernier cri du nationalisme impuissant*. On voit donc, que ce journal présente au public une interprétation de l'Affaire en même temps qu'il fournit de l'information.

Deuxième période (depuis 1935). Argentine : Discours libéral et nationaliste

- 18 La deuxième période de la presse argentine est marquée par la résonance des idées nationalistes françaises. On trouve maintenant deux discours confrontés : le discours nationaliste et le discours libéral. A partir de 1935 le développement de l'industrie de la culture détermine une plus grande diffusion de l'information dans les media. C'est ainsi que l'Affaire Dreyfus touche, dans cette période, un public plus vaste à travers de nouveaux moyens de communication comme la radio.
- 19 Il est très intéressant de suivre la ligne discursive reliant les idées du nationalisme — en tant que naissance d'un être national — et les idées du nazisme. La position neutre de *La Prensa* et de *La Nación*, au début du siècle, deviendra à partir de 1935 une très claire position libérale qui prend parti pour Dreyfus. La période nationaliste de 1906

à 1935 est caractérisée par un mouvement d'architectes, peintres, romanciers, poètes, essayistes, qui se lancent dans une redécouverte du passé colonial en laissant de côté le cosmopolitisme européen. L'architecture coloniale est à la mode, on écrit des ouvrages à racines hispaniques, car elles constituent l'origine de la condition argentine. Des intellectuels de droite militent au Parti Radical, le parti de la bourgeoisie des professions libérales. Le gouvernement réprime le soulèvement ouvrier de 1919 connu, à l'époque, comme « la semaine tragique ».

- 20 La communauté juive s'est développée comme l'ont fait d'autres communautés présentes dans la société. Des bourgeois et des industriels ont subi, cependant, des *pogroms* lorsque la majeure partie de la population constituait une petite bourgeoisie et l'idée d'un « complot juif » devenait de plus en plus répandue.
- 21 Le moment de la mort du Capitaine Dreyfus en 1935 détermine une autre séquence de nouvelles sur l'Affaire. Le nationalisme de cette époque incarne une idée de « Nation » plus mystique, influencée par des principes issus de la droite française, du fascisme de Benito Mussolini, et de la phalange espagnole de José Antonio Primo de Rivera et de Ramiro de Maeztu. Une question s'impose : si l'Affaire avait eu lieu en 1935, la presse argentine, aurait-elle condamné l'issue du procès ? L'Affaire, aurait-elle divisé les opinions telles qu'elle l'a fait en France ?
- 22 En 1935, le nationalisme inclut des manifestations anti-juives : le juif était vu comme un révolutionnaire social, et xénophobe, car il était un étranger. Même si l'intellectuel argentin nationaliste et catholique n'avait pas, dans l'ensemble, développé une philosophie nazie, il y eut des journaux qui ont publié des articles de cette nature. Comme il n'y avait pas d'unité dans les idées, des polémiques parmi les groupes nationalistes se sont produites. On ne peut pas

parler d'une idéologie nazie, mais on peut trouver ses traces et influences dans le pouvoir militaire et dans la fraternité militaire surgie à partir de 1920 et significativement développée de 1930 à 1940. En général, les mouvements nationalistes se sont manifestés en réaction contre le libéralisme anti-clérical. Quelques publications harcelaient les juifs en les identifiant avec des forces étrangères.

- 23 La culture française ayant une forte influence sur les intellectuels argentins, il en découle naturellement que la droite française a exercé une emprise et que ces intellectuels se sont considérés héritiers de Charles Maurras, personnage contradictoire qui séduit avec son idéologie de patriote fascinant, ancré dans le passé et la tradition. Maurras et Barrés ont établi l'idée d'un juif n'étant coupable qu'en sa condition d'idéogramme. En Argentine, les juifs ont été détestés dans le style de Barrés et non pas de celui de Drumont.
- 24 On hait les juifs en tant qu'étrangers. On les considère des êtres cosmopolites, différentes, sans racines. Ils ne sont pas traités comme appartenant à la Nation, ils sont donc coupables de tous ses maux.
- 25 *Aquí está !* est un clair exemple du comportement de la presse argentine de la deuxième période. Cette revue publie entre les années 1938 et 1940, deux fois par semaine en 59 feuillets de trois pages illustrées, un roman-feuilleton sous le titre : *Le procès Dreyfus, une poignée de révélations au service de la vérité historique* signé par Paul Richard. Cette publication représente donc le passage de la reproduction de l'information à la narration. Richard a voulu raconter l'Affaire en tant que témoin. Le temps passé lui permet cette transformation en récit fictif. Il a, de même, recours à l'image pour soutenir sa narration : des portraits, des caricatures, des photos. Le 21 juillet 1938, dans son numéro 227, année III, le feuilleton relance le suspense au moyen d'une phrase : « Un

document a été volé de l'Ambassade d'Allemagne ». Dans son numéro 278, année IV du 16 janvier 1939, le titre est : « Emile Zola, est-il mort assassiné ? » et finit par annoncer pour son numéro suivant : « Je demande la révision de mon procès parce que j'ai besoin de tout mon honneur ».

- 26 Le journal illustré *Ahora* du 13 février 1936 nous informe d'une émission de radio concernant l'affaire Dreyfus. A *Radio del Pueblo* une troupe théâtrale de huit acteurs interprète l'affaire dans le cadre des *Procès célèbres*. *La Vanguardia* a signalé en 1935 que « le procès Dreyfus a laissé une leçon féconde, celle de la valeur morale des hommes de pensée, et des masses qui les accompagnent dans le soulèvement contre l'injustice au nom de la vérité ».
- 27 Une autre publication, très polémique, considérée comme relevant de la presse à sensation, est le journal *Crítica* qui offre au public, entre le 13 et le 14 juillet 1935 plusieurs articles. Sous le titre « Bobard fasciste : Dreyfus accusé de trahison », il expose : « (Dreyfus) a été la victime propitiatoire de la victoire de la démocratie universelle » et « Le capitaine Dreyfus a été un symbole et doit servir comme cela pour le temps à venir dans la dure lutte pour la vérité et la justice ». Fondé par Natalio Botana en 1913, il portait une devise socratique : « Dieu m'a mis sur votre ville comme un taon sur un noble cheval pour le piquer et maintenir éveillé ».
- 28 On voudrait présenter maintenant, l'attitude de quelques intellectuels » de l'époque : Leopoldo Lugones, Paul Groussac, Roberto F. Giusti, Rubén Darío et Alberto Gerchunoff. On fera aussi allusion à Adolfo Bioy Casares, qui a créé une fiction d'après le cas Dreyfus.
- 29 Leopoldo Lugones (1874-1938) est une figure fondamentale des lettres argentines. Jorge L. Borges considérait que « tous les poètes argentins sont des hypostases de Lugones ». Ami des écrivains

Alberto Gerchunoff et León Kibrik, tous deux juifs, Lugones peut être défini comme l'écrivain de l'Etat. Pendant toute sa vie d'intellectuel, il a parcouru les chemins du socialisme, anarchisme, libéralisme aristocratique et, dans ses dernières années, il a eu son étape nationaliste. Il s'est toujours manifesté en faveur des juifs, dans ses *Odas Seculares* il a fait leur éloge. Après sa mort tragique, le journal *Mundo Israelita* réfléchit : « Nous avons eu en lui le plus éminent et le plus compréhensif des amis argentins ».

- 30 En 1918, *Lugones* a soutenu que l'antisémitisme en Argentine était un « faux problème ». En 1902, à propos des obsèques d'Emile Zola, il déclare :

La meilleure façon de l'honorer... c'est de l'imiter dans sa sincérité [...] Cet hommage purement et, on peut dire, significativement civique, est une protestation vive contre la force brute du militarisme et la force aveugle de la foi. [...] Le champion intellectuel des petits et des misérables, complété déjà son butin de gloire, à peine rentré de la bataille et pas encore satisfait, a entrepris le sauvetage d'une victime... Ah, quel enfer, celui de l'israélite malheureux, sorte de carrefour où se sont fixés rendez- vous, les bandits du sabre et les malfaiteurs de l'esprit ! Zola n'eut pas peur d'eux et, donnant un coup d'épaule, fit face à une telle mine. Travail énorme parce que l'honneur de la France y était mêlé. Nous avons vu, alors, un complot de deux choses qui ne sont pas françaises, l'injustice et la peur. Entre la perte de l'honneur et la tranquillité de l'armée, on préférerait cette dernière. Dreyfus pouvait être, si on veut, le chien d'Israël écrasé par infamie congénitale, mais il était ennobli par le martyre.

- 31 En 1936, en pleine époque nationaliste, il fait pourtant la préface d'une édition en espagnol de *Le mensonge le plus grand du monde. Les Dossiers des savants de Sion* de Benjamin Wolf Siegel. A la fin de cette préface, il dit : « Mais ça suffit, et Dieu me le permettra, le Dieu des chrétiens, sur ma foi, d'aider à dissiper des intentions si cirminelles. En son nom saint, bien sûr, l'Église condamne la persécution d'Israël et, à la différence des catholiques antisémites, il me suffit humblement d'être aussi papiste que le Pape ».
- 32 Paul Groussac, intellectuel français résidant en Argentine et remarquable Directeur de la Bibliothèque Nationale, s'opposait en

1917, dans le journal de la communauté française, *Le Courier de La Plata* à ce qu'il appelait « sionisme nationaliste, en conflit avec l'inconciliable nationalisme argentin ». Anti-dreyfusard, il mena une campagne contre Dreyfus, considérant que le sionisme nationaliste des juifs était une déloyauté.

- 33 En France, dans son livre *El viaje intelectual (1904)*, il écrit *Cosas de Francia* et signale l'« éternelle et malheureuse affaire Dreyfus », traitant les articles parus dans les journaux de

notes stridentes ou assourdies d'une criailerie insensée [...] autant le journal de Drumont que celui de Clemenceau méritent la même confiance et ils sont dignes de la même estime : on peut dire qu'ils sont écrits avec la même encre, puisqu'il n'y a rien d'aussi semblable au pôle arctique que le pôle antarctique, dans l'un et dans l'autre, régner la même désolation glaciale, la même stérilité, le même manque de conviction sincère ; la même exagération artificielle de l'énergumène froid, est révélée dans le groupe qui a pris à forfait la défense de Dreyfus et dans celui qui s'acharne dans l'antisémitisme depuis des années.

- 34 Paul Groussac attribue cette attitude des journaux traditionnellement nobles, à la demande frivole du public. Par rapport à l'affaire Dreyfus, il se considère incapable de donner une opinion personnelle puisque, débordé par la lecture de tant d'articles, il arrive à la conclusion que personne ne sait la vérité et considère Zola aussi sincère que Cavaignac. Il veillera à ne pas prononcer le mot imprudent qui pourrait entraîner une croyance individuelle. Dans l'ignorance, son seul désir est de trouver la vérité. Pendant ce temps, la seule attitude philosophique est le silence.

- 35 Il dit aussi : « Dès le moment où la naissance du soupçon d'une possible erreur a pris consistance et qu'il pouvait entraîner le sacrifice d'un innocent, notre âme collective n'a pas eu de repos. ». A la fin de cette note, Groussac affirme : « Mais la France a d'autres antécédents dans l'histoire et d'autres devoirs face à la civilisation. Sa noblesse oblige d'autres peuples à se soigner secrètement, couvrant de galons la plaie honteuse qui ne manque à aucun. Nous

aurions choisi le parti du silence et du secret..., si nous n'avions pas été des Français ».

36 Roberto F. Giusti, intellectuel indépendant, dans son travail *Crítica y Polémica, 2a.Serie*, publié en 1920 perçoit l'importance de l'affaire en tant que révélateur d'énergies endormies, de volontés indomptables. Admirateur d'Anatole France, il considérait les dreyfusards comme des combattants héroïques qui luttait contre la crédulité des foules, contre l'égoïsme et la lâcheté du gouvernement. Il dit : « Le sceptique a vu que l'affaire Dreyfus ouvrait le chemin du renouvellement moral du peuple ».

37 Rubén Darío (1867-1916), poète nicaraguayen, qui a vécu à Buenos Aires pendant des années, chef du modernisme, a, en 1906, exalté la figure de Zola, comme un exemple de valeur morale et pour son comportement désintéressé au moment d'assumer la défense de Dreyfus. Dans *Opiniones (Obras completas, vol. 10)*, il écrit :

J'ai été informé, il faut bien vérifier, que (Dreyfus) a donné, pour le monument à élever à Zola, trois cent francs [...]. Trois cent francs ! Si ceci est la vérité, ce riche israélite, j'ose le dire, a été coupable du crime qui l'a amené à l'île du Diable. Mais il ne s'agit pas d'une personnalité simple, puisqu'il a été le prétexte d'une bataille judiciaire.

38 En 1910, à l'occasion du Centenaire de la Révolution de Mai en Argentine, dans son *Canto a la Argentina*, le poète dit :

Chantez juifs des pampas / Jeunes hommes de rude allure / Chantez vieilles Saras
et jeunes Benjamins : Avec la voix de votre cœur / Nous avons trouvé Sion.

39 La communauté juive a célébré Rubén Darío.

40 L'écrivain argentin contemporain Adolfo Bioy Casares, publie en 1945 son roman *Plan de evasión*. Le scénario se déroule à l'île du Diable. Un des personnages s'appelle Dreyfus. Voici quelques citations : « Je ne veux rien devoir à Monsieur le Gouverneur. Je suis une plaie dans la conscience de la France [...] Il est en train de camoufler l'intérieur de la maison, mais on verra à quoi serviront ces

camouflages lorsque... ». Dans le dernier chapitre, il fait référence à une lettre où un vol de documents est mentionné.

- 41 Alberto Gerchunoff, écrivain d'origine juive, a été célébré dans les lettres argentines pour son livre *Los gauchos judíos*. A l'occasion de la mort de Dreyfus, le 13 juillet 1935, il écrit l'article nécrologique dans le journal *La Nación*. Il nous rappelle l'événement social que l'Affaire fut à son époque et ferme sa note avec la constatation suivante : « Le drame nous semble très lointain, il nous semble venir d'une époque qui n'appartient plus à la chronique. ».
- 42 Julian Martel est l'auteur d'un roman antisémite très connu, même actuellement. Il s'agit de *La Bolsa*, publié en 1891, où s'expriment les accusations d'usage contre banquiers et spéculateurs juifs. Comme tant d'autres publications, brochures, livres et journaux antisémites parus jusqu'au présent, les juifs sont considérés comme la cause de toutes les crises subies par le pays. La diffusion de *La Bolsa* a été telle, qu'on l'a lu même dans les écoles secondaires. Autres publications anti-juives parues en Argentine : *Cabildo*, *Pampero*, *Clarín*, *La Fronda*, etc. Par contre, il est agréable de découvrir que le cours d'« Histoire Moderne » donné en 1960, à la Faculté de Philosophie et des Lettres de l'Université de Buenos Aires, à charge de M. José A. Oria, incluait l'Affaire Dreyfus dans son programme.
- 43 Par rapport aux discours politiques, la duplicité de quelques hommes du gouvernement a été proverbiale. D'une part, il y a la déclaration officielle qui rejette l'antisémitisme ; d'autre part, la permanence des idées anti-juives, même dans le cas des gouvernements populaires. Un exemple : La correspondance entre le Président argentin à l'époque, Carlos Pellegrini avec son Ambassadeur à Paris, Miguel Cané montre le silence officiel face à l'Affaire. Si on en parle, c'est avec un langage confus. Le silence, les paradoxes, les contradictions, le manque d'opinion, les références confuses, obliques, ont rendu

difficile ma lecture des ouvrages des intellectuels argentins. Peut-être n'existe-t-il pas de vrai compromis au-delà d'un moment d'émotion. Il n'y a pas d'engagement intime.

- 44 L'ambiguïté de la conscience ne permet pas de réagir ni de comprendre les efforts nécessaires au développement d'une nation. D'autre part, il semble important de mettre en valeur le fait que les nouvelles parvenaient en Argentine sous la forme de fragments. L'information était reproduite presque sans aucune élaboration. Plus lointain était l'endroit où se produisaient les faits, plus difficile devenait la possibilité d'agir. Ainsi la tension était-elle minime.
- 45 Ce manque de polémiques autour de l'Affaire Dreyfus semble avoir déterminé un certain silence des intellectuels argentins. Il n'y a pas eu d'affrontements, pas de disputes, pas d'écrivains récusés. Les intellectuels ne se sont pas intéressés à l'innocence ou la culpabilité de Dreyfus. On a l'impression, après la lecture des articles des journaux et des revues, que le pays n'avait pas besoin de prendre parti, qu'il se posait en spectateur des débats ayant lieu dans une autre nation. Bien que la France fût toujours un modèle politique à suivre, les intellectuels n'en tirèrent pas un apprentissage. Leurs commentaires consistaient en l'analyse du fonctionnement du système judiciaire et du rôle d'Emile Zola. Le processus de séparation entre la fonction politique et la fonction d'écrivain commence à être évident à cette époque-là. Cependant, ce fait ne semble pas avoir constitué un terrain apte aux affrontements des intellectuels et à l'engagement pour une cause telle que l'Affaire Dreyfus.

ANNEXES. Un exemple de la première période (1894-1906)

Un meeting à Buenos Aires en 1899

AL PUEBLO

Los que suscriben invitan al pueblo de la Capital al MEETING que tendrá lugar el DOMINGO 17 del corriente, para expresar los anhelos del pueblo argentino de que se salven en la Francia contemporánea los principios de 1789, acordando

JUSTICIA Y REHABILITACION AL CAPITAN ALFREDO DREYFUS así como para reclamar ante quiza corresponda la libertad amplia de reunion consagrada por nuestra Carta Fundamental.

La asamblea tendrá lugar en el Velodromo Nacional, Plaza Libertad, a las 2 de la tarde.

La répercussion du meeting dans la presse

« La condamnation de Dreyfus » *La Nación*, 13-9-1899, p.4, col.6-7)

Le projet de meeting

- 46 On nous envoie pour sa publication l'invitation suivante : la commission soussignée invite ceux qui penchent pour l'idée de réaliser un *meeting* afin de protester contre le verdict de Rennes et de réclamer à qui de droit la liberté de réunion accordée par la Constitution, à envoyer leurs adhésions au Centre des Etudiants en droit, Viamonte 541, ou à la rédaction de ce journal...

« La condamnation de Dreyfus » (*La Nación*, 17 -9-1899, p.4, col.7)

Le meeting d'aujourd'hui

- 47 Hier soir ont été fixés les préparatifs du *meeting* qui aura lieu aujourd'hui à 2 h de l'après-midi au Vélodrome de la Place Libertad. Nombreuses sont les associations qui ont manifesté leur adhésion au mouvement. Les orateurs sont les docteurs [...] Une délégation d'étudiants de La Plata viendra aussi [...] Le parti socialiste ouvrier s'est adressé à ses adhérents afin qu'ils participent du *meeting*.

« La condamnation de Dreyfus » (*La Nación*, 18-9-1899, p.4, col.6)

Les participants et les discours

- 48 Avec la présence de deux ou trois mille personnes, a eu lieu hier après-midi au Vélodrome national, cédé et arrangé gratuitement par x et x, le *meeting* organisé dans le but de protester contre la condamnation du capitaine Dreyfus. [...]. Dans des phrases bien senties [Mr.Pedro Bourel] a essayé de démontrer que le *meeting* n'avait pas pour but d'offenser la France ni son gouvernement ; que ses objectifs sont plus élevés ; « le peuple de Buenos Aires, a-t-il dit, rejoint, à travers cette assemblée, les manifestations du monde entier en faveur du capitaine Dreyfus ».
- 49 Il a ajouté que la forme du procès et de la condamnation conspirent contre la grande patrie française de Thiers, de Gambetta. Il a critiqué de façon énergique l'interdiction du *meeting* et, au moyen d'une bonne argumentation, il a essayé de démontrer que les citoyens ont le droit d'exprimer des vœux tels que ceux qui se formulent dans ce

meeting, de façon légale et avec la correction avec laquelle tous les peuples ont le droit de condamner les attentats à la justice et à l'humanité.

- 50 Belisario Roldan (h) a lu un discours dans lequel il critiquait le développement du procès et son résultat final ; en même temps, il revendiqua l'œuvre de la « femme du martyr, face à la grandeur de qui je dépose le plus sain, le plus précieux des battements du cœur d'un homme... » Puis, il a analysé et censuré la résolution de la police interdisant le *meeting* sur la voie publique et il a fini par proposer que l'assemblée autorise la commission à porter devant les pouvoirs publics la question des droits sur la liberté de réunion qui sont restreints de nos jours Le beau discours du jeune Roldan a été très applaudi par les présents.
- 51 Les applaudissements et l'exaltation de la République Argentine, de Dreyfus et des membres de la commission qui organisa le *meeting*, ont continué pendant un moment, et, peu après, les présents ont abandonné les lieux dans le plus grand calme.
- 52 A l'entrée du Vélodrome on a recueilli un bon nombre de signatures qui seront envoyées dans un album.

« La condamnation de Dreyfus » (*La Nación*, 18-9-1899, col.6)

- 53 Córdoba, le 17 septembre. Le journal catholique a publié la liste de personnes qui ont porté plainte à cause du *meeting* pro-Dreyfus, mais la manifestation annoncée contre celui-ci, a été annulée.
- 54 Lors de la grande assemblée populaire d'hier, on a résolu par acclamation de vous féliciter d'avoir donné à la police fédérale un exemple du respect que les gens doivent au droit de réunion du peuple, ce que je vous communique avec beaucoup de satisfaction.

« Paraná - Télégramme à Mme Dreyfus » (*La Nación*, 22-9-1899, p.4, col.4)

- 55 Le jeudi 21 - Des respectables dames et demoiselles de cette localité ont envoyé le télégramme suivant à Mme Dreyfus : « Toute notre sympathie envers votre dévouement et envers votre douleur suprême ».

« Uruguay, 11 - Manifeste à Mme Dreyfus » (*La Nación*, 12-9-1899, p.4, col3)

- 56 Un groupe de dames et demoiselles vient d'adresser à la très dévouée épouse du capitaine Dreyfus une lettre sincère dans laquelle son héroïque campagne en faveur de son mari a été saluée.
- 57 L'initiative fut prise par un groupe de dames françaises et, bien qu'on ne soit pas sorti d'un cercle étroit de relations, en trois jours cent dix signatures de nos compatriotes ont été réunies.
-

AUTEUR

LILIANA MARTA GRINBERG

Buenos-Aires

Troisième partie. L'Europe centrale et orientale et l'Affaire

L’Affaire Dreyfus dans la presse quotidienne allemande 1897-1899

Eric Cahm

- 1 Que l’Allemagne était un spectateur privilégié de l’Affaire, un spectateur engagé, n’a pas besoin d’être souligné. C’est dire tout l’intérêt d’une étude de l’impact de l’Affaire sur la presse quotidienne allemande, qui jouissait d’une relative liberté sous l’Empire wilhelminien. C’était une presse sérieuse et solide, diversifiée géographiquement et idéologiquement. Dès novembre 1894, elle a commencé à s’occuper de l’Affaire, initialement parce que l’Allemagne était tout de suite mise en cause dans la presse française, le *Matin* en particulier ayant accusé son ambassade d’être le centre de l’espionnage allemand en France. Et si ces réactions initiales étaient épidermiques, si elles procédaient essentiellement du souci de l’intérêt national, certains journaux libéraux, notamment la *Frankfurter Zeitung* et les *Munchener Neueste Nachrichten* commençaient déjà à flairer les menaces que l’arrestation et le procès Dreyfus pouvaient représenter pour les droits de l’homme et pour la communauté juive française.
- 2 Et au moment du verdict de 1894, si aucun journal allemand n’allait jusqu’à douter de la culpabilité du capitaine juif, des doutes commençaient à s’exprimer dans la presse libérale d’outre-Rhin à propos de la fiabilité du verdict : même, selon le correspondant du

Figaro à Berlin, on « affectait », dans la capitale allemande, de croire Dreyfus innocent ¹.

- 3 Trois ans plus tard, au début de 1898, si tous les journaux allemands ne croyaient pas encore à l'innocence de Dreyfus, c'était déjà le cas des feuilles libérales et national-libérales comme du *Vorwärts* social-démocrate, et, même à droite et au centre, l'idée d'une illégalité faisait son chemin. Les tendances idéologiques, on le verra, auront une influence considérable sur la position de chaque journal, mais il y a des perceptions allemandes partagées par toute la presse : en premier lieu, naturellement, le substrat fondamental formé par l'image historique que la France avait créée d'elle-même depuis la Révolution française et l'invasion napoléonienne. La France était d'abord le pays de la Révolution, de la République et de la laïcité : elle était porteuse de valeurs qui n'avaient pas trop cours en Allemagne. Puis, après 1870, elle était devenue pour les Allemands le pays de la Revanche. Son image enfin était fortement marquée par le boulangisme et Panama.
- 4 Il y avait d'autres perceptions communes : pour toute la presse allemande, la France était en proie à une espionnite forte exagérée. Les journaux allemands ironisaient constamment sur la propension des Français à découvrir des espions à tous les coins de rue.
- 5 Pour tous les journaux allemands, ou presque, la France était aussi le pays des surprises, un pays totalement imprévisible, où la situation pouvait changer totalement d'un jour à l'autre, au gré des passions publiques. Et dans la « tragédie », la « comédie » ou la « tragi-comédie » de l'Affaire, les coups de théâtre abonderaient justement. Que le peuple français était trop excité, qu'en France les passions avaient même supplanté la raison, c'étaient également des lieux communs allemands préexistants, que l'Affaire n'encourageait que trop. Et cette montée des passions, l'air de scandale, le manque du

sens de la justice, alimentaient l'idée de la décadence française, du déclin et même de la mort possible de la République.

- 6 Une dernière réaction essentielle, partagée par tous les journaux allemands, consistait à faire totalement confiance aux déclarations du gouvernement allemand qui, à partir de 1894, ne cessait d'affirmer que Dreyfus n'avait jamais eu de relations quelconques avec lui.
- 7 A l'approche du procès Zola, le 24 janvier 1898, le ministre des affaires étrangères, von Bülow, a tenu à dégager solennellement la responsabilité allemande : il a affirmé « de la façon la plus formelle et plus catégorique qu'entre l'excapitaine Dreyfus... et n'importe quels agents allemands, il n'a jamais existé de relations ni de liaisons de quelque nature qu'elles soient. L'affaire, dite affaire Dreyfus, a soulevé, certes, beaucoup de poussière, mais elle n'a jamais pu troubler les relations paisibles entre l'Allemagne et la France. » Le ministre a ajouté qu'il avait entendu le nom d'Esterhazy il y avait seulement trois semaines. On n'a pas remarqué en France le sens de ce *distinguo* subtil, Esterhazy n'ayant pas bénéficié d'un véritable démenti, mais la *Kölnische Zeitung*, feuille utilisée justement par Bülow pour des déclarations officieuses, ne manquait pas de dire, deux jours après, que la déclaration ministérielle serait « une arme puissante entre les mains de ceux qui voulaient la réouverture du procès Dreyfus. » Le gouvernement allemand n'est jamais allé plus loin. On comprend les raisons, en lisant une note adressée par le même Bülow, le 29 septembre 1898, au ministère des Affaires Etrangères à Berlin. « Même si elles avaient existé, nous ne devrions pas avouer les prétendues relations de M. von Schwartzkoppen avec Esterhazy, parce qu'une telle indiscretion rendrait dans l'avenir très difficile de se procurer des informations et des agents ». Pour le reste, a ajouté Bülow, « dans l'Affaire Dreyfus, notre intérêt principal

est de rester autant que possible en-dehors ». Une victoire des antirévissionnistes n'était pas à souhaiter, parce qu'elle pourrait conduire à la dictature, et celle-ci à une guerre contre l'Allemagne. La réhabilitation éclatante et rapide de Dreyfus, au contraire, aurait pour conséquence que la France « regagnerait les sympathies libérales et juives. » « Que les généraux français et l'Etat-Major général français... se discréditent, nous n'avons pas à nous en affliger... Le mieux est que l'Affaire continue à s'envenimer, désagrège l'armée et scandalise l'Europe ² ». Cynisme, dit Maurice Baumont. Mais la position de Bülow s'inscrit parfaitement dans la logique de la situation que l'Allemagne s'était créée vis-à-vis de la France à la fin du 19^e siècle.

- 8 L'Allemagne ne craignait plus sérieusement, de la part de la République française, une guerre de revanche : elle savait pertinemment aussi que l'allié russe ne prêterait pas la main à la France dans une telle entreprise. Solidement amarrée à l'Autriche et alliée également à l'Italie au sein de la Triplice, elle tenait néanmoins à rester en bonnes relations avec les autres grandes puissances, y compris la France, tout en continuant à s'armer, notamment sur le plan naval. Cette politique étrangère de la main libre serait sérieusement perturbée si l'Allemagne devait se trouver, suite à l'affaire Dreyfus, face à une France réactionnaire qui, à la différence de la République, serait tentée par l'aventure militaire. Dans l'immédiat, l'intérêt essentiel de l'Allemagne était donc, comme le disait von Bülow, que l'Affaire ne trouble pas les relations entre les deux pays. Face aux provocations de la presse nationaliste française, le gouvernement allemand a tourné l'autre joue, se bornant à des protestations verbales, et limitant ses déclarations au strict minimum — l'affirmation réitérée que Dreyfus n'avait jamais eu de relations avec l'Allemagne — sous prétexte que la question Dreyfus

était une affaire intérieure française. Berlin a notamment refusé les demandes insistantes de précisions de Waldeck-Rousseau et de Labori au moment du procès de Rennes, et Schwartzkoppen n'a pas été autorisé à témoigner. Berlin a sans doute eu les moyens de sauver Dreyfus, mais, comme à Paris, il a été sacrifié à la raison d'Etat. Il n'était pas question de livrer Esterhazy, et de toute façon il n'était pas dans l'intérêt allemand que l'Affaire soit réglée trop rapidement. La position publique réservée du gouvernement allemand est restée une référence essentielle pour la presse allemande.

- 9 Comment cette presse a-t-elle réagi face à l'Affaire ? Par-delà les thèmes communs qu'on vient de noter, les réactions sont fonction des péripéties de l'Affaire et, surtout, de la tendance idéologique de chaque journal. Les conservateurs d'abord. La presse conservatrice, proche du pouvoir ou identifiée avec le pouvoir, se montrait naturellement pleinement satisfaite, elle se faisait même l'écho, des déclarations gouvernementales. C'était le cas de la *Post* de Berlin, simple porte-parole du pouvoir. Mais la déférence naturelle de tout conservateur à l'égard de l'autorité, quelle qu'elle soit, amenait la *Neue Preussische Zeitung*, organe de la noblesse prussienne protestante, et la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* à faire également confiance, au début de 1898, aux affirmations du gouvernement français, selon lesquelles Dreyfus avait été régulièrement jugé et justement condamné ³. Mais comment aurait-il pu être coupable s'il n'avait pas eu de relations avec le gouvernement allemand ? La *Neue Preussische Zeitung* avait esquissé en 1894 la théorie peu plausible selon laquelle Dreyfus serait passé par un intermédiaire pour vendre ses secrets. Mais la déclaration de Bülow excluait cette possibilité. Le paradoxe demeurait, et ailleurs dans la presse allemande Dreyfus était accusé d'avoir espionné pour la Russie...

- 10 Peu à peu, l'idée d'une illégalité a progressé chez les conservateurs : la *Norddeutsche Allgemeine* était tiraillée entre sa confiance dans les déclarations officielles françaises et sa conviction croissante d'une illégalité ; et si la *Neue Preussische Zeitung* ne voulait toujours pas, en janvier 1898, accuser un gouvernement étranger d'une erreur ou d'un crime, ce journal commença à affirmer que si Dreyfus était innocent il devrait être libéré rapidement ⁴. Le doute s'installait ainsi sur la culpabilité de Dreyfus même dans cette feuille très marquée à droite. Le journal du conservatisme prussien le plus dur est passé à la révision après le suicide d'Henry et, dès juin 1899, il en est venu à l'idée de l'innocence de Dreyfus ⁵. On voit qu'à cause des déclarations officielles allemandes, chez les conservateurs allemands le réflexe de conformisme n'a pas joué complètement dans le sens de l'antidreyfusisme, comme c'était le cas dans tous les milieux officiels en France et dans la masse de la bourgeoisie française.
- 11 Mais les conservateurs allemands avaient souligné, depuis 1894, que la question de la culpabilité ou de l'innocence de Dreyfus ne les intéressait pas du tout, en tant qu'Allemands. Ce qui a plus marqué les journaux conservateurs dans leur appréciation de l'Affaire, c'était leur préférence pour la forme monarchique. La *Norddeutsche Allgemeine* ne se félicitait-elle pas qu'en Allemagne les lois étaient administrées par un roi ? Dieu soit loué, l'Affaire Dreyfus aurait été impossible sous le règne d'un monarque ! Tel était le sentiment des conservateurs : la *Post* se livrait même à une défense et illustration très vigoureuse de la monarchie, qui avait donné, par exemple, à l'Allemagne les meilleures lois sociales de l'Europe.
- 12 Retenons donc chez les conservateurs un sens assez fort de la supériorité morale, juridique et politique de l'Allemagne monarchique par rapport à la France républicaine. Comme beaucoup d'Anglais, ceux que Nelly Wilson a qualifiés de « francophobes » et

qui étaient également marqués à droite, les conservateurs allemands se complaisaient dans l'idée que l'Affaire Dreyfus aurait été impossible chez eux. Insistant fréquemment sur leur calme et leur sang-froid, conséquences de leur indifférence à l'égard du sort d'un officier français et juif — une attitude implicitement, ou même explicitement contrastée avec la mobilisation et les emballements français et même avec ceux de la presse libérale allemande — ils contemplaient tranquillement du haut de leur propre supériorité les Français qui étaient manifestement à plaindre.

- 13 C'était évidemment du vecteur national qu'il était question ici, la conscience des différences nationales d'abord, le sentiment de supériorité nationale ensuite définissant une composante nationaliste dans la pensée conservatrice. Mais il s'agissait d'un nationalisme relativement modéré, très loin du nationalisme exacerbé des antidreyfusards extrémistes français, un nationalisme compatible, on l'a vu, avec des doutes sur la culpabilité de Dreyfus.
- 14 Il faut noter aussi à ce propos le caractère modéré de l'antisémitisme chez les conservateurs allemands à cette date. La *Neue Preussische Zeitung* avait, certes, publié un article antisémite retentissant en 1875 ; le journal s'était même associé un moment l'antisémite « social » Stoecker. Mais en 1897-98, on n'y relevait que quelques rares allusions au *Judentum* en France, qui aurait exagéré le rôle de l'antisémitisme dans l'Affaire : Dreyfus n'aurait pas été condamné, comme le disait Bernard-Lazare, parce qu'il était juif. Le fait est que depuis leur flirt avec l'antisémitisme, qui datait de 1892, les conservateurs allemands ne songeaient plus à s'approprier des thèmes antisémites. La *Neue Preussische Zeitung* avait même condamné dès 1894 chez Drumont l'antisémitisme français parce qu'il était inséparable de l'antigermanisme. Cette déviation vers l'antigermanisme était encore condamnée en 1897 ⁶.

L'antisémitisme radical était en déclin en Allemagne dans les années 1890, et même dans les *Alldeutsche Blätter*, organe de la Ligue Pangermaniste, il n'en était pas question alors. On ne parlait plus guère publiquement de l'antisémitisme outre-Rhin au temps de l'Affaire : le bulletin de la Ligue Pangermaniste ne deviendrait antisémite qu'au début du 20^e siècle.

- 15 Faut-il rappeler en effet qu'à cette époque l'antisémitisme était beaucoup plus développé en Autriche et en France qu'en Allemagne ? Il y avait d'autres nationalistes en Allemagne, les national-libéraux, mais là aussi, le nationalisme restait relativement modéré. Le parti national-libéral était rallié depuis longtemps à Bismarck et à l'Empire. De tendance libérale de droite, il avait de plus en plus sacrifié ses principes libéraux sur l'autel de l'Empire et du nationalisme, qui avaient réalisé l'unité allemande dont il avait toujours rêvé.
- 16 La presse nationale-libérale penchait assez tôt pour l'innocence de Dreyfus, mais, en soi, cette question ne les intéressait guère plus que les conservateurs. L'Affaire révélait plutôt, à leurs yeux, la corruption de l'Etat-Major et la décadence de la France. Pour eux, plus que pour les autres Allemands, la France était restée le pays de la Revanche, et, pour la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, l'Affaire avait eu pour conséquence que la France ne serait plus en état de soutenir une guerre en Europe avec quelques chances de succès ⁷. L'*Allgemeine Zeitung* se frottait même les mains, dans les mêmes termes que Bülow : « Que l'Affaire Dreyfus fleurisse, qu'elle prospère ! ⁸ ». La très-respectable *Kölnische Zeitung* cependant mettait en garde contre un tel pharisaïsme ⁹.
- 17 Au total, si la presse nationale-libérale se montrait extrêmement sensible aux affronts français à l'ambassadeur Munster et à l'Empereur allemand, que Rochefort et d'autres impliquaient

personnellement dans l’Affaire, elle suivait quand même dans la pratique l’attitude réservée du gouvernement de Berlin. Comme la *Neue Preussische Zeitung*, elle dénonçait l’antisémitisme français comme une forme de haine anti-allemande. Et si les national-libéraux, toujours comme les conservateurs, préféraient la forme monarchique, la *Rheinisch-Westfälische Zeitung* déclarait quand-même que si la République en France n’était pas une garantie de bonnes mœurs, sa nature inébranlable était une garantie de paix ¹⁰.

- 18 La *Kölnische Zeitung*, un peu plus à gauche, gardait la nostalgie de la tradition libérale et de l’état de droit. Elle ne se félicitait pas de la décadence de la France, elle la déplorait comme un recul dans la marche vers la laïcisation. Ce journal approuvait même l’action de Jaurès et des intellectuels, adhérait toujours aux valeurs de la vérité, de la raison et de la logique ¹¹. Il en était de même du reste de la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*. Donc le nationalisme des national-libéraux colorait certes très largement leur jugement mais ils gardaient le contact avec les valeurs libérales.
- 19 La minorité catholique en Allemagne, la plus importante en Europe, avait, dès 1870, créé un parti politique, le Zentrum ou Centre, pour défendre dans l’Empire les intérêts catholiques, notamment le droit d’enseigner, et pour s’opposer aux processus de laïcisation. Le Centre était opposé à l’Empire aussi parce que l’Empire était protestant. Il formait une coalition de catholiques conservateurs, libéraux et sociaux.
- 20 Etant sans programme politique au-delà des revendications catholiques, le Centre allemand jugeait l’Affaire non pas en fonction de l’intérêt national allemand mais de l’intérêt catholique : il se préoccupait avant tout à ce propos du rôle et du sort des catholiques français. Les catholiques conservateurs allemands dénonçaient, à l’unisson de leurs confrères français, les forces de révolution qu’ils

voyaient à l'œuvre dans l'Affaire, et ils approuvaient en France l'alliance des catholiques dans le camp des antidreyfusards extrémistes avec le nationalisme et l'antisémitisme. Comme eux, ils espéraient un changement de régime ¹². Est-ce à dire qu'ils étaient eux-mêmes antisémites ? Comme les catholiques français, les catholiques allemands étaient toujours marqués par leur antijudaïsme théologique traditionnel. Mais, on l'a vu, l'antisémitisme politique n'était plus à l'ordre du jour dans les milieux conservateurs allemands à l'époque de l'Affaire. Et si, en 1894, on pouvait noter dans la *Germania* quelques pointes antisémites, ce journal ne menait pas une campagne antisémite systématique, comme c'était le cas dans la *Croix* en France depuis 1890. Les organes catholiques gardaient leur distance par rapport à l'antisémitisme radical et aux arguments raciaux.

- 21 En 1897-99, la *Germania* avait d'ailleurs beaucoup perdu de son importance. La *Kölnische Volkszeitung* était devenue le plus grand journal catholique allemand, et il représentait dans le catholicisme allemand la tendance dite de Cologne, tendance libérale-démocrate. Le correspondant de ce journal à Paris était convaincu dès le début de l'innocence de Dreyfus, et ce journal catholique libéral a condamné à plusieurs reprises le rapprochement de certains catholiques français avec l'antisémitisme. Il avait tendance à englober tous les catholiques français dans sa réprobation, mais même en France à l'époque on assimilait tous les catholiques aux éléments antidreyfusards extrémistes, alors que tous ne marchaient pas avec les antisémites. La *Kölnische Volkszeitung* déclarait donc fin mai 1899 que si « les » catholiques français avaient eu des chefs plus clairvoyants, le catholicisme français aurait mieux consolidé sa situation ¹³. Pour le journal catholique, ils avaient au contraire permis à Clemenceau et aux autres panamistes de se servir de

l'anticléricalisme pour regagner le pouvoir en France. La crainte était justifiée et guère prématurée, car le nouveau gouvernement de Waldeck-Rousseau, talonné par le radicalisme, allait justement, à la suite de l'Affaire, tirer argument des excès des Assomptionnistes en France pour reprendre l'œuvre de laïcisation par la loi sur les associations, qui allait pénaliser les catholiques. Les choses avaient pourtant évolué en juin 1899 et la *Kölnische Volkszeitung* félicitait alors *l'Univers*, organe du parti catholique en France, d'avoir rompu avec les « bandits de presse ». Le grand journal catholique rappelait que le Pape Léon XIII avait enjoint aux catholiques français de rester sur le terrain de la légalité et de la constitution. La position du journal de Cologne équivalait en somme à une position de catholique rallié ¹⁴.

- 22 L'article le plus surprenant pour notre sujet, paru dans le journal catholique de Cologne après le verdict de Rennes, concernait cependant Berlin. Selon cet article, Dreyfus était devenu populaire dans la capitale. Berlin avait même été plus attristé par sa seconde condamnation que par la mort de Bismarck ! L'ambiance dans les théâtres était lourde, et c'était comme si les Berlinoises avaient connu un deuil familial. L'Empereur aurait pu, avec le soutien du peuple, déclarer la guerre à la France à cause de Dreyfus, affirmait l'auteur de l'article. Le peuple berlinois, mené par le sentiment de pitié, était comme un grand enfant, concluait-il, ajoutant que l'antisémitisme était « battu » à Berlin ¹⁵.
- 23 La presse la plus influente en Allemagne, à l'époque wilhelmienne, plus importante par ses tirages que la presse du Centre ou la presse démocrate, était la presse libérale. Une place de choix y était occupée par la *Frankfurter Zeitung*, à l'extrême gauche du libéralisme et proche du Parti Populaire Allemand et même de la social-démocratie. Ce journal de très grande qualité était très répandu en

Allemagne, mais comptait des lecteurs en Autriche-Hongrie, en Italie, dans les pays scandinaves et aux Etats-Unis. Il a consacré une plus grande surface rédactionnelle à l’Affaire qu’aucun autre grand quotidien allemand. Cela lui a valu, on l’a vu, les foudres de la *Post*.

- 24 Convaincue très tôt de l’innocence de Dreyfus, la *Frankfurter Zeitung* a publié dès novembre 1897 le fac-similé du bordereau et un échantillon de l’écriture d’Esterhazy ¹⁶. Mais on ne peut pas dire pour autant qu’il ait mené une *campagne* dreyfusarde militante. Le journal de Francfort prônait et il envisageait en toutes choses la modération, la conciliation et le compromis, valeurs éminemment libérales, certes, mais pas des valeurs de combat. Il déplorait les articles antiallemands de la presse nationaliste française et l’implication dans l’Affaire de l’Empereur, mais il s’alignait, comme ses confrères plus à droite, sur les positions réservées du gouvernement allemand. Il faisait même tout son possible pour minimiser les tensions diplomatiques, louant la correction du gouvernement français, et affirmant que l’Affaire ne comportait pas de risques pour les relations franco-allemandes. Les questions d’espionnage, pour lui, n’avaient jamais provoqué une guerre ¹⁷. En somme, il cherchait à apaiser l’hystérie ambiante.
- 25 Sur l’issue de l’Affaire, la *Frankfurter Zeitung* se montrait relativement pessimiste en janvier 1898, mais même là-dessus, le ton est devenu plus serein après l’intervention de la Cour de cassation, que ce journal a tenu pour décisive ¹⁸. Il a insisté aussi, au sortir de la crise, sur l’importance décisive pour la victoire de la liberté de la presse. Il n’a jamais cru à la possibilité d’un coup de force. Son attitude en tout était apaisante et plutôt rassurante.
- 26 Pour tous les libéraux allemands, la France de la Révolution et des Droits de l’Homme avait représenté un modèle à suivre ; la France, pour eux, avait pris la tête de la marche du monde vers la

République et la démocratie. On comprend dès lors la déception de la *Frankfurter Zeitung* début 1898 face à la situation où se trouvait la République. Elle était désormais en recul. A l'occasion du cinquantenaire de la Révolution de 1848, le journal de Francfort a dressé un bilan très négatif : la France des Droits de l'Homme n'existait plus ¹⁹. Elle flairait déjà, dès cette date, la menace d'un retour à la réaction. Si elle affirmait, avec les autres feuilles libérales, qu'en décembre 1897, au moment où Méline avait déclaré publiquement qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus, il songeait intérieurement à la révision, elles l'accusaient de s'être ravisé, face à l'opinion publique. Devant la réaction remontante, les feuilles libérales trouvaient Méline et ses successeurs trop mous, trop peu décidés à défendre la République.

27 La *Vossische Zeitung*, plus combatif, polémique violemment contre Méline, Brisson et Dupuy, et elle faisait au contraire l'éloge de Jaurès et de son action. La *Vossische Zeitung*, qui avait une tendance à l'exagération et même à l'incohérence, faisait des socialistes l'avant-garde du dreyfusisme, ce qui était loin d'être le cas au début de 1898. Elle voyait aussi la main de l'Eglise catholique et des Jésuites derrière tous les phénomènes réactionnaires, y compris l'antisémitisme ²⁰. Le *Berliner Tageblatt* avait été un des premiers journaux à publier, dès 1896, des articles affirmant l'innocence de Dreyfus, mais, dans ce journal, les formules bien frappées cachaient souvent le manque de véritable analyse politique. Ainsi, après le verdict du procès Zola, il observait que l'armée française avait remporté sa première victoire depuis Sedan.

28 Dans quelle mesure la dimension nationale comptait-elle pour les libéraux ? Moins, naturellement, que pour les national-libéraux. Mais le *Tageblatt* concluait, toujours après le procès Zola, qu'il fallait que les Allemands fassent leur deuil de tout espoir d'une paix

honorable avec la France ²¹ . Il glosait, avec la *Vossische Zeitung*, sur le déclin moral de la France. Mais, en fin de compte, chez les libéraux, le critère essentiel restait plutôt le salut de la République française et non pas seulement l'intérêt national allemand. Le langage était un peu plus nationaliste aux *Münchener Neueste Nachrichten*, la première feuille libérale du sud de l'Allemagne. Ce journal, il est vrai, avait été national-libéral jusqu'en 1881 : il avait maintenu une ligne plus nationale. Ainsi, il se montrait plus sensible aux attaques anti-allemandes des nationalistes français et il réagissait tout à fait comme la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*, prônant la réserve, certes, mais se félicitant des faiblesses de la France. Le journal de Munich pensait également que le temps d'une alliance franco-allemande était révolu ²² . Ainsi les libéraux de droite étaient tous concernés par l'intérêt national allemand, mais il ne dominait pas complètement leur approche de l'Affaire.

- 29 Encore plus à gauche que les libéraux se trouvaient enfin les social-démocrates, qui, ayant survécu aux lois d'exception de Bismarck, commençaient une montée électorale impressionnante sous l'Empire wilhelmien. L'organe central du parti était le *Vorwärts*. Ce journal n'avait évoqué le procès Dreyfus en 1894 que pour signaler en deux lignes le verdict, mais à partir de janvier 1898, il analysait l'Affaire avec beaucoup d'à propos. Il était même le seul journal allemand à le faire de façon aussi précise. En janvier 1898, il faisait état du vide du rapport d'Ormescheville, publié par le *Siècle*, puis des iniquités du procès Esterhazy, et il concluait justement du bordereau et des échantillons de l'écriture d'Esterhazy que ce dernier était l'auteur du bordereau, et que Dreyfus était donc innocent. Vu les inepties du rapport d'Ormescheville, il ne pouvait rester comme pièce à charge contre Dreyfus que le bordereau, qui était d'Esterhazy. Pour le journal socialiste, en janvier 1898, Dreyfus était un innocent qui

avait probablement été condamné illégalement sur des documents non communiqués à la défense. Aucun autre journal allemand n'était si loin dans le dreyfusisme, et le procès Zola n'a fait que confirmer la conviction du *Vorwärts* concernant l'illégalité de 1894 ²³.

30 Il faut également reconnaître le bien-fondé des analyses politiques de ce journal sur la nature des forces réactionnaires entrées sur la scène politique en France au début de 1898 : il s'agissait de l'Etat-Major, secondé par les cléricaux, avec une force d'appoint composée des chauvinistes et des antisémites. En février 1898, cette réaction apparaissait au *Vorwärts* comme un remake du boulangisme, sans brav général ²⁴. L'organe socialiste caractérisa enfin correctement la politique du gouvernement français et de toutes les autorités en France comme une politique de silence et d'étouffement ²⁵. On voit qu'à la différence des catholiques, les social-démocrates allemands ne se bornaient pas à s'occuper de leurs homologues d'outre-Rhin. Dans ses premiers articles de 1898, le *Vorwärts* parlait même moins de Jaurès que ne le faisaient les libéraux !

31 Mais déjà se pose à ce journal acquis au dreyfusisme la question des hésitations et de l'abstentionnisme des camarades français. Le manifeste abstentionniste du groupe parlementaire socialiste date du 18 janvier. Il est cité d'abord sans commentaire, mais dès le 28 du mois l'intervention de Jaurès au Parlement demandant des éclaircissements à Méline est qualifiée de changement de direction ²⁶. Que le *Vorwärts* n'approuvait pas l'abstentionnisme de Millerand et de Viviani ressort d'un article paru après le suicide d'Henry au moment où ces deux leaders sont passés à la révision. *Vorwärts* commente avec approbation leur changement de langage et leur appel en faveur « de ce que Jaurès demandait depuis des mois : que soient complètement balayées les activités suspectes et incompétentes de la réaction cléricale-chauviniste et antisémite ²⁷ ».

- 32 En juin 1899, le *Vorwärts* offrait même une analyse de classe marxiste tendant à prouver, d'après le Marx du *18 Brumaire*, que, dans les pays d'ancienne civilisation, la République n'était pas la force de vie de la bourgeoisie, mais la forme de sa transformation révolutionnaire. Pour cette raison, pour le *Vorwärts*, c'était le devoir des socialistes français d'intervenir dans l'Affaire pour empêcher que les progrès vers une véritable République soient interrompus. Cette analyse représentait une critique théorique en règle de l'abstentionnisme de Guesde et de Vaillant en 1899. L'affaire Dreyfus, pour le *Vorwärts*, n'était pas encore un conflit de classe : elle pourrait cependant le devenir grâce à l'intervention d'un parti du prolétariat unifié ²⁸. En fonction de ce type d'analyse, le *Vorwärts* avait déjà salué, dès octobre 1898, la constitution du comité de vigilance socialiste en France, non seulement comme une arme défensive, mais comme une étape positive vers la création d'un « organe normal d'unité des courants socialistes » ²⁹. Le *Vorwärts* s'inspirait essentiellement des analyses révisionnistes d'un Bernstein et d'un Mehring parues dans les revues théoriques du parti, qui, elles, ne suivaient pas les événements de l'Affaire en détail mais étaient devenues le lieu d'une controverse sur l'Affaire entre révisionnistes et marxistes orthodoxes comme Rosa Luxemburg. Les orthodoxes, fondamentalement opposés à l'état bourgeois, n'arrivaient pas, selon Czempiel, à bien saisir les enjeux de l'Affaire ³⁰.
- 33 Notons également que les révisionnistes allemands, tout comme les libéraux, insistaient sur l'importance primordiale de la liberté de la presse. L'expérience historique des social-démocrates allemands sous le régime des lois d'exception les avait sûrement amenés à ce point de vue. On peut noter enfin que chez les socialistes allemands, on est arrivé au degré zéro du sentiment national : pas de critiques des Français, pas d'hostilité envers la France. Tout au plus se

permet-on quelques conseils aux braves camarades socialistes français.

- 34 On peut conclure, après ce survol trop rapide d'une presse allemande riche et diversifiée, que si, comme en France, les attitudes favorables à Dreyfus sont, certes, plus caractéristiques de la gauche, en Allemagne l'engagement à droite, et même le sentiment national n'excluent pas, comme en France, toute sympathie pour Dreyfus. Et même l'engagement à droite et le nationalisme, ne déterminent pas nécessairement un désir de changement de régime en France. La République reste quand même un gage de paix pour de nombreux conservateurs, comme pour les nationaux-libéraux, et le pouvoir impérial. L'intérêt national prend le pas ici sur la préférence idéologique. Si les Allemands se sentent naturellement moins mobilisés que les Français, ils se retrouvent quand même en deux camps. Le premier est composé de ceux qui ont le souci des droits de l'individu et des libertés, fussent-ils catholiques ou même socialistes. Ceux-ci sont ainsi aspirés vers le dreyfusisme : ils déplorent la décadence morale de la France et le déclin de la République ; ils souhaitent un redressement républicain. L'autre camp est composé de ceux qui en restent au maintien des droits de l'état, fussent-ils républicains, et qui se retrouvent ainsi dans le camp des antidreyfusards ou, dans le cas des marxistes orthodoxes, dans celui de l'abstention, qui est aussi une forme d'antidreyfusisme. Les plus nationalistes parmi eux insistent sur les différences nationales, et sur la supériorité allemande : mais si certains de ceux-ci voient avec plaisir la France affaiblie par sa décadence, la crainte d'une guerre retient même les plus autoritaires — à part les catholiques conservateurs — d'envisager avec sérénité l'avènement d'un régime réactionnaire et belliciste en France.

35 Au-delà des perceptions allemandes communes, chaque courant idéologique dans la presse allemande analyse donc l’Affaire, moins pour elle-même qu’à la lumière de ses intérêts de groupe politique ou religieux, ou des intérêts nationaux allemands, mais plus profondément en fonction de ses propres valeurs. Comme en France, l’Affaire est une formidable révélatrice des valeurs essentielles de chacun : dans le cas de l’Allemagne, elle ne fait que confirmer, en fin de compte, dans ce pays, le plus grand poids, comparé à la France, des valeurs monarchiques, chrétiennes, catholiques libérales, libérales tout court et même socialistes, puis d’autre part, la modération du nationalisme, et la faiblesse relative de l’antisémitisme. En France, les monarchistes sont hors combat, la République laïque est au pouvoir, les catholiques libéraux sont très minoritaires, le libéralisme a disparu, et les socialistes sont moins bien implantés que leurs grands frères allemands : le nationalisme et l’antisémitisme font au contraire des ravages. C’est pour ces raisons-là finalement que Dreyfus a pu éveiller plus de sympathies en Allemagne qu’en France, car plus il y a de partisans de la liberté et des droits de l’Homme, et moins il y a d’antisémites, plus il y a de sympathisants pour Dreyfus. (Le poids du libéralisme en Angleterre n’explique-t-il pas aussi l’importance du sentiment pro-Dreyfus qui domine outre-Manche ?). D’autre part, le conservatisme, le nationalisme et sans doute l’antisémitisme en Allemagne peuvent rimer avec l’indifférence à l’égard de Dreyfus, et une attitude réservée par rapport à la France ; dans l’hexagone, le conservatisme, le nationalisme et l’antisémitisme vont de pair avec un antidreyfusisme extrémiste et violent ³¹. Les composantes des attitudes de chaque courant politique ou religieux dans la presse donnent un mélange différent en Allemagne : mais, plus de libéralisme, quelle que soit l’étiquette de parti, a donné plus de

sympathie pour Dreyfus, et inversement. Conclusion en apparence banale mais qui peut mener loin sans doute. Péguy n'allait-il pas demander à l'autoritaire Guesde de rejoindre les conservateurs ? Et ne voit-on pas se reconstituer en Russie aujourd'hui une alliance, rappelant l'antidreyfusisme, entre marxistes orthodoxes, nationalistes, antisémites et réactionnaires ? Le dreyfusisme ou l'antidreyfusisme d'extrême-droite ne correspondent-ils pas à deux visions fondamentales mais opposées du monde, dont l'application ne correspond pas aux divisions officielles entre les partis et dépasse les limites de l'Affaire et les frontières ?

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Presse quotidienne allemande (novembre-décembre 1894, novembre 1897-septembre 1899)

Presse conservatrice :

Neue Preussische Zeitung (Kreuzzeitung) BERLIN

Norddeutsche Allgemeine Zeitung BERLIN

Post BERLIN

Presse nationale - libérale :

Allgemeine Zeitung MUNICH

Kölnische Zeitung COLOGNE

Rheinisch - Westfälische Zeitung ESSEN et DORTMUND

Presse du Centre (catholique) :

Germania BERLIN

Kölnische Volkszeitung COLOGNE

Presse libérale :

Berliner Tageblatt BERLIN

Frankfurter Zeitung FRANCFORT

Münchener Neueste Nachrichten MUNICH

Vossische Zeitung BERLIN

Presse social-démocrate :

Vorwärts BERLIN

Ouvrages et articles

Actes du colloque sur les visions allemandes de la France (1871-1914), Université de Metz, 2-4 décembre 1993, à paraître aux éditions Peter Lang (Europäischer Verlag der Wissenschaften), Berne.

M. BAUMONT, *Au cœur de l’Affaire* (Paris, 1976)

E. CAHM, *L’Affaire Dreyfus. Histoire, politique et société* (Paris, 1994)

E. CAHM, « L’Europe au temps de l’affaire Dreyfus », in L. GERVERAU et Ch. PROCHASSON, (sous la direction de), *L’Affaire Dreyfus au tournant du siècle 1894-1906* (Paris, 1994), pp. 267-274.

E.-O. CZEMPIEL, *Das deutsche Dreyfus-Geheimnis* (Munich, 1966), notamment pp. 108-132. (Fondamental).

Documents diplomatiques français (1871-1914), I^{ère} série 1871-1909 t. XIV et XV (Paris, 1957, 1959).

A. HAASE, *Katholische Presse und die Judenfrage. Inhaltsanalyse Katholischer Periodika am Ende des 19-Jahrhunderts* (Munich, 1975).

K. KOSZYK, *Geschichte der deutschen Presse*, t. 2 : *Deutsche Presse im 19- Jahrhundert* (Berlin, 1966)

K. KOSZYK, « Sozialdemokratie und Antisemitismus zur Zeit der Dreyfus-Affäre », in L. HEID et L. PAUCKER (sous la direction de), *Arbeiterbewegung bis 1933. Soziale utopien und religiös-kulturellen Traditionen* (Tübingen, 1992)

G. KRUMEICH, « Die Resonanz der Dreyfus-Affäre im deutschen Reich » in G. HÜBINGER et

- W.J. MOMMSEN *Intellektuelle im deutschen Kaiserreich* (Francfort, 1993), pp. 13-32.
- J. LEPSIUS, *Die grosse Politik der europäschen Kabinette*, t. 9 et 13 (Berlin, 1924).
- T. NIPPERDEY, *Deutsche Geschichte 1866-1918 II : Machtstaat vor der Demokratie*, 2^e éd. (Munich, 1993).
- I. VON BUELTZINGSLOEWEN, « L'opinion publique allemande face au centenaire de la Révolution française », mémoire de maîtrise, Strasbourg II, 1986.
- B. WEILL, *L’Affaire Dreyfus* (Paris, 1930).
- R. WINLING, « Echos de l’Affaire dans la presse socialiste allemande », in G. LEROY (sous la direction de), *Les écrivains et l’affaire Dreyfus. Actes du colloque organisé par le Centre Charles Péguy et l’Université d’Orléans (29, 30 et 31 octobre 1981)* (Paris, 1983), pp. 65-73.

NOTES

1. Sur la presse allemande (et française) en 1894-1895, voir E. CAHM, *La première affaire Dreyfus. L’affaire Dreyfus et l’opinion publique en 1894-1895*, inédit.
2. Cit. M. BAUMONT, *Au cœur de l’Affaire* (Paris, 1976), pp. 230 et 265-266.
3. *Neue Preussische Zeitung* (26 janvier 1898).
4. *Ibidem* (10 août 1899).
5. *Ibidem* (7 juin 1899).
6. *Ibidem* (13 novembre 1894, 19 novembre 1897, etc.).
7. *Rheinisch-Westfälische Zeitung* (3 septembre 1898).
8. *Allgemeine Zeitung* (17 novembre 1898), cit. E.-O. CZEMPIEL, *Dos deutsche Dreyfus-Geheimnis* (Munich, 1966), p. 120.
9. *Kölnische Zeitung* (12 janvier 1898).
10. *Allgemeine Zeitung* (17 juillet 1898), cit CZEMPIEL, pp. 120-121 et *Rheinisch-Westfälische Zeitung* (24 février 1898, 9 juin 1899).
11. *Kölnische Zeitung* (27 février 1898).
12. Voir CZEMPIEL, pp. 123-124.
13. *Kölnische Volkszeitung* (29 mai 1899).
14. *Ibidem* (4 juin 1899).
15. *Ibidem* (16 septembre 1899).
16. *Frankfurter Zeitung* (14 novembre 1897).
17. *Ibidem* (23 novembre 1897).
18. *Ibidem* (31 octobre 1898).
19. *Ibidem* (24 février 1898)

20. Je dois les informations sur le contenu de la *Vossische Zeitung* à Mlle Valérie Lohézic.
21. *Berliner Tageblatt* (21 février 1898). Sur l'attitude du *Tageblatt* cf. J.- Y. VEILLARD, « L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique internationale », in L. GERVEREAU et Ch. PROCHASSON, (sous la direction de), *L'Affaire Dreyfus au tournant du siècle 1894-1906* (Paris, 1994), p. 260.
22. *Münchener Neueste Nachrichten* (15 juin 1899).
23. *Vorwärts* (11, 14 janvier, 25 février 1898).
24. *Ibidem* (18, 21 janvier, 25 février 1898).
25. *Ibidem* (25 février 1898).
26. *Ibidem* (21, 28 janvier 1898).
27. *Ibidem* (4 septembre 1898).
28. *Ibidem* (9 octobre 1898, 4 juin 1899).
29. *Ibidem* (19 octobre 1898).
30. Voir CZEMPIEL, pp. 109-114.
31. Voir E. CAHM, *L'Affaire Dreyfus. Histoire, politique et société* (Paris, 1994), pp. 120-121).
-

AUTEUR

ERIC CAHM

Université de Tours

Visions contemporaines et visions postérieures de l'affaire Dreyfus en Allemagne

Beate Gödde-Baumanns

- 1 Autant que l'affaire Dreyfus elle-même, sa perception et son interprétation par ses contemporains allemands ont été marquées par l'antagonisme franco-allemand de l'époque. Si la guerre franco-allemande et le traité de paix conclu en 1871 avaient, des deux côtés, approfondi l'antagonisme national, l'établissement de la République en France y avait ajouté un nouvel élément idéologique. A l'opposition des puissances, séculaire en principe, différente de fait d'une époque à l'autre, s'était jointe l'opposition des systèmes politiques : d'un côté la monarchie constitutionnelle, alors le modèle prédominant en Europe, et de l'autre la République — la seule parmi les grandes puissances de l'époque. En Allemagne cette nouvelle opposition idéologique avait des effets doubles et contradictoires. Elle soutenait une ambivalence qui caractérisait depuis longtemps l'attitude des Allemands envers la France, considérée souvent comme adversaire et figurant aussi souvent comme modèle. Dans les milieux prédominants de l'Empire allemand, la crainte, voire l'horreur de la République augmentait l'hostilité envers la France qui, malgré sa défaite, resta — dans la pensée allemande — l'ennemi

héréditaire, toujours dangereux. Les Allemands ne partageaient point en effet l'idée qu'on se faisait alors en France de l'hégémonie allemande en Europe. Mais dans les milieux de gauche, c'est-à-dire chez la minorité républicaine des libéraux et chez les socialistes, la France républicaine avait repris le rôle joué auparavant par la France révolutionnaire : c'était le modèle du progrès politique. Le terrain pour les différentes réactions allemandes face à l'affaire Dreyfus était donc préparé bien avant que celle-ci ne commençât.

- 2 Tandis qu'en France l'intérêt pour l'Allemagne avait nettement grandi après la défaite de 1870, la victoire allemande n'avait guère diminué l'attention que les Allemands prêtaient d'habitude à la France et notamment à tout ce qui avait la moindre relation avec l'Allemagne ¹. D'où le grand retentissement de l'affaire Dreyfus en Allemagne. Dès le début, le public allemand en a été bien tenu au courant.

I.

- 3 Au moment du procès de Rennes la plupart des Allemands étaient convaincus de l'innocence du capitaine Dreyfus. Il y avait pourtant en Allemagne nettement moins de dreyfusards qu'en France. Si beaucoup d'Allemands plaignaient le sort d'un martyr innocent et si l'on percevait l'importance de la crise qui troubla la France, peu d'Allemands se rendirent compte de l'enjeu fondamental de l'Affaire.
- 4 Outre la presse quotidienne, étudiée par Eric Cahm ², une quantité considérable de lettres déposées au Musée de Bretagne en témoignent ³. Quand on compare les nombreuses lettres d'origine allemande et anglo-saxonne qui furent adressées au capitaine Dreyfus et à son épouse lors du procès de Rennes, on est frappé par leurs traits communs comme par leurs différences. On y retrouve la

même compassion humaine, la même indignation contre les responsables du tort commis, mais rarement des arguments politiques, si fréquents dans les lettres venues de Grande-Bretagne, presque jamais le ressentiment d'une profonde déception vis à vis de la France. C'est qu'en Allemagne l'affaire Dreyfus confirma une image de la France déjà faite et le dédain de la République qu'éprouvaient alors de nombreux Allemands.

- 5 Je me propose de le démontrer par l'analyse d'un des premiers livres sur l'Affaire, publié à Berlin en 1899, avant même que l'arrêt de Rennes ne fût prononcé : *Die Affaire Dreyfus. Eine kriminalpolitische Studie* ⁴. L'auteur, Otto Mittelstädt, était un juriste éminent, expérimenté dans des procès politiques, grand expert du droit criminel, d'où le sous-titre. Mittelstädt avait terminé sa carrière professionnelle comme juge à la plus Haute Cour de l'Allemagne, le *Reichsgericht* de Leipzig. Après sa retraite, prise prématurément, il avait passé plusieurs années en France où il suivit de près l'éclosion de l'affaire Dreyfus. Au moment du procès de Zola, l'ancien juge défendait encore l'autorité de la chose jugée. Selon lui c'était le principe fondamental de tout notre système de droit moderne, élaboré au cours des siècles. Il fallait bien qu'un peuple ait perdu tout respect de la juridiction, disait-il, pour qu'on puisse s'en prendre à une chose jugée de la même manière que Zola. A quel point fallait-il être imbu de sa personne pour imaginer qu'il suffisait de pousser des hauts cris, dix fois « J'accuse » au début et dix fois « Je jure » à la fin, pour anéantir l'arrêt d'un tribunal ? Zola avait bien mérité sa condamnation, concluait Mittelstädt dans un article, qu'il avait rédigé à Nice et donné à la revue *Die Zukunft*, dont il était le collaborateur ⁵. Mais quand la Cour de Cassation annula l'arrêt de 1894, Mittelstädt changea d'opinion. Il consacra une bonne partie de son livre à démontrer que le capitaine Dreyfus avait été condamné à

tort. Mittelstädt l'expliquait d'un style sobre, logique, conséquent — c'était le juriconsulte qui parlait. Voici son résumé :

- 6 « Dans l'intérêt du droit et de la justice comme dans l'intérêt de la France il faut espérer que la raison et la conscience des sept officiers qui ont à prendre la décision de Rennes l'emporteront sur les tentations d'un souci tout à fait erronné de l'honneur militaire dont on a déjà vu les effets néfastes pour la nation française. Une nouvelle condamnation d'Alfred Dreyfus, ce serait le pire désastre que l'ennemi le plus farouche de la France puisse imaginer » ⁶.
- 7 Pour sa part, Mittelstädt souligna qu'il était un ami de la France ⁷. En tant que tel il regrettait le résultat de son analyse de l'affaire Dreyfus. Bien informé et bon observateur, Mittelstädt regardait l'Affaire avec les yeux d'un Allemand de sa classe, ayant horreur du parlementarisme et de la prétendue corruption des mœurs en France. Or il l'interpréta comme le symptôme d'une grave maladie de la France. Dans d'autres pays, disait-il, il n'y aurait aucune difficulté à corriger une erreur judiciaire dès la mise en évidence de cette dernière comme dans le cas d'Alfred Dreyfus. L'idée étrange que l'aveu d'une erreur, pourtant humaine, puisse salir l'honneur de l'armée, cette drôle d'idée ne pouvait naître que d'une pensée malsaine, de l'exorbitante vanité des Français, des défauts séculaires de la race gauloise. Ces combats pour et contre la révision du procès inondaient le sol de la France d'un « flux vaseux de matières vénéneuses de décomposition, étouffant les derniers restes de sincérité et de justice ». S'il y avait jadis une façon de dire que la France dansait sur un volcan, il faudrait dire maintenant « que la nation française marche sur des planches pourries qui couvrent un cloaque » ⁸.
- 8 C'était un vocabulaire courant à l'époque. Sous l'influence d'historiens éminents qui avaient dessiné des images horribles de la

Révolution française ⁹, de nombreux Allemands s'étaient habitués à décrire l'état moral de la France en des termes empruntés à la biologie : maladie, pourriture, décomposition. Mittelstädt ne faisait pas exception. La querelle entre les dreyfusards et les antidreyfusards, les bruyantes campagnes de presse, les manifestations d'un antisémitisme violent étaient pour lui autant de symptômes d'une maladie mortelle dont la France était atteinte.

9 Regardons de plus près ses remarques sur l'antisémitisme. Mittelstädt décrivit bien son rôle dans l'affaire Dreyfus et le jugea prudemment : la condamnation d'Alfred Dreyfus eût été incertaine s'il n'avait pas été juif, mais descendant d'une famille de vieille noblesse cléricale. Il était certain qu'il n'y aurait jamais eu cette grande campagne contre la révision du procès s'il s'était agi d'un quelconque officier chrétien ¹⁰. Parlant de l'antisémitisme, Mittelstädt était très proche des sentiments d'Emile Zola, comme en témoigne le choix de leurs mots : « Le poison est dans le peuple, si le peuple entier n'est pas empoisonné », disait Zola à la fin de l'année 1897 ¹¹. « Presque toute la grande presse comme presque tous les Français étaient plus ou moins infestés par l'antisémitisme », disait Mittelstädt en 1899 ¹². Tandis que Zola découvrait la fonction politique de l'antisémitisme et le dénonçait comme un péril général « qui nous ramènerait à des siècles en arrière,... ensanglantant toutes les patries » ¹³, Mittelstädt n'y voyait pourtant qu'un péril français, émanant des défauts de la race gauloise ¹⁴.

10 Il soulignait l'isolement de la France « dans le monde civilisé », dû à la poursuite des activités antirévisionnistes même après la découverte du « faux Henry », à la persécution brutale de Picquart et au dénigrement exécrationnel de la Cour de Cassation. On se détourne de la France « comme d'un malade lépreux », disait Mittelstadt ¹⁵. Se défendant contre le moindre soupçon de joie sournoise, il concluait

cependant que le bilan de l'affaire Dreyfus avait de quoi rassurer les Allemands : « La France devra patienter encore quelques décennies pour mettre en œuvre ses désirs de revanche contre l'Allemagne. La capacité de former des alliances, la force d'attaque et de résistance de la France dans la politique internationale sont sensiblement affaiblies pour une longue période ». L'Angleterre n'aurait guère procédé à Fachoda et à Madagascar sans ménager la France, si elle n'était pas convaincue que « la politique française dans son ensemble était paralysée par 'l'Affaire' » ¹⁶.

- 11 Bon observateur, Mittelstädt prédisait que les militants de la République l'emporteraient en France, par suite des sottises énormes qu'auraient commis les milieux cléricaux et militaires pendant l'affaire. Mais cette perspective ne le rassurait point sur le sort de la France. Car Mittelstädt était convaincu que le triomphe du républicanisme aurait l'effet d'accélérer « l'agonie » de la France ¹⁷. Il voyait bien que la querelle politique ne serait pas terminée quel que soit l'arrêt que rendrait le Conseil de Rennes. Mais il se trompa, en conséquence de l'interprétation de ses observations, sur « la portée historique » de l'Affaire. Celle-ci consistait à avoir révélé une fois de plus au monde et à la nation française elle-même, disait Mittelstädt, les « péchés originels séculaires de la race gauloise », à savoir : « les penchants pour la cruauté, l'insincérité, la légèreté, la vanité fanfaronne, la folie des grandeurs » ¹⁸.
- 12 C'était les propos d'un auteur qui se vantait, je le répète, d'aimer la France. Il est donc facile d'imaginer quelles ont été les calomnies que les francophobes joignaient à leurs plaintes sur le sort d'un innocent. Cela entraînait des objections de la part des partisans de la république, mentionnés par Eric Cahm ¹⁹, mais aussi du côté de ceux qui s'approprièrent en Allemagne le rôle des antidreyfusards. Comme en France, des alliances étranges se faisaient à cette

occasion. Je prends pour exemple les cas du monarchiste Maximilian Harden, l'éditeur et l'auteur principal de la revue *Die Zukunft* (Berlin), et du socialiste Wilhelm Liebknecht, qui écrivit quelques articles sur l'affaire Dreyfus pour la revue *Die Fackel* (Vienne).

- 13 Wilhelm Liebknecht était à côté d'August Bebel l'autre chef du parti social-démocrate. Il avait lutté depuis des décennies pour améliorer les relations franco-allemandes. Député au *Reichstag*, il avait voté en 1871 contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Il s'était acharné à critiquer la politique française de Bismarck. Au moment de l'affaire Dreyfus, Liebknecht se mit en colère contre « les sottises médisances de la France, des Français et de tout ce qui est français. « Afin de contrarier cet » appel au chauvinisme le plus vulgaire » ²⁰, il n'hésita pas à dire et redire : « Je ne crois pas à l'innocence du capitaine français Dreyfus » ²¹. L'éditeur de la revue fit même remarquer « qu'il y aurait plus d'humanité dans l'irrévérence la plus brutale du sort d'un individu que dans le désir de vérité des personnes excitées qui s'en vont à la Bourse » ²². C'était la version socialiste de l'argument principal des antidreyfusards français qui évoquèrent l'autorité de la chose jugée. Liebknecht enrageait d'autant plus contre ses compatriotes qui dénigraient la France qu'il n'y voyait qu'une « comédie d'indignation la plus hypocrite ». Car, disait-il, « l'opposition entre l'idéal feint des accusateurs indignés de la France et la réalité misérable de notre situation politique et juridique n'est nulle part plus grande qu'en Allemagne » ²³. Or Liebknecht raila les dreyfusards français qui auraient témoigné d'une « folie hystérique » ²⁴. Il se moqua notamment de Zola : Cet écrivain qui s'enfuit « si courageusement à Londres », n'aurait certainement pas sauvé la République qui, d'ailleurs, « n'était pas en péril ». Mais le cas échéant, Zola lui aurait fait « une vrombissante

oraison funèbre, tout à fait dans le style gonflé de 'J'accuse'— mais sur papier et bien à l'abri des événements ! » ²⁵ .

- 14 Politiquement aux antipodes de Liebknecht, Harden procédait à peu près de la même façon. Maximilian Harden était son nom de plume, acquis en tant qu'acteur au théâtre et qu'il avait gardé lorsqu'il était devenu publiciste. Monarchiste et moderniste, Harden était un critique impitoyable de l'empereur Guillaume II, qui avait refusé ses services, et un grand admirateur de Bismarck. Harden avait adopté le rôle de moniteur railleur et perspicace de la nation. Ainsi se moquait-il de la compassion que de nombreux Allemands témoignaient pour le sort du capitaine Dreyfus. En mélangeant la francophonie traditionnelle, l'antirépublicanisme et des arguments antisémites, Harden critiqua le dreyfusisme allemand par un style intraduisible de calomnie arrogante. Quelle sottise naïve et dangereuse que de polémiquer contre la France en faveur d'un « millionnaire juif » ²⁶ qui, au surplus, se vantait de haïr l'Allemagne ! Pourquoi la presse se joignait-elle à une campagne menée par « le syndicat gallo-juif » ²⁷ et soutenue par les grands capitaux juifs ? La campagne pour Dreyfus, c'était « la duperie la plus insolente, la plus scélérate du siècle » ²⁸ . Zola avait été un grand écrivain. En se mettant à l'avant-garde du dreyfusisme, il avait cependant succombé à une mégalomanie ridicule. Dans ses articles et son discours devant le tribunal il n'y avait que de « l'enflure du langage et des phrases creuses » ²⁹ . Les Allemands n'avaient aucune raison de s'emparer de la défense des droits de l'Homme à l'occasion du cas Dreyfus. Ce n'était pas à eux de trancher la question de savoir si Alfred Dreyfus était un traître ou un martyr. Mieux valait se méfier des effets du dreyfusisme qui suscitait l'antisémitisme dans des milieux qui en avaient été exemptés auparavant ³⁰ . Qui voudrait prétendre que les avocats de Dreyfus et de Zola auraient pu

assurer la défense avec autant de liberté en Allemagne ? La justice française était hors de reproche. N'ayant ni le droit ni le moindre intérêt à se mêler d'une affaire qui ne regardait que la France, les Allemands devaient faire attention à ne pas susciter de nouvelles hostilités chez leur vieil adversaire. Ils devaient se borner à sauvegarder l'intérêt de leur patrie, d'autant plus que l'Allemagne était menacée « à toute heure » d'une nouvelle guerre franco-allemande ³¹. Mais grâce à cette Affaire, la France déchirée « n'osera plus faire la guerre à l'Allemagne sans des alliés » ³².

15 Ajoutons que Harden était né juif et s'était converti au protestantisme. Parmi les dreyfusards allemands qu'il attaquait, plusieurs étaient juifs. Ne mentionnons que l'adversaire intime de Harden dans ce débat, Max Nordau, qui fut alors le correspondant de la *Vossische Zeitung* à Paris ³³. C'est-à-dire que les juifs allemands ont réagi à l'affaire Dreyfus de la même façon que leur compatriotes, les uns prenant le parti du capitaine Dreyfus, les autres celui des antidreyfusards. A part le mouvement sioniste ³⁴, l'affaire Dreyfus n'a apparemment pas laissé de traces spéciales dans les milieux juifs. Il paraît que les juifs allemands partageaient l'opinion de leurs compatriotes chrétiens, à savoir que l'affaire Dreyfus témoignait avant tout du déclin moral de la France. Selon toute vraisemblance ils se félicitaient d'habiter eux-mêmes un pays en bon ordre moral — même si l'armée prussienne n'admettait pas d'officiers juifs ³⁵.

16 Notons, pour fermer ce premier volet, que plusieurs publications sur l'affaire Dreyfus ont été traduites en allemand dès leur parution. Parmi eux le premier volume de *l'Histoire de l'affaire Dreyfus* de Joseph Reinach ³⁶ et *Cinq années de ma vie* d'Alfred Dreyfus ³⁷. Il y fit un résumé admirable de l'affaire qui porte son nom :

Et ce sera dans l'histoire l'honneur de la France que cette levée d'hommes de toutes les catégories, de savants jusqu'ici enfouis dans les travaux silencieux du laboratoire ou du cabinet d'étude, de travailleurs attachés au dur labeur

journalier, d'hommes politiques mettant l'intérêt général au-dessus de leur intérêt personnel, pour la suprématie des nobles idées de justice, de liberté et de vérité ³⁸.

- 17 Cela fut parfaitement traduit en allemand, mais ne trouva aucune résonance en Allemagne. Car ceux qui prenaient le parti d'Alfred Dreyfus comme ceux qui se joignaient aux antidreyfusards ne regardaient de près que les côtés honteux de l'Affaire.

II.

- 18 Comme l'histoire de l'autre est toujours étudiée en fonction des préoccupations du spectateur, la vision de l'affaire Dreyfus changea évidemment sous la République de Weimar. Cette première république allemande fut contestée du début jusqu'à la fin de son existence (1918-1933). Or plusieurs auteurs, partisans de la République, percevaient l'affaire Dreyfus comme un modèle de défense républicaine. Le plus remarquable de ces livres émettait son message déjà à travers le titre : *Der Kampf einer Republik. Die Affäre Dreyfus (La Lutte d'une République. L'affaire Dreyfus)* ³⁹. L'auteur, Wilhelm Herzog, un écrivain de gauche, avait d'abord écrit avec J. Rehfisch la pièce de théâtre sur l'affaire Dreyfus, déjà mentionnée par Marc Knobel ⁴⁰. A l'époque, cette pièce ne fut pas mise en scène en Allemagne, mais seulement à Paris, dans une traduction qui, selon Herzog, l'aurait déformée ⁴¹. Dans le livre, publié en 1933 par une maison d'édition syndicale déjà exilée, Herzog présentait les « documents et faits » où il avait puisé la matière du spectacle. Cela représentait presque mille pages. Herzog indiqua lui-même le sous-titre qui aurait également été à la mesure de son livre sur l'affaire Dreyfus : « Le modèle... pour l'Allemagne » ⁴².
- 19 Herzog prônait l'affaire Dreyfus comme « la période héroïque de la Troisième République ». Partageant l'image, répandue à l'époque,

qui identifiait la nation à un corps vivant, Herzog parla de l'affaire Dreyfus aussi en termes de maladie. Mais ce que Mittelstädt avait interprété comme les symptômes de la France moribonde, apparaissait chez Herzog comme une maladie infantile d'où la jeune République serait sortie « purifiée, fortifiée et stabilisée ». L'affaire Dreyfus aurait même été la source où le peuple français puisa les forces de sa victorieuse résistance dans la Grande Guerre ⁴³ .

- 20 Saurait-on mieux déceler l'impact de l'histoire immédiate sur l'interprétation historique ? Sur l'arrière-fond de la défaite française de 1870, Mittelstädt voyait dans l'affaire Dreyfus le signe du déclin de la France. Sous l'impact de la défaite allemande, de 1918, Herzog cherchait dans l'affaire Dreyfus la source de la force victorieuse de la France. L'effondrement de la Troisième République en 1940 et l'holocauste devaient bientôt changer de nouveau les repères d'interprétation de l'affaire Dreyfus par des auteurs allemands.
- 21 Avant d'ouvrir ce troisième volet il faut pourtant revenir brièvement à l'ouvrage de Herzog. Son message principal, sur la défense républicaine comme modèle, a nettement moins marqué la vision allemande de l'affaire Dreyfus que son dénigrement du capitaine Dreyfus. Partant d'une pensée socialiste et pacifiste, Herzog, bien que juif lui-aussi, déchaîna toute son aversion contre les militaires et la bourgeoisie aisée sur ce « petit officier juif ambitieux » : D'intelligence médiocre, il était « un arriviste typique ». Mais justement parce qu'il était juif, il voulait surclasser ses camarades. Ce fils d'une famille bourgeoise fortunée ne se doutait guère « de la pénurie et de la misère des classes pauvres ». Tenant surtout à démontrer « sa bonne éducation militaire, il n'aurait sans doute point hésité à faire tirer sur des ouvriers manifestants en cas d'émeutes ou de grèves » ⁴⁴ Emile Zola par contre, tant méprisé par le socialiste Liebknecht, comptait parmi les héros de Wilhelm

Herzog : « L'histoire admire en Emile Zola l'un des lutteurs les plus courageux et les plus altruistes pour la victoire du droit et de la vérité » 45 .

- 22 Passons outre les écrits de l'historien national-socialiste Walter Frank sur l'affaire Dreyfus ainsi que sur sa tentative, qui échoua, de s'emparer des dossiers français sur l'Affaire en 1940. Les traces de cette tentative ont été trouvées récemment dans les archives de Moscou 46 . Frank renouvelait le discours antirépublicain et exaltait des préjugés antisémites sans apporter rien de nouveau.

III.

- 23 La fin de la Deuxième Guerre mondiale a été ressentie en Allemagne non seulement comme la défaite totale mais surtout comme le désastre national.
- 24 1945, c'était l'Allemagne écrasée, tombée en mines, et la révélation au grand jour des crimes de génocide commis par des Allemands sous le régime national-socialiste. Pour survivre il fallait repartir à zéro, semblait-il. Or 1945 est resté dans la mémoire collective « l'année zéro ». La devise la plus généralement admise, le leitmotiv du nouveau départ était « jamais plus ». C'était-là le contexte d'un article de quelques pages, paru en 1946, au titre remarquable : *Die Affäre, die uns leider fehlte...* (« L'Affaire qui nous a malheureusement manqué.. ») 47 . L'auteur, le publiciste Axel Eggebrecht, termina l'ébauche précise et compacte de l'affaire Dreyfus par cette réflexion : « Au lieu de tourner en dérision la démocratie corrompue nous devrions plutôt regretter profondément que nous n'ayons jamais eu une affaire pareille. L'absence de cette cure purgative a été un des grands manques de notre histoire contemporaine qui n'en est vraiment pas dépourvue » 48 .

25 Le regret des grands méfaits de l'histoire contemporaine allemande a été durable, notamment la grande honte de l'holocauste. Mais c'est justement sous l'impact de cette honte-là que la vision de l'affaire Dreyfus fut encore modifiée. Certes, la vieille image que les Allemands s'étaient fait de leur moralité supérieure face à la terreur de la Révolution française, une image qu'ils avaient conservée pendant tout le dix-neuvième siècle et qu'ils avaient trouvé confirmée une fois de plus par l'affaire Dreyfus, était détruite à jamais par la révélation des crimes nazis. C'en était fini également des calomnies antisémites et francophobes. A la suite de deux publications importantes, parues en 1958, réapparaissait cependant une vision de l'affaire Dreyfus qui permettait d'associer à la nouvelle et très honorable indignation sur l'antisémitisme le reliquat d'un vieux ressentiment antifrançais. Il en résulta un certain effet consolateur. C'est ainsi que le chapitre sur l'affaire Dreyfus dans l'œuvre de Hannah Arendt sur *Les origines du totalitarisme* ⁴⁹ et le livre de Siegfried Thalheimer, *Macht und Gerechtigkeit. Ein Beitrag zur Geschichte des Falles Dreyfus (Pouvoir et justice. Une contribution à l'histoire du cas Dreyfus)* ⁵⁰ ont connu beaucoup de succès en Allemagne. Par contre la traduction du *Journal de l'affaire Dreyfus* de Maurice Paléologue, publiée presque simultanément, resta sans effet ⁵¹. Le mot de Paléologue, si souvent cité en France, que l'Affaire mit « aux prises deux sentiments sacrés, l'amour de la Justice et la religion de la Patrie » ⁵², n'a eu aucun écho en Allemagne.

26 Hannah Arendt et Siegfried Thalheimer étaient des juifs allemands. L'une et l'autre avaient survécu à l'holocauste en exil. La France en avait été une étape. La persécution des juifs par l'Allemagne nationale-socialiste, mais aussi l'effondrement de la Troisième République en 1940, les concernèrent dans leurs propres vies. Il est donc évident que, parlant de l'affaire Dreyfus, ils mirent l'accent sur

l'antisémitisme. Dans ce contexte ils ressuscitèrent la vieille image de l'affaire Dreyfus qui se déroulait « dans une société profondément corrompue » ⁵³ .

27 Siegfried Thalheimer renversa la légende antisémite de la conspiration juive. Il la remplaça par l'hypothèse d'une conspiration antisémite de l'état-major français qui aurait été à l'origine de toute l'affaire Dreyfus. Selon Thalheimer, les officiers de l'état-major ont fabriqué le bordereau, feint une trahison et dénoncé Alfred Dreyfus comme le traître afin de provoquer le scandale public et d'écarter une fois pour toute les juifs de l'élite militaire. Thalheimer y joignait une seconde hypothèse : ce complot criminel aurait été dissimulé non seulement par les chefs de l'armée, mais par les antidreyfusards et le capitaine Dreyfus lui-même. Ces derniers auraient renoncé à faire élucider toute la vérité par manque de respect pour le droit, parce qu'ils partageaient ce défaut avec leurs adversaires. Cela aurait été l'effet de l'immoralité viscérale du système républicain : « Le vrai coupable dans l'Affaire, c'est la République. Le parlement et le gouvernement ont supprimé à jamais l'éclaircissement du complot contre Dreyfus par les moyens de refus du droit et de violation de la loi » ⁵⁴ . A défaut de preuves, Thalheimer employait la méthode apodictique : il interprétait les textes, sur lesquels il fondait son hypothèse, au seul service de celle-ci. Il ne dissimula pas son point de départ idéologique : « L'incapacité d'Etats libéraux de concilier le pouvoir, l'ordre, la raison politique et la liberté », disait-il, « a été l'expérience de ma vie » ⁵⁵ .

28 Ce credo antidémocratique n'a eu nul retentissement dans la République Fédérale florissante. Mais l'hypothèse du criminel complot antisémite de l'état-major français a connu un grand et durable succès. Des historiens experts en la matière avaient beau la réfuter ⁵⁶ . Le public intéressé à l'Affaire adoptait cette hypothèse-

là. Le livre de Thalheimer devenait l'œuvre de référence. Il y eut une deuxième édition, dite « édition d'étude », de la version intégrale qui compte plus de 800 pages. Une version raccourcie sortit en livre de poche, rééditée également sans aucune révision ⁵⁷. Plusieurs générations d'étudiants allemands ont puisé leurs connaissances de l'affaire Dreyfus chez Thalheimer. D'autres publications n'ont attiré l'attention que de quelques rares experts. Notamment l'œuvre de référence actuelle, *L'Affaire* de Jean-Denis Bredin, est longtemps resté inaperçue et n'a pas été traduite en allemand ⁵⁸.

29 L'exposé de Hannah Arendt, toujours disponible grâce aux rééditions nombreuses des *Origines du totalitarisme*, ne s'harmonise que trop bien avec les propos de Thalheimer. D'abord la remarque très connue de l'introduction générale, qualifiant l'affaire Dreyfus comme « une sorte de répétition générale du spectacle de nos jours ». La plupart du temps elle est citée sans la phrase suivante qui précise l'idée : C'est que l'Affaire « offre une occasion unique de discerner, encore dans le cadre du dix neuvième siècle, les chances politiques de l'antisémitisme, normalement cachées » ⁵⁹. Par conséquent la réflexion différenciée de Hannah Arendt est banalisée, voire réduite à la formule simpliste selon laquelle l'affaire Dreyfus aurait été la répétition générale de l'holocauste.

30 Le chapitre sur l'affaire Dreyfus ne saurait compter parmi les chefs-d'œuvre de l'éminente philosophe. C'est un pot-pourri de notes de lecture, puisées un peu partout, par exemple chez Herzog et chez Frank, chez Reinach et chez Dutrait-Crozon, sans trop de cohérence. Il y a pourtant un fil rouge qui traverse la version allemande, rédigée par Hannah Arendt elle-même : c'est la raillerie péjorative. Hannah Arendt la répartit largement : l'affaire Dreyfus n'était qu'une « farce » — tandis que la Commune était la « tragédie » ⁶⁰. A la seule exception de Clemenceau, tous les protagonistes de l'Affaire

agissaient de façon « mi-ridicule, mi-dégoûtante ». Ne citons que le « parvenu » Dreyfus, et « l'emphase éloquente, mais politiquement vide » de Zola ainsi que sa « fausseté fanfaronne » quand il alla s'enfuir à Londres ⁶¹ . Puis 1906 : le fait que la Cour de Cassation réhabilita Alfred Dreyfus sans un nouveau renvoi devant un conseil de guerre, et la survie des dissensions sur l'Affaire prouvent « qu'aucun tribunal en France sous la Troisième République eut assez d'autorité pour rendre vraiment la justice » ⁶² . Ce qui restait de l'Affaire, c'était la haine des juifs et le mépris de la République. On le vit bien quand la Troisième République s'effondra — en 1940, parce qu'il n'y avait plus de républicains tels que Clemenceau ⁶³ . La traduction française a été adoucie par des omissions, par un choix des mots qui transforme par exemple la « farce » en « comédie » et par une note bibliographique qui renvoie à des publications plus récentes sur l'affaire Dreyfus ⁶⁴ . Mais en Allemagne le texte original de Hannah Arendt est réédité en 1995 comme il a été publié en 1958 ⁶⁵ .

- 31 Comment mettrait-on en question, en Allemagne, la compétence de Hannah Arendt et de Siegfried Thalheimer pour juger les abîmes de l'antisémitisme — et donc l'affaire Dreyfus ? Et pourquoi voudrait-on s'interroger sur leurs visions de l'affaire Dreyfus ? D'autant plus que Hannah Arendt n'exclut point l'interprétation ⁶⁶ que propose Thalheimer : le grand complot antisémite de l'état-major français à l'origine de la « répétition générale » du drame qui est la honte de l'histoire allemande...
- 32 Si les interprétations de l'affaire Dreyfus par Thalheimer et Arendt ont supplanté celle de Herzog, qui prônait ses effets positifs, il y a pourtant une exception. C'est Zola. L'admiration pour l'auteur de « J'accuse » l'a emporté sur le peu de considération qu'avaient pour Zola Thalheimer, Arendt, Liebknecht et d'autres. L'admiration de

Zola, qu'on trouve chez Herzog, a été enracinée dans la pensée républicaine allemande par l'écrivain Heinrich Mann ⁶⁷. En tant qu'auteur de « J'accuse » Zola figure comme un modèle du courage civique dans les manuels scolaires de la République Fédérale. Dès que l'affaire Dreyfus est mentionnée, référence est faite à Zola et à « J'accuse On pourrait même dire que l'action de Zola est mieux connue en Allemagne de nos jours que l'affaire Dreyfus elle-même. Mais on n'y relève que l'action courageuse de Zola, tout en négligeant le fait qu'à côté de lui un nombre considérable d'autres citoyens s'étaient levés en France contre les forfaits des autorités publiques, pour la défense des droits de l'Homme.

- 33 En 1988 Maria Matray a raconté l'histoire de *Dreyfus. Ein französisches Trauma* ⁶⁸ d'une façon qui ne confirme pas Thalheimer. Mais Matray n'a pas réfuté les hypothèses de Thalheimer non plus. Or ce livre de caractère purement narratif n'a marqué la vision allemande de l'affaire Dreyfus que par son sous- titre *Un traumatisme français*. C'est devenu un terme courant en parlant de l'affaire Dreyfus.

IV.

- 34 Lors du Centenaire de l'affaire Dreyfus la disposition des Allemands à s'émouvoir du sort d'Alfred Dreyfus et d'autre part l'empreinte de la vision de l'Affaire par Thalheimer et Arendt se sont même révélées... à l'Opéra. C'est en Allemagne — à Bielefeld — qu'a été monté la première européenne de l'opéra *Dreyfus* de Mordecai Newman et Morris Moshe Cotel ⁶⁹. C'est en Allemagne — à Berlin — qu'a eu lieu la première mondiale de l'opéra *Dreyfus*— « *die Affäre* » de George Whyte et Jost Meier ⁷⁰. Le cahier de programme de Bielefeld répandait de nouveau l'hypothèse de Thalheimer que l'Affaire était issue de la conspiration criminelle de l'état-major français contre les

juifs ⁷¹. Le cahier de programme de Berlin citait abondamment Hannah Arendt, en version originale : l’Affaire — une farce, l’agitation mi-ridicule, mi-dégoûtante de ses protagonistes, la fausseté fanfaronne de Zola, le manque d’autorité pour rendre vraiment justice dans la France de la Troisième République ⁷².

35 Le jeune metteur en scène se défendit d’avance du moindre soupçon de vouloir camoufler la honte allemande en mettant le doigt sur l’antisémitisme français de l’époque ainsi que de toute tendance « francophobe » ⁷³. Il souligna son respect profond pour l’homme qui fut victime de l’Affaire, mais aussi l’incompréhension totale du militaire Alfred Dreyfus qui revêtit l’uniforme d’officier de l’armée française après sa réhabilitation. Qu’il partît au combat pour la France au moment de la Grande Guerre « après tout ce que lui et sa famille avaient souffert » — c’est inconcevable ⁷⁴ !

36 Cet étonnement n’est point limité au seul metteur en scène de l’opéra ⁷⁵ et il n’a rien de surprenant. Certes, la situation qui marqua, au tournant du siècle, la perception primaire de l’affaire Dreyfus en Allemagne a profondément changé. L’antagonisme franco-allemand est surmonté. En Allemagne comme en France, la République n’est plus contestée. N’empêche qu’à l’époque actuelle du partenariat franco-allemand fondé sur la communauté des valeurs démocratiques, la plupart des Allemands continuent tout simplement d’ignorer l’impact de l’affaire Dreyfus dans l’histoire de la France. Comment percevrait-on à travers les interprétations de Thalheimer et de Hannah Arendt les éléments de l’Affaire par lesquels l’affaire Dreyfus s’est inscrite dans la mémoire collective française : la levée des consciences, le conflit des valeurs, « la patience de la vérité » ⁷⁶ ... ?

37 Notons en post-scriptum, à la fin de l’année 1994, deux nouvelles du marché allemand des livres : le livre de poche *Die Affäre Dreyfus* de

Thalheimer est épuisé ; une réédition n'est pas prévue. Une traduction allemande de *L'affaire Dreyfus* de Vincent Duclert vient de paraître ⁷⁷.

NOTES

1. Cf. : C. DIGEON, *La crise allemande de la pensée française (1870 -1914)*, Paris, 1959, 568 p. ; B. GÖDDE-BAUMANN, *Deutsche Geschichte infranzösischerSicht. Diefranzösische Historiographie von 1871 bis 1918 ilber die Geschichte Deutschlands und der deutsch-französischen Beziehungen in derNeuzeit*, Wiesbaden 1971, XII + 461 p. ; id., « La France et l'Allemagne. L'éclosion d'une historiographie et ses échos », *Storia délla Storiografia*, 12, 1987, p. 72 - 88 ; H. ABRET, M. GRUNEWALD, éd., *Visions allemandes de la France (1871 - 1914)*, Actes du colloque international, Metz, 2 - 4 décembre 1993, sous presse.
2. Voir la communication d'E. CAHM, « L'affaire Dreyfus dans la presse quotidienne allemande » dans ce même ouvrage.
3. Je tiens à remercier le Docteur J.-L. Lévy de son aimable lettre d'introduction, Monsieur J - Y. VEILLARD, Conservateur en chef, et son équipe de l'aimable accueil et de leur confiance m'ayant permis d'étudier ces dossiers en 1992.
4. O. MITTELSTÄDT, *Die Affaire Dreyfus. Eine kriminalpolitische Studie*, Berlin 1898, VII + 112 p.
5. O. MITTELSTÄDT, « Die Dreyfus-campagne », *Die Zukunft*, 22, 1898, p. 513 - 523.
6. O. MITTELSTÄDT, *op. cit.* (cf. n. 4), 61. - Cette citation et les citations suivantes de textes écrits en allemand ont été traduites en français par l'auteur.
7. *Ibid.*, p. VIII, 80, 106 sq.
8. *Ibid.*, p. 64.
9. Cf. notamment : H. v. TREITSCHKE, *Historische undpolitische Aufsdtze*, t. 3, Leipzig 1871, p. 289 : «... die erschutternde Krankheitsgeschichte des französischen Volkes ». Id., *Deutsche Geschichte im Neunzehnten Jahrhundert*, 5 vol., Berlin 1879 - 1894. - On ne saurait négliger l'influence d'H. TAINE, *Les Origines de la France contemporaine*, 11 vol., Paris 1875 - 1893 ; la traduction allemande parut dès 1877 : *Die Entstehung des modernen Frankreichs*, 3 vol., Leipzig 1887 - 1894.
10. MITTELSTÄDT, *op. cit.* (cf. n. 4), P. 73.
11. E. ZOLA, *L'Affaire Dreyfus. La Vérité en marche*, cité d'après l'édition Garnier - Flammarion (GF 220), Paris 1969, p. 85.

12. MITTELSTÄDT, op. cit. (cf. n. 4), p. 76.
13. ZOLA, op. cit., p. 57.
14. MITTELSTÄDT, op. cit. (cf. n. 4), p. 80 sq.
15. *Ibid*, p. 86.
16. *Ibid*, p. 107.
17. *Ibid*, p. 109 sq., citations : p. 112.
18. *Ibid*, p. 112.
19. E. CAHM, ci-dessus. Cf. : E.- O. CZEMPIEL, *Dos deutsche Dreyfus-Geheimnis. Eine Studie über den Einfluss des monarchischen Regierungssystems auf die Frankreichpolitik des Wilhelminischen Reiches*, Munchen / Bern / Wien, 1966, 179 p., notamment p. 108 - 118 ; G. KRUMEICH, « Die Resonanz der Dreyfus-Affare im Deutschen Reich », G. HÜBINGER, W. J. MOMMSEN, ed. : *Intellektuelle im Deutschen Kaiserreich*, Frankfurt/ M. 1993, p. 13 - 32. - Quant à l'interprétation positive de l'Affaire dans les milieux de gauche, cf. aussi : H. ABRET, *Albert Langen. Ein europäischer Verleger*, Munchen 1993, 509 p.
20. *DIEFACKEL*, 1899, n°18, p. 6.
21. *Ibid.*, n°18, p. 1, p.4.
22. *Ibid*, n°14, p. 5.
23. *Ibid.*, n°21, p.6.
24. *Ibid.*, n°21, p.6.
25. *Ibid*, n°19, p. 11 sq.
26. *DIEZUKUNFT*, t. 22, 1898, p. 236.
27. *Ibid*, p. 375.
28. *Ibid*, p. 419. - Cf. aussi : *Ibid.*, t. 28, 1899, p. 391.
29. *Ibid*, t. 22, 1898, p. 436. Cf. aussi : *Ibid.*, t. 28, 1899, p. 521, p. 614 ; t. 56, 1906, p. 84.
30. *Ibid.*, t. 23, 1898, p. 93.
31. *Ibid.*, t. 22, 1898, p. 241.
32. *Ibid*, t. 56, 1906, p. 85.
33. Cf. E. CAHM, ci-dessus.
34. Cf. : J.H. SCHOEPS, « Theodor Herzl und die Affare Dreyfus », J.H. SCHOEPS, H. SIMON, en collaboration avec B. Rother, ed. *Dreyfus und die Folgen*, Berlin 1995, 383 p., p. 11-50.
35. Dans les ouvrages actuels sur l'histoire des Juifs allemands entre 1871 et 1933, l'affaire Dreyfus n'est guère ou pas du tout mentionnée. Il n'y a par exemple aucune mention chez : H. GREIVE, *Geschichte des modernen Antisemitismus in Deutschland*, Darmstadt 1983, 233 p. ; H.J. SCHOEPS, L. HEID, éd., *Juden in Deutschland. Von der Aufklärung bis zur Gegenwart*, Munchen 1994, 369 p. ; S. VOLKOV, E. MÜLLER-LUCKNER, éd., *Deutsche Juden und die Moderne*, München 1994, XXIV + 170 p. - S. VOLKOV, *Die Juden in Deutschland 1780-1918*, Munchen 1994, 165 p., ne mentionne l'affaire Dreyfus qu'une fois, p. 62, en parlant de Theodor Herzl. - Aucune communication dans la section « Savants juifs en Allemagne avant 1933 lors du Congrès des Historiens

allemands à Leipzig du 28 septembre au 1^{er} octobre 1994, n'a fait allusion à l'affaire Dreyfus. Mme Shulamit Volkov, experte en la matière, que j'ai interrogée après cette section, m'a gentiment confirmé de n'avoir pas trouvé de traces d'une préoccupation des Juifs allemands à cause de l'affaire Dreyfus. On n'en trouve pas non plus dans des expositions fréquentes sur les Juifs allemands de l'époque.

Si l'affaire Dreyfus est mentionnée six fois chez : W. E. MOSSE, A. PAUCKER, ed., *Juden im Wilhelminischen Deutschland 1890-1914*, Tübingen 1976, 786 p., il n'y a pourtant que deux remarques à propos du sujet : 1. Des social-démocrates juifs critiquaient le fait que la presse bourgeoise, éditée par des Juifs, fit trop attention à l'affaire Dreyfus et pas assez à la justice allemande qu'ils soupçonnaient de porter préjudice aux ouvriers, p. 202. 2. « Si, à l'époque de l'empereur Guillaume II des Juifs allemands s'inquiétaient d'un antisémitisme pernicieux, c'était à l'égard de l'affaire Dreyfus en France et des pogromes en Europe de l'Est. », p. 304. « La position des Juifs dans les années de l'Empire allemand différait d'Etat en Etat. En Bavière par exemple des Juifs ont été admis comme officiers plus tôt qu'en Prusse. Cf. : *Deutsche Jüdische Soldaten 1914-1945*, ed. par *Militärgeschichtliches Forschungsamt*, Herford und Bonn, 1984, 3^{ème} éd. : 1987 (catalogue d'une exposition itinérante).

36. Joseph REINACH, *Histoire de l'affaire Dreyfus*. t. I : *Le Procès de 1894*, Paris 1901 ; *Geschichte der Affaire Dreyfus*. « *Der Prozess von 1894* », Berlin und Leipzig, 1901, 415 p.

37. A. DREYFUS, *Cinq années de ma vie*, Paris 1901 ; *Fünf Jahre meines Lebens*, Berlin W., 1901.

38. Cité d'après l'édition la plus récente : A. DREYFUS, op. cit., Paris 1994, p. 215.

39. W. HERZOG, *Der Kampf einer Republik. Die Affare Dreyfus. Dokumente und Tatsachen*, Zurich, Wien, Prag, 1933, XII + 982 p. - Cf. aussi : W. STEINTHAL., *Dreyfus*, 1930 ; B. WEIL, *Der Prozeß des Hauptmanns Dreyfus*, Berlin 1930. - Par contre, l'éditeur des carnets de Schwartzkoppen tenait à démontrer que celui avait été convaincu de l'innocence de Dreyfus et qu'il lui avait quand-même fallu se taire pour accomplir son devoir ; le silence de Schwartzkoppen aurait été irréprochable : B. SCHWERTFEGER, ed. *Militärattaché v. Schwartzkoppen, Die Wahrheit Ober Dreyfus*, Berlin 1930. L'interprétation de l'affaire Dreyfus y est un peu contradictoire. Dans la préface, Schwertfeger relate, que Schwartzkoppen aurait dit, sur son lit de mort : « Alfred Dreyfus est innocent.... Tout n'était que des intrigues et des faux » (p. XI). D'autre part, Schwartzkoppen se dit « convaincu, que du Paty a entamé l'enquête tout à fait *bona fide*, qu'il était convaincu de la culpabilité du capitaine Dreyfus » au début et que les intrigues n'avaient commencé que quand les responsables se rendirent compte de leur erreur (p. 36).

40. Cf. la communication de M. KNOBEL, « Les derniers antidreyfusards ou l'antidreyfusisme de 1930 à nos jours », dans ce même ouvrage.

41. HERZOG, op. cit., p. 975.

42. *Ibid.*, p. XI.

43. *Ibid.*, p. 23.

44. *Ibid.*, p. 72 sq.

45. *Ibid.*, p. 9. Voir aussi le chapitre dédié à Zola, p. 139 - 206 (!).
46. H. SIMON, « Zu einem unbekanntem Nachspiel der Dreyfus-Affäre », SCHOEPS, SIMON, ROTHER, op. cit. (cf. n. 34), p. 156-170. - Cf. pour les écrits de Frank : H. HEIBER, *Walter Frank und sein Reichsinstitut für Geschichte des neuen Deutschlands*, Stuttgart 1966, 1274 p.
47. A. EGGBRECHT, « Die Affäre, die uns leider fehlte... », *Die Weltbühne*, 1, 1946, p. 37 - 41.
48. *Ibid.*, p. 41.
49. H. ARENDT, *Elemente und Ursprünge totaler Herrschaft*, Frankfurt am Main, 1958, 732 p.
50. S. THALHEIMER, *Macht und Gerechtigkeit. Ein Beitrag zur Geschichte des Falles Dreyfus*, München 1958. Cité d'après : Studienausgabe, München 1969, XVI + 823 p.
51. M. PALÉOLOGUE, *Tagebuch der Affäre Dreyfus*, Stuttgart 1957.
52. M. PALÉOLOGUE, *Journal de l'affaire Dreyfus*, Paris 1955, p. 91.
53. ARENDT, op. cit., p. 158. « Cf. THALHEIMER, op. cit., p. 7 : C'était « un état indicible de corruption politique ».
54. THALHEIMER, op. cit., p. VIII.
55. *Ibid.*, p. VIII.
56. G. ZIEBURA, « Die Dreyfus-Affäre und das Regierungssystem der Dritten Republik », *Historische Zeitschrift*, 191, 1960, p. 549-561. CZEMPIEL, op. cit. (voir n° 19), p. 17.
57. S. THALHEIMER, ed., *Die Affäre Dreyfus*, dtv dokumente 2954, München 1963, deuxième éd. 1986.
58. J.- D. BREDIN, *L'Affaire*, Paris 1983, deuxième éd. 1993.
59. ARENDT, op. cit., p. 15 sq. - Toutes les citations d'Arendt d'après la version allemande, traduites en français par l'auteur.
60. ARENDT, op. cit., p. 144. Voir aussi : p. 187.
61. *Ibid.*, p. 148.
62. *Ibid.*, p. 147.
63. *Ibid.*, p. 149.
64. H. ARENDT, *Les origines du totalitarisme. Sur l'antisémitisme*, Paris 1984, série Points, PO 123, 289 p. Il n'y a dans cette traduction de l'anglais aucune des formules citées ci-dessus. Un exemple de l'adoucissement par le choix des mots en p. 257 : « c'est au dernier acte qu'il apparut que le drame dreyfusien était en réalité une comédie. » La version allemande, op. cit. p. 187 : « Dass das Schauspiel, das Frankreich in der Dreyfus-Affäre der Welt bot, doch keine Tragödie, sondern nur eine Farce war, zeigte sich erst an seinem Ende ». « C'est au dernier acte qu'il apparut que le spectacle que la France offrit au monde avec l'affaire Dreyfus ne fut point une tragédie mais seulement une farce. ».
65. H. ARENDT, *Elemente und Ursprünge totaler Herrschaft*, Série Piper, Bd. 1032, München, Zurich 1986, 4. éd. 1995, 757 p.
66. ARENDT, op. cit. (voir n. 59), p. 168. En ce cas citons d'après la version française, identique, p. 228 : « On n'a jamais tout à fait éclairci ce point : l'arrestation et la condamnation de

Dreyfus furent-elles simplement une erreur judiciaire... ou bien l'état-major fabriqua-t-il et introduisit-il délibérément le bordereau pour enfin trouver un Juif qui fût un traître ? »

67. Cf. J. HERMAND, « Das Vorbild Zola. Heinrich Mann und die Dreyfus-Affäre », SHOEPS, SIMON, ROTHER, op. cit. (cf. n. 34), p. 234-250.

68. M. MATRAY, *Dreyfus. Ein französisches Trauma*, Berlin, 1988, (Ullstein-Buch Nr. 34533), 348 p.

69. Le 18 septembre 1993. La première mondiale a eu lieu en 1985 à New York.

70. Le 8 mai 1994 à la *Deutsche Oper Berlin*.

71. *Dreyfus*, ed. par *Bühnen der Stadt Bielefeld*, 1993/94, Heft 3, p. 19.

72. *Dreyfus - « Die Affäre »*, ed. par *Deutsche Oper Berlin*, Berlin, 1994, p. 20 - 23.

73. *Ibid*, p. 10.

74. *Ibid*, p. 12.

75. Après une communication sur l'affaire Dreyfus lors d'un colloque sur « Le Scandale politique » en 1989, j'ai rencontré la même réaction chez des étudiants qui y participaient : comment Alfred Dreyfus pouvait-il garder son patriotisme malgré le sort qu'il avait subi ? Ce débat n'est pourtant pas documenté. Seules les communications ont été publiées : J. H. SCHOEPS, éd., *Der Politische Skandal*, Stuttgart, Bonn, 1992, 216 p.

76. J.-L. LÉVY, *Pouvoir et Morale dans l'Affaire Dreyfus*, Manuscrit dactyl. d'une conférence faite à la Gerhard Mercator Universität Duisburg le 28 avril 1994, p. 2.

77. V. DUCLERT, *L'affaire Dreyfus*, Paris, 1994 ; *Die Dreyfus-Affäre. Militärwahn, Republikfeindschaft, Judenhass*, Berlin 1994, 155 p.

AUTEUR

BEATE GÖDDE-BAUMANN

Universität de Duisburg

L'affaire Dreyfus vue par les Polonais

Janina Kulczycka-Saloni

- 1 Pour décrire et analyser l'affaire Dreyfus, il convient d'abord de rappeler la situation des Juifs sur le territoire de l'ancien Etat polonais au XIX^e siècle. Les Polonais ont perdu la souveraineté de leur nation à la fin du XVIII^e siècle et leur territoire a été partagé entre les trois pays envahisseurs (la Prusse, l'Autriche et la Russie). Ce que l'on peut dire, en comparaison d'autres pays européens où le dialogue s'est établi entre une majorité nationale et une minorité culturelle et religieuse, c'est que dans l'environnement polonais, ce dialogue s'est enrichi d'une troisième voie, conditionnée par la politique générale du pays occupant, ainsi que sa politique du moment concernant les minorités. Naturellement, il est inutile de préciser que cette troisième voie n'était pas toujours convenablement articulée et, par conséquent, le fait que la voie décidant de la politique du pays vis à vis des minorités n'était pas toujours bien perçue.
- 2 Puisque j'ai prévu d'appuyer mes réflexions sur les documents du Royaume de Pologne dit Royaume du Congrès, je présenterai rapidement la situation des Juifs dans cette structure politique ². Ce territoire ne s'est pas trouvé tout de suite dans l'empire des tsars. Dans les années 1795-1807, la partie centrale de la Pologne et Varsovie se trouvait aux mains des Allemands. Ce pouvoir allemand

a entamé des actions que l'on pourrait résumer sous l'appellation de « réglementation des questions juives ». L'une d'elles consistait à ordonner aux Juifs de prendre un nom sous lequel ils étaient enregistrés, de façon à tenir un état-civil de leur population. Les fonctionnaires allemands, dès qu'ils le pouvaient, leur imposaient des patronymes germaniques.

- 3 Quand le Grand Duché de Varsovie fut créé en 1807, le nouveau pouvoir et toute la population se sont retrouvés face à un groupe important de citoyens portant un nom étranger. Ces noms étaient portés par nombre de célébrités dans les domaines culturel et économique, qui se sont inscrits durablement dans notre histoire. Leurs noms seront cités plus loin. Le pouvoir polonais, dans le Grand Duché de Varsovie et plus tard dans le Royaume du Congrès, n'avait pas une politique claire et conséquente concernant la population juive : par exemple, il accordait la nationalité polonaise uniquement aux Juifs parlant polonais, oubliant ainsi que pendant plusieurs années le régime allemand leur avait imposé sa langue. Plusieurs projets furent élaborés pour régler les problèmes de la minorité juive mais leur réalisation fut remise à plus tard. Dans certains cas, on parvenait à la naturalisation mais cela relevait de la récompense pour cause d'assimilation. Les Juifs étaient chassés des artères principales des villes et seuls les plus instruits d'entre eux, c'est-à-dire les commerçants riches, les médecins et les artistes avaient le droit d'y séjourner. Il faut rappeler que, même si les Juifs étaient exemptés de service militaire, l'histoire a retenu plusieurs noms de défenseurs de la cause polonaise parmi eux.
- 4 La politique du pouvoir russe à leur égard était également inconséquente. Ils renforçaient de plus en plus les rangs des ploutocrates polonais mais aussi de l'intelligentsia professionnelle et surtout des médecins et des juristes (une école de rabbins est

ouverte à Varsovie en 1826). Le juif Abraham Stem, mathématicien, était membre de l'association « les Amis de la Science » mais en même temps, la misère des masses juives s'accroissait. Ni les militants polonais, ni le pouvoir russe ne s'intéressaient à elles. De plus, en 1826, Nicolas 1^{er} édicta ses oukases anti-juifs. Rien d'étonnant à ce que les Juifs se soient montrés favorables au soulèvement de novembre 1830 même s'il se produisit à l'époque des excès anti-juifs. Dans la période qui sépare les deux soulèvements (1830-1863), les Juifs gagnent des fortunes considérables et commencent à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie économique du pays. De plus, ils deviennent protecteurs et mécènes des activités culturelles et scientifiques. Ainsi font-ils concurrence à l'aristocratie polonaise et aux propriétaires terriens, réunis autour d'Andrzej Zamoyski, qui travaillent au développement économique du pays.

- 5 Même si les années précédant le soulèvement de Janvier (1863) sont assombries par cette rivalité et par les excès de ce que l'on appellera « la guerre polono-juive », les Juifs sont généralement bien disposés vis-à-vis du soulèvement. Ils participent avec les représentants de leur clergé aux manifestations religieuses et politiques. Les Polonais ne savent pas toujours exploiter cet état d'esprit pour mener à bien une politique juste : les initiatives de Wielopolski dans ce domaine sont neutralisées par Zamoyski. Cependant, le manifeste du Gouvernement National du 22 janvier 1863 reconnaît comme libres tous « les fils de la Pologne » sans différence de condition sociale ou religieuse. Le rabbin Mayzels, malgré les exigences du pouvoir russe, ne lancera pas d'anathème contre les Juifs insurgés. Les conseillers financiers du Gouvernement National s'appelaient Henryk Wohl et Léopold Kronenberg.

- 6 Ces années de sympathie et de coopération active ont trouvé un reflet dans la littérature. Aleksander Swietochowski, dans ses souvenirs, écrivant au sujet du philosémitisme et de ses ennemis, ajoute cette précision : « A cette époque n'existaient ni sionistes, ni bouddhistes, ni intrigants internationaux, ni destructeurs juifs, ni preuve de leur hostilité ou de leur trahison. Il y avait par contre beaucoup de patriotes sincères parmi eux. Et à côté existait une masse obscure, culturellement isolée. Il subsistait également des souvenirs des services bienveillants rendus lors du soulèvement » ³ . Le témoignage du héros du roman *Lalka* (de Boleslaw Prus) est un peu moins clair. Comme nous le savons, il s'agit d'un roman clandestin avec beaucoup de non-dit et d'allusions. Mais on peut se risquer à interpréter la phrase de Wokulski qui déclare à un employé de commerce polonais : « Henryk Szlangbaum était mon ami quand les choses allaient mal pour moi, vous ne voudriez pas qu'il reste mon ami lorsque ça se passe un peu mieux ? » comme une allusion à leur passé politique commun ⁴ .
- 7 Après l'échec du soulèvement de janvier 1863, la politique du pouvoir tsariste vis-à-vis des Juifs devint résolument hostile. On soupçonnait même la revue antisémite *La Terre*, qui paraissait à cette époque, d'entretenir des relations avec le pouvoir. Sans aucun doute, il se forme à cette période un nouveau milieu juif qui joue un grand rôle en coopérant avec les Polonais dans les domaines industriel, financier et culturel. Une nouvelle complication se produit à la fin du siècle, provoquée par l'afflux de Juifs venus de Russie, lesquels furent les persécutions et arrivent en Pologne, considérant souvent le pays comme un simple lieu de passage avant une émigration ultérieure. Ceux que l'on appelait *Litwacy* (Juifs venus de Lithuanie) et le mouvement sioniste nouvellement créé ont ébranlé une situation que l'on croyait stabilisée.

- 8 C'est dans ce contexte général de coopération entre la haute société polonaise et les Juifs polonisés que se produit l'affaire Dreyfus, dans un pays avec lequel existent des liens très étroits dans tous les domaines. Arrivant après le scandale de Panama, c'était une nouvelle preuve de la décadence morale de la nation française et l'ébranlement de son autorité internationale. L'affaire Dreyfus représente dans l'histoire de France une période de quelques années qui ont suscité un intérêt et une activité fiévreuse et fanatique dans la société française, qui se sont répandus à travers l'Europe et bien au-delà de des frontières. Pour caractériser les parties en cause dans cette affaire et présenter son déroulement, il est nécessaire de procéder à un bref rappel des faits.
- 9 Le 15 octobre 1894, le capitaine de l'armée française Alfred Dreyfus a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage en faveur de l'Allemagne. Après son procès, en décembre 1894 - janvier 1895, le tribunal l'a condamné à perpétuité et l'a banni sur l'île du Diable. L'année suivante, le lieutenant-colonel Picquart établit que les documents livrés à l'Allemagne l'ont été par le commandant Esterhazy. Profitant de cela, le frère d'Alfred, Mathieu Dreyfus, entame les démarches pour faire réviser le procès. Ce procès, qui se déroule dans une atmosphère d'antisémitisme et de chauvinisme exacerbée par la presse et des foules manifestant les 10 et 11 janvier 1898, s'achève par l'acquiescement de Esterhazy. Deux jours plus tard, dans l'Aurore, le journal dirigé par Georges Clemenceau, Emile Zola publie sa célèbre lettre, « J'accuse » qui rend la hiérarchie militaire responsable de persécuter un innocent. Le gouvernement décide d'abord d'ignorer les invectives de Zola. Plus tard, cependant, il lui intente un procès qui dure deux semaines et au terme duquel il est condamné à un an de prison et 3 000 francs d'amende. Le jugement étant porté en appel, un second procès a lieu la même année, du 18

au 23 juillet. Zola et son avocat quittent la salle pendant la séance. L'accusé est condamné à la même peine. Une semaine plus tard, il est rayé de la liste des titulaires de la Légion d'honneur. Il part alors en Angleterre où, sous un nom d'emprunt, il séjourne jusqu'à la révision du procès. Avec l'initiative de Zola débute une nouvelle affaire où le délit individuel devient un problème politique global. Dans toute la France éclate un conflit qui couvait déjà depuis longtemps. La France est menacée de connaître une guerre civile. La lutte des défenseurs d'une république démocratique se révèle sous une forme extraordinairement violente contre les tenants des milieux militaires, cléricaux et monarchistes.

- 10 L'affaire Dreyfus, surtout depuis l'article de Zola, « J'accuse », occupe en Pologne une place majeure aussi bien dans les informations de la presse relatant son déroulement que dans les analyses des commentateurs, universitaires et écrivains. Classer ces discours montrant l'évolution de l'opinion n'est pas possible pour des raisons de diversité. Il ne me reste qu'à essayer de les présenter thématiquement. Je commencerai peut-être par une constatation : tous les journaux en vogue donnent des informations systématiques sur le déroulement de l'affaire. Elles conservent un ton d'information objective ou inspirée par l'analyse du journaliste. Voici quelques exemples datant de l'année où la tension et l'intérêt pour cette affaire ont été les plus vifs.
- 11 Clemenceau a rendu visite au sénateur Scheurer-Kestner et lui a dit que Dreyfus est victime d'une terrible erreur.
 - « Une information circule selon laquelle une autre personne aurait trahi-on cite le nom d'Esterhazy comme le vrai coupable ».
 - « La presse française cite les noms de hauts-gradés et considère l'affaire comme un Panama militaire » ⁵
 - « Dreyfus, qui se trouve dans l'île du Diable, est très bien gardé. Cette prudence du gouvernement français paraît exagérée » ⁶.

- 12 Nous constatons que le lecteur de la presse varsoivienne était informé en détail, aussi bien sur le déroulement de l'affaire que sur les appréciations faites par les journalistes ou les témoins. De cette masse d'informations surgissent certaines lignes directrices : Dreyfus et sa culpabilité, son avocat, la personnalité de celui-ci et sa façon de défendre l'inculpé ainsi que le fonds de l'affaire, dans laquelle il y a quelque chose de plus que la culpabilité de Dreyfus et de Zola. Regardons en particulier cette affaire à la lumière des commentateurs polonais. Nous apprenons que l'opinion publique française s'intéresse d'avantage au « problème de l'espionnage de guerre sous l'impression d'une trahison commise par un capitaine, Dreyfus étant accusé de vendre aux gouvernements étrangers des documents militaires secrets » qu'à l'expédition à Madagascar prévue pour l'année suivante, écrit un commentateur anonyme ⁷. Quelques années plus tard, Prus exigera du pouvoir qu'à l'exception des secrets d'Etat, il se souvienne de son devoir d'explication de ce qui se passe dans le pays. « Parce que la force des Etats réside dans leur puissance matérielle et dans la grandeur d'âme, pas dans les tromperies clandestines. On ne peut, par quelque secret de chancellerie, déshonorer un homme innocent » ⁸.
- 13 Les troubles et les manifestations de aie suscitent l'inquiétude générale, l'anxiété embrase tout le pays : « A Paris et dans plusieurs villes de province, des manifestations orageuses se déroulent durant lesquelles l'antisémitisme marque son empreinte. Des magasins juifs sont détruits. On crie « Mort aux Juifs ». La *judenheca* en France, où le nombre de Juifs est faible, est certainement un phénomène caractéristique de cette affaire » ⁹. Il est intéressant de constater les différences d'appréciation de l'antisémitisme français. Un an plus tôt, Prus écrivait que la France n'était pas un pays antisémite puisque tant de postes de fonctionnaires étaient occupés par des

Juifs. Par contre, il considérait comme un danger réel le fait qu'un traître ait vendu des secrets militaires et exposé l'Etat à un danger 10 .

- 14 Mais Dreyfus resta peu de temps le seul coupable. Bientôt affluent d'autres noms. Un commentateur anonyme de *La Vérité* demande : « Dreyfus peut être coupable mais pourquoi Esterhazy doit-il passer pour un innocent ? Pourquoi la puissance militaire française a-t-elle plus peur de la vérité que la diplomatie, plus sensible aux dangers de dévoilement de toutes sortes ? ». Esterhazy transmettait aux Allemands des matériels secrets : la liste des documents était en possession du gouvernement à la fin de 1894. « La condamnation de Dreyfus garantissait la liberté d'action des deux côtés au donneur et au preneur » 11 .
- 15 Swietochowski se sentait indigné par le fait de la révision du procès Dreyfus. Un tel recours généralisé, dit-il, égratigne l'autorité du pouvoir judiciaire. Il fait remarquer que Dreyfus est un homme riche et que, grâce à sa richesse, il a pu bénéficier d'une défense. S'il avait été pauvre, personne n'aurait été là pour le défendre. Il remarque d'autres preuves de la décadence morale de la France : pendant un long laps de temps, la révision du procès n'a pas été autorisée et personne parmi les universitaires ou les écrivains n'a songé à défendre l'innocent. « Ils passent, indifférents, parmi les plus horribles tragédies de la vie contemporaine, fixant leur regard sur la tragédie de leurs rêves ».
- 16 Swietochowski caractérise Zola comme un homme digne de respect et même de déférence. A-t-il raison ou non ? Cela est une affaire secondaire. Il convient de reconnaître son initiative comme la plus belle expression du sentiment d'un écrivain connu. Il suffit du simple fait qu'il ait eu égard à l'innocence du condamné, imitant ainsi l'exemple de son grand prédécesseur, Voltaire ; il a lui aussi décidé de faire

trionpher la justice, ne disposant d'autres pouvoirs ou moyens que la force du talent contenu dans son stylo et ceux d'une large influence. Swietochowski écrit aussi avec indignation sur la jeunesse française et les appels qu'elle lançait à conspuer Zola : « Ce n'est pas le levain vital et beau de la nation, c'est un embryon pourri conçu à l'occasion de débauches, d'ivresses et d'abrutissements » ¹². Dans cette phase de l'affaire, le nom de Dreyfus n'était pas le seul à susciter l'intérêt de l'opinion publique. Celle-ci remarquait que la justice négligeait Esterhazy dont le nom avait été évoqué pendant le procès. Mais cela n'avait aucune conséquence même si « la culpabilité de Dreyfus n'innocentait pas Esterhazy » ¹³.

17 Swietochowski revient sur le procès l'année suivante. « Si j'avais été juge dans ce procès, écrit-il, j'aurais mis en prison avec Dreyfus tous les Mercier, Gonse, Paty de Clam, toute cette bande de traîtres, de tricheurs, de faussaires et de parjures. Ou j'aurais libéré tous ces malfaiteurs faute de pouvoir déterminer leur degré exact de culpabilité ». Il souligne ce que l'on trouvait déjà dans les journaux français, que Dreyfus, en tant qu'homme, ne suscitait pas la sympathie. Entre autres parce que, au cours de son procès, « il parlait comme s'il était son avocat et pas un martyr ». Par la même occasion, l'affaire Dreyfus a libéré, et révélé à la lumière du jour, les preuves que la France, comme nation, est dangereusement malade. Swietochowski qui, au cours de toute sa carrière de commentateur, s'était montré hostile à une sympathie durable de la Pologne pour la France et sa culture, prévint « qu'il ne fallait pas maintenant organiser un chœur qui, de loin, lui adresserait des applaudissements amicaux » ¹⁴.

18 La personnalité de Zola et sa prise de position dans l'affaire Dreyfus était appréciée de différentes manières dans la presse polonaise. Par exemple, *Le Journal de tous* indique que les Juifs français et des

étrangers lui envoient des télégrammes de félicitation. En France, le slogan « Conspuez Zola » était très répandu parce que le premier et le second jour du procès, il avait manqué de peu que la foule « ne le déchire en morceaux ». Quelques jours plus tard, la foule exigera que « l'on verrouille toute cette racaille de Mathieu Dreyfus, Joseph Reinach » et beaucoup d'autres. « Douze balles dans la peau ou Cayenne serait une punition bien méritée pour cause d'une agitation qui secoue le pays tout entier. C'est un crime éhonté contre l'Etat commis par une bande de Juifs qui affluent ou encore des Français de la seconde génération, comme Zola » ¹⁵. Un journaliste de *L'Hebdomadaire Illustré* s'éleva contre l'intervention de Zola. 11 défendait le pouvoir juridique pour lequel l'affaire Dreyfus n'est pas l'affaire d'un condamné mais celle d'une défense de l'état-major, parce que l'honneur de l'armée se place au dessus de tout soupçon » ¹⁶. Stanislaw Szczepanowski critique sévèrement Zola.

Au fond de son cœur desséché, je vois de l'argent et de la publicité pour lui-même. Comme un affairiste habile, il fait battre le tambour de sa propre renommée et transforme en argent chaque corde sensible de l'esprit. Je me le représente comme un crapaud gonflé et venimeux qui bave et contamine tout ce qu'il touche [...]. Mais je voudrais penser que quelque chose de plus noble que la mode antisémite se réveille dans la jeunesse française si on applique à Zola la seule critique que lui et toute son œuvre ont bien mérité, « Conspuez Zola ». Ce en quoi je les soutiens de tout mon cœur ¹⁷.

- 19 Par contre l'article de Zola fut approuvé par Boleslaw Prus qui constate que l'écrivain « se place du côté qui revendique de la clarté dans les tribunaux et de la justice dans les verdicts. Faisons le vœu que son violent manifeste contribue seulement à éclaircir l'affaire et qu'il ne nuise pas aux intérêts de la France » ¹⁸. Dans l'article qui suit, Prus pose une question. « Zola, qui n'est ni juge, ni savant, ni député, a-t-il le droit de s'ingérer dans une affaire aussi délicate ? ». Il répond que, décidément, oui !

20 Parce que « pour défendre un innocent ayant subi un préjudice, chaque honnête homme a le droit de réagir. Parce que le préjudice d'un individu n'est pas seulement une injustice mais le malheur et le déshonneur de la société ». Prus est persuadé que Zola a des preuves irréfutables de l'innocence de Dreyfus, autrement les générations futures le jugeront très sévèrement. Dans le premier cas, sa voix serait celle de Jérémie, dans le second, « si Dreyfus est un espion, si l'état-major français se compose de gens intelligents et savants qui défendent un secret d'Etat important, dans ce cas-là, Zola sera sévèrement jugé »¹⁹. Arthur Gorski comptait aussi parmi les défenseurs de Zola. Il écrit qu'à certains moments se produisent de graves conflits idéologiques. « L'exemple d'un tel affrontement, c'était dernièrement le procès de Zola où tous les journalistes, l'armée, le gouvernement et l'ensemble des citoyens patriotes se sont tournés contre l'auteur de « J'accuse ». Ses défenseurs se sont situés dans l'intelligentsia artistique et universitaire française »²⁰. Une réflexion intéressante est formulée par un commentateur de « *La Voie* ». Celui-ci rappelle que des preuves d'une absence de morale de la part des sphères gouvernementales n'étaient pas nouvelles. Pourquoi Zola n'a-t-il pas réagi pendant l'affaire de Panama, ni quand le président Grévy a protégé d'une indulgence répréhensible les tromperies de son gendre Wilson, ni quand se sont déroulés les débats sur l'expulsion des étrangers des universités françaises, ni quand les processions catholiques étaient interdites ? Il a réagi lorsqu'une lueur a permis de penser que l'on pouvait sauver Dreyfus »²¹.

21 C'est Waclaw Nalkowski qui a donné une interprétation essentielle de l'affaire dans son article intitulé significativement « Les scandales comme élément d'évolution », Il y reconnaît que l'atmosphère enfiévrée qui entoure les disputes autour de Dreyfus ont été

provoquées par deux éléments : les humanistes le protègent comme un innocent, victime d'une erreur. Les accusateurs agissent sans tenir compte de rien. L'origine juive de l'accusé « ne fait qu'ajouter de l'huile sur le feu et provoquer l'hostilité de la foule ». Mais dans toute cette affaire, il ne s'agit pas de lui. Le vrai héros, c'est « le sale mercanti », Zola, « comme le nomment dans leur acharnement les prêcheurs de l'amour chrétien ». Nalkowski considère l'affaire elle-même comme décisive parce qu'il s'agit là de renverser, ou de conserver, le système en vigueur en France, un système bourgeois dans sa phase réactionnaire, ou encore le démasquer, le discréditer, le secouer à l'aide de scandales. L'hypocrisie de la bourgeoisie se manifeste par le fait qu'elle profite de la littérature vénale, qu'elle nomme des juges capables de libérer une canaille s'apparentant à eux et de condamner une personne forte et sans tache parce que, pour eux, c'est du sel dans l'œil, un remord de leur conscience visible (jugement de Zola et Picquart d'un côté, jugement d'Esterhazy de l'autre) 22 .

- 22 Dans mes remarques, je ne me suis pas attardée sur les discours décidément antisémites, comme par exemple dans la revue *La Terre* déjà citée ci-dessus, journal qui n'apporte rien d'autre à la discussion que d'injurier les Juifs et des appels à « la défense, ou plutôt la bataille, contre eux ». J'ai essayé, par contre de prendre en considération les voix de ceux qui, dans le cas qui nous préoccupe (l'événement a eu lieu en France mais il a ébranlé l'opinion publique du monde civilisé) se sont efforcés de découvrir les conflits politiques et sociaux importants, conflits parfois démasqués, parfois incités par un mot d'ordre malheureusement compris par tout le monde et facilement provoqué. Les mêmes mécanismes ont été remarqués et révélés par les défenseurs de notre grand penseur et écrivain, dans une affaire qui sera dénommée « procès de Stanislaw

Brzozowski ». Déjà des contemporains l'avaient comparée à l'affaire Dreyfus.

- 23 La voix la plus sérieuse était celle de Waclaw Nalkowski, déjà cité, qui a immédiatement reconnu en elle « une affaire Dreyfus polonaise ». Il a démontré « l'épidémie de rage » tournée selon lui contre un innocent et qui plus est, un créateur remarquable. L'épidémie a réuni des forces virulentes, recrutées dans tous les camps, sur fond de crise post-révolutionnaire et de succès d'une « réaction parasite ». Elle a mêlé cléricaux et progressistes, nationalistes et socialistes ²³ .
- 24 Quand, après la première guerre mondiale, le théâtre Athénéum de Varsovie a mis en scène *Les Loups*, le drame de Romain Rolland, Karol Irzykowski y reconnaît l'affaire Dreyfus, aussi bien dans les héros que dans le déroulement de l'action. Il formule la remarque suivante : « Le peuple peut se tromper. La voix du peuple n'est pas du tout la voix de Dieu et il arrive qu'elle soit celle de Satan » ²⁴ .
-

NOTES

2. Rédigé à partir de : Dr Ignacy SCHIPPER, « Histoire des Juifs dans le Duché de Varsovie et le royaume de Pologne », *Les Juifs dans la Pologne ressuscitée, activités économiques, éducatives et culturelles*, Varsovie, 1933.

3. Alexander SWIETOCZOWSKI *Souvenirs*, rédaction et introduction de Samul Sander, Wroclaw, Varsovie, Cracovie, 1966, page 66.

4. Boleslaw PRUS, *Lalka*, tome I, page 207, *Œuvres en XI tomes*, Varsovie, 1935.

5.*Id.*, n° 327.

6.*Id.*, n°331.

7.*Bibliothèque de Varsovie*, 1894, tome IV, page 591.

8. Boleslaw PRUS, chronique hebdomadaire, *Courrier quotidien*, n°336. Réimpression des chroniques, tome XV, Varsovie 1965, pages 223-224.
 9. Boleslaw PRUS, *Hebdomadaire illustré*, 1898, N°5, 1c, page 267.
 10. Boleslaw PRUS, 1c.
 11. Anonyme se référant au périodique français *Le Siècle*, dans *La Vérité*, 1898, n°16.
 12. Aleksander SWIETOCHOWSKI, « Une vague d'épidémies », *La Vérité*, 1898, n°4. Réimpression : *Liberum Veto*, Varsovie, 1976, tome II, pages 282,286,287.
 13. Boleslaw PRUS : « Cavaignac et Dreyfus », *La Vérité*, 1898, n°29.
 14. Aleksander SWIETOCHOWSKI, « La boue dreyfusarde », dans *La Vérité*, 1898, n°32 et 36.
 15. *Journal pour tous*, 1898, n°32 et 36.
 16. Rubrique politique du *Journal illustré*, 1898, n°5.
 17. Stanislaw SZCZEPANOWSKI, « La désinfection des courants d'idées européens », *La parole polonaise*, 16 février 1898. Réimpression dans « La critique littéraire polonaise », tome IV, Varsovie, 1959, pages 125 et 126.
 18. Boleslaw PRUS, 1c, page 270.
 19. Boleslaw PRUS, 1c, page 298.
 20. Arthur GORSKI, « Jeune Pologne », feuilleton écrit pour le concours *La Parole polonaise* mais non envoyé. Dans « L'image de la littérature polonaise », *La littérature de la jeune Pologne*, tome I, Varsovie 1968, page 163.
 21. Oskar G. (?) *La voix*, 1898, n°7.
 22. Waclaw NALKOWSKI, « Les scandales comme élément d'évolution », dans *La revue hebdomadaire*, 1898, n°40. Réimpression. Œuvres sociales sélectionnées par Stefan Zolkiewski, Varsovie 1951, pages 148 et 149
 23. Tomasz BUREK, Waclaw NALKOWSKI, dans : *L'image de ta littérature polonaise el Littérature de la Jeune Pologne*, Varsovie 1959. t. IV, page 101.
 24. Karol IRZYKOWSKI. « L'homme qui impatiente Boy, écrits sous la rédaction de A. Lama », *La bataille du contenu*, Benjaminek, Cracovie, 1976, page 463.
-

AUTEUR

JANINA KULCZYCKA-SALONI

Université de Varsovie. Texte traduit du polonais par Christina BAUMARD.

Les échos de l'affaire Dreyfus en Russie

François-Xavier Coquin

- 1 L'un des premiers écrivains reconnus à prendre publiquement position sur l'affaire Dreyfus et le procès Zola avait été le comte L.N. Tolstoï. Interviewé au début de février 1898 par le journal de droite *Kur'er*, le reclus de Iasnaïa Poliana, alors âgé de soixante-dix ans, avait tout d'abord noté que le procès Zola « concentrait sur lui toute l'attention de la société russe cultivée », et regretté au passage cette implication excessive : « en dépit de son importance, ce procès Zola est une affaire bien distante de nous, si distante même, que nous sommes complètement impuissants à faire quoi que ce soit pour lui. Alors qu'il existe ici, chez nous, pas mal de sujets et d'affaires où nous pourrions [...] être bien souvent utiles ». Puis, après quelques réserves sur le talent de l'écrivain Zola, Tolstoï ne s'en était déclaré que plus libre pour louer « sa noble et généreuse intention de s'opposer au chauvinisme et à l'antisémitisme en honneur dans certains milieux, et de montrer ainsi à l'Europe que la France ne va pas aussi mal que les derniers événements pouvaient le laisser croire ».
- 2 Enfin, après s'être dit « profondément convaincu du désintéressement et de l'honnêteté » de Zola, et avoir rejeté comme « mensongères » les allusions à son appartenance à un quelconque

« syndicat Dreyfus », Tolstoï avait poursuivi : « je ne connais pas Dreyfus, mais je connais beaucoup de Dreyfus, qui tous étaient coupables ; et j'ai également connu et connais une foule de gens merveilleux, honnêtes et intelligents qui ont péri ou qui périssent sans que personne s'intéresse à eux ». Et l'auteur des *Récits de Sébastopol* de conclure : « j'ai moi-même été officier, je connais la vie militaire, et j'ai la plus grande peine à imaginer que des juges militaires, ses camarades, aient pu condamner Dreyfus sans preuves suffisantes, d'autant mieux qu'ils savaient tous que cette accusation de trahison est la pire de toutes les accusations » qui puissent frapper un officier ¹.

- 3 Reproduite quelques jours plus tard (et à quelques modifications près) par le quotidien *Russkij Listok*, cette interview embarrassée et ambiguë ne devait pas rester sans écho et certains, dont le juriste et professeur de droit pénal L.E. Vladimirov, objecteront à l'écrivain septuagénaire que la sympathie ne se commandait pas, et que — loin de s'épuiser à l'usage — la capacité à s'émouvoir ne faisait au contraire que s'accroître, si bien que les victimes dignes de compassion en Russie bénéficieraient par contrecoup des manifestations de sympathie envers Zola. Enfin, après avoir ironisé sur la résistance au bien de l'auteur de la « non-résistance au mal », le professeur Vladimirov avait conclu, en élargissant le débat : « la justice républicaine ne garantit pas la découverte de la vérité dans les affaires qui braquent l'ensemble des partis. Etant donné qu'en régime républicain, tout le monde appartient à un parti, y compris les juges, comment pourrait-il s'y trouver quelqu'un — situé en dehors et au-dessus des partis — capable de trancher en toute justice, du fait qu'il a été élevé dès l'enfance dans l'idée exaltante qu'il est prédestiné d'en-haut pour donner au peuple qu'il gouverne justice et clémence ? ² ».

- 4 A sa façon, cette interview de Tolstoï, et la polémique qu'elle avait suscitée, illustraient les remous soulevés en Russie — à travers le procès Zola — par l'affaire Dreyfus, dont les implications et les enjeux tenaient désormais l'opinion et l'intelligentsia russes en haleine. Il n'en avait pas toujours été ainsi, et la condamnation du capitaine Dreyfus n'avait tout d'abord guère retenu l'attention, aussi peu en Russie qu'ailleurs. Il n'était ni le premier ni le dernier à être inculpé pour espionnage et personne n'avait mis en doute à l'époque le bien-fondé de cette condamnation. Seul, semble-t-il, le quotidien rien moins qu'antisémite *Fils de la Patrie* avait fait état de discrètes pressions juives en sa faveur, peu avant le procès, tout en précisant peu après que les juifs jouissaient en France d'une complète égalité de droits ³. De son côté, le quotidien nationaliste de droite *Novoe Vremja* avait profité de cette condamnation pour souligner — en écho au discours à la Chambre du député Denis — le danger qu'il y avait à remplir l'administration et la fonction publique de titulaires juifs, comme le prouvait le cas, au demeurant exceptionnel, du capitaine Dreyfus, ou celui, raconté par le menu, de l'ancien chef de la sûreté Levaiillant ⁴.
- 5 En l'absence de tout nouveau « traître », l'intérêt n'avait pas tardé à retomber, et l'affaire n'était revenue sur le devant de la scène que trois ans plus tard avec le procès Esterhazy et les lettres ouvertes successives d'Emile Zola, à la fin de l'année 1897. L'éventualité d'une erreur judiciaire faisait maintenant rebondir le débat, et la presse russe, tant quotidienne que périodique, tient dès lors le public régulièrement informé des péripéties de l'affaire. Comptes rendus d'audience, correspondances de l'étranger, rétrospectives historiques ou aperçus sur les coulisses de l'affaire peuplent ainsi les colonnes des journaux tout au long de l'année 1898, qui « a commencé pour la France par l'affaire Dreyfus, et qui se termine

également, constatait entre autres le *Messenger de l'Europe*, sous le signe de l'affaire Dreyfus ⁵ ».

- 6 Cela valait également, jusqu'à un certain point, pour la Russie, où le public n'ignora bientôt plus rien du Code militaire français, des particularités de la Cour de cassation,.... ou de la « jésuitière de la me Saint-Do », et de la loi de 1858 sur les tribunaux militaires. Et cette avalanche d'informations suffisait à expliquer l'agacement du septuagénaire Tolstoï à voir cette affaire accaparer indûment le public cultivé au détriment de bien d'autres injustices plus proches de lui, en Russie même.
- 7 Mais son agacement n'était guère partagé par le public cultivé, et l'intelligentsia russe n'avait pas été longue à choisir son camp. Le procès et l'acquittement d'Esterhazy et les zones d'ombre qui l'entouraient avaient d'emblée suscité maints sarcasmes, ceux notamment de l'écrivain populiste Korolenko, qui avait passé six années (1879-1885) en exil dans le Nord sibérien et qui savait par expérience personnelle ce que signifiaient déportation et injustice. « Nous connaissions déjà — rappelait-il dans un article intitulé » Une célébrité fin de siècle » — les célébrités du monde de la médecine, des lettres, des arts, [...] ou même du cirque ; mais nous avons maintenant affaire à une célébrité d'un type nouveau : la célébrité-fripouille », dont les éditeurs britanniques et français s'arrachent les Mémoires à prix d'or ; « et l'on verra bientôt des jeunes vous déclarer : moi, plus tard, je voudrais être une fripouille célèbre, comme Esterhazy ⁶ ».
- 8 Qui est coupable ? s'interrogeait notre moraliste. Le public qui achète ces publications ? Les éditeurs ? La presse ?... Tout en attirant ainsi, l'un des premiers en Russie, l'attention sur les méfaits d'une publicité tapageuse, Korolenko se défendait toutefois de vouloir intenter un procès à la presse : même si la presse française a déversé

beaucoup de boue dans les esprits, poursuivait-il, « personne ne se réjouirait davantage de l'absence de glasnost' qu'Esterhazy et ceux qui l'ont inspiré ». C'est grâce à la presse en effet que « la vérité a réussi à percer dans l'affaire Dreyfus, comme dans celle de Panama, avec une telle force qu'il n'est plus possible de l'étouffer ⁷ »

9 C'était grâce à la presse également que le public n'ignorait rien en Russie du fatidique bordereau, ni des batailles d'experts à son sujet, dont la presse russe n'était, sauf exception, pas dupe : « la similitude, pourtant stupéfiante, des écritures suffit à disculper Esterhazy qui n'aurait pas manqué de déguiser la sienne, alors que les différences accablent au contraire Dreyfus pour la raison inverse », ironisait le *Messenger de l'Europe* ⁸, en écho au *Russkoe Bogatstvo* qui fustigeait une « Thémis militaire aux yeux bandés » et à l'aveuglement sélectif ⁹. Aveuglement ou non, « la mer de mensonges sans fond », qui avait, selon le périodique *Žizn'* marqué le pseudo-procès d'Esterhazy ¹⁰, modifiait toutefois les données de l'affaire : « si l'affaire Dreyfus était une erreur judiciaire, l'acquittement d'Esterhazy est un crime contre la loi et contre la conscience » tranchait de son côté le *Severnyj Vestnik* ¹¹, et ce déni de justice, qui semblait interdire toute révision du procès Dreyfus, expliquait précisément (soulignait-on) l'intervention de Zola.

10 A cette date, l'opinion publique et la presse russes étaient déjà plus ou moins divisées, elles aussi, en deux camps : d'un côté la presse nationaliste et conservatrice, alignée derrière *Novoe Vremja* — le plus fort tirage des quotidiens russes — et ses émules tels que les *Moskovskie Vedomosti* ou *Svet*, en coquetterie avec un antisémitisme, dont le mensuel *Nabljudatel'* était sans doute le porte-parole le plus virulent. De l'autre, la très grande majorité de l'intelligentsia russe, partagée entre une aile libérale prudemment opposée à l'absolutisme autocratique, et des courants socialistes, de tendance

populiste ou marxiste, qui animaient les uns et les autres plusieurs des grandes revues périodiques, allant du *Messenger de l'Europe*, d'un libéralisme bien tempéré, au *Russkoe Bogatstvo* et à *Žizn'* (pour ne citer qu'elles). Toutes revues qui avaient pris d'emblée parti contre Esterhazy et pour Zola, dont le procès ouvrait une nouvelle phase de l'affaire Dreyfus.

11 Ce procès, qui remplit six semaines durant les colonnes de la presse quotidienne russe non moins qu'étrangère, avait connu un retentissement d'autant plus considérable que le public de langue russe était de longue date, et plus que tout autre peut-être, attentif à l'écrivain naturaliste. Grâce à l'entremise de Tourguéniev, désireux d'aider son confrère français, le *Messenger de l'Europe* avait, dès 1874, conclu un accord avec Zola pour publier ses prochains romans en russe, avant même leur parution en France ; et c'est ainsi que le public russe avait eu la primeur, dès mars 1875, de *La Faute de l'abbé Mouret*, soit plus d'un an avant l'édition française. Qui mieux est, l'auteur des Rougon-Macquart avait tenu cinq années durant, dans ce même mensuel, la chronique de la vie parisienne et française. Zola avait alors trouvé en Russie, selon ses propres termes, « le lecteur le plus cultivé et le plus passionné qui soit au monde » ; et il était resté reconnaissant à la Russie qui lui avait offert une « tribune » à l'une des périodes les plus sombres de son existence où aucun journal parisien ne voulait le publier, et qui lui avait ainsi rendu « force et confiance » en lui ¹². Tout se conjugait donc, on le voit, pour assurer une audience exceptionnelle au procès Zola, au cours duquel vont s'affronter partisans et adversaires russes de Zola, et de Dreyfus.

12 Fidèle à lui-même, le journal de Souvorine, *Novoe Vremja*, va s'employer au cours de ces quelques semaines (décembre 1897-février 1898) à dénigrer l'auteur de la *Lettre ouverte* au Président de la

République, et à rappeler notamment les échecs successifs de ce « romancier pornographique », auteur de *Nana*, à l'Académie Française ¹³. Tout au long du procès, *Novoe Vremja* se fera même l'écho des thèses de l'Etat-major français, au point de se voir suspecté d'émarger aux fonds secrets du ministère de la Guerre et du gouvernement français. Non content de donner Zola et son avocat Me Labori pour les créatures du « syndicat juif de la trahison », il n'hésitera pas à dénaturer les comptes rendus d'audience, ou à prétendre que la huitième audience, consacrée à l'expertise du bordereau, n'aurait apporté aucun élément nouveau, alors que tous les témoins avaient été unanimes à y reconnaître l'écriture d'Esterhazy. Pour le chroniqueur du *Severnyj Vestnik*, cette « déformation intentionnelle des faits » trahissait une « atrophie du sentiment de responsabilité morale » et une « indifférence absolue à la vérité » ¹⁴, — sans même parler des affabulations du *Nabljudatel'* qui supputait doctement quant à lui les millions qui affluaient dans les caisses du syndicat Dreyfus.

- 13 En dépit de sa diffusion, cette presse anti-dreyfusarde et plus ou moins ouvertement antisémite ne donnait pas réellement le ton, et le public disposait, à travers notamment les périodiques les plus influents, d'une information de qualité et le plus souvent favorable à Zola, dont ces publications se plaisaient à exalter « l'exploit civique éminent » et la « détermination généreuse » ¹⁵. Non seulement les principaux organes de presse avaient publié la traduction, partielle ou intégrale, de sa Lettre ouverte au Président de la République (ainsi que de ses précédentes Lettres ouvertes), mais le lecteur y apprenait que, relaxé ou non, Zola n'en avait pas moins atteint son but : relancer l'affaire Dreyfus, que l'acquittement d'Esterhazy risquait d'enterrer définitivement. Cette intervention d'une personne privée était même « une nécessité » aux yeux du juriste et

sénateur Zakrevskij, « dès lors (écrivait-il dans le quotidien libéral *Novosti*) qu'il ne s'était trouvé personne dans l'Etat pour prendre la cause de la justice en main, pas même le ministre qui en avait l'obligation compte tenu des anomalies révélées par le procès Esterhazy et plus encore par le procès Zola ¹⁶ .

14 De fait, la presse périodique s'appliquait à dénoncer les irrégularités d'un procès qui marquait à sa façon le point culminant de l'affaire Dreyfus en Russie : « violations des droits élémentaires de la défense -, intimidation des témoins, pression sur les jurés... ou intervention illégale du général Mercier — tout cela laissait une impression « accablante », celle d'une révoltante » parodie de justice ». « Si l'Etat-major se permet de faire ainsi pression sur les jurés, qu'en fut-il avec les juges militaires » de Dreyfus, s'interrogeait de son côté le mensuel populiste *Mir Bozij* ¹⁷ , en faisant allusion aux déclarations bien connues du général de Boisdeffre, complaisamment rapportées par *Novoe Vremja*. Et que dire de « l'honneur de l'armée », invoqué à tort et à travers au cours du procès aussi bien d'Esterhazy que de Zola, et qui » aux yeux des héros de Sedan et de Metz, oblige à mentir sur ordre de ses supérieurs » et à condamner un innocent, ironisait la revue marxiste *Žizn'* ¹⁸ , l'une des plus virulentes.

15 Les réserves toutefois ne manquaient pas, même dans les organes de presse acquis à Zola, dont la maladresse relative était soulignée au passage. En lançant des accusations à la cantonnade sans en apporter la preuve, l'écrivain avait fait le jeu du ministre de la Guerre et affaibli sa propre crédibilité sur le fond de l'affaire. Autre maladresse, Zola s'était également trompé de destinataire en s'adressant au simple peuple français, alors que pour agir sur le peuple, il faut — raisonnait le *Severnij Vestnik*— une organisation politique et un programme politique positif. Or Zola, pourtant « expert en psychologie de la foule », n'avait pour lui que sa seule

conscience, qui ne saurait en tenir lieu... Toutes maladresses qui laissaient mal augurer, jusqu'à un certain point, de l'issue du procès. La France n'était-elle pas d'ailleurs, notait au passage le même chroniqueur, « le pays des erreurs judiciaires » ¹⁹ ?

- 16 D'où la condamnation de Zola en premier ressort : une condamnation qui ne saurait être tenue pour définitive et qui ne portait nullement atteinte à la réputation de l'écrivain, soulignait-on ici où là. « Zola a grandi de cent coudées », notait à la veille du verdict, de Nice où il se soignait, un Tchékhov attentif (tout comme la petite communauté russe locale) au déroulement de l'affaire ²⁰. « Il s'est purifié au cours de son procès des taches qui l'avaient éclaboussé, et maintenant il brille devant les Français de tout son éclat. Il y a là une pureté et une élévation morale qu'on ne [lui] connaissait pas écrivait-il, en manière de protestation à Souvorine ²¹, dont le journal *Novoe Vremja* accablait Zola et précisera même par la suite que la cassation de ce premier jugement ne relevait nullement l'écrivain de la condamnation morale qui continuait à peser sur lui.
- 17 Loin d'être isolé, ce jugement de Tchékhov était partagé non seulement par le sénateur Kovalevskij (en cure lui aussi à Nice) et maint confrère de Tchékhov en Russie du Sud, mais par la grande majorité de l'intelligentsia russe, dont la défense de Zola et, à travers lui, de Dreyfus, soudait les rangs. Mieux, en contraignant le gouvernement à le traduire en justice, Zola était parvenu à transformer une affaire individuelle « en une question de morale publique », et il avait de toute façon partie gagnée, prévoyait le *Messenger de L'Europe* ²², à la suite du sénateur Zakrevsky. » Zola s'est lancé en plein cœur de la mêlée », proclamait ce dernier dans un article intitulé « Zola » ; « il s'est lancé avec le courage indomptable

d'un grand esprit et d'un grand cœur, et il a déjà remporté la victoire, quel que soit le verdict à venir des jurés » 23 .

- 18 La suite des événements ne devait pas le contredire : en dépit de son issue, ce procès — public cette fois — avait fait la lumière sur bien des points et révélé maintes irrégularités, de sorte que la révision apparaissait désormais inéluctable aux yeux de la plupart des commentateurs. De ce point de vue, le bilan du procès Zola était bien loin d'être entièrement négatif, et Zola pouvait attendre sereinement le résultat de son appel, et même escompter une « vieillesse heureuse », avant de « mourir la conscience tranquille, ou du moins soulagée » 24 , n'hésitait pas à prédire son confrère Tchekhov.

- 19 Au cours de ces semaines (et des suivantes) la presse russe ne s'était pas bornée toutefois à tenir le public informé au jour le jour des péripéties du procès. Ce procès et ses rebondissements, qui faisaient entrer l'affaire Dreyfus dans une phase nouvelle, avaient fourni, et fourniront, aux publicistes russes l'occasion de faire le point, au fil des mois, sur un certain nombre de questions soulevées par l'affaire, soit essentiellement : le « parti des intellectuels » mis en branle par l'intervention de Zola ; le régime de la presse et la liberté dont elle jouissait en France ; le culte de l'armée ;... ainsi bien sûr que l'antisémitisme et le rôle de la foule en France. Toutes questions qui avaient pour résultat de « déchirer » la France en deux camps, sur lesquels les chroniqueurs se montraient particulièrement prolixes.
- 20 Ainsi par exemple de l'antisémitisme, entretenu par la presse nationaliste russe dans le sillage des Drumont, Rochefort ou de *l'Intransigeant*. Pour le *Novoe Vremja* ou les *Nouvelles de Moscou*, qui érigeaient (tout comme *Nabljudatel*) la culpabilité de Dreyfus en

dogme et qui faisaient de Zola et de Labori (pour ne citer qu'eux) les instruments ou les complices du « syndicat juif de la trahison », l'existence de ce syndicat ne faisait pas de doute. La meilleure preuve en était le budget, alimenté par l'or allemand ou l'Alliance juive universelle, dont disposait ledit syndicat, et dont la presse russe nationaliste tenait (à la suite de ses confrères français) un décompte précis — avec, il est vrai, des variations considérables d'un titre à l'autre.

- 21 Face à ces allégations fantaisistes, les principales revues périodiques s'efforçaient de prendre du recul et de raison garder. A commencer par le *Messenger de l'Europe* pour qui le syndicat Dreyfus n'était qu'une « fiction », un « mythe imaginé par les journalistes » sans autre résultat que « d'embrouiller l'affaire » ²⁵. Récusant la distinction « inepte » entre dreyfusards et anti-dreyfusards, qui occultait l'enjeu véritable du débat : à savoir la régularité, ou non, de la procédure de décembre 1894, le chroniqueur de cette revue se demandait à quoi avaient d'ailleurs bien pu servir ces millions imaginaires, autant qu'inefficaces. Car la famille Dreyfus n'avait rencontré aucun écho, avant que le sénateur Scheurer-Kestner (donné pour juif par le *Nabljudatel*) ne prenne la cause de Dreyfus en main à l'automne 1897 ²⁶. De même encore, cette revue rappelait qu'une grande partie de la bourgeoisie libérale juive (et non pas seulement les quelques directeurs de journaux français bien connus) avait fait la sourde oreille ou même critiqué Zola, dont elle jugeait le comportement nuisible à ses intérêts, — tandis qu'à l'inverse presque aucun de ceux qui se battaient pour la révision, de Scheurer-Kestner à Zola, Picquart,... ou Trarieux, n'était juif ²⁷. Tout cela prouvait, aux dires du chroniqueur, l'inanité des références à un syndicat dreyfusard financé par des capitaux juifs et responsable des affrontements entre Français. A en croire les disciples des Rochefort, Déroulède et autres

aventuriers politiques, » ministres, députés, sénateurs, journalistes qui ont des opinions indésirables, sont donnés pour des traîtres vendus aux juifs », renchérit ce périodique à l'automne de cette même année 1898. « D'où il résulte que la France tout entière serait à vendre »²⁸. Bref, c'était donc bien en un sens la propagande antisémite qui, en insistant sur ses origines ethniques, avait fait de Dreyfus un juif, et non l'inverse.

22 Loin d'être une voix isolée, cette réfutation du *Messenger de l'Europe* était largement partagée par la presse périodique russe. Elargissant le débat, les « volumineuses revues » russes (comme on les appelait) ne se bornaient pas à faire justice des fables colportées par les émules russes de Rochefort, mais elles retraçaient également l'historique de l'antisémitisme en France, et soulignaient que ce pays ignorait toute question juive « en tant que question nationale », à la différence par exemple de l'Ukraine ou de la frange occidentale de l'Empire tsariste²⁹. L'antisémitisme, précisaient-elles, ne remontait guère, en France, au-delà d'une vingtaine d'années, et n'avait pas de racines profondes dans de larges couches de la population, paysans et ouvriers notamment, mais aussi au sein de l'aristocratie française, friande de mariages avec de riches héritières juives.

23 De son côté, le sénateur Zakrevskij, que sa carrière avait familiarisé avec la situation dans le Royaume de Pologne et ses confins, analysait dans un article paru dans le quotidien *Novosti* sous le titre « La société française et l'affaire Dreyfus », les causes d'un antisémitisme, bien différent, soulignait-il lui aussi, de celui qui prévalait en Europe orientale. Alors que l'antisémitisme de type « médiéval » avait (y lisait-on) très largement disparu en France avec l'émancipation des juifs par la Révolution française, toute une série de facteurs avait contribué depuis une vingtaine d'années à la naissance d'un antisémitisme nouveau : au premier rang desquels la

politique de laïcisation inaugurée par Gambetta, et que les hommes politiques juifs avaient soutenue, sans en être toutefois (soulignait Zakrevskij) ni les initiateurs ni même les principaux acteurs, mais qui leur avait été pourtant très largement imputée. Étaient également incriminés le scandale de Panama et divers krachs financiers récents, « dont la responsabilité avait été rejetée sur les juifs », ainsi que leurs richesses et leur position influente dans la cité, au point que « les gens du peuple ne parviennent pas à imaginer qu'il puisse exister des juifs pauvres ³⁰ ».

- 24 Outre ces causes plus ou moins identifiables, l'affaire Dreyfus et l'antisémitisme qui lui était associé étaient donnés le plus souvent pour « le sous-produit d'un patriotisme chauvin et revanchard » ³¹ habilement mis à profit par les réactionnaires de tout poil, à qui « cette affaire offrait l'occasion, poursuivait Zakrevskij, de se poser en défenseurs de la patrie, de l'armée et de l'honneur national, et de montrer du doigt les républicains comme ennemis du pays, vendus aux juifs, aux Allemands et aux traîtres » ³². Mais le culte d'une armée identifiée au salut de la patrie, la réaction (de défense ou non) catholique, ou l'attachement nostalgique à un passé idéalisé et préservé de la corruption ne suffisaient pas à rendre compte des succès relatifs de l'antisémitisme. S'y ajoutait, précisait-on ici ou là, l'opportunisme des ministres et députés républicains, plus soucieux de préserver leur siège que de combattre l'antisémitisme. S'y ajoutait plus encore une ignorance stupéfiante de l'étranger, sur laquelle la plupart des correspondants de presse russes en France ne cessaient d'insister ³³ ; et il devenait facile de « comprendre pourquoi, après avoir crié « à bas les Allemands », « à bas les Anglais », les étrangers, les protestants,... et les libres penseurs, la foule française en était venue à crier « mort aux juifs » dans les rues de la capitale et de diverses métropoles provinciales » ³⁴.

- 25 Inutile d'insister plus longuement : dans un pays — la Russie — où l'antisémitisme connaissait depuis Alexandre III un regain de virulence, il pouvait sembler qu'en s'appliquant à en démonter les mécanismes et à en analyser la nature et l'inspiration, les organes de presse les plus éclairés cherchaient à éduquer leurs lecteurs et à dépassionner le débat en expliquant rationnellement les pulsions antisémites qui menaçaient de porter atteinte en France à l'unité nationale. La tâche n'était pas toujours aisée, comme on le voit sur l'exemple d'une motion de reconnaissance à Zola votée, rabbins en tête, par l'ensemble de la communauté juive de Romny, et adressée à *L'Aurore*. Publiée par les *Birzevye Vedomosti*, l'adresse de cette petite ville ukrainienne de la province de Poltava était vivement dénoncée par la presse antisémite : une telle solidarité entre juifs ukrainiens et le juif Dreyfus suffisait à prouver que les intéressés ne défendaient d'autre cause dans l'affaire Dreyfus que celle du peuple d'Israël, et nullement celle de « la vérité et de la justice » dont se gargarisaient les intellectuels français ³⁵, défenseurs du capitaine déporté à la suite d'une erreur judiciaire trop vraisemblable.
- 26 L'intervention des « intellectuels », qui étaient sortis de leur expectative antérieure pour se substituer à des politiciens timorés et à une justice défailante, faisait également l'objet de maints commentaires. Leur engagement laissait présager un « réveil intellectuel de la France », titrait le chroniqueur du *Russkoe Bogatstvo*, qui se croyait même transporté dans la Russie des années 1880, où les membres de l'intelligentsia naissante étaient alors seuls à élever la voix « en pleine période de réaction sociale ». Et l'auteur de l'article, un « vieux populiste » (comme il se qualifiait lui-même), voyait dans cette entrée en lice de personnalités d'élite, « aux convictions fortes et s'adressant au peuple au nom d'un idéal universel de justice l'aube d'une ère nouvelle où les intérêts

matériels cesseraient de prédominer, et où les intérêts moraux, les convictions personnelles et le souci de justice primeraient sur toute autre considération. Cet engagement de l'intelligentsia bourgeoise aux côtés du peuple de France et « la force d'entraînement des convictions » obligeaient même, selon lui, à revoir les théories fondées sur la seule lutte des classes et l'intérêt matériel comme moteur de l'évolution historique ³⁶ .

27 Ce pavé dans la mare marxiste ne pouvait rester sans réponse. La contradiction lui sera portée par l'ancien populiste Izgoev, fils de rabbin converti au marxisme, qui, sous le titre : « L'Intelligentsia française », donnait à son confrère, dans le mensuel *Žizn'* une leçon de sociologie politique. Un terme fourretout comme celui d'intelligentsia (ou de peuple) recouvrait en réalité des courants bien différents, et il convenait de distinguer entre les diverses formes d'intelligentsia : bourgeoise, petite-bourgeoise et populaire, mais aussi patriotique, dreyfusarde,...ou anti-cléricale, que rien n'autorisait à confondre. C'était même la combinaison de ces différents courants qui rendait compte de la complexité de l'affaire Dreyfus et, en défendant la cause de la « justice et de la vérité », Zola lui-même et ses alliés « exprimaient inconsciemment les idéaux de leur classe, l'intelligentsia libérale bourgeoise », rationaliste et voltairienne, dont le front contre les forces cléricales était loin d'être sans faille. Du moins pouvait-on espérer, concluait-il, que ces intellectuels, une fois sortis de leur tour d'ivoire, n'oublieraient pas tous la cause de l'éducation populaire dans laquelle ils s'étaient engagés à l'occasion de l'affaire Dreyfus ³⁷ .

28 Cette polémique entre frères ennemis se poursuivra bien au-delà de l'affaire Dreyfus, qui recoupait à sa façon les clivages idéologiques en Russie même. En dépit de leurs divergences, tant populistes et marxistes que libéraux, étaient néanmoins unanimes à souligner le

rôle des intellectuels français, dont « le talent et la force de caractère » avaient seuls empêché d'enterrer l'affaire, et la presse périodique énumérait les noms des partisans les plus en vue de la révision, avant de prendre ultérieurement leur défense, lorsque les sanctions ministérielles commenceront à frapper les plus engagés.

- 29 Un autre aspect de l'affaire avait également retenu l'attention des publicistes russes : à savoir le rôle joué par la presse dans la vie publique, et la liberté d'expression quasi totale dont elle jouissait en France. Non seulement l'essentiel du débat autour de l'affaire Dreyfus s'était déroulé avant tout par voie de presse, relevait-on ici ou là, mais c'était la presse qui avait brisé la loi du silence et du secret, et rendu publiques certaines pièces essentielles du dossier. D'un organe de presse à l'autre, chroniqueurs et journalistes insistaient sur les vertus de la *glasnost*' (un des maîtres-mots du débat), et l'on ne pouvait se défendre de voir dans cet éloge quasi unanime de la « publicité » une condamnation implicite de la censure, et un plaidoyer à peine voilé en faveur de la liberté de presse en Russie même. Certes, cet éloge de la liberté d'expression quasi totale en France s'accompagnait de maintes réserves touchant aux excès en tout genre qui en résultaient, et qui profitaient avant tout à la presse « boulevardière », au détriment des journaux plus « sérieux » dont le tirage était bien moindre ³⁸. Mais, tout en désapprouvant les manifestations de me antidreyfusardes, orchestrées par les feuilles populaires à bon marché, personne, ou presque, ne contestait une liberté d'expression dont l'affaire Dreyfus démontrait surabondamment les avantages. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir brossé un tableau sans complaisance de « la Presse quotidienne de Paris », le correspondant de *Žizn' dans la capitale* se livrait aussitôt après à une véritable apologie de la liberté de presse et d'expression, qui avait permis tout à la fois — dans le cas de

l'affaire Dreyfus — de démasquer l'arbitraire, de sensibiliser le public, de regrouper les sympathisants et de créer un véritable mouvement d'opinion en faveur du proscrit. Seule une presse émancipée était en mesure de « préparer les masses au rôle qui leur revenait en démocratie », concluait ce correspondant, un œil fixé sur la Russie ³⁹.

- 30 A l'appui de ces déclarations, le *Messenger de l'Europe* narrait par le menu l'histoire de la publication par *Le Figaro* (printemps 1899) du dossier d'instruction de l'Affaire par la Cour de Cassation ⁴⁰. En dissipant « un secret injustifié et trop longtemps entretenu par une bureaucratie irresponsable, [...] cette publication de documents pseudo-secrets illustre on ne peut mieux l'action salutaire d'une large publicité (*glasnost*) » pour neutraliser « les conséquences funestes du bureaucratisme », dont la France n'a pas le monopole, précisait — à toutes fins utiles — le collaborateur du *Messenger de l'Europe* ⁴¹.
- 31 Plus généralement enfin, la presse russe de tout bord insistait à l'envi sur la division de la France en deux camps, d'ailleurs hétérogènes et fluctuants, mais dont la composition était assez fidèlement décrite : d'un côté le parti « militaro-clérical », conservateur et patriote, attaché aux valeurs traditionnelles et dont le « culte de l'armée » séduisait une importante clientèle populaire ; de l'autre, ce que certains appelaient la « France des principes » ⁴² ou des « grands principes » — ceux d'une République que les rumeurs ou les vellétés de coup d'Etat ne menaçaient pas réellement, malgré les hésitations ou l'opportunisme de maints élus qui ne voulaient pas laisser aux antidreyfusards le monopole de « l'honneur de l'armée ». Composites comme ils l'étaient, ces deux camps n'avaient pas de frontières bien tranchées, et c'était même l'imbrication de ces multiples composantes qui rendait compte

(insistait-on) des passions soulevées par l'affaire Dreyfus, dont l'enjeu n'en était pas moins clair : à savoir la prééminence du pouvoir civil sur le pouvoir militaire et la place de l'Armée dans la nation et l'Etat républicain.

32 En faisant clairement ressortir les irrégularités qui avaient entaché la condamnation de Dreyfus, le procès Zola et, plus encore, la saisine de la Cour de cassation avaient ouvert la voie à la révision. Succédant aux révélations imprudentes du général Cavaignac, la découverte des faux et le suicide du colonel Henry rendaient désormais la victoire certaine, commentait, parmi beaucoup d'autres, *Mir Bozjij*, pour qui « le dénouement était désormais en vue »⁴³. Cette marche à la révision, à laquelle ses adversaires opposent désormais « la religion de la chose jugée » devait toutefois connaître encore bien des traverses : crises ministérielles, arrière-pensées électorales, manœuvres de retardement de l'état-major, et toute la menue fausse monnaie de la vie politique française que la presse russe s'efforçait de rendre compréhensible à ses lecteurs. Et seules les publications antisémites russes, sur la défensive, préféraient s'indigner d'une Affaire qui avait coûté à la France pas moins de cinq ministres de la Guerre, presque autant de gouvernements et une bonne partie de son prestige.

33 Après de nouvelles péripéties, parmi lesquelles la volte-face du « Judas » Quesnay de Beaurepaire, dont les insinuations diffamatoires sont à leur tour commentées par la presse russe, le dossier était enfin transmis, on le sait, aux chambres réunies de la Cour de cassation. Au prix, il est vrai, d'une loi d'exception mal perçue et aussitôt condamnée (mais pour des raisons opposées) tant par Souvorine que par le juriste sourcilleux qu'était Zakrevskij⁴⁴.

Suivait enfin (3 juin 1899) l'arrêt de la Cour de cassation, lu par le conseiller Ballot-Beaupré, et dont tous soulignaient, à la suite du *Temps*, le retentissement exceptionnel. De pair avec l'élargissement de Picquart et le retour de Zola en France, c'était enfin, aux yeux de la presse dreyfusarde russe, le « triomphe de la justice » et la levée des nombreuses énigmes qui avaient si longtemps obscurci l'Affaire. Le mérite en revenait pour l'essentiel, soulignait-on, à la liberté de la presse, objet plus que jamais d'hommages quasi unanimes.

- 34 Une fois de plus, les juges de la Cour de cassation avaient donc « sauvé l'honneur de la magistrature française » et montré (tout comme à la suite du procès Zola) qu'il n'existait pour eux « ni sémites ni antisémites, ni syndicats ni anti-syndicats, mais seulement le devoir d'une administration impartiale de la justice »⁴⁵. Ce jugement du sénateur dreyfusard Zakrevskij s'appliquait tout particulièrement au rapporteur octogénaire Ballot-Beaupré, dont la prise de position en faveur de la révision et de l'innocence de Dreyfus avait tout particulièrement impressionné le correspondant du *Fils de la Patrie*. « Jamais je n'oublierai cette séance -, télégraphiait-il de Paris, avant de décrire sur le mode lyrique l'émotion, les bravos et les pleurs qui avaient secoué l'assistance à l'audition du rapporteur, incarnation même de la Justice et comparable, selon lui, « à un moine médiéval prêchant la croisade »⁴⁶. Un éloge qui vaut à ce quotidien d'être qualifié par la presse antisémite de « soi-disant Fils de la Patrie ».
- 35 Cet arrêt de la Cour de cassation, qui renvoyait l'affaire devant les juges militaires de Rennes, semblait présager un acquittement final, et même, pour les plus optimistes, la réhabilitation de l'accusé. Aussi, ce nouveau procès, qui « suffirait à retenir l'attention du monde civilisé, même si aucun juif n'y était mêlé » — commentait le *Messenger de l'Europe*⁴⁷, toujours attentif aux aspects proprement

juridiques du dossier — devait-il être suivi avec attention en Russie, où les débats seront, une fois de plus, relatés en détail par la presse. Tout comme précédemment, dans le cas du procès Zola, journalistes et chroniqueurs évoqueront à nouveau, sans ménagements, la concertation des généraux qui, de témoins qu'ils étaient, se transforment en accusateurs, font de l'obstruction, et en viennent presque à conduire les débats comme pour empêcher le tribunal d'examiner les faits. Et le lecteur russe se voyait offrir au passage le portrait en charge de certains d'entre eux... 48

- 36 Rien moins qu'inattendu, le « honteux verdict » de Rennes (comme il était qualifié ici et là) avait aussitôt suscité en Russie la même indignation que dans le reste de l'Europe. A l'exception naturellement des milieux antisémites : « Vive la France ! » s'écriait même l'éditorialiste du *Novoe Vremja*, imité par quelques autres quotidiens de même tendance. « On respire plus facilement [...] et tous les amis véritables de la France [...] éprouvent un sentiment de satisfaction morale [...] à la nouvelle de la défaite du dreyfusisme. La fin de l'affaire Dreyfus a prouvé que la France actuelle n'est pas un pays dépersonnalisé, mais une nation vivante et forte qui a triomphé de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs » 49 . Cette opinion n'était pas, et de loin, partagée par la presse russe qui répercutait l'indignation de Zola et ironisait sur les juges militaires qui « s'étaient crus tenus de faire droit aux intrigues des généraux » 50 . Entre tous, le plus violent était sans doute le sénateur Zakrevskij, dont la lettre au *Times* du 21 septembre 1899, souvent citée, rappelait son « dégoût » devant le « fanatisme » et la « férocité » qui avaient marqué l'affaire Dreyfus, et il déclarait la société française « définitivement déchue du rang qu'elle occupait parmi les peuples les plus civilisés » ; et le sénateur appelait à son tour à boycotter l'Exposition universelle de l'année suivante 1900, par crainte de ne

pouvoir réprimer « l'accès d'hilarité » que ne manqueraient pas de déclencher les « phrases ronflantes » habituelles sur « le progrès, la liberté et la justice » prétendument incarnés par la France.

- 37 Dans une lettre au *Siècle*, publiée quinze jours plus tard (6 octobre 1899), le sénateur devait revenir en partie sur ces affirmations, écrites (précisait-il) sous le coup de l'émotion, et qui n'étaient « au fond qu'un cri de douleur » devant l'iniquité qui se commettait dans une France « tant aimée ». Entretemps, il est vrai, le condamné avait bénéficié de la grâce présidentielle, qui avait tant soit peu apaisé les esprits, à tout le moins en Russie, où la presse avait reproduit la lettre de recours adressée par le général Galiffet au Président Loubet. De son côté, Lavisce avait lancé dans la *Revue de Paris* un vibrant appel à la réconciliation nationale, favorablement analysé et commenté par la *Russkaja Mysl'* ⁵¹. Enfin, l'armistice tacite à l'occasion de l'Exposition universelle, puis l'amnistie de décembre 1900 faisaient le reste, et le nom de Dreyfus disparaissait peu à peu des colonnes de la presse, qui se disait toutefois convaincue que l'affaire ne resterait pas sans suite, et que les leçons ne manqueraient pas d'en être tirées sur le plan notamment de la justice militaire.

- 38 Si l'on cherche, au terme de ce trop bref survol, à dégager quelques conclusions, on notera tout d'abord que la presse Risse avait fait honorablement son métier, et que le public russe avait disposé (dans les capitales notamment) d'une information substantielle et de qualité, surtout s'il avait pris soin de panacher ses lectures. Même s'il est difficile d'évaluer l'influence exacte des principales publications, reste que la presse russe, périodique notamment, avait accompli un effort méritoire de documentation et d'analyse, sans

que la censure l'ait beaucoup entravée, malgré ses critiques, parfois violentes, sur la tournure des événements en France.

- 39 Car la presse russe avait plus d'une fois manifesté envers la France une sévérité nullement inférieure à celle de la presse étrangère, et l'alliance franco-russe, que personne au demeurant ne songeait à remettre en cause, n'avait guère incité à l'indulgence. Mais ces critiques, si acerbes fussent-elles par moments, n'excluaient pas une évidente sympathie, déçue parfois, mais jamais démentie, pour une alliée en difficulté qui continuait à faire figure pour beaucoup de référence obligée. Ainsi les publicistes ne s'étaient-ils pas privés de souligner le pharisaïsme des indignations en provenance de l'étranger, où de pareilles affaires étaient le plus souvent étouffées, si bien que les débats au grand jour dont la France était le théâtre représentaient davantage un signe de santé que de faiblesse ⁵². De même, chaque percée dans cette quête obstinée de la vérité était-elle saluée comme il se devait : il avait fallu que l'affaire se déroule en France pour qu'elle acquière une portée universelle ; la France renouait ainsi avec son « glorieux passé » ⁵³, et elle donnait l'exemple aux démocrates de tous les pays où l'injustice était au pouvoir. Et le sénateur Zakrevskij n'était pas le seul à regretter de s'être montré trop sévère dans une affaire qui faisait finalement honneur à la France et à son peuple si cher à toute l'humanité ⁵⁴, etc, etc. Bref, « noblesse oblige », et l'indignation ressentie était donnée pour un hommage indirect à la France qui avait une fois de plus montré la voie dans cet affrontement exemplaire entre république démocratique et la réaction, cléricale ou non, qui dominait de longue date le continent européen.
- 40 Un tel intérêt n'était pas pour surprendre : l'affaire Dreyfus recoupait en effet bien des clivages politiques et idéologiques propres à l'empire tsariste lui-même : l'antisémitisme, bien sûr,

mais aussi le heurt entre tradition et modernisme, ou encore le combat des libéraux pour un Etat de droit. Aussi cette affaire y avait-elle trouvé un écho considérable au point de susciter en Russie un camp dreyfusard et un camp antidreyfusard, le plus bruyant peut-être, mais pas forcément le plus influent. Prendre position en faveur de Dreyfus permettait à l'opposition libérale et socialiste, et à toutes les « forces de progrès » (comme elles s'appelaient) de poursuivre à mots couverts la lutte contre le régime autocratique, et d'exposer sans grands risques, à travers la défense de Dreyfus, leur propre credo politique. C'est pourquoi l'Affaire n'avait pas tardé à devenir comme un signe de ralliement et de reconnaissance au sein de l'intelligentsia russe, dont elle renforçait la cohésion et la détermination. Ainsi avait-elle animé, dans un empire réputé globalement antisémite, tout un courant favorable à la levée des discriminations dont les juifs étaient l'objet, annonciateur des mesures de 1905-1906.

- 41 Préjudiciable à l'image de la République française, l'Affaire pourrait même avoir jusqu'à un certain point tourné à l'avantage du régime autocratique. Inconnues jusque-là en Russie, les manifestations de me à demi séditeuses, les abus ou la vénalité d'une presse en partie irresponsable, et plus encore la politisation d'une justice exposée aux pressions extérieures contrastaient apparemment avec l'ordre de choses en Russie, et avec l'indépendance de la magistrature garantie théoriquement par la réforme ultra-libérale de 1864. Par comparaison, les régimes monarchiques paraissaient à certains offrir un meilleur rempart contre les débordements d'une foule incontrôlée, et l'arbitrage d'un monarque mieux à même de faire jaillir la vérité dans une situation bloquée, en régime républicain, par les querelles partisans. Toutes constatations qui n'avaient pas

échappé aux libéraux et qui ne pouvaient que les encourager à ne pas brusquer inutilement le régime autocratique.

- 42 Comme on le voit, l'affaire Dreyfus n'était pas passée inaperçue en Russie, dont l'intérêt pour l'Europe n'était pas toujours payé de retour. *L'Occident ne connaît pas, ne comprend pas et n'aime pas la Russie* : tel était le titre d'un essai publié peu auparavant par le publiciste Ilinskij et dont le titre n'a rien perdu de son actualité. Sans aller jusqu'à affirmer que la Russie « aimait » l'Occident, force est toutefois de constater, dans le cas de l'Affaire Dreyfus, que la Russie connaissait, et peut-être même comprenait l'Occident, incomparablement mieux en tout cas qu'elle n'en était elle-même connue et comprise.
-

NOTES

1. *Kur'er*, 6 février 1898.

2. Cité d'après *Process Emilja Zolia*, O.K. Kumanina éd., M., 1898, p. 11 à 13.

3. Cf. *Syn Otečestvo*, n° 339-341 (décembre 1894) et 1895, n° 33.

4. Cf. *Novoe Vremja*, 1895 n° 6803 et 6901, ainsi que *Nabljudatel'*, 1898, 1 (janvier), p. 64 sqq.

5. « Panorama de l'étranger », *Vestnik Evropy*, 1899, M (janvier), p. 394.

6. V. G. Korolenko, *Œuvres complètes*, M., 1955, tome 9, p. 393-399. Article paru dans le *Russkoe Bogatstvo*, 1898, 11.

7. *Ibid.*, p. 400-401.

8. « Chronique de l'étranger », *Vestnik Evropy*, 1898, 1-2, p. 824.

9. *Russkoe Bogatstvo*, « Nouvelles de France », N. K (udrin), 1898, 3, p. 75.

10. *Žizn*, 1898, 2 (janvier), p. 263.

11. *Severnoj Vestnik*, « Justice et conscience », 1898, 2, p. 78.

12. Voir, à ce sujet, A. PUZIKOV, *Zola*, M., 1969, p. 95 sqq., et le récent ouvrage de V. E. KEL'NER consacré à l'éditeur du *Messenger de l'Europe*, le libéral M. M. Stasjulevič, sous le titre *Celovek svoego vremeni* (Un homme de son temps), St. Pb., 1993, p. 134 sqq.

13. Cf. notamment *Novoe Vremja*, 19 décembre 1897 et 29 janvier 1898. « Les lauriers de Voltaire empêchent Zola de dormir [...] qui est à cent lieues de la raison universelle de Voltaire », raillait A. S. Suvorin, directeur de ce quotidien.
14. « Zola devant la Cour d'assises », *Severnyj Vestnik*, 1898, 3, p. 70-71.
15. Cf., par exemple, *Russkoe Bogatstvo*, 1898, 3, art. cité, p. 99.
16. « L'affaire Dreyfus et la société française », *Novosti*, 7 déc. 1898.
17. *Mir Božij*, « Emile Zola en cour d'assises », 1898, 3, p. 28-29.
18. A l'occasion du premier anniversaire de « J'accuse », *Žizn'*, 1899, 1-2, p. 108 (Chronique de l'étranger). « Si c'est cela qu'on nomme une décision légale, qu'appelle-t-on alors illégalité ? » tranchait le chroniqueur de *Severnyj Vestnik*, 1898, 2, p. 80.
19. « Justice et conscience », *ibid.*, p. 77-78.
20. Lettre du 23 janvier/4 février 1898 au philologue F. D. Batjuškov, in A. P. TCHÉKHOV, *Œuvres complètes [...]*, M., tome 7, 1979, p. 157. « La conduite du *Novoe Vremja* est tout simplement révoltante et odieuse, on répugne à le lire », précisait-il le 30 juillet de la même année dans une lettre à son frère. *Ibid.*, p. 247.
21. Lettre du 6/18 février 1898, *ibid.*, p. 166-167. Lettre de protestation à Souvorine, appelée à sceller leur rupture.
22. *Vestnik Evropy*, 1898, 1-2, p. 820 (Chronique étrangère).
23. « Zola », *Novosti*, 27 janvier 1898.
24. Lettre du 6 février 1898 à Souvorine. A. P. TCHÉKHOV, *op. cit.*, p. 168. Le lecteur trouvera quelques indications complémentaires dans le bref article de M. CADOT, « Tchekhov et l'affaire », dans *Les écrivains et l'Affaire Dreyfus*, G. Leroy éd., Paris, P.U.F., 1983, p. 85 à 92.
25. *Vestnik Evropy*, 1898, 10, p. 821, et 1899, 10, p. 829.
26. *Vestnik Evropy*, 1898, 1-2, p. 820-821. « La fortune de la famille Dreyfus, notait de son côté *Mir Božij* (« Les caractéristiques de l'affaire Dreyfus », 1898, 10, p. 49), constituait une arme à double tranchant, même auprès des personnes sincèrement convaincues, dont le soutien était indispensable ».
27. *Vestnik Evropy*, 1899, 10, p. 829-830.
28. *Vestnik Evropy*, 1898, 11, p. 359.
29. « Nouvelles de France », *Russkoe Bogatstvo*, 1898, 3, p. 97.
30. *Novosti*, 4 décembre 1898.
31. *Russkoe Bogatstvo*, art. cité, 1898, 3, p. 97.
32. *Novosti*, 6 décembre 1898.
33. Cf., par exemple, « La question de l'affaire Dreyfus et l'opinion publique en France », *Vestnik Evropy*, 1898, 2, p. 402.
34. *Russkoe Bogatstvo*, art. cité, 1898, 3, p. 98.
35. Cf. *Nabljudatel'*, 1899, 9, p. 40-41.
36. *Russkoe Bogatstvo*, 1898, 12, p. 166 à 183, et notamment p. 181-182.

37. *Žizn'*, 1899, I, 2, p. 72 à 80, passim.
38. Comme le soulignait, par exemple, *Mir Božij*, 1898, 10, p. 48-49.
39. *Žizn'* ; 1899, 1-3, p. 61 à 80, passim.
40. *Vestnik Evropy*, 1899, 5, p. 368 sqq.
41. *Ibid.*, p. 375.
42. « Lettre de Paris », *Mir Božij*, 1898, 10, p. 51-52.
43. *Ibid.*, p. 47.
44. *Novosti*, 9 février 1899. Ce qui faisait dire en écho au *Figaro* du 9 mars que les hommes de loi russes nous donnent des leçons bien méritées de libéralisme et de séparation des pouvoirs.
45. *Juruličeskaja Gazeta*, 8 février 1898.
46. *Syn Otečestva*, 4 juin 1899.
47. *Vestnik Evropy*, 1899, 10, p. 827.
48. Cf. N. KUDRIN, *Očerki francuzskoj žizni* (Essais sur la France contemporaine), où l'auteur rassemble ses chroniques parues à l'époque dans le *Russkoe Bogatstvo*, et où il évoque, en termes compatissants, « le masque véritablement tragique » du capitaine Dreyfus et sa « démarche d'automate » qui faisait penser au juif errant d'Eugène Sue (chap. 18, passim).
49. Cité par *Russkaja Mysl'*, « Panorama de l'étranger », 1899, 9, p. 270. « *Finita la comedia* », s'écriait de son côté le chroniqueur du *Nabljudatel'* (« Fonograf », 1899, 9, p. 50 sqq.), qui rendait hommage au « courage civique exemplaire » des juges militaires qui avaient mis un terme à cette « cynique dreyfusiade ».
50. *Vestnik Evropy*, 1899, 10, p. 831.
51. *Russkaja Mysl'*, 1899, 12, p. 221 à 223.
52. Cf., par exemple, *Vestnik Evropy*, « Revue de l'étranger », 1898, 2, p. 393, ou encore 1898, 10, p. 820.
53. *Russkoe Bogatstvo*, 1898, 12, p. 168.
54. Lettre au *Siècle*, 6 octobre 1899.
-

AUTEUR

FRANÇOIS-XAVIER COQUIN

Collège de France

Quatrième partie. La planète libérale et l'Affaire

La Belgique, un foyer de dreyfusisme

Jean Stengers

- 1 Le 26 septembre 1898, le conseil de cabinet décide d'ouvrir la procédure de révision en saisissant la Cour de Cassation du dossier de Dreyfus. Jetons à cette occasion un coup d'œil sur la presse belge du 27 septembre. Nous nous bornerons à trois journaux : la *Réforme*, libérale progressiste, le *Peuple*, organe officiel du parti socialiste (le Parti ouvrier belge), et *L'Ami de l'Ordre*, organe catholique paraissant à Namur.
- 2 La nouvelle est annoncée dans la *Réforme* par un gros titre qui barre toute la première page : « DECISION MINISTERIELLE. La Cour de cassation saisie de la question de révision ». Le commentaire du journal est plein d'espoir : les magistrats de la Cour de Cassation, s'ils se conduisent en toute indépendance, « reconnaîtront bientôt la nullité des dossiers, l'invraisemblance des preuves, l'illégalité de la communication des pièces secrètes inconnues de l'accusé et de son défenseur ».
- 3 Dans le *Peuple*, également un titre barrant toute la première page : « AFFAIRE DREYFUS. La décision du Conseil des Ministres. La procédure de Révision est ouverte ». Commentaire du journal : « L'affaire est désormais soustraite aux influences de l'état-major... L'heure de la justice va sonner, pour Dreyfus et pour les grands chefs de l'armée, s'il y a encore des juges en France ».

- 4 *L'Ami de l'Ordre* n'a pas de grand titre. La nouvelle figure en 3^e colonne de la 1^{ère} page. Le commentaire : «Voilà donc enfin la juiverie qui remporte la victoire si longtemps attendue. La campagne acharnée, formidable, menée par le syndicat dreyfusard est couronnée d'un beau succès, il n'y a pas à le nier. Mais reste à savoir si les partisans de Dreyfus triompheront jusqu'au bout ».
- 5 Très bref coup de sonde, mais qui éclaire, d'emblée, trois constatations essentielles :
 1. Les grands titres de la *Réforme* et du *Peuple* traduisent fort bien l'intérêt passionné, en Belgique, pour l'affaire Dreyfus. Les titres barrant toute la première page des journaux, tout au long de l'affaire, se comptent par dizaines. Le procès de Rennes marquera un climax. Un cas, simplement, pour illustrer ce qu'il a représenté : celui de Paul Janson, grand homme d'Etat libéral, et de sa famille. Paul Janson consacre plus de trois heures par jour à la lecture des comptes rendus du procès. Son fils, Paul-Emile Janson (futur Premier Ministre libéral) et son gendre, Paul Spaak (qui vient d'avoir un fils, Paul-Henri Spaak), assistent aux audiences de Rennes comme correspondants de journaux libéraux ¹.
 2. Libéraux et socialistes, à de très rares exceptions près, vibrent du même cœur. On parle à cette époque, au parlement, « des gauches » (la gauche libérale et la gauche socialiste). Dans le langage courant, on dit souvent, groupant les deux, » la gauche ». Libéraux et socialistes ont maints thèmes de discorde. Dans l'affaire Dreyfus, « la gauche » est une réalité psychologique. Au début de février 1898, presque tous les députés aussi bien socialistes que libéraux signent ensemble une adresse d'hommage à Zola ².
 3. A la gauche s'oppose la droite catholique. Si l'on s'en tient à ses journaux — mais nous verrons que ceci exige des nuances —, elle est unanime dans son antidreyfusisme. Les journaux de droite sont cependant loin de s'aligner sur leurs homologues français. On y trouve le thème du « syndicat », celui de la « juiverie », mais la virulence française, le plus souvent, manque. Après le suicide d'Henry, le ton, fréquemment, baissera encore d'un cran. C'est la toile de fond.
- 6 La presse belge, dans l'affaire Dreyfus, a eu deux « premières ». Tout d'abord, c'est un journal belge qui, le premier, a annoncé qu'il aurait une affaire Dreyfus. Le *Soir* de Bruxelles, le 12 octobre 1897, sous le titre *Un pétard monstre*, publie un article de son correspondant

judiciaire de Paris où celui-ci écrit : « Je crois pouvoir vous annoncer, pour un avenir assez rapproché... l'explosion d'un pétard monstre, dont la répercussion causera une émotion extraordinaire non seulement à Paris et dans la France, mais en Europe et jusqu'au Nouveau Monde... C'est dans l'ordre judiciaire qu'il faut chercher l'effroyable évènement dont je parle. Imaginez la plus émouvante erreur judiciaire qui ait jamais figuré dans les annales de Thémis ; invoquez les figures légendaires des Calas, des Sirven, des Lesurques, et vous n'arriverez pas à vous faire une idée de l'épouvantable martyr qu'aurait subi l'homme dont le nom sera révélé prochainement... Non, rien de semblable depuis le crucifiement de Jésus n'aurait été vu » ³ .

- 7 L'article ne cite pas le nom de Dreyfus, mais les détails qu'il donne permettent à ceux qui se souvenaient du procès de 1894, de l'identifier. Le nom de Dreyfus éclate d'ailleurs dans un nouvel article du *Soir*, intitulé lui aussi *Un pétard monstre*, publié le 29 octobre, et qui confirme le précédent ⁴ .
- 8 Le correspondant judiciaire du *Soir* à Paris, Blondeau, bénéficiait d'une information de qualité : il était fort lié avec Ranc et avec Scheurer-Kestner ⁵ . Il était aussi excellent prophète.
- 9 Autre « première » de la presse belge, et aussi au mois d'octobre 1897 : un titre occupant toute la largeur de la première page d'un journal, « L'innocence du capitaine Dreyfus ». Il s'agit — et cela ne s'était vu nulle part ailleurs encore dans la presse européenne — de la *Réforme* du 31 octobre 1897. Le texte de la *Réforme*, très développé, n'est pas en parfaite concordance avec le titre : il indique les raisons qui font penser qu'il y a eu une erreur judiciaire, mais ne s'avance pas jusqu'à affirmer formellement l'innocence du condamné. Ce qui, néanmoins, constitue un des arguments les plus pesants qu'il met en avant, est une des expertises d'écriture recueillies par Bernard

Lazare. La seconde brochure de Bernard Lazare, contenant des rapports d'experts qui avaient confronté l'écriture du bordereau et celle de lettres d'Alfred Dreyfus, n'allait paraître qu'une dizaine de jours plus tard ⁶. Mais un journaliste de la *Réforme* avait réussi, grâce à une indiscretion, à identifier un de ces experts, un Belge, Edgar de Marneffe, sous-chef de section aux Archives Générales du Royaume. De Marneffe accepta de communiquer le texte de son rapport : c'était la pièce de résistance de la *Réforme*. On notera que de Marneffe était un catholique très convaincu, et que l'intermédiaire qui avait servi à l'approcher était un Père Jésuite ⁷ : le problème de conscience, chez eux, l'avait emporté sur les considérations politiques. Le cas doit être d'autant plus souligné que, chez les catholiques belges, il est resté isolé : dans l'affaire Dreyfus, n'ayant pas de responsabilités, ils n'ont pas eu l'occasion en général d'avoir des tourments de conscience.

- 10 La *Réforme*, après son début en fanfare du 31 octobre 1897, va persévérer. Deux ans durant, avec éclat, elle va faire du dreyfusisme son cheval de bataille. Le combat, soutenu, va être mené avant tout par le journaliste Herman Dons ⁸. En 1901, Alfred Dreyfus lui dédicacera son livre *Cinq années de ma vie* : « A Monsieur Herman Dons, en souvenir de sa belle campagne pour la défense de la justice et de la vérité » ⁹.
- 11 La *Réforme* a montré la voie aux autres journaux libéraux. Ceux-ci entreront en dreyfusisme, non d'un bloc, mais les uns après les autres, et finalement tous.
- 12 L'engagement socialiste, dans les colonnes du *Peuple*, a été également très précoce : dès janvier 1898, il est affirmé. Les socialistes belges ont devancé nettement, à cet égard, la plupart des socialistes français. *L'Aurore*, à la fin de janvier 1898, cite d'ailleurs *Le Peuple* en exemple aux députés socialistes français. On dirait volontiers, en

employant une formule un peu simplificatrice, qu'alors que ces derniers, le 19 janvier 1898, signent une motion renvoyant dreyfusards et antidreyfusards dos à dos, les socialistes belges qui s'intéressent à l'affaire sont déjà, eux, de cœur avec le jeune Charles Péguy qui, au nom des « jeunes socialistes », déclare que « les socialistes, sous peine de déchéance, doivent marcher pour toutes les justices qui sont à réaliser » ¹⁰ .

- ¹³ Le procès Zola va offrir une occasion exceptionnelle de tâter, d'une manière générale, le pouls de l'opinion. Un littérateur connu pour son esprit délicat, sans aucun passé politique, mais que soulève soudain l'indignation, Charles Van Lerberghe, prend l'initiative, lorsque sont connues les poursuites intentées contre Zola, d'envoyer une adresse à ce dernier. Il la rédige en termes volontairement généraux pour que, dit-il, « ceux qui la signent puissent conserver toute leur opinion sur certains points accessoires ». « Les soussignés », écrit-il, « sans prendre parti dans des débats auxquels ils entendent rester étrangers, et se plaçant au seul point de vue des principes d'humanité, de vérité et de justice, assurent M. Emile Zola de leur admiration pour sa noble et courageuse attitude ». Le nom de Dreyfus n'est pas prononcé, mais derrière Zola, qui ne voit Dreyfus ? Van Lerberghe entame la récolte des signatures — et les signatures, aussitôt affluent : des écrivains, en grand nombre, mais aussi des artistes, des professeurs d'Université, des académiciens, des avocats, toute une élite intellectuelle. Maeterlinck écrit : « Une seule réserve : l'adresse n'est pas assez enthousiaste. Ce qu'a fait Zola sera éternellement beau. C'est peut être le plus beau geste du siècle ». Même ceux qui, esthétiquement, se sentent fort éloignés de Zola, adhèrent ¹¹ . Des adhésions viennent aussi des milieux flamands. Julius Hoste, le directeur du principal journal libéral flamand, *Het Laatste Nieuws*, mande : « Moi et toute la rédaction, vive Zola ! ¹² ».

L'adresse et les signatures accumulées — plus de 450 au total — seront remises à Zola au moment de l'ouverture de son procès ¹³.

14 Les abstentions, dans cette manifestation ? Les catholiques, tout d'abord. Ceci ne signifie pas que tous les signataires soient, eux, politiquement engagés à gauche, mais les intellectuels connus comme catholiques n'apportent pas leur adhésion (on a d'ailleurs jugé en général superflu de la solliciter). C'est que leur presse, avec un parfait ensemble, vomit Zola. Il est le « chantre de l'ordure » (*Bien Public*), le « génie de l'école porcine » (*Petit Belge*), « l'immonde scélérat de plume qui a entrepris d'avilir l'âme humaine et de déshonorer la nation française » (*Indépendant de Gand*). Le XX^e Siècle fait preuve de modération en l'appelant « le plus grand polisson du siècle ». Zola, un homme courageux ? « Une minute, s'il vous plaît. Oui, ce serait du courage s'il était établi qu'en cas de poursuites, Zola paiera les avocats et, éventuellement, les condamnations. Mais le syndicat n'est-il pas là avec sa grosse caisse ? ¹⁴ ». Le fait que Zola se soit fait le champion de Dreyfus a donc, en Belgique, joué dans les deux sens. L'auteur de *Germinal* était profondément admiré dans les milieux socialistes ¹⁵ : il a aidé à rallier les socialistes au drapeau du dreyfusisme. L'auteur de *Lourdes* (et, bien sûr aussi, de romans naturalistes) était exécré des catholiques : il a contribué à les ranger dans le camp anti-dreyfusard ¹⁶.

15 En dehors de l'abstention catholique, il y a celle de deux ou trois socialistes qui ne peuvent renoncer à leurs opinions antisémites. Edmond Picard (nous le retrouverons un peu plus loin) répond : « Même pour un hommage à un grand artiste,... je ne consentirai jamais à fournir indirectement des armes au groupe malfaisant des financiers et des juifs qui gangrènent et troublent actuellement si affreusement la France... Vous nuisez sans le savoir au mouvement presque trimillénaire de notre race contre une race antipodique à

toute notre mentalité et qui cherche à la diriger, à la dévoyer, à la dominer. Dreyfus leur importe peu, mais le Juif et sa prépondérance ¹⁷ ». Voix bruyante — Picard est une personnalité qui prend de la place — mais presque complètement isolée. Ce qui frappe, c'est que s'il y a éventuellement quelque antisémitisme chez d'autres que chez Picard, il est effacé par le grand élan qui salue une œuvre de justice et de vérité. Le poète Max Elskamp réagit en disant : « Je signe, mais à bas les Juifs ! ¹⁸ ».

- 16 Revenons à la presse belge. Elle a suivi l'affaire Dreyfus pas à pas, avec une abondance et même une surabondance d'informations (la masse des informations étant nettement plus considérable dans les journaux libéraux que dans la presse catholique). Elle reproduit avec la même abondance des commentaires de la presse française. Ce sont d'ailleurs, il faut le noter, ces extraits de la presse française qui donnent souvent aux journaux catholiques la coloration la plus anti-dreyfusarde. Ce qui est repris à la *Libre Parole* ou à *l'Intransigeant* est évidemment corsé.
- 17 Si l'information est abondante, elle n'est cependant que très rarement — presque jamais même — originale. Les journalistes belges se servent de ce qui leur vient d'ailleurs. Signalons cependant deux exceptions. Au procès Zola, Labori avait demandé l'audition comme témoin de Madame Dreyfus, et énoncé les quinze questions qu'il y avait lieu, selon lui, de lui poser. La Cour avait rejeté sa demande ¹⁹. C'est un journaliste de *l'Etoile belge*, libérale qui, obtenant une interview de Madame Dreyfus, fera connaître les réponses qu'elle aurait données aux questions formulées par Labori ²⁰. D'autre part, c'est dans une correspondance de Paris de *l'Indépendance Belge* que l'on trouvera pour la première fois le récit, fait par un membre du conseil de guerre, du délibéré du procès de 1894. L'officier avait parlé, disait la correspondance, à une table de

repas. On ne donnait pas son nom, mais on précisait qu'il « arrive de Madagascar » ²¹. Il fut aussitôt identifié : c'était Freystaetter ²². Peu de chose que cela au demeurant. Ce qui doit davantage retenir l'attention est l'interprétation, ou plutôt les interprétations, les explications, les analyses que les journaux belges fournissent au sujet de l'affaire.

- 18 Une mise en garde, ici, au sujet de l'opinion : en dehors de ce qui s'imprime, il y a aussi ce qui se dit, ce qui se raconte, qui se veut aussi explicatif, et qui, pour des raisons assez évidentes, ne trouve pas son chemin jusque dans les colonnes des journaux. Des personnes bien informées expliquent l'attitude du *Soir* en chuchotant qu'il avait touché 200 000 francs du « syndicat ». Quant à la *Réforme* et à l'*Indépendance*, on faisait courir le bruit qu'elles avaient été achetées à la fois par le « syndicat » et par l'Allemagne, afin de miner l'autorité de l'état-major français ²³. D'autres bruits de ce genre, que certains prenaient sans doute au sérieux, ont dû certainement circuler sans que les traces en soient parvenues jusqu'à nous.
- 19 Analysons les explications que l'on trouve noir sur blanc.
- 20 Dans les journaux libéraux et socialistes, l'on est pratiquement unanime pour considérer que les forces — néfastes — qui sont à la base de l'affaire sont l'antisémitisme, le cléricanisme et le militarisme. Dès l'instant cependant où il s'agit de doser l'importance respective de ces facteurs, des divergences apparaissent. Certains considèrent que l'antisémitisme est à la source de tout. « Le crime de Dreyfus ne date pas du jour où il est entré au ministère de la Guerre ; il date du jour de sa naissance ou même de la minute précise où le futur officier fut conçu. Le crime de Dreyfus est d'être juif. En flétrissant Dreyfus, on a voulu flétrir les juifs » ²⁴.

- 21 Pour d'autres, le grand, le vrai coupable est le cléricalisme, qui génère d'ailleurs l'antisémitisme. « L'affaire Dreyfus constitue une infâme machination réactionnaire et cléricale »²⁵. Un jeune professeur de l'Université de Bruxelles — professeur à l'Ecole polytechnique — consacre toute une brochure à dénoncer *Le Péril clérical et l'Affaire Dreyfus*. Pour lui, le « caractère confessionnel et clérical de la campagne antidreyfusienne » ne fait pas de doute. « Parmi les sentiments qui se sont manifestés dans la campagne antidreyfusienne, il en est un seul qui soit sincère, qui soit véritable : la haine sectaire, la passion cléricale ». Esterhazy a joui de protections inouïes ? N'oublions pas, dit notre auteur, qu'il a été zouave pontifical²⁶.
- 22 Cette argumentation, cependant, est discutée, Georges Lorand, dans la *Réforme*, l'applaudit. Il retrouve là les idées de son ami Clemenceau, pour qui « l'affaire Dreyfus est avant tout un crime clérical, une lutte de l'Eglise romaine contre la Révolution française »²⁷. Mais même à la *Réforme*, certains pensent autrement. Herman Dons souligne que les antisémites français sont loin d'être tous des cléricaux. Or ce sont les antisémites qui entretiennent les pires passions haineuses et veulent la perte de Dreyfus parce qu'il est juif²⁸.
- 23 Le cléricalisme, en tout cas, lorsqu'il est présent, apparaît comme lié au militarisme. Sur le militarisme, le *Peuple* et les socialistes, surtout, sont intarissables. Après le verdict de Rennes, ils se déchaînent. « La lutte est désormais entre la démocratie et la soldatesque ; ce qui vient d'être condamné, et à mort cette fois, c'est l'esprit militariste »²⁹. Dans un appel à une manifestation antimilitariste, la Fédération bruxelloise du Parti ouvrier, en septembre 1899, lance : « Le militarisme anéantit tant de virilités et amollit tant d'intelligences !

Voyez l'affaire Dreyfus ! N'a-t-elle point démontré que la caserne fait penser et agir autrement que pense et agit l'humanité ? » ³⁰ .

24 Mais tout autant que le militarisme, c'est la société bourgeoise elle-même que les socialistes mettent en cause. L'affaire Dreyfus, peut-on lire dans le *Peuple*, est « un indice du détraquement universel qui disloque le régime capitaliste ». « C'est dans une folie de scandales que la société bourgeoise s'effondre ³¹ ». Le cas de Dreyfus n'offre-t-il pas d'autre part une illustration frappante de ce qu'est la justice de classe ? Les socialistes reprennent ici, mais en la transposant, une attaque lancée par les anti-dreyfusards. Il n'y aurait pas eu de campagne pour la révision, disait-on dans le camp anti-dreyfusard, si Dreyfus n'avait pas été juif. Y aurait-il eu une telle campagne, demande-t-on du côté socialiste, si Dreyfus n'avait été qu'un pauvre hère ? On cite les propos d'un ouvrier, en septembre 1899, après la grâce accordée au condamné : « Pour un Dreyfus qu'on va libérer, combien de pauvres diables frappés injustement ! Si Dreyfus, au lieu d'être capitaine et millionnaire, avait été un malheureux lignard, on vous l'eût collé au mur sans en informer le monde. Qui eût pu payer son avocat, qui eût pu disposer d'influence, faire des démarches, remuer ciel et terre pour empêcher la justice de frapper un innocent ? Le seul procès de Rennes coûtera à la famille Dreyfus plus de 600 000 francs ». La conclusion : « L'affaire Dreyfus aura démontré, à ceux qui l'ignoraient, qu'il n'est pas, dans l'organisation sociale actuelle, de justice pour les pauvres ³² ».

25 Ces attaques contre la justice considérée comme une justice de classe, contre la société bourgeoise, contre l'armée, ne plaisent évidemment pas aux libéraux, ou du moins à la très grande majorité d'entre eux. Ils y répondent ³³ . S'agissant de l'armée, ils donnent cependant souvent raison, sur un point, aux socialistes : la justice militaire est une anomalie, qui a révélé ses tares. « Le militaire vit de

discipline, et la justice d'indépendance ³⁴ ». Cette juridiction d'exception doit être abolie.

26 Si de la gauche nous passons à la droite, à la presse catholique, quelles explications y trouvons-nous de l'affaire ? Un mot-clé, tout d'abord, qui est régulièrement employé, et qui paraît souvent suffisant pour dispenser de toute autre explication : le « syndicat ». Le « syndicat » a une figure d'autant plus sinistre qu'il a des contours imprécis, qu'on ne cherche d'ailleurs pas à préciser. Chacun peut y mettre les ennemis qu'il juge les plus dangereux. Une seule certitude nette à son sujet : il bénéficie de « l'or juif ». « La levée des boucliers », écrit *La Gazette de Liège* en février 1898, « est le résultat de la pluie d'or, de la rosée terrestre et monétaire qu'il est en la puissance de l'Israël moderne de répandre ³⁵ ». Sans cet « or juif », pas d'affaire Dreyfus.

27 Qu'elles fassent ou non partie du syndicat, des forces sinistres, pour la presse catholique, sont à l'œuvre en France : il s'agit avant tout de la franc-maçonnerie d'une part, et d'autre part du parti de la révolution sociale. La franc-maçonnerie pour beaucoup de catholiques, constitue une véritable obsession. Cette « secte qui domine tout, dirige tout, qui est l'instrument universel de toutes les fractions révolutionnaires et libres-penseuses, de toutes les cupidités juives, de toutes les passions antinationales, de toutes les haines anticatholiques ³⁶ » joue une fois de plus dans l'Affaire, ils en sont persuadés, son rôle néfaste. « La révision », s'écrie *L'ami de l'Ordre*, « a été décidée uniquement parce que la franc-maçonnerie le voulait ³⁷ ». Le parti de la révolution sociale, lui, en veut surtout à l'armée. Ce sont « les revanchards de la Commune ». « L'armée a réprimé la Commune, elle a fusillé les meurs d'otages, les incendiaires de l'Hôtel de Ville. Elle doit expier ³⁸ ».

- 28 Mais en voyant agir les ennemis de l'ordre social, « ils doivent bien rire, les hauts barons de la finance juive ³⁹ ». Car les Juifs sont évidemment, quant à eux, au cœur du « syndicat », souvent appelé d'ailleurs le « syndicat juif ». Ils sont toujours cités — et dénoncés — mais leur objectif n'est pas toujours décrit de la même manière. Pour les uns, ils veulent sauver un coreligionnaire et, à cet effet, ne reculent devant rien. Pour d'autres, la personne de Dreyfus ne les préoccupe guère, mais ils ont engagé un combat dominateur. « Ils perçoivent qu'ils sont arrivés à un tournant dangereux de leur histoire ; ils savent que la France, dont ils ont gangrené la vie et dont ils se partagent les richesses, va se trouver dans l'alternative ou de les mettre au pas ou de les laisser continuer leurs déprédations ». « Avec le flair qui leur est propre », les Juifs ont vu dans l'affaire Dreyfus le moyen d'asseoir leur puissance ⁴⁰ .
- 29 Ceci nous oblige à poser une question assez fondamentale : cette dénonciation du rôle des Juifs est-elle le reflet, chez les catholiques, de sentiments antisémites prononcés ? Y a-t-il un antisémitisme belge qui ressemble à l'antisémitisme qui se manifeste en France ?
- 30 A relever dans la presse catholique un certain nombre d'articles antisémites, on pourrait être tenté de répondre par l'affirmative. Ces articles, en effet, sont vigoureusement frappés. Le *Bien Public* parle des « exactions aux quelle s'est livrée, à travers tous les siècles, et auxquelles se livre plus impitoyablement que jamais, la descendance de Sem ⁴¹ ». « Chrétien ou non », écrit-il, « le peuple opprimé par les juifs se soulève de temps en temps contre leur domination insolente. Le sentiment religieux n'est pour rien dans cette révolte... Ce sont les exactions du peuple déicide qui en sont la cause unique ⁴² ». Le *Patriote*, sous le titre *Le péril juif*, accueille un article de l'écrivain Georges Rodenbach où celui-ci fait l'éloge de la *France juive* de Drumont et de ses « admirables articles de la *Libre Parole* ⁴³ ». Le

sage *Journal de Bruxelles* publie des proses anti-juives enflammées de son correspondant de Paris Louis Teste, qui parle en janvier 1898 de la possibilité d'une « Saint-Barthélémy des juifs », ces Juifs auteurs d'un « véritable complot contre notre armée et notre pays ». Si la guerre éclatait avec l'Allemagne, écrit Teste, « je suis sûr, aussi sûr que j'existe, que, le lendemain de la déclaration de guerre, il ne resterait plus un juif vivant en France ⁴⁴ ».

31 Ces textes, cependant — et là est l'essentiel — sont, dans la presse catholique, extrêmement isolés. On ne peut en aucune manière parler d'un climat antisémite. Pas d'attaque, jamais, contre les Juifs belges ou vivant en Belgique ⁴⁵. Pas de témoignages de solidarité avec l'antisémitisme français (Rodenbach ? Il est Belge, mais vit à Paris ; Teste, lui, est Français). Lorsque siège à Lyon en novembre 1896 un *Congrès National de la Démocratie chrétienne antisémite, antimaçonnique et de l'Union nationale*, un sympathisant belge, le député Henri Carton de Wiart, envoie aux organisateurs ses encouragements, mais leur conseille d'être un peu moins *anti* ⁴⁶. Il n'y a en Belgique aucune ligue antisémitique. Guérin semble avoir essayé, à un moment donné, d'en créer une ; son effort demeurera vain ⁴⁷. Un journal libéral bruxellois dit en janvier 1898 : « Cette question juive est odieuse. En notre pays, heureusement, elle n'existe pas plus qu'en Angleterre. Sur ce sujet, l'Angleterre et la Belgique sont à la tête de la civilisation ⁴⁸ ».

32 Un trait caractéristique encore. Edouard Trogan, secrétaire de rédaction de la revue catholique libérale *Le Correspondant*, est en février 1898 un des rares catholiques français rallié à la cause de la révision, et il est en même temps fort choqué par l'antisémitisme à la Drumont. Il ne peut l'écrire dans son propre organe, qui est anti-dreyfusard, mais il le fait dans une *Lettre de Paris* publiée dans la *Revue Générale* de Bruxelles. « Ah ! l'antisémitisme de M. Drumont »,

s'écrie-t-il, dans son article, « quels désastres il aura causés aux catholiques ! ⁴⁹ ». La *Revue Générale*, tout en publiant Trogan, donne immédiatement la parole à un contradicteur, le P. Castelein, qui proteste contre l'idée de la révision. S'agissant de l'antisémitisme, cependant — et c'est là le trait caractéristique — Castelein tient surtout à dégager la responsabilité des catholiques français : « On ne peut les rendre solidaires des procédés et des excès de l'antisémitisme ⁵⁰ ».

- 33 Est-ce à dire qu'il n'y ait en Belgique aucun foyer de véritable antisémitisme ? Non, il y en a un, tout petit, mais qui ne se trouve pas du côté catholique : il groupe une poignée de socialistes.
- 34 Le principal d'entre eux est Edmond Picard. Picard est, dans la vie belge, une très grande figure, puissante et bruyante : avocat, juriste éminent, écrivain, esthète, journaliste, sénateur socialiste, professeur, il est tout cela simultanément, avec éclat. Dans cette œuvre multiforme — qui est dominée d'ailleurs par l'œuvre juridique —, il y a un secteur particulier, que Picard cultive également avec prédilection : l'antisémitisme. Quand il publie, en 1892, sa *Synthèse de l'antisémitisme*, qui avait été précédée et sera suivie de nombre d'autres publications, conférences, articles de journaux, on peut dire qu'il choisit un titre particulièrement adéquat. Il rassemble en effet dans une synthèse toutes les formes possibles d'antisémitisme. Il est certes un disciple de Drumont ⁵¹, mais il se fonde aussi sur la race (le livre sera réédité en 1941 sous l'occupation allemande), sur la religion, sur de multiples considérations philosophiques et scientifiques. Tout ce qui fait du Juif un être à combattre est farine à son moulin. Henri Dagan, procédant en 1899 à une *Enquête sur l'antisémitisme* auprès de diverses personnalités, ouvre son livre à bon droit par une interview d'Edmond Picard ⁵².

- 35 Nous avons vu en quels termes Picard refusait d'adhérer à l'hommage à Zola. Il a des émules. Le député socialiste de très grand talent qu'est Jules Destrée s'exprime dans le même sens (« Je n'en veux point aux Juifs à raison de leur religion... Ce que j'ai pu étudier de l'histoire me porte à penser que leur race a des facultés opposées et nuisibles à la nôtre, qu'elle ne paraît pas lui être assimilable aisément, si ce n'est à très longue échéance... Mais ce que je vois surtout dans le mouvement qui se lève, c'est la guerre à l'argent acquis sans travail. Et dans ce sens, je suis antisémite, résolument »)⁵³. L'avocat Léon Hennebicq déclare la guerre, avec une violence vengeresse, au « capitalisme sémite »⁵⁴.
- 36 Picard, Destrée, Hennebicq sont, au sein du Parti ouvrier, extrêmement isolés. Ils sont énergiquement combattus — avant tout par la figure de proue du parti qu'est Emile Vandervelde — et, à plus d'une reprise, désavoués. Mais leur antisémitisme, s'il ne rencontre pratiquement aucun écho, n'apparaît en aucune manière, dans l'atmosphère de l'époque, comme une tare sur laquelle il faut jeter un voile. Le *Peuple* publie leurs textes — quitte, ensuite, à les réfuter. Il donne en feuilleton, à partir de février 1898, une série d'articles de Picard sur *l'Antisémitisme scientifique et humanitaire*. Ni Picard ni Destrée ne souffrent, à cause de leur attitude, de la moindre déconsidération. Picard demeure le grand Picard. On est habitué, à vrai dire, à ses originalités. Celle-ci paraît sans conséquences. Lors d'un meeting de protestation contre le jugement du conseil de guerre de Rennes, en septembre 1899, « un assistant », nous dit le compte rendu, « proteste contre l'antisémitisme, ce poison français que MM. Picard et Destrée ont voulu naguère mettre à la mode en Belgique. Il s'étonne que le parti socialiste ne rejette pas ces deux antisémites de son sein (Applaudissements) ». « M. Vandervelde prend la défense de ses amis absents. En attaquant les antisémites à

la Maison du Peuple, on prêche des convertis. Le jour où l'antisémitisme cesserait d'être une fantaisie théorique d'esthètes de revues, le Parti ouvrier se lèverait avec indignation (Applaudissements prolongés) ⁵⁵ ». Tout est là fort bien résumé.

37 Presse libérale et socialiste d'un côté, presse catholique de l'autre : face à l'affaire Dreyfus, la Belgique paraît bien, durant ces années, divisée en deux camps opposés, calqués sur la division des partis. Il est vrai qu'aucun catholique ne signe l'appel à Zola. Il est vrai que, tout au long de l'Affaire, on ne trouve aucun catholique qui manifeste ouvertement de sympathies dreyfusardes. Rien de semblable en Belgique à l'« Hommage au Capitaine et Madame Dreyfus » signé par des dames hollandaises ⁵⁶ : on y trouve les noms de la haute société et notamment du patriciat d'Amsterdam. On a bien une adresse des « femmes belges » à Mme Félix Faure (« Les dames belges soussignées exposent respectueusement à Mme Félix Faure qu'aucune femme ne peut songer sans frémir à la torture morale infligée depuis plus de trois ans à Mme Alfred Dreyfus »), mais elle est signée uniquement de dames appartenant au monde libéral ou socialiste ⁵⁷ .

38 Tout cela est vrai. Mais est-ce bien le reflet exact des réalités psychologiques ? On a eu des cas en Belgique — notamment du côté catholique — où la presse donnait de l'opinion une image déformée, voire carrément fautive ⁵⁸ . Le phénomène, ici, est, selon toute vraisemblance, en partie similaire. Suivons les pas de l'abbé Lemire, qui vient à Bruxelles en mars 1899. Il rencontre diverses personnalités qui toutes, évidemment, sont catholiques. Il dîne notamment chez le Président de la Chambre, Auguste Beernaert. Après quoi il note dans ses carnets : « Ils sont donc tous dreyfusards dans ce pays » ⁵⁹ . Certaines traditions familiales que l'on recueille vont dans le même sens : elles révèlent qu'il se trouvait nombre de

catholiques, spécialement parmi les intellectuels, qui ne partageaient pas les opinions de leur presse. Mais ils ne se manifestaient pas. En France, on voyait des catholiques dreyfusards risquer l'injure en affirmant leurs convictions. Pourquoi des catholiques belges se seraient-ils sentis tenus de le faire ? Ils n'avaient pas, en l'occurrence, de responsabilités de citoyens à assumer.

- 39 Dans les pages que nous venons d'écrire, ce sont régulièrement des comparaisons entre la Belgique et la France qui sont venues sous la plume. On est d'autant plus tenté d'en faire qu'à l'époque — et cela a été vrai d'ailleurs presque de tout temps — la perméabilité entre la France et la Belgique est considérable.
- 40 Cette perméabilité ne se marque pas particulièrement sur le plan politique : la Belgique suit attentivement la politique française — et elle s'y intéressera avec plus d'intensité encore durant l'Affaire —, mais fondamentalement, chacun des deux pays a sa vie politique propre, avec ses problèmes propres. Il y a néanmoins des influences politiques venues de France qui peuvent être marquantes : le rayonnement de Jaurès en Belgique a été extraordinaire ⁶⁰.
- 41 Dans la presse, les liens réciproques sont dans plus d'un cas plus accentués. On a noté le rôle de correspondants à Paris de la presse belge. Teste est l'un d'eux, mais il y a aussi par exemple Oscar Havard, qui révèle au XX^e Siècle le fond de l'affaire Dreyfus : la lutte entre deux états-majors, l'état-major allemand et l'état-major français. « L'empereur Guillaume a vraiment de la chance : le syndicat Dreyfus le sert avec un dévouement qui ne fléchit pas ⁶¹ ». Les influences traversant la frontière sont illustrées surtout par deux cas : celui de *l'Indépendance Belge* à Bruxelles et celui de *l'Aurore* à Paris.

- 42 En 1895-1896, trois adeptes français du mouvement pacifiste, Gaston Moch, Charles Richet et Emile Arnaud, aidés sans doute d'amis partageant leurs convictions, avaient investi de gros capitaux dans *l'Indépendance Belge*, dont ils avaient pris le contrôle financier. *L'Indépendance Belge* était un organe qui avait une audience internationale ; ils voulaient y faire passer leurs idées pacifistes (c'est effectivement dans un article de *l'Indépendance* de 1901, que le terme « pacifisme » est employé pour la première fois, par Emile Arnaud) ⁶² . Dès le début de 1898, les pacifistes français usèrent de leur influence sur le journal pour l'incliner, très nettement, dans le sens de la révision du procès Dreyfus. La réaction, en France, ne se fit pas attendre : dans plusieurs cercles parisiens ; *l'Indépendance* fut retirée du salon de lecture ⁶³ . Gaston Moch — le père de Jules Moch — sera un dreyfusard particulièrement convaincu ⁶⁴ .
- 43 Dans le cas de *l'Aurore*, ce sont, dans le sens inverse, des Belges qui investissent dans un journal français. Ernest Vaughan, lorsqu'il avait fondé *l'Aurore* avec Clemenceau, avait été aidé par son ami belge Georges Lorand, député libéral et ancien rédacteur en chef de la *Réforme*, où il continuait à jouer un rôle actif. Lorand et Vaughan, au prix de démarches qui prirent plusieurs semaines, réussirent à convaincre des personnalités du monde libéral et même socialiste belge de devenir actionnaires du nouveau journal. Ces actionnaires belges apportèrent quelque 120 à 130 000 francs. Edmond Picard — qui était fort riche — était de leur nombre. Lorand restera pendant de longues années leur représentant au sein du Conseil d'Administration ⁶⁵ . *L'Aurore*, portée en bonne partie sur les fonds baptismaux par des Belges, fit d'ailleurs en Belgique un gros effort de vente. Effort réussi, car l'affaire Dreyfus l'y aida puissamment. Un catholique se plaignait — avec, certes, du grossissement — que le journal était venu « à des centaines de mille exemplaires, inonder

Bruxelles ⁶⁶ ». De manière plus réaliste, on parlait de 4 000 exemplaires vendus à Liège au moment du procès Zola ⁶⁷. En tout cas, comme l'écrivait Paul Hymans à la fin de janvier 1898, « l'Aurore s'est fait à Bruxelles une énorme clientèle. Le numéro qui contenait la lettre de Zola (*le J'accuse*) a fait prime sur nos boulevards ⁶⁸ ». On criait dans les rues à la fois *l'Aurore* et la *Réforme* : « Demandez *l'Aurore*, demandez la *Réforme*, les dernières nouvelles de l'affaire Dreyfus ! ⁶⁹ ». Voilà une des origines directes de l'hommage à Zola.

44 La France, c'est cependant surtout la maîtresse culturelle de la Belgique. C'est sur ce plan aussi — le plan littéraire, oserait-on presque dire — que la Belgique intellectuelle vibre à l'affaire Dreyfus. Que de belles pages à admirer ! Un professeur de l'Université de Bruxelles le souligne : « Pour ne rien dire des écrits d'Emile Zola, que les futurs historiens de la littérature catalogueront pieusement parmi les pamphlets les plus poignants du XIX^e siècle,... qui donc n'admirerait l'argumentation pathétique et pressante de M. Joseph Reinach, la noble éloquence de M. Jaurès, les sarcasmes de M. Mirbeau, la splendide amertume des articles de M. Clemenceau, où tant de passion est concentrée sous l'atticisme de la phrase ? Qui ne rirait en voyant pleuvoir, sur la troupe effarée des réactionnaires, les flèches aiguës et dorées de M. Anatole France ? ⁷⁰ ».

45 Admirer, c'est aussi aimer. La France, avec laquelle tant de Belges vivent en symbiose, est un pays que, dans les milieux de gauche avant tout, mais aussi au-delà, l'on aime. Ce n'est qu'au moment du procès de Rennes, et de son issue, que l'on observe une réaction anti-française, au demeurant très courte.

46 Le procès lui-même avait fait souvent une impression déplorable. Ce qu'il révélait de la conduite des chefs militaires français créait une sorte d'effarement. « On pense vraiment rêver », écrivait *l'Indépendance Belge*, « il faut se tâter pour croire possibles et réels un

tel amas de turpitudes, un aussi monstrueux ensemble de méfaits, une telle accumulation de bêtise, de vanité, d'infatuation, de bassesse morale, de criminalité féroce et consciente ! ». Et le journal de mettre en cause — ceci était nouveau — la France elle-même : « Cette stupéfiante affaire est une des pages les plus profondément honteuses qui ternissent l'histoire du peuple français ⁷¹ ».

- 47 Après le procès, que dire du verdict ? Les journaux libéraux et socialistes manquent d'adjectifs pour qualifier cette « iniquité monstrueuse », ce « défi au bon sens et à la conscience universelle », ce « monstrueux monument d'illogisme ». Mais c'est de la France aussi que l'on parle. « Le malheur est sur la France, la raison et la générosité se sont retirées d'elle ⁷² ». « Nos cœurs ne sont pas seulement en deuil pour le bon renom de la France. Il est douloureux d'avoir à l'avouer : cette journée du 9 septembre 1899 est, au point de vue moral, une journée aussi néfaste que celle de Sedan ⁷³ ».
- 48 Dans le public, des propos hostiles fusent. « Tas de crapules ! », « Dans une guerre avec l'Allemagne, ces Français mériteraient d'être rossés ! », « La France est un pays pourri ! ⁷⁴ ». Un professeur de l'Université de Bruxelles renvoie sa légion d'honneur, étant donné, dit-il, que « les débats du procès de Rennes m'ont appris que l'ordre de la Légion d'honneur comptait parmi ses membres un nombre considérable de menteurs, de faussaires, de faux témoins, de traîtres, d'espions, de juges inqualifiables, voire de proxénètes ». « Je me sens en trop mauvaise société ⁷⁵ ».
- 49 A Bruxelles et à Anvers, comme dans d'autres villes européennes ⁷⁶, il y a même des manifestations. A un meeting de la Maison du Peuple, on crie au déshonneur de la France. Mais Vandervelde rectifie. « Le crime de Rennes », s'écrie-t-il, « est la plus éclatante infamie du siècle ». On dit que la France s'était déshonorée. Mais il

faut distinguer deux Frances : La France des Mercier et des Cavaignac, et la France des Picquan, des Clemenceau et des Jaurès ⁷⁷ ». Cette flambée, surtout après la grâce, retombera vite.

- 50 Quelques réflexions générales pour terminer.
- 51 La Belgique a été terre de dreyfusisme, et même de passions dreyfusardes. Le prince Albert, futur Roi Alben, signe une lettre à sa sœur : « Un dreyfusard » ⁷⁸ . Il est, comme une foule d'autres, bouillant.
- 52 Des passions, certes, mais non de celles qui, comme en France, brouillent les amis, divisent les familles. Le dessin de Caran d'Ache, « Ils en ont parlé », ne s'applique pas à la Belgique.
- 53 Face aux passions dreyfusardes, on ne peut pas parler de passions antidreyfusardes. L'antidreyfusisme de la presse de droite — mais non nécessairement, nous l'avons souligné, de tous les catholiques — est « anti » avec une nette hostilité dans beaucoup de cas, mais sans déchaînements.
- 54 Il n'y a pas dès lors, de climat d'intolérance. Le dessinateur français Ibels, qui mène son combat dreyfusard dans le *Sifflet*, ne pourrait, dit-il, organiser une exposition à Paris : « Guérin et sa bande la mettraient à sac ». Il vient à Bruxelles, en décembre 1898, exposer sans aucun problème ⁷⁹ .
- 55 La différence majeure avec la France, cela va de soi, est que les Belges ne se sentent pas de responsabilités, ni dans un sens ni dans un autre, dans une affaire qui se déroule en dehors de leur pays. C'est ce qui explique, nous l'avons dit, le silence des catholiques dreyfusards : pourquoi désavouer leur journaux au risque de diviser leur camp ? Mais sans porter de responsabilités, beaucoup de Belges ont conscience de participer à un mouvement large, qui a de l'importance, un « mouvement de la conscience universelle ». « Dans cette désormais historique affaire Dreyfus », écrivait Emile

Verhaeren, « l'Europe entière a défendu l'esprit de la France contre la France elle-même ⁸⁰ ». L'attaché militaire français à Bruxelles, Haillet, voyait évidemment les choses autrement : pour lui, comme il le disait dans une lettre d'avril 1898, « tous les éléments hostiles à la reconstitution morale et matérielle de la France, tous sans exception, paraissent se donner la main tout autour de nos frontières pour humilier notre orgueil national ⁸¹ ». Mais le vrai bilan était dressé par d'autres, beaucoup plus justement. C'était un bilan noble que dressait Paul Hymans, qui avait en lui l'âme d'un homme d'Etat, au moment du procès de Zola. Il écrivait : « Le drame judiciaire qui se déroule actuellement à Paris aura eu, malgré ses scandales et ses tristesses, un effet salutaire en passionnant le monde entier : c'est de former et d'éveiller une conscience publique universelle, sans distinction de races ou de nationalités, qu'émeut la violation du droit, où qu'elle se produise. C'est une chose remarquable et que le XIX^e siècle aura été le seul jusqu'aujourd'hui à nous montrer, que ce phénomène unanime de toute l'Europe et l'Amérique pensantes, du monde intellectuel international s'unissant dans un élan et une voix pour affirmer son respect du droit méconnu en la personne d'un seul homme, à l'occasion de faits qui regardent un seul peuple, un seul pays... Rien ne démontre mieux l'immense progrès moral accompli depuis cent ans que cette solidarité des consciences, que cet attachement instinctif, généreux, se manifestant avec une si éclatante unanimité aux garanties protectrices du droit ⁸² ».

56 Hymans était un typique dreyfusard belge ⁸³ .

NOTES

1. L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson, 1840-1913*, t.II (Bruxelles, 1964), p. 102
2. *Le Peuple*, 2 février 1898. L'abstention la plus marquante, parmi les députés socialistes, est celle de Jules Destrée, qui est avec Edmond Picard-dont nous aurons l'occasion de parler - un des quelques socialistes à faire profession d'antisémitisme.
3. *Le Soir*, 13 octobre 1897 (le journal paraît avec la date du lendemain). La *Kölnische Zeitung*, un an plus tard, rappelle que c'est bien le *Soir* « der die erste Dreyfus-bombe platzen liess » (n° du 2 octobre 1898).
4. *Le Soir*, 30 octobre 1897.
5. R. FEIBELMAN, *l'Evolution de la presse bruxelloise* (Bruxelles, 1911), p. 37.
6. Elle est analysée dans la *Réforme* du 10-11 novembre 1897.
7. Voir le récit de la *Réforme* du 15 décembre 1897
8. Sur le journal, voir J. L. DE PAEPE, *La Réforme, organe de la démocratie libérale, 1884-1907* (Louvain-Paris, 1972). Herman Dons - qui écrivait sous le pseudonyme de Paul Sainte-Brigitte - a laissé quelques pages de souvenirs sur *Le procès Zola de 1898* (dans *Le Flambeau*, 1951, n°3, pp. 250 -267). Voir sur lui la notice de la *Biographie Nationale*, t. 43 (Bruxelles, 1983), col. 347-351.
9. Collection de Mme Hélène Fourcroy, arrière-petite-fille d'Herman Dons, à Hoeilaart
10. Lettre de Péguy à Emile Zola du 21 janvier 1898, dans *L'Aurore* du 23 janvier ; reprod. dans *Livre d'Hommage des Lettres françaises à Emile Zola* (Paris-Bruxelles, 1898), 2^e partie, p. 13, et dans *Charles Péguy, Cahier de l'Herne* (Paris, 1977), pp. 69-70. Le *Patriote*, organe catholique, prend plaisir à opposer l'attitude du *Peuple* et le manifeste voté par les députés socialistes français. « Quelle raison le *Peuple* a-t-il de combattre la thèse des députés socialistes de France ? Connaît-il mieux l'affaire que la gauche socialiste du Palais-Bourbon ? ». *L'Aurore* lui a rendu hommage, soit, mais il faudra qu'il s'arrange « avec ses amis Jaurès, Guesde et Mirman » (*Patriote*, 25 janvier 1898).
11. Ainsi du poète Albert Giraud, qui écrit ; « Je n'admire pas beaucoup l'œuvre d'Emile Zola, et je l'ai jugée, dans son ensemble, aussi sévèrement que M. Anatole France a jugé *La Terre* ; mais comme M. France, et pour les mêmes motifs, j'admire l'attitude de M. Zola dans l'affaire Dreyfus » (*Livre d'Hommage des Lettres françaises, op.cit.*, p.62).
12. *Livre d'Hommage, op. cit.*, 2^e partie, p. 91.
13. Voir sur tout ceci R. GALAND, *Charles Van Lerberghe et le procès Zola* (Bruxelles, 1965 ; extrait du Bull. de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, t. 42, 1964), et

les lettres de Van Lerberghe publ. daas J. WARMOES, Huit lettres de Charles Van Lerberghe à Max Elskamp (*Le Thyrese*, mai-juin 1962) et dans les Lettres à Albert Mockel, ed. p. R. DEBEVER et J. DETEMMERMAN (Bruxelles, 1986). *Le Livre d'Hommage des Lettres françaises à Emile Zola*, composé à Bruxelles, a suivi quelques mois plus tard : cf. G. Rency, *Souvenirs de ma vie littéraire* (Bruxelles, 1940), pp. 58-59, et P. ARON, Les tribulations bruxelloises d'un littérateur anarchiste : Mécislas Golberg et le congrès de « la Lutte », dans *Bérénice. Rivista quadrimestrale di studi comparati e ricerche sulle avanguardie*, juillet 1993, p. 277.

14. *Le Patriote*, 14 janvier 1898.

15. Sur cette popularité de Zola - « Un maître penseur comme un maître écrivain », dit le *Peuple* en 1887 - voir P. ARON, *Les écrivains belges et le socialisme, 1880-1913* (Bruxelles, 1985), pp. 45-51.

16. Le Cte de Limburg Stirum, dans la très sérieuse *Revue Générale*, écrit en avril 1898 à propos de Zola : « *Lourdes* fut sa plus grand infamie. L'heure du châtiment est venue. En le voyant entrer en lice, il était facile de prévoir que cet homme de malheur allait faire sombrer avec lui le dernier espoir de Dreyfus... Les Juifs devront reconnaître que, malgré leur habileté proverbiale, ils se sont complètement enferés en confiant la défense de leur client à l'auteur de *Nana* » (*Revue Générale*, avril 1898, p. 544).

17. Lettre à Van Lerberghe, dans le *Peuple* du 27 janvier 1898. Dans la conversation, Picard disait plus crûment : « Zola s'est fourré dans un guêpier. Tant pis pour lui ! Qu'il y reste ! Je ne me compromettrai pas en prenant à côté de lui la défense d'un Youpin même innocent » (G. Rency, *Souvenirs*, op. cit., p. 59)

18. *Le Peuple*, 27 janvier 1898, lettre de Van Lerberghe à Picard.

19. *Le Procès Zola. Compte-rendu sténographique*, t. I (Paris, 1898), pp. 86-88 et 90-91.

20. *L'Étoile Belge*, 13 février 1898. Le journaliste de *L'Étoile* était E. Van Gelder, qui rappellera par la suite cette interview dans une lettre adressée à Mme Dreyfus (lettre du 10 juin 1899 ; Musée de Bretagne, fonds Jeanne P. Lévy).

21. *Aveux d'un juge au procès Dreyfus*, dans *l'Indépendance Belge*, 22 mars 1899.

22. Sur cette identification, voir notamment *l'Aurore*, 24 mars 1899, et la *Politique coloniale*, même date.

23. *Die belgische Presse und der Dreyfushandel*, dans la *Kôlnische Zeitung*, 2 octobre 1898.

24. *La Réforme*, 6 novembre 1897.

25. *Le Précurseur*, 10-11 septembre 1899.

26. L. ANSPACH, *Le Péril clérical et l'Affaire Dreyfus* (Bruxelles, 1899), brochure de 92 pp. Lucien Anspach appartenait à une grande famille libérale ; il était le neveu de Jules Aaspach, un bourgmestre libéral qui avait marqué l'histoire de la ville de Bruxelles (cf. M. DOLEZ, *les Anspach*, dans *Le Parchemin*, n°240, novembre-décembre 1985). En 1898 et 1899, sa mère, sa femme et lui ont correspondu à plusieurs reprises avec Mme Dreyfus (Musée de Bretagne, fonds Jeanne P. Lévy).

27. *La Réforme* 11 avril 1899. Sur Lorand, voir infra.
28. *La Réforme*, 7 janvier 1899.
29. J. Lekeu, dans le *Peuple*, 11 septembre 1899.
30. Affiche aux Archives de la Ville de Bruxelles, archives de la Police, boîte 215. - « Le militaire », écrit Désiré De Paepe, « est d'autant plus rapproché de la brute, d'autant plus inintelligent et bestialement sanguinaire, qu'il porte un plus grand nombre de galons ». Il est heureux pour Dreyfus que son conseil de guerre ait été composé de capitaines et de commandants. « S'il eût été constitué de généraux, nous eussions eu sept bêtes féroces sur sept membres » (*Le Peuple*, 12 septembre 1899).
31. J. Lekeu, dans *Le Peuple*, 21 janvier 1898.
32. F. Fischer, dans *Le Peuple*, 23 septembre 1899.
33. Voir par exemple la réplique de la *Chronique*, 22 janvier 1898.
34. J. D. (= J. Delvaux), *Justice militaire*, dans la *Réforme*, 28 septembre 1898.
35. *Gazette de Liège*, 15 février 1898.
36. *L'Ami de l'Ordre*, 28 septembre 1898.
37. M. L. WARNOTTE, *L'Ami de l'Ordre, quotidien catholique namurois, de 1839 à 1914* (Louvain-Paris, 1968), p. 122.
38. *Le Bien Public*, 19 janvier 1898.
39. *Le Patriote*, 8 février 1898.
40. *Le XX^e Siècle*, 6 février 1898.
41. 29 janvier 1898.
42. 19 janvier 1898.
43. *Le Patriote*, 18 janvier 1898. Rodenbach écrit de Paris, où il réside : cf. P. MAES, *Georges Rodenbach, 1855-1898* (nouvelle éd., Gembloux, 1952), pp. 161 et sv.
44. *Journal de Bruxelles*, 24 et 28 janvier, 1^{er} et 4 février 1898. Sur Louis Teste, qui était journaliste au *Gaulois*, voir Léon DAUDET, *Salons et Journaux* (Paris, 1917), pp. 156-164 et 178, et pour son rôle comme correspondant de la presse belge, J. WILLEQUET, *Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1887-1914* (Louvain-Paris, 1961), p. 28.
45. Une exception toutefois : l'avocat Louis Frank, qui se piquait d'expertise des écritures, avait témoigné à ce titre au procès Zola (cf. *Le procès Zola*, op. cit., t. I, pp. 519-534) et avait publié une brochure *Le Bordereau est d'Esterhazy* (Bruxelles, 1898, 100 pages), se fait secouer par le XX^e siècle. Ce « juvaillon Frank » a « la fringale de la réclame, qui est bien un des traits caractéristiques du tempérament juif », « son nez crochu renifle toutes les occasions » ; il a parlé au procès Zola, mais c'est « Rothschild qui a fait assavoir son opinion par un de ses valets : Moréan (- André Moressée) », *Le petit « J'accuse »*, dans le XX^e Siècle du 18 février 1898 ; réplique de Frank, suivie de quelques commentaires venimeux du journal (« pedide

commerce », Talmud, etc.) dans le n° du 25 février. Voir sur Frank la notice de la *Biographie Nationale*, t.39 (Bruxelles, 1976), col. 372-378.

46. Lettre de Carton de Wiart publ. dans *France Libre*, 19 novembre 1896. Sur le congrès, cf. J. M. MAYEUR, « Les Congrès nationaux de la Démocratie Chrétienne à Lyon (1896, 1897, 1898) », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1962, p. 175.

47. Rapport d'un correspondant de la police du 16 janvier 1900, évoquant des faits se situant en août 1898 ; Paris, Archives Nationales, F7 12 460 (aimable communication, comme pour la note précédente, de M. André Vander Stappen).

48. *La Chronique*, 24 janvier 1898.

49. *Revue Générale*, mars 1898, p.416. Sur le cas Trogan, cf. J. M. MAYEUR, « Les catholiques dreyfusards », dans *Revue historique*, avril-juin 1979, pp. 343-344.

50. *Revue Générale*, mars 1898, p. 420.

51. Il lui adresse sa *Synthèse de l'antisémitisme* avec la dédicace : « A Monsieur Edouard Drumont, qui plus précisément que tout autre a su en ce siècle donner au problème sémitique sa véritable importance et sa juste orientation — 4 avril 1892 » (exemplaire dans la collection de M. Michel Hainaut, à Bruxelles).

52. H. DAGAN, *Enquête sur l'antisémitisme* (Paris, 1899), pp. 1-7. Picard fournit de riches matériaux à Stephen Wilson dans son livre *Ideology and Experience. Antisemitism in France at the time of the Dreyfus Affaire* (Londres-Toronto, 1982) ; voir aussi R. BYRNES, *Antisemitism in Modern France*, t. I (New Brunswick, 1950), pp. 172-175. Sur Picard, la bibliographie est très considérable. On verra commodément la notice de R. Warlomont dans la *Biographie Nationale*, t. 34 (Bruxelles, 1968), col. 644-658. Sur son antisémitisme, en dehors de Wilson et de Byrnes, la principale étude est en néerlandais : W. VAN ROOY, *Ideologue en ideologie-inconsistentie : de Socialistische antisemiet Edmond Picard, 1836-1924*, dans *Tijdschrift voor Diplomatie*, octobre 1980, pp. 67-88. Les racines de son antisémitisme sont étudiées dans J. MARX, *El Moghreb al Aksa d'Edmond Picard, un fantasme belge fin de siècle*, in *Poétiques croisées du Maghreb. Itinéraires et contacts de culture*, vol. 14 (Paris- Alger, 1991).

53. *Le Peuple*, 29 janvier 1898.

54. *Le Peuple*, 4 février 1898, et article du *Journal de Charleroi* reproduit dans la *Libre Parole* du 6 février 1898). *La Libre Parole* publie avec jubilation les textes de Picard, Destrée et Hennebicq (cf. n^{os} des 27 et 31 janvier et 6 février 1898). L'article de Hennebicq dans le *Journal de Charleroi* sera jugé si remarquable qu'il sera distribué sous forme de tract par la Ligue antisémite ; on le trouve ainsi jusqu'au centre de la France, à Roanne (Archives Nationales, F7 1246 ; référence due à l'amabilité de M. Vander Stappen).

55. *L'Etoile Belge*, 13 septembre 1899.

56. Musée de Bretagne, fonds Jeanne P. Lévy.

57. *La Réforme*, 11 août 1898 et jours suivants.

58. Ainsi de la longue période où la majorité des journaux catholiques avaient attaqué la Constitution et des libertés constitutionnelles, alors que l'immense majorité des catholiques y étaient fidèles. Nous sommes trahis par la presse de notre parti, gémissaient les parlementaires de la droite dans un mémorandum adressé à Rome en août 1878 : cf. WOESTE, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t.I (Bruxelles, 1927), pp. 157-160.
59. J. M. MAYEUR, *Un prêtre démocrate, l'abbé Lemire, 1853-1928* (Tournai, 1968), p. 250 n°9.
60. Cf. J. STENGERS, dans *Actes du Colloque Jaurès et la Nation* (Toulouse, 1965), pp. 91-99.
61. XX^e Siècle, 11 janvier 1898. Havard était un collaborateur de la *Libre Parole* ; cf. sur lui les notices du *Dictionnaire de Biog. française*, t. 17, col. 778-779, et de *Catholicisme*, t.5, col. 537.
62. Article Pazifismus dans *Geschichtliche Grundbegriffe. Historisches Lexikon zurpolitisch-sozialen Sprache in Deutschland*, publ. p. O. Brunner, W. Conze et R. Koselleck, t.4 (Stuttgart, 1978), p. 767 ; notice sur Emile Arnaud dans *Biographical Dictionary of Modern Peace Leaders*, publ. sous la dir. de H. Josephson (Westport-Londres, 1985), pp. 36-38. Sur l'aventure pacifiste de l'*Indépendance Belge* - qui mériterait une étude détaillée -, on dispose surtout des données de deux thèses de doctorat inédites, de Mme N. LUBELSKI-BERNARD, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique, 1830-1914* (Université de Bruxelles, 1977) et de Melle V. GROSSI, *Le Pacifisme européen, 1889-1914* (Université de Genève, 1992). La thèse de Melle Grossi traite du dreyfusisme des pacifistes français.
63. Dépêche du ministre de Belgique à Paris, d'Anethan, du 7 février 1898 ; Bruxelles, Arch. du Minist. des Affaires étrangères, Correspondance politique, Légations, France.
64. Voir sa notice dans le *Biographical Dictionary of Modern Peace Leaders*, op. cit., pp.645-647, et Jules MOCH, *Une si longue vie* (Paris, 1976), pp. 23-24.
65. Cf. sur tout ceci E. VAUGHAN, *Souvenirs sans regrets* (Paris, 1902), pp. 10-51 ; JEAN-BERNARD, *Le gérant Ernest Vaughan*, dans le *Soir* (de Bruxelles), 24 janvier 1929 ; J.B. DUROSELLE, *Clemenceau* (Paris, 1988), pp. 404-405 et 794.
66. Cte DE LIMBURG-STIRUM, *L'affaire Dreyfus*, dans la *Revue Générale*, avril 1898, p. 545.
67. *Gazette de Liège*, 18 février 1898.
68. *La Meuse*, 22-23 janvier 1898.
69. *Gazette de Liège*, 12 février 1898.
70. M. VAUTHIER, *La France et l'affaire Dreyfus* (Paris, 1899), p. 7. La brochure de Maurice Vauthier — qui reprend le texte d'un article paru initialement dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. 4, 1898-1899 — est très remarquable. Elle montre la réflexion sur la France que l'affaire Dreyfus inspire à un libéral belge
71. *Indépendance Belge*, 28 août 1899
72. *Le Matin* (d'Anvers) cité dans le *Patriote*, 11 septembre 1899.
73. *Le Petit Bleu*, 9 septembre 1899.
74. *L'Express* (de Liège), 11 septembre 1899. Le correspondant bruxellois du *Précurseur* d'Anvers, écrit à propos de la soirée du 9 septembre : « Combien de fois dans cette soirée,

vraiment sinistre, n'ai-je pas entendu formuler le souhait de voir la France recevoir « une nouvelle leçon de l'Allemagne » ! (*Le Précurseur*, 10 septembre 1899).

75. Lettre de Prosper de Wilde, « ex-chevalier de la Légion d'honneur », dans le *Patriote*, 16 septembre 1899.

76. J. REINACH, *Histoire de l'affaire Dreyfus*, t.5 (Paris, 1905), p. 543 ;J. D. Bredin, *L'Affaire* (nlle éd., Paris, 1993), p. 578.

77. Meeting du 11 septembre 1899, d'après les comptes rendus du *Peuple* et de *Y Indépendance Belge* du 13 septembre.

78. Lettre du prince Albert à sa sœur, à l'époque du procès Zola, citée dans L. WILMET, *La jeunesse du Roi Albert d'après des documents intimes inédits* (Bruxelles, s. d.), p. 51

79. *La Réforme*, 14 décembre 1898.

80. *Livre d'Hommage des Lettres françaises à Emile Zola*, op. cit., p. 84.

81. Lettre « très confidentielle » de l'attaché militaire Haillot au ministre Billot, 7 avril 1898 ; Archives Nationales, BB 19, 109, 2, 19 (aimable communication de M. Vander Stappen). Haillot met en cause la franc-maçonnerie : il subit là sans doute l'influence belge.

82. P. H. (= Paul Hymans), Correspondance de Bruxelles, dans *La Meuse*, 12-13 février 1898.

83. Avec mes remerciements tout particuliers à MM. Jean-Yves Veillard et André Vander Stappen, qui m'ont communiqué d'importants documents, et à MM. Jacques Detemmerman et Jules-Maurice Anspach, à qui je dois des renseignements précieux. J'ai tiré un réel profit des mémoires inédits de Mlles Isabelle Karolinski (*L'antisémitisme en Belgique francophone de « La France juive » d'Edouard Drumont au procès de Rennes, 1886-1899*, mémoire en histoire, Université de Liège, 1982) et Assunta Bianchi (*L'affaire Dreyfus en Belgique. La presse et l'opinion face à l'affaire*, mémoire en histoire, Université de Bruxelles, 1990).

AUTEUR

JEAN STENGERS

Université libre de Bruxelles

Paroles et silences : réflexions sur le rôle joué par la presse britannique dans l'affaire Dreyfus

Nelly Wilson

Introduction : francophobes et francophiles

- ¹ Dans son dernier roman, Roger Martin du Gard exprime l'idée que la bataille dreyfusarde serait inconcevable en Angleterre, les Anglais étant une nation de civils, « d'esprits préférant l'ordre et le calme à toute bagarre, d'esprits qui ne prennent pas feu à toute occasion ¹ ».
- L'ambassadeur français à Londres à l'époque du procès de Rennes, Paul Cambon, a dû se faire une tout autre idée du tempérament anglais, du célèbre flegme britannique auquel Edmund Gosse, un des rares intellectuels à prêcher la neutralité, avait vainement fait appel l'année précédente pour persuader les écrivains anglais de ne pas s'enrôler sous la bannière de « J'accuse » ². Cambon était témoin d'une Angleterre passionnément et parfois violemment dreyfusarde, l'inondant de lettres d'injures ³, manifestant devant l'ambassade de France et à Hyde Park (40 000 à 50 000 personnes) pour protester contre le verdict monstrueux qui provoqua également l'indignation de la reine, du gouvernement, du clergé ⁴. Quant à la presse, « from

the Times up-wards or downwards, almost without exception ⁵ » — les journaux irlandais catholiques faisant exception généralement —, elle se déchaîna contre l'infamie avec une furie sans précédent, je crois, dans l'histoire du journalisme britannique jusqu'à cette date. Six semaines après ce déchaînement, l'ambassadeur craignit toujours le pire. « L'opinion anglaise est tellement montée contre nous, écrivit-il à Delcassé le 23 novembre 1899, qu'on peut tout appréhender pour l'avenir ⁶ ». Cependant, le sentiment antifrçais qui s'est manifesté à l'occasion de l'Affaire, sentiment envenimé par les conflits colonialistes en Afrique, est plus complexe qu'il n'apparaît au premier abord. En effet, il découle de deux sources assez distinctes : une vieille francophobie et, d'autre part, un certain mythe de la France. Le préjugé antifrçais s'est mis à fonctionner tel un réflexe automatique. N'importe quel événement aurait pu l'activer et celui-ci, réunissant sous le même toit des cibles favorites (l'armée, le gouvernement républicain, l'Eglise catholique, entre autres), l'a excité à merveille. Pour le dreyfusard francophobe de ce genre, l'Affaire, extraordinaire seulement par le degré des choses, relève du « what can you expect ». Remontant à un événement bien passé, le *Globe* écrit à propos du verdict de Rennes : « Never since the news of the execution of Louis XVI... has the cry 'Thank God ! I am not a Frenchman !' been uttered with more heartfelt sincerity ⁷ ». Tous les francophobes ne sont pas royalistes, loin de là. Mais même ceux qui se disent déçus par la Troisième République, laquelle aurait sacrifié les principes républicains à l'esprit clérical et militariste, se réfèrent à l'histoire pour expliquer la débâcle, la démoralisation, termes clefs du discours. La France est restée, observe un commentateur, « (the) land of monkeys and tigers » dont Voltaire s'était plaint en 1766 (dans une lettre à d'Alembert, paraît-il) ⁸. Bref, loin de poser des problèmes ou d'occasionner des surprises,

l’Affaire confirme les choses, y compris la différence avec l’autre. De là les constantes comparaisons avec l’Angleterre (un ministre, juge, général anglais n’aurait jamais agi de cette façon) ; sentiment de différence, de supériorité et, aussi, de sécurité qui exclut toute possibilité de contagion : l’Angleterre n’a rien à craindre de la décadence politique et morale qui suit son chemin de l’autre côté de la Manche. L’obsession avec la décadence est assez commune en Europe, et particulièrement en France, à la fin du siècle. Ce qui est plus nouveau est la transformation de cette idée par le monde anglo-saxon à son bénéfice. Ce sont les pays latins qui seraient sujets à un processus de dégénérescence, avec la France de l’Affaire illustrant une étape particulièrement dramatique : les valeurs vitales et aspirations universelles, vérité, justice, raison, n’ont plus cours dans l’esprit public, alors que les structures et procédures judiciaires, conçues à une époque antérieure, y restent encore attachées. De là la nécessité de manipuler la procédure. De là, aussi, la tragi-comédie des procès Dreyfus, Esterhazy, Zola, Picquan, Rennes. En somme, l’Affaire est perçue comme un Sedan moral avec, au bout, un retour à la barbarie. Sans souscrire à la prémisse initiale ni à la logique finale de cette pensée, G.W. Steevens, journaliste et écrivain réputé, auteur d’un livre excellent sur Rennes, dresse un long bilan de la dégradation sous le règne du « césarisme sans César ⁹ » qui s’est installé au cours de l’Affaire, à la suite de l’abdication de la République. En voici le résumé :

Poor France indeed ! Her Government paralytic, her army cankered, her press putrid — what remains to her ? The Church ? The Church remains, but the influence of the Catholic leaders and the Catholic clergy in the cause of anti-Semitism has discredited her among ail fair-minded men. The law ? The law has been broken and mended to order for the advantage or the disadvantage of individuals ; and while the Cour de Cassation has done its duty most honourably under difficult circumstances, lesser magistrates have been found to surrender the law to partisanship or to fear. Then what remains ? Why, Rennes ! The storm

of party bitterness, folly, weakness, knavery has swept over from Paris into its own Lycée ¹⁰ .

- 2 Avec Steevens, attristé par ce spectacle mais se consolant à l'idée que Paris n'est pas la France, on s'approche d'une autre mentalité dreyfusarde. Universitaires, écrivains, certains hommes politiques et un bon nombre de journalistes et directeurs de journaux, ils se disent volontiers « amis de la France » ; terme élastique, sans doute, mais qui n'est pas sans fondement et sur le plan des amitiés et contacts personnels (c'est le cas de Clemenceau, Salomon Reinach, Guyot, de Pressensé, Trarieux, et Bernard-Lazare, entre autres) et dans un sens intellectuel et culturel plus large. En effet, dans le monde dreyfusard les relations franco-britanniques sont excellentes. Si l'action vraiment concertée entre révisionnistes de deux pays est plutôt rare, il existe une entente remarquable, une identité de vues que le *Times* a tenu à démontrer en ouvrant ses colonnes successivement, le 13 et le 14 octobre 1898, à deux analyses des événements, l'une anglaise, émanant de Sir Godfrey Lushington, l'autre française, travail collectif et anonyme. Comme leurs alliés français, les dreyfusards francophiles se trouvent désemparés par le spectacle d'une « France in her madness sitting among the mins of her greatness ¹¹ » ; ils sont de plus en plus inquiétés par « the Dreyfus scandai », terme journalistique banal mais qui prend une signification spéciale dès son introduction par Clifford Millage lors de la révélation, en septembre 1896, de l'illégalité commise au premier conseil de guerre. Le véritable scandale c'est qu'une telle aberration se passe en France, que la consécration nationale d'une injustice se poursuive à Paris. Qui ramènera la France à elle-même, à la raison et à la justice, s'exclame l'éditorialiste du *Daily News*, angoissé devant « the infection of passion » qui ravage le pays. « Her best friends — and many of them are in this country — can but feel 'O, the pity of it !' in her moment of trial » (26 janvier 1898). On est

loin du « what can you expect ». En commun avec d'autres de ses confrères, le même éditorialiste repousse énergiquement l'accusation, courante dans les journaux français (et parfois reprise de nos jours), que le sort de Dreyfus ne serait qu'un prétexte pour la presse britannique, lui permettant de détourner l'attention publique de ce qui se passe en Egypte ou au Soudan. Autrement dit, elle consacre tant de place aux événements d'outre-Manche de honte de parler des exploits d'outre-Mer. Un journal, répond l'éditorialiste exaspéré, entretient ses lecteurs de ce qui les intéresse (*Daily News*, 29 janvier 1898). A cet argument pragmatique, on serait tenté d'ajouter qu'il fallait une certaine imagination, ou bien une logique trop rigoureuse, pour attribuer à l'Angleterre victorienne, même à un journal libéral comme le *Daily News*, une mauvaise conscience morale à l'égard de sa politique impérialiste. Quoi qu'il en soit, c'est à une certaine conception de la France, à un certain mythe, que se réfèrent explicitement ou implicitement les observateurs troublés, obsédés par l'Affaire, menant la campagne révisionniste quotidiennement pendant près de deux ans. Zola et surtout Picquart, idolâtrés en Angleterre, incarnent et entretiennent le mythe. Toutefois, le discours dreyfusard francophile peut paraître antifrançais, et cela en raison même de la campagne poursuivie. On tire sur les autorités françaises avec zèle. Pourtant il s'agit d'une action plutôt, et forcément, antigouvernementale, vouée au démasquement d'un cover-up officiel entretenu par les autorités avec toutes les armes considérables à leur disposition. Contre les murailles bureaucratiques de silences et de secrets, les dreyfusards des deux côtés de la Manche n'ont qu'une seule arme : la parole. Et les Britanniques, n'étant pas directement impliqués du point de vue diplomatique et jouissant d'une plus grande liberté d'expression que leurs alliés français, se dévouent avec ardeur à la tâche de faire

pression sur « the policy of hush ». Qu'ils ne s'y soient pas toujours comportés en parfaits gentlemen, cela est évident. Et le Lord Chief Justice, lui-même dreyfusard, a eu raison sans doute de reprocher à la presse de son pays ses commentaires partisans, surtout sur des affaires *sub-judice* ¹². Plus grave encore aux yeux de Lord Russell est l'habitude de généraliser de la conduite inacceptable de tel ou tel officier à la décadence nationale. En effet, par ce procédé, ainsi que par des comparaisons en faveur des institutions parlementaires et judiciaires de l'Angleterre, francophobes et francophiles semblent se rapprocher.

- 3 Seulement il faut souligner que ces derniers y ont recours généralement par désarroi, dans un effort d'expliquer comment le « Dreyfus scandai » a pu arriver. Qui plus est, ni la thèse de la décadence ni la comparaison, si blessantes qu'elles paraissent au lecteur français, n'assurent à son homologue britannique la supériorité ou l'immunité. En fait, on a assez peur de la contagion. Il faut que le monde civilisé l'évite, observe le *Times* (23 novembre 1897). « Let England take note » avertit le *Star* ¹³, à propos de l'antisémitisme qui a beaucoup préoccupé les commentateurs. Et voici une réflexion exceptionnellement sombre sur l'inévitabilité de la contamination qui nous ramène au mythe de la France, et spécifiquement à son rayonnement supposé dans le monde, comme si Paris restait exportateur d'idées. « If what is now springing up rankly in France is germinating throughout the world, then the beginning of a new century may be a rude one, a terrible shaking, the end of which no human foresight can predict ¹⁴ ». Etant donné la centralité attribuée à la France, les étrangers se sentent justifiés d'intervenir dans l'Affaire, dans leur propre intérêt, en même temps que la majorité des Français, lasse peut-être du rôle qu'on lui fait jouer, d'être le Christ des nations, comme le dit Péguy tout en

acceptant ce rôle, s'offusque de l'ingérence et lui prête des mobiles ténébreux. Pour le plus grand malheur de Dreyfus. A ces tensions, Lord Russell ajoute l'idée d'une France refusant la modernité. « France has not yet realised that the telegraph and the téléphoné have almost brought the ends of the earth together, and that it is quite impossible to treat, as a purely domestic concern, any question which, like this one, appears to touch the very foundations of justice 15 ».

Interventions et inventions

- 4 Une des plus remarquables interventions, la première, destinée à avoir des repercussions tout à fait inespérées, est l'histoire de l'évasion fabriquée par Clifford Millage, correspondant à Paris du *Daily Chronicle*. Elle parut dans ce journal le 3 septembre 1896 comme un simple entrefilet à la page cinq du journal, mais au titre intrigant « Has Dreyfus escaped ? » et avec un sous-titre provocateur qui répond à la question : « how authorities were outwitted ». On sait aujourd'hui comment Mathieu Dreyfus a fait la connaissance du journaliste, par l'intermédiaire du directeur d'une agence anglaise de détectives dont il avait engagé les services en vue de pénétrer l'ambassade d'Allemagne. Dans le récit fait par Mathieu de sa première rencontre avec Millage deux observations en particulier méritent attention. D'abord que Millage « croyait à l'innocence de mon frère et nous offrait son concours 16 ». Il n'est donc pas question d'avoir acheté les convictions ou services d'un agent. Le journaliste, quoique rémunéré à cette occasion, paraît-il, sera un des plus ardents dreyfusards, mettant sa plume et ses talents au service d'une cause dont il comprenait l'importance. Il va sans dire que pour les journaux en général, toujours à la recherche des scoops, l'Affaire

était une mine d'or ; encore que, de ce point de vue-là, la vie aurait été plus facile s'ils s'étaient mis de l'autre côté de la barricade. Deuxièmement, Mathieu rappelle que Millage « nous assurait la bienveillance de quelques organes anglais ¹⁷ Mention spéciale doit être faite à cet égard du *Times* qui sous la plume de son correspondant à Paris, le fameux Blowitz, se met en campagne dès décembre 1894 avec un truculent « Je doute » (en attendant « J'accuse » touchant à peu près à tous les aspects du procès : procédure, preuves, mobile, campagnes de presse condamnant l'inculpé avant le procès. C'est le huis-clos qui est surtout critiqué, pour avoir été décidé dans des circonstances étranges et priver l'accusé, jusqu'au bout, du droit de se défendre en public. On trouve même, à la veille du verdict, la prédiction ou la menace que si le capitaine Dreyfus est condamné, ses amis feront appel à l'opinion publique en divulguant la nature des preuves, celles-ci consistant, selon les rumeurs qui courent, en une seule pièce, dérobée à l'ambassade d'Allemagne, sans signature et attribuée à l'accusé par certains des experts seulement. (*The Times*, 22 décembre 1894). Il est difficile aujourd'hui de ne pas s'étonner de la justesse d'une grande partie de cette critique, fondée sur un mélange de rumeurs, que Zola appellera « la vérité qui court les ambassades ¹⁸ », et d'observations perspicaces. Millage fera aussi usage de telles « vérités » mais après avoir lui-même créé la plus improbable des rumeurs dont il a intelligemment orchestré les détails pour la faire paraître vraisemblable. En ceci il n'a pas trop tenu compte peut-être des souhaits de Mathieu qui avait de bonnes raisons pour insister sur le fait « que le bruit de l'évasion fût mis en circulation avec un tel caractère d'invraisemblance qu'il serait immédiatement démenti ¹⁹ ».

». Rappelons que les histoires d'enlèvement ne manquaient pas, plusieurs avaient paru dans *La Libre Parole* au cours de 1895 mais sans

produire le moindre effet. La fabrication de Millage, immédiatement communiquée par l'Agence Havas et traduite dans plusieurs journaux français, y compris *Le Figaro*, doit probablement son premier succès à ses qualités littéraires, notamment à un art subtil, calculé pour créer l'illusion de la réalité à partir d'un mélange astucieux de vraisemblable et d'invraisemblable, selon la meilleure tradition de la fiction picaresque ou d'aventures. La structure même du récit obéit à cette formule, présentant un conte dans un conte. Personne n'a été témoin de l'évasion qui a été relatée par quelqu'un à un certain capitaine Hunter (nom vraisemblable mais pouvant suggérer dans le contexte chasseur ou inventeur d'histoires) du navire *Nonpareil* (fiction, évidemment). Ce Hunter revient à Newport dans le Monmouthshire (ville qui existe) et fait le récit de l'évasion dans le *South Wales Argus* (journal qui existe) d'où le *Daily Chronicle* a tiré la nouvelle. Les autorités, nous avertit la phrase finale, ont essayé d'étouffer la nouvelle, mais en vain. Est-ce par hasard que cette phrase (« Of course an attempt has been made to hush up the affair officially ») répète presque textuellement les paroles de Dmmont lors de l'arrestation de Dreyfus ? Quant à l'évasion elle-même, elle est évoquée avec maints détails techniques précis ; mais l'aspect le plus original et le plus hardi est le portrait de Madame Dreyfus. Elle est la vedette de l'histoire. C'est elle, riche, rusée, beaucoup trop maligne pour les bonnes autorités l'ayant autorisée à rejoindre son mari, qui organise tranquillement toute l'opération de l'évasion ; opération présentée comme assez simple ne demandant, argent et habileté de l'héroïne mis à part, que la collaboration de plusieurs gardiens (détail à la fois réaliste et implausible) et l'aide d'un schooner américain qui amène gardiens et prisonnier. Le schooner américain est le seul exotisme dans une histoire délibérément dédramatisée, sans extravagances mais d'une grande

audace, comptant, d'une part, sur des techniques littéraires pour suggérer que tout ceci est de la fiction et, d'autre part, sur la psychologie, et plus spécifiquement sur le préjugé du lecteur pour accréditer l'invention, pour créer l'illusion de la réalité. De là, le portrait de l'héroïne. Il est loin de la réalité mais il correspond assez bien à l'image qu'on se faisait généralement de la famille. Cette fausse image est, elle aussi, une réalité. Le journaliste en tient compte, il l'exploite même, pour la faire exploser ensuite. En effet, dès le lendemain (4 septembre) de l'annonce de l'évasion, un jour avant la publication du démenti officiel, Millage se met à démentir et démolir dans le *Daily Chronicle* son propre récit, sans révéler qu'il en est l'auteur, improbabilité par improbabilité : de l'accès à l'île du Diable, qui rend impossible un tel enlèvement, au fait beaucoup plus important que le prisonnier, confiant que les mystérieuses charges pesant sur lui seront révélées au tribunal, n'aurait jamais accepté de s'évader. Cela ne saurait être une solution aux yeux du capitaine Dreyfus ; désigné ainsi et non pas comme ex-capitaine. Quant à Madame Dreyfus, grâce à une interview accordée au correspondant de *Dalzieli* (une agence de presse, paraît-il) que Millage prend soin de citer, elle rétablit elle-même sa vraie et triste situation : loin d'avoir été autorisée à rejoindre son mari, le gouvernement a par deux fois refusé l'autorisation ; il ne lui est même pas permis d'envoyer vêtements et provisions à son mari. Elle aussi exprime l'espoir que l'innocence sera judiciairement reconnue (5 septembre). On ne peut qu'admirer la façon dont le perspicace journaliste exploite l'émotion provoquée par sa fabrication, utilisant le démenti pour présenter la vraie version des choses, et l'interview pour donner la parole aux victimes contraintes au silence. Dans le cas du prisonnier, sa voix bannie et sa foi inébranlable dans la justice de son pays sont

articulées par le journaliste, auditeur ému. Ce dernier ne manque pas non plus de faire appel directement à la pitié et à la conscience :

every footstep dogged by his silent keepers... whitening hairs, drooping frame, and haggard features, the sufferings of a man eut off from the world, and from the esteem of his countrymen, but he has at least this consolation, denied to many prisoners, that he haunts his accusers. His judges would gladly forget him, but, isolated as he is on a miserable rock in a remote océan, he is never out of their mincis » (10 septembre).

- 5 Pour ce qui est de « la captivité de Dreyfus », les détails proviennent d'un éditorial courageux du *Figaro* (8 septembre) auquel hommage est rendu. D'autre part, il semble certain que le dossier de Calmette, qui fera beaucoup pour réhumaniser la victime de l'île auprès de ceux qui ne sont pas dénués de pitié, n'aurait pas vu le jour à ce moment-là sans l'invention/intervention du journaliste anglais. Celui-ci a donc bien reveillé l'attention, et cela finalement sur une échelle que personne n'aurait pu prévoir. Le 15 septembre (1896) les révélations de *L'Eclair*, destinées à couper court au courant de sympathie et de doute, firent éclater au grand jour « the Dreyfus scandai ». Trois jours après, Madame Dreyfus demanda à la Chambre la révision du procès ²⁰. Le 6 novembre parut *Une Erreur Judiciaire : la vérité sur l'Affaire Dreyfus*, de Bernard-Lazare ²¹, divulguant, entre autres pièces importantes, le texte exact du bordereau dont *Le Matin* ne tarda pas à publier le facsimilé (10 novembre). Le fait que ces événements n'aient pas mené tout droit à la révision, ni au soulèvement de la conscience publique auquel Millage s'était attendu, qu'il s'était même plu à annoncer, comme s'il voulait le persuader de se manifester (9 novembre 1896), n'enlève rien à la contribution remarquable faite à la campagne de révision par le créateur du capitaine Hunter. Il aura la triste satisfaction, d'ailleurs, d'entendre le député Castelin expliquer à la Chambre des députés le véritable « stratagème » derrière le bruit de l'évasion.

6 Triste, parce que à cette occasion, le 18 novembre 1896, la Chambre vota la clôture du débat à peine commencé sur l’Affaire. Reste à savoir, répondit Millage, si l’Europe acceptera cette décision (19 novembre 1896) ²². Avec l’entrée en scène d’Esterhazy, la campagne révisionniste se concrétise, comme en France. Il y a un traître. Dorénavant, tous les efforts seront dirigés vers son démasquement, comme si la culpabilité du commandant prouvait automatiquement l’innocence de Dreyfus. Alors que les autorités françaises s’obstinent à séparer les deux affaires, elles seront étroitement liées dans la campagne dreyfusarde britannique. Dans une première étape de l’opération démasquer Esterhazy, celle qui précède l’exil londonien du commandant, deux approches commencent par s’entrecroiser : l’analyse des écritures et l’usage des informations confidentielles. C’est la deuxième voie qui domine finalement et qui est la plus intéressante dans notre contexte, mais il convient de rappeler, outre la participation de trois éminents experts en écriture britanniques ²³ à la consultation internationale organisée par Bernard-Lazare en 1897, l’amusant « SOS graphologues » lancé dans le *Daily News* (14 janvier 1898) pour aider Zola. « Will some reader interested in the Dreyfus case let M. Zola have at once a list of ail swom experts in handwriting known in British Law Courts ». La réponse fut telle qu’un deuxième SOS (« arrêtez ») parut onze jours plus tard : « M. Zola has received an overwhelming mass of letters and telegrams from England — mountains, he says, and [...] he has now got everything he wants » (25 janvier 1898). La deuxième voie, celle des informations confidentielles, trouve sa meilleure expression dans le travail de deux universitaires d’Oxford, un helléniste et un orientaliste. Dans ses dépositions à la Cour de Cassation et au procès de Rennes, le député Georges de Grandmaison raconte une histoire ayant l’air d’une de ces fables de syndicat secret qui hantaient

l'imagination antidreyfusarde : un vieil ami anglais, Carlos Blacker, serait venu un jour en octobre ou novembre 1897 lui demander son aide pour une publication destinée à établir l'innocence de Dreyfus et la trahison du vrai coupable et de ses complices à l'aide des photocopies des pièces choisies parmi plus de deux cents qui se trouvaient à Berlin ²⁴. Grâce à la publication l'année dernière des documents restés inédits jusqu'ici ²⁵, on sait aujourd'hui que telle a été, en effet, l'intention du mystérieux Blacker, véritable intellectuel cosmopolite, avec de nombreuses et diverses relations en France et en Allemagne où il avait l'habitude de séjourner pendant une partie de l'année. Ami intime du colonel Panizzardi, c'est par lui que Blacker avait appris la vérité sur l'Affaire Esterhazy. Si la date d'octobre/novembre 1897 attribuée par Grandmaison à la rencontre avec l'ami anglais est exacte, on aurait là une première tentative pour exposer les relations Schwartzkoppen-Esterhazy, précédant les démarches de Casella et du soi-disant « diplomate de Berne » et s'en distinguant par son caractère totalement indépendant de la campagne et des milieux dreyfusards parisiens. Il est vrai que Blacker est en relations, dès l'hiver 1897, avec son ami Salomon Reinach (dont il avait fait la connaissance à Oxford en 1883) à qui il fournit des renseignements demandés, paraît-il. Toutefois, pour exécuter son plan de campagne, il s'adresse à Grandmaison, choix de collaborateur apparemment curieux mais qui s'explique par ce qu'on sait de la personnalité de l'Anglais : esprit discret, conservateur, peu fait pour la campagne publique et collective. « Nous cherchons un homme politique à qui nous confierions la photographie de ces pièces », propose-t-il au député étonné. Autrement dit, un homme politique français, que personne ne soupçonnerait de subversion, jouerait le rôle public, ferait la lumière ; lui, Blacker, serait le documentaliste dans les coulisses, se chargeant de procurer les

pièces ²⁶. De la réaction hostile du député (« Mais de quoi se mêlent les étrangers ? On dirait vraiment que la France appartient au monde entier ! ») ²⁷, l'universitaire trop naïf ou trop habile a dû tirer certaines leçons, car peu de temps après, passionné par le procès Zola, il décide de publier son dossier Esterhazy, mais cette fois dans la presse anglaise, en collaboration avec un camarade d'Oxford, le professeur Frederick Cornwallis Conybeare, lui-même inquiet par le « sombre drame » se déroulant à Paris ²⁸. Malheureusement, explique Conybeare, ce travail, en préparation dans le plus grand secret depuis la fin de février 1898, dut être abandonné à cause de la « rashness of outsiders ²⁹ », allusion probablement à la « lettre d'un diplomate de Berne ³⁰ » et aux articles de Casella (*Le Siècle*, 4 et 8 avril) à la suite desquels le malheureux Panizzardi dut quitter Paris. Privé des preuves, établissant les relations Schwartzkoppen-Esterhazy, Conybeare ne manque pourtant aucune occasion pour affirmer leur existence. Parfois, notamment dans « The truth about Dreyfus » (*National Review*, 1^{er} juin 1898), il brandit la menace d'une publication future, telle l'épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'état-major non pas par lui-même ni par Panizzardi, mais par l'Empereur d'Allemagne, figure puissante qui attend son heure pour faire la lumière à sa façon. Par tactique polémique sans doute, mais aussi par conviction, comme l'atteste une note inédite, Conybeare renverse la menace de guerre : elle ne viendrait pas de ce que l'état-major français est en état de révéler sur une affaire d'espionnage franco-allemande, mais de son refus de la tirer au clair, du silence auquel on s'obstine. Dans la note inédite, Conybeare résume ainsi sa pensée : « The Germans alone can really lance the tumour. They will only do it if and when it suits them ³¹ ». Et voilà la version fortement élargie de l'article.

The affection of the French for their army is as ardent and romantic as that of a woman for her lover. But what if by a sudden revelation it were brought home to the masses [...] that their confidence has been betrayed [...] For the Emperor William holds in his hands a weapon with which [...] he can smite the entire état-major, and destroy the confidence of the French people in their army for at least a génération. The séries of secret documents sold by Esterhazy does not stop in October 1894 [...] but extends on into the year 1896. [...] Now the Emperor William, by communicating to the French or European press in facsimile any one of these documents of origin later than 1894, can, whenever he likes, tear across the web of lies with which the French War Office is now striving to hide its misdeeds. Perhaps the dénouement (*sic*) will come in this way [...] How long will it be before William II draws tight the noose into which ail the leading French généraux and colonels, and nearly ail the leading politicians of every party, save the Socialists, have so obligingly adjusted their necks ³² ?

- 7 La traduction de ce passage dans *Le Siècle* (4 juin 1898), où il figurait comme conclusion à l'article apparemment innocent de J. Reinach sur « les enseignements de l'histoire », déclenchâ une de ces avalanches d'événements aussi imprévus que décisifs dans le long terme. Dans l'immédiat, Reinach dut comparaître devant un conseil d'enquête militaire, accusé, entre autres, d'être l'auteur de l'œuvre de Conybeare. Celui-ci, sortant de l'anonymat, — il avait écrit son article sous le pseudonyme, expressif, de Huguenot —, adressa à l'accusé, et par lui au tribunal, une lettre ouverte réclamant non seulement ses droits d'auteur, pour ainsi dire, mais dans laquelle il prit soin de répéter ses arguments et surtout de préciser les affirmations concernant les relations Schwartzkoppen-Esterhazy. L'attaché militaire, déclara-t-il, notamment, ne niera pas qu'il donnait une mensualité de deux mille francs à son informateur habituel (Esterhazy). Cette lettre, « reproduite in extenso dans presque deux cents journaux français ³³ » et par la presse du monde entier, eut, selon Reinach, « un immense retentissement. Les douze deniers de la trahison, les deux mille marks (*sic*) par mois, devinrent, entre les mains des révisionnistes, une arme terrible ³⁴ ». Sans doute ; et Conybeare se rejouissait du rôle inattendu joué par

sa petite lettre, un premier pas vers le dénouement de l'affaire Esterhazy. Ce n'est pas, toutefois, la précision de la mensualité en elle-même qui fit sensation mais le fait que l'information était censée provenir de l'attaché militaire allemand dont on craignait les révélations beaucoup plus que celles de son collègue italien. Quant à l'informé (Conybeare), il se garda de démentir les rumeurs — et insultes — sur ses relations avec l'Allemand. De plus en plus impatientés par les hésitations de Panizzardi, bon nombre de dreyfusards britanniques se tournent volontiers vers Schwartzkoppen : c'est sur lui qu'il faudrait faire pression. « He must speak [...] and certainly he will do it », affirme l'*Observer* (18 décembre 1898), après avoir averti l'ex-attaché que beaucoup de faux achetés par l'Etat-Major lui sont attribués. Dans les archives de la *National Review*, (dirigée par Léo Maxse et l'organe dreyfusard le plus sérieux) on trouve une charmante fantaisie (datée de janvier 1899) développée dans une lettre de Sir Godfrey Lushington, ancien sous-secrétaire au *Home Office* et auteur de plusieurs études historiques sur l'Affaire ³⁵. Elle prend la forme d'une lettre envoyée par Schwartzkoppen au *Times*, avec l'autorisation de l'Empereur, dans laquelle l'attaché relate d'une façon sobre et précise ses relations avec le traître et invite les enquêteurs français à venir à Berlin inspecter les pièces. La lettre est complétée par une liste soigneusement composée, divisée en trois rubriques (documents livrés, date de l'achat, somme payée) et en deux parties (documents précédant et suivant l'arrestation de Dreyfus), avec les détails laissés en blanc — à remplir un autre jour. Voilà, la déposition, explique Schwartzkoppen, qu'il avait offert de faire devant la Cour de Cassation sous une forme choisie par elle ; mais elle n'a pas voulu l'entendre ³⁶. Notons que ces aveux imaginés suivent chronologiquement les aveux sensationnels faits par Esterhazy à

Londres, à Rowland Strong ³⁷, de *l'Observer* (18 et 25 septembre 1898), comme si ces derniers, merveille de quelques jours en partie créée par une presse enfiévrée s'arrachant la parole du commandant, se reconnaissant auteur du bordereau, et la lui payant cher, n'avaient finalement rien résolu, ni l'affaire Esterhazy, ni surtout l'affaire Dreyfus.. D'autre part, l'accusation portée par le commandant contre le colonel Sandherr et d'autres officiers confirme des soupçons de complot, encourage spéculations et théories sur les complices et informateurs hautement placés d'Esterhazy (Henry, bien sûr, mais aussi le général de Boisdeffre). Du coup le nombre de traîtres augmente, le ton se fait plus acerbe, et l'Affaire Dreyfus se complique techniquement, ainsi que politiquement (la démission de Boisdeffre étant considérée comme le signal pour un coup d'Etat militaire), en même temps qu'elle se simplifie intellectuellement dans le sens que toute la responsabilité tombe sur certains individus ou groupes démonisés. Conybeare illustre cette tendance. A côté de ses contributions positives et efficaces, tant dans le domaine de l'action que celui de la compréhension, il faut placer des interprétations qui frôlent l'obsession, notamment celle du complot jésuite qui expliquerait l'acharnement contre l'officier juif, l'antisémitisme lui-même étant un instrument politique pour déstabiliser la République ³⁸, tâche dont les généraux anti-républicains se seraient chargés. Il reste que cet universitaire, arraché à ses études par une cause à laquelle il se dévouait totalement et pour laquelle il s'exposait aux coups habituellement réservés aux membres éminents du « syndicat », représente un bel exemple du dreyfusard francophile. Son livre, *The Dreyfus Case* (1898), qui eut une influence considérable dans le monde anglo-saxon, est un des ouvrages les mieux documentés de l'époque.

Il doit beaucoup, probablement, aux informations communiquées par Blacker dont Salomon Reinach dit qu'il savait tout.

- 8 Revenons un instant à ce personnage de coulisses. Il fut victime du succès de son ami Conybeare, pour ainsi dire, car la *Libre Parole*, ayant appris l'identité de l'informateur derrière les articles de Conybeare et de Reinach (juin 1898), se déchaîna contre Blacker avec sa violence habituelle. Peu disposé à y faire face, l'Anglais attaqué quitta Paris et ensuite se retira quasiment de la bataille, tout en continuant à renseigner ses amis intimes si ceux-ci insistaient. Il sortit des coulisses une fois pourtant, en septembre 1898, pour sauver Picquart. A cette occasion, Blacker envoya une longue lettre à Brisson donnant des détails sur « le petit bleu », avec, paraît-il, l'autorisation de Schwartzkoppen de qui il tenait les informations ³⁹. Action caractéristique de l'homme : indépendante, à titre personnel, allant directement à la tête sans intermédiaires, et autorisée par la source.
- 9 Jusqu'ici nous avons considéré le rôle joué par la presse britannique et par certains individus en termes de paroles. Assurer la communication aux amis et la provoquer chez l'adversaire étaient les seuls moyens pour s'attaquer à la politique du silence. Toutes sortes de tactiques ont été employées à cette fin. Zola, autre exilé notoire en Angleterre, présente un cas spécial de silence. A rencontre d'Esterhazy venu pour parler, Zola s'y réfugie pour échapper à l'attention, pour s'enterrer, comme il dit. Situation difficile, étant donné la renommée de l'auteur de « J'accuse » dont les photographies se promenaient partout dans Londres, et dont les journaux ne cessaient de parler. Ajoutons à ceci qu'avant l'exil, à l'époque de ses procès, Zola se laisse volontiers interviewer par plusieurs correspondants anglais — Clifford Millage, Robert Sherard, David C. Murray, Chris Healy, le correspondant du *Daily News*—, et

qu'il connaît beaucoup d'autres, et cela depuis sa visite à Londres en septembre 1893 comme invité très fêté de la presse. C'est Lucien Wolf, rédacteur au *Daily Graphic*, qui avait été le guide de l'invité et qui envoie à Zola, au lendemain du procès de « J'accuse », un album comportant les commentaires presque unanimement favorables de la presse britannique (exception faite des journaux catholiques irlandais) ⁴⁰. Zola jouissait donc d'une grande popularité ; ce qui n'a pas facilité la tâche d'Ernest Vizetelly ⁴¹, traducteur du romancier et ange-gardien de l'exilé célèbre résolu, pour sa part, à rester dans l'incognito. Si astucieuses qu'aient été les stratégies élaborées par Vizetelly pour dépister tout reporter, et au besoin le duper, il est permis de penser que sans la collaboration tacite de la presse, sans la conspiration de silence qu'elle s'est imposée à regrets, la présence de Zola en Angleterre pendant onze mois (juillet 1898-juin 1899) n'aurait pas été un des secrets les mieux gardés de l'Affaire.

NOTES

1. R. MARTIN DU GARD, *Le lieutenant-colonel de Maumort*, Paris, Gallimard-Pléiade, 1983, p. 901.
2. E. GOSSE, « M. Zola and English authors », *The Times*, 26 février 1898.
3. P. CAMBON, *Correspondance 1870-1924*, Paris, Grasset, 1940-46, Vol.1, p. 28.
4. *The Jewish World*, Londres, 15 septembre 1899, p. 397. Le numéro comprend une anthologie des réactions de presse et de milieux officiels au verdict de Rennes. Nous le désignerons JW dans les références suivantes.
5. R. B. O'BRIEN, *Life of Lord Russell of Killowen*, Smith, London, 1901, p. 317.
6. P. CAMBON, *op.cit.*, p. 30
7. JW p. 395.
8. « The demoralisation of France », *Contemporary Review*, cité dans *The Review of Reviews*, Vol.17, March 1898, p. 241.
9. G.W. STEEVENS, *The Tragedy of Dreyfus*, Harper, London and New York, 1899, p. 298.

10. *Ibid* p. 304.
11. *Evening News, JW* p. 395.
12. O'BRIEN, *op. cit.* p. 317.
13. *JW*, p. 395.
14. J.H.A. McDONALD, « France Today », *Blackwood's Edinburgh Magazine*, octobre 1899, pp. 550-551.
15. O'BRIEN, *op. cit.* p. 316.
16. M. DREYFUS, *L'Affaire telle que je l'ai vécue*, Paris, Grasset, 1978, p. 79.
17. *Ibid*
18. ZOLA, *Correspondance IX, 1897-99*, Paris, CNRS, 1993, p. 119.
19. M. DREYFUS, *op. cit.* p. 80.
20. A la proposition de Millage, une supplique, rédigée par lui en latin et signée par Mme Dreyfus, fut envoyée au Pape vers la fin de septembre. Elle resta sans réponse (M. DREYFUS, *op. cit.* p. 84).
21. Accueillie avec hostilité dans la presse française, l'importante brochure de Bernard-Lazare fut bien reçue dans la presse britannique. Le compte-rendu de Millage (*Daily Chronicle*, 9 novembre 1896) est particulièrement intéressant parce qu'il attire l'attention sur la réaction antisémite — celle de Rochefort — à l'ouvrage. Celui-ci a contribué à amener à la cause dreyfusarde au moins deux journalistes anglais de marque : Henry Wickham Steed (*Through 30 Years 1892-1922*, Heinemann, 1924, Vol.1, p. 61) et David Christie Murray (voir le témoignage de Robert Crawford, correspondant du *Daily News*, et lui-même ultérieurement influencé par Bernard-Lazare, cité dans J.O. BAYLEN : « Dreyfusards and the Foreign Press », *French Historical Studies*, Toronto, Spring 1972, pp. 343-44).
22. Dans une interview accordée à Millage et dont d'importants extraits furent publiés dans *Le Temps* (9 décembre 1897), Zola protesta contre le silence des députés (à l'occasion de la séance du 4 décembre). Il dit alors au journaliste anglais : « Je regrette profondément d'avoir à dire tout ce que j'éprouve à un étranger, même si cet étranger aime la France. Mais dois-je me taire ? Les regards de notre commune mère l'Europe sont fixés sur nous ». Notons qu'il était évidemment souhaitable que de telles interviews-protestations traversent la Manche.
23. Walter de Gray-Birch (British Muséum), Thomas Henry Gurrin (Scodand Yard), J. Holt Schooling (Royal Statistical Society). Leurs expertises figurent dans BERNARD-LAZARE, *L'Affaire Dreyfus*, Deuxième Mémoire, Stock, 1897.
24. *Le Procès Dreyfus devant le conseil de guerre de Rennes*, Stock, 1900, Vol.2, pp. 266-269.
25. R.J. MAGUIRE, « Les confidences de Carlos Blacker à Salomon Reinach », *Les Cahiers Naturalistes*, n° 67, 1993, pp. 326-334.
26. *le procès Dreyfus*, *op. cit.* p.268.
27. *Ibid* p. 269.

28. F.C. CONYBEARE, *The Dreyfus Case*, G. Allan, London, 1899, p. 267.
29. *Idem*.
30. Selon J. Reinach, cette lettre fut rédigée par de Pressensé et Guyot dans la présence de Trarieux et J. Reinach sur des notes de Zola. Il est fort possible que cet article collectif ait été destiné d'abord à une publication dans le *Daily News* et que le directeur, craignant des poursuites judiciaires de la part d'Esterhazy, l'ait refusé, à regret. Voir J.O. BAYLEN, *art. cit.* Pour une discussion sur les notes fournies par Zola et un possible lien avec Oscar Wilde, voir MAGUIRE, *art. cit.* p. 327.
31. Archives de Léo Maxse, West Sussex County Council Archives. Nous remercions l'archiviste, Madame Patricia Gill, d'avoir attiré notre attention sur ces archives.
32. Reproduit dans CONYBEARE, *The Dreyfus Case*, *op. cit.* pp. 268-69.
33. *Ibid* p. 271.
34. J. REINACH, *Histoire de l’Affaire Dreyfus*, Vol.3, p. 639.
35. Notamment : « The Dreyfus Case », *The Times*, 13 Octobre 1898 ; « M. Dupuy and M. Beaurepaire », *National Review*, mars 1899 ; « The Conspiracy against Dreyfus », *National Review*, juin 1899, numéro spécial, pp. 1-64.
36. Archives de L. Maxse.
37. MAGUIRE (*art.cit.*) dit beaucoup de mal de Strong, « ivrogne » et « antidreyfusard déterminé » Son rôle et attitude restent à éclaircir. En attendant, il convient de tenir compte de son examen de conscience après la rupture avec son ami Esterhazy. (*Observer*, 9 octobre 1898).
38. CONYBEARE, « The Jesuit view », *National Review*, mars 1899 ; « A study of Jew-baiting », *National Review*, juillet 1899.
39. MAGUIRE, *art.cit.* p. 331.
40. ZOLA, *Correspondance*, IX, *op. cit.* p. 170.
41. E. VIZETELLY, *With Zola in England*, London, Chatto and Windus, 1899.
-

AUTEUR

NELLY WILSON

University of Bristol

British Opinion and the Pretenders to the French Throne during the Dreyfus Affair

Maurice Larkin

- ¹ *The Times* Paris correspondent in the 1890s — the ebullient Henri Stefan Opper de Blowitz — would have taken a sceptical view of this *colloque*. “When one wants to know a country, it is into the minds of those who form its ruling class that one must enter. Indeed his successor half a century later, Frank Giles, commented” This is no bad rule, either for those days or now : in a free country, and for ninety-five per cent of the time, policy is shaped and public opinion guided by a tiny handful of people, mostly living in the capital and most actively engaged in politics, journalism or finance ¹”.
- ² Even when Blowitz’s master in London spoke mysteriously of “that curious psychological entity called the British public”, he was thinking primarily of the readership of *The Times* ². As for lesser mortals, what they may have made of the Dreyfus Affair was epitomised in the reports of Mr. Dooley, the fictional Irish emigrant commenting on the Rennes trial from the Olympian heights of his Chicago bar.

Says the président of the court “Call Colonel Pat the Clam, who is sick and can’t come. Swear General Billot, General Boisdeffre... and the former members of the government.”

-I object to them being sworn, says Maître Blancmange.-

They must be sworn, says the president. How the devil can they perjure themselves, if they aren't sworn ?

-General Billot, says the president, what do you know about this infernal case which is brooding like a nightmare over our beloved country, and getting us up every morning before milking time ?.

-Nothing at ail," says General Billot.

-Neither do I, says the président. But I think the captain guilty ³.

- 3 If the English-speaking public were mystified by the complexities of the Dreyfus Case, they were equally bewildered by the political events that accompanied it and the role of the rival pretenders who were allegedly seeking to profit from it — pretenders moreover whose various genealogies seemed as confusing as the schemes devised to bring them to power.
- 4 While the press and democratically-elected governments may claim to represent public opinion — but more often seek to mould it — the Foreign Office, *The Times* and the rest of the British press were probably not at odds with popular sentiment when they chose to concentrate their attention on those aspects of French affairs that affected British interests, more particularly the empire. During the Dreyfus crisis of 1898-9, *The Times* had lengthy reports on the case and its ramifications — but substantially less on the various political factions that were seeking to turn the affair to their advantage. This tilt of emphasis was even truer of the Foreign Office. While the British embassy in Paris dutifully sent Lord Salisbury press-cuttings and comments on what was going on in French domestic affairs, the bulk of these occasioned no response in London's letters to the ambassador. As was usual between busy foreign ministries and their many embassies, the flow of correspondence was essentially from the periphery to the centre — with perhaps only one ministerial missive to every ten that came from an embassy, most often on issues of empire.

5 The activities of the French monarchical pretenders might be expected to have been a matter of some concern to both the British government and the British public. Royalist and Bonapartist propaganda put much emphasis on the inability of Republican governments to protect French interests overseas — with the implication that the restoration of either claimant would confront Britain with tougher competition in the future. At the same time the former ruling families of France had traditionally found refuge in Britain when misfortune struck their dynasties as in 1830, 1848 and 1870 ; and militant political activity on their part, while resident in Britain, could embarrass their host's relations with the current French government. The Duc d'Orléans had two bases in Britain, York House in Twickenham and Wood Norton in Worcestershire, even if much of his time was spent in leisure pursuits elsewhere ; and although the Bonapartist claimant, Victor Napoléon, was principally based in Belgium, Napoléon III's widow was still an established and popular figure in British Society. The Duc d'Orléans saw his residence in Britain as no obstacle to speaking his mind about his hosts — so much so that his wisest adviser, the Comte Alfred de Gramont, felt compelled to remonstrate with him. Relaying a report on a recent dinner in Nice in 1898, the Comte told him,

Le Prince de Galles aurait dit entre autres choses :

Je ne comprends pas pourquoi le Prince Henry et le Duc d'Orléans qui habite l'Angleterre disent toujours tant de mal de mon pays !”

Je voudrais bien que Monseigneur se mette bien dans la tête que *si l'Angleterre ne veut pas*, Monseigneur ne rentrera jamais en France *pour régner*.

L'Angleterre a toujours été ainsi. Elle a payé et excité la Révolution de '89 ; elle a renversé Napoléon 1 ; elle a démolie le roi Louis Philippe ; et maintenant elle écrase et détruit la France pour pouvoir agir tranquillement. Pour elle, c'est la bonne politique ; et, plutôt au ciel ! que nous puissions faire de même et cela d'une façon aussi suivie !!

Nous pourrions détester et mépriser les Anglais, mais il n'est pas possible de ne pas les admirer.

Je voudrais que Monseigneur, qui habite l'Angleterre, ne dise plus de mal des

Anglais, et qu'il leur laisse entendre sans rien promettre ; qu'on pourrait à l'occasion se comprendre ⁴.

- 6 The only part of this letter that the Duc d'Orléans seems to have taken to heart was the litany of Britain's past perfidy against the French monarchy (in ail three of its dynastie forms).
- 7 In fact neither the Foreign Office nor the leading British newspapers took the pretenders seriously — or the plebiscitary republicanism of Déroulède. The British Ambassador in Paris, Sir Edmund Monson, dismissed the Reuilly affair of 23 February 1899 as “the ridiculous escapade of Monsieur Déroulède and his friends”, while “recent events have very conclusively proved that there is no disposition here towards a monarchieal candidate, Impérial or Royalist ; but certainly the latter has done all in his power to dispirit his supporters, while the former has done nothing in any direction whatever ⁵”. The Royalists' schemes to hijack Déroulède's abortive coup could be “more fully described as”playing at treason “than a serious plot ⁶” while the Duc d'Orléans's San Remo déclaration of 16 February 1899 on “la question juive” was so worthless that “its futility doubtless renders it innocuous in the eyes of the authorities ⁷”
- 8 Blowitz of *The Times* was equally contemptuous. He had entertained a certain personal respect for the Duke's father, the Comte de Paris, until the Comte's involvement in the Boulanger affair destroyed faith in his judgement. But the Duke was impossible.

Since the beginning of the Third Republic, I have seen many pretenders appear and disappear, but never have I seen a pretender act more against his interests and prestige than the Duke of Orléans... He has made himself the pretender, not of the nation, not of France, but of a party rejected by the immense majority of Frenchmen, and he has put at the head of his chimerical programme racial animosity and vengeance for the collapse of a disastrous financial enterprise ⁸.

- 9 The “disastrous financial enterprise” to which Blowitz referred was the Catholic Union Générale bank, which collapsed in 1882 — with

personal financial loss to Blowitz himself, it was later suggested ⁹. But Blowitz refused to accept the Duke's claim in the San Remo déclaration of February 1899 that the current wave of antisemitism had its origins in the Jewish "égorgement de l'Union Générale." Both as an informed observer and a converted Jew, Blowitz deplored the résurrection of this old *canard*, just as he resented the Duke's opportuniste adoption of antisemitism — largely on the urging of André Buffet and the Comte Eugène de Lur-Saluces ¹⁰.

¹⁰ Blowitz was not alone in deploring the pretender's leap onto the antisemitic bandwaggon : a number of the Duke's more moderate advisers were equally alarmed. The Comte Alfred de Gramont responded to the San Remo déclaration by imploring the Duke : "je supplie Monseigneur de ne plus parler... des Juifs ¹¹" while the Duc Honoré de Luynes warned him against alienating the "gros industriels" who "te seront bien nécessaires et ils forment l'avenir de la France et l'appui indiqué de tout nouveau gouvernement ¹²". Gramont was especially worried by the Duke's relations with the disreputable Jules Guérin of the Ligue Antisémitique, while even the opportunistic Lur-Saluces later recognised that a number of senior army officers regarded Guérin as a political liability to the Orleanist cause ¹³.

¹¹ For British opinion, Guérin was the lowest rung to which Orleanism had descended in its disorientated attempts to climb to power. Boulanger had been a man of straw, ail things to ail men, but guaranteeing nothing. Déroulède was not only in Sir Edmund Monson's phrase a "prominent mischiefmaker ¹⁴" but he was a plebiscitary republican who had no intention of handing over any gains he might make to a dynasty he despised. For Blowitz of *The Times*, the Reuilly affair had "sent a laugh over half the téléphoné wires in Paris ¹⁵" — it was "a farce amusing everybody but the

infatuated man to whom his judges refuse the martyrdom he covets ¹⁶ ". Yet Blowitz believed that the government was right to put him on trial, since "if, instead of meeting a calm and reflecting general, Monsieur Déroulède had fallen in with one as much of a *cabotin* and as ambitious as himself they would have gone to the Elysée. They would not have succeeded in upsetting the Republic, but they would have succeeded in provoking civil war and in shedding blood ¹⁷ ". But if Déroulède had sincerity, a political programme, and a quixotic panache in his favour, Guérin had little to recommend him ; and the episode of Fort Chabrol both amused and mystified British commentators. The bizarre inverted logic was perhaps best understood by the Irish — and by none better than the fictitious Mr. Dooley.

Jules Guérin goes to the chief of police.

I've asked some ladies and gentlemen to a five o'clock revolution at my house, he says ; and I'd like to be sure there'll be no disorder.

— Well, says the chief, it will not be easy... the président — I forget his name — has been asked to go to the races with some friends and they will probably try to kill him.. We have to protect the low as well as the high. If anything happens to the man, the case is liable to be taken up by the ex-presidents' association ; and they are numerous enough to make trouble for us.

— Give us the best you have, says Jules ; and if you have nothing to do after you close up, you might drop in... and have a *manifeste* with us. Come just as you are. It's an *informai révolution* ¹⁸ .

- 12 The Duke's low standing in British eyes would have been even lower, had his adoption of antisemitism extended to declaring Dreyfus guilty. To the British it was self-evident that Dreyfus's conviction had to be re-examined ; and it was equally self-evident that the international court circles in which the Duke moved were of the same opinion. Even André Buffet preferred to limit himself to a public *déclaration* that "le Duc d'Orléans veut que la lumière soit faite devant les juges naturels de l'accusé" ; and he advised the Duke to confine his public statements to denouncing the attacks on the

army, using a phrase such as ” ceux qui s’associent à la campagne d’injures contre l’armée ne sauraient s’autoriser de moi ¹⁹ .”

- 13 The anti-British utterances of the Duke’s cousin, Prince Henri d’Orléans, were in some ways of greater concern to the British government since they impinged directly on British impérial interests. Well-known as a traveller, he had encouraged French penetration of eastern Siam in the 1890’s, despite British protests, while in 1897-98 he was an unofficial participant in a tripartite French mission to establish links with Menelik II of Abyssinia and to make eventual contact with Marchand in the Nile valley. But Monson and Blowitz wrote of him with the same contempt that they displayed for the Duke, Monson informing Salisbury that his “journalistic effusions have so little importance that I should not take the trouble to call your Lordship’s attention to a letter which he has published in the *Matin*, were it not that he has thought fit therein to continue his systematic attempts at mischief-making by a gratuitous reference to Fashoda, and the conflicting interests of France and England in other questions of the globe ²⁰ Blowitz in *The Times* accused him of attempting “to create a younger branch pretendership, but thus far his only device for winning popularity has been to calumniate England and seize every opportunity of fomenting distrust of her. His téléphoné conversations with Menelek, whose alliance he hoped to offer France as earnest money, have however merely induced sarcastic assertions that he was the victim of a mystifier who personated Menelek, and his démonstration in favour of Esterhazy involved him, so to speak, in Esterhazy’s fall ²¹ ”.
- 14 If the British ambassador made little reference to the Bonapartes, other than to remark on their quiescence, Blowitz was prepared to compliment them on their caution, while seeing Prince Louis as a

more interesting figure than his elder brother Prince Victor : “in spite of ail déniais, Prince Louis has supporters outnumbering those of Prince Victor, though the cautious attitude of both contrasts favourably with the imprudent and irritating demeanour of the Duke of Orléans ²²”. The Bonaparte family, like most other members of Europe’s monarchical network, assumed that Dreyfus was innocent ; and indeed the Empress Eugénie had been told by Queen Victoria as much ²³. They had likewise avoided Orleanism’s mistake of hitching a lift on the accelerating juggernaut of antisemitism. The Duc de Morny approved of Victor’s caution, and commended an attitude of “conciliation rassurante” towards Republican politicians, avoiding ail suggestion of révolution in the Bonapartist press — given the fact that the bulk of the nation was currently Republican. But in the event of the republic collapsing, it was vital that the issue of a new regime be put to a plébiscité, not to parliament since “un vote des Chambres serait favorable au duc d’Orléans, un vote populaire à Vous.” As far as money was concerned Morny thought that there was a strong case for gently wooing Jewish and Protestant financiers by “les familiariser avec l’idée qu’ils ne seront jamais plus en sécurité que sous Votre égide ²⁴.”

- 15 Blowitz’s suspicions that Prince Louis was outpacing his brother in public esteem had some foundation in fact. Some of the more militant Bonapartists were asserting that if Victor was not prepared to take advantage of the existing political situation, he should abdicate in favour of Louis ²⁵. His recent promotion to the rank of général in the Russian army not only gave him the evocative title of General Bonaparte, but helped to increase mmours that Russia was seeking to strengthen the reliability of her French ally by substituting Prince Louis for the existing effete Republican government ²⁶. Indeed Déroulède himself was to Write to Louis,

commenting that in any future plebiscitary republic, “toutes les candidatures présidentielles sont libres et le suffrage universel reste le maître [...] Beaucoup de bons républicains aiment et estiment en vous [...] la mise en œuvre de vos forces morales et physiques. Aucun de nous veut pour cela ni vous livrer la République ni restaurer une dynastie, mais nous voyons volontiers [...] qu’un jour viendra où le général Louis Bonaparte pourra très bien être [...] un des fidèles serviteurs de la démocratie républicaine ²⁷”. But Louis was no more disposed than his brother to emulate past Bonapartes and risk all on a 18 *brumaire*. It was left to the Royalists’ all-too-fertile imagination to conjure up the spectre of Louis arriving with the Czar to visit the Paris exhibition of 1900 — “on profiterait de l’enthousiasme populaire provoqué par la présence des souverains msses pour essayer de tenter en faveur du Prince Louis un coup de force ²⁸”.

- 16 Any attempt to replace the existing regime with a monarchy or a plebiscitary republic would require at the very least the sympathetic acquiescence of a large section of the Paris garrison — and probably the active support of a number of influential généraux. Blowitz wrote in July 1899, “I do not say that the majority of généraux are in favour of a pronunciamiento, but I say that the majority are imbued by the vague idea that a pronunciamiento has become necessary ²⁹” May 1900 found him praising Galliffet for his firm handling of expressions of discontent by disgruntled officers : “this army, devoted to its task, well-disciplined and hard-working, contains also so dangerous a band of intriguing, unscrupulous and ambitious officers, secret enemies of the Republic under whose flag they serve”. And he singled out for specific mention, Généraux Mercier, Boisdeffre, Pellieux, Gonse and Billot, — to which he added Major Lauth and the military archivist, Félix Gribelin ³⁰. These officers, however, were essentially men who had been discredited in one way or another by

their handling of the Dreyfus Case ; they did not represent a list of dedicated opponents of the régime as such. Only General Georges de Pellieux came clearly into this category — and for reasons that Blowitz probably did not know. Blowitz may well have heard of the disappointed hopes that Déroulède had placed in Pellieux on 23 February, but he was almost certainly unaware of Pellieux's subsequent déclaration to Lur-Saluces that the Royalists could “entièrement compter” on him and that he was “tout dévoué” to the Pretender ³¹. His death in 1900, however, removed him from the Orleanists' list of firm supporters. As for the British ambassador, Sir Edmund Monson, he merely reported to Salisbury the names of généraux whom Galliffet decided to move to less sensitive posts, following spéculation as to their sympathies for Déroulède. When Emile Zurlinden was deprived of the Military Governorship of Paris, Monson confined his comments to the remark that “General Zurlinden is an agreeable man socially ; but gives the impression of being weak ³²” — an assessment that coincided ironically with the Orleanists' own assessment of him. Lur-Saluces, together with another enquirer into the political sympathies of French généraux, concluded that he was “timide ³³”, while ail that a direct approach from a third emissary received was a non-committal smile ³⁴. Similarly when Michael Herbert, First Secretary of the Paris embassy, reported the removal of Generaux François Oscar de Négrier and Georges de Pellieux, he assumed that this was as a result of their truculence over aspects of the Dreyfus Affair rather than their subsequent involvement in anti-Republican conspiracy — and he may well have been right ³⁵. There is little evidence to give substance to rumours in the Ligue des Patriotes that Négrier was prepared to lead a takeover of the Elysée ³⁶. Even so, Herbert regarded Négrier as “one of the bravest and most popular generals

in the French army, and the government have shown no little courage in applying in his case disciplinary measures which are without doubt thoroughly deserved ³⁷ ”

- 17 Given the indiscretions of the Royalists, it is surprising that neither the French nor British press appears to have got wind of the identities of the generals on whom the Royalists pinned most hope — other than figures such as Pellieux who were already notorious for their part in the Dreyfus case or who had been publicly known as being under government suspicion. The Orleanist family archives reveal that of the twenty corps commanders in France, seven were regarded by the Royalists as well disposed towards them, three as possibly sympathetic, four as hostile, while the remaining six were unknown quantities ³⁸. But even among the favourable, only General M.L. Garnier des Garets (2nd corps, Amiens) seemed actively prepared to advise on the preparations for a coup. He shared the Royalists’ hopes that an expected strike of Paris Exhibition-site workers in the early months of 1899 might lead to a strengthening of the Paris garrison and thereby provide a right-wing coup with potential military support ³⁹. Much more typical of the well-disposed were the cautious responses of General L.F.H. Metzinger (15th corps, Marseille), G.P. Jacquemin (13th, Clermont Ferrand) and G.E. Sonnois (4th Le Mans), who all told Thuret that the Royalists would have to get control of the Ministry for War before they could count on the généraux’ active participation ; otherwise, as Sonnois pointed out, the unity of the army would be imperilled. If this condition were met, however, Metzinger undertook to keep order for the Royalists in Toulon, Nice and Marseille, while Jacquemin gave a similar undertaking for St. Etienne ⁴⁰ .
- 18 Neither the French government nor the press seems to have been aware of these discussions, however ; and Blowitz followed the pack

in barking after the well-known discontents in the Dreyfus case who for the most part were little disposed in reality to prejudice their reputations still further by turning an attentive ear to schemes of subversion. This rather belied Blowitz's popular réputation among contemporaries that he was the best-informed journalist in Paris — a réputation that he had done much himself to foster by his embellished or fanciful accounts of his personal encounters with the mighty and their readiness to unburden themselves to him. Paul de Cassagnac was admittedly using the hyperboles of professional jealousy and antisemitic prejudice when he wrote of Blowitz : “For twenty-five years a man has had free access to all the forbidden places, to French politicians, to the Head of the State [...] For him, there is no secret in the home or foreign policy in our country. He is told everything, and it is from him that from time to time French people get to know what is going on in France. This man is a Jew ⁴¹”.

- 19 *The Times's* financial links with *Le Matin* and Blowitz's cavalier comments on the corruptibility of French newspapers were not of a nature to endear him to his professional rivals ; and French hostility was to reach its height when Blowitz's adopted son, Stephan Lauzanne, eventually became editor-in-chief of *Le Matin* in June 1901. Indeed the talent of *Le Matin* for invented rumour and political blackmail was palpably seen as owing not a little to the influence of its editor's upbringing in the Blowitz household, even if in reality it owed more to the unscrupulous imagination of the paper's proprietor, Maurice Buneau Varilla, whose opportunism was eventually to bring *Le Matin*, Lauzanne and himself to disaster in 1944. Blowitz's ghost might at least dérivé a certain satisfaction from the fact that *Le Matin's* confiscated typeface was to be given to *Le*

Monde — as still reflected in the gloomy gothic of *Le Mondés* title heading.

- 20 If Blowitz, like his rivais, failed to identify the real friends of the Royalists among the generals, he kept a sharp eye on others. His central European contacts informed him of the “very intimate” relations between the Duc d’Orléans and General de Galliffet when the annual August migration to Marienbad brought the two together in the off-duty detente of spa-life ⁴². However, the appointment of Galliffet to the Rue Dominique in June 1899 and the arrest of André Buffet in August 1899 made Galliffet much more circumspect in his choice of conversational companions. Indeed the following August found Galliffet cutting the duke altogether when the two crossed paths in the spa’s shaded alleyways ⁴³. Another habitué of Marienbad, Sir Horace Rumbold, Britain’s ambassador in Vienna, saw fit to inform Lord Salisbury on 27 August 1899 that “under a pledge of secrecy” he had just been told that Galliffet

speaks with réprobation of the abortive monarchical plot in which M. Déroulède and his associâtes are implicated. The very complete proofs in the hands of the French government show the Duc d’Orléans to be gravely compromised in this affair. The most tempting offers were made to the General in connection with it. These he refused to entertain, not choosing, he says, to play the part of General Monk, and considering it besides highly reprehensible that any pretender, however legitimate his pretensions, should seek to profit by the distracted state of France at this moment to advance his cause. The Duc d’Orléans seems indeed at first to have had scruples on this score, but allowed himself to be overruled on its being represented to him that even if it failed, the plot would at least have the effect of turning out the Ministry. Since then the General has acquired proof that one of the first measures resolved upon by the conspirators was his arrest... In complete contrast to His Royal Highness’s conduct is the policy of careful abstention followed by Prince Victor Napoléon on advice given him by the King of Italy.

With respect to the Dreyfus Affair, Gen. de Galliffet [...] admits that Gen. Mercier is guilty on several counts, the first of which is laying before the first Courtmartial professedly incriminating evidence which was carefully kept from the accused and his counsel. His principal “crime”, however, and for which, if prosecuted, he is liable to the severest penalty, is his having deliberately

destroyed both the original and the copy of a most important document. The General allows that Mercier ought by rights to be tried by Court Martial, but characteristically and unaccountably adds that he will not allow him to be prosecuted.

As regards the issue of the trial, Gen. de Galliffet hints that it will be unfavourable to Dreyfus, but on account of patent Vices de forme', the affair will be referred to another, court and must ultimately come again before the Cour de Cassation who will find that Dreyfus was wrongly sentenced for a crime instead of a délit, and prescription applying as regards the latter offence, he will be at once liberated, and the affaire thus come to an end in its judicial aspect. This, M. de Galliffet lets it appear, is the solution aimed at by the peccant generals as extricating them from their difficulties and letting them down easy. A complete acquittal by the present court martial might, according to the General, lead to very serious conséquences by the exaspération it would produce in the friends of the army, and the numerous adversaries of the Jews and Freemasons.

M. de Galliffet is in any case determined to resign office immediately after the meeting of the chambers. He and his colleagues are at present kept together by the work of réparation and justice in which they are engaged, but their divergences on other points are so great that once the *affaire* is disposed of, the Ministry must break up ⁴⁴.

- 21 Galliffet was notoriously indiscreet, both in conversation and in correspondence — especially with the type of person who frequented Marienbad, since he tended to regard them as superior spectators of the humdrum life of French politics, whose own temptation to gossip was too elevated to impinge upon the lesser mortals who held the offices of State in France. He was in any case a man of changing opinions — as exemplified among much else in his subséquent décision not to fulfil his predictions in the matter of his own resignation.
- 22 If the Haute Cour proceedings and their aftermath made militant conspiracy an unattractive option for a while, relations between the Duc d'Orléans and his British hosts did not improve. When the newspaper artist, A. Willette, sent him a séries of pro-Boer cartoons — one of which depicted Paul Kmgger humiliating Queen Victoria — the Duke replied with a letter of congratulation : “Vos dessins valent des coups de sabre, et vous avez marqué au front l'ennemi

héréditaire de la France Although the Duke naïvely sought to cover himself by requesting Willette not to publish these remarks ⁴⁵, Willette predictably showed the letter to journalists, slyly adding : “je vous autorise à dire que vous l’avez vue, mais non à reproduire ce qu’elle contient ⁴⁶”. There was a storm of indignation, the only dissentient voice being that of Blowitz who wrote that the Duke’s offence was beneath contempt and was not worth the publicity that reprisals such as expulsion from Britain would give him ⁴⁷. The duke was expelled from the St. James’s, Bachelor’s and Marlborough Clubs, following a correspondence that was remarkable for his arrogant and evasive bluster : “il importe que l’on sache si votre hospitalité devient une servitude et si vous prétendez abandonner les séculaires traditions de liberté individuelle qui ont fait la force et la grandeur de votre pays. J’attends votre décision quelle qu’elle soit. La mienne est prise. Philippe ⁴⁸.”

- 23 There then followed two years of enforced exile from Britain, which was only terminated at the price of a succession of self-abasing letters. Although the dying queen dictated a remarkably affectionate reply to his letter of apology ⁴⁹ this was not the end of his expiation. The Duc de Luynes, who was related to the First Secretary at the embassy in Vienna, Ralph Milbanke, interceded with Milbanke at Marienbad — Milbanke informing Lord Salisbury that the apology was a “diffuse and somewhat lame story Luynes pointed out that the Duc d’Orléans had at one time served in a British regiment which was now currently fighting in the Boer War and to which the Duke had privately contributed” a considerable sum for the benefit of the regiment But the Willette affair had made him something of a pariah in Marienad. Milbanke reported to Salisbury that “I have not seen His Royal Highness, even at a distance here. He takes very long walks, associâtes with scarcely anybody and in fact leads a lonely life

of mortifying isolation. He is no doubt miserable at the position he has made for himself by his unpardonable folly ⁵⁰ ". The Duc d'Orléans had indirectly sought support from the Austrian Emperor through the Arch-Duke Joseph August — but the Emperor told Milbanke that the Duke's explanation of events was, in Milbanke's words, "thoroughly unsatisfactory Milbanke reported that" The Emperor added some very uncomplimentary remarks about the Duc d'Orléans. Even his former friends had given him up and he was simply "un gamin" ⁵¹ ". Three years earlier Pope Léon XIII had asked General de Charette "Le Duc d'Orléans, s'est-il rangé — est-il plus calme ? and the Papal Secretary of State, Cardinal Rampolla, had similarly enquired," Votre prince s'est-il assagi un peu ? ⁵² ".The answer was as negative as ever. When the Duke, swallowing his pride, congratulated Edward VII on the end of the Boer War, he merely got the briefest and stiffest of acknowledgements ; ⁵³ and another three months was to elapse before he was given to understand, at third hand, that he might return to Britain ⁵⁴ .

NOTES

1. *A Prince of journalists : the Life and Times of Henri Stefan Oppen de Blowitz*, London, 1962, p. 178. Blowitz was principal Times correspondent in Paris from 1874 to 1902.
2. Donald MacKenzie Wallace, head of the Foreign Department of *The Times*. *Ibid.*, p. 188.
3. F. P. DUNNE, *Mr. Dooley in the hearts of his countrymen*, Boston, 1899. Republished, 1968, p. 253. For the benefit of an international readership, I have taken the liberty of anglicising Mr. Dooley's immortal but impenetrable utterances.
4. Archives Nationales, 300 AP, Archives de la Maison de France (branche d'Orléans), III 805 (marked ? fin 1898'). I am grateful to die Comte de Paris for authorisation to consult these papers.

5. Monson to Lord Salisbury, 28 Feb. 1899, No. 124, Public Record Office, FO 27/3 456.
6. Monson to Salisbury, 19 Sep. 1899, No. 410, P.R.O., FO 27/3 459
7. Monson to Salisbury, 20 Feb. 1899, No. 106, P.R.O., FO 27/3 456
8. *Times*, 8 June 1899.
9. GILES, *Blowitz*, p. 192.
10. See notably Lur-Saluces to Orléans, 6 Feb. 1899, A.N., 300 AP, III 806. The Duke's adoption of antisemitism is examined in M. LARKIN, "La République en danger ? The Pretenders, the Army and Déroulède, 1898-1899" *English Historical Review*, 1985, pp. 85-105, and in B. Joly, "Le parti royaliste et l'affaire Dreyfus (1898-1900)", *Revue historique*, 1983, pp. 311-64.
11. Letter of 20 Feb. 1899, A.N. 300 AP, III 806.
12. Letter of 28 March 1899, A.N., 300 AP, III 806.
13. Lur-Saluces to Orléans, 26 June 1899, A.N., 300 AP, III 806.
14. Monson to Salisbury, 24 Feb. 1899, N° 109, P. R. O., FO 146/3 583.
15. *Times* 24 Feb. 1899.
16. *Times*, 25 Feb. 1899.
17. *Times*, 27 Feb. 1899.
18. DUNNE, *Mr. Dooley*, p. 262.
19. Letter of 5 Dec. 1898, A.N., AP, III 805.
20. Monson to Salisbury, 9 July 1899, No. 337, P.R.O., FO 27/3 458.
21. *Times*, 8 June 1899.
22. *Ibid.*
23. J. REINACH, *Histoire de l'Affaire Dreyfus*, 7 vols, Paris, 1901-8, vol. III, p. 53. Victoria apparently showed Eugénie a letter that she had received from Wilhelm II, asserting Dreyfus's innocence.
24. Letter of 23 March 1899, A.N., 400 AP, 203 (Mon-Mor).
25. G. de Beauregard to Blanc, 1 Jan. 1899, A.N., 400 AP, 175 (Bas-Bea).
26. E.g. Buffet to Orléans (?), 16(?) Feb. 1898, A.N., 300 AP, III 804.
27. Letter of 1 Dec. 1900. See LARKIN, "La République en danger ?.." pp. 96-7.
28. Report of Royalist agent, No. 121 bis, 25 June 1900, 300 AP, III 806.
29. *Times*, 27 July 1899.
30. *Times*, 26 May 1900.
31. Lur-Saluces to Orléans, 5 June 1899, A.N., 300 AP, III 806.
32. Monson to Salisbury, 7 July 1899, No. 328, P.R.O., FO 27/3 458
33. Lur-Saluces to Orléans, 6 Feb. 1899, and report from a lady, 9 Oct. 1898, A.N., 300 AP, III 806 and 805.
34. Thuret to Orléans, 7 Oct. 1898, A.N., 300 AP, III 805.
35. Herbert to Salisbury, 26 July 1899, No. 354, P.R.O., FO 27/3 459.

36. On the rumours, see police report, 6 Aug. 1899, F⁷ 12 870.
37. See note 35.
38. For details and evidence, see LARKIN, "La République en danger ?", p. 103. The bulk of the archival evidence is contained in A.N., 300 AP, III 805 and 806.
39. Thuret to Orléans, 20 Jan. 1899, A.N., 300 AP, III 806.
40. *Ibid.* and undated second report of same period, A.N., 300 AP, III 806. The other corps commanders whom the Royalists believed sympathetic to them were Generals F.A. Jeannerod (1st, Lille), C. Kessler (6th, Châlons) and J. de Monard (20th, Nancy). See note 38.
41. GILES, *Blowitz*, p. 199.
42. See retrospective comment in *Times*, 29 Aug. 1900.
43. *Ibid.*
44. No. 200, P.R.O., FO 146/3 581. On the Orleanists' schemes to dispossess Déroulède of the fruits of his labour, see LARKIN, "La République en danger ?...", pp. 92-4, 100-104.
45. For Willette's initial request to publish Uie Duke's letter, see Willette to Orléans, 5 Jan. 1900, A.N., 300 AP 808.
46. For Willette's admissions, see *La Liberté* (Belgium), 23 Feb. 1900.
47. *Times*, 24 Feb. 1900.
48. Letter to Président of the Bachelor's Club, 15 May 1900, A.N., 300 AP, III 808.
49. Victoria to Orléans, 13 Jan. 1901, 300 AP, III 808.
50. Milbanke to Salisbury, 10 Aug. 1900, N°. 172, P.R.O., FO 146/3 620.
51. Milbanke to Salisbury, 28 Aug. 1900, N°. 181, P.R.O., FO 146/3 620.
52. Notes of Gen. de Charette, March 1897, A.N., 300 AP, III 803.
53. Edward VII to Orléans, 13 June 1902, A.N., 300 AP, III 808-9.
54. "Isabelle" to Orléans, 7 Sept. 1902, A.N., 300 AP, III 808-9.
-

AUTHOR

MAURICE LARKIN

University of Edinburgh

L'opinion publique juive aux États-Unis face à l'affaire Dreyfus

Willa Z. Silverman

And we, thy Jewish brethren, we
Who keenest feel the martyr's state
O brother, we are proud of thee,
O holy scapegoat ! Jewish fate !
We trust that truth at last will reign,
Disperse the blackest clouds of night
And break thy rusty dungeoas chain,
And bathe thee in etemal light.
Abraham Rhine, "Captain Dreyfus"
Jewish Daily News, le 26 juin 1898, p. 1

- ¹ Pour le million de juifs vivant aux États-Unis au tournant du siècle dernier ¹, l'affaire Dreyfus fut ressentie comme un outrage. Rapportée presque quotidiennement dans la presse juive américaine lors des années culminantes 1898-1899, dénoncée dans des gros titres de choc, cette cause célèbre ne cessait de secouer, et souvent de mobiliser, l'opinion publique juive ². Jusqu'à un certain point, la communauté juive américaine partageait, face à l'Affaire, les réactions de la société américaine dans son ensemble. Mais en même temps, cette communauté insistait sur une spécificité juive de l'Affaire. Pour de nombreux juifs américains, le seul motif de la

condamnation de Dreyfus fut sa religion. Selon ces derniers, Dreyfus n'était que le dernier dans une longue ligne de martyrs juifs, et son « affaire » une allégorie des tribulations du peuple juif au cours de son histoire.

- 2 Les juifs américains, donc, éprouvaient un certain sentiment de solidarité avec leur coreligionnaire Alfred Dreyfus et reconnaissaient une dimension juive, allégorique et morale, à l'Affaire. Néanmoins, malgré cette sympathie commune pour un innocent, les juifs des Etats-Unis restaient très divisés quant à la question d'un engagement éventuel dans la campagne pour réhabiliter Dreyfus. Pour les juifs d'origine allemande, dont beaucoup s'étaient établis aux Etats-Unis depuis la première moitié du dix-neuvième siècle, il s'agissait de rester réticents. Témoignant d'un grand optimisme, manifesté dans leur nouvelle religion réformée et dans leur adhésion aux valeurs politiques du mouvement progressiste, ces juifs acculturés croyaient – superficiellement au moins – en la réhabilitation inévitable et naturelle de Dreyfus, comme en tout autre « progrès ». Ils pensaient que ce progrès allait s'accomplir tout seul, sans aucun engagement de leur part. Mais si la réserve de ces juifs face à l'Affaire signifiait leur foi en le progrès et en la justice, elle traduisait également une crainte de faire flamber un antisémitisme dont l'arrivée massive aux Etats-Unis des immigrés de l'Europe de l'est ³ les rendait parfois les victimes. Ainsi, à la fois confiants and inquiets, les juifs d'origine allemande restaient circonspects.
- 3 En revanche, aucune circonspection ne marquait la réaction, face à l'Affaire, des immigrés récents de l'Europe de l'est. Installés aux Etats-Unis depuis peu de temps, ils n'avaient pas oublié les atrocités des ghettos qu'ils avaient fuis. Ils se montraient, plus impatiemment que leurs coreligionnaires allemands, en faveur d'une action directe, même limitée, afin de montrer leur indignation au sujet de l'Affaire

— indignation que communiquaient les manchettes passionnées de l'importante presse yiddish qui naît à la fin du siècle. L'Affaire Dreyfus a donc révélé et peut-être approfondi les failles à l'intérieur de cette communauté en pleine transition. Mais en même temps, comme le démontre la presse ainsi que diverses autres expressions de l'opinion publique, l'Affaire a soulevé un sentiment de choc et de colère parmi tous les juifs des Etats-Unis.

L'opinion publique (juive) américaine face à l'Affaire

- 4 Comme le révèle la presse de l'époque, l'opinion publique juive se faisait souvent l'écho de l'opinion publique américaine tout court, et ceci pour deux raisons. D'abord, la presse juive tirait beaucoup de ses renseignements, et même certains de ses articles, de cette très puissante presse non-juive, souvent à sensations (« la presse jaune »), qu'une révolution technologique fit naître à la fin du siècle et qui informait ses lecteurs de façon rapide et peu coûteuse. Mais l'opinion publique juive et non-juive se recoupaient souvent face à l'Affaire pour une deuxième raison : beaucoup de juifs d'origine allemande acceptaient les valeurs protestantes et progressistes exprimées dans le discours politique et social dominant de l'époque, valeurs qui imprégnaient les reportages sur l'Affaire dans la presse américaine. Souvent influencés par leur propre tradition de justice sociale, ces juifs approuvaient la doctrine de réforme domestique humanitaire (« l'évangile social ») se répandant dans cette Amérique prospère et paisible, convaincue de la supériorité de ses institutions. Et ils croyaient aussi que leur pays, puissant et confiant, se devait d'apporter cette « mission civilisatrice » également à l'étranger. Ainsi, ces juifs ont soutenu avec enthousiasme, en 1898, la tentative

américaine de libérer Cuba du joug d'un pouvoir que la majorité des Américains jugeait tyrannique et arriéré, l'Espagne. De même façon, un patriotisme né de la conscience « des bienfaits de la liberté nouvellement trouvée aux Etats-Unis ⁴ » amena ces juifs, durant l'Affaire, à seconder et souvent à répéter la critique très dure et condescendante qu'exprimaient leurs concitoyens non-juifs à l'égard d'un autre pays « rétrograde », la France ⁵.

- 5 Trois thèmes principaux, sous forme de dénonciations, relie la presse juive et non-juive face à l'Affaire : le militarisme excessif, la corruption du système légal, et la « dépravation » des Français. Sous-jacente à toutes ces critiques, dans la presse juive et non-juive, est une assertion de la supériorité du système américain. Comme l'affirme explicitement le *Jewish Comment*, hebdomadaire juif allemand de Baltimore, peu après le premier procès Zola, même si les républiques américaines et françaises ont débuté au même moment, seule « l'histoire des Etats-Unis est celle du progrès constant ⁶ ».
- 6 Pour beaucoup d'Américains, l'Affaire Dreyfus illustre les risques auxquels un militarisme excessif peut exposer une démocratie. La subordination de l'autorité civile à l'autorité militaire, la transformation de l'armée en une caste, et la corruption de cette armée, sonnaient le glas de la nation française, autrefois libre. « Que la France civilisée soit prostrée sous l'épée de ses soldats », proclame le *Jewish Comment* en mars 1898, « est une honte plus grande que sa défaite aux mains de l'Allemagne ⁷ ». La taille relativement réduite de l'armée américaine, et sa dépendance vis-à-vis du pouvoir politique, suffisaient à convaincre l'opinion publique qu'une telle affaire militaire ne pourrait jamais se passer sur le sol américain.
- 7 Aussi néfaste que l'aviissement de l'armée, la déchéance du système judiciaire en France était en question aux yeux de beaucoup d'Américains. La critique américaine à ce sujet, particulièrement

sévère, fut en partie la mesure d'une poussée d'admiration aux Etats-Unis, à l'époque progressiste, pour les institutions judiciaires américaines. Dans toute la presse des Etats-Unis, et notamment dans la presse judiciaire, la supériorité du droit commun anglo-saxon fut vantée, ainsi que l'impartialité de la loi et l'égalité devant la loi qui caractérisaient selon elle ce système ⁸.

8 « Horreur et dégoût ⁹ » marquèrent donc l'opinion publique américaine face au système judiciaire français lors de l'Affaire. L'Affaire fut vivement débattue dans des revues judiciaires, telles que *American Lawyer*, citée par le *Jewish Daily News* de New York en août 1899 : « ... le modus operandi adopté par les tribunaux français est, pour un étranger, si redoutablement et étonnamment complexe que nous ne pouvons que nous arrêter d'émerveillement et d'admiration, et nous exclamer avec Shylock : 'La loi est-elle donc cela' ? ¹⁰ » La presse juive, témoignant souvent d'un traditionnel souci juif de la justice, n'hésitait pas non plus à injurier le système légal français. « Le pauvre Dreyfus ne peut espérer aucune mesure d'équité ¹¹ », déclara amèrement le *Jewish Sentiment and Echo* d'Atlanta, peu avant le procès de Rennes. Et le *Jewish Comment* de proclamer, durant le procès, que celui-ci fut « une farce ¹² ». Pour la plus grande partie de l'opinion publique américaine, donc, Dreyfus était sans doute innocent, victime d'un système judiciaire corrompu et pitoyable. Le consensus était — une fois encore — qu'un tel scandale judiciaire ne pourrait jamais arriver dans la « vraie » terre de la liberté, les Etats-Unis.

9 Corruption militaire et judiciaire, dans l'opinion publique américaine, n'étaient que deux symptômes du « déclin moral et social ¹³ » de la France. Selon la presse américaine, juive et non-juive, un atavisme faisait ressurgir chez les Français des traits et méthodes brutaux des Inquisiteurs médiévaux. Décrivant l'île du

Diabole, le *Jewish Comment* demanda à ses lecteurs en février 1898 : « Qui d'autre, si ce n'est ces sauvages du dix-neuvième siècle qui se disent français, pourrait inventer l'emprisonnement si horrible d'un être humain ? Le manque de moralité du peuple français est encore une fois à l'évidence ¹⁴ ». Le même ton moralisateur caractérise le *Jewish Criterion*, hebdomadaire juif allemand de Pittsburgh, qui en septembre 1899 invectivait la France. Ce pays qui, « autrefois, cria quelque chose à propos de Liberté, d'Égalité, de Fraternité », note le journal, « a finalement rejoint son voisin, l'Espagne, en se désignant champion de l'injustice et de l'oppression [...] La civilisation se révolte contre ce spectacle répugnant ¹⁵ ». Selon le *Jewish Sentiment and Echo*, la France est, en effet, « le pays qui fait tant pour tâcher les pages de l'histoire moderne ¹⁶ ». Mais le même journal conseille à ses lecteurs de ne pas confondre la France avec la ville où se déroulait la majeure partie de l'Affaire, Paris. Car si le reste du pays avait pu garder une espèce de « vertu », Paris restait — stéréotypes aidant — « le cloaque de l'iniquité moderne : les Sodome et Gomorrhe du dix-neuvième siècle ¹⁷ ».

- 10 Vu du Nouveau Monde — robuste, confiant, fier de ses fondements moraux — le Vieux Monde décadent et indigne était en train de crouler définitivement. La défaite de 1870, la diminution de la population et de la production industrielle françaises par rapport à celles de l'Allemagne, furent, pour le *Jewish Criterion*, parmi les signes d' « une grande nation chancelant d'aveuglement jusqu'à sa ruine ¹⁸ ». L'Affaire Dreyfus marqua le stade terminal d' « une maladie qui ronge les organes vitaux de la République décadente ¹⁹ ». Le *Jewish Comment* mettait la chute de la France dans une perspective darwinienne : « Dans ce monde où seuls survivent les plus forts », — lire nations anglo-saxonnes — « seuls les plus sanguins peuvent espérer la persistance de la nation française ²⁰ ». Et pour ce même

journal, la survie des plus forts dictait l'annihilation non seulement de la France mais de toutes les « races latines ²¹ » ; la défaite de l'Espagne par les Etats-Unis venait de le « prouver ». L'opinion publique américaine semblait donc se conforter dans l'idée que la République française allait bientôt tomber. Mais ce qui suivrait — coup d'Etat, anarchie, monarchie, empire, révolution, Terreur — n'était pas clair.

L'opinion publique juive américaine face à l'Affaire : La question de l'antisémitisme

- 11 Pour de nombreux Américains, l'antisémitisme fut à la base de la condamnation de Dreyfus. La haine et la violence contre les juifs qui sévissaient en France furent perçues par certains Américains comme autant de signes du « barbarisme » français. Beaucoup de pasteurs protestants, insistant sur les origines juives du christianisme et de la démocratie, s'organisèrent pour protester contre les injustices de l'Affaire.
- 12 Les juifs des Etats-Unis furent particulièrement sensibles à la question de l'antisémitisme soulevée par l'Affaire, comme le démontre la grande quantité d'articles consacrés à ce sujet. Mais ils n'y attachaient pas tous la même importance, et ceci fut une source de dissension au sein de la communauté. Pour certains juifs, notamment pour les immigrants de l'Europe de l'est, rescapés récents des pogroms, l'antisémitisme fut indéniablement responsable de la condamnation et de la persécution de Dreyfus. Plusieurs journaux le disaient nettement : « Dreyfus [...] a souffert parce qu'il est juif ²² déclara le *Jewish Daily News*, journal de langues yiddish et anglaise, se réclamant d'un important lectorat d'immigrés juifs new-yorkais ²³ . Dans le *Jewish Comment* on peut lire : « Le simple fait que Dreyfus soit

juif suffisait pour que le monde français dans son ensemble passe la question sous silence 24 ».

- 13 D'autres juifs américains, cependant, choisirent de minimiser l'importance de l'antisémitisme dans l'Affaire. En fait, cette position reflétait l'anxiété de beaucoup de juifs allemands face à la double « menace » de l'arrivée d'un nombre important de juifs de l'Europe de l'est et d'une poussée d'antisémitisme aux Etats-Unis. Certes, l'antisémitisme était peu virulent dans ce pays à la fin du siècle comparé à ce qu'il était en Europe, et cette idéologie ne fit jamais partie du programme politique national. Néanmoins, une coïncidence de facteurs socio-économiques — panique boursière, baisse des prix agricoles, chômage, grèves — encouragea, dans la dernière décennie du siècle, le développement d'un sentiment anti-juif. Au fur et à mesure que la situation économique empirait et que l'immigration s'intensifiait, des juifs allemands se trouvaient parfois victimes d'une discrimination sociale ouverte ; ils furent exclus, par exemple, de certains clubs et associations. Et ils réagissaient en adoptant une attitude condescendante — et même discriminatoire — envers ceux qu'ils blâmaient pour leurs difficultés : les juifs de l'Europe de l'est. Ainsi, ces nouveaux venus se trouvaient à leur tour interdits d'entrée dans certains clubs juifs allemands.
- 14 Craignant pour leur statut, désireux de marquer leur différence de classe et de culture avec les nouveaux immigrants, les juifs allemands ne voulaient point admettre que Dreyfus, lui-même juif assimilé et prospère, fut condamné en tant que juif. Le mensuel *American Jewess* est révélateur de ce point de vue. Edité par Rosa Sonneschein, juive allemande éminente de Chicago qui fut très engagée dans des œuvres de bienfaisance, le journal critique une partie de la presse juive pour sa défense « frénétique » de Dreyfus, et témoigne de sa foi en la réhabilitation éventuelle du condamné. Le journal affirme :

Nous avons estimé plus prudent de supprimer les commentaires affirmant que l'antisémitisme dicta la condamnation du vaillant officier français. Il est dangereux que les juifs déclarent qu'une grande nation persécute un individu à cause de sa race ou de sa religion. Par hasard, Dreyfus, victime de la diplomatie nationale, est un juif ; mais la France n'en a pas fait un bouc-émissaire à cause du fait qu'il est juif ²⁵ .

- 15 Un sentiment similaire est exprimé par le journal juif allemand de New York, *American Hebrew*. Ce journal critique un sermon prononcé par le pasteur Haynes de Binghamton, New York, qui aurait dit, en septembre 1899, que « le monde entier s'intéresse au deuxième procès du capitaine Dreyfus, parce que celui-ci est juif ». « Ce n'est point le cas » déclare le journal. « Le monde dans son ensemble se préoccupe du cas purement dans l'intérêt de la justice ²⁶ ». Ainsi, minimiser la spécificité juive de l'Affaire fut un moyen pour les juifs allemands de signaler leur propre assimilation et de se distancier des immigrants de l'Europe de l'est.
- 16 Outre la question : « Dreyfus fut-il condamné à cause de sa religion ? », la presse juive américaine s'interrogeait sur d'autres aspects de l'Affaire et formulait des réponses également controversées : Quelles étaient les causes de l'antisémitisme français ? L'antisémitisme allait-il prévaloir en France ? Une telle explosion d'antisémitisme pourrait-elle se produire aux Etats-Unis ?
- 17 Pour certains, le « virus » attaquant la France venait d'ailleurs ; le pays fut « envahi et infecté ²⁷ » par l'esprit de l'antisémitisme russe. Pour d'autres, cependant, l'antisémitisme français était encore un symptôme de l'abaissement moral du pays dans son ensemble, un produit « des cerveaux déséquilibrés d'un assez grand nombre de la populace parisienne ²⁸ ». Beaucoup de publications blâmaient les antisémites professionnels, Jules Guérin et surtout Drumont — « un homme bien connu dans le monde entier pour son travail déshonorant et honteux à Paris ²⁹ » — d'avoir monté l'opinion publique contre Dreyfus. Et d'autres journaux, finalement, reliaient

l'antisémitisme français à la situation de la bourgeoisie juive. Selon l'*Atlanta Constitution*, cité dans le *Jewish Sentiment and Echo* de la même ville, les Français étaient « fatigués de voir tant d'offices publics occupés par des Hébreux ³⁰ ». Le *Jewish Daily News*, s'appuyant sur des clichés trouvés chez Drumont et révélant la perspective socialiste de ce journal, alla jusqu'à blâmer la richissime bourgeoisie juive française de son sort :

La *Judenhetze* féroce qui a éclaté en France est due au nombre restreint de juifs — environ 100 000 — et à l'immensité de leur richesse. Ils contrôlent tous les chemins de fer, la banque de France, la bourse et la Chambre des Députés, et ils sont capables de faire monter et baisser selon leur volonté les prix de toutes sortes de marchandises.... Ils possèdent la plupart des grands hôtels particuliers de la banlieue parisienne... Les journaux mondains gagnent leur vie en célébrant les dîners, bals, et soirées juifs. Des couturières romanesques en Angleterre s'amuseraient à lire comment les femmes des barons juifs rutilent de diamants dans leurs salons ³¹.

- 18 La presse juive américaine diagnostiqua donc de nombreuses causes de l'antisémitisme français — influence russe, décadence nationale, propagande antisémite, ou la réussite sociale de certains juifs français. Mais toutes ces causes étaient limitées à la France ou à l'Europe ; en général, la presse américaine ne cherchait pas de causes universelles à l'antisémitisme. Ainsi, pour l'opinion publique juive américaine dans son ensemble — à croire ce qui était dit publiquement, tout au moins — l'antisémitisme restait une maladie en quarantaine de l'autre côté de l'Atlantique.
- 19 L'antisémitisme allait-il prévaloir en France ? Non, disait la presse juive allemande aux Etats-Unis. Au comble de l'agitation antisémite coïncidant avec le procès Zola, *American Jewess* rassura ses lecteurs au moyen d'un cliché : « Le sentiment antisémite actuellement prévalant en France n'est pas sincère, n'est pas profond ; il n'est qu'un produit artificiel des Jésuites, qui, non contents d'avoir miné l'Espagne, essaient maintenant de détruire la France ³² ». Ce même journal, de manière également douteuse, accusa la presse d'avoir

« exagéré » les rapports d'antisémitisme, et déclara : « En réalité, les juifs parmi les nations restaient intouchés par les vagues menaçantes du préjugé ³³ ». De la même façon, ce journal et d'autres dénonçaient comme « alarmistes ³⁴ » les proclamations de Max Nordau, qui avait déclaré en mars 1898 que la France marchait vers une nouvelle Saint Barthélémy ; le *Jewish Progress* alla jusqu'à stigmatiser les remarques de Nordau comme « une insulte à la civilisation de l'époque. » Certes, affirme ce journal, des pogroms ont existé en Russie, « mais rien de cet ordre ne s'est manifesté depuis, car on a alors pris le pouls de la civilisation et l'on a pu affirmer qu'aucune horreur pareille ne serait de nouveau tolérée ³⁵ ». Le même optimisme, enfin, caractérise les écrits du rabbin Isaac Meyer Wise, figure prééminente du judaïsme libéral à la fin du siècle. Selon Wise, l'Affaire n'était pas un événement de grande importance historique mais seulement une aberration temporaire, qui n'entravait nullement le progrès de tous les juifs du monde vers l'émancipation et l'égalité complète avec les non-juifs ³⁶.

- 20 Tous ces démentis au potentiel durable de l'antisémitisme en France étaient conformes à la mentalité progressiste de la population juive allemande aux Etats-Unis. Mais en même temps la position de cette communauté s'accordait avec son désir de minimiser la portée d'un antisémitisme dont elle craignait d'être la victime. Se déclarant — par conviction philosophique ou bien par sentiment d'insécurité — convaincus de l'éradication éventuelle de l'antisémitisme (et ainsi de l'acquittement inévitable de Dreyfus), ces juifs se montraient peu enclins à se rallier sous l'étendard dreyfusard. Ils voulaient la justice pour Dreyfus, certes. Comme l'affirme le *Jewish Progress* : « un monde civilisé crie encore : 'Justice pour Dreyfus', et ne sera pas satisfait jusqu'à ce qu'il reçoive un procès libre et juste ³⁷ ». Mais à la même page, le journal conseille au juif de laisser faire : « Tout ce que [le

juif] peut faire est de se fier à la justice et à la pitié du monde civilisé ; à ceux qui ont été émancipés de l'ornière étroite ; à ceux qui croient absolument en la paternité de Dieu et en la fraternité de l'homme ³⁸ ».

- 21 Un tel messianisme était étranger aux publications juives américaines représentant la perspective des immigrants récents. Loin d'encourager les juifs français à patienter jusqu'à ce que cet antisémitisme « passager » se dissipe, ces journaux proposaient des solutions plus extrêmes. Certains journaux, tels le *Jewish Exporter*, ordonnaient une résistance vigilante :

[L'antisémitisme] se renforce de jour en jour. Gardons les yeux ouverts sur ce grand mal social pour essayer de résister à l'invasion de la barbarie et lutter contre le danger grandissant qui est imminent. La croyance existe qu'un jour nous serons les témoins en France, et peut-être dans d'autres pays européens, d'une répétition des massacres de juifs par les Russes que nous ne pouvons oublier ³⁹ .

- 22 D'autres publications exhortaient les juifs français à suivre l'exemple des immigrants juifs américains et à partir sans tarder. « Chaque juif qui en a la possibilité » , avance le *Jewish Comment* en février 1898, « devrait secouer de ses pieds la poussière de cette terre et se rendre dans un pays où il peut au moins espérer la justice ⁴⁰ ». La position de ces journaux est claire : l'horrible exemple des pogroms russes l'a prouvé, l'antisémitisme est une force puissante qui ne s'est nullement éteinte, ni en Russie, ni en France.

- 23 Mais aux Etats-Unis ? La plupart de journaux juifs s'accordaient pour dire que la violence haineuse qui éclata à Paris ou à Alger ne pourrait jamais éclater dans ce pays, que beaucoup de juifs nommaient leur « nouveau Sion ». Aux Etats-Unis, note le *Jewish Criterion*, les juifs bénéficiaient pleinement de la liberté religieuse ⁴¹ . Bien intégrés à la société américaine, ces citoyens jouissaient d'une position enviable, à la différence de leurs coreligionnaires français qui furent isolés par l'antisémitisme ⁴² . Le rabbin Emil G. Hirsch, l'un des

fondateurs du mouvement réformé aux Etats-Unis, critiqua violemment les émeutes antisémites en France et offrit ce contraste : « De ce côté de l'Atlantique, les juifs n'ont jamais manqué de sympathie et de camaraderie cordiales... Aucun de nos citoyens n'est dû de plus grand honneur qu'au juif respectueux des lois, patriote, et laborieux ⁴³ ». En effet, note le *Jewish Criterion*, en comparaison avec la situation désastreuse de la France, les conditions aux Etats-Unis semblaient « très favorables au développement du juif... ils sont libres de travailler à leur salut tout en suivant les tendances modernes ⁴⁴ ».

- 24 Une partie de l'opinion publique juive, cependant, fut plus sceptique quant à l'impossibilité qu'un antisémitisme virulent atteigne les Etats-Unis. La violence déclenchée, en France et en Algérie, par le procès Zola, selon le *Jewish South*, a laissé les juifs du monde « abasourdis ⁴⁵ ». Par ailleurs, selon ce même journal, cette éruption d'antisémitisme devait communiquer une leçon particulière aux juifs de l'Amérique « libre » :

La France elle aussi était « libre » la semaine dernière, et l'Espagne de même était une terre de liberté pendant les cinq derniers siècles. Si les juifs ont été chassés de l'Espagne après y avoir résidé cinq cents ans, par quelle espèce de logique pouvons nous nous déclarer en sécurité dans ce pays, où nous avons vécu moins de deux cent ⁴⁶ ?

- 25 Face à cette situation inquiétante pour les juifs américains, que faire ? Une fois encore, la presse juive allemande prôna l'adoption d'une attitude passive. « N'attirons pas l'attention sur nous quant à des questions triviales », conseilla le *Jewish South*. « Chaque homme devrait maintenir une certaine dignité et indépendance de caractère ⁴⁷ ». La position opposée, néanmoins, fut proclamée par des journaux destinés aux immigrés, tels le *Jewish Daily News*. Pour ce journal, qui n'hésitait pas à faire part de ses sympathies sionistes, la violence de février 1898 ne prouvait qu'une chose : la faillite totale

de l'assimilation. A quoi bon l'assimilation, demande ce journal, si les juifs assimilés se trouvaient toujours être les boucs-émissaires de prédilection ? Au lieu de cacher leur religion, ce qui serait un signe, selon ce journal, de « lâcheté morale ⁴⁸ », les juifs devraient l'afficher, et agir contre l'antisémitisme aussi souvent que possible.

L'Affaire Dreyfus comme allégorie juive

- 26 A la différence de la presse américaine non-juive, la presse juive américaine tendait à représenter l'Affaire comme une allégorie du peuple juif. Les articles étaient souvent entremêlés de versets de l'Ancien Testament ; les personnages principaux de l'Affaire comparés à ceux de la Bible, et la coïncidence notée entre des dates clés de l'Affaire et celles du calendrier juif. Cette incorporation des références juives fut sans doute pour ces journaux un moyen de rendre l'Affaire plus abordable et familière à leurs lecteurs juifs, ainsi qu'une façon de dramatiser l'épreuve de Dreyfus. Ou peut-être reflétait-elle en même temps une vraie croyance en une dimension prophétique de l'Affaire.
- 27 La presse juive calquait ses reportages de l'Affaire sur différents modèles allégoriques. Pour certains journaux, Dreyfus était le juif errant, traînant son fardeau à travers un monde hostile ⁴⁹. Pour d'autres, Dreyfus était le dernier dans une longue ligne de martyrs juifs ; la deuxième condamnation de Dreyfus lors du procès de Rennes en était la preuve. « Encore condamné ! Le martyr juif a été de nouveau marqué du signe de la trahison », clame le *Jewish Daily News*, qui ajoute, « Ceci a toujours été le sort du juif depuis le jour terrible où le Temple fut anéanti ⁵⁰ ! » Le verdict de Rennes faisait un martyr non seulement de Dreyfus mais d'Israël dans son ensemble, Israël auquel le journal adresse cette apostrophe : « A tes

tentes, oh, Israël ! Rallie-toi autour de la bannière de Sion. Commande pour toi-même une place parmi les nations. Sois une fois encore une nation ⁵¹ ».

28 Mais l'histoire biblique à laquelle l'Affaire Dreyfus fut le plus souvent comparée est celle d'Esther, qui raconte le sauvetage des juifs par cette dernière et son cousin Mardochée des menaces du vizir Aman. En effet, note le *Jewish Comment*, l'histoire de Dreyfus pourrait se « lire » selon le modèle du livre d'Esther, texte qui est « vénéré religieusement et entonné triomphalement dans nos synagogues. Comme le lecteur hurlerait-il quand il dirait la condamnation imméritée de l'innocent, ou quand il raconterait les souffrances de la femme dévouée ! Et tous les juifs vêtus de bure, dans les cendres ⁵² ! »

29 Dans les deux histoires, continue le journal, « nous avons une femme aimante, un homme persécuté mais intègre, un souverain avec un sens de la justice, une attaque contre les juifs, et un traître pur et dur ⁵³ ». La nouvelle incarnation d'Aman le « traître » fut surtout Esterhazy, qui était selon le *Jewish Criterion* « au pouvoir afin d'accomplir la destruction des juifs français ⁵⁴ » ; le *Jewish Comment* note, cependant, que dans l'Affaire Dreyfus, « nous avons une variété remarquable d'Amans, et la pendaison de dix d'entre eux ne réduirait guère leur nombre de façon appréciable ⁵⁵ ».

30 La « femme aimante » était bien entendu Lucie Dreyfus, qui, tout comme Esther, « fait appel aux rois, empereurs, prêtres et prélats afin de repousser la main meurtrière qui menace de détruire... son peuple ⁵⁶ ». La presse juive américaine témoigna d'une grande admiration pour Madame Dreyfus, « une vraie fille d'Israël ⁵⁷ », selon le *Jewish Criterion*. De nombreux articles élogieux lui furent consacrés et des preuves de soutien publiées, tels une lettre envoyée

à Lucie par le *Council of Jewish Women* et un compte-rendu d'un livre de Josephine Lazarus, intitulé *Madame Dreyfus : An Appreciation* ⁵⁸ .

31 Si Lucie Dreyfus représentait Esther dans l'allégorie élaborée par la presse juive, le rôle de Mardochée, « qui sauve le gouvernement du déshonneur et peut-être du renversement ⁵⁹ », fut attribué à Zola. Plus que Lucie Dreyfus, Zola fut porté aux nues par toute la presse américaine. Pour la presse juive, Zola était un juste, un héros moral qui osa défendre un juif dans une période d'antisémitisme marqué ⁶⁰ . Durant le procès Zola, de nombreux journaux juifs suggérèrent que l'écrivain devrait venir aux Etats-Unis pour y travailler en tant que journaliste ou simplement pour « respirer l'air de notre pays libre ⁶¹ ».

32 La presse juive attribua une valeur symbolique non seulement aux personnages principaux de l'Affaire mais aussi à ses événements clés. Elle signala la coïncidence entre le zénith de l'Affaire et les jours les plus saints de l'année juive. Comment ne pas remarquer, demandent plusieurs journaux en septembre 1898, que la révision du procès fut ordonnée juste avant Yom Kippour, le jour où, selon la tradition juive, Dieu choisit de répondre ou non aux prières des juifs concernant leur salut ? *American Jewess* caractérise ce concours de circonstances de « coïncidence bizarre » et note : « Il est peu surprenant que les fidèles y virent la main de Dieu ⁶² ». *American Hebrew* souligne également la ressemblance entre ces deux jours de rédemption :

pour les juifs du monde entier, qui offraient des prières ardentes la veille du Kippour pour l'homme qui fut un martyr de la foi dans laquelle il naquit, l'autorisation de la révision le lendemain, le jour du Grand Pardon, même si elle ne fut qu'accidentelle, comme elle le fut sûrement, porte avec elle un monde de foi en la justice éternelle et fait d'elle le héraut du triomphe de la vérité sur l'erreur ⁶³ .

33 Le message communiqué par ces journaux juifs allemands est ambigu. Ils insistaient tous sur la nature complètement fortuite de

ces coïncidences, comme pour faire appel au rationalisme et au refus de la superstition partagés par beaucoup de leurs lecteurs. Mais en même temps cette presse n'hésitait pas à présenter les événements de l'Affaire comme autant de réalisations heureuses des prophéties religieuses. Et cette façon de la représenter fut conforme à la vision optimiste qu'avait cette presse, et cette communauté, du dénouement de l'Affaire.

- 34 L'année suivante, en 1899, les jours les plus saints de l'année juive coïncidèrent avec le procès de Rennes et ses séquelles. Lors du Rosh Hoshanah, le nouvel an juif, Dreyfus était emprisonné à Rennes ; *American Hebrew* lui offrit cette prière :

Que le nouvel an... apporte au prisonnier de Rennes, la restauration de ses droits, le soulagement le plus complet à l'angoisse qui a été la sienne pendant toutes ces années, et qu'il amène de la joie en double mesure à la noble femme dont la confiance en l'homme dont elle porte le nom, et dont la lutte pour sa réhabilitation ont gagné l'admiration du monde entier ⁶⁴.

- 35 Une semaine plus tard, au moment de Yom Kippour et donc du jour du jugement pour les juifs (selon la tradition), le procès de Rennes fut terminé et Dreyfus de nouveau condamné. Cette fois-ci, loin d'insister sur l'aspect prometteur de cette fête, la presse juive réfléchissait à sa dimension solennelle. Un article de l'*American Hebrew* compara le son de Dreyfus à celui de tout juif faussement condamné. L'Affaire Dreyfus a bien montré que « le jugement porté sur les pécheurs n'est pas toujours livré à partir des preuves de leurs actes, et des hommes et des femmes ne sont pas si rarement jugés par l'opinion et les calomnies verbales ⁶⁵ ». Mais une semaine plus tard, le ton de ce journal change encore. L'amnistie a été accordée à Dreyfus par le président Loubet lors de Soucoth, la Fête des Tabernacles. Selon la presse, plusieurs congrégations américaines en ont reçu la nouvelle durant l'office. Au temple Emanu-El à New York, par exemple, Richard Gottheil, rabbin réformé bien connu, a reçu un

télégramme juste après avoir offert « une prière fervente pour la libération et la réhabilitation du prisonnier ». « Les larmes aux yeux », il fit l'annonce aux fidèles, qui, malgré la solennité du moment, « éclatèrent en applaudissements ⁶⁶ ».

Dimensions de l'opinion publique juive lors de l'Affaire Dreyfus

- 36 La mention fréquente de l'Affaire au cours des offices juifs n'est qu'un exemple de la place importante qu'elle occupait dans l'opinion publique juive aux Etats-Unis. Le désir des juifs américains de manifester leur soutien pour la cause dreyfusarde — ou bien leur manque de ce même désir — s'exprimait de diverses autres façons, aussi. Certaines communautés prenaient des initiatives particulières. Lors du procès de Rennes, par exemple, les juifs de Memphis envoyèrent un câble au Kaiser allemand, lui priant d'intervenir en faveur de Dreyfus ⁶⁷. La défense du capitaine prenait parfois une forme artistique ou littéraire : en juillet 1898, une pièce intitulée « Captain Dreyfus » était en train d'être montée, en yiddish, à Boston ⁶⁸. De même, des poèmes sentimentaux au sujet de l'Affaire paraissaient souvent à la une des publications juives.
- 37 Une manifestation de l'opinion publique en faveur de Dreyfus était particulièrement controversée : une campagne pour organiser un boycott de l'Exposition Universelle de 1900. Une fois encore, les juifs étaient divisés sur une ligne ethnique : juifs allemands d'une part, immigrants juifs de l'Europe de l'est d'autre part. Il y avait beaucoup d'initiatives aux Etats-Unis, juives et non-juives, en faveur d'un boycott de l'Exposition. Le *Jewish Sentiment and Echo* d'Atlanta avait proposé l'idée dès mars 1897 ⁶⁹. Un an plus tard, en mars 1898, ce même journal répète son exhortation aux 7 000 juifs de cette ville,

ainsi qu'à tout américain « qui se respecte ⁷⁰ » en faveur d'un boycott de l'Exposition et de toute entreprise française. Selon ce journal, il fallait venger « le crime commis par la nation française contre le capitaine Dreyfus à cause de son affiliation religieuse ⁷¹ ».

38 Mais le vrai débat au sujet du boycott n'éclata qu'au moment du procès de Rennes. Même avant la fin du procès, des juifs de Chicago se réunirent pour arranger un boycott qui aurait lieu dans le cas d'une condamnation. Plusieurs journaux juifs critiquèrent immédiatement cette initiative. Selon *American Hebrew*, il serait injuste pour les juifs de « tenir toute la France responsable des caprices d'une poignée de mécontents ⁷² ». Le *Jewish Criterion* critique aussi l'idée d'une intervention collective des juifs. Si certains juifs voulaient boycotter l'Exposition ils le pouvaient, mais de façon discrète et en n'engageant qu'eux-mêmes. « Mais proclamer avec des trompettes que les juifs d'Amérique organisent des boycotts, apparaît aux gens raisonnables comme un procédé très sot... Moins on se laisse aller à un tel sensationnalisme, mieux c'est pour Dreyfus et les juifs ⁷³ ».

39 Le débat au sujet du boycott s'intensifia après la deuxième condamnation de Dreyfus. De nombreux journaux juifs continuaient à critiquer les initiatives en faveur d'un boycott, telle celle du Sénateur Stewart et d'un certain M. Jefferson Levy, qui proposèrent de présenter au Congrès un projet de loi autorisant le retrait des Etats-Unis de l'Exposition. Les arguments contre le boycott offerts par une partie de la presse juive peuvent être résumés ainsi : 1) les Etats-Unis ne devraient pas intervenir dans les affaires domestiques d'une autre nation ⁷⁴ ; 2) le boycott est « un instrument de réputation désagréable » qui compromet la lutte pour la vérité et la justice ⁷⁵ ; 3) une action aussi extrême qu'un boycott tournerait les opinions publiques contre Dreyfus et donc lui serait nuisible ⁷⁶. Ce

dernier argument est important, car il laisse soupçonner la peur des juifs allemands qu'un boycott organisé par des juifs américains tournerait l'opinion publique non seulement contre Dreyfus mais contre les juifs aux Etats-Unis même. En effet, le *Jewish Criterion* s'inquiète de la possibilité qu'un boycott renforce les stéréotypes relatifs au « complot juif ⁷⁷ ». Ce même journal et beaucoup d'autres encourageaient des protestations collectives, non pas au nom des juifs, mais au nom de la « fraternité humaine ⁷⁸ », une fois encore pour tenter de réduire la portée de l'Affaire sur les juifs.

- 40 La tiédeur de la presse juive allemande quant à l'idée d'un boycott offrait un contraste frappant avec l'ardeur de la presse immigrée juive. Le *Jewish Daily News* se lamente sur la division des juifs américains à ce sujet, division qui « a fait de nous une proie tellement facile pour les brutes du monde ». Le journal prône le boycott, afin d'enseigner une leçon « à la nation folle, cocardière, antisémite ⁷⁹ ». Punir la France de telle façon, continue le journal, pourraient sauver d'autres victimes potentielles ailleurs dans le monde d'une telle persécution.
- 41 Finalement, aucun boycott officiel de la part du gouvernement américain n'eut lieu. Après 1900, l'Affaire Dreyfus disparaît des colonnes de la presse juive américaine — pour y reparaître brièvement lors de la mort de Zola en octobre 1902 — aussi bien que de la conscience collective de cette communauté. Et ceci pour cause : quoique l'Affaire fût ressentie comme un choc horrible par cette communauté, elle restait en même temps quelque chose de gênant. Pour les juifs allemands, l'Affaire venait troubler leur sentiment de bien-être aux Etats-Unis, durement acquis. Ces juifs se montraient peu disposés à s'engager dans l'Affaire au nom des juifs. Ils ne voulaient pas arborer une identité qu'ils travaillaient en fait à minimiser au profit de leur identité américaine. Troublés par

l’Affaire mais en même temps anxieux quant à leur statut aux Etats-Unis, ils prônaient un engagement mou au nom de l’humanité, et qui restait le plus souvent verbal.

- 42 A la différence de ces derniers, les immigrants de l’Europe de l’est s’intéressaient passionnément à l’Affaire. Le ton intense de la presse immigrée reflète l’émotion de ses lecteurs, victimes récentes de la persécution, qui avaient souvent le sentiment de revivre leurs expériences à travers les tribulations de Dreyfus. Mais, arrivés aux Etats-Unis depuis peu de temps, pas encore bien adaptés à leur nouveau pays, ces juifs ne se trouvaient pas en situation assez stable pour vraiment aider la cause dreyfusarde, malgré leur volonté de le faire.
- 43 Ainsi peut-on conclure que « les juifs américains n’étaient ni politiquement ni psychologiquement prêts à mener une campagne énergique [en faveur de Dreyfus] à la fin du dix-neuvième siècle ⁸⁰ » . La situation particulière de cette communauté — ses divisions internes et les transformations qu’elle subissait — aide à comprendre sa réticence face à l’Affaire.
- 44 L’auteur souhaiterait remercier Sylvie Bausseron, Elisabeth Fouquoire-Brillet, Bénédicte Monicat, et Esther Golany de leur aide.

NOTES

1. Selon A. KARP, la population juive aux Etats-Unis en 1900 était de 1 050 000. *Haven and Home*, New-York, 1985, pp. 374-75.

2. Il va sans dire que l’affaire eut un retentissement également important dans tous les secteurs de la société américaine. Selon E. FELDMAN, en 1898, « le cas d’Alfred Dreyfus était

connu dans chaque ville et hameau américains », *The Dreyfus Affair and the American Conscience, 1895-1906*, Détroit, 1981, p. 1.

3. Selon diverses sources, environ 631 760 juifs d'Europe de l'est ont immigré aux Etats-Unis entre 1881 et 1900. Voir G. SORIN, *The Jewish People in America*, vol. 3, *A Time for Building . the Third Migration, 1880-1920*, Baltimore, 1992, p. 58.

4.FELDMAN, p. 6. Toutes les traductions sont de l'auteur.

5. Sur le rapport entre juifs américains et progressisme au tournant du siècle, voir SORIN, *The Jewish People in America*, pp. 109-35 et 191-218.

6. « Made in France », *Jewish Comment*, 18 février 1898, p. 6.

7. « A Great Group », *Jewish Comment*, 4 mars 1898, p. 6.

8. Néanmoins, le refus d'accorder certains droits civiques aux femmes et aux minorités est rarement mentionné.

9.FELDMAN, p. 12.

10. Cité dans « The Dreyfus Case as Illustrative of French Justice », *Jewish Daily News*, 8 août 1899, p. 1.

11. « Editorial Comment », *Jewish Sentiment and Echo*, 23 juin 1899, p. 1.

12. C.H.L., « The Purging of France », *Jewish Comment*, 25 août 1899, p. 6.

13.FELDMAN, p. 68.

14. « The Farce Finished », *Jewish Comment*, 25 février 1898, p. 6

15. « The Beginning of the End », *Jewish Criterion*, 15 septembre 1899, p. 6.

16.*Jewish Sentiment and Echo*, 23 juin 1899, p. 1.

17.*Jewish Sentiment and Echo*, 18 août 1899, p. 1.

18. « Whither is France drifting ? » *Jewish Criterion*, 9 septembre 1898, pp. 4-5. Voir aussi « Waterloo, Sedan, Dreyfus », *Jewish Sentiment and Echo*, 21 octobre 1898, 1^{er} et 5 mars 1899, pp. 1-2.

19. C.H.L., « The Purging of France », *Jewish Comment*, 25 août 1899, p. 6.

20. « Made in France », *Jewish Comment*, 18 février 1898, p. 6.

21. « A Crushing Climax », *Jewish Comment*, 18 août 1899, p. 6.

22. « Gifts for the Martyrs », *Jewish Daily News*, 18 juin 1898.

23. Ce journal se réclama une diffusion plus importante que « celles, tous ensemble, des quotidiens français, espagnols, italiens, et tchèques de New York » et presque aussi importante que celle du *New York Times* ou du *New York Post*.

24. « A Moral Hero », *Jewish Comment*, 18 février 1898, p. 2. Voir aussi « The Dreyfus-Zola Farce », *Jewish Sentiment and Echo*, 25 février 1898, p. 1.

25.*American Jewess*, février 1898, p. 247.

26.*American Hebrew*, 1^{er} septembre 1899, p. 1. Et ceci du *Jewish Sentiment and Echo* du 30 juin 1899, p. 1 : « que ceci soit connu, que les juifs ne se réclament pas du capitaine Dreyfus ; ils

souhaitent la justice à cause de leur amour de la justice... [ils agissent] au nom de l'humanité et de la civilisation du dix-neuvième siècle ».

27. Dr. M. FLEUGEL, « Antisemitism in France », *Jewish Comment*, 4 mars 1898, p. 8.

28. « The Basis of French Anti-Semitism », *London Spectator*, cité dans *Jewish Comment*, 27 février 1899, p. 6.

29. A. GORDON, « Anti-Semitism in France », *Jewish Exportent*, cité dans *Jewish Daily News*, 8 février 1898, p. 8.

30. « The Anti-Semitic Crusade », *Atlanta Constitution*, cité dans *Jewish Sentiment and Echo*, 12 février 1899, pp. 1-2.

31. « The Jews of Paris », *Jewish Daily News*, 12 octobre 1898. Un article reproduit dans ce même journal critiqua les « riches juifs français » de ne pas avoir aidé « cette victime d'antisémitisme » Dreyfus. « Jewish Money and Dreyfus », *Jewish World*, cité dans *Jewish Daily News*, 1^{er} avril 1898.

32. « Zola is all right », *American Jewess*, mars 1898.

33. « Down with Prejudice », *American Jewess*, mai 1898.

34. « Nordau's views on the Anti-Jewish Crusade », *American Jewess*, avril 1898 : p. 15. Voir aussi *Jewish Progress*, 4 février 1898, p. 4, et *American Hebrew*, 11 novembre 1898, p. 1. Ce journal s'attaqua aux « charges absurdes » de Nordau concernant la « couardise » des juifs français lors de l'Affaire. « Qu'on n'entende plus de ces accusations sans fondement, » le journal déclare : « les juifs de France travaillaient sans cesse, avec dévouement et énergie. Mais ils travaillaient avec une discrétion convenable. »

35. « Max Nordau's Déclaration », *Jewish Progress*, 4 février 1898, p. 4.

36. Voir J. G. HELER, *Isaac M. Wise : His Life, Work and Thought*, New York, 1965, pp. 482-83.

37. *Jewish Progress*, 4 février 1898, p. 4.

38. « Max Nordau's Declaration », *Jewish Progress*, 4 février 1898.

39. *Jewish Exportent*, 8 février 1898, cité dans *Jewish Daily News*.

40. « Made in France », *Jewish Comment*, 18 février 1898, p. 6. Le journal conseilla aussi l'émigration aux juifs algériens ; voir « French Methods in Algeria », *Jewish Comment*, 21 juillet 1899, p.6.

41. « In the Name of Religion », *Jewish Criterion*, 21 janvier 1898, p. 6.

42. « The Status of the Jews », *Chicago Inter-Ocean*, cité dans *Jewish Comment*, 2 mars 1898, pp. 8-9.

43. « A Scathing Rebuke », *Atlanta Constitution*, cité dans *Jewish Daily News*, 1^{er} février 1898, p. 8.

44. « Conditions », *Jewish Criterion*, 17 septembre 1897, p. 1.

45. *Jewish South*, cité dans « The Dreyfus Affair : From our Exchanges », *Jewish Progress*, 4 février 1898, p. 4.

46. *Ibid.*

47. *Ibid.*
48. « Algeria and its Lessons », *Jewish Daily News*, 13 février 1898, p. 8.
49. Voir, par exemple, *Jewish Sentiment and Echo*, 23 avril 1899, p. 2.
50. A.H. FROMENSON, « Condemned Again », *Jewish Daily News*, 22 septembre 1899.
51. *Ibid.*
52. *Jewish Comment*, 16 mars 1900, p. 6.
53. *Ibid.*
54. *Jewish Criterion*, 4 mars 1898, p. 1.
55. *Jewish Comment*, 16 mars 1900, p. 6.
56. *Jewish Criterion*, 4 mars 1898, p. 1.
57. « Victims these Two », *Jewish Criterion*, 18 juillet 1899.
58. *Jewish Comment*, 13 octobre 1899, p. 5, et 23 février 1900, p. 7.
59. *Jewish Criterion*, 25 janvier 1898, p. 6.
60. « A Moral Hero », *Jewish Comment*, 18 février 1898, p. 2. Voir aussi « The Brave Zola », *Jewish Progress*, 18 février 1898, p. 4 ;» Emile Zola and Johannes Reuchlin », *Jewish Daily News*, 17 avril 1898. Un article du *Jewish Criterion*, écrit au plus fort de la guerre contre l'Espagne, compara Zola aux Etats-Unis : « Une fois encore l'Amérique bénie devient le libérateur des enfants persécutés de l'Espagne « de même que Zola défend le juif persécuté. « Ce qu'est Zola pour Dreyfus, l'Amérique l'est pour Cuba » I. KOPLOWITZ, «Zola and America», *Jewish Criterion*, 10 juin 1898, pp. 4-5.
61. C.H.L., « The Triumph of Zola », *Jewish Comment*, 8 avril 1898, pp. 6-7.
62. *American Jewess*, novembre 1898.
63. *American Hebrew*, 30 septembre 1898, p. 1.
64. *American Hebrew*, 1^{er} septembre 1899, p. 1.
65. A. KOHN, « Yom Kippur Thoughts », *American Hebrew*, 15 septembre 1899, p. 577.
66. « The Dreyfus Pardon », *American Hebrew*, 22 septembre 1899, p. 622.
67. G.J., « A Few Thoughts on the Dreyfus Case », *Jewish Criterion*, 8 septembre 1899, p. 4.
68. « The Sentence of Zola », *New York Times*, cité dans *Jewish Comment*, 22 juillet 1898, p. 5.
69. « The Latest », *Jewish Sentiment and Echo*, 8 septembre 1898, p. 1.
70. *Jewish Sentiment and Echo*, 3 juin 1898, p. 1.
71. « Avenge the Dreyfus Insult », *Jewish Sentiment and Echo*, 4 mars 1898, p. 1.
72. *American Hebrew*, 8 septembre 1899, p. 1
73. *The Tattler*, « Random Thoughts », *Jewish Criterion*, 8 septembre 1899, p. 2.
74. *Ibid.*
75. *Ibid.*
76. *Jewish Comment*, 22 septembre 1899, p. 6.
77. « Shall Jews Retaliate ? » *New York Journal*, cité dans *Jewish Criterion*, 22 septembre 1899, p. 4.

78. *Ibid.*

79. A.H. FROMENSON, « Shall We Retaliate ? » *Jewish Daily News*, 5 octobre 1899. Pour *Jewish Sentiment and Echo*, il fallait que les juifs boycottent l'Exposition afin de prouver leur « force puissante ». *Jewish Sentiment and Echo*, 18 août 1899, p. 1.

80. FELDMAN, pp. 120-21.

AUTEUR

WILLA Z. SILVERMAN

Pennsylvania State University

Politique et contextes culturels : l'exposition Dreyfus de 1987 au Musée juif de New-York

Norman L. Kleeblatt

- 1 Les compte-rendus académiques et les critiques de l'exposition du *Musée Juif* sur l'affaire Dreyfus, en 1987, furent essentiellement le fait d'universitaires provenant de deux disciplines différentes : l'histoire et l'histoire de l'art. Leur approche distincte de l'exposition a révélé le gouffre qui sépare ces deux domaines, singuliers bien que voisins. Les deux groupes ont mis en exergue et privilégié les enjeux culturels et politiques mais les historiens furent davantage prompts à utiliser l'exposition et son catalogue pour reconnaître un potentiel nouveau à l'utilisation de gravures et d'images dans un champ majoritairement littéraire.
- 2 Deux historiens ont déclaré que la manifestation avait montré ces ressources visuelles comme représentant des additions possible — voire des alternatives — aux sources de recherche traditionnelles. Les historiens de l'art, d'autre part, ont évoqué les preuves disponibles pour la nouvelle histoire de l'art. Parmi d'autres considérations, cette relativement récente histoire de l'art s'est interrogée sur les modes de production artistique et culturelle, s'est penchée sur la relation entre la culture populaire et le soi-disant art

« noble » et, ce n'est pas là sa moindre contribution, a déboulonné la narration chronologique des grands maîtres ; cette dernière étant, après tout, devenue le noyau de l'histoire de l'art du XX^e siècle. Les travaux produits lors de l'exposition, et particulièrement les gravures, ont, selon les mots d'un historien de l'art du XIX^e siècle, démontré que « les arts graphiques [pouvaient]... devenir des vecteurs de... la propagande qui manipulait l'opinion publique en permettant aux artistes de visualiser leur propre colère et leurs préjugés ¹ ».

- 3 Durant la conceptualisation et la préparation de l'exposition, tout comme ses conservateurs, j'ai toujours été conscient de la minceur de la frontière, entre histoire et histoire de l'art, sur laquelle je me plaçais. Cependant, cette confluence des domaines ne devrait pas sembler si inhabituelle, étant donnée la recherche historique qui prévaut dans bien des méthodologies d'histoire de l'art. Néanmoins, la pratique de la muséologie telle qu'elle s'est constituée selon les modèles modernistes et formalistes a - peut-être jusqu'à l'ouverture du *Musée d'Orsay* en décembre 1986 ² « sérieusement essayé de séparer l'histoire et l'art. Dès 1980, Griselda Pollack rapportait que « des questions cruciales n'avaient pas été posées quant à la manière dont l'histoire de l'art travaillait à exclure du champ de son discours l'histoire, les classes, [et] l'idéologie, pour produire un espace idéologique 'pur' pour quelque chose dénommé 'art'... » Elle percevait l'établissement de l'histoire de l'art comme méprisant des pratiques regardées par de nombreux historiens de l'art traditionnels comme une « extension injustifiée d'autres disciplines académiques... [disciplines] considérées comme étrangères aux « propres » préoccupations de l'histoire de l'art ³ ».
- 4 Vers le milieu des années 80, de telles idées nouvelles pour l'histoire de l'art étaient déjà en train d'affecter, et d'être affectées, par une

moisson d'art contemporain. Cet art contemporain, dans toute sa postmodernité, questionnait sérieusement chaque aspect des canons modernistes. Avec celui-ci, de nouvelles idéologies et leurs iconographies se matérialisaient en insistant sur l'engagement social et politique. De telles idées, et de tels sujets, étaient restés démodés, voire même tabous, dans l'art américain depuis le réalisme social des années 30. C'est directement de ces changements nouveaux, radicaux, et souvent conflictuels, aussi bien dans le monde de l'art contemporain que dans le domaine de l'histoire de l'art, que l'exposition : *L'Affaire Dreyfus : art, vérité et justice*, a évolué. L'exposition a cherché par dessus tout à replacer l'affaire Dreyfus dans le contexte de la culture française « fin de siècle ». Cependant, il s'agissait finalement tout autant du reflet de l'art et de l'histoire de l'art qui infiltraient New York au milieu des années 1980 que d'une méditation sur la culture et la politique parisiennes dans les années 1890. C'est le miroir historique de l'art que j'aimerais explorer. Pour ceux qui n'ont pas vu la présentation, un tel examen offrira tout au moins une visualisation de la mise en place. Il est évident que les mises en place d'expositions en général, et la configuration spatiale de cette exposition en particulier, diffèrent profondément du catalogue correspondant. Ces publications ne devraient pas être considérées comme des ouvrages sacrés, des substituts parfaits de l'expérience visuelle et temporelle offerte par la visite de l'exposition elle-même.

- 5 Mon but central, lors de cette présentation, fut d'exploiter les qualités tridimensionnelles uniques du médium de l'exposition comme un moyen spécifique de narration appliqué, dans ce cas, à l'histoire politique, culturelle et artistique. Il semblait essentiel d'apparaître objectif ou, tout au moins, non didactique, et de permettre au spectateur de former ses propres opinions. Ceci était

encore plus important du fait du grognement critique qui avait accueilli le ton entendu de l'exposition du *Musée d'Art Moderne* sur les « Primitivistes » en 1984, avec sa lecture particulièrement moderniste de la manipulation artistique de sources « primitives » pour constituer des chefs d'œuvre de l'art moderne et contemporain ⁴. Les objectifs conceptuels majeurs de l'exposition sur l'Affaire Dreyfus étaient essentiellement binaires : l'impact de l'Affaire dans la naissance des médias modernes, et l'engagement de l'artiste dans le débat politique de l'époque. Ces notions de média et de perspectives politiques pour les artistes sont devenues centrales pour une grande part de l'art américain des années 80.

- 6 A travers l'auto-examen du « texte spatial » que j'ai écrit il y a plus de sept ans, je réalise à présent que je pourrais bien me retrouver en terrain glissant. Quoi qu'il en soit, je suis l'exemple des historiens de l'art qui étudient consciencieusement les documents qu'ils produisent, au même titre que ceux des autres ⁵.
- 7 La première impulsion fut donnée à notre travail par la découverte d'une série d'affiches intitulées *Musée des horreurs* (fig. 1) dans la collection du Musée Juif. Elles ont immédiatement créé un embarras muséologique revenant à savoir si de si monstrueuses images, bien que visuellement séduisantes, étaient appropriées à une diffusion publique. Pour un muséologue fraîchement arrivé à la fin des années 70, elles ne se conformaient à aucune des catégories de l'histoire de l'art que l'on m'avait enseignées. Ces affiches n'étaient ni de l'art noble, ni du genre des publicités populaires pour des divertissements urbains qui sont devenues des pièces de collection très prisées.
- 8 Dans leur relation aux pratiques sociales du divertissement populaire, une série d'affiches promouvant tout, de la production théâtrale aux bicyclettes, deviennent des prétextes pour constituer la matière d'une grande partie des premières œuvres d'art

modernistes d'avant-garde. De tels affiches fournirent des alternatives aux collectionneurs qui désiraient entrer dans le mythe de la « fin de siècle » sans pouvoir s'offrir les impressionnistes et les postimpressionnistes. Ce sont ces représentations de divertissements sociaux que Thomas Crow a mises en évidence comme étant un élément récurrent du contenu des débuts du modernisme ⁶. Mais contrairement à la frivolité « fin de siècle » montrée dans ces affiches qui étaient devenues des marchandises appréciées, les placards du *Musée des Horreurs* exhibaient le bas-ventre de la « fin de siècle » qui commençait juste à être dévoilé dans le travail sur l'histoire sociale de l'art incarné par des universitaires tels que T. J. Clark et Robert Herbert. Cependant, Clark et Herbert se sont concentrés sur le contenu et la matière de l'art noble, et non sur la catégorie glissante, quelque part entre le dessin et l'art populaire, dans laquelle se rangent ces représentations partisans du *Musée des Horreurs*. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, elles eurent été considérées comme impropres à des expositions, étant donné les conventions de la muséologie de l'époque, encore assez élitistes et optimistes dans leur orientation.

- 9 Dès le milieu des années 80, le visage changeant et nouvellement politisé de l'art contemporain allait aider à altérer significativement ces notions, particulièrement alors que des œuvres d'art récentes, socialement et politiquement critiques, entraient dans l'espace du musée. Comme on l'observe dans le travail de l'équipe artistique d'émigrés russes, Komar et Melamid, intitulé *Etrangers* (fig. 2) de 1984-85, la satire politique grinçante gagnait sa place dans le « cube blanc », l'espace de la galerie ⁷. Tout d'un coup, la série du *Musée des Horreurs* semble avoir des répondants contemporains. La seule différence entre la plupart des caricatures montrées dans l'exposition sur l'affaire Dreyfus et le nouvel art américain était que

les stratégies post-modernes parodiques de ce dernier se tenaient du côté idéologiquement bon de la barrière politique. Elles étaient en quelque sorte *politically correct* avant la lettre.

- 10 Le fait que la politique puisse envahir le sanctuaire plan de l'image moderniste, ou qu'un peintre réaliste de second rang puisse devenir esthétiquement intéressant, devint aussi possible avec l'écriture révisionniste de l'histoire de l'art qui prenait son élan à la fin des années 70. Des artistes dont les noms avaient été effacés au nom de la vache sacrée de la « qualité » centrale au formalisme de Clement Greenberg, commençaient à être réexaminés, sans pour autant être pleinement appréciés. Greenberg et sa notion de qualité, la sacralité des matériaux et l'inviolable platitude de l'image plane commençaient à être remises en cause ⁸.
- 11 Raffaelli était l'un de ces artistes, mûr pour la réévaluation (fig. 3). Son *Georges Clemenceau en réunion publique* de 1885 trônait à l'entrée de l'exposition Dreyfus, indiquant au spectateur l'arène politique dans laquelle il était sur le point de pénétrer. Parallèlement, il suggérait les hiérarchies esthétiques complexes que le visiteur allait rencontrer au cours de l'exposition.
- 12 La peinture de Raffaelli représentait le futur président du Conseil français dans les affres du débat politique. Elle était entourée par un groupe d'affiches vantant les divers journaux parisiens de la dernière décennie du XIX^e siècle (fig. 4). Celles-ci comprenaient des réclames pour des publications idéologiquement aussi diverses que *l'Aurore* ; *La Revue Blanche* ; *La Libre Parole* et *l'Intransigeant*. Les journaux étaient aussi idéologiquement variés que les affiches étaient esthétiquement opposées. Placer des pièces de musées telles que les travaux de Toulouse-Lautrec, Steinlen et Carrière, à côté de ceux d'illustrateurs obscurs et dessinateurs anonymes, offrait l'opportunité d'amener des artistes majeurs à se confronter

directement à l'art « vulgaire » auquel ils empruntaient les formes. En un sens, cela amenait aussi ce qui était devenu la « qualité du musée » au niveau du monde réel, au tournant du siècle, quand ces documents esthétiquement éclectiques se disputaient originalement l'attention.

- 13 La galerie poursuivait ce mélange du noble et du vulgaire, de l'académique et de l'avant-garde ; avec des juxtapositions telles que l'affiche de Steinlen pour le roman de Zola, *Paris*, et la commande de l'Etat exécutée en 1893 par Alfred-Phillippe Roll : *Le Festival du centenaire de la Révolution de 1789, célébré à Versailles en 1889*. Le contraste entre ces deux œuvres défiait une fois de plus le spectateur en le faisant méditer sur les différences esthétiques et politiques entre, d'une part, une fresque commandée par le gouvernement, exécutée par un artiste d'avant-garde et sensée représenter un public socialement et idéologiquement diversifié et, d'autre part, une affiche commerciale exécutée par un imprimeur d'avant-garde et promouvant le roman socialement explosif d'un auteur d'avant-garde. Le mélange des images dans cette galerie préparait la scène sociale, politique et raciste pour l'affaire Dreyfus. Parmi elles figuraient des œuvres politiques rares de Camille Pissarro et Félix Valloton. (fig. 5) Les significations des *Nouveaux Idolâtres* de Pissarro, comme document mineur dans l'œuvre d'un impressionniste majeur, a soulevé un enjeu « foucauldien » au moment où ce philosophe français, ainsi que toute la famille des post-structuralistes du pays, commençaient juste à être catapultés au centre du discours historique sur l'art. Valloton était généralement cité pour son déploiement d'éléments compositionnels japonaisants et synthétistes, dans une lecture formelle standardisée de son œuvre. Une autre vision de cette œuvre était justement visible en même temps que l'exposition sur l'Affaire Dreyfus à

quelques mes seulement du *Musée Juif*, au *Musée Cooper-Hewitt*, dans le cadre d'une exposition dédiée au mécène artistique Rudolf Bing. Un critique, l'historien de l'art Kenneth Silver (par hasard, il était étudiant de Robert Herbert, précédemment cité) a utilisé la confluence de ces deux expositions pour offrir une nouvelle, et infiniment plus critique, lecture de la culture parisienne de la fin du XIX^e siècle ⁹.

- 14 L'étrange juxtaposition d'art contemporain comme lentille à travers laquelle quelques comptes-rendus de l'exposition Dreyfus ont été présentés est visible sur la couverture de décembre de *Art in America*. Ici, l'article du Professeur Silver relatif à l'affaire Dreyfus est annoncé par les couleurs contemporaines vives de l'essai esthétique et socialement déconstructeur d'une œuvre du peintre Peter Halley. Le côté droit montre la mise en page de l'article de Silver.
- 15 Les stéréotypes caricaturaux de travaux d'artistes mineurs tels que cette couverture pour *la Libre Parole*, *Judas défendu par ses frères*, et d'artistes majeurs tels que Toulouse-Lautrec, avec cette affiche pour le roman *Reine de joie* semblent plus significatifs et compréhensibles dans un monde où un artiste tel que Léon Golub et Cindy Sherman exploitent l'imagerie des journaux, de la télévision et du cinéma. Ces images contemporaines démontent méticuleusement les constructions visuelles de stéréotypes tels que des représentations de femmes ou de conspirateurs internationaux. Cependant, une différence majeure existait entre les œuvres du XIX^e siècle, soit consciemment dans le cas de l'image de *la Libre Parole*, soit subliminalement dans le travail de Toulouse-Lautrec, conduisaient à valider les distorsions physiques et idéologiques induites par les attitudes de la société à l'égard des Juifs. La fin du XX^e siècle a produit de l'art en déconstruisant ces images-types de l'âge d'or.

Dans un effort emphatique il a démasqué leur pouvoir en les faisant sembler manifestement absurdes ou exagérés ¹⁰.

- 16 Une autre section de l'exposition sur l'affaire Dreyfus était dédiée à la fois à l'histoire générale de la communauté juive en France et à l'histoire générale spécifique de la famille Dreyfus. Ici, deux petites peintures étaient accrochées au mur. Les œuvres étaient celles d'Edgar Degas, *Le Rabin Astruc et le Général Mellinet*, 1871, et de Jean-Léon Gérôme, *Rachel*, 1859- Ces deux travaux représentaient le nouveau statut de la communauté juive récemment émancipée. Dans ces deux images, l'interaction entre des artistes français majeurs et des modèles juifs est aussi notable. Cependant, d'un point de vue artistique, j'étais consciemment en train de bousculer les convenances en comparant le travail de Degas à celui de Gérôme. Degas est un artiste dont l'œuvre, bien qu'assez réaliste dans sa technique, est associée à l'avant-garde du fait de ses sujets radicaux et de sa composition. Les peintures « académiques » de Gérôme étaient seulement en train d'être réévaluées du fait de l'histoire de l'art révisionniste, d'un côté, et de la nouvelle application de textes littéraires sur l'orientalisme, comme l'érudition d'Edward Said, fréquemment une association entre la politique d'extrême-droite et les artistes académiques. Même des universitaires aussi subtils que Linda Nochlin ont incorporé cette idéologie à leurs essais sur l'orientalisme ¹¹. Nochlin, justement, se justifie par le fait que l'étude des peintres et des sculpteurs orientalistes était « bien digne d'être approfondie non pas parce qu'ils partagent des vues à un niveau légèrement plus bas mais parce qu'ils anticipent et prédisent les qualités de la culture de masse naissante... et offrent un territoire visuel nouveau pour les universitaires avertis historiquement et politiquement » ¹². En effet, l'un de mes premiers buts, en traitant de l'interaction entre les artistes et la politique dans l'affaire

Dreyfus, était d'essayer de prouver ce que des universitaires tels que Nochlin avaient admis depuis longtemps : que l'avant-garde était associée à la gauche et l'académisme à la droite. Cette théorie, malgré tout, ne fonctionna pas en pratique lors de mes recherches sur l'art autour de l'affaire Dreyfus. Particulièrement puissant est le cas de Degas, plus tard sujet des observations fine de Nochlin sur l'artiste et son antisémitisme complexe ¹³ . A ce stade, ma recherche contredisait les affinités progressistes présumées du soi-disant « art avancé ».

17 Cet enjeu fut exploré plus en profondeur dans une juxtaposition encore plus frappante de deux travaux pro-Dreyfusards. L'un par un artiste académique plutôt ennuyeux, Edouard Debat-Ponsan (fig. 6), l'autre par un moderniste suisse majeur, Ferdinand Hodler. Ces travaux, qui traitent tous deux du problème de la vérité, furent présentés s'opposant l'un à l'autre dans la dernière galerie de l'exposition sur l'affaire Dreyfus, consacrée à la réponse de la communauté artistique et intellectuelle. Malheureusement, nous n'avons pas pu emprunter la version monumentale finale de *Vérité* de Hodler (1903) (fig-7), et avons dû nous contenter d'une étude à l'aquarelle. Si nous avons pu, en effet, juxtaposer l'œuvre pro-Dreyfusarde monumentale de Ferdinand Hodler et l'image de taille similaire d'Edouard Debat-Ponsan, je pense que cela aurait constitué l'une des plus fortes déclarations sur l'ironique futilité du mythe du modernisme quant au progressisme politique de ses propres tenants ¹⁴ .

18 L'un des points de débat majeurs au sein du *Musée Juif*, durant la préparation de l'exposition, était la question concernant la nécessité de présenter des objets originaux et le besoin d'un grand nombre de ces ouvrages, allant de la culture matérielle à l'œuvre d'art. Je me suis particulièrement attaché à l'idée que les objets originaux

parlent d'une manière différentes des reproductions et les tirages photographiques fréquemment utilisés, que ces objets soient les lunettes que portait Alfred Dreyfus sur l'île du Diable ou les illustrations de journaux et les caricatures qui proliféraient. Étant donné le caractère éphémère et souvent réducteur d'illustrations, y compris effectuées par des artistes majeurs tels que Valloton et Steinlen, il a semblé nécessaire de créer de larges groupes pour explorer l'effet ensevelissant de l'illustration journalistique reproduite et le pouvoir que cette multiplicité avait soit d'influencer, soit de confondre un public avide de médias ¹⁵. La vitrine d'objets et d'images en rapport avec la dégradation de Dreyfus et son emprisonnement est montrée sur la gauche ; un mur typique d'illustrations de journaux retraçant les différentes étapes de l'affaire est présenté sur la droite. De plus, des dessins originaux destinés à la reproduction photomécanique d'images étaient présentés accompagnés de l'art « original » et quant à savoir, de l'image dessinée et de celle reproduite, laquelle était la plus importante esthétiquement et historiquement.

- 19 La section spécifique au débat sur la révision montrait, stratégiquement, entre des plaques transparentes de Plexiglas, un original de l'exemplaire de *l'Aurore*, avec son gros titre *J'accuse* (fig. 8). Autour de cela, on pouvait voir la transposition artistique de la lecture des titres du journal par Valloton avec « l'Age du Papier », couverture pour le *Cri de Paris* du 23 janvier 1898 (fig. 9). L'illustration de Valloton était flanquée d'originaux de nombreux journaux d'époque portant des titres pro et antidreyfusards. Ces regroupements, bien que clairs et utiles en eux-mêmes, avaient beaucoup de résonances pour les historiens de l'art. Ils permettaient la comparaison avec de nouvelles lectures du collage cubiste et dada

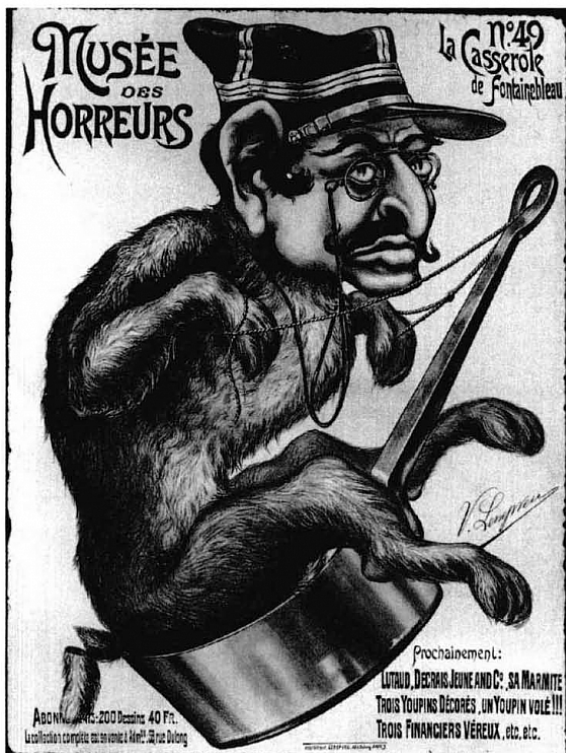
comme des critiques dé constructrices de la prolifération de masse du média imprimé ¹⁶ .

- 20 Les caricatures du *Rire* étaient consciemment juxtaposées à des photographies de salon des même personnages pour faciliter la comparaison. Elles donnaient d'autres exemples des distorsions graphiques et photographiques et de leur exploitation de ces médias, de même que des stéréotypes ancrés dans la société qu'ils illustraient. Des distorsions peuvent de nouveau être vues dans la disposition similairement stratégique côte à côte de deux affiches idéologiquement contraires : *Dreyfus est innocent* et *Dreyfus est un traître*. L'utilisation de cette photographie manipulée de la fin du XIX^e siècle se rapproche de la nouvelle stratégie artistique en vogue chez de nombreuses féministes telles que Barbara Kruger, par exemple en *Sans titre* de 1982 (fig. 10). Aussi bien le travail de Kruger que les truismes de Jenny Holzer (fig. 11) envoyait dans des espaces publics tels que *Times Square*, à New York, adaptaient des techniques publicitaires à l'aspect formel de leur art et pour la dissémination de leur message. De nouveau, les éléments de la culture de la fin du XIX^e siècle anticipaient la démocratisation de l'image et de son public pour le nouvel art postmoderne manipulé par les médias.
- 21 La galerie de l'exposition Dreyfus qui présentait les œuvres éphémères spécifiques à la culture « vulgaire », incluait des affiches *Musée des horreurs*, des éventails, des tables de jeux et des cartes postales (fig. 12 et 13). Elle offrait peut-être la plus frappante analogie au bombardement visuel de la culture occidentale contemporaine. Cette mise en place montrait la culture de la fin du XIX^e siècle comme une entité proche de la nôtre. Ce point est soutenu par Richard Schiff dans son analyse des diverses récentes méthodologies de l'école de l'histoire de l'art du XIX^e siècle. Il

reconnait que, « en tant qu'historiens, nous prétendons voir cette jeune culture moderne avec du recul, comme des observateurs objectifs, et pourtant presque tout apparaît très familier, à portée de main. Nous reconnaissons dans ses grandes lignes les contours de nos villes, les organisations sociales, les échanges économique et les étiquettes. Nous sentons une telle continuité avec le passé que nous spéculons librement 17 .

- 22 Ce sentiment de proximité si bien exprimé par Schiff pourrait commencer à expliquer pourquoi l'exploration culturelle et artistique d'un scandale politique Français de la fin du XIX^e siècle, pas si bien connu aux Etats-Unis, a eu autant de résonances à New York, quatre-vingt dix ans après les faits.

1. V. Lenepveu



*La Casserole de Fontaine-bleau n°. 49, 1900 de Musée des Horreurs
Lithographie
The Jewish Muséum, New York
Gift of Mrs. Sidney Carroll*

2. Vitaly Koma et Alex Melamid



Etrangers 1984-85
Techniques mixed

3. *The Dreyfus Affair : Art, Truth and Justice.*



Photo de la mise en place, avec Jean-François Raffaelli
Georges Clemenceau tenant une réunion électorale à Paris au Cirque Fernando en 1883
1885

Huile sur toile

Musée National du Château de Versailles

4. Affiches des divers journaux Parisiens



5. Félix Vallotton

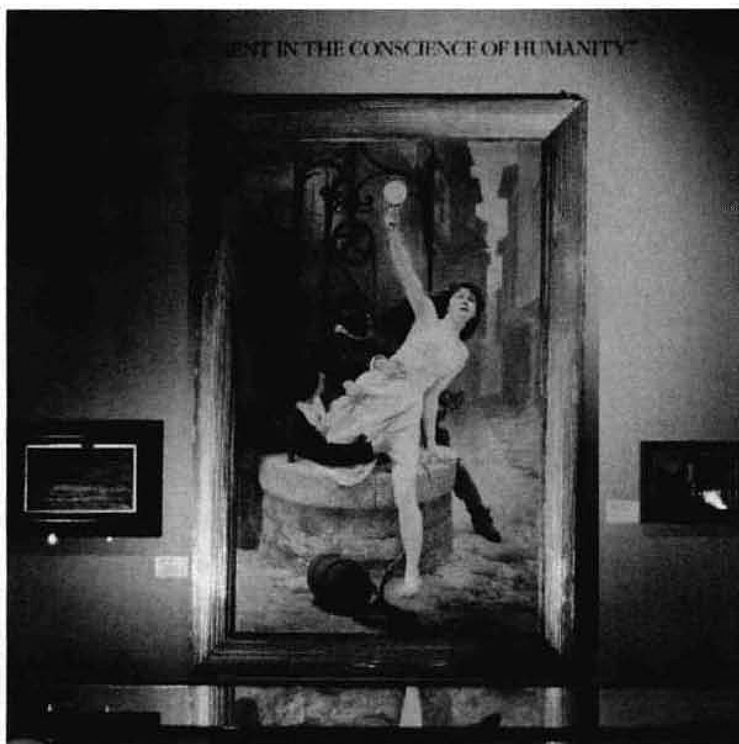


La Manifestation 1893

Gravure sur bois

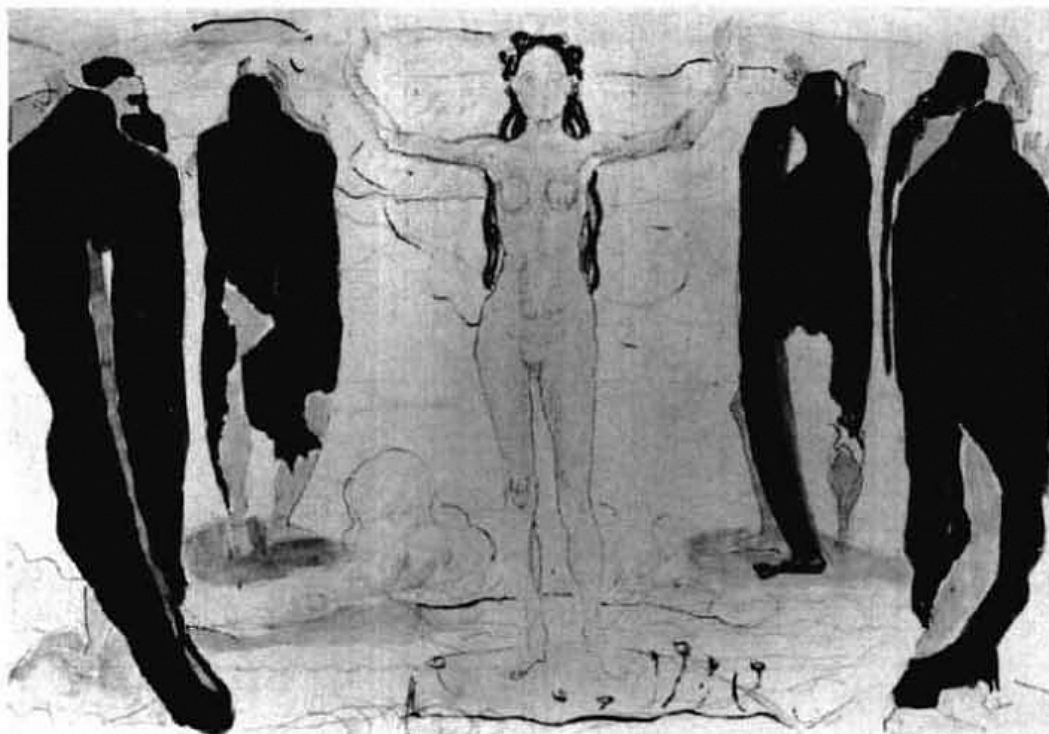
The Brooklyn Muséum, New York

6. Edouard Debat-Ponsan



Nec mergitur 1898
Huile sur toile
Musée Municipal d'Amboise

7. Ferdinand Hodler



Study for Truth I 1903
Aquarelle
Collection privée

8. Emile Zola



J'accuse

L'Aurore 13 janvier 1898

Beinecke Rare Book and Manuscript Library, Yale University

9. *The Dreyfus Affair : Art, Truth and Justice*

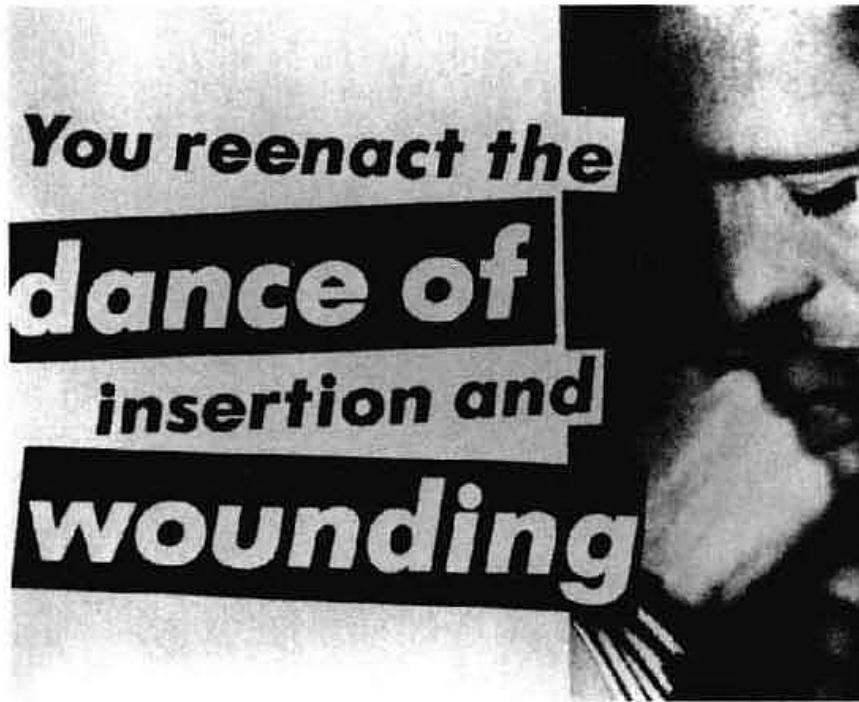


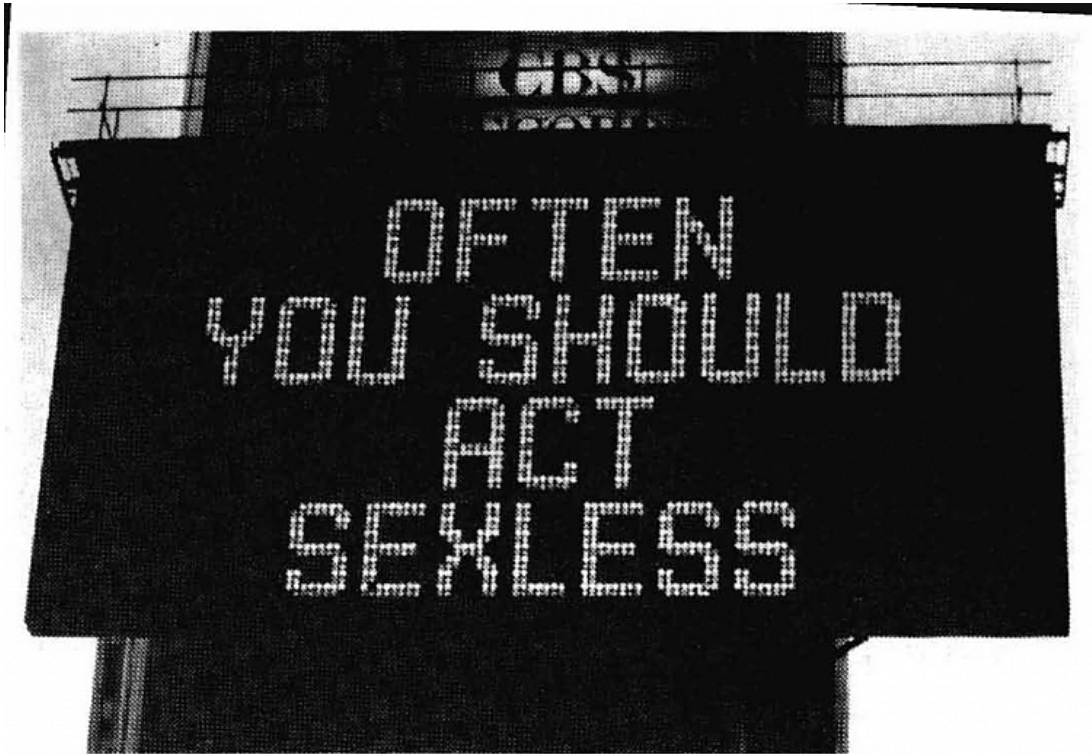
Photo de la mise en place avec Jean-François
Raffaëlli
Félix Valloton
Le cri de Paris, L'Age du Papier
avec divers journaux Parisiens

10. Barbara Kruger



Sans titre 1982
Photographie sériographiée

11. Jenny Holzer.



Often You Should Act Sexless 1982.
Écran à affichage digital à *Times Square*, New York

13. *The Dreyfus Affair : Art, Truth and Justice.*



Photo de la mise en place avec diverses affiches de *Musée des Horreurs*.

12. *The Dreyfus Affair : Art, Truth and Justice.*

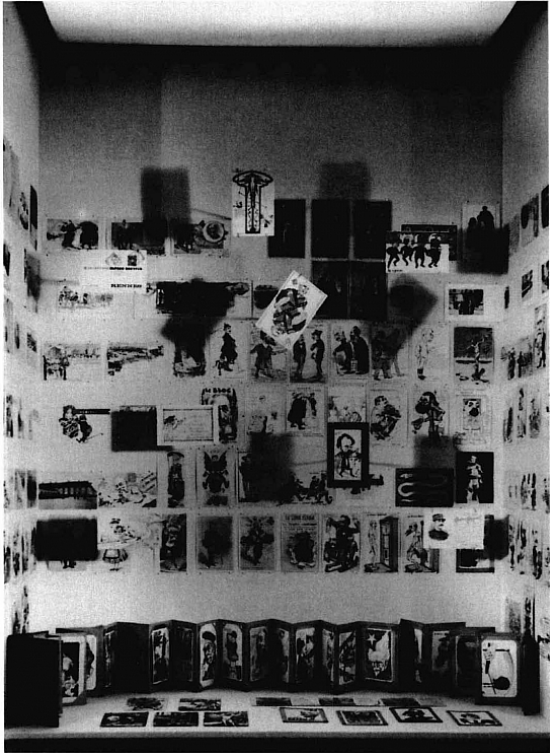


Photo de la mise en place avec diverses cartes-postales

NOTES

1. Gabriel P. WEISBERG, « Propaganda as Art : die Dreyfus Affair as Popular Exhibition », *Arts* 62, numéro 4, Décembre 1987, p. 36. Les autres articles qui peuvent être considérés comme paradigmatiques de cet examen à deux facettes de l'exposition incluent, parmi les historiens, Paula HYMAN, « The Dreyfus Affair : the Visual and the Historical », dans *The Journal of Modern History* 61, 1, The University of Chicago Press, pp. 89-109 ; Richard COHEN, « The Dreyfus Affair — A New Text ? On the Dreyfus Affair Exhibition at the Jewish Muséum, New York » dans *Studies in Contemporary Jewry VI*, The Oxford University Press, 1990, pp. 71-90 ; et Dora E. POLACHEK, « A Witness to Its Time : Art and The Dreyfus Affair : A Review Essay », *Modern Judaism* 10, The Johns Hopkins University Press, pp. 205-214. En plus de l'article de Weisberg, les plus importantes critiques artistiques et universitaires furent

Kenneth E. SILVER, « The Other Fin de Siècle », *Art in America*, vol. 75, n°. 12 (Décembre 1987), pp. 104-11, 173 ; John GROSS, « In France's Dreyfus Affair, The Artists, Too, Asked, Which Side Are You On ? », *Sunday*, September 20, 1987 ; John RUSSEL, « Art : 'Dreyfus Affair' At the Jewish Muséum » : *The New York Times*, Friday, September 25, 1987, et Manuela HOELTERHOF, « Reliving the Dreyfus Affair » *The Wall Street Journal*, Wednesday, January 6, 1988.

2. Le cadre historique de la présentation apparemment égalitaire de l'art du XIX^e siècle au Musée d'Orsay a provoqué de nombreuses discussions et dissidences. Pour une illustration de ces débats, voir Daniel J. SHERMAN, « Art History and Art Politics : The Muséum According to Orsay », dans *The Oxford Art Journal* 13/2, 1990, pp. 55-67.

3. Griselda POLLACK, « Artists, Mythologies and média — Genius, Madness and Art History », *Screen* 21 : 3, 1980, p. 57.

4. Par exemple, voir Thomas McEVILLEY, « Doctor Lawyer Indian Chief », *Artforum* Novembre 1984, pp. 54-60. Voir aussi Yves-Alain Bois, « La Pensée Sauvage » in *Art in America*, April, 1985, et James CUFFORD, « Historiés of the Tribal and the Modern » in *Art in America*, April, 1985.

5. Pour une comparaison des paradigmes dans l'utilisation des sources documentaires dans l'écriture de l'histoire de l'art du XIX^e siècle, voir Richard Schiff, « Art History and the 19th Century », *The An Bulletin* LXX : I, March 1988, p. 31.

6. Thomas CROW, « Modernism and Mass Culture in the Visual Arts », dans Francis Francina et C. Harrison, eds., *Pollack and After. The Critical Debate*, 6. New-York, Harper & Row, 1985, p. 2337

7. Pour une discussion de la subversion de l'artiste de l'espace moderne blanc et l'espace de la galerie, voir Brian O'DOUGHERTY, *Inside the Whtte cube*, Santa Monica, CA : Lapis Press, 1986.

8. Pour une réévaluation de la philosophie de l'art de Clement Greenberg, voir le dialogue entre T.J. Clark et Michael Fried dans Francis FRASCINA et C. HARRISON, éd., *Pollack and After : The Critical Debate*.

9. Kenneth E. SILVER. Il était tout naturel qu'un historien social de l'art comme Silver, qui était sur le point de publier son livre, *Esprit de Corps. The Art of the Parisian Avant-Garde and the First World War, 1914-25*, Princeton, N. J. : Princeton University Press, 1989, écrive un si sensible et si perspicace article à propos de l'exposition sur l'affaire Dreyfus. *Esprit de Corps*, une extension de la dièse de l'auteur à Yale, utilise des documents culturels populaires similaires à ceux utilisés dans l'exposition Dreyfus pour un examen de l'impact de la politique sur l'avant-garde parisienne pendant et après la première guerre mondiale.

10. Pour une discussion des travaux de stéréotypes de base, voir Sander L. GILMAN, *Différence and Pathology. Stéréotypés of Sexuality, Race and Madness*, Ithaca, NY : Cornell University Press, 1985. Pour les issues particulières au stéréotype juif, voir aussi Gilman, *The jew's Body*, New York : Roudedge, 1991.

11. Linda NOCHUN, « The Imaginary Orient », dans *Art in America*, May 1983, pp. 119-131, 186-190.

12. *Ibid.*

13. Voir Linda NOCHLIN, « Degas and die Dreyfus Affair : Portrait of the Artist as Anti-Semite » pp. 96-116, dans Norman L. KLEEBLATT, *The Dreyfus Affair : Truth and Justice*, California : University of California Press, 1987.

14. Le classique dans ce domaine est Clement GREENBERG : « Avant-Garde and Kitsch », qui est originellement apparu dans *Partisan Review* ; réimprimé dans Clement GREENBERG, *Art and Culture*, Boston : Beacon Press, 1961, pp. 2-21. Ici, Greenberg, alors encore commentateur politique de gauche, cherchait à libérer l'artiste d'avant-garde de la culture de masse qui, pensait-il, avilissait aussi bien l'art que l'idéologie de l'artiste. Une telle libération du besoin de travaux politiquement et socialement thématiques et le style avant-gardiste de l'expressionnisme qui était lié à la politique gauchisante et à l'émancipation du naturalisme, a pu apparaître d'autant plus importante du fait de la nouvelle prise de conscience de la suppression par Hitler de tout ce qui ne relevait pas du plus strict-naturalisme. Les artistes Américains prirent conscience de ces pratiques fascistes alors que de nombreux artistes émigrés commençaient à arriver à New York à partir de la moitié-des années 30. Sur ce dernier point, voir Norman L. KLEEBLAT and Susan CHEVLOVE, *Painting a Place in America Jewish Artists in New York, 1900-1945*, The Jewish Muséum and Indiana University Press, 1991, p. 134.

15. Le travail pionnier discutant aussi bien la question de l'aura de l'original et de l'effacement de la valeur, que des distinctions entre diverses formes d'art est celui de Walter BENJAMIN, « The Work of Art in the Age of Photo-Mechanical Reproduction » trans. Harry Zohn, dans *Illuminations*, Glascow : Colin, 1973.

16. Thomas CROW, « Modernism and Mass Culture in the Visual Arts » dans Francis FRANCINA et C. HARRISON, eds., *Pollack and After : The Critical Debate*, p. 233.

17. *Ibid.* SCHIFFS, 26.

AUTEUR

NORMAN L. KLEEBLATT

The Jewish Museum, New York

Conclusion

Michel Lagrée

- 1 Il en va d'un colloque comme d'un procès, et un colloque évoquant un procès — démultiplié en ses procédures judiciaires successives, et surtout le procès ouvert devant l'opinion publique — ne fait pas exception : vient le moment des conclusions. Les contributions réunies à Rennes renforcent l'impression de retentissement quasi universel de l'affaire : que des historiens venus de tant d'horizons, parfois lointains, pour l'évoquer, aient répondu à l'appel des organisateurs, en constituait un premier témoignage. L'ouverture de leurs dossiers a évidemment enrichi la perspective, à la fois sur la fièvre hexagonale et sur l'onde planétaire qui l'accompagne. De leur confrontation émergent des questions, des voies à explorer.
- 2 L'affaire Dreyfus constitue bien une *crise* au sens fort du terme, un « événement-structure ¹ », un peu comme l'on avait parlé, naguère, d'événement-matrice ². Cette crise traverse la société française à un tournant. Elle est alors en voie
- 3 d'urbanisation, d'industrialisation, de démocratisation, tous processus, il est vrai, engagés plus ou moins antérieurement, mais qui s'accélèrent incontestablement en cette fin du XIX^e siècle qui conjugue à la fois l'affermissement de la démocratie libérale dans sa forme républicaine, le retournement de conjoncture économique, l'accélération de la transformation sociale. Cela fait beaucoup de

choses en même temps, et explique le large et difficilement prévisible retentissement de l'affaire dans l'opinion publique. Le phénomène majeur est bien la manifestation de l'opinion publique, moteur essentiel des sociétés modernes. La presse est désormais presque totalement libre, y compris de proférer les pires insultes ou de travestir les faits : la législation démocratique compte sur une régulation par le marché, la vérité devant reconnaître les siens. La justice française, quant à elle, se trouve dans une situation inédite, bien vue par les observateurs étrangers de l'époque, éventuellement libéraux mais vivant sous des régimes autoritaires : la justice républicaine, si elle a échappé — dans une mesure qui reste au demeurant à préciser — aux pressions du pouvoir politique, se trouve désormais exposée à celles de l'opinion publique.

- 4 Le citoyen moderne enfin a le devoir d'exprimer un choix, ce qui le différencie du sujet des sociétés traditionnelles. Cette nécessité du choix soulève plusieurs problèmes pour l'historien. Les uns tiennent à la nature du choix — son caractère plus ou moins ostensible, plus ou moins précoce, etc. — les autres tiennent à ses déterminations, où s'entremêlent, de façon dialectique, la logique sociale, collective, et la psychologie individuelle. L'affaire Dreyfus a valeur paradigmatique à cet égard. L'état des sources propres à l'époque nous prive en revanche de la possibilité de mesurer efficacement la catégorie, si prégnante dans toute enquête d'opinion moderne, celle des indécis, des « ne sait pas » ou « sans réponse ». Parant, peut-être sommes-nous poussés à durcir le caractère binaire de l'affrontement, à l'image de ce que nous en renvoient les médias du temps, mais aussi sa traduction politique, dans une logique de blocs antagonistes favorisée, au-delà des enjeux idéologiques, par le système électoral. Par ailleurs, le devoir de choix, qui épargnait le sujet traditionnel, peut constituer une source de peur, et en

particulier de peur de l'Autre, se traduisant tant par les pulsions xénophobes et antisémites que par la nostalgie de l'ordre et de l'autorité. Il peut être aussi, et c'est tout le sens d'un combat dreyfusard qui est celui de la conscience contre la pulsion, l'engagement pour le droit, la vérité, le progrès humain : les droits de l'homme conduisent à une éthique de la responsabilité.

- 5 La part importante des contributions à ce colloque, étrangères et/ou portant sur l'étranger, est un peu supérieure à celle observée dans le courrier reçu par la famille Dreyfus ³. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés, à commencer, s'il en était besoin, par l'importance des liens culturels que la France entretenait avec des pays — à tout le moins avec leurs élites — parfois bien éloignés. L'intérêt pour le débat franco-français naît de la contradiction entre d'un côté l'image convenue de la Nation-phare, porteuse des principes de 1789 et de l'autre, la forfaiture et la haine antisémite. L'écho planétaire de l'Affaire traduit à la fois le prestige, encore considérable, de la France et de la culture française à l'époque, et la déception, la frustration, souvent le scandale. On aura observé, chemin faisant, que les temporalités peuvent être différentes, et que l'onde planétaire ne s'est pas propagée au même rythme : le décalage entre l'Allemagne, qui réagit dès 1894, et l'Argentine, près d'une génération après, ne tient pas seulement à la proximité géographique ou au degré d'implication, mais aussi à la disponibilité différente à l'attention, elle-même liée à l'évolution sociale. Ce tour du monde nuance un peu l'opinion souvent admise d'un quasi monopole du dreyfusisme à l'étranger, comme si l'anti-dreyfusisme n'était pas un article d'exportation. Si la tonalité pro-Dreyfus semble effectivement dominante, y compris dans des pays d'Europe orientale où l'antisémitisme est pourtant virulent, il existe aussi, ça et là, de solides noyaux antidreyfusards, en général liés aux sphères

les plus intransigeantes du catholicisme, en contraste avec les prudences du Vatican.

- 6 Le caractère assez universel du retentissement de l'affaire en dit long sur le développement des moyens de transmission et de communication : à l'ère du télégraphe et des câbles transocéaniques — en attendant la téléphotographie de Belin en 1906, l'année de la réhabilitation de Dreyfus — l'information circule en temps réel, comme l'on dit aujourd'hui, bousculant les lenteurs de la procédure et répondant aux attentes des passionnés. Elle passe par trois types de canaux. Le plus large, et comme tel le plus utilisé par les historiens, est celui de la presse. Le second est celui de la diplomatie, à l'usage des sphères gouvernementales. Le troisième, plus impalpable, est celui des réseaux, parfois appuyés sur des solidarités familiales ou confessionnelles ⁴. La différence entre les parts respectives de ces canaux donne probablement des colorations particulières au retentissement de l'affaire dans les divers pays.
- 7 C'est déjà, au-delà des acquis, mettre en valeur les questions suggérées par les diverses interventions, les pistes explorées et à élargir. On voudrait ici, pour des raisons de commodité pédagogique, et sans préjuger des autres, en relever trois principales. La première tient en l'existence, tout au long du XIX^e siècle et au-delà, de structures mentales collectives qui articulent avec force le mythe du « complot » des forces mystérieuses, obscures, plus ou moins omnipotentes. Si le complexe obsidional vécu par les forces de progrès, très vif dans la première moitié du siècle, vis à vis de la menace réunie sous le terme générique de « jésuites » ⁵, s'est affaibli par la suite au profit d'un combat plus rationnel et plus politique contre le « cléricalisme », il n'en a pas été de même pour l'extrême-droite : de la lecture de la Révolution française comme complot maçonnique par Baruel, à l'obsession antidreyfusarde du

« syndicat », de « la secte », il y a un crescendo dans la mythologie, alimenté tant par l'antimaçonnisme catholique ⁶ que par les dérives racistes de l'anthropologie fin de siècle.

- 8 Une deuxième question est au cœur de bien des communications qu'on vient de lire : celle de la presse comme vecteur de l'opinion. Il faut d'abord s'interroger sur le rôle des journalistes, des correspondants, etc., groupe professionnel en voie de constitution et de formalisation. Peut-être faudrait-il, par delà la diversité des journaux, observer à l'arrière-plan, et spécialement pour la presse étrangère, le rôle des agences de presse, elles aussi en train de prendre une place déterminante dans le paysage de l'information ⁷. La représentativité de la presse doit être correctement appréciée, en pesant les tirages et la diffusion, sans commune mesure entre les organes de la grande presse, dite d'information, et les feuilles d'opinion, où se rencontrent les positions les plus engagées et les formules percutantes, qui font les citations à relief. Mais ces dernières ont pu rester inconnues du lectorat moyen. Ajoutons enfin que la répartition des opinions des journaux et des journalistes ne s'ajuste pas forcément avec celle qu'on repère dans l'opinion en général. De l'élection présidentielle de 1848 au référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, il ne manque pas d'exemples de décalages sensibles entre les inclinations ou préférences de la presse et celles de la population dans son ensemble. La tonalité anti-dreyfusarde qui semble prévaloir dans la presse, en particulier parisienne, est-elle à l'image de ce qu'expriment les choix électoraux des Français au même moment ?
- 9 Le colloque de Rennes aura enfin permis, conformément à une évolution bien amorcée dans l'historiographie récente, un parcours de l'idée à l'image, des idées aux images. L'idée de la France renvoie sans doute à la culture écrite, celle des « intellectuels », celle du

débat *d'idées*. L'image est une réalité davantage polysémique. Au pluriel, il s'agit des représentations figurées, en deux, voire en trois dimensions, produites — et plus encore reproduites — autour de l'affaire Dreyfus. Entre l'esthétique et le message se joue une mise en formes, souvent plus primaire et plus directe que pour les idées. Au singulier, *l'image*, positive ou négative, est en passe de devenir un élément clé pour un gouvernement de type démocratique. Le problème d'image vis à vis de l'étranger qui entoure l'Exposition universelle de 1900 atteste l'apparition du devoir d'ingérence, à tout le moins pour des individus privés, pas encore pour les gouvernements. Une preuve supplémentaire qu'avec l'affaire Dreyfus, c'est bien notre xx^e siècle qui se profile.

NOTES

1. Chr. CHARLE, " Le déclin de la République des avocats ", *La France dans l'affaire Dreyfus* (sous la dir. de P. Birnbaum), Paris, 1994, p. 57.
2. E. LEROY-LADURIE, " Événement et longue durée dans l'histoire sociale : l'exemple chouan ", *Communication*, n° 18, 1972, repris dans : *Le Territoire de l'historien*, Paris, 1973, pp. 169-195.
3. Cette part est de 40 % selon Fr. Le CAMUS, (*L'affaire Dreyfus et l'opinion publique mondiale, 1894-1899*, mémoire de maîtrise, Université Rennes 2, 1993), laquelle n'a étudié qu'un échantillon de 666 lettres et cartes sur les 250 pétitions, 250 télégrammes et 2800 lettres cartes et documents conservés au Musée de Bretagne à Rennes.
4. Typique à cet égard est le réseau franco-helvétique des Naville, de Morsier et Monod, tel qu'il se révèle dans la correspondance (Fr. Le CAMUS, *op. cit.*, chap IV.)
5. M. LEROY, *Le Mythe jésuite, de Béranger à Michelet*, Paris, 1992 ; G. CUBITT, *The Jesuit Myth. Conspiracy Theory and Politics in Nineteenth-Century France*, Oxford, 1993.
6. E. POULAT, J.-P. LAURANT, *L'antimaçonnerie catholique*, Paris, 1994.
7. M. PALMER, *Des petits journaux aux grandes agences : naissance du journalisme, 1863-1914*, Paris, 1983.

AUTEUR

MICHEL LAGRÉE

Université Rennes 2

H I S T O I R E



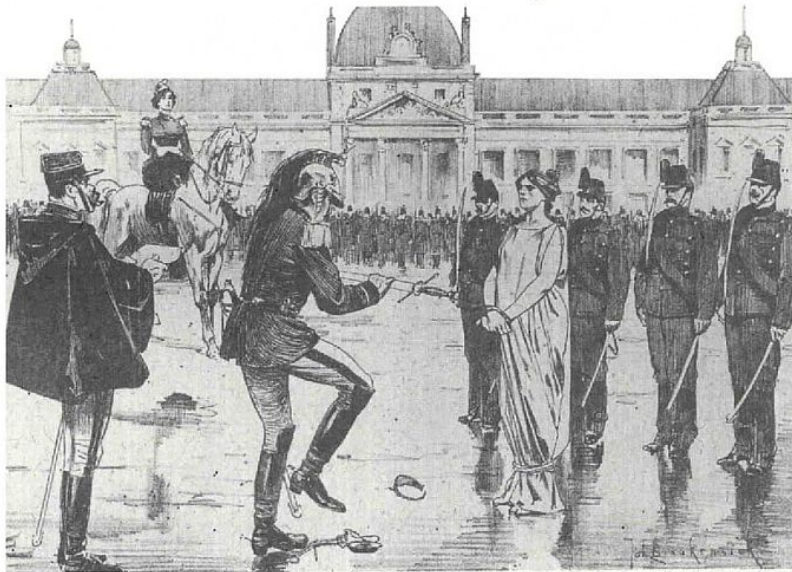
Sous la direction de
Michel Denis, Michel Lagrée et Jean-Yves Veillard

L'Affaire Dreyfus et l'opinion publique

en France et à l'étranger



Het breken van het zwaard der Gerechtigheid.



Gratie voor Dreyfus... geen Recht.



Les
PUR
Presses
Universitaires
Rennes